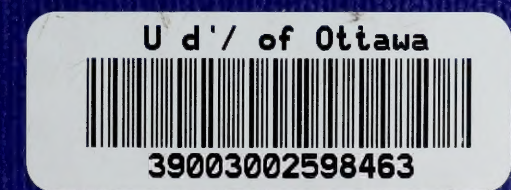

U d'/ of Ottawa
39003002598463

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES POÉSIES

D'HORACE

TOME I

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES POÉSIES

D'HORACE

PAR

M. LE BARON WALCKENAER

MEMBRE DE L'INSTITUT DE FRANCE
(ACADÉMIE DES INCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

DEUXIÈME ÉDITION

revue et corrigée d'après les notes manuscrites de l'auteur

TOME PREMIER

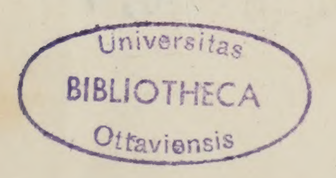
PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C[ie]

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE

RUE JACOB, 56

1858



AVANT-PROPOS.

« Suétone a écrit une page sur la vie d'Horace. Des savants, avec leurs annotations et leurs citations à l'appui, ont fait de cette page de petits volumes in-quarto. On a joint à certaines éditions la nomenclature biographique des personnages qu'Horace a nommés ou désignés. D'autres ont essayé de retrouver les dates, et, par elles, les occasions, les motifs, les inspirations, de tous ses poëmes, et, la conjecture aidant aux indices plus ou moins précis, on est parvenu à dresser leurs actes de naissance dans des tables chronologiques, qui ne sont pas toutes d'accord ensemble. Les campagnes, les maisons qu'Horace habitait, ont eu leurs topographies et leurs restaurations. Je ne parle pas des volumes de commentaires où sont expliquées les allusions aux lois, aux coutumes, aux modes, aux événements.

« M. Walckenaer entreprit de remanier ces innombrables dissertations, de les faire passer au crible de sa critique, retranchant, corrigeant, suppléant de son propre fonds; et de cette élaboration industrieuse est sorti un livre à l'usage des gens du

monde, et non sans profit pour les maîtres, offrant le journal de la vie privée et poétique d'Horace, la presque totalité de ses œuvres sous le déguisement de la traduction, par condescendance pour la majorité des lecteurs, enfin le tableau de Rome au siècle d'Auguste. »

C'est avec cette judicieuse appréciation que M. Naudet, dans une intéressante notice[1], louait en 1852 l'œuvre d'un confrère bien regretté; et nous, pour rendre son œuvre plus digne encore de tels éloges, nous en donnons une nouvelle édition revue et corrigée avec le soin que nous inspirent notre respect pour la mémoire de l'auteur et notre vieille passion pour Horace.

Notre tâche s'est d'ailleurs trouvée fort simplifiée; nous avons eu la bonne fortune de rencontrer parmi les livres de M. Walckenaer un exemplaire de son *Histoire de la vie et des poésies d'Horace*, annoté de sa main en vue d'une édition future. A ce document précieux il a suffi d'ajouter les résultats d'ingénieuses observations de la critique; et ainsi ont été rectifiés les passages où l'on signalait moins encore des erreurs historiques ou littéraires que des fautes de typographie. A l'aide de ces rectifications, et sous un format plus commode, l'œuvre de M. Walckenaer ne peut manquer d'obtenir un bon

[1] *Notice hist. sur la vie et les ouvrages de M. le baron Walckenaer*, lue dans la séance annuelle du 12 nov. 1852

accueil des amis des lettres classiques. Ils reconnaîtront que le spirituel et laborieux secrétaire de l'Académie des inscriptions n'a pas fait moins pour Horace que les maîtres de la philologie latine qui en Allemagne, en Angleterre, en France, en Italie, ont concouru à la parfaite exactitude et à l'intelligence raisonnée du texte ; qu'il est bien de cette famille de savants qui remonte à Varius, à Tibulle, à Pollion, à Valgius, qui s'est perpétuée dans les Bentley, les Meinecke, les Fea, les Orelli ; et que nous pouvons, à juste titre, signaler M. Walckenaer à la reconnaissance publique comme un des plus dignes exécuteurs testamentaires de Mécène, léguant à l'empereur Auguste, ou plutôt à la postérité, les œuvres et la mémoire de son cher Horace : *Horatii Flacci, ut mei, memor esto*[1].

[1] Suétone, *Vita Horatii*.

HISTOIRE

DE

LA VIE ET DES POÉSIES

D'HORACE.

LIVRE PREMIER.

De l'an 689 à l'an 710.

I.

La défaite de Brutus et de Cassius [1] et plus encore leur mort avaient ôté tout espoir aux partisans du sénat et de l'ancienne constitution romaine. Qui pouvait, en effet, penser à faire revivre les lois et la liberté lorsque de tels chefs avaient mieux aimé mourir de leurs propres mains que de prolonger inutilement une lutte sanglante?

II.

Ainsi en jugea Valérius Messala [2] : jeune encore, il s'était acquis une réputation comme orateur et comme guerrier. Dès le début de la guerre civile il n'avait pas hésité à se ranger du parti de Brutus, dont il admirait les vertus et le grand caractère; et celui-ci lui avait confié le commandement de ses meilleures troupes. Après la déroute de l'armée républicaine, Messala, qui s'était battu avec un courage héroïque, se montra

[1] A Philippes en Macédoine, l'an de Rome 712. — [2] Voy. ci-après, liv. VIII, § I.

aussi prudent qu'habile. Il réunit à ses aigles les débris de l'armée vaincue, et il sut ménager avec les vainqueurs un accommodement honorable pour lui et pour tous ses compagnons d'armes.

Mais plusieurs avaient fui pour se dérober à la mort : un d'eux, tribun des soldats, commandant d'une légion, jeta son bouclier, son angusticlave et son anneau, ornements de sa dignité militaire, et échappa ainsi plus sûrement à ceux qui le poursuivaient.

Ce tribun était un jeune homme de vingt-trois ans, à taille courte et ramassée, au teint frais et coloré, avec des cheveux noirs, très-avancés sur le front; ses traits étaient fins et gracieux; ses yeux grands et ouverts, mais bordés de rouge et trahissant un état maladif des paupières [1].

III.

Ce jeune homme, alors inconnu au monde et peut-être à lui-même, fut depuis cet auteur qui, de tous ceux qui ont écrit, a resserré dans le plus petit nombre de vers le plus de pensées, de sentiments et d'images; poëte par l'orgueil aussi bien que par le talent, il a prédit à sa muse l'admiration des siècles futurs [2], et il n'a pas prédit en vain. Pourtant il semble n'avoir composé que pour céder aux exigences et aux circonstances du moment, que pour ses amis, ses maîtresses, ses bienfaiteurs et lui-même. Aussi ne peut-on bien comprendre ses poésies sans rechercher les événements publics ou particuliers qui les lui ont inspirées, sans prendre la peine de s'enquérir pour qui ou contre qui il a tour à tour employé l'éloge ou la satire, la louange ou le sarcasme. Si on ne connaît pas le siècle d'Auguste, on n'explique point Horace. Dans les ou-

[1] Horace, *Sat.* I, 6, 48; *Epist.* I, 20, 23-27. Visconti, *Iconographie romaine*, t. I, p. 284, pl. 13, fig. 2 et 3 de l'atlas. — [2] Horace, *Carm.* II, 20; III, 30.

vrages de ce poëte ressortent, sous de vives couleurs, la grandeur et la gloire, les ridicules et les vices de ce siècle mémorable.

IV.

(An de Rome 689. Av. J.-C. 65. Age d'Horace I.)

Les Grecs avaient coutume de compter les années d'après le retour régulier de la célébration des jeux olympiques, époques de fêtes nationales, où la poésie et les arts immortalisaient par des chefs-d'œuvre ceux qui avaient remporté la victoire. Les Romains faisaient usage, pour le même objet, des noms de ceux qui, tous les ans, parvenaient à ces magistratures auxquelles était attaché le commandement des armées, et qui leur retraçaient le souvenir des peuples qu'ils avaient vaincus, l'entrée dans Rome de rois enchaînés et traînés à la suite des chars du triomphateur. C'est en se conformant à cet usage qu'Horace nous apprend qu'un jour il déboucha une amphore de vin marquée du nom de L. Manlius, sous le consulat duquel il était né, et qu'ailleurs il nous dit qu'il comptait quarante-quatre ans au mois de décembre de l'année où Lollius fut consul avec Lépide. Ces indications, données par Horace lui-même, nous apprennent qu'il est né dans le mois de décembre de l'an 689 de la fondation de Rome, soixante-cinq ans avant l'ère chrétienne[1]. Suétone, qui a écrit une courte vie d'Horace, non-seulement confirme cette date, mais nous apprend encore le jour précis de la naissance de notre poëte : ce fut le sixième des ides, c'est-à-dire le 8 de décembre[2].

V.

Horace naquit à *Venusia*[3], ville antique sur les confins de l'Apulie et de la Lucanie. Située sur le penchant occidental d'un

[1] Horace, *Carm.* III, 21, 1; *Epod.* XIII, 6; *Epist.* I, 20, 27. — [2] Cf. Suétone, *Horatii vita*, édit. de Richter, 1830, p. 131. — [3] Aujourd'hui, *Venosa*.

riant coteau [1], dans un pays riche et fertile, entouré de montagnes dont elle commandait les passages, cette ville occupait une position qui ne pouvait être négligée par un peuple guerrier tel qu'étaient les Romains. Aussi, après l'avoir enlevée aux Samnites, ils y envoyèrent une nombreuse colonie, et y firent passer une des branches de la voie Appienne [2]. La Vénouse moderne, dans la province de Basilicate, quoiqu'elle ne frappe plus de monnaie marquée au coin de Jupiter Fulminant [3], a, malgré sa faible population, conservé quelque chose de plus que son nom et sa position antique, puisqu'elle est le siége d'un évêché. La magnificence des mausolées des ducs de Normandie qui ornent cette ville et les autres monuments qu'y a élevés la piété des chrétiens attestent que la république Vénusine a joui, dans le moyen âge, de plus de prospérité encore que la colonie romaine [4].

C'est dans ce canton reculé et toujours peu fréquenté de la belle Italie qu'Horace a passé son enfance; et c'est avec raison que Sidoine Apollinaire et Martial lui ont donné le surnom de Calabrais [5]. Il paraît que, durant ce premier âge, il s'éloigna peu de sa ville natale. Tous les lieux que sa mémoire reconnaissante a signalés comme un but à ses excursions enfantines se trouvent dans un rayon de dix à douze milles autour de Vénusie : c'est le sommet volcanique du majestueux *Vultur*, le mont Volture des modernes [6]; c'est la petite ville de *Ferentum*, nommée actuellement Forenza; ce sont les champs fer-

[1] Lupoli, *Iter Venusinum*, 1793, in-4°, p. 187. — [2] Velléius, I, 14. Pline, *Hist. nat.*, III, 3. Strabon, *Geogr.*, V, p. 385. Denys d'Hal. I, 14. Horace, *Carm.* III, 4, 8; *Sat.*, II, I, 34. — [3] Sestini, *Monet. veter.*, p. 5. Cimaglia, *Antiquit. Venus.*, Neapol., 1747, in-4°. Keppel-Craven's *Excursions in the Abruzzi*, 1838, in-8°, t. 2, p. 273. — [4] Lupoli, *Iter Venusinum*, 1793, in-4°, p. 187, 235, 238, 240, 258, 266. Andrea Lombardi, *Topografia delle antiche città dell' odierna Basilicata*, dans l'*Institut archéologique* pour 1833, n° VI, t. I, p. 206 et 207. — [5] Martial, VIII, 18, 5. — [6] Cf. la feuille 15 de la *Grande Carte de Naples* de Zannoni. Tatta, *Lett. sul Vulture*, cité par Cramer, *ancient Italy*, t. 2, p. 290.

tiles qui l'entourent, les bois délicieux de *Bantia*, qui forment encore ceux de l'abbaye de Banzi, construite sur l'emplacement de la ville antique; c'est, enfin, *Acherontia*, Acerenza [1], située comme un nid d'aigle sur le sommet d'un mont presque inaccessible. Encore aujourd'hui des chemins faciles partent de Vénouse comme d'un centre, et rayonnent vers tous les endroits qu'Horace a désignés. Mais c'était la grande route ou la voie Appienne qui, de *Venusia*, conduisait au bourg connu dans le moyen âge sous le nom de *Bandusium*, nom que celui de Saint-Gervais et ensuite celui de Palazzo ont fait successivement disparaître. C'est là que les patientes recherches d'un antiquaire ont retrouvé les traces de tous les travestissements successifs qu'a éprouvés la source de *Bandusie*, si chère à notre poëte [2].

Le rapide et bruyant *Aufidus*, l'Ofanto des modernes, cerne en quelque sorte, par son cours, la contrée où se trouve Vénusie. D'après Horace, il semblerait que cette rivière coulait près de sa ville natale : elle en est, au contraire, éloignée de sept ou huit milles; mais deux ruisseaux qui prennent leur cours près de Vénouse et se précipitent dans un des affluents de l'Ofanto, ont été considérés par le poëte comme des sources de la rivière principale [3].

VI.

Cette époque de la naissance d'Horace et des années de son enfance est celle où l'on vit s'achever

> Ce long enfantement de la grandeur romaine [4].

[1] Capmartin de Chaupy, *Découverte de la maison d'Horace*, t. III, p. 518. Voy. ci-après, liv. XI, § 19. — [2] Voy. Lombardi, *Saggio sulla topographia delle antiche città della Basilicata*, Instit. archéol., 1833, t. I, p. 212. — [3] Voy. les feuilles 15 et 16 de la *Grande Carte de Naples* de Zannoni. Horace, *Carm.* III, 30, 10; IV, 9, 2; IV, 14, 25; *Sat.* I, 1, 58. Virgile, *Æn.* XI, 205. Silius Italicus, X, 320. Strabon, VI, p. 283. Pline, *Hist. nat.*, II, 11. Pomp. Méla, II, 4. — [4] Virgile, *Æn.* I, 33, trad. de l'abbé Delille.

Ce fut alors que Lucullus et Pompée abattirent en Orient la puissance de Mithridate ; que Jules César mit fin, après sept ans de guerre, à la crainte que les Gaulois inspiraient encore. Les Romains n'eurent plus aucun peuple à redouter ; partout avaient triomphé leur politique et leurs armes. La victoire, en centralisant dans Rome cette énorme puissance, y exalta les passions, surtout celles qui servent à satisfaire toutes les autres, l'amour du pouvoir, qui veut tout dominer, l'amour des richesses, qui veut tout posséder. Ces sénateurs qui, trois ou quatre siècles avant cette époque, n'étaient que les notables d'une ville guerrière, occupés du soin de diriger les efforts de leurs concitoyens pour maintenir leur indépendance contre leurs belliqueux voisins, devinrent les maîtres et les arbitres des nations. Ils comptaient les villes les plus florissantes et les rois les plus orgueilleux au nombre de leurs vassaux et de leurs clients. Alors les généraux de la république furent tentés de s'attribuer les fruits des victoires qui étaient le prix de leur habileté et de leurs périls. Les lois qui les forçaient, après tant et de si grands triomphes, à déposer les faisceaux et à rentrer dans les rangs des citoyens leur parurent pesantes et injustes : ils ne songèrent plus qu'à les transgresser ou à les braver. De là les déchirements et les guerres civiles, les horribles proscriptions de Marius et de Sylla, l'ignoble conspiration de Catilina. Les vastes champs de gloire que s'étaient ouverts les armes romaines en Orient et en Occident, les grands hommes que Rome enfanta encore à cette époque, comme par un dernier effort, retardèrent l'effet des causes qui tendaient à anéantir l'ancienne constitution ; mais ces causes, subsistant toujours, devaient, lorsqu'elles ne seraient plus comprimées ou balancées par d'autres, réagir avec une violence toujours croissante, et tout entraîner avec elles.

VII.

Ce fut aussi durant cette même époque que les sciences, les lettres et les arts de la Grèce et de l'Orient, qui s'étaient introduits dans Rome guerrière avec les richesses que l'on y avait conquises, commencèrent à jeter un grand éclat. L'éloquence, étant un besoin attaché à la forme du gouvernement, une arme pour l'attaque, un bouclier pour la défense, fut la première à se perfectionner. Les sciences, qui contribuaient au progrès de l'agriculture et de l'art de la guerre, ces deux sources principales de richesses parmi les Romains, furent cultivées avec ardeur. Les hautes spéculations de la philosophie, que les Grecs semblaient avoir considérée sous toutes ses faces, eurent un attrait particulier pour ces fermes esprits et ces âmes héroïques. Cette langue grave, énergique et concise, que les débats du Forum et du Sénat avaient si bien façonnée, s'éleva jusqu'à la hauteur de la plus riche poésie, lorsqu'elle eut rencontré dans Lucrèce un génie assez vigoureux pour prêter le secours de ses sublimes accords aux plus grands objets qui puissent occuper la pensée humaine : l'origine du monde, la cause première, les phénomènes de la nature, le principe du bien et du mal, la destinée de l'homme sur la terre. Cicéron, dans sa prose harmonieuse, élégante et claire, avait mis à la portée de tous les doctrines des différentes sectes philosophiques que la Grèce avait vues naître. Plaute, par la réjouissante variété de ses nombreuses comédies, montra combien la langue latine se prêtait facilement aux tours vifs, expressifs et pittoresques d'un dialogue étincelant d'esprit et de verve ; et Térence, dans le même genre de composition, fit voir ce que peuvent, pour la perfection du langage et les charmes de toute œuvre littéraire, le goût, la grâce et le naturel. Lucilius n'avait produit dans la satire que des essais imparfaits ; mais Catulle, qui écrivait lorsque Horace, encore enfant, poursuivait le cours de ses études, prouva, dans des pièces courtes et achevées, ou dans des essais

de poëmes incomplets, tout ce que la muse latine possédait de ressources pour exprimer avec une énergique concision l'indignation, le mépris ou la haine ; de finesse et de souplesse pour faire parler l'amour ou la volupté; de grandeur, d'harmonie et de pathétique dans la peinture des passions tragiques et des personnages héroïques ou divins.

VIII.

Ce jeune tribun des soldats qui avait fui les champs de Philippes et renoncé pour toujours à la gloire, aux fatigues et aux horreurs de la guerre, pour s'adonner sans partage au culte des Muses, n'était pas destiné, par sa naissance, à obtenir l'honneur d'un commandement militaire. Son père était un affranchi tellement obscur que son nom même est resté inconnu. Il est probable qu'il se nommait Flaccus Horatius, car des trois noms que portait notre poëte, Quintus Horatius Flaccus [1], le premier, *Quintus*, selon l'usage des Romains, était le prénom, c'est-à-dire le nom désignant l'individu ; le second, *Horatius*, devait représenter le nom de famille ou de race ; mais, comme un affranchi n'avait de famille que celle de son patron, il est probable qu'*Horatius* était le nom du Romain auquel le père de notre poëte appartint comme esclave. Le nom de *Flaccus* aura été imposé à cet esclave comme une sorte de sobriquet, et, après son affranchissement, ce même nom devint le surnom de son fils [2].

[1] Horace, *Carm.* IV, 6, 44 ; *Epod.* XV, 12 ; *Sat.* II, 6, 37 ; II, I, 18 ; *Epist.* I, 14, 51. — [2] Lupoli, *Iter Venusinum,* 1793, in-4°, p. 315, 326, 341, 343 et 354. Dans les inscriptions antiques trouvées à Venosa, il y en a treize qui portent le nom de la tribu *Horatia*, comme celle à laquelle appartenaient les habitants de la ville, apulienne. Le père d'Horace était très-probablement un affranchi de cette ville, à laquelle il avait appartenu en qualité de *servus publicus*. Après avoir reçu la liberté, il prit le nom d'Horatius, du nom même de la tribu qui le patronnait, suivant l'antique usage. Voir Grotefend, *Revue archéologique* du 15 mai 1844 ; et Noël des Vergers, *Étude biographique sur Horace*, Paris, 1855, p. 7.

IX.

(An de Rome 696. Av. J.-C. 58. Age d'Horace 7.)

Catulle était d'une famille ancienne et considérée; son père était l'ami de Jules César. Virgile, qui vit le jour cinq ans avant Horace, était le fils d'un cultivateur, citoyen romain. Tibulle, Properce, Ovide, qui naquirent lorsque Horace étudiait à Athènes ou servait dans l'armée de Brutus, étaient tous trois chevaliers romains. Ainsi aucun poëte célèbre de ce siècle n'est sorti d'une condition aussi humble que celui dont nous écrivons la vie, et cependant aucun ne s'est plus félicité du bonheur de sa naissance, et n'eut de plus justes motifs pour s'en féliciter.

Le philosophe qui, de nos jours, a retracé avec le plus d'éloquence les devoirs des parents dans l'éducation de leurs enfants abandonna les siens à la charité publique. Tous ces devoirs, si biens définis par l'écrivain français, l'affranchi qui fut le père du poëte de Vénusie les a remplis en consacrant sa vie, sa fortune, les fruits de son labeur à l'éducation de son fils; il n'a légué aucun écrit à la postérité, mais la postérité lui doit Horace.

X.

Il y avait à Vénusie un certain Flavius qui tenait école et enseignait à lire, à écrire et à compter aux enfants des habitants les plus notables de la ville et des environs; mais le père d'Horace ne put se contenter pour son fils d'une instruction aussi vulgaire, et qui cependant était bien au-dessus de sa condition. Il n'hésita pas, dès que ce fils eut passé la première enfance, à se transporter avec lui à Rome pour y trouver des moyens d'enseignements plus étendus et plus forts. Sa petite fortune ne pouvant suffire aux dépenses qui devenaient nécessaires pour recueillir tous les avantages de ce nouveau séjour, il se procura

une charge d'huissier aux ventes publiques[1], de la nature de celles des commissaires-priseurs en France. Les profits assez considérables qu'il en retira lui permirent de faire pour son fils tous les frais d'une éducation semblable à celle que l'on donnait aux enfants des plus grands et des plus riches personnages. Pour atteindre son but, ce tendre père ne s'en tint pas à des sacrifices d'argent. Malgré les occupations de sa profession, il s'assujettit à remplir près de son fils les fonctions de précepteur. Tant que durèrent pour lui les premières années du jeune âge, pendant lesquelles les penchants naissent et se développent, sans que la réflexion et l'expérience aient appris à les diriger, le père d'Horace ne le quitta point, ne le perdit pas un seul instant de vue. Les motifs d'une telle surveillance la rendaient pénible et difficile : telle était dès lors la corruption des mœurs romaines que l'innocence des jeunes gens avait besoin d'être gardée avec la même vigilance et protégée avec le même soin que la pudeur des vierges.

Parmi les modernes, deux écrivains célèbres ont, avec beaucoup d'énergie, transmis à la postérité leur vive reconnaissance pour les auteurs de leurs jours : ce sont Montaigne et Pope ; mais ils devaient à leurs parents noblesse, rang et fortune, et leur vanité a eu soin de nous en instruire. Horace avait à nous apprendre que son père était né esclave, que lui-même n'était que le fils d'un affranchi ; et voici comment s'exprimait, au sujet de cet affranchi, l'ex-tribun militaire, l'ami de Pollion, de Mécène et des plus grands personnages de Rome, celui que le tout-puissant Auguste eût désiré, alors, avoir pour secrétaire intime, et qui se refusait à ses instances :

« (*Sat.* 1, 6, 45-100.) Revenons à moi, qui suis le fils d'un affranchi et que tous déchirent, parce qu'aujourd'hui j'ai l'honneur de m'asseoir à votre table, Mécène, et qu'autrefois, tri-

[1] Suétone, *Vita Horatii*, édit. de Richter, p. 2. Ch. Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. I, p. 48 et 68, note 2, et t. II, p. 63.

bun, je commandais une légion romaine... Quel bonheur pour moi d'avoir pu vous plaire, à vous qui savez si bien discerner l'honnête homme du vil coquin, et qui mesurez le mérite non sur le vain prestige de la naissance, mais sur la noblesse des sentiments ! Pourtant, sachez-le bien, si à quelques défauts près, qui ne sont que des taches sur un beau corps, mon naturel est vertueux, mes inclinations droites, mon âme innocente et pure (qu'on me passe pour cette fois les louanges que je me donne); si avec raison on ne peut rien me reprocher de bas, rien de sordide, rien de honteux ; si enfin je suis cher à mes amis, c'est à mon excellent père que je le dois. Lui, propriétaire d'un très-petit domaine, il ne voulut pas m'envoyer à l'école de Flavius, où des enfants, nés d'honorables centurions, se rendaient, cassette et tableau suspendus au bras gauche, payant à huit ides de chaque année le modique salaire des leçons [1]. Il me conduisit à Rome pour que j'y reçusse l'éducation réservée aux fils des chevaliers et des sénateurs. A mes habits, aux esclaves qui me suivaient, en traversant la ville, on eût cru qu'un riche patrimoine fournissait à tant de dépenses. Mon père fit plus, il fut pour moi un gouverneur vigilant, incorruptible ; il ne me perdait point de vue, m'accompagnait chez mes professeurs ; et non-seulement il sut me garantir de toute action capable de flétrir en moi la première fleur de la vertu, mais le soupçon même du vice n'approcha jamais de moi. Il ne craignit pas qu'on lui reprochât un jour de n'avoir fait tant de dépenses que pour que je fusse un crieur public, ou ce qu'il avait été lui-même, un collecteur d'impôts à fai-

[1] On s'est fort divisé sur le sens à donner à ce passage. Voy. une dissertation spéciale de Frid. Hermann, *Disputatio de loco Horatii Serm.* I, 6, 74 ; Marburgi, 1838, in-4°. Suivant M. Dübner, *loculi*, c'est une petite cassette qui renfermait les *styles* à écrire, et les petites pierres, *calculi*, qui servaient au calcul ; *tabula*, c'est un tableau pour écrire et compter ; *idibus octonis*, à huit ides, et non à douze, montre qu'il y avait quatre mois de vacances ; *æra*, c'est le prix modique de l'écolage. Ces fiers centurions envoyaient donc leurs enfants simplement à l'école municipale.

bles appointements. Si tel avait été le résultat de ses soins, je ne m'en serais pas plaint; mais puisqu'il en a été autrement, il a droit à plus de louanges et je lui dois plus de reconnaissance. Comment pourrais-je donc ne pas me féliciter d'avoir eu un tel père? comment, ainsi que tant d'autres, me défendrais-je en disant que, si je ne suis pas né de parents illustres, ce n'est pas ma faute? Mes sentiments sont tout autres et me dictent un autre langage. Oui, je le déclare, si la nature nous reprenait les années qui se sont écoulées depuis notre naissance, et que chacun, selon les caprices de son orgueil, fût libre de se choisir d'autres parents que ceux qu'il avait, je laisserais le vulgaire s'emparer des noms illustres qui ont brillé au milieu des faisceaux et dans les chaises curules; et moi, dussé-je passer aux yeux de tous pour un insensé, je resterais satisfait des parents que m'avait accordés la bonté des dieux »

XI.

(An de Rome 699. Av. J.-C. 55. Age d'Horace 10.)

Le père d'Horace plaça son fils sous la férule du plus sévère et du plus célèbre professeur de belles-lettres qu'il y eût à Rome à cette époque. Il se nommait Pupillus Orbilius; il était né à Bénévent. Dès le jeune âge, privé de ses parents, qui périrent probablement dans les proscriptions, il fut dépouillé de ses biens par ceux qui avaient causé leur mort, et forcé de se faire appariteur ou huissier des magistrats subalternes de son pays. Quand il eut atteint l'âge du service militaire, il entra dans la cavalerie, et fit la guerre de Macédoine; il y parvint au grade de *corniculaire* ou brigadier. Mais dès qu'il eut achevé dans la milice le temps prescrit par les lois, il quitta le service pour s'adonner à l'étude des lettres, vers laquelle ses goûts l'avaient toujours entraîné. Il retourna dans sa patrie, et s'y livra pendant longtemps à l'enseignement de la jeunesse.

Ses succès en ce genre lui firent penser, mais un peu tard, qu'il obtiendrait, par son séjour dans la capitale du monde romain, de plus grands avantages de l'exercice de ses talents. Orbilius avait cinquante ans lorsqu'il se transporta à Rome, sous le mémorable consulat de Cicéron. L'habile professeur ne fut pas trompé dans ses espérances : il eut à Rome une grande vogue, et ses leçons furent suivies par tout ce qu'il y avait de plus illustre ; mais, âpre et mordant [1], ne craignant pas de choquer les hommes puissants, il eut beaucoup d'auditeurs et peu d'amis ; il obtint de la célébrité, et ne parvint pas à la fortune. Il avait publié un livre, *le souffre-douleur* [2], où il faisait ressortir les torts que causaient aux professeurs la négligence et les prétentions des parents. Il s'élevait en toute occasion, avec juste raison, contre les sophistes qui avilissaient la profession des lettres, en faisant métier de discourir et de disputer entre eux sur tous les sujets, et qui se glorifiaient de soutenir également bien les propositions les plus contraires. Orbilius vécut et mourut pauvre, mais il vécut cent ans. Dans ses derniers jours seulement il perdit entièrement la mémoire. Ses concitoyens le négligèrent pendant sa vie et l'honorèrent après sa mort. Ils lui érigèrent une statue en marbre blanc, que l'on voyait encore du temps de Suétone sur la place de Bénévent. Le sculpteur avait représenté Orbilius assis, revêtu du pallium ou du grand manteau qui, chez les Grecs, remplaçait la toge des Romains, avec deux écritoires à ses côtés. Orbilius était dur envers ses élèves : Horace, qui peut-être avait souvent éprouvé ses rigueurs, lui donne l'épithète de *plagosus*, frappeur ; et un autre poëte de cette époque, qui suivit ses leçons, nous apprend qu'il corrigeait ses disciples avec une férule et un martinet en lanières de cuir [3].

[1] Macrobe, *Saturn.* lib. II, c. 6. — [2] Περιαλγής, et non *perialogos* des édit. de Suétone. — [3] Suétone, *De illustribus grammaticis*, 9.

XII.

(An de Rome 704. Av. J.-C. 50. Age d'Horace 15.)

Tel fut le maître d'Horace. Il apprit sous lui à connaître la littérature grecque et l'ancienne littérature latine. Tous les vieux comiques latins paraissent être entrés dans le cours d'étude qu'Orbilius faisait suivre à ses élèves, ce qui explique pourquoi la satire fut le premier genre de composition qui exerça le génie naissant de notre poëte. Livius Andronicus, antérieur de près de trois siècles, était un des auteurs qu'Orbilius dictait le plus volontiers dans ses classes; mais le petit nombre de beaux vers que l'on rencontrait de temps à autre dans ses ouvrages ne dédommageait que faiblement le jeune Horace de la difficulté qu'il éprouvait à bien comprendre son langage suranné et de l'ennui que lui causait sa poésie lâche et verbeuse [1]. Nævius, quoiqu'un peu plus moderne, qu'on admirait sur parole et qu'on lisait peu, ne lui plaisait pas davantage [2]. Il avoue qu'il trouvait plus de profit dans la lecture d'Ennius. On sait que ce poëte croyait à la métempsycose, et qu'il aimait à se persuader que l'âme d'Homère était passée dans son corps; mais, dit malignement Horace, Ennius n'a pas réussi à prouver par ses ouvrages la réalité de ses rêves pythagoriciens [3]. Pacuvius [4] l'érudit, Accius [5] le profond penseur, Afranius [6] le Ménandre des Romains, Plaute si fécond et si comique, Cæcilius si remarquable par l'énergie de son style, Térence par son élégance furent les poëtes dramatiques qu'Horace étudia dans sa jeunesse et dont il put voir représenter les pièces à Rome pendant qu'il suivait les leçons d'Orbilius. Mais aussitôt que, sous cet habile maître, le jeune Horace eut acquis une connaissance suffisante de la langue grec-

[1] Horace, *Epist.* II, 1, 62. — [2] Ibid., 53. — [3] Horace, *Sat.*, I, 10, 54; *Epist.* I, 19, 7; II, 1, 50, et 3, 55. — [4] Horace, *Epist.* II, 1, 56. — [5] Ibid., 56. — [6] Ibid., 57.

que et qu'il eut lu Homère, il comprit combien la littérature romaine de son temps était inférieure à celle des Grecs; il devint l'admirateur passionné et le disciple exclusif des grands écrivains de la Grèce. A Rome, comme à Athènes, c'est par les livres d'Homère que l'on commençait les études de la jeunesse. Horace, toute sa vie, se plut à relire les œuvres de ce prince des poëtes. Morale, politique, poésie, il y trouvait tout[1]; et quoique la nature de son génie n'eût avec le chantre d'Achille d'autre point de contact que cette faculté qui fait les poëtes, une imagination vive et forte, il croyait lui être redevable de ses plus belles inspirations. Horace se complut surtout dans la lecture des auteurs dramatiques de la Grèce, dont les comiques romains les plus renommés n'étaient que des imitateurs et souvent même de simples traducteurs. Ménandre[2], le chef de la nouvelle comédie grecque, le charma comme le plus grand peintre de mœurs, comme celui qui saisissait avec le plus de sagacité tous les travers de l'esprit, toutes les infirmités du cœur, tous les ridicules du caractère. Mais notre poëte ne négligea pas non plus l'étude des vieux comiques de la Grèce, d'Eupolis, de Cratinus et d'Aristophane[3]. Ce n'était pas seulement dans la poésie épique et dans les compositions théâtrales que les Grecs offraient des modèles à suivre, c'était encore dans leurs poésies lyriques, dont Catulle seul s'était inspiré pour tenter quelques imitations. Pindare, Alcée, Sapho, Stésichore, Anacréon offraient dans leurs compositions des exemples si nombreux et si heureux d'audace dans la pensée, de hardiesse dans le style, tant d'enthousiasme, de chaleur et d'harmonie que le jeune Horace en fut charmé bien avant qu'il osât concevoir l'espoir de donner, en ce genre, dans sa propre langue, une rivale à la muse des Grecs[4].

[1] Horace, *Carm.* IV, 9, 6; *Epist.* I, 19, 6; II, 3, 74. — [2] Horace, *Sat.* II, 3, 11; *Epist.* II, 1, 57. — [3] Horace, *Sat.* I, 4, 1; *Epist.* I, 19, 1. — [4] Horace, *Carm.* I, 17, 18; 32, 5; II, 13, 24; IV, 9, 5; *Epod.* XIV, 10; *Epist.* I, 10, 34; 19, 29; II, 2, 99.

XIII.

(An de Rome 705. Av. J.-C. 49. Age d'Horace 16.)

A quinze ou seize ans un jeune Romain était ordinairement revêtu de la toge virile, mais quelquefois il la prenait beaucoup plus tard. C'était au père à décider si sa raison était assez mûre pour ce changement de costume [1]. C'était dans la vie d'un Romain une époque remarquable que la prise de ce vêtement. Elle était accompagnée de cérémonies particulières propres à frapper l'imagination; aussi la réservait-on pour le jour des *liberalia* ou des fêtes de Bacchus. On annonçait alors au jeune homme qu'il n'aurait plus, pour se régir, l'appui et les conseils de ceux qui avaient conduit son enfance, mais qu'il lui faudrait désormais se diriger lui-même et répondre de ses propres actions. Deux amis, après une longue absence, se rappelaient avec attendrissement le jour où ensemble ils avaient quitté la toge prétexte bordée de pourpre pour revêtir la toge entièrement blanche, la toge pure, la toge libre, la toge virile, qui les affranchissait de la dépendance de leurs maîtres et de leurs gouverneurs [2].

XIV.

Mais l'éducation du jeune homme n'était pas terminée lorsqu'il avait cessé d'être sous la puissance d'un pédagogue. On pourrait dire qu'au contraire elle commençait alors, comme, parmi nous, pour nos jeunes élèves commencent, au sortir du collége, les études spéciales qui doivent les rendre propres à la carrière qu'ils espèrent parcourir un jour. Le monde extérieur

[1] Voy. Tacite, *Ann.* XII, 41. Cicéron, *Pro Sextio*, 69. Ovide, *Fast.* III, 771-777. Suétone, *Caligula*, 10. Perse, *Sat.* V, 30. Boettiger, *De originibus tirocinii apud Romanos*, dans les *Opuscula*, p. 207. — [2] Horace, *Carm.* I, 36, 9. Donat, *Vita Virgilii*, 2. Suétone, *August.* 8; *Galba*, 4. Ovide, *Fast.* III, 71 et 75; *Trist.* IV, 18, 28. Perse, *Sat.* v, 30.

n'existe presque pas pour l'enfant absorbé tout entier par les affections, les besoins, les jeux et les devoirs de son âge; mais il exerce une puissante influence sur l'adolescent. Dans le jeune homme s'éveillent presque à la fois toutes les passions qui agitent le monde; les événements qui en sont les résultats l'animent d'autant plus qu'il ressent en lui-même l'effet des causes qui les ont fait naître. Tout ce qu'il apprend de mémorable est la source d'impressions d'autant plus vives que pour lui tout est neuf, surprenant, inattendu. Ces impressions ne s'effacent pas de sa mémoire, et exercent sur ses pensées, sur son esprit, sur ses jugements un empire d'autant plus fort qu'il n'a pas l'idée de s'en affranchir. C'est là un résultat constant, universel. L'homme est le produit du temps où il a vécu, des objets qui l'entourent, des événements dont il a été acteur ou témoin. Mais cette action puissante des choses externes, cet empire des premières sensations est plus irrésistible sur ceux que l'imagination domine, c'est-à-dire sur les poëtes.

Pour l'intelligence du caractère et des poésies d'Horace il est donc essentiel de rappeler ce qui se passa dans le monde romain pendant les années où il étudiait sous Flavius et sous Orbilius et jusqu'à l'époque où il prit la robe virile, c'est-à-dire depuis l'an 59 jusqu'à l'an 49 avant Jésus-Christ.

Dans cet intervalle de temps César acheva la conquête des Gaules, passa le Rhin, porta les aigles romaines jusque dans cette île sauvage, considérée comme l'extrémité du monde, qu'on nommait *Britannia*. C'est aujourd'hui l'opulente Angleterre. Gabinius osa pénétrer dans les déserts de l'Arabie, et y soumit les Nabathéens. La défaite de Crassus chez les Parthes apprit aux Romains qu'aux extrémités de l'Orient ils avaient des ennemis redoutables et encore indomptés, mais en même temps trop éloignés pour qu'ils pussent menacer l'existence de leur vaste empire. Les grands citoyens qui en avaient ainsi étendu les limites et qui en faisaient la gloire purent se livrer, sans rien craindre du dehors, aux espérances

de leur coupable ambition; et la guerre civile commença. La défaite de Pompée et sa fin tragique, la résistance vigoureuse de son parti ou plutôt de celui du sénat qui lui survécut, auquel son rival, devenu l'amant insensé de Cléopâtre, donna le temps de préparer ses ressources, la mort héroïque de Caton, la victoire de Munda, la dictature de César, la magnificence de ses triomphes, tels sont les grands événements dont Horace fut témoin dans sa jeunesse.

Durant ce temps aussi, un poëte qui n'a point encore été égalé dans l'art de revêtir d'une poésie magnifique les hautes spéculations de la philosophie, Lucrèce, perdit la raison par l'effet d'un philtre que lui fit prendre la jalouse fureur de sa femme ou de sa maîtresse, et se donna la mort. L'éditeur de son poëme, *De Natura rerum*, fut, dit-on, Cicéron lui-même, poëte aussi et orateur. Celui-ci, dans le cours de ces dix années, prononça plusieurs de ses plus éloquents plaidoyers [1]; et, ce qui était le plus important pour l'éducation de la jeunesse romaine, il publia les traités qui popularisaient chez ses compatriotes la science et les doctrines philosophiques des Grecs.

XV.

(An de Rome 707. Av. J. C. 47. Age d'Horace 18.)

De toutes les jouissances qui ont été accordées à l'homme durant le court espace de sa vie, les plus pures, les plus vives peut-être, mais bien certainement les plus durables, sont les jouissances de l'intelligence. Pourtant telle est l'infirmité de notre nature que, quelque dégagées qu'elles paraissent du matériel de nos organes et des vicissitudes de nos sens, elles en subissent l'empire. Dans l'âge avancé on les accepte plus qu'on ne les poursuit, comme une distraction aux ennuis ou aux peines qui nous attendent au déclin de la vie. Il n'en est pas

[1] Pour Sextius, pour Gabinius, pour Marcellus, pour Ligarius.

ainsi dans la jeunesse : quand le sang circule avec plus de rapidité et de chaleur, quand le cœur palpite par une plus prompte et plus énergique sympathie, alors l'exercice de la pensée nous procure de telles délices que les génies qui ont éclairé le monde ou l'ont charmé par leurs talents ne sont pas seulement pour nous les objets d'une admiration raisonnée, mais ceux d'un culte d'enthousiasme et d'amour. C'est alors aussi que, par ce penchant qui nous entraîne à communiquer nos idées, nos désirs, nos sentiments, nous recherchons ceux qui ont les mêmes goûts, les mêmes préférences, les mêmes préoccupations, et que souvent l'amitié nous étreint par des liens durables.

Horace eut ce bonheur que, tandis qu'il achevait ses études sous Orbilius, deux jeunes gens avec lesquels il se lia suivaient en même temps à Rome les leçons d'un philosophe épicurien nommé Syronus. Tous deux devinrent ses amis, ses amis de toute la vie ; tous deux étaient de quelques années plus âgés que lui, et avaient les mêmes inclinations pour les lettres et la poésie ; tous deux, ainsi que lui, devaient briller sur les plus hauts sommets du Parnasse latin. L'un, Lucius Varius, chéri de Catulle vieillissant, avait peut-être déjà composé cette célèbre tragédie que Quintilien compare aux plus belles pièces des Sophocle et des Euripide ; l'autre était un jeune homme âgé de vingt-deux ans, qui n'avait encore produit que quelques petites pièces badines [1] et de peu de valeur : ce jeune homme, c'était Virgile.

XVI.

Le plan d'études, chez les Romains, était le même que chez les Grecs ; on commençait par la poésie, on passait ensuite à la philosophie, puis après à la rhétorique, et on terminait par

[1] Virgile, *Eclog.* IX, 35. Servius, *ad Vigilii Eclogam* VI, 13. Pline le Jeune, *Epist.* V, 3. Quintilien, *Inst. orat.* VIII, 3, 17. Weichert, *De Lucii Varii et Cassii Parmensis Vita et carminibus*, 1836, in-8°, p. 21-38.

l'histoire. Ce plan était le résultat nécessaire de la religion et des besoins sociaux de ces anciens peuples [1].

A l'époque où Horace vivait, le polythéisme régnait, avec diverses modifications, sur le monde entier. Le Messie n'avait pas encore appelé le genre humain à participer aux bienfaits d'une meilleure croyance, d'une plus haute et plus sublime sagesse. Lorsque Horace prit la robe virile, un demi-siècle devait s'écouler encore avant la naissance du Sauveur; et quand ce grand événement eut lieu Horace avait, depuis huit ans, terminé sa vie. Les dogmes religieux des Juifs n'étaient que ceux d'un canton très-restreint de l'Asie et d'un peuple inconnu et méprisé; quelques-unes des superstitions grossières qu'ils avaient mêlées aux lois de Moïse commençaient cependant dès lors à pénétrer parmi les esclaves et le bas peuple de Rome [2]; mais cela même ajoutait encore au dédain des classes élevées pour cette race et pour sa religion; on la méprisait, cette religion, parce qu'on l'ignorait, et on l'ignorait parce qu'on la méprisait.

Ainsi les dieux du paganisme avaient encore alors toute leur puissance, et ils vivaient dans toutes les imaginations. Quoique les philosophes eussent affaibli, dans l'esprit des hommes éclairés, les plus grossiers préjugés du polythéisme, cependant tel est l'effet de l'éducation et des premières impressions reçues dans le jeune âge que les plus fortes intelligences, ne pouvant se rendre compte, par des causes physiques, de l'ordre constant, uniforme de l'univers, ne répugnaient pas à admettre, pour chaque phénomène, l'intervention d'un des dieux qui peuplaient l'Olympe.

Ces croyances donnaient aux poëtes une importance et à leurs ouvrages une valeur qu'ils ne peuvent avoir dans nos temps modernes. Les livres d'Homère et d'Hésiode n'étaient pas seulement des poëmes agréables à lire, c'étaient aussi des

[1] Pétrone, *Satyric.*, cap. V, p. 17, édit. de 1781. — [2] Plutarque, *Vie de Cicéron*, trad. d'Amyot, revue par Coray, 1826, in-8°, t. 8, p. 37.

livres révérés, des espèces de livres sacrés. On y trouvait non-seulement l'histoire des hommes, mais aussi celle des dieux. Il y avait donc nécessité, dès qu'on avait inculqué aux jeunes gens les principes du langage et de la grammaire, de leur faire lire Homère, Hésiode et les poëtes qui pouvaient les instruire dans leur religion [1]. Cette religion se prêtait merveilleusement aux allégories et au langage figuré, qui est l'âme et la vie de la poésie. Les poëtes, quelque sujet qu'ils traitassent, faisaient sans cesse intervenir les dieux, et donnaient par là aux préceptes de la morale une force céleste, qui rendait la lecture de leurs écrits la plus utile de toutes pour l'éducation de la jeunesse.

Pourtant les poëtes ne pouvaient offrir des traités raisonnés, méthodiques, complets pour la conduite de la vie, dont cette jeunesse avait aussi besoin. Les philosophes s'étaient chargés de ce soin; et l'étude de leurs doctrines suivait celle des poëtes. Comme ces doctrines différaient par les principes sur lesquels on les appuyait et qu'il y avait différents systèmes de philosophie, le jeune homme, après avoir donné la préférence à celui qui convenait le mieux à ses goûts et à son caractère, passait à la rhétorique ou à l'art oratoire, dont l'emploi était continuel dans les États libres. Cette étude ne pouvait être séparée de l'histoire, dont elle tirait sa substance et ses moyens, et qui lui servait à trouver le but qu'elle devait atteindre.

XVII.

Mais Rome n'offrait pas alors de maîtres assez habiles, assez profonds pour toutes ces hautes connaissances; et les jeunes Romains qui étaient assez riches se rendaient à Athènes pour les acquérir.

D'ailleurs l'étude de la langue grecque était devenue, en quelque sorte, obligatoire pour tout Romain bien élevé. Par

[1] Pline le Jeune, *Epist.* II, 14.

elle on pouvait participer aux richesses d'une littérature bien supérieure à celle des Latins, et elle était la seule langue usitée dans tout l'Orient. Là les hommes les plus savants n'en employaient pas d'autre, ils dédaignaient la langue latine, ou, lorsqu'ils consentaient à l'apprendre, ils ne l'étudiaient que légèrement, et se contentaient d'en acquérir une connaissance imparfaite. Plutarque même, dont l'érudition était si vaste et qui a passé sa vie à Rome, prouve, par plusieurs passages de ses œuvres, qu'il comprenait mal le latin. Tout Romain, au contraire, qui avait des prétentions au savoir et à l'instruction mettait un grand prix à écrire et à parler correctement et avec élégance la langue grecque. Le goût des Romains pour cette langue s'était répandu rapidement, et il était devenu général. Vingt ans s'étaient à peine écoulés depuis que les censeurs Domitius Ahenobarbus et Lucius Licinius, par un acte de sévérité toute romaine, avaient banni de Rome les grammairiens et les philosophes grecs, parce que, suivant eux, ils corrompaient la jeunesse par cet art funeste de l'éloquence et de l'argumentation; cependant Molon de Rhodes, célèbre orateur grec, vint à Rome afin de réclamer, au nom de ses concitoyens, le payement des sommes qu'ils avaient avancées pour la guerre contre Mithridate. Molon ne savait pas parler latin. Le sénat romain lui permit de plaider devant lui sa cause en grec, ce qu'il fit sans le secours d'aucun interprète [1]. Rien ne prouve mieux que la rigueur des censeurs n'avait fait qu'accroître le goût des Romains pour l'éloquence des Grecs, et que, dès cette époque, leur langue était devenue familière aux sénateurs et à tout Romain des classes élevées qui avait complété son éducation.

Mais jamais, quelque savant qu'on puisse se rendre dans la grammaire, dans la syntaxe et l'explication d'une langue qui n'est pas la nôtre, on n'en connaîtra toutes les nuances et les finesses si l'on n'a pas entendu des personnes différentes d'âge,

[1] Valère-Maxime, lib. II, cap. 2, § 3.

de sexe, de condition, de caractère et d'humeur converser entre elles, et exprimer en cette langue, qu'ils ont parlée dès leur enfance, la colère, l'admiration, le dédain, la joie, la tristesse, le désir, l'amour ou l'indifférence; si soi-même on n'a pas pris, dans leur commerce, l'habitude de se servir de cette même langue pour écrire, parler et penser.

Athènes était la ville où l'on parlait le grec avec le plus de pureté et où se trouvait réuni le plus grand nombre de professeurs habiles ; il devenait donc presque indispensable, pour tout Romain qui voulait achever son éducation d'une manière brillante, d'aller séjourner pendant quelque temps dans cette ville.

XVIII.

Sylla avait usé de ménagements envers Athènes, tout en lui faisant souffrir les dévastations inséparables d'un siége et en se montrant rigoureux, même cruel pour quelques-uns de ses citoyens. C'est un Grec, c'est Strabon qui l'affirme, et son témoignage ne saurait être suspect; il ajoute : « Depuis l'époque de Sylla jusqu'à nos jours (c'est-à-dire jusqu'à la fin du siècle d'Auguste), Athènes est restée libre et honorée des Romains [1]. » En effet, plus d'un siècle après Strabon, les plus beaux monuments de la ville de Minerve, le Léocorion, le Théséum, le Lycée, le Portique Pœcile et une quantité de statues et de tableaux, sur lesquels Pausanias nous a donné de longs détails, s'y trouvaient encore intacts [2].

Ainsi Athènes, après avoir perdu, par la conquête qu'en fit Sylla, la faible influence qu'elle exerçait comme puissance politique, conserva le premier rang comme puissance intellectuelle. Tous les Romains avides de s'initier dans les sciences, les lettres et les arts ou de jouir sans distraction des nobles

[1] Strabon, lib. IX, p. 398; t. III, p. 386 de la traduct. franç. Pausanias, I, 20; t. I, p. 135, édit. de Clavier. — [2] Pausanias, I, 2-22; t. I, p. 8-144, édit. de Clavier.

plaisirs qu'ils procurent se rendaient à Athènes, et plusieurs y établissaient leur domicile.

XIX.

On sait combien il aimait à vivre à Athènes, combien il était chéri de ses habitants ce Pomponius qui reçut du long séjour qu'il fit en cette ville le surnom d'Atticus. Sage épicurien dans le sens vrai du mot, jamais il ne laissa échapper une occasion de se procurer une nouvelle jouissance et d'acquérir un nouvel ami [1]. Son compagnon d'études, celui qui était uni avec lui par l'affection la plus intime, qui le surpassait en génie, mais non pas en philosophie pratique et en prévisions politiques, Cicéron, partageait la prédilection d'Atticus pour Athènes et les Athéniens. Les premiers maîtres de Cicéron en poésie, en éloquence furent des Grecs. Ce fut en grec qu'il fit ses premiers essais dans l'art oratoire [2]. A l'âge de vingt-huit ans il entreprit un premier voyage à Athènes; il y rencontra Atticus, et y fut reçu par Antiochus, le plus célèbre des philosophes de l'ancienne école académique; il y vit Phædrus et le vieux Zénon, qui n'avait que le nom du chef des stoïciens, étant philosophe épicurien comme Phædrus; il entendit le célèbre orateur Démétrius de Syrie, et il se fit initier aux mystères d'Éleusis [3]. A l'âge de cinquante-six ans, en 702 de Rome, lorsqu'il se rendit dans son gouvernement, Cicéron passa par Athènes et logea chez le philosophe Aristus, qui était le plus célèbre professeur de l'Académie. Xénon tenait alors le premier rang dans l'école d'Épicure, ainsi que Patron, l'ami d'Atticus. A la prière de l'un et de l'autre, Cicéron intercéda auprès de Mummius, alors exilé pour cause de brigue dans les élections, et il le fit consentir à la révocation de la donation qui lui avait été faite,

[1] Cornélius Népos, *T. Pomponii Attici vita*, cap. 2 et 4. — [2] Middleton, *Life of Cicero*, édit. de 1801, t. I, p. 38 47. — [3] Cicéron, *De finibus*, I. 5; 5, 2; *De natura deor.*, I, 21; *Brutus*, 47; *Tuscul.* I, 13; *De oratore*, 3, 2. Middleton, *Life of Cicero*, t. I, p. 47.

par le conseil de l'Aréopage, d'un terrain où se voyaient encore les ruines de la maison d'Épicure [1]. Au retour de Cilicie, Cicéron, en 703, aborda encore à Athènes. Son prédécesseur dans le gouvernement de Cilicie avait manifesté l'intention de bâtir à ses frais un portique au temple de Cérès à Éleusis; Cicéron se promettait aussi d'en faire construire un pour l'ornement de l'Académie. La guerre civile qui survint empêcha l'exécution de l'un et l'autre projet [2].

XX.

(An de Rome 709. Av. J.-C. 45. Age d'Horace 20.)

Cinq ans après son dernier retour d'Athènes, Cicéron y envoya son fils pour qu'il y terminât son éducation. Il l'avait placé sous la surveillance de deux affranchis qui avaient sa confiance; mais Cratippus, le chef des péripatéticiens, devait diriger ses études. La dépense qu'occasionnait à Cicéron le séjour de son fils à Athènes se montait, par an, de soixante-douze à quatre-vingt mille sesterces, c'est-à-dire à quinze ou seize mille francs de notre monnaie [3].

Le père d'Horace était bien loin de pouvoir suffire à une si grande dépense; cependant ce fut à la même époque que lui aussi envoya son fils à Athènes pour y développer les merveilleuses dispositions qu'il manifestait pour les lettres. Il ne lui donna ni précepteur ni surveillant : il n'aurait pas eu le moyen de les payer; mais il fit les sacrifices nécessaires pour que son fils pût paraître, comme précédemment, sur un pied d'égalité avec les jeunes gens de son âge qui appartenaient aux plus riches et aux plus célèbres familles de Rome. Dans le nombre étaient le jeune Bibulus, dont le père, partisan de Pompée, avait toujours été opposé à César, et Valérius Messala, plus

[1] Cicéron, *Epist. ad Attic.*, V, 10; *Epist. ad famil.*, XIII, 1. Middleton, *Life of Cicero*, t. II, p. 187. — [2] Cicéron, *Epist. ad Attic.*, VI, 6. Sainte-Croix, *Mystères du paganisme*, t. I, p. 31. — [3] Cicéron, *Epist. ad Attic.*, XII, 34; XV, 13, 15; *ad famil.*, XVI, 21.

âgé que notre poëte de trois ou quatre ans. Le jeune Horace joignait à un goût vif pour le monde et les plaisirs une grande aptitude pour l'étude : il était aimable, gai, et plut à ses professeurs comme à leurs élèves. Aussi, durant son séjour à Athènes, il se fit de nombreux amis, que, malgré les révolutions politiques et les changements de parti et de fortune, il conserva toujours. La constance en amitié, la loyauté dans les sentiments, la fidélité dans les promesses et les engagements contractés étaient au nombre des vertus que les Romains avaient le plus en honneur et qu'ils tenaient le plus à pratiquer.

XXI.

Horace ne nous a laissé aucun détail sur son séjour à Athènes ; mais nous avons une lettre du fils de Cicéron, qui s'y trouvait en même temps que lui. Cette lettre, adressée à Tiron, cet affranchi de son père si instruit, si dévoué, est très-propre à nous éclairer sur la vie que menaient les jeunes Romains qu'on envoyait à Athènes pour leur éducation et sur les avantages et les inconvénients qui étaient, pour eux, attachés à une telle résidence.

« Vous saurez que je vis dans la plus intime liaison avec Cratippus, et qu'il me traite moins comme un disciple que comme un fils. Plus je l'entends parler, plus je suis charmé de la douceur de ses entretiens. Je passe des jours entiers avec lui et quelquefois une partie des nuits ; car je l'engage le plus souvent que je puis à souper. Il vient fréquemment me surprendre à table, et, mettant de côté la sévérité philosophique, il est avec nous d'une humeur charmante... Que vous dirai-je de Bruttius ? Il possède l'art de mêler des questions de littérature aux conversations les plus enjouées et d'assaisonner la philosophie de beaucoup d'agréments. J'ai commencé aussi à déclamer en grec sous Cassius ; mais pour le latin, je m'exerce plus volontiers avec Bruttius. Je ne vois pas moins familière-

ment les gens de lettres qui sont venus avec Cratippus. Epicrate, l'homme le plus considéré dans Athènes, Léonidas et plusieurs personnes du même rang passent une partie de leur temps avec moi. Voilà quels sont à peu près mes amusements et mes occupations. A l'égard de Gorgias, il m'était assurément fort utile pour m'exercer à la déclamation, mais j'ai obéi aux ordres de mon père, qui a voulu que je cessasse de le voir [1]. »

Ce Gorgias avait entraîné le jeune Cicéron dans de grandes dépenses, et lui avait inspiré le goût de la débauche, auquel malheureusement il ne put jamais renoncer. Quoique avec la faveur d'Auguste il parvînt par la suite aux dignités de consul et d'augure, le fils d'un si grand homme n'a laissé que l'ignoble réputation d'avoir été un des plus grands buveurs de son temps [2].

XXII.

La lettre du jeune Cicéron, d'accord avec les écrivains de cette époque, démontre que, si le séjour d'Athènes était utile à un jeune homme pour orner l'esprit, il contribuait à gâter les mœurs; et il est probable que les seuls graves reproches que la postérité ait pu faire à Horace n'auraient pas eu lieu si, toujours placé sous la direction et la surveillance de son père, il eût terminé ses études à Rome et qu'il n'eût point fait le voyage d'Athènes à l'âge où les passions exercent sur nous une puissance souvent irrésistible. Mais eût-il été alors un poëte aussi parfait, aussi universel, surtout aussi attrayant? il est très-probable qu'il eût montré moins de savoir et de jugement dans les sujets sérieux, moins de tact et de goût dans la critique littéraire, moins de finesse, de vérité et de vigueur dans

[1] Cicéron, *Epist. ad diversos*, XVI, 21. Les éditeurs datent cette lettre de 709. On ignore quel est le Bruttius ici mentionné. — [2] Pline, *Hist. nat.*, XIV, 22. Sénèque, *De beneficiis*, IV, 30. Middleton, *Life of Cicero*, t. III, p. 397.

la satire des vices et des ridicules de son temps, moins de chaleur, de grâce et de naturel dans l'expression des passions amoureuses, qui tinrent une si grande place dans sa vie. Athènes, au temps d'Horace, n'était plus sans doute ce qu'elle avait été au temps de Périclès, d'Aspasie et de Platon; mais c'était encore la ville où se trouvaient les courtisanes les plus séduisantes et les philosophes les plus instruits. Ceux-ci différaient beaucoup du sévère et pédant Orbilius; ils étaient aimables, gracieux; et sous de tels maîtres Horace prit autant de goût à l'étude de la philosophie qu'à celle des belles-lettres et de la poésie.

Horace n'est pas seulement un poëte élégant et harmonieux, c'est un poëte éminemment philosophe et moral. C'est par cette qualité surtout qu'il s'est fait goûter des hommes sérieux et réfléchis et qu'il a mérité d'être appelé par saint Jérôme et par les écrivains des siècles religieux du moyen âge [1] un poëte grave; qu'il s'est fait pardonner ses licences, ses mauvais penchants en faveur de la haute sagesse qui brille en ses ecrits, des belles maximes auxquelles ses vers ont donné cours et qu'ils ont fixées à jamais dans la mémoire des hommes. Mais comme Horace n'adopte aucun système particulier, comme il ne s'est placé sous la bannière d'aucun philosophe, qu'il a puisé dans tous ce qui lui paraissait bon et digne d'être adopté [2], il est nécessaire, pour la parfaite intelligence de ses poésies, pour leur exacte interprétation, de retracer les théories les plus généralement reçues à l'époque où il vécut, de faire connaître les dogmes et la tendance des différentes sectes de philosophes, les préjugés dominants, en un mot de présenter, dans un cadre resserré, le tableau du siècle d'Auguste sous le point de vue philosophique, moral et religieux.

[1] Jacques de Guise, *Ann. du Hainaut*, liv. V, chap. 26, t. III, p. 472, édit. et trad. de Fortia d'Urban. – [2] Horace, *Carm.* III, 3, 35; *Sat.* I, 5, 101; 2, 25; 3, 198; 10, 70; *Epist.* I, 1, 70; 19, 37.

XXIII.

Un philosophe chez les Grecs était un homme qui s'appliquait à l'étude des sciences, aux mathématiques, à l'astronomie, à la connaissance de la terre, et aussi à celle de l'homme, et qui recherchait son but, sa fin dans l'ordre général de l'univers. C'est cette science encyclopédique que l'on nommait philosophie, c'est-à-dire l'amour de la science et de la sagesse.

Les faits observés et les phénomènes connus des sciences naturelles et physiques étaient alors assez peu nombreux pour qu'un seul homme pût les embrasser tous. Au lieu de s'efforcer d'en augmenter le nombre pour remonter par eux à des faits et à des phénomènes plus généraux qui pussent être considérés comme principes, on trouvait plus glorieux de poser d'abord ces principes, et on en déduisait ensuite toute la science. On argumentait beaucoup et l'on observait peu; chacun créait un système par lequel il prétendait expliquer toutes les difficultes, résoudre tous les doutes et répondre à toutes les objections; de sorte que chaque système était produit par son auteur comme le seul vrai, le seul admissible. Tant que ces systèmes ne sortaient pas de l'explication du mouvement des astres, de l'origine de la matière, de la nature des éléments des corps, en un mot des mathématiques et de la physique, le vulgaire, la masse des hommes, même des hommes lettrés, mais non savants, s'en occupaient peu; mais quand ces philosophes, pour démontrer leurs systèmes, combattaient les croyances religieuses, quand ils faisaient l'application de ces systèmes à la morale, quand ils en déduisaient les règles de conduite que chacun devait suivre dans tout le cours de sa vie, alors leurs raisonnements, leurs préceptes, leurs dogmes intéressaient tout le monde, le puissant et le faible, le riche et le pauvre. Aucun philosophe parmi les anciens n'aurait osé se donner ce titre si, en rendant raison des causes et de leurs effets, il n'a-

vait pas en même temps établi les principes de la morale[1]. C'est surtout par cette partie de leur doctrine qu'ils acquéraient une grande célébrité, que leur réputation devenait populaire. Aussi était-ce pour cette branche de leurs théories qu'ils s'efforçaient de déployer tous leurs moyens de persuasion, toute l'habileté et les subtilités de leur dialectique, toutes les ressources de leur éloquence.

Cependant tous ces philosophes s'accordaient ou semblaient s'accorder sur un point, c'est que le bonheur de l'homme consiste dans sa perfection morale, c'est-à-dire dans la vertu et dans la sagesse.

Mais en quoi consistaient cette vertu et cette sagesse?

Là les philosophes se divisaient : chacun d'eux donnait de ces mots vertu et sagesse des définitions différentes, et indiquait des routes diverses pour parvenir au bonheur promis aux vertueux et aux sages.

De là le grand nombre de sectes philosophiques qui naquirent chez les Grecs, à toutes les époques passionnés pour la parole et la dissertation; mais on peut réduire toutes ces sectes à quatre principales, dont les autres ne sont que des nuances.

Donnons, en peu de mots, de chacun de ces systèmes de philosophie, en ce qui concerne l'objet qui nous occupe, une idée nette et précise.

XXIV.

Pour atteindre le bonheur, disaient les disciples d'Epicure, il faut se garantir également des fausses notions que la crédulité du vulgaire s'est laissé imposer et de celles que l'orgueil des philosophes a fait naître. L'homme est doué de la double faculté de sentir et de penser : qu'il se garde donc de ne vivre qu'avec une moitié de lui-même, mais qu'il jouisse pleinement

[1] Cicéron, *De offic.*, I, 2, § 6.

de la double puissance dont il est pourvu ; qu'il ne se livre pas sans réserve à ses sens, qui égareraient sa raison , mais qu'il ne sépare pas sa raison de ses sens ; qu'il n'isole pas son intelligence des objets extérieurs, pour se créer un monde fantastique, peuplé de vains fantômes auxquels il se sacrifie; qu'il se livre à l'étude de la nature ; qu'il cherche à discerner les forces qui animent la matière et les lois qui la régissent ; qu'il se garde surtout, pour expliquer l'univers, d'imaginer quelque chose de plus incompréhensible, de plus inexplicable que les phénomènes mystérieux qu'il présente. Alors, délivré de la crainte des dieux, dégagé des préjugés et des passions qui agitent le vulgaire, son âme jouira d'une douce béatitude, et il verra s'approcher, sans inquiétude comme sans effroi, le terme d'une vie avec laquelle tout finit.

Mais l'homme ne peut atteindre ce but que par une parfaite sagesse et qu'en restant fidèle aux indications de la nature.

La loi la plus constante, la plus générale qu'elle lui enseigne, c'est que tout être animé recherche les sensations agréables et fuit celles qui sont pénibles. Se livrer au plaisir, éviter la douleur doit donc être la principale occupation d'un philosophe.

Le plaisir est la vraie sagesse.

Mais comme les jouissances qu'il procure amènent le dégoût, la fatigue ou la perte des forces et de la santé, et que tout excès produit la douleur, il s'ensuit qu'il ne peut exister de plaisir sans la vertu, et la vertu est la modération dans les passions Sachez donc commander à vos passions, sachez vous y abandonner avec réserve, avec mesure. L'abstinence contrarie sans cesse nos désirs, et ne nous permet pas de jouir de nos facultés; l'intempérance éteint jusqu'à nos désirs mêmes, et nous ravit toutes nos facultés. Ainsi la vertu consiste à éviter ces deux extrêmes. Ne désirez donc pas de grandes richesses : tout ce qui est au delà de vos besoins ne peut que vous embarrasser, exalter vos passions et vous éloigner du but de la vraie philosophie. Évitez cependant la pauvreté, qui

vous exposerait à de trop grandes privations, qui vous ôterait les moyens de satisfaire vos penchants naturels ; mais, dans quelque état, dans quelque circonstance que le hasard vous ait placé, sachez savourer les jouissances qui peuvent y être attachées ; évitez, par une conduite mesurée et une sage prévoyance, les peines qui pourraient vous atteindre, et jouissez avec délices des dons que la nature vous prodigue. Contemplez les mortels esclaves de l'amour, de l'ambition, de la fortune ; voyez-les, avec une âme calme, s'agiter dans le monde, comme sur une mer orageuse : vous, restez dans le port que la philosophie vous a fait ; et si vous en sortez, que ce ne soit jamais que par une nécessité à laquelle vous ne devez céder qu'autant que votre résistance entraînerait, pour vous, de plus grands inconvénients que ceux auxquels vous cherchez à vous soustraire. Le sage doit éviter, autant qu'il le peut, de se mêler des affaires publiques, qui entraînent avec elles trop de soins lorsqu'elles sont prospères, trop de dangers et de revers lorsqu'elles cessent de l'être.

XXV.

Les stoïciens considéraient de tels raisonnements comme erronés, de telles maximes comme impies : ils enseignaient une doctrine toute différente.

Nos organes matériels, nos sens, disaient-ils, voilà ce qui nous est commun avec les animaux. Ce qui distingue l'homme de la brute, c'est cette intelligence pure, immatérielle qui nous rapproche de la Divinité, dont elle émane. La vertu est donc cette faculté, cette force qui est en nous de dégager notre âme de l'empire des sens, de la rendre indépendante de toutes les passions, de la maintenir dans son libre arbitre. Tout ce qui produit ce resultat est un bien, tout ce qui le contrarie ou amène un résultat contraire est un mal. La douleur, les maladies qui assiégent notre corps, la mort qui en est la suite,

ne sont point des maux, puisqu'il n'y a de mal que ce qui contrarie l'ordre éternel de la Providence qui gouverne le monde. Ce qui altère en nous sa divine essence est vice ; ce qui la maintient dans sa pureté est vertu : il n'y a donc point de degré entre le vice et la vertu, point de différence entre le vice et l'impiété ; car tout vice est un outrage fait à la Divinité. Vice et vertu sont deux choses en elles-mêmes indivisibles, absolues, qu'on ne peut amoindrir ni augmenter. Tout ce qui asservit l'homme à ses passions, tout ce qui multiplie les besoins de son corps le rend dépendant et par conséquent malheureux et vicieux. Tout ce qui assure l'empire de son intelligence, tout ce qui concentre la vie dans son âme le rend indépendant et par conséquent heureux et vertueux. C'est alors que, possédant une conscience que rien ne trouble, une raison que rien n'offusque, il suit inébranlable tout ce que, dans leur parfait accord, elles lui prescrivent. Il sait que la Providence qui gouverne le monde et maintient cet ordre admirable de l'univers ne lui accorde l'existence que pour remplir une place dans le grand tout et n'en pas contrarier l'harmonie ; qu'il n'est pas né pour lui-même, mais qu'il se doit à sa patrie, à sa famille, à ses amis. Il les servira donc de tout son pouvoir, de toutes ses facultés ; il s'empressera de prendre part aux affaires publiques pour y faire régner les lois et la liberté. La liberté ! sans elle la dignité de l'homme et la moralité de ses actions ne peuvent se maintenir. Le sage ne craindra pas de mourir pour elle en s'opposant à la tyrannie et en abattant les tyrans. C'est par la pratique de telles doctrines que, soit que son âme périsse avec son corps, soit qu'elle doive lui survivre dans un monde meilleur, il aura, dans ce moment qu'on nomme la vie, atteint le but de sa destinée, et que, faible mortel, il se sera procuré pendant son passage sur la terre une existence toute divine.

XXVI.

Insensés ! s'écriaient les platoniciens en s'adressant aux stoïciens, insensés ! qui croyez, à force d'orgueil, vous égaler à la Divinité même ! Ne voyez-vous donc pas que c'est en elle, en elle seule, et non en vous, que peut résider la souveraine sagesse ; que c'est dans la contemplation de ses merveilles et de ses perfections infinies que vous pouvez puiser cette force qui doit procurer à votre âme immortelle le pouvoir de mériter, au delà de cette courte vie, ce bonheur que vous cherchez en vain sur la terre. Étudiez donc l'univers et l'ordre merveilleux qui y règne, pour mieux connaître la Divinité, pour admirer ses grandeurs, chérir ses bienfaits, et vous élever par l'adoration de sa toute-puissance à ces extases délicieuses, avant-coureurs des jouissances célestes qui sont réservées à la vertu. Méprisez cette vie, qui n'est qu'un jour, un instant, une lutte contre le vice et le malheur, contre les infirmités et la mort. Soyez inaccessibles aux passions, à tous les soucis du monde ; ils sont indignes du sage, ils vous détourneraient du but que vous devez atteindre. Songez à Dieu, à l'éternité qu'il vous réserve : c'est de Dieu que tout émane, c'est en Dieu que tout réside, c'est en lui qu'est la vertu, la vérité ; hors de lui, tout est crime, tout est erreur.

XXVII.

Venait le sceptique, qui, s'adressant aux philosophes de toutes les sectes, disait aux épicuriens, aux stoïciens, aux platoniciens : Esprits superficiels et pusillanimes ! Ainsi vous vous arrêtez dès le début dans la recherche de la vérité ! Ainsi vous croyez vous guérir des préjugés, parce que vous repoussez les superstitions vulgaires ; vous embrassez de chimériques systèmes par lesquels vous prétendez que tout s'explique et qui n'expliquent rien ! Et vous vous croyez philosophes ! Quand cesserez-

vous de rester indignes de ce beau nom, en abdiquant votre raison? Jusques à quand vous refuserez-vous à l'examen de ces principes dont vous voulez faire les bases de votre science stérile, de votre folle sagesse? Ne vous apercevez-vous pas que les différentes sectes que vous formez entre vous ne réussissent qu'en une seule chose? elles réfutent tout ce que les sectes rivales prétendent établir, elles abattent l'édifice que chacune d'elles a construit; aucune ne parvient à rien fonder elle-même qui ait quelque solidité, qui puisse résister un instant à l'examen d'une raison forte et dégagée de tout préjugé d'école, de maître et d'éducation. Il n'y a donc rien de certain, et je vous le prouve en vous faisant voir l'inanité de tous vos systèmes ou du moins l'impuissance de la raison humaine à les démontrer. Non, il n'y a rien de certain pour l'homme, pas même en morale. Ce qui est vertu dans un temps est vice dans un autre; ce qui est glorieux et honorable dans un pays est ailleurs honteux et punissable. Les climats, les distances, les années changent la mesure du bien et du mal. Ne nous forgeons donc pas à plaisir des illusions, mais examinons sans relâche, scrutons sans cesse les secrets de la nature et l'origine des choses; par là nous aurons de cet univers des notions, non pas entières, mais moins incomplètes, mais plus rapprochées du vrai. Faisons entrer dans le domaine de nos connaissances ce qui nous paraîtra le plus spécieux, le plus probable, sans renoncer jamais à soumettre ces connaisances à un nouvel examen si de nouvelles objections le rendent nécessaire. Nous nous montrerons disposés à les rejeter entièrement si les notions qui leur sont contraires nous semblent mieux démontrées. Ainsi notre raison, fortifiée par un continuel exercice, apprendra à mieux discerner les causes et leurs effets, et nous donnera les moyens de juger, selon les occurrences, ce qui convient le mieux à notre nature, au maintien et au bien-être des sociétés dont nous faisons partie. Nous pourrons alors, exempts de tout préjugé, régler les rapports

des hommes entre eux, et prescrire, avec plus de vérité, ce qui, dans chaque situation particulière, d'âge, de sexe et d'état, convient le mieux au bonheur. Sachons donc douter toujours, en nous efforçant toujours de connaître. Telle est la vraie sagesse, telle est la vraie vertu. Tout ce qui s'écarte de cette voie n'en a que l'apparence; dans toute autre on ne rencontre qu'erreur, tromperies, illusions.

XXVIII.

Ainsi les philosophes se partageaient, en quelque sorte, les facultés et les penchants de l'homme, et cet être complexe, ils le transformaient en un être simple qu'ils voulaient soumettre à un seul des instincts dont se compose sa nature, à un seul des modes de son intelligence. Dans l'épicurien, la sensation; dans le stoïcien, l'abstraction; dans le platonicien, la contemplation; dans le sceptique, l'argumentation. Toutes ces sectes philosophiques exerçaient une grande influence sur les mœurs publiques et sur les partis politiques; mais cette influence était beaucoup moins forte sur les âmes droites et les caractères nobles et élevés, qui ne considéraient dans ces divers systèmes que l'intention et le but de leurs auteurs, à savoir la recherche de la vérité, de la vertu et du bonheur. Ainsi Caton était stoïcien, Atticus épicurien, Cicéron platonicien ou de la secte académique, et ces trois hommes étaient liés entre eux par la plus étroite amitié, et dans les dissensions civiles ils étaient toujours du même parti, c'est-à-dire toujours du parti le plus moral; mais pourtant leur manière d'agir et leurs résolutions dans les circonstances graves se trouvaient influencées par les opinions philosophiques qu'ils avaient embrassées.

XXIX.

Malgré ces spéculations des philosophes, qui pénétraient dans les opinions et les mœurs du vulgaire et tendaient à dé-

truire les croyances religieuses, ces croyances maintenaient encore leur empire sur les esprits. Les révolutions politiques que l'on subissait excitaient à un haut degré la crainte ou l'espérance. Ces deux passions extrêmes sont naturellement superstitieuses, et le culte public avait, par les progrès de la civilisation, du luxe et des richesses, gagné en éclat et en pompe ce qu'il avait perdu en puissance.

Ce culte avait pour fondement principal l'adoration des douze grands dieux, qui formaient une seule famille divine, Dieu ou Jupiter, avec un frère, trois sœurs, trois filles et quatre fils[1].

Les Romains voyaient dans Jupiter, très-bon, très-grand, la majesté suprême et ce souverain pouvoir qui régissait à la fois le monde physique et le monde moral. Il avait au Capitole sa demeure, son temple principal, où, sous le titre de Capitolin, il devint le point central, le pivot de toute la religion romaine[2].

Après Jupiter venaient Neptune, son frère, le dieu de la mer[3]; Junon, épouse et sœur de Jupiter, protectrice des mariages et des enfantements[4]; Minerve, fille de Jupiter et sortie de son cerveau, déesse de la sagesse[5]; Vesta, sœur de Jupiter dont le culte, institué par Numa, avait acquis une grande importance chez les Romains, la déesse du feu, son seul emblème, sa seule image[6]; Cérès, autre sœur de Jupiter, la déesse des cultivateurs[7]; Vénus, fille de Jupiter et de la nymphe Dioné, déesse de l'amour et de la beauté, dont Cupidon et les Grâces

[1] Cicéron, *Tuscul.* I, 13. Horace, *Carm.* III, 5, 12. — [2] Ovide, *Fast.* III, 327. Dion Cassius, IV, 4. — [3] Cicéron, *De nat. deor.* II, 26. — [4] Servius, *in Æn.* IV, 166. Ovide, *Epist.* VI, 43. — [5] Ovide, *Fast.* III, 841. — [6] Cette image était toujours subsistante sur son autel sous la forme de la flamme. Des vierges, qui ne devaient pas cesser de l'être, sous peine de perdre la vie, entretenaient cette flamme; c'était à ces saintes prêtresses qu'était confié le Palladium, gage du salut de l'empire. Vesta était la déesse tutélaire de la ville de Rome. Tite-Live, XXVI, 27. Virgile, *Æn.* II, 297. Ovide, *Trist.* III, I, 39. Horace. *Carm.* I, 2, 16. — [7] Ovide, *Fast.* IV, 494. Horace, *Carm.* III, 2, 27.

formaient le cortége habituel [1]; Vulcain, le dieu du feu et des forgerons, fils légitime de Jupiter [2]; Mars, autre fils légitime de Jupiter, dieu de la guerre, dieu national chez les Romains, et considéré comme le père de Romulus, leur premier roi [3]; Mercure, fils de Jupiter et de Maïa, le dieu de l'éloquence et du commerce [4], le messager des dieux, le protecteur des poëtes, des artistes, de tous les génies inventeurs, en un mot de tous les *hommes mercuriaux,* comme les appelle Horace [5] (*mercurialium custos virorum*); Apollon, fils de Jupiter et de Latone, au ciel Phœbus ou le dieu du soleil, sur la terre le dieu de la poésie, de la musique et de la médecine, des augures, des archers, ayant pour compagnes les neuf Muses, ainsi que sa sœur Minerve [6]; enfin Diane, fille de Jupiter, sœur d'Apollon, sur la terre déesse des forêts et de la chasse, Lune au ciel, Hécate dans les enfers [7].

Après ces douze grands dieux, qu'on nommait approbateurs (*consentes*), parce qu'ils approuvaient ou exécutaient les décrets de Jupiter, venaient les dieux choisis (*selecti*) [8] : Saturne, dieu du temps, qui, détrôné par son fils Jupiter, s'était retiré en Italie, avait fait régner l'âge d'or et donné le nom de *Latium* au lieu où il s'était caché [9]; Rhéa ou Cybèle, son épouse, mère des dieux [10]; Janus, au double visage, dieu de l'année, qui ouvrait les portes du ciel, comme sur la terre celles de la paix ou de la guerre [11]; Pluton, frère de Jupiter et souverain

[1] Vénus était chère aux Romains, qui se prétendaient issus de cette déesse par Énée, leur premier fondateur, qu'elle avait eu de son commerce avec Anchise. Virgile, *Ecl.* IX, 47; *Æn.* III, 19. Horace, *Carm.* I, 5; II, 1, 39; IV, 15. 41; *Carm. secul.* 50. Ovide, *Metam.* IV, 171. — [2] Virgile, *Æn.* VIII, 416; X, 243. Horace, *Carm.* I, 47. — [3] Ovide, *Fast.* II, 61. — [4] Horace, *Carm.* I, 10. Virgile, *Æn.* IV, 239; VIII, 138. Juvénal, VIII, 53. — [5] Horace, *Carm.* II, 17, 29; *Sat.* II, 3, 25. — [6] Ovide, *Fast.* III, 841. Diodore de Sic. IV, 7. — [7] Virgile, *Æn.* IV, 52. — [8] Virgile, *Æn.* III, 12. Ovide, *Am.* III, 6. Varron, *de L. L.* VII, 38. Vitruve, 28. Tite-Live, II, 8. Ovide, *Metam* I, 172. — [9] Virgile, *Georg.* I, 125. Ovide, *Metam.* I, 150; *Pont.* I, 6, 29. — [10] Ovide, *Fast.* IV, 219. — [11] Tite-Live,

des rivages infernaux, assisté des trois redoutables Parques et des Furies [1]; Proserpine, son épouse, fille de Cérès, enlevée par lui du milieu des fleurs 'qui couvraient les plaines d'Enna en Sicile; Bacchus, le dieu du vin, fils de Jupiter et de Sémélé; Priape [2], fils de Bacchus et de Vénus, dieu des jardins et de l'orgasme viril [3]; enfin le Soleil, la Lune, les Saisons, les Heures, le Génie ou Démon de chaque mortel [4], les Lares et les Pénates, dieux tutélaires des maisons et des familles [5].

Au-dessous de ces dieux étaient encore d'autres dieux dits inférieurs : d'abord les *dieux indigètes*, ou les héros que leurs vertus avaient fait admettre dans l'empire céleste, tels qu'Hercule, Castor et Pollux, Enée, Romulus; puis les dieux *semones* ou semi-hommes, parce qu'ils participaient de la nature divine et humaine, tels que Minos, Æaque, Rhadamanthe, Charon, les trois premiers juges aux régions infernales, le dernier nautonier des enfers; Pan, le dieu des bergers; Faune et Sylvain, protecteurs des champs, des forêts [6]; Vertumne, aux formes diverses, qui présidait aux changements des saisons; Pomone, la déesse des vergers; Flore, celle des fleurs; *Terminus,* le dieu des limites; Palès, la déesse des troupeaux; les nymphes des montagnes, des bois, des rivières, des fontaines, les Oréades, les Néréides, les Dryades, les Hamadryades; Hymen, le dieu des mariages; Laverne, la déesse des voleurs [7], et beaucoup d'autres dont la simple nomenclature serait longue et fastidieuse; car tous les phénomènes de la nature, toutes les affections de l'âme, tous les besoins de l'homme,

I, 19. Horace, *Sat.* II, 3, 18; *Ep.* I, 1, 54. Cicéron, *Phil.* VI, 5; *De nat deor.* II, 27. Tite-Live, II, 49. — [1] Ovide, *Pont.* 8, 64; *Am.* II, 6, 4, 6. — [2] Ovide, *Fast.* III, 715, 770; *Epist.* IV, 47. — [3] Servius, *in Georg.* IV, 111. — [4] Térence, *Phorm.* I, 1, 10. Perse, V, 151. Ovide, *Metam.* II, 25. — [5] Virgile, *Æn.* IX, 255. Plaute, *Trin.* I, 1. Juvénal, XII, 89. Suétone, *Aug.* 31. — [6] Denys d'Hal., V, 16. Macrobe, *Saturn.* I, 12. Pline, XXV, 4. — [7] Horace, *Epist.* I 16, 60.

même les plus ignobles, avaient leurs dieux ou génies particuliers.

XXX.

Deux classes de prêtres étaient chargées chez les Romains de tout ce qui concernait la religion : les pontifes et les flamines présidaient à toutes les cérémonies du culte ; les augures et les auspices prédisaient l'avenir par l'observation des présages[1].

Les fonctions de ces derniers et les croyances qui les rendaient nécessaires avaient conduit à des superstitions analogues, qui s'étaient comme entrelacées au tissu flexible, indécis, et embrouillé du philosophisme romain : c'était la magie ou l'art des enchantements et celui de prédire l'avenir par la combinaison des nombres. Des imposteurs, des charlatans des deux sexes, la plupart venus d'Orient, de la Syrie et de la Mésopotamie, exploitaient par ce double moyen, à leur profit, la crédulité des Romains, entretenue par quelques-unes des superstitions cruelles de leur religion. Sous le quatrième consulat de Jules César, deux hommes furent immolés dans le champ de Mars par les pontifes et les flamines avec toutes les cérémonies d'usage[2]. Au temps de Cicéron, comme au temps d'Horace, on faisait cruellement périr de jeunes garçons pour le succès de certaines opérations magiques[3].

Mais il était un autre genre de superstitions qui avait obtenu un grand ascendant sur les esprits des classes élevées, parce qu'il paraissait être le résultat de profonds calculs et d'observations savantes ; je veux parler de l'astrologie, qui fit naître l'astronomie ou la connaissance des astres et des mouvements des corps célestes, auxquels on attribuait une influence dans tout ce qui se passait sur la terre. La levée

[1] Denys d'Hal. II, 73 ; III, 45. Tite-Live, IV, 4. — [2] En 708. Voy. Dion Cassius, XLIII, 24, et Almeloveen, *Fast. Rom. cons.*, p. 59. — [3] Cicéron, *in Vat.* 6. Horace, *Epod.* 5 et 17.

des astres au moment de la naissance d'un individu et les positions relatives de ceux qui se trouvaient alors sur l'horizon servaient à l'astrologue à prédire la destinée de l'enfant qui venait de naître : c'était ce qu'on appelait son thème natal. De semblables inductions étaient employées et appliquées à d'autres événements ou à la connaissance de l'avenir, pour un but quelconque. On comprend qu'il n'y avait que les mathématiciens ou les hommes instruits qui pussent avoir la prétention d'exercer cette méthode de divination et de se parer du titre d'astrologue. N'oublions pas de remarquer que les doctrines religieuses des anciens sur le destin et la fatalité et sur les fonctions attribuées aux Parques inexorables prêtaient un singulier appui aux assertions des astrologues.

Enfin les conquêtes des Romains en Orient avaient répandu parmi eux une autre sorte de croyance; c'était celle des Juifs. Leur nombre était considérable à Rome, à Alexandrie et dans d'autres parties de l'empire. Ainsi que je l'ai déjà remarqué, quelques-unes de leurs pratiques religieuses et quelques-uns de leurs dogmes avaient gagné du crédit parmi le bas peuple et parmi les esclaves.

XXXI.

Mais toutes ces dernières croyances étaient étrangères à la religion romaine; elles étaient en dehors de toutes les pratiques religieuses ordonnées par les autorités et prescrites par les coutumes des ancêtres. Les deux dogmes fondamentaux de cette religion étaient l'observation des auspices et le culte des dieux. L'observation des auspices était censée avoir été instituée par Romulus; le culte des dieux, ou l'ordre des cérémonies prescrites dans les sacrifices offerts à chacune des divinités reconnues, avait été réglé par Numa. A ces deux principales parties de la religion on en ajouta une troisième,

4.

qui ne fut pas une nouvelle croyance, mais une sorte de prescience qui résultait de la pratique des deux autres branches du culte. Ce fut la connaissance des présages, ou l'interprétation des avertissements divins donnés par les prodiges ou les phénomènes surnaturels et extraordinaires, par les naissances monstrueuses, par la conformation inusitée ou les apparences singulières des entrailles des victimes. Ce fut aussi l'explication des prophéties contenues dans les livres de la Sibylle.

Les augures formaient un collége qui présidait aux auspices, et ils étaient ainsi les suprêmes interprétateurs des volontés de Jupiter. Les autres prêtres étaient juges pour tous les autres cas, tant publics que privés, relatifs à la religion et au culte. Mais comme les pontifes, les augures, les décemvirs, chargés de la garde des livres sibyllins, étaient toujours choisis parmi les personnages consulaires ou parmi ceux qui avaient été revêtus d'éminentes dignités, il en résultait que le pouvoir que donnaient les auspices, l'exacte observation des cérémonies du culte et les prophéties pour mettre un frein aux volontés populaires et les diriger selon les nécessités de la politique résidaient dans le sénat. Les auspices chargés d'interroger les entrailles des victimes n'étaient que des serviteurs à gages, pour assister les magistrats et les pontifes dans leurs sacrifices, et ils ne manquaient jamais de conformer leurs réponses aux intentions de ceux qui les employaient.

Ainsi donc on voit que la religion et le culte étaient chez les Romains des institutions politiques, qui servaient à maintenir le pouvoir aristocratique du sénat. La haute sagesse de ce corps illustre, l'extension donnée par lui à la puissance de Rome, l'auréole de gloire dont il investit la république affermirent la confiance dans les auspices et la vénération pour les cérémonies du culte et de la religion nationale.

XXXII.

Par la même raison que la religion servait à maintenir l'autorité du sénat, le respect et la soumission que le peuple avait pour ce corps étaient les principaux soutiens de la religion. Quand, par suite des guerres civiles, Sylla et ensuite César eurent usurpé tout le pouvoir du sénat, on continua de choisir parmi les sénateurs, ou dans les familles sénatoriales, les augures et les pontifes; mais parce qu'on les savait soumis à une influence despotique, la confiance et le respect qu'on avait en eux comme ministres de la religion disparurent, et avec cette confiance disparut aussi la sanction qu'elle prêtait aux croyances religieuses. Un pouvoir usurpé peut par sa sagesse se concilier tous les intérêts, ou par la force se soumettre toutes les volontés; mais, quoi qu'il fasse, il ne peut rien sur les notions d'équité, qui répugnent à reconnaître l'usurpation comme un droit. Il n'est pas de religion, quelque imparfaite qu'elle soit, qui ne fonde ses croyances sur des idées morales et sur des principes de souveraine justice, placés hors du cercle des intérêts humains et des volontés humaines; donc les ministres d'une religion quelconque, en consacrant l'usurpation, affaiblissent leur empire sur les consciences, et portent atteinte à cette religion. Ce résultat sera encore plus prompt et plus certain si, comme chez les Romains, le pouvoir politique se trouve lié au pouvoir religieux; si le sacerdoce et la magistrature sont exercés par les mêmes hommes; si les volontés divines n'ont pas d'autres organes que les organes du pouvoir; si ceux qui font les lois et les expliquent sont aussi les interprètes des dogmes sacrés; si, comme magistrats, ils se trouvent chargés de maintenir une bonne police dans les jeux publics et, comme pontifes, de régler l'ordre des cérémonies du culte.

Quand César, qui, à force d'intrigue et de corruption, s'était fait nommer souverain pontife par les tribus assemblées, faisait, malgré l'opposition légale du tribun Métellus, briser les

portes du temple de Saturne, et qu'il s'emparait de l'or et de l'argent appartenant à la république, qu'on avait accumulés dans ce temple depuis la dernière guerre punique, il ne faisait pas seulement violence aux lois, il portait un coup fatal à la religion de l'État[1].

XXXIII.

Nous apprenons par les écrits de Cicéron que, de son temps les croyances les plus grossières du paganisme, qui avaient été générales autrefois, étaient rejetées par les classes élevées pour faire place aux idées plus saines de la secte académique sur Dieu, la providence et l'immortalité de l'âme[2]. Pourtant la religion conservait encore un grand empire sur les Romains de toutes les classes. Appius Claudius, un des augures, avait écrit un livre, qu'il dédia à Cicéron, en faveur de l'art augural; un de ses collègues, Marcellus, fit, il est vrai, un autre traité pour réfuter celui-là; mais Cicéron, le collègue de tous deux, en parlant de leurs ouvrages, disait que Romulus avait pu, par une juste opinion de la divinité, instituer les auspices, et qu'il était bon de les maintenir pour l'utilité de la république[3].

Plusieurs philosophes même, surtout parmi les stoïciens, croyaient encore à la divination par les entrailles des victimes et surtout par les songes et par les paroles des aliénés. Ils pensaient que, dans les rêves et dans la folie, l'âme agissait seule, et se trouvait entièrement détachée des liens du corps. Lorsque l'armée de Crassus fut mise en déroute et détruite par les Parthes, l'an 700 de Rome (Horace avait alors onze ans), ce désastre, le plus grand que les Romains eussent encore éprouvé depuis qu'ils avaient porté la guerre hors de l'Italie, fut attri-

[1] Suétone, *Cæsar*, 13. Cicéron, *Ad Attic.* 7, 21. Pline, *Hist. nat.* XXXIII, 33. — [2] Cicéron, *De nat. deor.* 2, 2-32; *De legib.* 3, 12, 13-19; *De divinat.* I, 6, 18, 41, 42, 47; II, 33; *De finib.* IV, 5; *De offic.* III, 28; Voy. Middleton, *Life of Cicero*, t. III, p. 369-33. — [3] Cicéron, *Epist. ad fam.* 3, 4.

bué universellement à ce que Crassus s'était obstiné à entreprendre cette guerre et à livrer bataille malgré les auspices, qui lui étaient contraires. On l'accusait encore d'avoir méprisé les présages non moins sinistres qui auraient dû le détourner de son entreprise, tels que l'apparition des loups dans Rome, la rencontre de chiens enragés, les statues des dieux frappées par la foudre ou qu'on avait trouvées couvertes de sueur [1].

Cinq ans après cette catastrophe (Horace prenait alors la robe virile), ce qui détermina le grand Pompée à livrer cette fatale bataille de Pharsale, ce furent les auspices tirés des entrailles des victimes; et pourtant sa longue expérience lui dictait un parti contraire. Mais, consultés à Rome et dans le camp, les auspices furent partout trouvés favorables, et dès lors Pompée ne douta plus de la victoire [2].

XXXIV.

Ainsi, au siècle d'Horace, les croyances du paganisme, qui, dans l'ignorance où l'on était des sciences physiques, fournissaient seules des explications à tous les phénomènes naturels et à tous les événements de la vie, se maintenaient parmi les citoyens de tous les rangs, épurées et spiritualisées chez les uns, corrompues et matérialisées chez les autres. Ainsi la religion nationale, partout dominante, donnait des moyens réels et puissants d'action sur les esprits et les imaginations. Apollon et les Muses n'étaient pas pour les poëtes un dieu et des déesses qui leur fussent propres : Apollon était pour tout le monde un des douze grands dieux, partout vénéré comme tel; les Muses, déesses d'un ordre inférieur, soumises aux dieux de l'Olympe, étaient partout honorées et partout invoquées. Seulement les poëtes se considéraient comme les favoris d'Apollon et des Muses et comme plus particulièrement attachés à leur culte. Ceux qui

[1] Dion Cassius, XL, 17, p. 237, édit. de Reimarus. — [2] Cicéron, *De divinat.*, II, 24. Middleton, *Life of Cicero*, t. II, p. 324-338.

avaient une foi sincère dans les dieux du paganisme et ceux qui reniaient leur puissance étaient également disposés à reconnaître dans les poëtes une sorte de caractère sacré, les premiers parce qu'ils trouvaient en eux les meilleurs interprètes de leurs sentiments pieux, les seconds parce que la poésie, débarrassant la religion de ce qu'elle présentait de matériel et de grossier pour les intelligences cultivées, et l'élevant jusqu'à la hauteur des régions idéales, semblait, sous une forme allégorique, un ornement pour les hautes vérités de la science, une chaîne dorée qui réunissait les philosophes et le peuple, le monde abstrait et le monde physique. « A moi surtout, disait Ovide, il a pu être donné de contempler la face des dieux, et parce que je suis poëte et parce que leur culte est l'objet de mes chants[1]. »

Horace, dans ses épîtres et ses satires, écrites d'un style familier, se montre souvent le disciple incertain et flottant de plusieurs philosophes de la Grèce ; mais dans ses odes, écrites sous l'inspiration du dieu de l'harmonie, il est toujours religieux et orthodoxe, rejetant les sorts, abhorrant la magie et l'art des enchantements et les considérant comme des superstitions impies et sacriléges.

XXXV.

Les diverses doctrines que nous avons exposées étaient débattues dans les écoles d'Athènes, dans la société et les cercles des philosophes et dans leurs écrits avec tant d'habileté et d'éloquence que le jeune Horace, on le voit par ses ouvrages, se trouvait alternativement entraîné vers l'une ou l'autre des sectes qui se partageaient le domaine de la philosophie, selon les enseignements qu'il recevait, les entretiens auxquels il assistait, selon les lectures qui agissaient le plus vivement sur son esprit. C'est ainsi qu'il s'habituait à considérer les maximes de la sagesse et les préceptes de la vertu sous des aspects

[1] Ovide, *Fast.* VI, 7 et 8.

divers, à déduire pour la morale les mêmes conséquences de principes différents, et à varier les expressions des vérités les plus utiles aux hommes selon les diverses considérations qui pouvaient les justifier aux yeux de la raison.

Mais Horace ne dut pas seulement aux leçons des professeurs d'Athènes et aux écrits de Platon, d'Aristote, de Xénophon, de Panætius la connaissance des divers systèmes de philosophie. Depuis que Carnéade et ses deux collègues, en 598, avaient produit chez les Romains, par leur enseignement, une sorte d'engouement pour ces hautes spéculations, les poëtes s'en étaient emparés pour les embellir et les répandre. Ainsi Horace dut, sans aucun doute, la connaissance de la doctrine de Pythagore aux poëmes d'Ennius, et celle d'Épicure au beau poëme de Lucrèce, dont il a emprunté des expressions et des vers [1]. La secte des stoïciens était suffisamment connue de tous les Romains par la vie et les discours de Caton d'Utique. Cicéron, par ses admirables traités, facilitait l'intelligence de tous ces systèmes philosophiques, en même temps qu'il communiquait à tous ses lecteurs sa prédilection pour l'école de Socrate et pour la secte académique.

Mais on sait que, dans cette secte, l'étude des mathématiques était exigée comme celle de la seule science qui contînt des vérités absolues et indépendantes des sens, la seule qui fût propre à former la raison à une logique sévère. Quoiqu'une telle étude dût s'accorder bien peu avec le penchant d'Horace pour la poésie, cependant il s'y astreignit, comme il le témoigne dans son épître à Florus [2].

« J'ai eu le bonheur, dit-il, d'être élevé à Rome et d'y apprendre combien la colère d'Achille avait fait de mal aux Grecs.

[1] Horace, *Sat.* I, 1, 13, et Lucrèce, IV, 594. Horace, *Sat.* I, 1, 118, et Lucrèce, III, 951. Horace, *Sat.* I, 3, 98-99, et Lucrèce, V, 923-788. Horace, *Sat.* I, 5, 101, et Lucrèce, V, 83; VI, 57. Horace, *Sat. I*, 6, 4, et Lucrèce, III, 1040. Cf. Passow, *Des Q. Horatius Flaccus leben und zeitalter*, p. XIX, dans *Des Q. Horat. Epistolen*, 1838, in-8°. — [2] Horace, *Epist.* lib. II, 2, 45.

L'excellente Athènes ajouta quelque chose de plus à mon instruction ; j'appris là à distinguer la ligne droite de la ligne courbe[1], et à rechercher la vérité dans les jardins d'Académus. »

XXXVI.

Ces jardins d'Académus, ou plus vulgairement l'Académie, étaient un lieu singulièrement révéré des Romains instruits, par le souvenir des grands hommes qui les avaient glorifiés. En 708, précisément à l'époque où Horace se rendait à Athènes, les Athéniens ne voulurent point permettre à Servius Sulpicius de faire enterrer dans la ville son collègue Marcellus, qui venait d'être assassiné, parce que, disaient-ils, cela leur était interdit par la religion, mais ils accordèrent la faculté d'ériger un tombeau à l'illustre défunt dans un des gymnases publics situés hors des murs de la ville. Servius Sulpicius, en rendant compte de ces circonstances à Cicéron, dit : « J'ai choisi l'Académie comme le lieu le plus célèbre de l'univers [2]. »

Les arbres dont parle Horace, qui formaient les bosquets de l'Académie, n'étaient pas ceux qui avaient ombragé Platon et ses disciples ; Sylla, lorsqu'il fit le siége d'Athènes, les avait coupés [3], ainsi que les beaux platanes dont Pline nous fait connaître les énormes dimensions [4].

Cicéron nous entretient dans un de ses ouvrages [5] d'une promenade qu'il fit, dans sa jeunesse, pendant son séjour à Athènes, hors des murs de la ville, accompagné de Quintus Cicéron, son frère, de Lucius Cicéron, son cousin germain, et de ses amis Pomponius Atticus et Pison. Il sortit par la porte Dipyle, à l'extrémité nord-ouest d'Athènes, traversa, en causant, un espace de six stades (un quart de lieue), et arriva à l'Académie. Il décrit l'impression que fit sur lui et sur ses compagnons ce lieu

[1] Cf. M. Patin, *J. des savants*, janv. 1842, p. 27. — [2] Cicéron, *Epist.* IV, 12. — [3] Plutarque, *Vie de Sylla*, 12. — [4] Pline, *Hist. nat.* XII, 6. — [5] Cicéron, *De finibus*, V, 1.

célèbre, en songant aux grands hommes qui y avaient discouru; mais il le trouva désert, et il ajoute qu'il était peu fréquenté, surtout le soir; il ne nous parle ni d'arbres ni de bosquets : ceci ne doit pas surprendre, puisque Cicéron n'avait alors que vingt-trois ans et qu'il y avait seulement six ans d'écoulés depuis la prise d'Athènes par Sylla [1]. Dans l'intervalle de cette première promenade de Cicéron à l'Académie et de celles qu'y fit Horace, on compte un intervalle de trente-cinq ans, et quarante ans depuis les dévastations de Sylla. Dans cet espace de temps, les jardins d'Académus reçurent de nouvelles plantations et se couvrirent de nouveaux ombrages; c'est Horace qui nous l'apprend. Aussi Strabon remarque-t-il que de son temps les philosophes avaient repris l'habitude de se réunir dans ces jardins [2]. Les tombeaux qui ornaient la route d'Athènes à l'Académie, qu'on nommait la voie Sacrée, s'y trouvaient au temps de Cicéron comme au temps d'Horace, puisque Pausanias les vit et les décrivit un siècle après [3].

XXXVII.

Les débats auxquels on se livrait sur les divers systèmes de philosophie dans les jardins d'Académus et les théorèmes mathématiques n'étaient pas ce qui occupait le plus le jeune Horace : son goût dominant était l'étude de cette belle langue et de cette riche littérature des Grecs qui avait charmé, à Rome, les premières années de sa jeunesse. Tout contribuait dans Athènes à ses rapides progrès en ce genre, jusqu'à cette effervescence des passions amoureuses, qui se manifestèrent en lui dans cette ville oisive et voluptueuse. Elle le portait à rechercher avec ardeur la société des femmes, car c'est surtout dans la bouche des femmes qu'une langue acquiert toute l'har-

[1] Voy. Simson, *Chronicon*, p. 1478, édition de Wesseling. Middleton, *Life of Cicero*, t. I, p. 47. — [2] Strabon, *Geograph.* IX, I. — [3] Pausanias, I 29, t. II, p. 204 et 207 de l'édit. de Clavier.

monie, la grâce et la souplesse dont elle est susceptible; qu'elle s'enrichit de ces tournures rapides, de ces expressions vives et pittoresques que les sensations moins promptes et moins délicates de l'homme ne lui eussent jamais suggérées. Lorsque Horace sentit s'éveiller en lui le génie de la poésie, il s'était rendu la langue grecque tellement familière que ce fut en grec qu'il écrivit ses premières compositions; mais il les supprima et cessa d'en faire de nouvelles lorsqu'il eut considéré le petit nombre de poëtes qui existaient dans la langue latine et lorsqu'en le comparant à celui des poëtes grecs il eut reconnu l'impossibilité de pouvoir surpasser ceux-ci. Dans une de ses satires il feint que Romulus lui apparut en songe et lui dit qu'il serait aussi fou d'aller porter du bois dans la forêt que de vouloir grossir la troupe des poëtes grecs [1].

XXXVIII.

Dans les temps de calme et de bonheur, les doctrines qui permettent un certain relâchement, une certaine facilité dans les mœurs prévalent sur celles qui sont plus rigoureuses, parce que rien ne réclame alors l'exercice des vertus énergiques. Telle était l'heureuse situation de tout l'empire romain à l'époque où Horace séjournait à Athènes. Jules César avait comprimé les discordes civiles, et on ne doutait pas que la guerre qu'il préparait contre les Parthes n'eût pour résultat de forcer ces peuples à la soumission. Le monde entier respirait donc en paix sous le sceptre d'un grand homme; mais ce grand homme était un usurpateur; il avait anéanti le pouvoir du sénat et du peuple, il s'était fait dictateur. Toutes les âmes fières qui avaient un juste sentiment de leurs droits, comme tous les hommes corrompus qui faisaient des leurs un honteux trafic, détestaient son gouvernement. Les anciennes républiques de la Grèce aux-

[1] Horace, *Sat.* I, 10, 32.

quelles les Romains, en les assujettissant, avaient laissé leurs gouvernements municipaux considéraient la chute de la liberté romaine comme une atteinte portée à leurs propres franchises. Elles abhorraient l'auteur d'un si audacieux attentat. A Athènes surtout, toujours traitée par le sénat plus favorablement que les autres villes, cette haine était d'autant plus violente que la nature démocratique de l'ancien gouvernement de cette république et la gloire qu'il lui avait procurée y exaltaient à un très-haut degré les opinions républicaines.

Le jeune Horace en était imbu ; elles convenaient également aux penchants de son âge et à sa nature de poëte. Son sens droit et sa merveilleuse sagacité saisissaient facilement ce qu'il y avait de solide et de praticable dans les dogmes des différentes sectes philosophiques et ce qui s'y trouvait de faux et d'exagéré. Par la mobilité et la flexibilité de son esprit malin et caustique, il échappait aux argumentations des chefs de sectes qui auraient pu l'asservir à un de leurs systèmes[1]. Pourtant, malgré ses opinions républicaines, il se laissait entraîner à la philosophie d'Épicure, la seule qui lui parût propre à justifier son indulgence pour les plaisirs des sens et à établir un peu d'harmonie entre ses actions et ses principes.

Ce qui contribuait à faire pencher Horace pour les préceptes d'Épicure[2], c'étaient le triomphe de la tyrannie et le peu d'espoir qu'il avait de la voir cesser, car César était sans rival ; il avait anéanti toutes les armées qu'on lui avait opposées, et soumettait tout sans obstacle à ses souveraines volontés.

La philosophie d'Épicure, qui interdisait au sage de se mêler des affaires publiques, était pour un partisan de la liberté plus facile à pratiquer, dans de telles circonstances, que celle des stoïciens, qui prescrivait à ses sectateurs une conduite toute contraire

[1] Horace, *Sat.* I. 2, 25 ; I, 3, 93 ; I, 10, 73 ; *Epist.* I, 1, 70 ; I, 6, 31 ; I, 19, 97. — [2] Horace, *Carm.* III, 3, 35. *Sat.* I, 5, 101.

XXXIX.

Mais tout à coup l'on apprit à Athènes que l'orgueilleux dictateur avait succombé sous le poignard des plus illustres et des plus honorables sénateurs [1], que le sénat avait repris son ancienne autorité; et l'on espérait que la liberté allait revivre. Pour bien comprendre l'influence d'un si grand événement sur les fils des sénateurs et sur tous ceux qui étudiaient alors à Athènes, il ne faut pas oublier de remarquer qu'il coïncidait avec la publication d'un ouvrage que toute cette jeunesse lut avec un grand empressement et dont l'effet dut être de surexciter des esprits ardemment occupés de discussions philosophiques sur la nature du bien et du mal, du juste et de l'injuste, sur ce qui constituait la vertu, sur ce qui procurait le bonheur. L'auteur de cet ouvrage était le plus grand écrivain de Rome; c'était Cicéron : il l'avait composé pour l'éducation de son fils pendant les loisirs que lui laissait la dictature de César. Tant qu'elle dura, Cicéron s'abstint d'aller aux assemblées du sénat et de se mêler des affaires publiques [2]. Il n'était point entré dans la conspiration qui avait causé la mort du dictateur. Les conjurés ne l'avaient pas jugé d'un caractère assez ferme pour lui confier le secret d'une action aussi hardie; mais après l'exécution il fut celui qui, par son éloquence, les dignités dont il avait été revêtu, sa réputation d'intégrité, son influence sur le sénat et le peuple, devait, selon les conjurés, en devenir le plus ferme appui, et contribuer le mieux à en assurer les heureux résultats. C'est pour cette raison que dans le *Traité des devoirs* qu'il envoyait à son fils, et qu'il venait de terminer au moment même où César fut assassiné, Cicéron eut soin de consigner l'approbation qu'il donnait à la conjuration, et qu'il ne craignit pas d'applaudir à la mort de César. Pourtant César n'avait point imité Marius et Sylla; il s'était montré généreux

[1] Aux ides de mars 710. — [2] Cicéron, *De offic.* III, 24, § 121; II, 1, § 3; 23, § 83.

envers ses ennemis, et plus particulièrement encore envers Cicéron, à la prière duquel il avait accordé au philosophe Cratippus le titre et tous les droits de citoyen romain[1].

Cet admirable *Traité des devoirs*, comme tous les autres écrits philosophiques de Cicéron, quoique emprunté presque en entier aux philosophes grecs, n'offrait cependant la reproduction exacte d'aucun de leurs systèmes. Les Grecs, vaincus et dégradés, abaissés sous un joug qui ne leur permettait d'exercer par les armes aucune influence sur les destinées du monde, s'étaient rejetés dans la spéculation, et ils étaient tombés dans les subtilités qu'elle entraîne lorsque l'homme y consacre uniquement sa vie. Les Romains, au contraire, agités par toutes les passions de la politique, guerriers, hommes d'État, administrateurs, en s'initiant aux hautes vérités métaphysiques de la philosophie grecque, y avaient cherché des applications : par là leurs plus sages penseurs avaient été conduits à adopter de préférence la philosophie toute pratique de Socrate. Ce vrai sage s'était bien gardé de créer un système : sa philosophie flexible et un peu vague se prêtait à tous les systèmes; elle manquait d'ensemble et de connexité. Cicéron chercha à lui donner une base plus ferme et un enchaînement plus complet. Pour cet effet, il emprunta les principes et les raisonnements de l'école d'Aristote et de Platon. La doctrine exclusive des stoïciens lui fournit aussi des secours; de là résulta une sorte de philosophie éclectique, de rationalisme romain, qui était une fusion assez habile de tous les dogmes[2].

Dans cet ouvrage Cicéron citait souvent les écrits de Panætius et ceux de Cratippus, qu'il appelle le plus grand philosophe du siècle[3], et dont la jeunesse d'Athènes recevait alors les leçons.

[1] Plutarque, *Vie de Cicéron*, 24. — [2] Cicéron, *De offic.* I, 3, 4; *De finib.* II, 34. — [3] Cicéron, *De offic.* I, 5.

XL.

Mais, sous les rapports politiques, le *Traité des devoirs* avait, dans les circonstances où l'on se trouvait, une importance plus grande encore qu'en philosophie et en morale. L'ambition de dominer dans un État libre est mise dans ce Traité au nombre des crimes les plus atroces[1]. La mémoire de Jules César s'y trouvait flétrie, et sa conduite y est présentée sous les plus odieuses couleurs. Il avait changé la face de l'État et renversé les lois divines et humaines pour arriver au pouvoir[2]. Guerrier impie, il avait porté les armes contre la patrie; vainqueur plus odieux encore, il avait confisqué les biens des citoyens et enveloppé toutes les provinces et les régions tributaires dans une même calamité. « Après la désolation de l'univers, dit Cicéron, nous avons vu l'image même de notre empire anéantie dans cette image de Marseille portée en triomphe. Triompher de Marseille, sans laquelle nous ne triomphâmes jamais des peuples transalpins! Si le soleil avait pu éclairer quelque chose de plus abominable, j'ajouterais les maux sans nombre qu'il a faits à nos alliés. Mais nous méritons notre sort: si nous n'avions pas laissé impunis les crimes de tant d'autres, jamais cet homme, qui a légué son héritage à quelques particuliers (Octave et Antoine) et son ambition à tous les méchants, ne serait parvenu à cet excès d'audace[3]. »

L'auteur mettait au premier rang des devoirs ceux dont on doit s'acquitter envers la patrie : à ceux-là on doit sacrifier tous les autres, si la nécessité l'exige. « Ainsi celui qui tue un tyran, fût-il son ami, ne devient pas criminel; le peuple romain, au contraire, considère cette action comme un effort de vertu. » — « Point de société possible entre nous et les tyrans. C'est un devoir d'exterminer cette engeance sacrilége,

[1] Cicéron, *De offic.* III, 8, § 36. — [2] Cicéron, *De offic.*, I, 8, § 2; II, 1, § 2; III, 1, § 3. — [3] Cicéron, *De offic.* II, 8, § 27.

ces bêtes féroces, qui n'ont rien de l'homme que la figure [1]. »

Qu'on juge de l'effet que devaient produire les élans inattendus de cette virulente éloquence dans un Traité où tout est calme et raisonné, où les droits et les devoirs de chacun, quelle que soit sa profession ou sa position dans le monde, sont savamment discutés et froidement analysés.

Les sentiments exprimés avec tant de chaleur par Cicéron trouvaient de nombreuses sympathies dans le sénat, dans l'ordre des chevaliers et dans la grande masse des citoyens, qui tous avaient approuvé le meurtre de César.

Mais à Athènes, où la cause de la liberté réunissait tous les esprits, toutes les opinions, le Traité de Cicéron excita une sorte d'enthousiasme parmi les jeunes Romains qui, comme Horace, se trouvaient alors dans cette ville pour y terminer leur éducation. Ce langage d'un homme de génie et de probité devait imprimer à ces âmes ardentes et neuves une impulsion d'autant plus irrésistible que l'étude des beaux modèles de littérature grecque et romaine entretenait dans leur active imagination une continuelle exaltation pour tout ce qui semblait sublime ou héroïque. Ce qui ajoutait encore à la puissance des paroles de Cicéron, au respect et à l'admiration des lecteurs, c'est qu'il terminait son Traité en déclarant à son fils qu'il se serait rendu à Athènes pour veiller lui-même à son éducation si le cri de la patrie ne le forçait pas de rester à Rome et de déposer la plume pour donner des soins aux affaires publiques [2].

Cicéron était le premier à donner l'exemple de l'observation de ses préceptes, et on espérait tout de ses grands talents, de son patriotisme éclairé, de sa longue expérience, pour faire revivre ces institutions qui avaient conduit Rome à la conquête du monde, et élevé la gloire du nom romain au-dessus de celle de tous les peuples connus.

[1] Cicéron, *De offic.* III, 6 et 21. — [2] Cicéron, *De offic.* II, 1, § 3; II, 23; III, 34.

Toute la ville d'Athènes partageait les sentiments des jeunes Romains qui s'y trouvaient, et, dans l'ivresse de joie que lui inspira la nouvelle du succès de la conspiration, cette ville proclama que les deux principaux conjurés, Brutus et Cassius, seraient mis au nombre des héros qui avaient le mieux mérité son admiration ; elle ordonna, en outre, qu'il leur serait dressé des statues auprès de celles d'Harmodius et d'Aristogiton[1].

[1] Dion Cassius, XLVII., 20-36. Plutarque, *Vie de Brutus*, 24. Voir les lettres de Cicéron à Brutus et de Brutus à Cicéron dans le t. XXV du *Cicéron* de M. Le Clerc, 2e édit.

LIVRE DEUXIÈME.

De l'an 710 à l'an 714.

I.

An de Rome 710. Av. J.-C. 44. Age d'Horace 21.

Telle était à Athènes la disposition des esprits lorsque Brutus arriva pour y séjourner quelque temps.

On sait quel était Brutus : élevé par Caton, dont il avait épousé la fille, modèle le plus parfait de la philosophie stoïcienne et du patriotisme romain, brave, éloquent, aimant les belles-lettres, la philosophie et l'étude, sans haine, sans ambition, sans envie; du caractère le plus doux et le plus aimable ; homme que non-seulement le vice ne pouvait atteindre, mais que l'on eût considéré comme exempt de tout défaut si un trop rigoureux attachement à la vertu n'était pas, dans les temps de corruption générale, considéré comme le plus grand de tous les défauts.

Brutus avait gouverné la Gaule cisalpine, c'est-à-dire la plus belle, la plus riche de toutes les provinces de l'empire romain, la plus voisine de Rome ; et son administration éclairée, vigilante, désintéressée fut un tel bienfait pour ce pays que les habitants, pénétrés de reconnaissance, lui érigèrent une statue, et restèrent fidèles à sa mémoire en obtenant, après sa mort, qu'Auguste, son ennemi, alors souverain dominateur de l'empire, respectât cette image d'un des meurtriers de Jules César.

La mère de Brutus avait eu une liaison intime avec Jules César, et celui-ci, quand la guerre civile éclata, vit avec peine Brutus passer dans le camp de Pompée. Brutus reprochait pourtant à Pompée la proscription de son père et l'usurpation

de Sylla ; msia Pompée avait pour lui le sénat, les lois et Caton : Brutus n'hésita pas.

Il avait donné, dans les champs de Pharsale, des preuves de la plus brillante valeur. César, après la victoire, non-seulement lui pardonna de s'être fait son ennemi, mais il rechercha toutes les occasions de le faire participer aux faveurs de sa toute-puissance. Cependant Brutus se mit au nombre des sénateurs qui conspirèrent contre César, et frappa un des premiers, de son poignard, celui qui avait pour lui une affection toute paternelle, celui enfin qui, en le voyant au nombre de ses assassins, cessa toute résistance, s'enveloppa de sa toge et dit en grec : « Et toi aussi, mon fils, καὶ σὺ, τέκνον [1]. »

Mais ce ne fut pas le vainqueur de Pharsale, ce ne fut pas celui qui avait acquis, par la victoire, la souveraine puissance et qui l'exerçait avec grandeur et générosité que Brutus frappa ; ce fut celui qui voulait illégalement perpétuer en lui la dignité dictatoriale, qui aspirait à ceindre sa tête d'une couronne, à prendre le titre de roi, titre odieux au peuple romain ; ce fut celui qui se jouait de l'autorité du sénat et des comices, qui se plaisait à avilir le consulat, les lois et les institutions républicaines ; ce fut le trop grand, trop glorieux, trop habile fondateur de la tyrannie, qui, sans déguisement, montrait qu'il la voulait non-seulement pour lui, mais qu'il prétendait la perpétuer dans sa famille ; ce fut cet homme que Brutus frappa.

Et tel est le respect que sa vertu a inspiré à ses contemporains et à la postérité qu'il n'est pas un seul historien de l'antiquité qui ait prêté à son action courageuse d'autre motif que celui d'obéir aux principes rigides du stoïcisme, qu'il avait adopté.

[1] Suétone, *Jul. Cæsar*, 82.

II.

Tous les conjurés ne lui ressemblaient pas[1]. Plusieurs étaient des épicuriens déhontés; plusieurs n'avaient conspiré que par vengeance, par ambition, par envie, par le désir de se partager les dépouilles du pouvoir abattu ou par des motifs d'intérêt personnel plus vils encore. Ils cessèrent d'agir de concert après le succès de la conspiration, et le sénat, corrompu et désuni, dont ils étaient presque tous membres, laissa opprimer de nouveau les lois et la liberté par trois partis auxquels sa lenteur et sa pusillanimité donnèrent le temps de se former.

Deux de ces partis se composaient des soldats de César et de tous ceux qu'il avait élevés en dignités et fait participer à son pouvoir. Parmi ceux-là, les uns s'étaient réunis à Marc-Antoine, qui, au moment de la conspiration, s'était emparé des trésors et des papiers de Jules-César; les autres, en plus petit nombre, s'étaient ralliés au jeune Octave, petit-neveu de Jules César et celui que ce grand homme avait, par testament, déclaré son héritier et son fils adoptif. Le parti de Pompée avait été plutôt comprimé qu'anéanti; profitant de l'interrègne et de l'anarchie du pouvoir, il se releva sous les ordres de son fils Sextus Pompée, et se rendit redoutable pour les deux autres.

Ces trois partis, armés et en présence, à Rome et hors de Rome, mettaient obstacle à l'exécution des lois, et cherchaient à se détruire mutuellement.

Mais tandis que l'Occident, déchiré par les factions, ne s'agitait que pour le choix d'un tyran, Brutus et Cassius, les deux principaux chefs des conjurés, auxquels le sénat avait décerné les provinces d'Orient, semblaient, par leur activité,

[1] Dion Cassius, XLIV, 14. Appien, *De bello civili*, II, 112 et suiv. Cicéron, *Philip.* II, 2. Weichert, *De Cassii Parmensis vita*, etc., p. 251.

leurs talents et leur énergie patriotique, destinés à rasseoir sur une base durable l'antique constitution de Rome[1].

III

Ce fut au milieu de ces circonstances que Brutus et Cassius, en allant prendre le commandement des provinces qui leur étaient confiées, passèrent à Athènes et s'y arrêtèrent. On peut juger, d'après les dispositions où se trouvait cette ville, de l'accueil qu'y reçurent ces deux héros de la liberté. Cassius, plus homme de guerre et plus grand capitaine que Brutus, ne s'arrêta que peu de jours à Athènes; il se hâta de se rendre en Syrie pour y organiser son armée et y grossir son trésor.

Brutus séjourna un peu plus longtemps que son collègue dans la métropole de la philosophie et des arts; il sembla même vouloir y rester pour se livrer à ses études chéries. Il eut de fréquentes conférences sur la philosophie avec Cratippus et Théomneste, autre philosophe célèbre [2]. Mais Brutus, en s'arrêtant à Athènes, avait un autre but que celui de satisfaire son penchant pour les spéculations abstraites, pour les pures jouissances de la science; il voulait inculquer fortement les principes d'un stoïcisme et d'un patriotisme courageux à toute cette jeunesse puissante par les richesses de leurs familles et par les noms révérés qu'elle était destinée à perpétuer.

Horace n'était pas de ce nombre; mais il se montrait un des plus aimables, un des plus instruits dans les lettres grecques et latines; il fut un de ceux pour qui Brutus conçut le plus d'affection. Ce qui le prouve, c'est qu'il se l'attacha et qu'avec le fils de Cicéron, de Caton, avec Messala et plusieurs uatres, Horace fit partie du cortége que Brutus emmena avec lui lors-

[1] Dion Cassius, XLVII, 21. Velléius Paterc. II, 62. Plutarque, *Vie de Brutus*. Horace, *Carm.* II, 7, 1. *Epist.* II, 2, 47. — [2] Richter, *Q. Horatii Flacci vita a C. Suetonio conscripta ;* Zwickaviæ, 1830, in-4°, p. 156.

qu'il se rendit en Macédoine pour aller prendre possession de son gouvernement[1].

IV.

An de Rome 711. Av. J.-C. 43. Age d'Horace 22.

Brutus et Cassius éprouvèrent de la résistance de la part de quelques villes, qu'ils contraignirent à se soumettre. Ce fut pendant cette campagne qu'Horace, qui servait dans l'armée de Brutus, fut élevé à la dignité de tribun des soldats. Les tribuns des soldats n'avaient au-dessus d'eux que le consul, commandant l'armée, ou son lieutenant, commandant la légion. Lorsque le commandant en chef ou son lieutenant avaient plusieurs légions sous leurs ordres[2], le tribun des soldats commandait aussi au besoin une légion entière. Nous avons déjà appris par Horace lui-même qu'il eut l'honneur de commander une légion romaine[3].

Horace n'avait que vingt-deux ans lorsqu'on lui confia ce commandement important : sa bravoure, la capacité militaire dont il fit preuve dans cette campagne ont pu seules déterminer Brutus à lui donner la préférence sur tant d'autres jeunes gens du même âge, ou plus âgés que lui, qui servaient dans son armée, puisque leur fortune et l'illustration de leur naissance les élevaient bien au-dessus du fils, encore obscur, d'un affranchi.

V.

An de Rome 712. Av. J.-C. 42. Age d'Horace 23.

Cette campagne fut pour Brutus et Cassius une suite de suc-

[1] Plutarque, *Vie de Brutus*, 37. Dion Cassius, XLVII, 21. Velléius Paterc. II, 62. Horace, *Carm.* II, 7, 1; *Epist.* II, 2, 47. — [2] Masson, *Horatii vita*, 1708, in-12, p. 46. Suétone, II, c. 40; VI, 26; VI, 10; VIII, 10. Gruter, *Inscript.*, p. 389, n° 6; p. 400, n° 1. — [3] Horace, *Carm.* II, 7, 8; *Sat.* I, 6, 48; Voy. l'*Étude biographique sur Horace*, par M. Noël des Vergers, p. 13.

cès, une marche triomphale. Brutus, durant l'été qui suivit son départ d'Athènes, après être passé de Grèce en Asie, dompta les Lyciens, les Xanthiens, les Patariens, les Mysiens. Il y a peu de doute qu'Horace ne l'ait accompagné dans ces expéditions; plusieurs passages de ses odes, de ses épîtres et de ses satires démontrent qu'il s'était trouvé à divers engagements et qu'il avait visité plusieurs villes d'Asie et fait le trajet de Smyrne en Lycie[1].

VI.

Il est un âge où le caractère ne peut être comprimé par la gravité de circonstances; c'est celui où était Horace. Dans cette première jeunesse si pleine de feu, de vie et de force, les occupations les plus incessantes, les fatigues corporelles, les dangers et la mort même toujours présente sur les champs de bataille, tout cela ne saurait nous soustraire à ce désir de jouissances qui nous domine; et le besoin que nous éprouvons de le satisfaire est souvent d'autant plus impérieux que les causes qui le contrarient sont plus puissantes et plus multipliées. C'est même dans ces circonstances que ceux que maîtrisent de fortes passions s'y abandonnent avec moins de mesure, comme s'ils voulaient s'empresser de jouir d'une vie qui peut leur être ravie d'un moment à l'autre. Horace lui-même témoigne qu'il conserva toujours le souvenir de l'influence de cette effervescence du jeune âge, dont il subissait la violence précisément à l'époque dont nous nous occupons [2].

Transplanté sous les drapeaux du stoïcien Brutus par un généreux enthousiasme pour le maintien de la liberté romaine, le jeune Horace n'en était pas moins resté un franc épicurien. Son tempérament l'entraînait vers le plaisir, et son caractère le portait à la gaieté. Son esprit malin et railleur se plaisait à faire diversion aux sérieuses pensées que suggéraient à tout le

[1] Horace, *Carm.* I, 7. 1; I, 6, 7; *Sat.* I, 7, 5; *Epist.* I, 11, 1-10. — [2] Horace, *Carm.* III, 12, 27.

monde les grands événements de cette époque. Il aimait à saisir le côté ridicule des choses, à s'amuser de scènes bouffonnes qui viennent quelquefois s'interposer au milieu des grandes scènes tragiques de la vie humaine.

Il ne faut pas donc nous étonner si, de tous les vers qui nous restent d'Horace, les premiers en date sont une courte satire, où il n'a eu pour but que de versifier un assez mauvais jeu de mots qui avait excité le rire de tous ceux qui se trouvaient présents lorsqu'il fut prononcé, et qui, en effet, était risible par sa burlesque application; parce qu'il fut dit naïvement, et surtout avec un grand sérieux, par son auteur, sans qu'il parût se douter aucunement de ce qu'il avait de ridicule.

Brutus se trouvait en Asie occupé à y rendre la justice; il faisait les fonctions de préteur. Devant lui se présente un certain Persius, riche marchand de Clazomènes, dont le père, de famille asiatique, avait épousé une femme romaine; il plaidait contre Rupilius, surnommé *Rex*, roi[1]. Ce Rupilius, exilé par les habitants de Préneste, ses concitoyens, avait servi en Afrique sous Attius Varus, et, proscrit en Italie par les triumvirs, il s'était enrôlé dans la cohorte de Brutus[2]. Rex n'était pas moins vain, moins sot que son adversaire. Les deux plaideurs s'adressèrent mutuellement des injures qui égayèrent l'audience. Le pauvre Grec, ne sachant comment répondre au torrent d'invectives dont le Latin l'avait accablé, entra en fureur, et dit : « Au nom des grands dieux, Brutus, vous qui êtes accoutumé à nous défaire des rois, que ne faites-vous étrangler ce roi-là? Ce serait, croyez-moi, une œuvre digne de vous. »

Cette petite pièce, qui n'a que trente-cinq vers, est médiocre; cependant on y reconnaît la versification facile d'Ho-

[1] Horace, *Sat.* I, 7 : *Proscripti Regis Rupili pus atque venenum* — [2] Voy. Acron et Porphyrion, dans l'éd. d'*Hor.* de Braunhard, t. III, p. 90; mais il faut lire *Africa* dans Porphyrion, au lieu d'*Attica*. Voy. aussi Weichert, *De Cassii Parmensis vita*, etc., p. 129.

race, et ce qui ne doit pas nous échapper, on y trouve déjà cet art de rendre le sarcasme plus gai, moins âcre et moins mordant en plaisantant sur soi-même et en ôtant ainsi, par un adroit sacrifice de l'amour-propre, toute possibilité de représailles.

C'est dans ce but qu'Horace dit, avant de commencer son récit, que la querelle de Persius et de Rupilius Roi est connue de tous les chassieux et de tous les barbiers, ce qui signifie que personne ne l'ignore.

Quand ceux que notre poëte voulait ridiculiser avaient des yeux chassieux, il ne manquait jamais d'ajouter cette difformité à tous les autres défauts dont il les gratifiait, et il semble qu'il ne veuille point laisser échapper une occasion de rappeler qu'il avait cela de commun avec ceux dont il fait la satire, ou qu'il ne pouvait résister au penchant qui l'entraînait vers ce genre d'écrire, puisqu'il l'exerce contre lui-même. Nous devons en conclure, selon la remarque d'un des plus savants et des plus judicieux critiques de notre temps [1], que l'ophthalmie d'Horace était légère et qu'elle altérait peu les agréments de sa figure, ou qu'elle n'attaquait ses yeux que par intervalles; bien différente en cela de ces ophthalmies chroniques, avec perte de cils, qui rendent la figure hideuse. C'est sans doute à ce dernier genre de chassieux qu'appartenaient les Crispinus et autres, et Rupilius Rex, ou Persius, son antagoniste [2].

On retrouve aussi dans cette satire de ces exemples si fréquents dans Horace de traits indirects, décochés avec une spirituelle malice, qui vont percer des personnages dont les noms viennent se placer, comme en passant, dans les vers du poëte, quoique le sujet qu'il traite leur soit tout à fait étranger. Ces noms, par la nature disparate des comparaisons qu'ils établissent, causent aux lecteurs le plaisir de la surprise.

[1] Fried. Jacobs, *Abhandlungen*, t. IV, § 14 et 15, p. 304. — [2] Horace, *Sat.* I, 1, 120; I, 7, 2 et 3; I, 3, 25; *Epist.* I, 1, 29.

Ainsi notre poëte compare la lutte de Rupilius Rex et de Persius à celle de Bithus et de Bacchius : ces deux derniers étaient deux gladiateurs célèbres qui se tuèrent mutuellement après s'être fait nombre de blessures. A ce sujet, Porphyrion[1] nous apprend qu'il existait de son temps une épigramme sur deux époux sept fois veufs qui avaient osé en se mariant braver une huitième fois les dangers d'un tel hymen, c'est-à-dire sans que l'homme craignît d'être enterré par une femme qui avait déjà enseveli sept maris, sans que l'épouse redoutât d'être inhumée par un homme qui avait survécu à ses sept premières femmes, ou plutôt sans craindre de se précipiter mutuellement dans la tombe, comme les gladiateurs Bithus et Bacchius.

Horace dit aussi de Rupilius que par l'acrimonie de ses paroles il laissait loin derrière lui les Sisenna et les Barrus. Ces deux hommes avaient déplu à Horace par leur esprit hargneux et leurs discours médisants, tandis qu'il faisait ses études à Rome. Le premier ne nous est connu que par la mention qui en est faite dans cette satire, et il ne doit point être confondu avec plusieurs personnages plus ou moins célèbres du même nom ; le nom du second revient plus d'une fois sous la plume de notre poëte. Barrus[2] était un débauché qui, après avoir dissipé tout son patrimoine, faisait le bouffon, tranchait du merveilleux et avait de grandes prétentions auprès des femmes ; on croyait qu'il avait entretenu avec Émilie, une des vestales, un commerce adultère[3].

Tous les anciens scoliastes ou commentateurs d'Horace s'accordent à dire que Rupilius Rex avait provoqué la colère du poëte en se permettant des propos mordants sur ce que le simple fils d'un affranchi avait obtenu le grade de tribun des sol-

[1] Porphyrion et Acron, *in Horat. Sat.* I, 7, 20 ; t. II, p. 21, édit. de Braunhard. — [2] Horace, *Sat.* I, 4, 110 ; I, 6, 30 ; I, 7, 8. — [3] Acron et Porphyrion, *in Sat.* I, 6, 30 ; t. II, p. 81 de l'éd. de Braunhard.

dats et par consequent était son supérieur dans l'armée [1]. Il est impossible de déterminer l'époque à laquelle ont écrit ces divers commentateurs ; les deux principaux, Acron et Porphyrion, étaient bien certainement païens, ce qui les suppose vivant dans un temps reculé et dans un siècle peu éloigné du siècle d'Auguste [2]. De plus, ils citent quelquefois un livre intitulé : *Des personnages mentionnés dans Horace.* Ce livre, nécessairement beaucoup plus ancien qu'eux, leur a fourni tous les renseignements qu'ils nous donnent sur les noms propres qu'on trouve dans les poésies d'Horace, et plusieurs de ces renseignements ne sont dans aucun autre auteur. Tout ce que ces commentateurs nous apprennent sur ce sujet a donc un grand poids et forme autorité, quelles que soient d'ailleurs les preuves d'ignorance qu'on rencontre parfois dans leurs commentaires sur d'autres sujets. Peut-être, au reste, doit-on moins les leur attribuer qu'aux grammairiens, leurs copistes ou leurs abréviateurs ; car ces commentaires ne nous sont pas parvenus entiers ni exempts d'interpolations. Porphyrion, qui est plus récent qu'Acron, puisqu'il le cite deux fois [3], avait écrit la vie d'Horace [4], et devait être bien instruit des particularités qui le concernaient. Il affirme, comme les autres, que notre poëte n'a écrit la satire dont nous nous occupons que pour se venger des discours insultants de Rupilius Rex. Nous devons donc regarder comme prouvé que le besoin qu'eut Horace, dès son entrée dans le monde, de se défendre contre l'envie qu'éveillèrent ses premiers succès et contre les attaques auxquelles donnait lieu le défaut de sa naissance fut la première cause du penchant qu'il manifesta pour la satire [5].

[1] Acron et Porphyrion, *ad Sat.* I, 7. — [2] Porphyrion, *ad Sat. Carm.* III, 8, 1 ; I, 36, 12; III, 2, 5 ; *ad Sat.* I, 3, 7. Acron. *ad Sat.* I, 9, 70. — [3] Porphyrion, *ad Sat.* I, 8, 25 ; II, 3, 83. — [4] Porphyrion, *ad Sat.* I, 6, 4, dans Braunhard, *Horatii opera*, t. II, p. 81. — [5] Le Schol. de Cruqius, dans Heindorf, *Quintus Horatius Flaccus satiren*, p. 164.

VII.

(An de Rome 712. Av. J.-C. 42. Age d'Horace 23.)

Non-seulement cette campagne ne fut pour Brutus et pour Cassius qu'une suite non interrompue de victoires, une marche triomphale, mais ce qui se passait en Italie semblait mettre hors de doute le succès de leur cause.

Octave et Antoine, dont les armées n'étaient composées que des partisans de Jules-César, dont la fortune était attachée au maintien de ce qu'il avait prescrit, s'aperçurent bientôt que le sénat, qui avait un intérêt tout contraire, cherchait à les anéantir l'un par l'autre. Ils firent la paix et réunirent leurs forces. Par sa trahison, Lépide en se joignant à eux laissa sans troupes, sans défense le sénat, Rome et les magistrats et tous ceux qui tenaient au rétablissement des lois et des institutions dont l'action avait été interrompue par la dictature de César. C'est alors qu'on vit se former ce sanglant triumvirat qui renouvela les horribles proscriptions de Sylla et de Marius. Dans cette alliance impie et sacrilége entre des hommes rivaux d'ambition, qui se détestaient et s'étaient fait l'instant d'avant une guerre ouverte, tout fut sacrifié, les lois, la patrie, les liens du sang et de l'amitié, tous les droits les plus sacrés, tous les sentiments les plus chers au cœur de l'homme. Cicéron lui-même, qui avait aidé Octave de son crédit et concouru à son élévation, fut abandonné à la vengeance d'Antoine.

Alors tous ceux qui purent échapper aux assassins gagés par les cruels triumvirs, tous ceux qui étaient proscrits comme tous ceux qui craignaient de l'être, tous ces hommes honnêtes et modérés qui se rangent toujours du côté de ceux qui veulent le maintien des lois et repoussent les révolutions, mais qui ne prennent de parti désisif qu'à la dernière extrémité, tous se trouvèrent forcés de fuir Rome et l'Italie et de chercher un refuge dans les camps de Brutus et de Cassius.

Ainsi tout ce qui était digne du nom romain, tout qui en faisait la gloire et la force se trouvait réuni dans l'armée des deux chefs des conjurés. Une flotte puissante, bien pourvue de toutes sortes d'approvisionnements, suivait, le long des côtes, cette armée, qui, enrichie des tributs de l'Orient et des contributions volontaires des opulents proscrits de l'Occident, s'avançait menaçante vers l'Italie.

Les triumvirs comprirent combien il était plus utile pour eux d'aller au-devant du péril que de l'attendre. Ils résolurent d'attaquer l'armée ennemie même avec des forces inférieures, afin de l'obliger à suspendre le plus tôt possible sa marche vers Rome, et de ne pas lui donner le temps de soulever encore de nouvelles provinces. L'horreur qu'inspirait leur domination, cimentée par le sang de tant d'illustres victimes, accroissait à chaque instant le parti du sénat et de la liberté ; et du prompt anéantissement de ce parti dépendaient le maintien et l'affermissement de leur puissance. La crainte d'un danger commun et imminent établit entre eux une parfaite union et un concours unanime de vues et de volontés.

Ils marchèrent vers l'Orient avec toutes leurs forces réunies, et à leur entrée en Macédoine ils trouvèrent l'armée de Brutus et de Cassius campée sur les hauteurs de Philippes.

On sait quels furent les événements de cette campagne, l'habileté et le courage d'Antoine, la prudente réserve d'Octave pour la conservation de sa personne, l'issue du dernier des deux combats qui termina cette guerre mémorable par la mort que se donnèrent Brutus et Cassius [1].

VIII.

Il est si difficile de bien apprécier la conduite d'un homme qui

[1] Dion Cassius, XLVII, 18, § 19. Velléius Paterc., II, 70, 71. Appien, *De bello civili*, IV. Suétone, *Oct. Aug.*, 13. Plutarque, *Vie de Brutus*. Horace, *Carm.* II, 7, 9; III, 4, 26; *Epist.* II, 2, 49.

se dévoue à quelque grande et périlleuse entreprise qu'on ne doit pas s'étonner que le vulgaire juge comme imprudent ou mal habile celui qui a échoué dans une telle tentative; mais l'on aurait droit d'attendre des hommes éclairés et capables d'apprécier les circonstances et les temps de ne pas, comme le vulgaire, soumettre leur jugement aux décisions de la fortune.

Notre Montesquieu lui-même a reproché à Brutus d'avoir désespéré trop tôt de la liberté[1]. Hélas! il n'a pas eu ce tort, et Montesquieu, qui n'avait été le témoin d'aucune révolution politique, en condamnant Brutus a, comme Brutus quand il condamna César à mourir pour le salut de la république, trop favorablement jugé des Romains de cette époque.

Brutus et Cassius, en se battant contre Octave et Antoine pour le maintien de l'autorité du sénat et de l'ancienne constitution romaine, eurent, dans les champs de Philippes, le même sort que Pompée à Pharsale, livrant, pour la même cause, une bataille non moins mémorable. Les mêmes fautes nécessitées par les mêmes circonstances produisirent les mêmes résultats et amenèrent ces deux grands désastres.

Pompée, guerrier expérimenté, vit qu'en se fortifiant dans son camp et en évitant une action générale il anéantirait l'armée de César, qui ne pouvait se ravitailler; mais on accusa Pompée, en traînant la guerre en longueur, de vouloir perpétuer l'autorité absolue dont il était revêtu comme chef militaire; et les sénateurs, les personnages puissants, qui se trouvaient en grand nombre dans son camp le forcèrent, malgré lui, à livrer bataille, et il fut vaincu.

Brutus et Cassius, aux champs de Philippes, se trouvaient dans une position plus favorable encore que Pompée. Leur armée était mieux organisée, mieux pourvue d'armes et de chevaux que celle d'Antoine et d'Octave, leur flotte leur fournissait tous les approvisionnements dont ils avaient besoin. Les

[1] *Grandeur et décad. des Romains,* XII.

forces navales des triumvirs étaient ailleurs occupées et ne pouvaient de longtemps arriver près du lieu où ils étaient campés. Ils manquaient de vivres, et n'avaient aucun moyen de s'en procurer; leur perte était donc certaine si l'on eût voulu différer la bataille, comme le voulait Cassius. Mais le rapprochement des deux armées ennemies permettait aux triumvirs d'employer avec succès les promesses et la corruption pour ébranler la fidélité de plusieurs des partisans de la cause républicaine, et ceux qui y étaient le plus sincèrement attachés, gorgés de richesses acquises pendant leurs campagnes d'Orient, voulaient finir une guerre où il y avait tout à perdre et rien à gagner; Brutus et Cassius, de même que Pompée, furent donc obligés de livrer bataille contre leur opinion, et de même que Pompée ils éprouvèrent les effets de la précipitation, de la défection et du manque de discipline.

D'ailleurs Brutus n'espérait plus que la victoire même pût lui faire atteindre le but glorieux qu'il s'était proposé par la conjuration. Un grand nombre de ses soldats était composé de mercenaires, et pour les retenir sous ses drapeaux il s'était vu dans la nécessité de pressurer les peuples, de promettre le pillage de certaines villes qui s'étaient montrées en ennemies, enfin d'employer des moyens aussi injustes, aussi oppressifs que ceux de ses adversaires. De là les tristesses dont il ne pouvait se défendre; de là ses conversations et ses lectures sur l'immortalité de l'âme; de là cette promesse mutuelle faite entre lui et Cassius, qui a été fidèlement remplie, de se donner tous deux la mort s'ils étaient vaincus et s'ils ne périssaient pas sur le champ de bataille; de là cette parole qui n'a paru si peu digne d'un si grand courage que parce qu'elle a été mal comprise. « Oh! vertu, n'es-tu donc qu'un vain nom! »

Pour un stoïcien la vertu ne pouvait exister sans la liberté, et Brutus ne s'est donné la mort qu'après avoir acquis la triste conviction qu'avec la corruption des mœurs et l'accroissement de l'empire la liberté ne pouvait être rétablie; que ce beau

titre de citoyen romain n'était plus qu'une qualification illusoire qui ne permettait plus l'exercice de la vertu; de la vertu qui, par là, devenait un vain nom et à laquelle le philosophe qui avait foi en elle devait se sacrifier.

IX.

Horace pensait comme Brutus; mais la philosophie d'Épicure lui inspirait d'autres sentiments et lui prescrivait une autre conduite. La bataille de Philippes, sans être très-sanglante, fut marquée par la perte d'un grand nombre de personnages illustres, qui aimèrent mieux mourir les armes à la main que de survivre à la liberté romaine [1]. Horace ne les imita point; mais ses sentiments républicains et la haine qu'il portait aux triumvirs l'empêchèrent de faire sa soumission et de prendre du service dans leur armée, à l'exemple de Valérius Messala et d'Ælius Lamia, ses amis, ses compagnons d'armes [2]. Ceux-ci s'avancèrent rapidement dans les faveurs, puisque le premier conserva un commandement et que le second fut fait préteur cette année même.

Notre poëte ne jugea pas non plus à propos de se réfugier sur la flotte de Mutius Marcus et de C. Domitius Ahenobarbus, pour aller grossir le parti de Sextus Pompée, comme fit son ami et son autre compagnon d'armes Pompéius Grosphus [3].

Horace conserva ses sentiments républicains, et resta fidèle, au moins par ses vœux, au parti qu'il avait embrassé. Ne pouvant plus le servir dans les camps, il renonça pour toujours à la profession des armes, et quitta le champ de bataille en abandonnant son bouclier, à l'exemple d'un célèbre poëte grec, Alcée, qui, dans une circonstance semblable, en avait agi de même. Toujours franc et sincère. notre Horace blâme cette action, et il en fait l'aveu. Non que par là il ait voulu d'ailleurs

[1] Velléius Paterc. II, 71, 2. — [2] Dion Cassius, XLVII, 18-19. — [3] Horace, *Carm.* I, 14; II, 7, 15; *Carm.* I, 14, 17; II, 7, 15.

s'accuser de timidité : un Romain, un tribun des soldats ne pouvait en être soupçonné. Il n'y avait nulle lâcheté d'ailleurs, après la perte d'une bataille, à quitter le lieu du combat, à chercher à se dérober à la mort; mais chez les anciens il était peu honorable pour un guerrier de se séparer de son bouclier ou de le laisser prendre. C'est ce qu'Horace a entendu quand il a dit : « Et j'eus le tort d'abandonner mon bouclier, *relicta non bene parmula* [1]. »

X.

Les triumvirs proclamèrent l'amnistie envers tous ceux qui avaient pris le parti de Brutus et de Cassius et combattu sous leurs ordres. Le temps des proscriptions en masse était passé. Ce moyen de fonder la puissance était si dangereux et pouvait si facilement être tourné contre ceux qui l'employaient que les triumvirs eux-mêmes le redoutaient. Il avait jeté sur leur usurpation une couleur si odieuse que chacun d'eux niait sa participation dans cet acte cruel. Octave en rejetait la faute sur Antoine, et Antoine sur Lépide. L'intérêt des triumvirs était de se montrer généreux après la victoire, car en agissant autrement ils eussent grossi le parti de Sextus Pompée, qui commençait à devenir formidable. D'ailleurs, comme le dit quelque part Sénèque, sur qui auraient-ils régné s'ils n'avaient pardonné à leurs ennemis, eux qui s'étaient attiré la haine de tous ceux qui avaient conservé le moindre sentiment d'humanité et qui, en s'élevant sur les ruines de tous les partis, s'étaient fait des ennemis de tous. Si, après la victoire de Philippes, pour récompenser leurs soldats, ils mirent à contribution les citoyens, s'ils confisquèrent les biens de leurs adversaires, ce fut là une nécessité qu'ils subirent, et non une vengeance qu'ils exercèrent.

[1] Horace, *Carm.* VII, 2, 9; *Epist.* II, 2, 49. Cf. M. Patin, *J. des savants* de Janv. 1812, p. 72.

XI.

Dès que l'amnistie eut été proclamée, Horace retourna en Italie, mais par quels chemins? On ne peut répondre à cette question que par des inductions tirées de ses écrits. L'auteur anonyme d'une de ces courtes notices sur sa vie qu'on trouve en tête de quelques-uns des manuscrits de ses poésies et Porphyrion, son commentateur (ces deux autorités se réduisent peut-être à une seule, puisque Porphyrion avait écrit une vie d'Horace[1]), disent que notre poëte, après la bataille de Philippes, fut fait prisonnier par les soldats d'Octave et délivré par l'ordre de Mécène[2]. Si la faveur dont Horace a joui auprès de Mécène pendant une si grande portion de sa vie n'a pas donné lieu à l'invention d'une fausse anecdote, si le fait est exact, on doit croire qu'en s'en retournant en Italie Horace fut arrêté par des soldats de l'armée d'Octave, qui, ignorant l'amnistie, le retinrent prisonnier jusqu'à ce que les ordres d'Octave, que Mécène était chargé de transmettre, eussent opéré sa délivrance. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à cette époque Horace n'était pas connu de Mécène, et qu'après Octave Mécène était un des hommes que, sans le connaître, Horace détestait le plus. L'analyse de ses poésies ne tardera pas à en fournir d'indubitables preuves.

Si nous recueillons les indices que notre poëte nous donne relativement à son retour en Italie, nous trouverons qu'il y a lieu de présumer qu'il traversa la Thrace[3], puis ensuite la mer Adriatique, et qu'il aborda à Brindes. Jamais il ne mentionne dans ses ouvrages d'autres îles de l'Archipel que celles qui sont voisines des côtes d'Asie, et ses vers retracent de fréquents souvenirs de la Macédoine, de la Mygdonie et de la Thessalie.

[1] Porphyrion, *in Horat. Sat.* I, 6, 41, dans Braunhard, *Horat. Opera*, t. III, p. 81. — [2] Richter, *Q. Horatii Fl. vita Suetonio conscripta*, Zwickaviæ, 1030, p. 15. — [3] Voy. J. Rutgers, *Venusinæ lectiones*, c. 18, p. 400, à la suite de *Horatii opera*, édit. de P. Burmann, Traj. Bat. 1699.

Cependant il parle de la tempête qu'il essuya et du danger qu'il courut près du cap Palinure, et Acron dit que ce fut en revenant de Macédoine[1] : ceci supposerait qu'Horace aurait fait un long trajet par mer et un long détour pour retourner dans son pays natal; mais on ne devine pas les motifs de ce détour. Porphyrion ne dit rien de cette circonstance, et comme Horace parle dans ses vers de Tarente avec admiration et qu'il aimait particulièrement à visiter cette partie de l'Italie, il est probable que ce fut dans un des voyages qu'il y fit qu'eut lieu cette tempête où il manqua périr : cette époque aura été confondue avec celle de son retour par l'ancien commentateur. Ce cap Palinure était célèbre par des événements de cette nature. En 718 la flotte d'Auguste fut battue près de ce cap par un orage si violent qu'elle eût été anéantie sans la trahison de Ménas, qui commandait pour Sextus Pompée[2]; mais alors Horace, tout entier aux muses, fuyait le théâtre de la guerre.

XII.

An de Rome 713. Av. J.-C 41. Age d'Horace 24.

Quand il fut de retour en Italie, après la bataille de Philippes, son excellent père avait cessé d'exister[3], et son modique patrimoine se trouvait entièrement dévoré par les taxes que les triumvirs imposèrent sur les citoyens pour récompenser leurs soldats[4]. Ces taxes furent d'un quart du revenu pour ceux qui étaient nés de pères libres. Pour les fils d'affranchis, tels qu'Horace, il fallait, indépendamment de cette portion du revenu, livrer le quart des biens-fonds que l'on possédait; mais si, dans la même circonstance, Virgile, qui était resté tranquille dans ses foyers, fut violemment dépouillé de sa petite propriété par un inique centurion[5], on doit penser qu'Ho-

[1] Horace, *Carm.* III, 4, 28, édit. de Braunhard, t. I, p. 381. — [2] Appien, 5, 90 Dion Cassius, XLIX, init. Velléius Paterc., II, 79, 3. — [3] Horace, *Epist.* II, 2, 49. — [4] Plutarque, *Vie d'Antoine*, 75. — [5] Donat, *Virgilii vita*, et Virgile, *Eclog.* IX.

race, qui avait pris les armes pour la cause de la liberté et commandé une légion, ne dut pas être épargné. D'après la manière dont lui-même s'exprime [1], il paraît certain qu'il fut dépouillé de presque tout ce qu'il possédait en fonds de terre. Son père, comme receveur aux ventes publiques, devait avoir le maniement de fortes sommes d'argent et posséder le talent de les faire valoir ; il lui laissa sans doute quelques capitaux, mais ils ne suffisaient pas pour le mettre au-dessus du besoin ou du moins au-dessus des besoins contractés par l'éducation qu'il avait reçue. Horace ne se laissa point abattre par l'adversité : il se rendit à Rome. Il avait vingt-quatre ans lorsqu'il arriva dans cette grande capitale, où il avait fait ses premières études ; il était jeune, beau, passionné pour la poésie, la gloire et les femmes, mais privé d'appui, de fortune, et, comme il le dit lui-même, tel qu'un oiseau auquel on a coupé les ailes, *decisis pennis* [2].

XIII

Le fils adoptif et l'héritier de Jules César dominait alors à Rome et dans toute l'Italie sous le nom d'Octave César. Il avait exigé qu'on lui remît la tête de Brutus, qu'Antoine avait fait inhumer avec les plus grands honneurs. Cette tête, naguère le sanctuaire d'un si noble enthousiasme pour la vertu, fut déposée au pied de la statue de Jules César. On avait inauguré Jules César comme un dieu, et il était devenu l'objet d'un culte qui eut ses desservants et ses pontifes.

Pourtant il régnait à Rome, lorsqu'Horace y arriva, plus de liberté qu'on n'aurait osé l'espérer après les commotions récentes et l'usurpation qui en avait été la suite. Cet état de choses provenait de la situation des partis et de celle où se trouvaient, les uns envers les autres, ceux qui s'étaient emparés du pouvoir.

[1] Horace, *Sat.* I, 4, 108. — [2] Horace, *Epist.* II, 2, 50.

En se partageant les provinces après la victoire, les triumvirs avaient décidé qu'Antoine aurait la Gaule, Octave l'Espagne et la Numidie, Lépide la province d'Afrique, et que l'Italie n'appartiendrait à aucun d'eux, mais à tous ; qu'elle serait gouvernée au nom du triumvirat, c'est-à-dire au nom d'Octave César et d'Antoine, car l'influence de Lépide fut promptement anéantie par l'adresse d'Octave. Lépide, homme sans courage, immoral et incapable, rentra dans l'obscurité d'où il n'aurait jamais dû sortir.

On était convenu encore que, tandis qu'Antoine irait livrer la guerre aux Parthes, Octave retournerait en Italie pour faire distribuer aux soldats vétérans les récompenses qu'on leur avait promises et qu'il achèverait d'anéantir Sextus Pompée et son parti. Dans ce partage Antoine semblait avoir eu la plus belle part : il allait combattre les ennemis de l'État, gouverner des provinces, et il n'était chargé de rien de contraire aux attributions d'un consul ou d'un proconsul de la république. Sur Octave, au contraire, pesait tout l'odieux de la guerre civile : il était obligé de mettre des taxes énormes, de dépouiller les citoyens pour satisfaire aux exigences d'une avide soldatesque ; mais il s'acquérait par là un grand empire sur l'avenir ; il se faisait des partisans de tous ceux qu'il enrichissait, et même de tous ceux qu'il épargnait et qu'il exemptait des taxes imposées aux autres citoyens ; il devenait à Rome et dans toute l'Italie la principale autorité.

Mais il lui fallait user de ce grand pouvoir avec adresse, traiter avec ménagement le sénat et le peuple, ne pas éveiller les soupçons des amis d'Antoine, ne pas augmenter le nombre de ses adhérents par des actes arbitraires ou par des entraves mises à leur liberté. Enfin il fallait rassurer contre la crainte de nouvelles persécutions les partisans secrets ou déclarés du parti de Brutus ou de l'ancienne constitution romaine. Car toute conduite contraire eût engagé le plus grand nombre de ceux qui désiraient rester à Rome et en Italie à prendre un

parti et à aller se joindre à Antoine ou à Sextus Pompée. Ces transfuges auraient jeté dans la balance le poids de leurs richesses, de leurs talents, de leur influence, et augmenté les obstacles qui s'opposaient aux desseins d'Octave. De là sans doute l'origine de cette profonde dissimulation, de cette conduite habile, prudente et mesurée qui a caractérisé pendant toute sa vie le fondateur du gouvernement impérial. La sagesse dont nous nous vantons n'est souvent due qu'à la nécessité de céder aux circonstances qui nous commandent; mais pourtant c'est la marque d'un bon esprit et d'un jugement sain de reconnaître cette nécessité et de ne pas se perdre en refusant de s'y soumettre.

XIV.

Quand il se forme des partis dans un État, on reste d'autant plus attaché à celui qu'on a embrassé que pour le soutenir on s'est imposé de plus grands sacrifices. L'espoir de le voir triompher survit longtemps à ses plus grands désastres, et la forte conviction que l'on a dans la bonté de sa cause empêche de croire que l'équitable Providence puisse l'abandonner pour toujours. Telles étaient les dispositions des partisans de Brutus, ou du parti de la république. Sans doute la défaite de Philippes leur avait ôté les moyens et la volonté de tenter ouvertement et à main armée le rétablissement de l'ancienne constitution; mais les triumvirs ne s'étaient arrogé le pouvoir que pour cinq ans et sous le prétexte de constituer la république. Cette période de temps écoulée, était-il donc certain que leur intérêt et leur rivalité mutuelle ne les forceraient pas à rétablir eux-mêmes le règne des lois et de la liberté? N'y avait-il pas lieu de croire aussi que, si Antoine ou Sextus Pompée parvenait à usurper le souverain pouvoir, l'un et l'autre aimeraient mieux une abdication volontaire, à l'exemple de Sylla, que de s'exposer, en imitant César, à périr par une nouvelle conjuration, en gardant la dictature?

Octave César, fils adoptif et héritier de Jules César, s'était, dès le principe, déclaré son vengeur; il déifiait sa personne et ses actes, et semblait disposé à l'imiter en tout. Le parti républicain n'espérait rien de lui et avait moins de répulsion pour Antoine, pour Sextus Pompée et pour leurs adhérents.

XV

Ces sentiments étaient ceux d'Horace. Il les a manifestés dans ses premières poésies, et si on les a méconnus, c'est qu'on les a mal interprétés. Les honneurs militaires qui lui avaient été conférés, la spoliation dont il avait été l'objet, ses liaisons d'amitié, tout fortifiait son attachement pour le parti qu'il avait embrassé et sa haine pour les triumvirs et pour Octave en particulier. Non qu'il ait osé s'en prendre à Octave directement, mais il attaqua avec virulence Ménas [1], qui avait trahi Sextus Pompée; il lança des traits indirects contre les amis les plus intimes d'Octave, contre les principaux soutiens de son autorité, contre Mécène et contre Agrippa [2]; il tourna en ridicule les commensaux, les courtisans d'Octave, les Tigellius [3], les Hermogène et autres.

Horace se faisait, par de telles hardiesses, des amis parmi les hommes puissants qui s'étaient soumis malgré eux aux triumvirs comme à un pouvoir établi, ne voulant pas déchirer la patrie par de nouvelles guerres civiles. Ceux-là en cédant n'avaient pas renoncé à l'indépendance de leurs opinions; ils manifestaient en toute occasion leur vénération pour l'observation des lois et de l'ancienne constitution; tels étaient Pollion et Messala, amis intimes de notre poëte. Il trouvait encore des approbateurs parmi les partisans déclarés ou secrets de Sextus Pompée et d'Antoine et enfin parmi les sénateurs, les che-

[1] Horace, *Epod.* 4. — [2] Horace, *Sat.* I, 2, 25. — [3] Horace, *Sat.* I, 3, 38; I, 2, 3; I, 9, 25; I, 4, 72.

valiers et les citoyens qui cherchaient à s'opposer à l'établissement du pouvoir absolu.

Le besoin de vivre, le plus puissant des motifs, portait Horace à écrire ; sa pauvreté le mettait à l'abri de nouvelles spoliations et lui donnait de l'audace. C'est lui-même qui nous l'apprend : *Paupertas impulit audax*[1]. Vers la fin de sa vie, lorsque, riche, heureux et jouissant d'une grande renommée, alors juge bienveillant de tous les hommes au pouvoir, il veut s'excuser auprès d'un ami de ce qu'il ne compose plus, il oppose la fougue qui l'emportait dans sa jeunesse à la paresse bénévole de ses dernières années ; puis il se compare à un soldat de l'armée de Lucullus à qui on avait volé, pendant qu'il dormait, sa ceinture, où tout son argent était renfermé. A son réveil, notre soldat, comme un loup que la faim a rendu furieux et qui mord tout ce qui l'entoure, se jette sur les ennemis, les renverse, les tue, et finit par attaquer un fort royal et en expulser tous les défenseurs. Le général le comble d'honneurs et lui fait donner vingt mille sesterces. A quelque temps de là il fallait s'emparer d'un autre fort avec un péril non moins grand. Le général s'adresse au brave qui avait si bien réussi dans une occasion semblable ; mais celui-ci ne bouge pas, et dit : « Mon général, envoyez-y un camarade qui ait été dépouillé de sa ceinture[2]. »

Ainsi Horace, frustré de tout, et par conséquent mécontent du temps où il vivait, et irrité contre ses ennemis et les adversaires de son parti, s'abandonna à son penchant pour la satire. Dans les temps de trouble, lorsque le pouvoir partagé flotte encore incertain et par conséquent est timide, lorsque l'opinion est divisée et que la haine aigrit tous les cœurs, la satire est l'arme la plus favorable à l'écrivain qui aspire à la

[1] Horace, *Epist.* II, 2, 51. — [2] Horace, *Epist.* II, 2, 26, 40. Kirchner, *Quæstiones Horatianæ*, p. 17. Ce soldat, selon Porphyrion, se nommait Valérius Servilianus. Voy. Orelli, *Horatii opera*, t. II, p. 544.

réputation et à la fortune. Son courage plaît au plus grand nombre, et son talent le fait redouter de tous ceux qui sont attaqués par lui ou qui ont peur de l'être. Il se fait donc à la fois aimer et craindre; et ces moyens sont les plus sûrs pour le succès.

Aussi, à un petit nombre d'exceptions près, toutes les premières productions d'Horace furent des ouvrages satiriques. En se livrant à la pente de son génie flexible, qui l'entraînait alternativement vers la poésie lyrique et vers la poésie familière, il module l'ïambe énergique et harmonieux, ou cadence négligemment un malicieux hexamètre; il écrit une ode ou un discours, des vers élégants ou des vers pompeux; mais, quelque forme, quelque couleur que sa jeune muse donne à ses compositions, c'est toujours la satire.

Par tous les moyens que lui fournissait la diversité de ses talents poétiques, Horace se vengait de ceux qui, directement ou indirectement, avaient contribué à le dépouiller de son patrimoine, ou des femmes qui l'avaient trompé, ou de ceux qui avaient blessé son orgueil irascible ou seulement offensé la délicatesse de ses goûts.

XVI.

An de Rome 714. Av. J.-C. 40. Age d'Horace 25.

Une nouvelle guerre civile et de nouveaux massacres enflammèrent l'indignation de notre poëte. La nécessité de donner des terres aux soldats vétérans occasionna des dissensions entre les partisans d'Antoine et ceux d'Octave; la jalousie de Fulvie, femme d'Antoine, l'ambition de Lucius Antoine, son frère, firent qu'on se hâta de recourir aux armes. Sans l'aveu du triumvir pour lequel Pollion, consul désigné, occupait la Vénétie avec sept légions, Octave marcha en toute hâte, avec des forces très-supérieures, contre ceux qui lui étaient opposés, et qui s'étaient enfermés dans Pérouse; il prit la ville par famine,

et fit égorger, sur l'autel de César, deux ou trois cents prisonniers de guerre, presque tous chevaliers ou sénateurs ; il confisqua leurs biens et les distribua à ses soldats[1]. Ce fut durant cette guerre que les soldats d'Octave s'emparèrent du patrimoine que Virgile possédait près de Mantoue[2] ; mais Pollion, qui se porta pour conciliateur entre Antoine et Octave, fit rendre au poëte le domaine paternel.

C'est après ces événements qu'Horace, n'espérant plus rien du sénat, de Rome et de l'Italie pour le rétablissement de la liberté, abandonna le parti qu'il avait soutenu, et exhala sa douleur dans une ode où son talent s'annonce avec éclat[3]. Il y conseille aux Romains d'abandonner une ville exécrée, de s'engager par serment à ne jamais y rentrer, et, à l'exemple des Phocéens, d'aller chercher ailleurs une nouvelle patrie. Que tous ceux à qui il reste assez de courage et de vertus s'embarquent et gagnent ces champs fortunés, ces îles fécondes et heureuses qui jouissent de la plus douce température et où la terre prodigue, sans culture, les dons précieux que Jupiter réserva à un peuple innocent et pur, quand l'airain vint souiller les jours de l'âge d'or. « Le fer, dit le poëte, plus dur encore, est venu peser sur notre âge ; mais il lui reste quelques mortels pieux ; une fuite heureuse leur est offerte, qu'ils partent sur la foi de mes chants ! »

Les *iles Fortunées* dont Horace parle ici sont les Canaries, qui étaient alors à l'extrémité du monde connu, vers l'Occident, et que des relations imparfaites, exagérées, représentaient sous des couleurs délicieuses, et faisaient considérer comme un paradis terrestre.

Le mélange de l'hexamètre et de l'ïambe donne à cette ode une harmonieuse majesté qui convient à la sévérité du sujet. Si le grand poëte s'y montre tout entier, le poëte encore no-

[1] Florus, IV, 5. Suétone, *Oct. Aug.* 14 et 15. Velléius Paterc., II, 74, Masson, *Vita Horatii*, p. 78. — [2] Heyne, *Vita Virgilii*, ad annum 713. — [3] Horace, *Epod.* 16 : *Altera jam teritur bellis civilibus ætas.*

vice, le jeune homme de vingt ans, s'y décèle aux yeux d'un critique exercé. Plus tard Horace aurait fait cette ode plus courte, et il en aurait écarté des détails minutieux, destinés à peindre la fécondité d'un pays imaginaire. L'intempérance de la poésie descriptive se fait remarquer dans l'enfance comme dans la vieillesse de toutes les littératures, et elle est l'indice certain d'un art inexpérimenté ou corrompu.

Cette ode dut plaire à ces âmes généreuses et douces qui, dans les maux de leur patrie, ne trouvent de distractions à leur tristesse que dans les rêves de la poésie et dans les fantaisies de l'imagination. Mais ces accents d'un poëte républicain n'étaient-ils pas, pour un vrai Romain, la preuve même de l'anéantissement de l'esprit républicain? Après la bataille de Cannes, un questeur et beaucoup de chevaliers, croyant tout perdu, avaient aussi juré d'abandonner l'Italie. Le censeur les punit de ce serment, et, pour avoir désespéré du salut de la république, ils furent privés de leur rang et de leur droit de suffrage.

Cette ode, où éclate le patriotisme au désespoir, eût été peu agréable à Auguste; aussi Horace ne l'inséra-t-il dans aucun des livres d'odes qu'il publia; elle ne parut que dans le livre des Épodes, qui fut ajouté, après sa mort, aux quatre livres d'odes qui composaient son recueil.

XVII.

La bataille de Philippes avait écarté des affaires publiques tous ceux qui tenaient aux institutions républicaines ou aux maximes du stoïcisme. Cette secte rigide n'admettait aucune concession, aucune capitulation de conscience. Ceux qui l'avaient embrassée avec foi, avec sincérité, par le seul fait de l'anéantissement de toute liberté politique, ne se trouvaient pas seulement opprimés dans leurs opinions, mais encore blessés dans leurs intérêts personnels. Ils ne pouvaient, sans renoncer à leurs principes philosophiques, qui étaient pour eux comme une

autre religion, accepter aucune fonction publique, puisque par là ils devenaient les soutiens de la tyrannie; et, d'un autre côté, les règles de la morale qui leur étaient prescrites leur faisaient un devoir de se rendre utiles à leurs concitoyens et de s'immiscer dans les affaires du gouvernement. Ceux qui, au contraire, par les convictions de leur esprit, par leurs inclinations naturelles, se trouvaient, comme Horace, entraînés vers la philosophie d'Épicure et auxquels leur patriotisme avait fait embrasser le parti de Brutus furent, après la défaite de ce parti, ramenés à l'observation des principes de leur secte, qui leur recommandait, dans les troubles civils, de s'abstenir, autant que possible, des affaires, de rester indifférents à tous les partis. Ainsi Horace se trouva, par la force des événements, rendu à la pratique de cette philosophie qui lui avait toujours paru la plus raisonnable, peut-être parce qu'elle opposait des prohibitions moins sévères aux passions ardentes de sa jeunesse. Mais les opinions philosophiques, ou les croyances religieuses que nous avons adoptées, sont, malgré nous, modifiées par notre caractère, et reçoivent l'empreinte de notre nature. Horace, avec une imagination vive, avec un tempérament impétueux, irritable et trop enclin au plaisir, avait un cœur sensible et reconnaissant, une âme grande et généreuse, une raison forte, un jugement sain. Aussi ne put-il jamais être entièrement satisfait d'aucune des sectes de philosophie dont, pendant son séjour à Athènes, il avait appris à connaître les dogmes. Il approuvait que les épicuriens cherchassent à guérir les hommes de leurs préjugés; mais, malgré les beaux vers de Lucrèce, le panthéisme d'Épicure lui paraissait expliquer moins clairement les phénomènes de l'univers que l'antique religion des Romains. Nous retrouvons dans ses poésies des indices certains de sa piété envers les dieux du paganisme [1] et des témoignages

[1] Horace, *Carm.* III, 5.

de sa confiance dans quelques-unes des superstitions attachées à leur culte, à laquelle cependant viennent se mêler, parfois, des doutes philosophiques.

La philosophie d'Épicure regardait l'âme de l'univers, ou du grand tout, comme l'origine de toutes choses, d'où résultait une complète indifférence envers les dieux. Elle embrassait, de même, tout le genre humain dans ses sentiments philanthropiques, et prescrivait de préférer, avant tout, ce qui était utile aux hommes en général, et de lui sacrifier tout le reste. Ces dogmes ne pouvaient satisfaire entièrement Horace, qui avait défendu la liberté les armes à la main et qui n'était resté inactif que lorsque le renversement des anciennes institutions et la corruption des anciennes mœurs eurent rendu impossible le rétablissement de cette liberté [1]. Mais si Horace avait renoncé à la faire prévaloir par la force, il ne renonça jamais aux courageux sentiments qu'elle lui avait inspirés; et à l'époque de sa plus grande faveur auprès d'Auguste il ne manqua point, toutes les fois qu'il en trouva l'occasion, de les exprimer avec une éloquence et une verve de poésie qui dénotent l'âme d'un Romain des beaux temps de la république. Alors il oublie qu'il est épicurien; il reproduit les principes des stoïciens dans toute leur énergie, dans toute leur héroïque âpreté. Son patriotisme éclate dans la joie que lui causent les victoires remportées sur les nations étrangères et dans ses préjugés contre tout ce qui n'est pas romain.

Dans tout le reste Horace restait attaché à la philosophie d'Epicure et se soumettait à ce qu'elle lui prescrivait. Il se traça, dès sa jeunesse, un plan de vie qui y était conforme et dont il ne s'écarta jamais : il chercha le bonheur dans l'indépendance. La conscience qu'il avait de son talent lui fit penser que le culte des Muses était propre à la lui assurer. Il ne se trompait pas, et les bienfaisantes déesses récompensèrent la

[1] Horace, *Carm.* III, 29 et suiv.; *Epist.* I, 16, 17.

constance de leur favori. Il s'efforça de se rendre maître de lui-même, de modérer ses passions, de ne donner accès qu'à celles qui ne pouvaient troubler sa vie et qui pouvaient lui procurer de douces jouissances. S'il n'y parvint pas toujours, s'il céda trop fréquemment aux influences de Bacchus et de Vénus, s'il se laissa trop souvent emporter aux irritations de l'amour-propre blessé, on ne peut nier cependant qu'il n'ait réussi à rester fidèle aux principales maximes de sagesse que lui avait enseignées la philosophie d'Épicure. Il a su maintenir la liberté de ses actions et de sa plume ; et pour s'en assurer la pleine et entière jouissance il n'a pas craint de s'exposer à la vengeance et à l'inimitié des hommes puissants. Il a fait plus, il a su la défendre, cette liberté, contre leurs amitiés, leurs bienfaits et leurs caresses. Il a été modéré dans ses désirs, satisfait de sa médiocre fortune, exempt d'avarice et d'ambition, fidèle et serviable pour ses amis, reconnaissant envers ses bienfaiteurs. Il ne fuyait pas le monde et il recherchait la solitude. Sensible aux beautés de la nature comme aux prodiges des arts, avide de sensations agréables, il ouvrait son cœur à toutes les affections généreuses et douces, aimant la joie sans remords et le plaisir sans fatigue. C'est bien ainsi qu'Épicure interprétait son fameux principe de vertu, c'est-à-dire de volupté et de bonheur.

Mais ce n'est pas ainsi que les riches et les grands de Rome, que leurs flatteurs comprenaient cette philosophie : ils s'en servaient pour sanctionner leurs excès et leurs vices. Aussi Horace consacra ses premiers efforts à combattre, par les armes du ridicule, ceux qui en défiguraient les dogmes ou qui en violaient les préceptes. Notre poëte choisissait dans tous les systèmes ce qu'ils présentaient de substantiel et d'utile dans la pratique ; il les débarrassait de ce que les préjugés populaires ou les subtilités des sophistes y ajoutaient de faux et de vicieux [1].

[1] Horace, *Carm.* I, 9, 10 ; III, 8, 27 ; III, 29, 32 ; *Epist.* I, 10, 71 ; I, 19, 37.

C'est en étudiant tous ces systèmes qu'il connut les objections que tous s'opposaient mutuellement [1], et il tira de cette étude les traits les plus piquants de ces dialogues, si vifs, si fins, si spirituels, qui composent quelques-unes de ses satires. C'est en s'étudiant lui-même, c'est en soumettant tout aux résultats de l'expérience qu'il parvint à jeter sur la société de son temps un regard pénétrant, qu'il put présenter sur l'homme des aperçus justes, profonds, vrais pour tous les temps et pour tous les pays; car l'homme et la société changent de formes, et ne changent pas de nature.

Horace, que son goût pour la poésie avait détourné de l'étude des mathématiques et des sciences naturelles et que les raisonnements des philosophes sur de tels sujets ne satisfaisaient pas, avait fini par penser que ces matières sont des secrets que les dieux se sont réservés, et qu'il n'est pas sage de vouloir les scruter. Dans les divers systèmes des philosophes il ne vit donc que les causes assignées par chacun d'eux à nos actions et l'exposition des principes qui doivent les diriger. La philosophie pour Horace n'était que la science de la vie, une science toute pratique. Il cherchait toujours dans des exemples particuliers les vérités dont les axiomes et les maximes des sages ne sont que les déductions ou les résumés. Les formes piquantes et enjouées sous lesquelles il aimait à les produire, il les puisait en partie dans les comédies grecques, qui étaient au nombre de ses lectures favorites.

Mais la lecture assidue des grands poëtes lyriques de la Grèce était pour Horace bien plus profitable encore : il leur empruntait ces rhythmes harmonieux, ces mètres variés dont seul il a enrichi la poésie latine; il s'inspirait de leur génie, il leur dérobait souvent leurs plus belles pensées et leurs plus sublimes ou plus gracieuses images. Sur deux cents fragments qui nous restent des poëtes grecs lyriques, les érudits en comp-

[1] Horace, *de Arte poetica*, v. 309. Cf. Cicéron, *de Orat.* I, 51; II, 8.

tent plus de cent qui ont été imités par Horace[1]. Pourtant chacune de ses productions était le résultat de circonstances fortuites et du penchant qui l'entraînait à satisfaire la malice de son esprit, à s'abandonner aux sentiments de son cœur, à céder à l'enthousiasme de sa vive et mobile imagination. Mais ces circonstances, et la nature des événements qui y donnaient lieu, et les personnages qui les faisaient naître, ne peuvent être bien connus, bien compris si l'on ignore l'état de la société dans laquelle Horace a vécu. Essayons donc d'en tracer le tableau, et lorsque nous aurons rempli cette tâche, l'histoire de la vie de notre poëte se bornera à l'histoire de ses poésies; et leur analyse, accompagnée de l'exposition des causes et des motifs qui les ont fait écrire, constituera tous les faits qui le concernent et tous les souvenirs qui se rattachent à son nom.

XVIII.

Plusieurs causes ont, en Europe, altéré profondément les rapports naturels des deux sexes entre eux : il en est une surtout qui a réagi sur le monde entier. Pour bien comprendre Horace et toute l'antiquité, les différences qui existent, à cet égard, entre les peuples anciens et les peuples modernes doivent être prises en considération.

Ce venin qui empoisonne les sources de la vie, qui se transmet à la postérité de celui qui en est atteint est un fléau de l'humanité entièrement moderne; il a rompu pour toujours le libre commerce des deux sexes; il l'a rendu non-seulement immoral, mais insensé; il a donné un prix infini à l'empire de l'âme sur les sens; il a fait prévaloir le sentiment moral de l'amour sur les jouissances physiques; enfin il a ravi le sceptre à la puissance la plus généralement reconnue,

[1] Dav. Jani, *de Poesi lyrica Horatii*, t. I, p. cviij, 2e édit. des *Horatii Carmina*, Lipsiæ, 1809.

celle de la beauté. Elle s'est vue repoussée avec défiance quand elle cessait d'être accompagnée de cette sécurité qui ne pouvait plus rester attachée qu'à la vertu.

Quoi que pussent faire à Rome ces femmes qui, autour du grand cirque ou dans la rue Suburrane, s'offraient le soir, sur un siége élevé, aux regards des passants, dans un état presque complet de nudité[1], elles ne pouvaient se ravaler autant que celles qui, dans nos temps modernes, exercent la même profession, bien que celles-ci se présentent cependant avec moins d'impudeur. D'abord, les prostituées de Rome n'étaient point libres, et ne se soumettaient pas volontairement à cette ignominie. Ensuite, quel que fût, sur le sentiment et la pensée, l'effet des habitudes d'un tel genre de vie, du moins il ne les exposait pas aux infirmités ou à la mort; il ne les condamnait pas à porter, pendant leur vie entière, les ignobles cicatrices de la débauche. Jeunes et belles, elles pouvaient sortir de ces bouges souterrains où, à la lueur d'une lampe, un marchand d'esclaves faisait un trafic de leurs appas, et passer dans les bras d'un maître qui souvent les affranchissait, sans qu'aucune souillure, due à leur conduite passée, fît redouter leurs caresses. Comme on les avait recherchées sans crainte, on les recevait sans honte. Il n'y avait donc, par cette raison, chez les anciens, aucun déshonneur attaché au commerce des courtisanes ni même des simples prostituées, tandis qu'il y en avait, au contraire, un très-grand à séduire une *matrone* ou une femme mariée. La violation des droits de l'hymen était considérée, chez les Romains, comme le dernier degré du libertinage. Voilà pourquoi, à une époque où les mœurs se corrompaient, Caton loua un jeune homme qu'il vit sortir d'un mauvais lieu : sa conduite était régulière; il ne se permettait que des plaisirs licites, tandis que la plupart des jeunes gens

[1] Juvénal, *Sat.* 3, 65. Horace, *Sat.* I, 2, 84-101. Sénèque, *de Benef.* VII, 9. Athénée, *Deipnos.* XIII, p. 568.

de son âge outrageaient les mœurs et violaient les lois en n'aspirant qu'à des jouissances adultères [1].

XIX.

Une autre cause non moins puissante des changements de rapports qui, dans notre Europe, se sont opérés entre les deux sexes provient de l'origine de notre civilisation moderne. La civilisation antique, qui s'est établie dans l'Europe sauvage par les Phéniciens, les Grecs et les Romains, avait une origine orientale et méridionale; elle provenait des contrées où l'ardeur du soleil fait parvenir toutes les productions de la nature à une prompte maturité. Les mœurs et les habitudes de l'Orient et du Midi ont donc pénétré dans l'Occident et au Nord avec cette civilisation. Or, on sait que, dans les climats chauds, le développement complet de l'individu dans l'espèce humaine sous le rapport du penchant qui entraîne un sexe vers l'autre s'opère avant que la raison ait eu le temps de s'affermir. Dans ces contrées l'époque de la naissance se trouve, pour la femme, trop rapprochée de l'âge où elle pourrait se servir utilement de ses attraits, afin d'exercer sur l'homme cette influence qui doit contre-balancer la faiblesse de ses forces physiques. Quand elle a acquis la faculté d'avoir une volonté qui lui est propre, il est passé pour elle le temps où elle aurait pu la faire triompher par l'empire de ses charmes; et comme elle ne peut commander sans séduire, il faut qu'elle se soumette. De là l'infériorité à laquelle la femme s'est trouvée condamnée chez toutes les nations anciennes de l'Orient et chez tous les peuples de l'antiquité qui ont été civilisés par elles. Chez les Romains les femmes étaient retenues dans une continuelle dépendance; elles restaient presque toujours en tutelle; elles n'héritaient point hors de leur famille; elles n'étaient consi-

[1] Horace, *Sat.* I, 2, 32-34. Ovide, *Amor.* III, 4. Plaute, *Curcul.* act. I, sc. I, 37.

dérées que sous le rapport de leur utilité pour les besoins de l'homme [1].

XX.

Il n'en était pas ainsi dans l'âpre Germanie, dans la froide Scythie, où se multipliaient ces hordes courageuses de barbares qui devaient renouveler la face de l'Europe et y introduire une forme différente de civilisation. Dans ces contrées une enfance plus prolongée, une adolescence plus tardive donnaient le temps aux facultés morales de se développer, de manière à les mettre en harmonie avec les facultés physiques. A l'âge où le rapprochement des deux sexes est commandé par la nature, la femme de ces contrées réunissait l'activité de la pensée, la sensibilité du cœur, l'énergie du caractère a tous les dons naturels dont elle est pourvue. Elle pouvait donc s'adresser à la fois aux sens et à la raison, elle pouvait séduire et persuader.

César et Tacite nous apprennent qu'aucun peuple de la terre n'avait pour les femmes autant d'estime que les Germains : ils les regardaient comme animées d'un esprit divin ; ils leur attribuaient la connaissance de l'avenir ; ils les vénéraient comme mères, les chérissaient comme épouses, les adoraient comme prophétesses. Les femmes, chez ces peuples belliqueux, se montraient dignes de la haute opinion qu'on avait d'elles ; elles assistaient leurs époux dans les conseils et les suivaient à la guerre [2].

On doit attribuer à l'influence de ces races qui ont conquis l'Europe le changement total qui s'est opéré dans cette partie du monde relativement aux rapports des deux sexes entre eux. Mais cette cause n'est pas la seule, et elle a été

[1] Voy. Passow, *Des Horat. Flaccus leben und zeitalter*, p. lxxxij. — Dion Cassius, LVI, p. 662. Horace, *Sat.* I, 2, 37-65, 96 ; *Epist.* I, 20, 3. Ovide, *Amor.* III, 8, 63. Juvénal, *Sat.* 6, 346. — [2] Tacite, *Germ.* 7, 8, 45. César, *de Bello gallico*, I, 51 ; VII, 48.

corroborée par d'autres On doit mettre en première ligne le gouvernement féodal, dont l'établissement fut dû aux circonstances de la conquête : il permettait aux femmes d'occuper des fiefs, de commander à des vassaux guerriers, de porter des sceptres et des couronnes.

Les principes du christianisme, en donnant à l'union légitime des deux sexes la dignité d'un sacrement, en plaçant la chasteté au nombre des vertus que le ciel se plaît à récompenser, ajoutèrent encore au respect dont les femmes étaient l'objet.

Le concours de la religion et de l'anarchie militaire amena l'institution de la chevalerie, et produisit dans toute l'Europe ces mœurs si singulièrement remarquables par cette idolâtrie de la beauté, par cette délicatesse de sentiment, par cet enthousiasme chaleureux pour la défense du sexe le plus faible, par cette vénération obséquieuse envers les femmes, qui donnent aux actes de la simple politesse l'apparence de l'amour.

Enfin l'abolition de l'esclavage personnel en Europe, à laquelle concoururent à la fois la religion, les progrès de l'industrie, l'intérêt, l'ambition, la politique et l'humanité, rendit à toutes les femmes leur libre arbitre, et le sexe entier se trouva exalté par l'affranchissement de celles que leur condition forçait à se soumettre à tous les désirs d'un maître.

XXI

Toutes les causes que nous venons de développer sur les changements des relations des sexes entre eux ont contribué à introduire, sur un point important, une autre différence fondamentale entre l'antiquité et les temps modernes, qu'il est essentiel de faire connaître; cette différence n'est, en effet, qu'une conséquence de ces changements mêmes; elle fut l'inappréciable résultat de l'amélioration des mœurs publiques et de

l'accroissement de l'influence des femmes sur la société et aussi un des bienfaits de la religion. Quelle que soit la répugnance qu'on éprouve à arrêter sa pensée sur ce qui est honteux pour l'humanité, lorsqu'on a entrepris de traiter un sujet on n'est pas libre de dissimuler ce qui contribue à l'éclaircir ; et malheureusement l'histoire de la vie de notre poëte serait quelquefois incompréhensible et l'analyse de ses poésies serait incomplète si nous nous refusions à entretenir nos lecteurs de cette honteuse aberration des sens qui a tenu une si grande place dans les mœurs et les habitudes des anciens. D'ailleurs, pour bien apprécier le caractère d'un homme, il est essentiel, dans tout ce qui est blâmable ou digne de louange, de faire la part de ce qui lui est propre et de ce qui appartient à tous ses contemporains, de ce qui le distingue de son siècle et de ce qui l'y replace.

Cette dépravation de la passion d'amour qui repousse la femme et dirige sur l'autre sexe des désirs impurs est un vice qui, comme tous ceux qui tiennent à des appétits brutaux, est commun dans l'état sauvage [1] ; les lois de tous les peuples modernes le proscrivent et le punissent, et leurs mœurs, encore plus sévères que leurs lois, le réprouvent comme un déshonneur, comme une infamie ; mais il n'était pas ainsi considéré chez les Grecs : ils le croyaient plus utile que nuisible à l'état social, tel qu'il était chez eux. Dans leur opinion, il donnait plus de force à cet esprit d'association et de fraternité dû à leurs institutions républicaines ; il ajoutait à ce mâle et héroïque sentiment de l'amitié, si fort en honneur parmi eux, toute la tendresse de l'amour. Ainsi donc, chez les Grecs, les meilleurs citoyens, les hommes jouissant de la réputation la plus honorable s'abandonnaient sans honte et sans scrupule à de tels penchants, et ils ne les dissimulaient pas [2]. Les exemples abon-

[1] Voy. les relations de Tanner et des premiers voyageurs en Amérique. Bayle, *Dictionnaire historique*, art. *Léon* (Pierre Cieça de), note A ; art. *Anacréon*, note G ; art. *Banck* (Laurent). — [2] Plutarque, *Traité sur l'amour*.

dent à cet égard dans l'antiquité grecque; je n'en citerai qu'un seul. Épaminondas est, au jugement de Cicéron, le plus grand homme que la Grèce ait produit; il ne se maria jamais, et Plutarque en donne la raison; il nous transmet les noms des deux jeunes gens qu'il n'a pas cessé d'aimer. Un d'eux périt avec lui à la bataille de Mantinée. Dans les honneurs funèbres qui furent rendus au héros, on eut grand soin d'ordonner que le tombeau de son jeune ami fût placé auprès du sien [1].

Les anciens Romains ne pensaient pas, à cet égard, comme les Grecs; leurs mœurs sévères, dans les premiers temps de la république, tenaient de celles des habitants primitifs de l'Italie, avec lesquels s'étaient mêlées des colonies venues d'Orient. Tout commerce amoureux entre hommes libres fut considéré par eux comme illicite; il n'est toléré qu'avec des esclaves ou des affranchis. Tite-Live nous apprend que, dans le cinquième siècle de la fondation de Rome, L. Papirius fut puni pour avoir été surpris en flagrant délit avec le jeune C. Publilius [2]; et quelque temps après, en 450, C. Publilius fut, par ordre du sénat, conduit en prison pour le même fait. Un centurion nommé Cornélius subit la peine capitale pour un attentat à la pudeur sur un jeune homme libre, et Marcus Lætorius Mergus, tribun militaire, conduit devant l'assemblée du peuple pour avoir été surpris avec un des corniculaires ou brigadiers de sa légion, fut unanimement condamné. Il n'existait cependant que des précédents et une jurisprudence créée par un sentiment de pudeur publique. Il n'y avait contre ce genre de délit aucune loi. Vers le temps de la seconde guerre punique, cette loi fut rendue et nommée *lex Scantinia* ou *Scatinia*, soit parce qu'un individu nommé Scantinius ou Scatinius la proposa, soit parce que C. Scatinius Capitolinus fut le premier condamné en vertu de ses dispositions [3].

[1] Voy. l'art. *Épaminondas* dans la *Biographie universelle*. — [2] J. F. Christius, *Historia legis Scatiniæ*, Halæ, 1727, p. 7. Tite-Live, VIII, 28. — [3] J. F. Christius, *Historia legis Scatiniæ*, p. 9,

Cette loi réduisait à une amende de mille sesterces la peine infligée au coupable; mais, de même que les sentences déjà rendues et la jurisprudence établie, la loi ne reconnaissait de délit que quand l'attentat avait été commis sur un homme libre. Toute licence était accordée en ce qui concernait les esclaves et les affranchis. Si, dans le temps où cette loi fut rendue, l'opinion flétrissait encore de telles pratiques même envers ceux-ci, la corruption des mœurs produite par les progrès du luxe et par l'introduction à Rome de toutes les voluptés orientales fit bientôt disparaître ce léger obstacle. L'opinion cessa même de protéger l'*ingénu*, c'est-à-dire l'homme né libre. En Italie comme en Grèce il fut admis qu'on pouvait se livrer sans scrupule à ce penchant; la loi *Scatinia* ne fut pas abrogée, mais elle tomba en désuétude. Si l'on excepte encore le règne de Domitien, qui fit condamner quelques sénateurs en vertu de cette loi [1], on peut dire que jusqu'à Alexandre Sévère elle sommeilla sous les empereurs, dont les meilleurs, tels qu'Antonin et Trajan, donnèrent eux-mêmes l'exemple de son infraction [2]. On jugera où en étaient, à cet égard, les mœurs romaines vers l'époque de l'enfance de notre poëte par les lettres de Cicéron. Elles nous apprennent qu'alors, dans un procès politique, de beaux adolescents, fils de sénateurs, et des plus grandes familles de Rome, furent offerts aux juges et servirent à s'assurer les suffrages de ceux que l'argent n'avait pu corrompre. Si l'on excepte Ovide, de tous les grands poëtes qui nous restent du siècle d'Auguste, il n'en est pas un qui, dans ses amours, s'en soit tenu à un seul sexe. Tous, par les vers qu'ils ont écrits sous une inspiration qui nous répugne, prouvent que, de leur temps, la passion qu'ils expriment pouvait être ressentie sans scrupule et avouée sans honte.

Aussi Ovide ne se fait pas un mérite de n'avoir jamais eu

[1] Suétone, *Domitianus*, cap. 8. — [2] J. F. Christius, *Historia legis Scatiniæ*, p. 18-27.

ce goût; il ne l'improuve point, il ne lui applique aucune expression flétrissante, il fait seulement entendre que, s'il n'y cède pas, c'est par un calcul de volupté. « Je hais, dit-il, les embrassements dont l'ardeur n'est pas partagée. Voilà pourquoi je ne suis pas épris d'amour pour les jeunes garçons [1]. » L'infortuné, au contraire, pour avoir aspiré à des liaisons peu vulgaires, pour avoir été admis dans l'intimité des femmes qui faisaient partie de la famille impériale, pour avoir participé à leurs dangereux secrets, a passé pour un libertin désordonné; il a expié cette faute par un long exil, et ses jours se sont terminés sur la terre étrangère. « Je n'ose pas, dit-il, défendre mes mœurs déréglées, ni par de vains arguments justifier mes vices [2]. »

On reste confondu quand, d'après nos idées modernes, on compare la conduite d'Ovide avec celle des poëtes ses contemporains, et qu'on apprend l'opinion qu'on en avait et le jugement que lui-même en a porté. C'est qu'en effet le respect pour la sainteté du mariage, légalement contracté, survivait à la ruine même des mœurs. Tout contribuait dans les habitudes et les coutumes des Romains à l'entretenir. Les bienséances forçaient les matrones à se montrer rarement en public, et à n'y paraître que convenablement accompagnées. Les licteurs, dont les fonctions étaient, lorsqu'ils marchaient devant les consuls, armés de haches et de faisceaux, d'écarter tous ceux qui obstruaient le passage de ces magistrats, ne pouvaient toucher aux dames, ni les obliger à se retirer; ils ne pouvaient même faire descendre de leur char leurs époux lorsque ceux-ci se trouvaient avec elles. Sous ce rapport, les matrones étaient sur le même pied que les vestales; mais ces vains honneurs n'empêchaient pas que les matrones, dans leur intérieur, ne fussent dépendantes, isolées et qu'elles ne vécussent dans la retraite et l'obscurité. Les courtisanes leur

[1] Ovide, *de Arte amandi*, II, 683. — [2] Ovide, *Amor.* II, 4, 1.

étaient préférées, et contribuaient plus qu'elles à jeter de l'éclat et à répandre des charmes sur la société romaine [1].

XXII.

Lorsque l'on considère toutes ces différences entre les temps anciens et les temps modernes, relativement aux rapports des deux sexes entre eux, et qu'on se rappelle les causes qui les ont produites, bien loin d'être surpris du cynisme des poëtes latins, on est étonné de trouver en eux tant de délicatesse et de passion, une sensibilité si profonde, un culte si vrai, si pur rendu à la beauté. C'est que l'amour est tout autre chose que le déréglement des sens, et qu'il agit toujours sur l'homme de la même manière. L'amour, le véritable amour, émane de cette faculté de l'âme de pouvoir sympathiser avec ce qui nous approche. Lorsqu'au lieu de s'épancher sur tout ce qui est hors de nous, la sympathie du cœur, par l'effet des dispositions de notre organisation, se concentre sur un objet aimé et acquiert son plus haut degré d'exaltation, l'âme tout entière s'en trouve possédée, et ne vit plus que par elle. Tel est l'amour; et comme cette faculté de sympathiser avec le monde extérieur est inhérente à la nature humaine, il s'ensuit que l'amour, qui lui doit sa naissance, est le même dans tous les temps, dans tous les lieux, dans toutes les conditions; le même dans les palais dorés, et sous la zone torride, et dans les climats glacés; le même enfin aujourd'hui à Paris ou à Londres qu'autrefois à Rome et du temps d'Auguste; toujours semblable lorsqu'il existe réellement, lorsqu'il est fondé sur la sympathie du cœur, qui ne change jamais de nature; et divers selon les temps, les institutions et les mœurs, lorsqu'il ne dérive que des besoins et des caprices des sens, qui varient sans cesse; mais ce

[1] Festus, au mot *Matronæ*, p. 4, édit. de M. Egger.

n'est là qu'une effervescence momentanée, qu'un vain simulacre de l'amour qu'un instant a fait naître et qui s'évanouit avec la cause fugitive qui l'a produit.

XXIII.

Il ne suffit pas de signaler ces différences générales entre les temps antiques et les temps modernes, il faut, pour notre objet, pénétrer encore plus avant dans la société romaine et examiner ce qu'elle était à l'époque où Horace a vécu.

L'esclavage séparait l'espèce humaine en deux parts, dont une cessait de faire partie de la société, comme chose possédée par elle. L'esclave ne pouvait avoir de volonté, selon les moralistes romains ; c'était une nécessité pour un esclave de l'un et de l'autre sexe de se soumettre aux ordres du maître ; c'était un devoir pour l'affranchi de déférer aux désirs de celui auquel il devait sa liberté. Les esclaves ne pouvaient ni hériter, ni tester, ni se marier. Les unions entre les esclaves étaient dépourvues de tout caractère légal ; on les nommait *contubernia* (concubinages), et ces engagements ne pouvaient avoir lieu qu'avec la permission du maître. Les enfants qui en provenaient appartenaient à celui-ci, et non pas au père et à la mère[1].

XXIV.

Quoique l'opinion continuât de flétrir tout commerce adultère comme un attentat porté à la propriété, comme bouleversant l'ordre des héritages et introduisant le trouble dans les familles, la corruption des mœurs avait amené, relativement aux femmes mariées, des changements auxquels l'imperfection des lois sur les mariages avait concouru. Les Romains du temps d'Horace ressemblaient bien peu à ceux

[1] Plaute, *Casin. prol.* v. 68. Plutarque, *Vie de Caton*, 21. Pline le Jeune, *Epist.* IV, 10 ; VIII, 16. *Digest.* XI, tit. 4, lig. 59 ; tit. 5, lig. 41, § 15. Varron, *de Re Rust.* 17. Martial, VI, 29.

des premiers temps de la république, où, pendant l'espace de cinq cent vingt ans, on n'avait pas vu un seul divorce[1]. La facilité des répudiations et des divorces avait, au contraire, porté atteinte au respect que l'on avait autrefois pour le titre de matrone.

La manière dont se contractaient certains mariages différait très-peu des engagements préalables du concubinage. Le mariage *usu*, par l'usage, s'accomplissait sans noces ni célébration quelconque; et une femme était considérée comme mariée légitimement lorsque, du consentement de ses parents, elle avait passé une année entière avec un homme sans que celui-ci se fût absenté plus de trois nuits de suite[2]. La plupart des mariages n'étaient plus que des unions temporaires, d'intérêt et de convenance. Le sévère Caton d'Utique céda sa femme à l'orateur Quintus Hortensius, et il la reprit lorsqu'elle fut devenue veuve de ce second époux et qu'elle eut été enrichie de ses dons[3].

La répudiation et le divorce s'opéraient sur la demande du mari comme de la femme, pour cause d'adultère, de stérilité, de simple incompatibilité d'humeur[4]. Paul Émile avait répudié sa première femme Papiria sans aucun motif apparent, et après avoir vécu longtemps avec elle[5]. Cicéron, dans un âge avancé, répudia sa femme, Térentia, pour épouser une jeune et belle fille et avoir sa fortune, dont il était dépositaire à titre de fidéicommis[6]. Si telle fut la conduite des personnages les plus respectés et les plus recommandables dans le temps où les institutions et les mœurs républicaines étaient encore en vigueur, que devait-ce être

[1] Aulu-Gelle, IV, 8. Valère Max., II, 14. Denys d'Hal., II, 25. — [2] Aulu-Gelle, III, 2. — [3] Plutarque, *Vie de Caton*, 36. Strabon, XI, 272. Quintilien, *de Orat.* X, 5. Appien, *de Bello civili*, II, p. 801. Voy. l'article *Caton d'Utique* dans la *Biographie universelle*. — [4] Cicéron, *top.* 4; *Epist. ad Attic.* XI, 23; *Fragm. pro Scauro*, 12. — [5] Plutarque, *Vie de Paul Emile*, 5. — [6] Plutarque, *Vie de Cicéron*, 52.

au siècle d'Horace, où le renversement de toutes les lois et l'oubli de tous les principes favorisaient tous les genres de corruption? On se répudiait, on se remariait ensemble plusieurs fois, comme un amant et une maîtresse qui, à chaque instant, se brouillent et se réconcilient. Sénèque dit de certaines femmes qu'elles ne comptaient pas leurs années par le nombre des consuls, mais par celui de leurs époux [1]. Les matrones employaient pour éviter une répudiation ou un divorce les mêmes artifices de coquetterie que les courtisanes à l'égard des amants qu'elles voulaient garder. Paula, femme de Sulpitius, parut devant le tribunal du préteur, où son mari l'avait fait assigner, dans une parure qui faisait si bien ressortir sa beauté que Sulpitius, à son aspect, ravi, interdit, ne put s'empêcher de l'embrasser, et, se plaçant avec elle dans la litière qui l'avait amenée, il la reconduisit chez lui, aux grands applaudissements de la foule [2]. Mécène, le sage Mécène, toujours amoureux de sa femme, jolie, coquette et capricieuse, mais toujours tourmenté par elle, passait sa vie à la répudier et à la reprendre, ce qui fit dire qu'il avait été marié mille fois, et n'avait cependant eu qu'une seule femme [3].

Auguste chercha, par de sévères édits, à mettre une digue au progrès des mauvaises mœurs sous ce rapport; mais sur la fin de son règne elles avaient triomphé de ses lois. Nous le voyons par la doctrine galante d'Ovide, qui est précisément celle qu'Horace condamne et flétrit le plus souvent par ses vers : « Qu'une femme gardée par son mari, dit Ovide, soit adultère, elle est aimée; la crainte même donne plus de prix à ses charmes. Sois indigné, si tu le veux, je n'aime que les plaisirs défendus. Celle-là seule me plaît qui peut dire : J'ai peur... C'est n'être qu'un sot que de s'offenser de l'adultère de sa femme;

[1] Sénèque, *De Beneficiis*, III, 16. — [2] Ovide, *Rem. Amor.* 665-670. — [3] Sénèque, *Epist.* 114; *de Providentia*, 3. Acron et Porphyrion, *in Horat. Carm.*, I, 2. Meibom., *Mœcenas*, cap. 27, p. 167 et 171.



c'est ne pas connaître assez les mœurs de la ville. Pourquoi l'avoir choisie si belle, si tu la voulais vertueuse[1] ? »

XXV.

Les richesses accumulées par la conquête de tous les peuples du monde civilisé, les fortunes scandaleuses des affranchis ou de citoyens obscurs avaient poussé les recherches du luxe à un degré qui paraîtrait étonnant même à nos temps modernes. Tous les rangs se trouvaient confondus. Les magnifiques portiques où dans Rome on avait l'habitude de se promener offraient un curieux mélange. Au milieu des matrones enveloppées de leur stole, couvertes de leur palla ou châle[2], la tête voilée, marchant entourées d'une troupe de gardiens et de suivantes qui écartaient la foule, on voyait des femmes galantes laissant flotter leurs tuniques de manière à montrer tantôt leur sein, tantôt leurs bras, tantôt leurs épaules ; des servantes vieilles et laides, qui les accompagnaient, s'écartaient complaisamment à l'approche de jeunes gens efféminés, dont les doigts étaient chargés de bagues, la toge toujours élégamment drapée, la chevelure peignée et parfumée, le visage bigarré par ces petites mouches au moyen desquelles nos dames, dans le siècle dernier, cherchaient à rendre leurs physionomies plus piquantes[3]. On remarquait aussi dans ces même lieux des hommes dont la mise faisait ressortir les formes athlétiques et qui semblaient montrer avec orgueil leurs forces musculaires. Leur allure rapide et martiale offrait un contraste complet avec l'air composé, les pas lents et mesurés de ces jouvenceaux aux cheveux soigneusement bouclés, aux joues fardées, jetant de côté et d'autre des regards lascifs[4].

[1] Ovide, *Amor.* III, 4, 29, 35-41. — [2] Horace, *Sat.* I, 2, 98. — [3] Martial, II, 29 ; III, 39 et 63 ; V, 62 ; VI, 45 ; VII, 86 ; X, 65 ; XII, 38 et 39. Cicéron, *in Catilin.* II, 10 ; *pro Sexto*, 46. Aulu-Gelle, VII, 12. Sénèque, *Epist.* 24. Horace, *Sat.* I, 6, 30. — [4] Pétrone, *Satyr.* IX, 8. Ovide, *de Arte amandi*, I, 525.

Ces deux espèces de promeneurs n'étaient le plus souvent que des gladiateurs ou des esclaves; mais certaines femmes d'un haut rang choisissaient leurs amants dans les classes infimes, tandis que leurs jeunes et jolies suivantes se conservaient pures contre les attaques de ceux de leur condition, et ne cédaient qu'aux séductions des chevaliers et des sénateurs [1].

Sur la voie Appienne, où il était de mode d'aller se promener en voiture, c'étaient encore les femmes galantes qui y brillaient le plus. Les matrones se faisaient lentement traîner dans leurs litières découvertes, que suivait, à pied, une jeune esclave munie d'un éventail de plumes de paon, pour agiter l'air et chasser les mouches, tandis que les courtisanes, guidant elles-mêmes leurs coursiers, fendaient l'air avec rapidité, penchées sur le timon de leurs chars ornés de soie, et ayant à leurs côtés leurs amants, qu'elles semblaient conduire en triomphe.

XXVI.

Les courtisanes jouaient un rôle si important dans la société romaine, elles occupent une si grande place dans la vie et dans les poésies d'Horace qu'il est nécessaire de s'étendre davantage sur ce qui les concerne. Il faut bien se garder de les confondre avec les misérables que leur sort avait condamnées à être les esclaves de la débauche. Les courtisanes, dans l'antiquité, étaient une classe de femmes intéressantes sous plus d'un rapport. Presque toutes avaient été esclaves; mais durant tout le temps de leur esclavage on leur avait épargné, à cause de leur beauté, toute espèce de travail ignominieux; elles avaient reçu une éducation brillante : la danse, le chant et l'art de jouer des instruments contribuaient à rehausser leurs

[1] Cicéron, *pro Cœlio*, 4. Properce, IV, 8, 17. Ovide, *de Arte amandi*, I, 385.

grâces naturelles et acquises[1]. Elles récompensaient amplement les marchands avides qui avaient spéculé sur elles, et devenaient libres dans les bras d'un maître épris de leurs charmes[2]. Cette vérité, que toute contrainte nuit au plaisir, est si universellement sentie que l'opinion, chez les Romains, désapprouvait tout commerce avec une esclave. Le premier soin d'un homme, lorsqu'il aimait une jeune fille son esclave, était de l'affranchir. Un grand nombre des courtisanes de Rome venaient de Grèce, et elles étaient instruites dans les lettres grecques et latines; elles joignaient le savoir aux talents, et acquéraient souvent de grandes richesses. Elles obtenaient non-seulement des hommages, mais de la considération. Jamais elles ne marchaient sans être accompagnées, et elles se rapprochaient autant des matrones et des femmes mariées qu'elles s'éloignaient de ces créatures dégradées dont parle Properce, qui, venues de Syrie ou de l'Asie Mineure, parcouraient seules la voie Sacrée avec leurs brodequins poudreux ou crottés, et se mettaient à la disposition de quiconque leur faisait signe[3].

Pour les hommes, la fréquentation des courtisanes n'avait rien de répréhensible, et les personnages les plus graves étaient obligés de se prêter au relâchement des mœurs qui les admettaient dans les repas.

Cicéron, dans un âge avancé, nous apprend, par une de ses lettres, qu'il fut invité, avec Atticus, chez Volumnius Eutrapélus, homme d'esprit et épicurien[4]. A table se trouvait la courtisane Cythéris, belle esclave qu'Eutrapélus avait affranchie pour en faire sa maîtresse. Elle devint ensuite celle d'Antoine le triumvir; puis après elle fut passionnément aimée du poëte Cornélius Gallus. La description que Cicéron donne de ce repas, qui se prolongea jusqu'à la neuvième heure du jour, est sur le ton le

[1] Plaute, *Rudens*, prolog., v. 43. Térence, *Phorm.* act. I, s. 2, v. 86. — [2] Ovide, *de Arte amandi*, III, 330. — [3] Properce, II, 23, 15. Martial, X, 13. — [4] Cicéron, *Epist. ad famil.* IX, 32.

plus jovial. Pour s'excuser de s'être trouvé en telle société, il rappelle le mot d'Aristippe au sujet de la courtisane Laïs : « Je l'ai, mais elle ne m'a pas, Ἔχω Λαΐδα, ἀλλ 'οὐκ ἔχομαι[1]. »

XXVII.

Les hommes les plus éminents de l'État, en plein jour, après les affaires du Forum, se rendaient chez les plus célèbres courtisanes. Les jeunes gens des plus grandes familles, les poëtes et les artistes faisaient cercle chez elles[2]; sans être leurs amants déclarés, on se faisait gloire d'être dans leurs bonnes grâces. On aimait à déférer a leurs demandes, et elles usaient de cette disposition où l'on était à leur égard pour rendre leur existence plus agréable et plus brillante. On les voyait souvent escortées par les esclaves et portées dans les litières de ceux qu'elles comptaient au nombre de leurs amis ou de leurs connaissances.

Mais il y avait encore des différences de rang entre les courtisanes, selon leurs richesses et selon que, dans leurs relations galantes, elles mettaient plus ou moins de mesure, de fidélité et de bienséance. Les moins considérées étaient quelquefois maltraitées par leurs amants et souvent exposées à avoir leurs volets ébranlés, leurs portes brisées avec fracas; mais on n'osait se permettre de telles violences envers celles qui s'étaient acquis un rang et de la considération par leur fortune, leur esprit, leurs talents et par une conduite loyale et digne, qui n'était pas incompatible avec leur profession[3]. On faisait à celles-ci la cour humblement; on allait le soir sous leurs fenêtres, accompagné de musiciens, leur donner des sérénades et chanter des chansons d'amour; on suspendait des couronnes à leurs portes, on en jonchait le seuil de fleurs[4].

[1] Cicéron, *Epist. ad famil.* IX, 26. — [2] Catulle, *Carm.* X, 16 — [3] Horace, *Carm.* I, 25; III, 7. Properce, II, 15. — [4] Ovide, *de Arte amandi*, II, 525-530.

Toutefois la richesse était, à l'égard de ces femmes, le meilleur moyen de séduction. « Ce n'est point aux riches, dit Ovide dans son *Art d'aimer*, que je viens donner des leçons d'amour. Celui qui peut dire à toutes celles qui lui plaisent : *Prenez*, a tout l'esprit, toute la science nécessaires; je lui cède le pas, il n'a plus besoin de mes préceptes. Je suis le poëte de ceux qui sont sans fortune. Pauvre, j'ai aimé, et mes paroles suppléaient aux dons que je ne pouvais faire[1]. » Mais recevoir des dons, se jouer de celui à qui on les devait, en lui refusant ses faveurs, était pour les courtisanes une brèche faite à la probité de leur profession. Ovide, dans les leçons qu'il leur donne, dit : « Promettez sans hésiter à ceux qui s'épuisent en promesses; mais que l'amant généreux reçoive de vous le prix dû à ses libéralités. Celle qui refuse à l'homme dont elle a reçu un présent les joies de Vénus serait capable d'éteindre le feu sur l'autel de Vesta, d'enlever ton image de ton temple, ô fille d'Inachus! de faire boire au maître de sa couche la coupe empoisonnée. » Ce dernier, qui était l'amant en titre, pouvait être trompé sans scrupule et sans déshonneur. Ce qu'on donnait à d'autres, on ne le lui enlevait pas; quand il l'ignorait, on ne lui faisait aucun tort. Aussi Ovide enseigne-t-il aux courtisanes les moyens de se soustraire à sa jalousie; et comme il se sert pour le désigner du mot *vir*, qui signifie à la fois homme et époux, il profite de cette double signification pour lancer un trait malin contre les matrones ou femmes mariées, qui avaient le droit, refusé aux courtisanes, de porter des bandelettes. « Quoique vous ne jouissiez pas de l'honneur de porter des bandelettes, dit le poëte aux courtisanes, votre principal soin ne doit pas moins être d'employer toute espèce de ruses pour tromper la vigilance de vos patrons (*vestros viros*)[2]. » Plus loin le poëte établit encore plus clairement cette différence. « Qu'une jeune

[1] Ovide, *de Arte amandi*, II, 161-166. — [2] Ovide, *de Arte amandi*, III, 461-466 et 483-485.

mariée, dit-il, craigne celui auquel elle se trouve liée par des noces régulières et qu'elle soit astreinte à voir surveiller sa conduite par des yeux toujours ouverts, cela est dans l'ordre ; les lois, l'équité, la décence exigent qu'il en soit ainsi; mais un tel esclavage ne vous regarde pas, vous qui êtes nouvellement affranchies; venez donc puiser à mon école les préceptes dans l'art de tromper[1]. »

Les courtisanes trouvaient dans la religion elle-même et dans les mystères scandaleux des divinités païennes une sorte de consécration de leurs désordres ; aussi se montraient-elles dévotes, ou du moins elles fréquentaient beaucoup les temples. Peut-être était-ce, comme Properce l'insinue, moins pour invoquer les dieux que pour provoquer de nouvelles amours[2].

XXVIII.

Les progrès des arts eux-mêmes, c'est-à-dire de la peinture et de la sculpture, eurent un effet destructeur sur la religion à Rome. Les Romains avaient reçu leurs dieux de la Grèce; mais cette gracieuse et riante mythologie, transportée chez un peuple guerrier, pauvre et ignorant, devint simple, majestueuse et sévère. Elle fut dépouillée de ses emblèmes, plus propres à corrompre les mœurs qu'à les épurer. Pendant deux siècles on ne vit à Rome ni statues ni images. Le Palladium même, ce gage sacré de la liberté de l'État, demeura dans une religieuse obscurité. Mais lorsque Rome eut adopté les dieux des peuples qu'elle avait vaincus, alors cette ville devint le réceptacle de toutes les diverses superstitions du monde, et les arts de la Grèce, richement récompensés, y multiplièrent les temples, les statues, les tableaux de toutes les divinités. Les mythes relatifs à leur histoire et à leur culte, d'abord présentés dans un

[1] Ovide, *de Arte amandi*, III, 611-616. — [2] Properce, II, 15, 10. Catulle, *Carm.* X.

style grossier et de convention, devinrent, sous les mains des plus grands sculpteurs que les siècles aient vus naître et celles des peintres illustres de ces temps antiques, des monuments d'art trop séduisants pour ne pas émouvoir les sens. Les artistes s'efforcèrent de les rendre de plus en plus propres à produire cet effet : il était le plus favorable au développement de leurs talents, à l'accroissement de leur fortune. Dans l'Europe moderne, lorsque, après plusieurs siècles de barbarie, on vit renaître les arts, ils contribuèrent à augmenter le sentiment religieux par des chefs-d'œuvre dignes de la céleste croyance qu'ils étaient chargés de reproduire. Qu'avaient-ils à représenter? un Homme-Dieu suivi d'une grande foule de peuple, redonnant la lumière aux aveugles et la vie aux mourants; une Vierge mère et son Enfant; la fuite d'un vieillard et de sa famille dans une terre étrangère; une belle femme se jetant aux pieds du Sauveur et se repentant de ses fautes, et quelques autres scènes qui ne réveillaient que de pieux souvenirs et n'inspiraient que des pensées morales. Dans les temps antiques, au contraire, les arts employés au service de la religion avaient à figurer sans cesse les amours incestueux et adultères des dieux et des déesses et les scènes de délices et de voluptés dont les habitants de l'Olympe avaient donné l'exemple à la terre. Le prestige des arts servait donc à corrompre les mœurs par la religion, tandis que dans l'Europe moderne ils contribuaient à adoucir, par de douces et gracieuses images, des mœurs fières et féroces; ils ne flattaient les sens que pour émouvoir le cœur, qu'afin d'accroître la vénération pour la vraie religion, pour les propagateurs et les martyrs de la foi.

Ceci explique ce goût si général chez les Grecs et chez les Romains pour les sculptures et les peintures licencieuses. Il paraît qu'au siècle d'Auguste ce goût était l'objet d'une grande tolérance, et que le sentiment public de la pudeur s'en trouvait affaibli au point de rendre les ornements habituels des

temples et des habitations dangereux pour les regards de l'innocence et de la jeunesse. C'est là un fait démontré par une foule de monuments de toute nature, fait qu'on a peut-être eu le tort d'exagérer, mais qu'une critique savante et subtile a eu le tort de nier[1].

Properce, dans une de ses élégies, se plaint que Cynthie a bien plus d'amants que les Thaïs et les Phrynés; il attribue les déréglements de sa maîtresse à la corruption des mœurs de son temps; puis, par un de ces écarts qui lui sont familiers, il saisit l'occasion de faire connaître les causes de cette corruption, et il signale, dans le nombre, les fâcheux effets produits par les peintures licencieuses. « Celui qui, le premier, dit-il, peignit des tableaux obscènes et dont la main offrit aux regards des images honteuses dans une chaste maison fut aussi le premier corrupteur de nos jeunes vierges; il rendit leurs yeux innocents complices de sa perversité. Ah! qu'il gémisse à jamais de son art le peintre qui a reproduit ces mystérieux et charmants débats qui embrasent nos sens! De telles peintures ne décoraient pas les lambris de nos pères; leurs murailles ne se couvraient pas d'images criminelles. Et que sert d'avoir élevé pour nos jeunes Romaines des temples à la Pudeur[2]! »

On ne peut pas douter que les peintures licencieuses dont Properce se plaignait ne fussent des sujets mythologiques ou la représentation de scènes relatives à la religion[3]. On n'aurait pas osé en exposer d'autres de cette nature aussi ouvertement. De nos jours ne voyons-nous pas que, pour les statues de nos jardins publics, pour les tableaux, les gravures, les bas-reliefs, les arabesques de nos appartements, les orne-

[1] Voy. Millin, *Dissertations sur trois peintures inédites de vases grecs du musée de Portici*, in-4°. Raoul-Rochette, *Peintures antiques inédites*, 1836, in-4°, p. 246-268. Letronne, *Appendice aux lettres d'un antiquaire à un artiste*, 1837, in-8°, p. 1-71. — [2] Properce, II, 6, 27, 34. Ovide, *de Arte amandi*, 679; *Trist.* II, 453, 4. — [3] Voy. Pétrone, *Satyr.*, cap. 83, p. 246, édit. de 1781.

ments de nos pendules et autres meubles, les artistes usent d'une tolérance peu favorable à la décence? elle peut nous faire concevoir combien était grande celle qu'on accordait aux artistes anciens, dont les voluptueuses conceptions se trouvaient sanctifiées par les croyances religieuses de leur temps.

XXIX.

Le climat et les habitudes exercent sur les mœurs une influence générale. Deux usages récemment introduits chez les Romains faisaient retrouver, parmi eux, les recherches de mollesse et de luxe particuliers aux peuples orientaux; c'était l'emploi immodéré des bains et l'habitude de prendre ses repas couchés sur des lits.

Les bains, dans les maisons particulières, étaient construits avec un luxe que l'on ne remarque pas dans les châteaux et les palais de nos temps modernes; ceux des Romains contenaient des bains chauds, des bains froids et des bains de vapeur[1]. Les bains publics dans Rome antique étaient de magnifiques édifices; ils servaient de lieux de rendez-vous à des citoyens de toutes les classes, depuis les plus obscurs jusqu'aux plus riches et aux plus illustres : ces derniers s'y rendaient accompagnés de leurs clients[2]. On s'y faisait suivre par plusieurs esclaves chargés de diverses fonctions; les uns pour vous retirer de l'eau, les autres pour vous masser les membres; d'autres pour les frotter, les essuyer et les parfumer[3].

Les sexes étaient séparés, du moins au temps d'Horace, car plus tard ils furent mêlés[4]. Cette sorte d'hilarité que l'on éprouve lorsqu'on est débarrassé de ses vêtements, lorsque le

[1] Le Mazois, *Ruines de Pompéi*, t. II. Pline, *Epist.* V, 6 et 17. Vitruve, V, 10. Pline, *Hist. nat.* XXXIII, 12. Martial, II, 42; VI, 81. — [2] Martial, III, 36. — [3] Sénèque, *Epist.* 56. Juvénal, *Sat.* 2, 117. — [4] Martial, VII, 34; III, 87. Lampride, *Alex. Sev.* 24.

corps jouit sans entraves des attouchements de l'air et de l'eau, rendait très-bruyants les bains publics. On entendait de tous côtés les voix des baigneurs qui parlaient, riaient et couraient en se jouant dans la piscine. Là les poëtes récitaient leurs vers; les chanteurs essayaient leurs voix; les marchands de comestibles et de boissons criaient leurs marchandises avec des modulations différentes, et ajoutaient encore au vacarme [1].

XXX.

C'est au sortir du bain qu'on prenait le principal repas, le souper, *cœna*. Le luxe moderne, quoique mettant à contribution un nouveau monde et d'immenses contrées de l'ancien, que ne connut jamais l'antiquité, aurait de la peine à égaler la multitude des mets, la variété des vins, la prodigalité et le luxe que déployaient les Romains. A l'entour d'une table formant une double équerre, ou les trois côtés d'un carré, étaient trois lits. La partie non fermée du carré permettait, entre les deux ailes, aux gens de service, une libre approche. Les lits pouvaient ordinairement contenir chacun trois personnes; on quittait sa chaussure et l'on se couchait sur ces lits, où de jeunes esclaves s'empressaient de vous nettoyer les pieds et les mains [2], et vous distribuaient deux espèces de couronnes de fleurs de grandeur inégale; la plus petite se plaçait sur la tête, et on passait la plus grande autour du cou [3]. C'est ainsi qu'incliné sur le coude, appuyé sur des coussins, on mangeait et on buvait dans une posture qui nous paraîtrait aujourd'hui aussi incommode qu'indécente et qui cependant était devenue un usage général chez les Grecs et chez les Romains. La cou-

[1] Valère-Maxime, II, 1-7. Suétone, *Aug.* 94. Sénèque, *Nat. quæst.* I, 16. Martial, XII, 7. Juvénal, *Satir.* 6, VI, 374. Sénèque, *Epist.* 56. Pétrone, 73; — [2] Pétrone, 131. Plaute, *Stich.* III, 31. Aulu-Gelle, XIII. II. Macrobe. *Saturn.* I, 7. Horace, *Sat.* II, 8, 77. — [3] Horace, *Carm.* IV, 2, 3; *Sat.* I, 3, 56.

tume qui, dans les premiers temps de la république, ne permettait pas aux femmes de se placer, pendant le repas, sur des lits, à la manière des hommes, était à l'époque où vivait Horace depuis longtemps abolie, et ce changement important était à la fois l'effet et l'indice de la corruption des mœurs [1].

On peut juger quels furent les résultats des habitudes qui permettaient à des personnes de l'un et de l'autre sexe de se trouver, pendant le repas, couchées sur le même lit, à côté l'une de l'autre. Les recommandations qu'Ovide fait aux courtisanes et aux femmes galantes, pour lesquelles il a écrit son *Art d'aimer*, nous les font assez connaître. « Il est honteux, dit-il, pour une femme de se laisser appesantir par le dieu du vin, et de rester, sans défense, exposée à toutes sortes d'affronts. Gardez-vous aussi, pendant toute la durée du festin, de succomber au sommeil : le sommeil favorise des excès qui font rougir [2]. »

XXXI.

An de Rome 712-714. Av. J.-C. 42-40. Age d'Horace 23-25.

Horace, par la fougue de son tempérament, pouvait moins qu'un autre s'affranchir de l'influence des mœurs dépravées de son siècle. Aussi jamais il ne pensa à se marier : il n'aima que des femmes de la classe des courtisanes, et il en aima un grand nombre. Il se fit même, ainsi qu'on le verra, une règle de sagesse et de philosophie de s'interdire tout commerce intime avec des femmes d'un rang plus élevé. Quel que soit le pouvoir de l'éducation ou de l'exemple, la nature est encore plus forte, et elle a voulu que l'amour, quand il se manifeste à nous, pour la première fois, dans le jeune âge, nous fît éprouver toute sa puissance, et qu'alors les sentiments du cœur fussent

[1] Valère-Maxime, II, 2. Saint Augustin, *de Civitate Dei*, III, 17. Tite-Live, V, 13; XXII, 1, 10; XL, 59. — [2] Ovide, *de Arte amandi*, III, 765 768.

inséparables des jouissances des sens. Ainsi, malgré les préceptes donnés aux jeunes filles destinées à devenir des courtisanes par celles qui les élevaient pour cette profession, elles n'en étaient pas moins susceptibles d'un véritable amour. C'est ainsi qu'à son retour de Macédoine Horace fut épris de la jeune Nééra, et composa une ode en vers ïambiques pour se plaindre de son infidélité[1]. Longtemps après il a fait allusion à cette ode dans l'ode 14 du livre III, où il charge un esclave d'aller chercher cette même Nééra, devenue une habile chanteuse[2], pour qu'elle vienne s'associer à la joie d'un repas donné en l'honneur du retour d'Auguste. Notre poëte recommande bien à son messager de revenir sur-le-champ si, comme il paraît le craindre, le portier refuse de l'admettre. « Je n'aurais pas, ajoute-t-il, supporté une telle injure quand j'étais bouillant de jeunesse, sous le consulat de Plancus. »

Ainsi la date du commencement des amours d'Horace et de Nééra est de l'an 712, ou du consulat de Plancus, après la bataille de Philippes; et ce fut sans doute l'année suivante que l'infidélité de Nééra suggéra à notre poëte cette ode où il la menace d'un ressentiment dont ses charmes ne pourront jamais triompher. Ces dates coïncident précisément avec l'époque du retour d'Horace à Rome.

Ce qui confirme cette date, c'est que cette ode est empreinte d'une délicatesse de sentiments qu'on ne retrouve dans aucune des autres pièces érotiques de notre poëte; on s'aperçoit en la lisant qu'il n'a pu la composer que dans sa première jeunesse et dans l'âge des illusions.

Il était nuit; la lune brillait dans un ciel pur, au milieu d'astres éclatants, quand Nééra, enlaçant Horace de ses bras amoureux plus étroitement que le lierre n'embrasse le chêne altier, répéta le serment que lui dictait sa bouche, et

[1] Horace, *Epod.* XV : *Nox erat, et cœlo fulgebat luna sereno.* Cf. l'*Horace* de Braunhard, t. I, p. 636. — [2] Acron et Porphyrion, *ad Carm.* III, 14, 21, dans Braunhard, t. I, p. 453.

jura les douze grands dieux que toujours son amour serait égal au sien... Et cependant elle le quitta pour un amant plus riche. Le poëte reproche à Nééra son parjure; il prédit à son rival que ni sa beauté ni ses trésors ne pourront le garantir d'avoir à pleurer un jour sur l'inconstance de la perfide, et qu'Horace se rira à son tour des larmes qu'elle lui fera répandre.

Cette ode a inspiré à Quinault et à Parny leurs vers les plus gracieux, et l'on est d'abord étonné qu'Horace ne l'ait comprise dans aucun des recueils qu'il publia, et qu'il l'ait laissée dans les épodes avec les autres pièces de sa jeunesse qu'il n'a pas jugé à propos de mettre au jour de son vivant; mais, lorsqu'on y réfléchit, on conçoit qu'il ait voulu réunir cette pièce, composée en vers ïambiques, avec celles du même mètre. Ce mètre, par la suite, ne lui parut pas assez varié, et il cessa de l'employer dans la composition de ses odes. Il y avait d'ailleurs dans cette ode à Nééra quelques traces de négligence ou de faux goût, qui empêchèrent Horace de lui donner place parmi ses compositions d'un âge plus mûr et d'un talent plus exercé.

Ainsi il dit : « O Nééra! que mon courage va te coûter de regrets! Oui, s'il reste encore dans Flaccus quelque chose d'un homme, il ne souffrira pas que tu prodigues tes nuits à un rival préféré. Ma colère saura trouver une beauté qui t'égale. »

Horace ne s'est nommé par son surnom, qui était *Flaccus*, que dans cette ode et dans le dix-huitième vers de la première satire du second livre. Lorsqu'il parle de lui-même, c'est toujours sous le nom d'*Horatius* ou de *Quintus*. Le mot Flaccus signifie flasque, mou, lâche, ou bien homme à grandes oreilles, à oreilles pendantes [1], et il n'est que trop vrai, quoi qu'en ait dit Dacier [2], que dans ce vers : « *Nam si quid in Flacco*

[1] Pline, *Hist. nat.* XI, 37. — [2] Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. V, p. 296.

viri est, » le poëte a fait avec intention un jeu de mots peu digne de lui et de cette charmante pièce.

Elle rappelle la grâce et la sensibilité de Tibulle, qui aima aussi cette Nééra, si le troisième livre des élégies qu'on lui attribue est réellement de lui[1]. Ce livre d'élégies est presque entièrement consacré aux plaintes amoureuses auxquelles Nééra donna lieu par ses infidélités. Mais soit que son amant ait été Tibulle, ou Lygdamus, ou tout autre, peu importe, Horace a été bien vengé.

[1] Voy. sur cette question Golbery, *de Tibulli vita et carminibus*, p. 473 du *Tibulle* de Lemaire, et l'article *Tibulle* par M. Naudet, dans la *Biographie universelle*.

LIVRE TROISIÈME.

De l'an 714 à l'an 716.

I.

An de Rome 714. Av. J.-C. 40. Age d'Horace 25.

Le premier effet des révolutions, non pas de celles qui se font en peu de jours et qui déplacent le pouvoir sans en changer la nature, mais de celles qui renversent toutes les institutions, est d'ôter aux vices et aux travers le dernier frein qui les retenait, l'opinion publique. En effet cette opinion était formée par ceux dont la moralité, le rang et la position sociale exerçaient une grande influence sur les hommes de leur temps; et ce sont précisément ceux-là qui dans les temps de bouleversement se trouvent persécutés et réduits à l'impossibilité d'exercer aucune action salutaire sur la société.

Tel était à Rome l'état des choses lorsque Horace y arriva. Livré lui-même à tout l'entraînement des passions du jeune âge, il fut cependant choqué de l'effroyable débordement des mauvaises mœurs. L'éducation du jeune Octave s'était ressentie du temps et des exemples de Jules César. Octave ne se faisait aucun scrupule d'avoir commerce avec des femmes mariées [1], et les charmes de sa personne, plus puissants encore que le pouvoir dont il était revêtu, ne lui donnaient que trop de moyens de les séduire. Ses amis et ses courtisans servaient ses goûts et les imitaient. Plusieurs se faisaient remarquer par leur cupidité et par des excès de tout genre. Les deux hommes qui, par leur habileté et leurs talents, étaient les plus forts

[1] Suétone, *Oct. Aug.*, 58, 69, 71.

leviers de son ambition, les meilleurs soutiens de sa puissance, Mécène et Agrippa, se distinguaient l'un de l'autre par un contraste également en opposition avec les habitudes et les usages de cette époque. Mécène, avec sa tunique longue et flottante, sa démarche languissante et toutes les recherches d'un luxe raffiné, ressemblait bien plus à un Asiatique qu'à un Romain. Agrippa, au contraire, avec ses vêtements retroussés, son accoutrement militaire et simple, paraissait en public plus semblable à un soldat qu'à l'homme revêtu des plus hautes dignités.

II.

Ce sont tous les vices, tous les travers dont Horace fut témoin qui excitèrent sa verve satirique et lui firent écrire sa seconde satire du livre premier [1]. Il semble n'avoir pensé qu'à faire l'éloge de la modération et de la tempérance; mais son véritable but est la satire d'Octave et de ses amis. Horace n'ignorait pas qu'en s'attaquant à des hommes aussi puissants, dans les circonstances où l'on se trouvait, il prenait le meilleur moyen de satisfaire la malignité publique, de donner à la fois des preuves de son courage et de ses talents, d'arriver plus promptement à la réputation et à la célébrité qu'il ambitionnait. Ce n'est pas qu'il ait osé diriger ses traits satiriques sur Octave personnellement, cela eût été trop dangereux; mais il choisit de préférence, pour les censurer, les vices auxquels il est le plus enclin. Il flétrit les actions et se moque des défauts de tous ceux qui sont les amis d'Octave ou qui l'ont été de Jules César; il tombe sur tous les compagnons de plaisirs ou les fauteurs de débauches de l'un et de l'autre, Cupiennius, Crispus Sallustius, Galba, Villius, Cérinthus. Il les désigne tous par leurs noms, ou, s'il croit devoir user de quelques ménage-

[1] Horace, *Sat.* I, 2 : *Ambubaiarum collegia, pharmacopolæ*. Cf. Braunhard, t. II, p. 18; Orelli, t. II, p. 21.

ments envers certains personnages, il fait en sorte que le nom véritable, substitué à celui qu'il y place, ne rompe pas la mesure du vers, et il le déguise si peu qu'il est impossible de le méconnaître : c'est ainsi qu'au lieu du nom Mæcenas il écrit Malchinus [1].

Mais Horace, vrai disciple d'Épicure, en livrant la guerre aux adultères, recommande les plaisirs faciles et les jouissances modérées, non pas seulement comme plus conformes à la sagesse, mais comme plus profitables pour la volupté. Il conseille enfin ce qu'il pratiquait lui-même, et il l'avoue avec une franchise qui est la preuve la plus évidente de la corruption des mœurs.

Selon son usage invariable et par une recherche qui ressemble à l'absence de tout art, Horace commence sa satire de manière à faire penser qu'il l'a écrite sans dessein prémédité. C'est une circonstance imprévue, c'est l'événement du jour, c'est le sujet dominant des conversations du moment qui lui a fait prendre ses tablettes et lui a inspiré toutes ses pensées. Tigellius le Sarde, ce fameux musicien, qui était si avant dans les bonnes grâces d'Octave et qui surtout faisait les délices de sa table, venait de mourir. Tout le monde s'entretenait de lui ; c'est donc de lui qu'Horace entretient ses lecteurs ; tous, alors, connaissaient ce musicien, au moins de réputation, et notre poëte se garde bien de répéter ce que tout le monde sait. Mais il n'en est pas de même des lecteurs de nos jours ; faisons donc en sorte qu'ils soient à peu près aussi instruits sur ce point que ceux du temps d'Horace.

Tigellius était natif de Sardaigne ; savant musicien, chanteur ravissant, habile joueur de flûte, il s'était acquis, par ses richesses et ses talents, assez d'influence pour que Cicéron, dans

[1] Porphyrion, *ad Sat.* I, 2, 25, dans Braunhard, t. III, p. 20. Weichert, *de Luc. Varii et Cassii Parm. vita et carminibus* 41-43. Philipp. Buttmann, *Ueber das Geschichtliche und die anspielungen im Horaz*, dans le *Mythologus*, t. I, p. 334-340.

le temps de sa plus haute puissance, se montrât inquiet de l'avoir mécontenté. Il lui applique un proverbe qui avait cours à cette époque et qui prouve combien les habitants de la Sardaigne étaient décriés chez les Romains : « Les Sardes sont toujours à vendre et pires les uns que les autres[1]. » Cependant le motif du ressentiment du chanteur contre l'orateur était assez légitime. Phaméa, grand-père de Tigellius, avait rendu de bons offices à Cicéron lorsque celui-ci sollicitait le consulat. Cicéron, pour lui en témoigner sa reconnaissance, s'était chargé de plaider pour lui dans un procès qu'il avait contre le jeune Octave et ses sœurs; mais le jour où la cause de Phaméa fut appelée et jugée Cicéron ne parut point. Phaméa fut très-courroucé d'avoir été ainsi abandonné par Cicéron, et fit partager ses sentiments à son petit-fils. Cicéron, en écrivant à ce sujet à Fabius Gallus, lui dit : « Tâchez que Tigellius revienne à moi tout entier et au plus tôt; j'en suis inquiet. » Tigellius, par ses talents, se concilia la faveur de Jules César et celle de la reine Cléopatre. Il plut aussi à Octave, quoiqu'il eût, même envers lui, ce défaut, commun à presque tous les chanteurs, d'être fort capricieux, de ne point chanter lorsqu'on l'en priait, et de chanter sans cesse lorsqu'on ne le lui demandait pas[2]. Horace nous le dépeint comme offrant la plus singulière réunion de tous les contrastes, comme l'assemblage le plus complet de toutes les extravagances. Tantôt il courait comme un fou, tantôt il marchait avec lenteur et gravité; un jour il ne respirait que le faste et la grandeur, le lendemain il se passionnait pour une vie frugale et modérait sa dépense; il se contentait d'une table à trois pieds, d'une coquille pour salière; il voulait vivre de peu, était revêtu d'une étoffe grossière; puis ensuite il revenait à son premier genre de vie, faisait du jour la nuit, de la nuit le jour; il se

[1] Cicéron, *Epist. famil.* VI, 24. Dacier, *Œuvres d'Horace*, édit. de 1709, t. VII, p. 101. — [2] Horace, *Sat.* I, 3, 4.

rendait libéral jusqu'à la prodigalité. Aussi la troupe[1] des joueuses de flûte, des charlatans, des comédiennes, des parfumeurs, des mendiants, des parasites se montra très-affligée de sa mort.

Au portrait de ce dissipateur, qui n'est que légèrement ébauché dans cette satire et qui fut complété dans celle qui la suivit, Horace oppose le caractère de l'avare, qu'il fait contraster avec celui du gourmand. Ce dernier, dans la crainte de paraître sordide, dissipe, pour faire bonne chère, les grands biens que son aïeul et son père lui ont laissés. A ces portraits succède celui du riche usurier Fufidius, vieillard *recuit*, comme l'appelait Catulle[2]. Fufidius craint surtout de passer pour dissipateur.

« Ainsi l'homme insensé, voulant éviter un excès, se précipite dans l'excès contraire. »

Pour mieux prouver cette vérité, notre poëte montre Malchinus marchant dans les rues avec une tunique traînante, tandis que cet autre[3] relève ridiculement la sienne, sans égard pour la décence; puis ensuite Rupilius le parfumé auprès du sale Gorgonius. Le déguisement du nom de Mæcenas par celui de Malchinus ou Malthinus est démontré par le témoignage de Porphyrion[4]. Celui qu'Horace lui oppose et auquel il ne donne aucun nom serait Agrippa, selon la conjecture ingénieuse et probable d'un critique moderne[5].

Nous verrons, par l'analyse de la quatrième satire, que les sarcasmes de notre poëte sur la toilette furent ressentis plus vivement que ceux qui avaient pour objet les travers de l'esprit et la moralité.

[1] Sur le mot *collegia*, dont Horace se sert ici, voyez une note curieuse d'Orelli, *Sat.* I, 2, 1. — [2] *Recoctus*, Catulle, 44, 5. Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. VI, p. 105. Cicéron, *Epist.* XII, 2-12. — [3] Voy. Weichert, *Poetar. latin. reliquiæ*, p. 456, Lipsiæ, 1830. Bentley, *Horatius*, *Sat.* I, 2, 25. — [4] Porphyrion, *ad Horat. Sat.* I, 2, v. 25, dans Braunhard, t. III, p. 20. — [5] Weichert, *Poet. lat. Rel.*, p. 456

Ces esquisses rapides que nous venons de passer en revue ne sont que pour servir, en quelque sorte, d'introduction au sujet principal de cette satire, dans laquelle Horace se propose de démontrer que tout homme sage qui chérit son bonheur, qui sait goûter les vrais plaisirs doit tenir un juste milieu dans son commerce avec les femmes; qu'on ne doit point élever ses vœux vers celles qui sont d'un rang élevé ni faire descendre ses choix dans des rangs trop infimes; qu'il faut savoir goûter les délices de l'amour sans faire tort à sa réputation, à sa santé, à sa fortune.

A ceux qui ne s'adressent qu'aux dames à la longue et blanche robe bordée de pourpre Horace oppose le mot de Caton louant un jeune homme bien né qu'il avait vu sortir d'un mauvais lieu : « Courage, jeune homme; c'est là qu'il faut descendre plutôt que de séduire les femmes des autres. » « Je serais bien honteux, dit Cupiennius, qui n'est sensible qu'à la beauté des femmes dont l'étole blanche recouvre les secrets appas, qu'on m'adressât un pareil éloge[1]. »

Ce Cupiennius, qui est peut-être le même auquel Cicéron a adressé une de ses lettres[2], se nommait Cupiennius Libo Cumanus. Les deux anciens scoliastes d'Horace nous apprennent que Cupiennius était un des familiers d'Octave[3]. Élégant et soigné dans sa parure, il ne recherchait que les matrones, c'est-à dire les femmes mariées et d'un rang distingué.

A cet amateur des beautés patriciennes Horace répond par le tableau des avanies cruelles et des dangers sans nombre auxquels les adultères sont exposés : « L'un, dit-il, a sauté du haut de la maison, l'autre a expiré sous le fouet; celui-ci, dans sa fuite, est tombé au milieu d'une bande de voleurs; celui-là a été obligé de racheter sa vie à prix d'argent; un autre a été livré à la brutalité des valets; un autre encore

[1] Horace, *Sat.* I, 2, 35. — [2] Cicéron, *ad Atticum,* XVI, 20. — [3] Acron et Porphyrion, *ad Horat. Sat.* I, 2, 35-36, dans Braunhard, t. II, p. 21.

n'a-t-il pas éprouvé un plus dur traitement ? le fer a retranché les organes de sa lubricité... avec justice selon tout le monde... injustement selon Galba. »

Ce trait malin et sanglant lancé contre Servius Sulpicius Galba, qui fut le père de l'empereur Galba, fait allusion à une opinion de ce jurisconsulte célèbre. Porphyrion[1] nous dit que Galba, connu pour avoir eu des intrigues galantes avec des femmes mariées, répondait toujours, lorsqu'on le consultait sur les peines dont les adultères étaient passibles, qu'on n'avait pas le droit de leur en infliger de corporelles, mais seulement celui de les condamner à payer l'amende[2]. Des commentateurs modernes ont conjecturé avec assez de vraisemblance que ce trait de satire de notre poëte ne concernait pas Galba le jurisconsulte, mais un certain A. Galba, commensal d'Octave, qu'il réjouissait par ses bouffonneries, et qui, comme lui, dans ses penchants amoureux, donnait la préférence aux dames ou matrones sur les affranchies et les courtisanes[3]. Cette indication répond parfaitement aux intentions d'Horace quand il écrivit cette satire ; mais pourtant l'autorité des anciens scoliastes, qui se montrent si bien informés dans tout ce qui concerne les personnages mentionnés dans ses vers, me paraît devoir l'emporter.

Horace conseille, comme moins périlleux, le commerce galant avec les femmes de la seconde classe, et il explique aussitôt ce qu'il entend par cette seconde classe. C'étaient les affranchies, et par là il désigne sans doute celles qui ne font pas profession de mettre leurs faveurs à prix ou qui sont restées au service de leurs patrons.

La troisième classe était pour Horace les courtisanes décla-

[1] Porphyrion, *ad Horat. Sat.* I, 2, v. 46, dans Braunhard, t. III, p. 46. — [2] Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. VI, p. 123. F. Jacobs, *Lectiones Venusinæ*, dans les *Abhandlungen über schriftsteller und gegenstände desclassischen alterthums*, 1834, in-12, p. 293. — [3] Orelli, *Q. Horat. Flaccus*, t. II, p. 27.

rées. En effet, à l'époque où il écrivait, ces trois classes de femmes se distinguaient par leur habillement. Les dames ou matrones portaient une robe blanche (*stola*), bordée d'une large bande de pourpre, descendant en longs plis jusque sur les pieds. L'affranchie était vêtue d'une robe brune ou de couleur sombre. La courtisane était enveloppée, lorsqu'elle sortait, d'une toge pareille à celle des hommes, et dans l'intérieur elle se revêtait de cette fine étoffe de Cos qu'inventa Pamphila, au moyen de laquelle, dit Pline, les femmes ont trouvé le moyen de se montrer nues, même habillées, et que Publius Syrus compare à du vent tissu ou à un nuage de lin, *ventus textilis* [1]; c'était de la gaze.

Mais Horace se demande à quoi sert de se contenter des affranchies si on ne commet pas moins de folies pour elles que pour les femmes d'un haut rang? Que sert à Salluste, par exemple, de ne plus toucher à une matrone, de n'aimer que les courtisanes s'il se déshonore avec elles, s'il leur prodigue sa fortune? Qu'importe à Marsæus d'affirmer qu'on ne le verra jamais entretenir de commerce avec la femme d'un autre s'il donne à la comédienne Origo ses terres et sa maison paternelle [2]?

A l'époque où Horace entra dans le monde, il y avait à Rome trois courtisanes renommées parmi toutes celles de leur profession : c'étaient Origo, Lycoris et Arbuscula [3]. Marsæus s'était acquis une sorte de célébrité par ses prodigalités avec Origo; le souvenir en était resté, et notre poëte cite des exemples déjà anciens, afin qu'on les applique à ceux qui en fournissaient de récents.

Il en était de même de Salluste, qui cependant vivait encore à l'époque où Horace écrivait sa satire; mais ce qu'il dit de lui s'applique aux aventures connues de la jeunesse de ce

[1] Pline, *Hist. nat.* XI, 26. Publius Syrus, dans Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. VI, p. 150. — [2] Horace, *Sat.* I, 2, 55. — [3] Servius, *ad Virgil. Eclog.* X, 2, et le scoliaste de Cruquius, dans Orelli, *Horat.*, t. II, p. 28.

célèbre historien. Sous le rapport des femmes, il avait été également victime dans ses amours avec celles qui étaient mariées comme avec les affranchies. Horace, en sa qualité d'épicurien, éprouve un malin plaisir à rappeler des faits qui formaient un contraste si grand avec la morale sévère que Salluste professait dans ses écrits, et même peut-être aussi avec la conduite plus digne et plus régulière de ses dernières années. Salluste, d'ailleurs, avait été spécialement protégé par Jules César; il était l'ami d'Octave, et cela était suffisant pour qu'Horace ne l'épargnât pas. Tous les faits qu'il rappelle étaient connus, et cette satire n'empêcha pas que, par la suite, il ne devînt l'ami du neveu de Salluste, celui qui fut l'héritier de ses grands biens et dont l'âge se rapprochait du sien [1].

Quant à Salluste l'historien (Caius Sallustius Crispus), il naquit à Amiterne, 85 ans av. J.-C., l'an 668 de Rome, d'une famille plébéienne. A l'âge de vingt-sept ans il fut nommé questeur, et deux ans après tribun du peuple; il avait alors trente-trois ans. Ce fut vers cette époque que, d'après les témoignages irrécusables d'Asconius Pædianus, qui avait écrit sa vie [2], et et du savant Varron, son contemporain, il fut surpris en adultère avec Fausta, fille du dictateur Sylla et femme d'Annius Milon, le même qui tua Clodius, le même dont le nom a été immortalisé par le beau plaidoyer que Cicéron composa pour sa défense [3]. Milon se venga en faisant châtier Salluste par ses esclaves armés de courroies, et il ne lui rendit sa liberté qu'après l'avoir obligé à lui payer une forte somme. C'est à cette aventure qu'Horace fait allusion dans le commencement de sa satire, lorsqu'il parle des adultères, qui, pour expier leurs méfaits, ont été lacérés à coups de fouet ou ont racheté

[1] Tacite, *Ann.* III, 30. — [2] Asconius Pædianus, cité par Acron, *Horat.* II, 2, 41, dans Braunhard, t. III, p. 22. Le scol. de Cruq. *apud Horat. Satiren*, Heindorf, 1815, p. 40. — [3] Varron, *de Pace*, dans Aulu-Gelle, XVII, 18. Cicéron, *Epist. ad Famil.* II, 6. Dion Cassius, XL, 63.

leur vie à prix d'argent[1]. Ce fut peu de temps après cet événement, et en raison des scandales qu'il avait causés, que les censeurs, qui étaient d'un parti opposé à celui de Salluste, l'expulsèrent du sénat. Lui, toujours emporté par l'impétuosité de ses passions, mais dégoûté des femmes mariées par les dangers qu'il avait courus, dépensa tout son patrimoine avec des affranchies et des courtisanes. S'étant après attaché à César, il fut nommé questeur, et ensuite préteur, à l'âge de trente-huit ans. César lui ayant confié, en qualité de propréteur, le gouvernement de Numidie, il pressura cette province, et y acquit une fortune considérable. Il se retira ensuite des affaires et eut à Rome, sur le mont Quirinal, une magnifique maison entourée de grands et délicieux jardins et une belle villa à *Tibur* (Tivoli). Il sut jouir avec luxe, mais avec mesure, des biens qu'il avait acquis, uniquement occupé des lettres et de la composition des ouvrages historiques qui ont immortalisé son nom. Il mourut quatre ans après la publication de cette satire d'Horace, à l'âge de cinquante et un ans[2].

Salluste appartenait à une classe d'hommes bien nombreuse chez les peuples que le luxe a corrompus et chez lesquels on ne reconnaît d'autre motif de considération que celui qui s'attache à la richesse. La fougue de son tempérament, l'éducation qu'il avait reçue, la contagion de l'exemple avaient mis sa conduite en contradiction avec les convictions de sa raison, avec les principes de sa conscience, qui en faisaient un républicain rigide, un stoïcien sévère. Dans ses écrits il en a la mâle éloquence, la morale austère, et ses sentiments n'étaient point simulés. On demeure persuadé, après l'avoir lu, qu'il comprenait parfaitement le bonheur de vivre dans un pays où les lois

[1] Horace, *Sat.* I, 2, 43. — [2] Conférez De Brosses, *Mém. de l'Académie des inscriptions,* t. XXIV, p. 368, et l'*Histoire de la République romaine,* t. III, p. 307. Visconti, *Iconogr. Rom.* I, p. 371. J. F. Baehr, *Geschichte der Römischen litteratur.* 1832, in-8°, p. 377-387.

règnent en souveraines, où la liberté est respectée et le patriotisme en honneur. Il chérit des temps anciens, des beaux temps de la république jusqu'aux formes concises du style, jusqu'aux expressions surannées, et il affecte de s'en servir; il applaudit à des traits d'héroïsme dont sa mollesse se serait effrayée s'il avait fallu les imiter ; il admire sincèrement des mœurs simples et frugales qui l'eussent rendu malheureux s'il avait été obligé d'y conformer sa vie.

Salluste, l'époque de sa jeunesse, son aventure avec Fausta rappellent à notre poëte les autres intrigues de cette fille de Sylla, si belle et si débauchée. Sa double liaison avec Pompéius Macula et Fulvius, fils d'un apprêteur d'étoffes, en latin *fullo*, avait donné lieu à son frère de faire un jeu de mots qui est intraduisible dans notre langue[1]. Horace n'en parle pas, mais les suites tragiques qu'eut l'amour de Villius pour Fausta étaient un exemple trop favorable à la thèse de notre poëte pour qu'il ne s'y arrêtât pas. Sextus Villius, que Cicéron nomme au nombre des amis d'Annius Milon[2], se crut au moment d'obtenir les faveurs de cette femme et l'honneur insigne, comme dit plaisamment Horace, d'être aussi, lui, pendant quelques instants, le gendre d'un dictateur[3]. Mais Longarénus se trouvait alors l'amant en titre de Fausta, et jouissait, en quelque sorte, de tous les droits de mari; il en usa avec plus de rigueur que n'aurait pu le faire Milon lui-même. L'infortuné Villius, surpris en tête-à-tête avec Fausta, fut non-seulement battu, chassé, mais mutilé de manière à être pour toujours dans l'impossibilité de faire une infidèle. Les reproches plaisants que le poëte, dans ses vers cyniques, suppose être adressés à Villius par le membre amputé[4] renferment les meilleurs arguments qu'on puisse produire pour montrer la folie de ceux qui croient que

[1] *Miror sororem meam habere maculam, cum fullonem habeat.* Macrobe, *Saturn.* II, 2. — [2] Cicéron, *Epist. ad famil.* II, 6. Acron, *ad Horat. Sat.* I, 2 64, dans Braunhard, t. II, p. 24. — [3] Horace, *Carm.* II, 4. — [4] Horace, *Sat.* I, 2, 70.

les dignités et le rang peuvent exercer quelque influence sur les plaisirs de l'amour.

Fort de tels exemples, Horace dit : « Suivez donc la nature, si riche par elle-même, et gardez-vous de confondre ce qu'on doit fuir avec ce qu'il faut rechercher... La grande dame, ornée de perles et d'émeraudes, n'a pas la cuisse plus moelleuse (prends-la si tu veux, Cérinthe [1]), ni la jambe mieux tournée que la courtisane couverte d'une simple toge... N'examinez pas les beautés d'une femme avec les yeux de Lyncee, et, pour discerner ses défauts, ne soyez pas plus aveugle qu'Hypséa elle-même. »

Le beau Cérinthe était célèbre par l'amour que Sulpicia conçut pour lui et dont on trouve l'expression dans des élégies insérées à la suite de celles de Tibulle [2]. Selon Porphyrion, Cérinthe, remarquable par la délicatesse de ses traits, la blancheur de sa peau et par sa facile complaisance, s'était rendu cher à l'un et à l'autre sexe [3]. Le scoliaste d'Horace nous apprend que Plautia Hypséa, dame qui avait problablement des prétentions à la beauté, avait les yeux malades et la vue mauvaise [4].

« Tout ce qu'on peut voir d'une matrone, dit Horace, c'est sa figure ; le reste, à moins qu'elle ne soit Catia, les plis de son long vêtement vous le dérobent. Des gardes, une litière, des coiffeurs, des suivantes, des parasites forment autour d'elle un rempart qui vous empêche de l'approcher. Avec la courtisane point de ces obstacles. L'étoffe de Cos, dont elle est revêtue, permet à vos yeux de mesurer ses appas presque aussi facilement que s'ils étaient nus... Quand la soif te consume, ne peux-tu boire que dans une coupe d'or ? Quand la faim te presse, dédaignes-tu toute autre nourriture que le paon et le turbot? Lorsque le

[1] Je lis avec M. Orelli : *Sit licet hoc, Cerinthe, tuum.* Horace, *Sat.* I, 2, 77-82. Orelli, *Horatius*, t. II, p. 31. — [2] Tibulle, IV, 4, 5, 8. — [3] Porphyrion, *Horat. Sat.* I, 2, 81, p. 26, édit. de Braunhard. — [3] Acron et Porphyrion, *ad Horat.*, I, 2, 91, dans Braunhard, t. II, p. 27.

désir te brûle, si une affranchie ou un jeune esclave s'offre à ton érotique ardeur, crèveras-tu dans ta peau plutôt que d'y toucher? Non, je ne suis pas de cette humeur : j'aime une beauté facile, accommodante. Comme Philodême, je renvoie aux prêtres de Cybèle celle qui me dit : « A tantôt, si mon mari sort ; mais vous me donnerez davantage [1]. »

Horace ne veut pas d'une femme qui se met à trop haut prix ni qui se fasse attendre ; il la lui faut fraîche, propre et bien faite ; qu'elle soit élégante, mais sans la prétention de vouloir paraître plus blanche ou plus grande qu'elle n'est réellement. « Quand elle est couchée près de moi, dit-il, je lui donne le nom qu'il me plaît : c'est Ilia [l'épouse du dieu Mars], c'est Égérie [l'amante de Numa]. Je ne crains pas qu'au moment où je suis à l'œuvre le mari accoure de la campagne ; que toute la maison retentisse du fracas de la porte enfoncée et des aboiements des chiens ; que, pâle d'effroi, la dame se jette à bas du lit ; que la confidente s'écrie qu'elle est perdue, et craigne pour ses jambes, l'épouse pour sa dot, et moi pour mon corps. Il faut fuir, la tunique défaite et les pieds nus, de peur que ma bourse, mon derrière ou ma réputation n'en pâtissent... Oh ! c'est une chose déplorable que d'être pris en flagrant délit. Demandez-le à Fabius [2]. »

Ce Fabius s'était, en effet, laissé surprendre en adultère, et avait été fort maltraité. Né à Narbonne, il fut l'auteur de plusieurs livres sur la philosophie stoïcienne [3]. Horace, ainsi qu'on le verra, le signale encore ailleurs comme un grand bavard. Fabius avait été du parti de Pompée. Les sarcasmes dont il était l'objet ne pouvaient que plaire à Octave et à ses amis, et le trait qui termine cette pièce démontre qu'Horace n'épargnait aucun des partis opposés au sien.

Le lecteur aura remarqué que cette manière indirecte de lan-

[1] Horace, *Sat.* I, 2, 114-121. Sur Philodême, poëte grec épicurien, voy. Orelli, t. II, p. 36. — [2] Horace, *Sat.* I, 2, 125-134. — [3] Acron et Porphyrion, *ad Horat. Sat.* I, 234, dans Braunhard, t. II, p. 4.

cer un trait satirique, comme il fait ici à l'égard de Fabius, a été employée par lui dans la parenthèse qui concerne Catia. C'était pourtant une dame patricienne, mais connue par ses débauches et par sa manière indécente de relever sa *stola*, afin de faire remarquer la beauté de ses jambes. Elle fut surprise en adultère avec Valérius Siculus, tribun du peuple, dans le temple de Vénus Téatine, situé près du théâtre de Pompée [1].

III.

Cette satire est une des meilleures de notre poëte; mais c'est pourtant celle qui a causé le plus de peine à ses panégyristes, c'est-à-dire à la plupart de ses commentateurs et de ses traducteurs. Pleins d'admiration pour son talent, ils ont voulu le faire paraître plus parfait qu'il n'a voulu se montrer lui-même à la postérité. Plusieurs, tels que Wieland [2], ont fait une grande dépense d'érudition et de raisonnements mal appliqués pour chercher à pallier ce qu'ils n'osaient pas même traduire. Nous qui ne nous sommes point chargé de faire un éloge d'Horace, mais d'écrire une histoire fidèle de sa vie et de ses poésies, de peindre l'homme tel qu'il fut, tel qu'il a voulu être et paraître, nous n'avons éprouvé d'autre embarras, en analysant cette pièce, que de conserver autant que possible l'énergie des pensées, la vérité des tableaux, sans employer les termes obscènes dont Horace ne se fait aucun scrupule de se servir.

Disons pourtant, afin de l'excuser un peu, que toute relâchée que soit la morale exposée dans cette satire elle fut utile. Octave, malgré les licences qu'il se permettait pour lui-même, se

[1] Acron et Porphyrion, *ad Horat. Sat.* I, 2, 95, dans Braunhard, t. II, p. 27. Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. VI, p. 142. Orelli, *Horat.* t. II, p. 33. Le texte de Porphyrion porte *Valerio ac Siculo colono;* ce qui impliquerait que Catia fut surprise en adultère avec Valérius et avec un colon de la Sicile. -- [2] Wieland *Horazens Satiren*, t. I, p. 43-81.

montra par la suite inflexible dans l'application des lois qu'il avait portées contre les adultères. Il fit mettre à mort Proculus, un de ses affranchis les plus chéris, uniquement parce qu'il avait des intrigues avec des femmes mariées[1].

IV.

Rien dans la littérature romaine ne pourrait donner l'idée d'un genre de composition aussi originale, d'une gaieté aussi vive, aussi spirituelle, aussi bien appropriée à la licence des mœurs du temps que cette satire, qui fut le début d'Horace depuis son retour à Rome. Elle parut à une époque où les passions politiques étaient encore enflammées, où la crainte du présent, les souvenirs du passé, les espérances pour l'avenir tenaient tous les yeux ouverts, toutes les oreilles attentives sur les moindres actions des personnages qui y sont blâmés, bafoués ou ridiculisés. Qu'on juge d'après cela de l'avidité qu'on mit à la lire et de la rapidité avec laquelle elle se répandit dans le public !

A ce sujet, il ne faut pas oublier de remarquer que, lors de son apparition, le goût de la littérature, plus répandu chez les Romains, y avait fait naître un nouveau genre de profession dont l'importance s'augmentait chaque jour ; cette profession était celle des libraires. Elle était très-utile aux auteurs qui, tels qu'Horace, se trouvaient dans la position de rechercher le profit avec la gloire.

Les libraires, chez les Romains, n'étaient pas seulement ceux qui débitaient des livres, mais c'étaient aussi ceux qui les faisaient fabriquer et en multipliaient les copies[2]. Ceux qui faisaient ces copies se nommaient aussi libraires (*librarii*)[3].

Le commerce des livres était devenu si lucratif que des

[1] Suétone, *Oct. Aug.* 67. — [2] Horace, *de Arte poet.* v. 345. Sénèque, *de Benef.* VII, 6. Martial, II, 8. — [3] Cicéron, *Att.* XII, 6, 3. Suétone, *Domit.* 10. Cornélius Népos, *Atticus*, 13. Pline, *Hist. nat.* VII, 30; XXXV, 2. Isidore de Sév., *Orig.* VI, 5.

hommes très-riches ne dédaignaient pas de s'y livrer. Atticus entretenait un certain nombre d'esclaves instruits, qu'il employait comme *libraires*, c'est-à-dire comme copistes et fabricateurs de livres. Atticus parvint à débiter tant d'exemplaires du plaidoyer de Cicéron pour Ligarius que l'orateur romain lui écrivit, en plaisantant, qu'il le ferait désormais le marchand de tous ses ouvrages [1]. Atticus, profitant de l'accès qu'il avait dans toutes les bibliothèques d'Athènes, était parvenu à former, pour la vente, une collection si nombreuse et si précieuse d'auteurs qu'en manifestant à Cicéron l'intention d'en disposer à prix d'argent il insinue que la somme qu'il désirait en obtenir était au-dessus des facultés pécuniaires de son ami. Cependant, à cette époque, Cicéron était fort opulent, puisqu'il avait été questeur et édile, et qu'il aspirait au consulat : il est probable que, selon l'usage, son édilité l'avait grevé de fortes dépenses; mais pourtant je remarque qu'il achetait alors à grand prix des statues de marbre et de bronze pour décorer sa belle maison de Tusculum [2]. Quoi qu'il en soit, il supplie Atticus de ne pas disposer de cette collection d'auteurs; il lui annonce qu'il fait tout exprès des économies pour pouvoir en faire l'acquisition; il la regarde comme devant être la consolation de sa vieillesse; il confesse que, s'il parvient à en devenir propriétaire, il se croira plus riche que Crassus, et qu'il verra avec dédain toutes les villas et toutes les terres du monde [3].

A l'époque où Horace publia ses premières productions les libraires qui acquéraient des manuscrits d'auteur pour en multiplier des copies, par le moyen de scribes constamment employés dans leurs officines à ce genre de métier, s'étaient très-multipliés [4]. Le Forum, la voie Sacrée, les divers portiques, le quartier d'Argilète étaient remplis de boutiques de libraires.

[1] Cicéron, *Epist. ad Attic.* XIII, 12. — [2] Cicéron, *Epist. ad Attic.* I, 8; I, 4; I, 10. — [3] Cicéron, *ad Attic.* I, 4; I, 9; I, 10; I, 7; XIII, 12. Middleton, *Life of Cicero,* t. II, p. 3. — [4] Aulu-Gelle, *Noctes att.* V, 4; XII, 21-22; XIII, 20.

Ceux qui débitaient les ouvrages d'Horace, les frères Sosies, avaient leur magasin et leur étalage à l'extrémité du Forum [1].

V.

Tel Horace se montra à ses contemporains dans sa première satire (car celle contre Rupilius n'était qu'un essai), tel nous le retrouverons dans tout le cours de sa vie. Philosophe épicurien, et comme tel livré au plaisir, mais en garde contre ses séductions, et ne voulant pas, pour quelques instants de jouissances, escompter le bonheur de toute sa vie; respectant les droits de l'hymen, mais s'abandonnant avec des beautés faciles aux désirs de ses sens; ardent, impétueux, jaloux et inconstant dans ses amours.

Ce caractère ressort sans cesse dans ses ouvrages; et Horace est surtout remarquable, entre tous ceux qui ont écrit, par la franchise avec laquelle il nous a fait connaître ses actions, bonnes ou mauvaises, ses travers et ses faiblesses, ses préjugés, ses amitiés, ses répulsions, ses jours de sagesse et ses moments d'extravagance. Il semble, en quelque sorte, n'avoir écrit que pour obéir au besoin dont il était tourmenté de communiquer les idées qui le préoccupaient, les sentiments dont il était agité, les passions qui voulaient le maîtriser et dont il s'efforçait de secouer le joug.

Aussi ne saurat-on trop s'étonner, après l'avoir lu, de l'aveuglement ou de la simplicité de plusieurs de ses commentateurs, qui, ne pouvant concilier le nombre de ses liaisons amoureuses avec les principes de moralité répandus dans ses poésies, ont prétendu que les maîtresses qu'il a célébrées sous des noms supposés n'étaient que des êtres imaginaires et que toutes les odes qui les concernent ne sont que des fictions poé-

[1] Horace, *Epist.* I; 20, 1; *de Arte poet.* 345. Sénèque, *de Benef.* VII, 6. Martial, *Epigr.* II, 8. Cicéron, *Phil.* II, 9; *ad Attic.* XII, 21. Martial, I, 3, 11; XII, 2, et XI, 1. Mazois, *Palais de Scaurus*, pl. VIII.

tiques ; qu'il n'a parlé de ses débauches, qu'il n'a chanté Bacchus et l'Amour que pour se donner le plaisir d'imiter ou de traduire en vers latins les odes de quelques poëtes grecs.

De même que les flatteurs des cours pallient les défauts du prince ou même osent ériger en vertus ses actions les plus coupables, le génie a aussi ses courtisans, qui excusent tout dans l'objet de leur admiration et qui refusent de croire à son propre témoignage lorsqu'il est nuisible à sa réputation. Bien différents des courtisans de la puissance, ceux-ci sont sincères, et ne mentent point à leur conscience ; la leur répugne à trouver des imperfections dans celui auquel ils ont voué une sorte de culte, et ils aiment mieux manquer de raison que de générosité.

Nous pouvons dire, sans crainte d'être démenti par un seul fait des temps anciens ou modernes, que, parmi tous ceux qui se sont complus à louer la beauté, à célébrer les douceurs et les joies qu'elle procure ; que, parmi tous les poëtes érotiques qui se sont acquis une réputation, il n'en est pas un qui ne se soit abandonné aux passions qu'il a chantées, pas un qui ait eu des mœurs pures ni même réglées. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait que l'influence des sens sur l'imagination et de l'imagination sur les sens n'existât pas dans l'homme.

En vain Ovide et Martial disent que leur conduite était chaste, quoique leurs vers fussent licencieux. Toute leur vie a prouvé que cette déclaration était mensongère. Eux-mêmes, en la faisant, ne désiraient point qu'on y crût ; ils ne voulaient que rendre une sorte d'hommage à la morale publique. C'est un hommage hypocrite et dérisoire dont Horace s'est bien gardé. Il nous montre, au contraire, en lui une victime de Vénus qui veut, mais ne peut se soustraire à sa puissance. Loin de cacher ses défauts, il les proclame ; loin de les excuser, il s'immole par sa confession et par ses fréquents repentirs aux lois sacrées de la morale, aux préceptes d'une sage philosophie.

Juvénal avait bien saisi le caractère naturel et vrai des vers

de notre poëte quand il disait : « Horace a bu son soûl quand il crie Evohé ! » Et Martial, si vain de son talent de versifier des épigrammes avec élégance, s'accuse pourtant d'impuissance lorsque son ami Instantius l'engage à écrire des poésies érotiques. Le motif qu'il allègue, c'est qu'il n'a pas d'amour. « Veux-tu, ami, me donner cette force et cette chaleur qui prêtent aux vers une puissance victorieuse, rends-moi amoureux. Properce, c'est Cynthie qui t'a fait poëte ! Gallus, c'est la belle Lycoris qui t'a donné du génie ! Tibulle, c'est à la délicieuse Némésis que tu dois ta renommée ! et toi, docte Catulle, ton amour pour Lesbie t'a dicté tes vers les plus charmants [1] ! »

Certes, ce n'est pas en chantant des maîtresses imaginaires qu'Ovide donnait aux poëtes le secret de plaire aux belles ; il conseillait surtout à ses confrères de vanter leurs charmes. « C'est nous seuls, dit-il, qui pouvons célébrer la beauté. On répète les noms de Némésis et de Cynthie ; du levant au couchant, il n'est personne qui ne connaisse le nom de Lycoris ; et déjà, ma Corinne, on demande qui tu es [2]. »

VI.

Ainsi les femmes qui sont les sujets de tant d'odes d'Horace, Nééra, Pyrrha, Lydie, Leuconoé, Tyndaris, Glycère, Chloé, Barine, Lycée, Néobulé, Chloris, Galathée, Phyllis, Phryné, ont réellement existé. Mais il en est deux qu'il n'a mentionnées qu'en passant, et qui, de même que celles que nous venons de nommer, contribuèrent au charme et au tourment de sa vie. La première en date se nommait Cinara, l'autre Inachia [3]. Toutes deux paraissent avoir été désignées par Horace sous leur véritable nom ; il n'en est pas de même des autres. Les anciens scoliastes nous apprennent qu'il a déguisé sous

[1] Martial, VIII, 73. — [2] Ovide, *de Arte amandi*, III, 533. — [3] Horace, *Carm.* IV, 1, 4 ; IV, 13, 21 ; *Epod.* XI, 6 ; XII, 14 et 15. *Epist.* I, 7, 28 ; I, 14, 33.

des noms supposés les noms de ses maîtresses et des femmes dont il a parlé. Cet aveu de leur part est une nouvelle preuve qu'Horace n'avait point en vue des personnages imaginaires. Les autres poëtes en ont usé de même ; ainsi nous savons par Apulée que la Lesbie de Catulle se nommait Clodia, que Ticidas avait déguisé le nom de Métella sous celui de Périlla, que la Cynthie de Properce portait le nom d'Hostie et la Délia de Tibulle celui de Plania[1].

VII.

Horace n'a point composé de vers pour Cinara, mais il en parle plusieurs fois avec la tendresse que cause le souvenir des premières amours. Cette belle courtisane était fort intéressée, et Horace se fait gloire d'avoir réussi auprès d'elle les mains vides ; aussi la nomme-t-il la bonne Cinara, *bona Cinara*[2]. Quand elle le quitta, il fut obligé de recourir à Bacchus pour se consoler de son chagrin, et la belle Lycé put seule la faire oublier entièrement. Horace nous apprend que Cinara mourut jeune[3]. Vers la fin de sa vie, le galant Properce la connut, et il se vante d'avoir exercé sur elle avec succès son art prophétique. « Cinara éprouvait les douleurs d'un enfantement prolongé sans résultat ; je lui dis : Faites un vœu à Junon, elle l'exaucera. Cinara obéit, et aussitôt elle fut délivrée[4]. »

VIII.

Quant à Inachia[5], nous ne savons rien d'elle, si ce n'est qu'Horace jouissait de ses faveurs à l'époque où la jeunesse nécessiteuse de notre poëte fut assiégée par les séductions d'une

[1] Apulée, *in Agologia*. — [2] Horace, *Carm.* IV, 1, 4. — [3] Horace, *Carm.* IV, 13, 20-24 ; *Epist.* I, 7, 28 ; I, 14, 33. — [4] Properce, *Eleg.* IV, I, 99-102. — [5] Horace, *Epod.* II, 6 ; XII, 14 et 15.

femme riche et âgée. Les deux odes virulentes [1], énergiques, mais d'un cynisme révoltant qu'il a écrites contre cette femme nous montrent encore une des faces honteuses des mœurs de Rome à l'époque où il a vécu.

Ovide, dans son *Art d'aimer*, exhorte les jeunes gens, dans l'intérêt de leurs plaisirs comme de leur fortune, à aimer des femmes qui ont cessé d'être jeunes. « Ne demandez jamais à votre maîtresse sous quel consul elle est née, surtout si elle n'est plus dans la fleur de la jeunesse, si sa chevelure laisse entrevoir quelques cheveux gris. Jeunes gens, cet âge, ou même un âge plus avancé, vous est propice. C'est un champ qui vous rapportera d'abondantes moissons et qu'il faut ensemencer au plus vite... L'amour est aussi un genre de milice, où l'on peut recueillir de riches trophées. D'ailleurs de telles femmes ont pour plaire des ressources multipliées; elles savent réparer par leurs artifices les outrages du temps, et connaissent mieux l'art de provoquer la volupté [2]. »

Ainsi il y avait à Rome des femmes riches et âgées qui cherchaient à séduire ou à s'attacher des jeunes gens; ceux-ci satisfaisaient leurs désirs à prix d'argent. Ces honteuses liaisons étaient si fréquentes du temps de Juvénal que c'est un des motifs qu'il allègue pour écrire ses satires. « Peut-on se taire quand on est rayé d'un testament par ceux qui, la nuit, trouvent dans les bras d'une vieille opulente le chemin de la fortune. Proculéius n'obtient que la douzième part de l'héritage, et Gillon les onze autres parts : chacun a été récompensé en proportion de sa virilité [3]. » C'est en parlant de ces désordres et de beaucoup d'autres que Juvénal se demande s'il ne doit pas rallumer la lampe du poëte de Vénusie. Juvénal le tenta; mais la vive et brillante clarté de cette lampe, entre les

[1] Horace, *Epod.* VIII : *Rogare longo putidam te;* et *Epod.*, XII : *Quid tibi vis, mulier.* Cf. Acron dans Braunhard, *Horat.*, t. I, p. 616 et 629. — [2] Ovide, *de Arte amandi*, II, 664-681. — [3] Juvénal, *Satir.* I, 40. Voy. Martial, *Epigr.* XI, 23, 29, 62, etc.

mains de ce génie vigoureux et irascible, se convertit en une torche enflammée, qui brûle plus qu'elle n'éclaire.

IX.

La femme qui chercha à s'attacher Horace était de famille patricienne et d'une naissance illustre, possédant de grands biens et, de plus, savante. Il est probable qu'elle se rendit agréable à notre poëte par l'attrait de sa conversation et par les livres qu'elle lui prêtait ou qu'elle lui donnait; car il lui dit : « Sois opulente, je le veux; qu'on porte à tes funérailles les images triomphales de tes ancêtres; qu'aucune femme ne marche plus que toi chargée de perles éclatantes: mais borne là toute ta gloire. A quoi bon ces volumes de philosophie stoïcienne épars sur tes coussins de soie? Des nerfs illettrés en ont-ils moins de vigueur [1] ?... et pour triompher des dégoûts que tu inspires, que ne devras-tu pas faire? » Dans la seconde ode, la vieille dame éclate en reproches envers lui. « Tu es moins inerte pour Inachie; pour Inachie tu es infatigable, et moi je vois tes feux s'éteindre après une seule caresse... Ah! pour qui préparais-je ces riches étoffes, deux fois plongées dans la pourpre de Tyr? pour toi seul, ingrat! Je voulais qu'à table aucun de tes jeunes compagnons ne pût se vanter d'être plus chéri de sa maîtresse. Que je suis malheureuse! tu me fuis comme le chevreau fuit le lion, tu me crains comme l'agneau craint le loup [2]. »

X.

Horace, dans les recueils de ses poésies qu'il a lui-même publiés à diverses époques, n'a jamais inséré ces deux odes; elles sont restées, avec les autres productions de sa jeunesse, dans le livre des Épodes, qui ne fut joint à ses œuvres qu'après

[1] Horace, *Epod.* VIII. — [2] Horace, *Epod.* XII, 14-26.

sa mort. Quintilien faisait sans doute allusion à ces impures invectives de notre poëte et à certains passages de ses satires quand il dit : Je ne voudrais pas expliquer Horace en certains endroits, « *et Horatium in quibusdam nolim interpretari*[1]. » La tâche du biographe serait imparfaitement remplie s'il passait sous silence les poésies d'Horace que Quintilien ne voulait pas expliquer ; il lui serait impossible de la remplir s'il ne lui était pas permis d'employer d'autres formes de langage que celles dont Horace n'a pas craint de se servir et de jeter un voile sur certains endroits des tableaux qu'il a tracés.

C'est ici le lieu d'examiner si les mots obscènes qu'Horace a trop souvent employés et qui forcent ses traducteurs à des circonlocutions et à des suppressions doivent être attribués au goût particulier de notre poëte, à la licence de ses mœurs, ou si la faute doit en être rejetée sur le compte du temps où il écrivait et sur les usages de la langue qu'il employait.

Le latin, dans les mots, brave l'honnêteté,

a dit Boileau[2]. Cela n'est pas exact : le latin était soumis aux mêmes convenances que le langage français de nos jours ; et ce vers, qu'on a trop souvent cité comme une vérité irrécusable, a été inspiré à Boileau par la lecture d'Horace, qui lui était familière et dont il a su si bien profiter.

Il est vrai que la secte des stoïciens prétendait que l'indécence était dans les choses, et non dans les paroles, et que chaque objet devait être désigné par le nom qui lui est propre, sans respect aucun pour les convenances. Les philosophes cyniques outrèrent encore cette maxime en se faisant une étude particulière de braver continuellement les convenances. Influencé par cette doctrine, Horace, dans quelques-unes de ses satires et dans les deux odes dont nous venons de parler, n'a pas craint d'ajouter à l'obscénité des images celle des expressions ; mais il se les est interdites, comme contraires au bon

[1] Quintilien, *Instit. Orat.* I, 8, 16. — [2] Boileau, *Art poétique*, II, 175.

goût et au bon ton, dans toutes ses odes amoureuses. Cependant la nature des sujets et les femmes auxquelles ces pièces étaient adressées semblaient le provoquer à s'en servir.

L'exemple d'Horace paraît malheureusement avoir fait considérer la licence des expressions comme nécessaire au langage franc et énergique de la satire : Juvénal et Perse l'ont pensé ainsi. Le dernier fut très-sévère dans ses mœurs; mais il était stoïcien, et cela suffisait pour qu'il ne se fît aucun scrupule à cet égard. Martial réclame le même privilége pour l'épigramme que pour la satire, et s'excuse sur l'exemple de Catulle, de Marsus, de Pédo, de Gétulicus. Ni lui ni ceux dont il s'autorise n'avaient besoin d'exemples pour franchir, dans les mots comme dans les choses, toutes les bornes de la décence, puisqu'ils se complaisaient dans ces impuretés et qu'ils n'ont écrit spécialement que pour ceux qui les aiment et les recherchent. Mais les excuses de Martial démontrent évidemment que l'usage n'autorisait point ces licences, et que, comme chez nous, elles étaient contraires aux convenances du langage[1].

Pline le Jeune, en envoyant à Paternus des poésies légères de sa composition, le prévient qu'il y a dans le nombre quelques pièces un peu licencieuses. Il dit que des hommes graves s'en sont permis de semblables et n'ont pas craint de désigner les choses obscènes par des mots obscènes. « Si, ajoute-t-il, nous nous écartons de tels exemples, ce n'est pas parce que nous sommes plus sévères (comment pourrait-on le supposer?), mais parce que nous sommes plus timides[2]. » Pline, sans aucun doute, se trompe sur les motifs de sa retenue; ses mœurs étaient meilleures que celles de Catulle et de ceux qu'à cause de leur ancienneté il révère, à tort, comme de graves personnages. Il aurait répugné en tout temps à suivre leur exemple; mais à l'époque où il vivait l'usage et les convenances

[1] Martial, *Epigr.* lib. I, *Epist. ad lectorem.* — [2] Pline le Jeune, *Epist.* IV, 14.

lui interdisaient la faculté de les imiter sous ce dernier rapport. La preuve en est dans ce qu'a dit Quintilien : « Qu'il ne voudrait pas expliquer Horace en certains endroits. »

Pour les temps antérieurs à Quintilien, à Pline et même à Horace, nous avons le témoignage décisif de Cicéron, qui, dans son Traité des devoirs, dit : « Tout homme sain d'esprit voile ce que la nature a fait pour être caché, et se dérobe à tous les yeux pour obéir à certaines nécessités. Les parties du corps qui servent à les satisfaire, il ne les nomme point par leurs noms. Ce qu'on peut faire sans honte pourvu que ce soit sans témoins peut devenir indécent par la manière dont on le dira. Ce n'est pas dans l'action que consiste l'impudeur, mais dans les regards de ceux devant qui on commet cette action; ce n'est pas dans le discours que consiste l'obscénité, mais dans les mots obscènes dont on se sert. Gardons-nous donc bien d'imiter quelques stoïciens presque cyniques, qui nous raillent de ce que nous rougissons du mot quand la chose n'est point honteuse... Pour nous, suivons la nature, et évitons tout ce qui peut offenser les oreilles et les yeux [1]. »

Telle a toujours été sur ce sujet la doctrine du bon goût dans les siècles polis, à Rome comme à Paris, et ce qui le prouve, c'est que les autres grands poëtes contemporains d'Horace, Ovide, Tibulle, Properce, ont traité, en plus grand nombre que lui, des sujets voluptueux sans employer un seul mot indécent. Si donc Horace a fait le contraire, s'il a choqué les convenances, c'est qu'il a cru donner à ses vers plus d'énergie; c'est qu'il s'y est cru autorisé par l'exemple des stoïciens, et que, d'ailleurs, ayant eu besoin, dans ses satires, d'introduire des philosophes stoïciens, pour y exposer leurs systèmes, il fallait bien, pour la vérité du dialogue, qu'il leur fît parler leur langage.

[1] Cicéron, *de Officiis*, I, 35.

XI.

Au reste, notre poëte a été puni de sa faute, et ses outrages à la décence l'on fait soupçonner d'un excès de dépravation dont il était incapable.

Sénèque[1] a raconté avec des détails trop circonstanciés les pratiques libidineuses d'un certain Hostilius, qui devait être un homme fort riche, puisque ce dont on l'accuse suppose l'emploi de miroirs de la grandeur de nos glaces; et comme les miroirs chez les anciens étaient en métal poli, ils devaient être fort chers. La ressemblance du nom, les mœurs faciles de notre poëte, ces deux odes si honteuses qu'on publia après lui lui ont fait attribuer les mêmes recherches dans la débauche qu'à Hostilius; et cette accusation se trouve consignée dans un passage de sa vie, attribuée à Suétone, passage que plusieurs éditeurs ont retranché, par respect pour les mœurs, sans en prévenir les lecteurs[2]. Dacier est de ce nombre, quoiqu'il ne se soit pas fait scrupule de traduire et de commenter les deux odes dont nous avons parlé. Nous croyons que la modicité de fortune de notre poëte, sa modération philosophique, son aversion pour toute espèce d'excès, son genre de vie simple et frugal, comparé au luxe de cette époque, le mettent à l'abri de pareils soupçons; mais nous ne pensons pas comme les critiques qui croient que ce passage est une interpolation faite au texte de la vie d'Horace, tel que nous le possédons.

On a eu tort, ce nous semble, de comparer ce passage avec un autre qui se trouve au commencement de cette vie, où il est dit que l'on a longtemps cru, d'après une plaisanterie faite à Horace dans une dispute, qu'il était le fils d'un charcutier[3].

[1] Sénèque, *Quæst. nat.* I, 16. — [2] Richter, *Suetonii Quinti Horatii vita*, p. 97. Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. I, p. 62. Mitscherlich, *Horatii Flacci opera*, 1800, p. CLIV. J. Bond, *Horatii Flacci opera*, Orléans, 1767, p. 230. — [3] Lessing, *Rettungen von Horaz Scriften*, t. III. Richter, p. 97-104.

Ce passage, qu'on est obligé de mettre entre deux parenthèses, a bien tous les caractères d'une glose marginale. Il est évident qu'on l'a introduit dans le texte, puisqu'il forme une interruption qui en rompt la contexture. Il n'en est pas de même de l'autre passage dont nous parlons, et qui se trouve à la fin de cette vie. Il vient immédiatement après le portrait que l'auteur fait de l'embonpoint d'Horace et après d'autres détails relatifs à sa conformation physique; il ne coupe nullement la narration. D'ailleurs on ne doit pas oublier que l'auteur ne rapporte ce fait que comme un bruit, *dicitur,* et l'on sait avec quel soin Suétone, curieux de scandale, a recueilli dans la vie des empereurs toutes les rumeurs qui avaient cours sur leur compte et dont quelques-unes étaient peut-être aussi fausses que celles qu'il a rapportées sur notre poëte. La latinité de cette phrase n'est pas plus mauvaise que celle de plusieurs autres passages de cette vie, qui n'est probablement qu'un extrait fait par quelque grammairien de celle que Suétone avait écrite. Ce grammairien a pu écrire ce fait autrement que Suétone; mais cette phrase n'a pas été interpolée dans son texte, elle en fait partie. Le passage dont il est question se trouve dans tous les manuscrits, et une autre vie ancienne de notre poëte renferme le même fait, énoncé dans un passage plus abrégé [1], qu'ont laissé subsister ceux qui ont cependant retranché celui de la vie attribuée à Suétone.

XII.

An de Rome 715. Av. J.-C. 39. Age d'Horace 26.

Bien plus dangereuse que cette riche patricienne dont nous avons parlé était cette Canidie que la muse vengeresse d'Horace a poursuivie avec une virulence extrême. Les anciens scoliastes nous apprennent que son véritable nom était Gratidie. Horace, dans la manière dont il a altéré ce nom, a joué sur la

[1] Mitscherlich, *Horatii Flacci opera,* t. I, p. CLXIV.

consonnance, afin d'en faire une insulte, changeant *grata* (gracieuse) en *cana* (grisonnante). Gratidie était une parfumeuse napolitaine. Les femmes de cette profession possédaient tous les secrets de la toilette, tout ce qui pouvait contribuer à faire paraître encore jeunes et fraîches celles dont les attraits commençaient à se flétrir. Elles savaient composer des philtres amoureux, et aussi, par cette raison, on les soupçonnait de fabriquer des poisons et de s'adonner à la magie. Elles avaient des relations continuelles avec les courtisanes; elles-mêmes étaient de ce nombre, et elles se mêlaient de toutes sortes d'intrigues d'amour.

C'est avec une dangereuse beauté de cette espèce que, dans le feu de la première jeunesse, Horace paraît avoir eu une liaison intime. Il semble que Gratidie, étant dès lors sur le retour de l'âge, employa des moyens coupables pour retenir notre poëte dans ses liens, ou qu'elle le quitta pour un plus riche amant nommé Varus; peut-être voulut-elle traverser ses nouvelles amours, ou, ce qui est plus probable, ce commerce, indigne de lui, le mit dans la confidence d'affreux secrets qui le révoltèrent : il résolut de divulguer les crimes dont une sourde renommée accusait Gratidie. Elle avait sans doute de puissants appuis auprès de certains grands, dont elle servait les débauches, et Horace, alors du parti des mécontents, se plaisait à faire connaître et à exagérer tous les désordres du temps où il vivait. Voilà pourquoi il attaque Gratidie avec toutes les armes que lui prête sa muse. Elle ne lui en donnait alors que de deux sortes : dans la satire, l'hexamètre; dans l'ode, l'ïambe, qu'à l'exemple d'Archiloque il croyait le genre de vers le plus propre à exhaler le fiel satirique dans des compositions destinées à être chantées. Il n'avait pas encore tenté cette variété de rhythmes, de mètres dont les poëtes grecs lui fournissaient les modèles. Aussi les Épodes[1] d'Ho-

[1] Ἐπῳδοί. Cf. Héphestion, περὶ Μέτρων, p. 129, édit de Gaisford.

race, presque toutes productions de sa jeunesse, ne se composent-elles que de pièces dont les vers n'offrent que des mètres qui varient très-peu de l'ïambe senaire-quaternaire à l'ïambe simplement senaire, au pythiambe et au mètre archiloquien.

Horace composa deux épodes et une satire contre Gratidie mais pour que nos lecteurs ne soient pas étonnés de ce qu renferment ces trois petits poëmes, il est nécessaire de dir où en était alors, sur certaines croyances, cette pauvre intelligence humaine, qui ne semble se guérir d'une infirmité qu pour en contracter une autre, souvent plus déplorable. L'opinion que les âmes des morts reparaissaient quelquefois sur l terre avec leurs corps, pour se révéler aux vivants et s'entreteni avec eux, n'était pas particulière aux ignorants et au vulgaire mais elle était admise dans les hautes classes de la sociét et parmi les hommes éclairés [1]. Pline le Naturaliste l'a partagée et il se fondait sur des faits qu'il ne croyait pas pouvoir êtr révoqués en doute [2]. Il en était de même pour la divination pour la confiance accordée aux enchantements, aux talismans à la puissance de certaines paroles et de certains actes su la nature et sur ses mystérieux agents. Ce fut un devin qui engagea Lentulus Sura à entrer dans la conjuration de Catilina Jules César croyait, en prononçant trois fois certains mots, s garantir de tout accident en voyage [4]. Antoine se faisait suivi par un faiseur d'horoscopes. Octave et Agrippa, en passant Apollonie, en consultèrent un pour connaître leurs destiné futures [5]. Par ces faiblesses et ces préjugés communs aux tête les plus fortes, qu'on juge de ceux dont les faibles cerveau étaient dominés lorsqu'ils se sentaient en proie aux tourmen incessants de la crainte ou de l'espérance; qu'on juge de ce qu devaient être les femmes, avec l'extrême irritabilité de leu

[1] De Burigny, *Mém. de l'Académie des inscriptions et belles-lettre* t. XXXVI, p. 48. — [2] Pline, *Hist. nat.* XXX, 2. Suétone, *Nero*, Dion Cassius, III, 4. — [3] Plutarque, *Cicer.* 20. Quintilien, *Inst. Orat.* 10. — [4] Pline, *Hist. nat.* XXVIII, 2. — [5] Suétone, *Oct. Aug.* 91.

organes, avec les emportements de leurs passions. On croyait et elles se persuadaient elles-mêmes que certaines pratiques donnaient à quelques personnes de leur sexe le moyen de s'attribuer un pouvoir surnaturel sur les cœurs, de commander aux volontés, aux sentiments[1]. Beaucoup d'hommes partageaient sur ce point leur crédulité : Tibulle, pour obtenir d'être constamment aimé de sa chère Délie, se confie à une magicienne, qui le purifie et qui, à la clarté des torches, lui fait sacrifier une brebis noire[2]. La religion païenne avait habitué à penser qu'on ne pouvait rien obtenir des dieux sans le sang des victimes ; or, quelle victime pouvait être plus précieuse qu'une victime humaine ! Ainsi, au besoin, le poison, l'assassinat faisaient partie des pratiques nécessaires aux enchantements. Que ne devait point tenter une femme corrompue pour satisfaire sa haine ou sa vengeance ! On croyait que ces femmes dérobaient des enfants pour les immoler ; et celles-là même qui étaient incapables de concevoir de pareils crimes pouvaient en être soupçonnées.

XIII.

Horace en accuse Gratidie[3]. A Rome, sur le mont Esquilin, où est actuellement l'église de Sainte-Marie-Majeure, était un terrain inculte. Là on enterrait dans une fosse commune les esclaves et les citoyens morts dans la misère ; car il n'y avait que les riches ou ceux qui jouissaient de quelque aisance dont les corps étaient, après la mort, brûlés et réduits en cendre sur un bûcher parfumé de myrrhe, de cinnamome, de nard et d'encens. Ce cimetière, qu'on appelait les Esquilies, avait mille pas de long (1,520 mètres) sur trois cents pas de large (456 mètres) ; c'est Horace qui nous le dit[4]. Le *carnifex* ou

[1] Virgile, *Eclog.* 8. Properce, III, 4, 5. Lucain, VI, 430-830. — [2] Tibulle, I, 2, 40-64. — [3] Horace, *Sat.* I, 8 : *Olim truncus eram ficulnus.* — [4] Ibid. 12. Varron, *de Lingua lat.* V, 49. Festus, au mot *Puticuli.*

bourreau, qui ne pouvait résider dans la ville, avait sa demeure à l'extrémité des Esquilies, proche la porte Métia [1], près de la place Sestertium, destinée au supplice des esclaves, sur laquelle on avait, par cette raison, multiplié les croix et les gibets [2]. C'est dans le cimetière des Esquilies qu'Horace, dans cette satire, condamne à être enterrés Mallius Pantolabus, le bouffon, et Cassius Nomentanus, le débauché, deux personnages qui s'étaient attiré, par leurs imprudents sarcasmes contre le poëte, le dangereux honneur d'être nommés dans ses vers; et, en effet, c'est aux Esquilies que l'on portait les animaux morts et les immondices dont on voulait se débarrasser. Mécène assainit ce lieu, y construisit un palais entouré de magnifiques jardins; Auguste y fit planter un bois et construire une basilique avec de spacieuses galeries, de sorte que les Esquilies devinrent une des plus belles promenades de Rome.

Mais à l'époque où Horace exhalait sa colère contre Gratidie ces travaux n'étaient point commencés, ou du moins n'étaient point achevés. Le mont Esquilin servait aux inhumations, et la nuit ce quartier solitaire et reculé était encore infesté par les voleurs, que favorisaient l'obscurité, le silence et l'absence de toute habitation. Pour les écarter, on avait placé une effigie du dieu Priape, sculptée sur un tronc de figuier. C'est près de cette effigie que les magiciennes, ou les femmes adonnées aux enchantements, avaient coutume de se rendre pour accomplir leurs mystérieuses cérémonies. C'est cette idole rustique et obscène qu'Horace fait parler dans sa satire.

Le dieu burlesque jure que, s'il dit un seul mot qui ne soit pas l'exacte vérité, il consent que les corbeaux couvrent sa tête de leur fiente blanchâtre, que Julius et le facile Pédiatius, Voranus le fripon le souillent de leur urine et de leurs excré-

[1] Plaute, *Pseud.* I, 3, 342. — [2] Tacite, *Ann.* II, 32; XV, 40. Horace, *Epod.* XVII, 58; *Sat.* I, 8, 14; II, 1, 48.

ments. Acron et Porphyrion [1] nous apprennent que Julius et Pédiatius faisaient un trafic infâme de leur corps. Ce dernier était chevalier romain; il avait dissipé tout son bien, et il n'était connu que par le nom féminisé de Pédiatia, que sa vie dissolue lui avait fait donner. Voranus, affranchi de Lutatius Catulus, passait pour un voleur. Un jour, nous disent les scoliastes, il déroba de l'argent sur le comptoir d'un changeur, et le cacha dans ses souliers [2]. Le dieu a vu Canidie, recouverte d'un manteau noir, accourir les pieds nus, les cheveux épars, avec Sagana l'aînée. Ici les scoliastes, qui n'ont pu nous fournir ces détails que d'après le livre sur les personnages d'Horace qu'ils ont cité, nous apprennent que Sagana était une affranchie du sénateur Pomponius, qui fut proscrit par les triumvirs [3]. Ces deux femmes, pâles et horribles, Priape les a vues déchirant de leurs dents une brebis noire, puis versant le sang de l'animal dans une fosse, évoquant les mânes pour forcer les morts à répondre à leurs questions. Les chiens et les serpents erraient alentour; la lune se colora d'un rouge de sang et disparut derrière de grands tombeaux, dont elle projetait les ombres épaisses; elle avait honte d'éclairer par sa lumière cet affreux spectacle. Le dieu lui-même, ne pouvant le supporter, fit éclater son bois par derrière, comme une vessie qui crève, et ce pet sonore de Priape mit en fuite nos deux magiciennes. Ainsi finit cette satire à la manière bouffonne et cynique de notre Rabelais.

XIV.

Mais il n'en est pas ainsi de l'épode [4]; elle est sur un ton plus sérieux et plus solennel. C'est une sombre tragédie; c'est une

[1] Acron et Porphyrion, *ad Horat.*, *Sat.* I, 8, 39, t. 3, p. 100, de Braunhard. Voy. Bentley, *Horat.* t. 1, p. 457, et Heindorf, *Des Quint. Horat. Flacc. Satiren*, p. 133. — [2] Porphyrion, *ad Horat. Sat.* I, 8, v. 39. Braunhard, t. 2, p. 100. — [3] Acron et Porphyrion, *ad Horat. Sat.* I, 8, 25, dans Braunhard, t. 2, p. 98. — [4] Horace, *Epod.* V : *At deorum quidquid in cælo regit.*

recherche de cruauté si révoltante qu'on la croirait le produit d'une de ces imaginations délirantes que le romantisme moderne a enfantées, si la vérité et le pathétique du dialogue, l'harmonie des vers, l'énergie et la justesse des expressions ne révélaient le talent et le goût exercé d'un grand poëte.

C'est encore sur le mont Esquilin que se passe cette nouvelle scène. Un jeune adolescent, revêtu de la robe prétexte bordée de pourpre, a été enlevé par Canidie à l'amour de parents distingués; il est condamné par elle à périr d'une manière cruelle pour servir à l'accomplissement de ses desseins. Il faut qu'il soit enterré vif, que sa tête s'élève au-dessus du sol; que le spectacle de mets exquis, placés devant lui deux ou trois fois pendant le cours d'une éternelle journée, accroisse jusqu'à son dernier terme le tourment de la faim qu'on lui fait subir. On observera curieusement dans ses yeux les progrès de sa lente agonie, jusqu'à ce que ses prunelles, constamment fixées sur ces mets que ses désirs dévorent, se ternissent et s'éteignent. Alors que l'on sera certain que la mort s'est emparée de lui, de sa moelle desséchée et de son foie flétri on composera un philtre qui doit rallumer l'amour et faire renaître les forces de Varus[1], ce riche vieillard, ce débauché, cet adultère qui fait si souvent aboyer les chiens de la voie Suburra par ses visites nocturnes.

Canidie entrevoit, par son art, un commencement de succès. Elle voit Varus dormant sur un lit parfumé de ses magiques essences, et oubliant ses maîtresses. Canidie suspend ses enchantements... et la mort de l'enfant est différée pendant quelques instants. Mais bientôt Canidie voit Varus se lever et marcher pour se rendre aux plaisirs qui l'attendent. Toute la fureur de Canidie se rallume.

« Ah! dit-elle, une plus savante magicienne a su l'affranchir

[1] Acron et Porphyrion, *ad Horat. Epod.* V, 73, dans Braunhard, *Horat. opera*, t. 2, p. 607.

de mes lois. Varus, que de larmes il va t'en coûter! Un breuvage inconnu jusqu'à ce jour te ramènera vers Canidie; ce philtre triomphera de tes dédains. Les cieux s'abaisseront au-dessous des mers, la terre s'élèvera au-dessus des cieux si tu ne brûles pas pour moi comme ce noir bitume sur cet ardent brasier. »

Sagana, la hideuse Sagana, en robe retroussée, et Véia, qui ne connaît point le remords, assistaient Canidie dans ses horribles mystères. Dans Naples la voluptueuse et dans les cités voisines on a même raconté que Folia d'Ariminum, habituée à assouvir sur de jeunes beautés sa lubricité virile, que cette infâme Folia, dont les accents magiques arrachent la lune de la voûte céleste et en font descendre les astres, n'avait pas manqué au rendez-vous.

L'atroce sacrifice se consomme, mais non sans qu'avant de mourir l'innocente victime n'ait dévoué aux vautours et aux loups du mont Esquilin les corps déchirés et sans sépulture de ces implacables et impudiques sorcières[1].

Tel est le sommaire de l'horrible drame que retrace cette épode. Les frayeurs du jeune adolescent, son corps mis à nu, ses membres délicats, ses plaintes, qui auraient touché le cœur du Thrace le plus cruel, et, quand il a perdu tout espoir, ses pathétiques imprécations, d'autant plus redoutables pour celles qui le torturaient que, selon l'opinion des anciens, les paroles d'un mourant étaient considérées comme prophétiques, tout cela produit un sentiment de terreur et de pitié qui fait de cette ode une des pièces les plus remarquables du recueil de notre poëte.

Pourtant lui ne l'admit jamais dans ce recueil, et il se repentit de l'avoir écrite. Nous verrons que, par la suite, il aurait voulu supprimer les ïambes criminels dont il était l'auteur;

[1] Voy. Théocrite, *Idylle* II, 5. Virgile, *Eclog.* VIII; *En.* IV, 504. Lucain, *Pharsal.* VI, 451. Ovide, *Metam.* VII. Apulée, *Ane d'or,* liv. III. Properce, *Eleg.* III, 5, 27. Tibulle, *Eleg.* 2.

or ces ïambes qu'il appelle criminels, c'étaient cette épode 5 et l'épode 17.

XV.

Cette dernière est cependant une palinodie ou un désaveu de l'autre ; mais c'est un désaveu ironique. Gratidie élevait alors un jeune homme qu'elle disait être son fils ; la rumeur publique l'accusait de l'avoir enlevé dans son enfance pour se l'approprier, en faisant croire qu'elle l'avait réellement mis au monde. Horace, dans cette épode, feint de parler à Canidie, et il lui demande pardon [1].

« Je reconnais avec humilité la puissance de ton art ; au nom du royaume de Proserpine, au nom de l'implacable Diane, je t'en conjure à genoux, épargne-moi, épargne-moi! Trop longtemps j'ai subi les effets de ta vengeance, amante chérie de nos marchands et de nos matelots !... Vois ! ma jeunesse a fui les couleurs de mon teint se sont flétries, tes parfums magiques ont fait blanchir mes cheveux... Vaincu par mes souffrances, crois ce que j'ai nié longtemps : oui, tes enchantements pénètrent le cœur et le déchirent... Ma lyre, que tu taxes d'imposture, veux-tu qu'elle résonne pour toi ? Eh bien ! tu seras la pudeur, la vertu même... Non, ta naissance n'a rien d'abject ; non, tu ne vas pas la nuit, savante magicienne, disperser, neuf jours après leur mort, la cendre des misérables. Ton âme est généreuse ; tes mains sont pures, et Pactuméius [2] est bien ton fils. »

Canidie répond qu'elle ne peut lui pardonner, et elle lui en donne les motifs qui suivent : « Quoi ! tu aurais impunément, nouveau pontife, lancé des foudres sur les sortiléges du mont

[1] Horace, *Epod.* XVII : *Jam jam efficaci do manus scientiæ.* Voy. Orelli, t. I, p. 631 ; Braunhard, t. I, p. 646 ; Bentley, *Horatius*, t. I, p. 354 ; C Fea, t. I, p. 250 ; Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. II, p. 527. — [2] Sur ce nom, voy. Gruter, *Inscript.* 826 ; Bentley, *Horat.*, t. I, p. 64.

Esquilin et rempli Rome de mon nom!... Tu pourrais, sans éprouver les effets de mon courroux, divulguer les rites sacrés du libre amour et te moquer des mystères de la déesse Cotytto ! »

« Moi qui peux (tes regards indiscrets te l'ont appris) animer des images de cire et détacher la lune du ciel étoilé, me verrais-je donc réduite à pleurer les efforts stériles de mon art impuissant, impuissant contre toi seul!... Oui, pour mettre fin aux amers dégoûts d'une triste vie, tu voudras te précipiter du haut d'une tour, avec un fer meurtrier te percer le cœur, te serrer la gorge avec un lacet funeste. Vaines tentatives ! Tu vivras ! Moi, repoussant du pied la terre, je m'élancerai sur toi, et, cavalier inhumain, je bondirai sur tes épaules ennemies. »

Cette singulière déesse Cotytto, ici mentionnée, était celle de la débauche et de l'impudicité. Son culte, né dans la Thrace, passa en Phrygie, et de là en Grèce. Strabon en parle dans sa géographie; c'était probablement la Vénus de Thrace. Les Athéniens célébraient des fêtes nocturnes en son honneur, et les cérémonies de son culte avaient beaucoup d'analogie avec celles qui étaient pratiquées par les bacchantes[1].

XVI.

Dans la sixième épode[2], bien plus courte que celle contre Canidie qui la précède, Horace met la même violence dans ses attaques. Elles sont dirigées contre un poëte qui peut-être était nommé Cassius, mais qui n'est pas, suivant nous, l'orateur de ce nom, mordant et disert, dont Pline, Tacite et Quintilien ont parlé avec éloge[3]. Si le Cassius d'Horace avait été un personnage aussi célèbre, les scoliastes auraient eu soin de nous en instruire.

[1] Strabon, X, p. 324. Juvénal, II, 92. Buttmann, *Ueber die Kotyttia und die Baptæ*, dans le *Mythologus*, § XIX, t. 2, 159.— [2] Horace, *Epod.* VI: *Quid immerentes hospites vexas.* — [3] Pline, *Hist. nat.* VII, 12. Quintilien ou Tacite, *Dialog. de Orat.*, c. 19. Tacite, *Ann.* I, 72; IV, 24.

Or Acron[1] nous apprend que le Cassius d'Horace était un poëte très-médisant, mais il ne dit pas qu'il fût orateur. Horace ne nomme point, dans son ode, celui qu'il attaque. Les meilleurs manuscrits ne portent aucun nom dans l'intitulé, ou portent simplement : « Contre un ennemi. » Si le scoliaste de Cruquius dit que cette ode est dirigée contre Cassius Sévérus, il offre lui-même la rectification de cette erreur en dépeignant le personnage comme un parasite affamé qu'on faisait taire avec un dîner, et c'est aussi l'idée que nous en donne Horace. Tel n'était point Cassius Sévérus, qui s'était rendu redoutable par sa mâle éloquence et son caractère indépendant, par l'énergie et la gravité de son style[2]. Cassius devint odieux à Auguste en dirigeant des accusations contre ses meilleurs amis, surtout contre Nonius Asprenas. Cassius fut d'abord relégué en Crète, et ensuite exilé pour toujours ; on lui interdit le feu et l'eau, et il mourut misérablement dans l'île de Sériphe[3].

On a supposé que, avant de devenir un orateur célèbre, Cassius Sévérus avait pu, dans sa jeunesse, composer des épigrammes contre quelques-unes des maîtresses ou quelques-uns des amis d'Horace; mais, selon Eusèbe, Cassius Sévérus mourut de misère après vingt-cinq ans d'exil, la vingtième année du règne de Tibère, en 786; et comme il faut lui donner dix-huit ou vingt ans lors de la composition de ses épigrammes, il ne serait pas mort de misère, comme Eusèbe le dit, mais dans une très-grande vieillesse, puisqu'il aurait eu quatre-vingt-six ans[4].

[1] Acron, *ad Horat. Epod.* VI, dans Braunhard, t. I, p. 612. Voy. les éditions d'Orelli, t. I. p. 585; de Mitscherlich, t. II, p. 536; de Peerlkamp, p. 467. — [2] Quintilien, *Inst. Orat.*, lib. X, c. I, § 116; *Dialog. de Orat.*, c. 26. Weichert, *de Lucii Varii et Cassii Parmensis vita et Carm.*, p. 193. Dacier, *Horace*, t. 8, p. 151. — [3] Tacite, *Annal.* IV, 21. Eusèbe, *Chronicon ad annum Domini XXXIII*, p. 158 et p. 374 de l'édit. de Maï. Weichert, *de Lucii Varii et Cassii Parmensis vita et carm.*, p. 200, et 310. Voy. Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. II, p. 461. — [4] Voy. Kirchner *Quæstiones Horatianæ*, p. 23-25.

Horace reproche à celui qu'il réprimande de n'attaquer jamais que d'innocents étrangers, qui ne peuvent se défendre, et il l'invite à diriger contre lui ses coups. A ce vil agresseur il n'opposera pas de vaines lamentations, mais une implacable vengeance; qu'il y prenne garde : les vers d'Horace sont redoutables aux méchants. Il n'est pas, comme lui, un chien lâche qui craint le loup, remplissant la forêt de ses aboiements et se taisant pour flairer l'os qu'on lui a jeté. « Pareil au dogue molosse ou au limier fauve de Laconie, appui fidèle du berger, je sais poursuivre, l'oreille haute, à travers les neiges amoncelées, la bête féroce qui fuit devant moi. »

Horace dit aussi à ce vil calomniateur qu'il imitera l'implacable ennemi de Bupalus et le gendre dédaigné du parjure Lycambe.

Le mortel ennemi de Bupalus était le poëte Hipponax. Pline[1] rapporte que ce poëte avait à la figure une difformité notable. Bupalus et son frère, tous deux peintres, firent son portrait, mais de telle sorte que cette difformité, au lieu d'être déguisée, était mise en relief et devenait l'objet des moqueries de spectateurs peints dans le même tableau. Hipponax, indigné, fit contre Bupalus et son frère des vers satiriques d'un sel si âcre que, selon quelques-uns, les deux peintres se pendirent de désespoir; mais Pline a très-bien démontré que cette dernière partie de la narration était fausse.

On racontait quelque chose de pareil au sujet de Lycambe, qui promit en mariage sa fille Néobule au poëte Archiloque, et lui manqua de parole. Le poëte se vengea par une satire si cruelle qu'il réduisit Lycambe et sa fille à la nécessité de terminer leurs jours par la corde[2]. De tous les poëtes lyriques grecs, Archiloque fut un des plus célèbres par son génie, mais aussi un des plus méchants hommes de son temps. Horace, à l'époque de sa plus haute renommée, se fait gloire d'avoir été

[1] Pline, *Hist. nat.* XXXVI, 4. Athenée, XII, p. 552. Photius, *Biblioth.* 239, p. 984. — [2] Barthélemy, *Voyage d'Anacharsis*, t. 6, ch. 76.

un de ses heureux imitateurs ; mais il a bien soin de faire remarquer qu'il ne ressemble pas au poëte de Paros sous le rapport de son caractère vindicatif et colère. Cela était vrai lorsqu'il le disait ; mais il n'aurait pu également l'affirmer de l'époque de sa jeunesse, où le besoin de se faire connaître, ses aversions politiques, les malheurs et les désastres des guerres civiles non entièrement terminées augmentaient encore son humeur naturellement irascible. Sa muse alors avait une aigreur et un degré de violence qui disparurent lorsque la fortune redevint pour lui plus prospère. Ce fut, sans doute, là un des principaux motifs qui l'empêchèrent de comprendre dans les recueils d'odes qu'il publia celles qu'il avait composées dans sa première jeunesse. Il jugea avec raison que les deux odes sur la vieille opulente, celles contre Gratidie, contre Cassius ou dépassaient les bornes de la décence ou trahissaient beaucoup trop de haine et de fiel. Il en était de même des odes contre Mævius et contre Ménas, composées vers le même temps, dont nous allons rendre compte.

XVII.

Mævius, disent les anciens scoliastes, était l'ennemi particulier d'Horace et de Virgile et le détracteur de tous les hommes de mérite. Il affectait de se servir, dans ses poésies, de mots surannés. Il avait composé de mauvais vers pour le fils de l'acteur Ésope, héritier des grands biens de son père [1], et aussi pour célébrer les hauts faits d'Octave, ce qui, à cette époque, devait encore accroître l'inimitié de notre poëte [2].

Le doux Virgile, dans sa troisième éclogue, avait déjà signalé le nom de Mævius comme celui d'un mauvais poëte en l'accolant à celui de Bavius : « Qui ne hait point tes vers, ô

[1] Porphyrion, *ad Horat. Sat.* II, 3, 239, dans Braunhard, t. 3, p. 176. — [2] Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 2, p. 481 et 484. Orelli, *Horat.*, t. 1, p. 600. Weichert, *Poetar. latin. reliquiæ*, p. 312-314.

Bavius, doit admirer ceux de Mævius[1]. » Ce n'était là qu'une malice bien légère en comparaison de la féroce imprécation que la colère inspire à notre Horace dans sa dixième épode[2]. Mævius, selon Philargyrius et d'après les vers de Domitius Marsus qu'il cite, était le frère ou l'ami de Bavius[3]. Celui-ci mourut en Cappadoce, suivant le témoignage de la chronique d'Eusèbe, la troisième année de la 186e olympiade[4], c'est-à-dire cinq ans après qu'Horace eut écrit l'ode où il nous apprend que Mævius s'était embarqué. Il est donc probable que ce voyage eut lieu pour aller voir Bavius, peut-être déjà atteint de la maladie dont il mourut. Quoi qu'il en soit, notre poëte forme le vœu que le vaisseau qui porte l'infecte Mævius soit battu par les vents et brisé par les flots : il jouit en idée de la pâleur et de la frayeur de cet ennemi, et jure que, si Mævius est jeté mort sur le rivage, si l'obésité de son corps fournit une proie abondante aux oiseaux voraces, il immolera aux dieux des tempêtes une brebis et un bouc lascif.

La religion païenne n'avait point dit à l'homme qu'il ne lui est pas permis de demander à la divinité la mort de son semblable, elle ne lui avait point enseigné le pardon des injures comme un devoir ; mais pourtant, même d'après la religion d'Horace, et encore plus d'après les maximes des philosophes dont il était imbu, de tels sentiments étaient coupables, et les vers qui les expriment, quelque beaux qu'ils fussent, ne pouvaient être considérés que comme un emploi abusif et très-blâmable du talent. Horace a cédé trop facilement à un accès de fureur contre un vil ennemi ; il a écrit sous l'influence de ces lares qui avaient le surnom d'hostiles[5], non parce qu'il nous étaient contraires, mais parce qu'ils étaient chargés de repousser

[1] Virgile, *Eclog.* III, 90. Porphyrion, *ad Horat. Sat.* II, 3, 239. — [2] Horace, *Epod.* X ; *Mala soluta navis exit alite.* — [3] Philargyrius, dans Weichert, *Poetar. latin. reliquiæ*, p. 310. — [4] Eusèbe, *Chronicon*, olymp. 186, 3. — [5] Voy. Festus, au mot *Hostiliis laribus*, p. 179, éd. de Dacier.

nos ennemis; si Horace avait consulté ses lares familiers, qui depuis le rendirent si bon et si indulgent envers ses amis, jamais il n'eût écrit une telle ode. Mais, dans ce premier temps de sa jeunesse, sa muse audacieuse, agressive, sans retenue et sans pudeur ne savait résister à aucune des passions qui l'entraînaient.

Au reste, les vers de Virgile et d'Horace portèrent coup; et du temps de Martial nous voyons que le nom de Mævius était devenu synonyme de celui de mauvais poëte [1].

XVIII.

Il y avait un louable courage dans l'attaque qui forme le sujet de la quatrième épode [2]. Le personnage qui en est l'objet n'est point nommé par Horace, et un savant éditeur de notre poëte, sur la foi d'un scoliaste anonyme, a cru que ce pouvait être un certain Védius Rufus, qui, après avoir été esclave, fut fait chevalier romain et ensuite tribun militaire, probablement par la faveur d'Octave [3]: mais les anciens manuscrits d'Horace portent en tête de cette épode : « Contre Sextus Ménas. » Les témoignages d'Acron et de Porphyrion, se trouvant d'accord avec cet intitulé, ne laissent, suivant nous, aucun doute à cet égard [4].

Ménas était un affranchi du grand Pompée, qui s'acquit la confiance de Sextus Pompée, le fils de ce grand homme. Ménas joua un rôle important dans les guerres civiles : Sextus lui donna le commandement d'une flotte; il fut gagné par Octave, auquel il put livrer non-seulement les vaisseaux qu'il commandait, mais trois légions et les îles de Sardaigne et

[1] Martial, X, 76; XI, 46. Voy. Weichert, *de Q. Horatii Obtrectatoribus*, dans *Poet. latin. reliquiæ*, p. 325. — [2] Horace, *Epod.* IV : *Lupis et agnis quanta sortito obtigit.* — [3] Orelli, *Horat.*, t. I, p. 568. — [4] Acron et Porphyrion, *ad Epod.* IV, 1, dans Braunhard, t. I, p. 599. Bentley, 1764, t. I, p. 316. Fea, *Horat.*, Rome, 1811, t. I, p. 204. Mitscherlich, t. 2, p. 585. Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 2, p. 441.

de Corse [1]. Octave récompensa magnifiquement ce traître, et il vint faire parade à Rome du rang de chevalier, du grade de tribun militaire qu'on lui avait conférés et des immenses richesses qu'il avait acquises. Octave, qui jamais n'admettait à sa table un affranchi, quelque considéré qu'il fût, fit une exception pour Ménas, et l'invita plusieurs fois à dîner. Il disait qu'en lui livrant les vaisseaux de Sextus Pompée cet affranchi avait acquis le droit d'être regardé comme un ingénu, c'est-à-dire comme un homme né de parents libres [2]. L'impudence de Ménas, comblé de biens et d'honneurs, qu'on voyait sans cesse balayer la voie Sacrée de sa longue toge et siéger dans les représentations théâtrales au premier rang des spectateurs, alluma la bile du jeune poëte, et « jamais, dit un de ses meilleurs commentateurs, le fouet sanglant de la satire n'a déchiré plus impitoyablement un scélérat [3]. « Ménas prit soin lui-même de justifier le mépris qu'Horace avait pour lui et les flétrissures qu'il lui avait infligées. L'année qui suivit la composition de cette ode il trahit Octave, et repassa au service de Sextus Pompée, qu'il abandonna encore l'année d'après pour se vendre de nouveau à Octave; celui-ci, sans doute pour l'éloigner de Sextus Pompée et des contrées où il pouvait pratiquer des intelligences et se livrer à de nouvelles intrigues, lui donna un commandement en Pannonie. Après une année d'intervalle depuis sa dernière trahison, c'est-à-dire en 718, il fut tué au siége de Siscia, dans la Pannonie supérieure, aujourd'hui Sissek [4].

XIX.

La satire se montre sous des traits moins rudes et moins hostiles dans la deuxième épode [5], qui fut écrite vers le même

[1] Dion Cassius, XLVIII, 45. Velléius Paterculus, II, 73, 2. — [2] Suétone, *Oct. Aug.* 74. — [3] Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 2, p. 443. — [4] Dion Cassius, XLIX, 37, p. 965. — [5] Horace, *Epod.* II : *Beatus ille qui procul.*

temps, et même on n'aperçoit l'intention satirique que dans les quatre derniers vers. Horace paraît d'abord ne s'être proposé d'autre but que de faire l'éloge de la vie champêtre, et cet éloge se prolonge, toujours poétique et délicieux, pendant soixante-six vers. Rien n'annonce que ce n'est pas le poëte qui, pénétré du désir de faire passer sa propre conviction dans l'âme de ses lecteurs, emploie toutes les ressources de son talent pour tracer le tableau charmant d'un bonheur tranquille et exempt de tous soucis. Mais on est subitement détrompé par les quatre derniers vers, qui disent : « Ainsi parlait Alfius l'usurier, ce futur villageois, et le jour même des ides il fait rentrer tous ses fonds, qu'il s'occupe à replacer aux calendes prochaines. »

Il est parlé de l'usurier Alfius dans Columelle [1]. Cet auteur cite un mot de lui qui ne dément pas le caractère qu'on lui a donné. « Les meilleures dettes, disait cet habile homme, deviennent mauvaises lorsqu'on les laisse dormir. » Le trait satirique par lequel Horace frappait Alfius en terminant son ode devait d'autant plus réjouir la malignité des contemporains qu'il était inattendu; mais pour la postérité, fort indifférente sur ce qui concerne le riche Alfius, il n'en est pas ainsi. On est fâché d'apprendre que ce que l'on croyait être l'expression généreuse et vraie des sentiments d'un poëte n'est que l'expression d'un usurier qui regrette les peines et les soucis du honteux métier qui l'enrichit, mais auquel il ne renoncera jamais.

Il est bien vrai que, dans le quatrième vers, où il est dit : « Exempt de tous les soins que donnent les capitaux prêtés, » et dans quelques traits du tableau d'une vie par trop rustique, le poëte a eu l'intention d'annoncer que c'était un homme adonné aux affaires d'argent, avare ou très-économe qui parlait; mais cette intention n'est pas assez fortement indiquée

[1] Columelle, I, 7.

pour qu'à une première lecture on puisse la deviner. En peinture comme en poésie, la première impression est tout, et il ne faut pas joindre les choses qui se heurtent ni vouloir faire contraster celles qui se repoussent.

La similitude des images et la ressemblance des expressions qui existent entre cette ode et le bel éloge que Virgile a fait de la vie champêtre [1] dans le deuxième livre des Géorgiques ont donné lieu de croire à un savant critique que l'ode de notre poëte n'était qu'une espèce de parodie du morceau célèbre de Virgile [2]. Outre que les parodies étaient fort peu du goût des Romains de cette époque, si telle avait été l'intention du poëte, il nous l'eût fait connaître par des traits plus grotesques et plus plaisants. Sa pièce est tout entière sur le ton sérieux, et elle est écrite avec beaucoup de charme. Il faut donc penser que deux grands poëtes se sont rencontrés, parce qu'ils ont eu à traiter du même fonds d'idées; s'il y a réminiscence de l'un des deux, elle est de la part de Virgile, qui alors terminait ses Bucoliques, ayant à peine commencé les Géorgiques. Ce poëme ne fut terminé qu'en 724, c'est-à-dire neuf ans après la composition de cette épode [3].

XX.

Vers ce temps, où il luttait contre l'adversité, Horace ne fut pas toujours condamné à écrire sous l'impulsion de la colère, de l'indignation ou de la haine : des occasions se présentèrent qui permirent à sa muse de s'abandonner à l'influence de sentiments plus généreux. Tels furent ceux qui lui dictèrent l'ode 7 du livre II, à l'occasion du retour à Rome de son ami Pompéius Varus [4].

Dans ces divers endroits de poésies, Horace se plaît à énumérer

[1] Virgile, *Georg.* II, 458. — [2] Kirchner, *Quæstiones Horatianæ*, p. 29, — [3] *Vita Virgilii*, apud Heyne, 1821, t. V, p. 50 et 82. — [4] Horace, *Carm.* II, 7 : *O sæpe mecum tempus in ultimum.*

les avantages qu'il a recueillis de l'exiguïté de sa fortune et de son humble naissance. Il n'a point d'embarras, point de ces affaires qu'entraînent avec elles de riches possessions ; nul devoir ne le contraint, nulle gêne ne lui est imposée[1] ; libre dans ses actions, libre dans ses discours, dans ses écrits, dans le choix de ses amis, dans l'emploi de son temps, il n'est pas forcé de s'astreindre aux pesantes bienséances que réclament de hautes dignités ou un nom illustré par de nombreux aïeux. Aussi l'éloge de cette médiocrité d'or (comme il l'appelle) revient sans cesse sous sa plume avec une variété, une abondance d'expressions si heureuses et si justes qu'il est impossible de ne pas y reconnaître la sincérité de ses sentiments et la force de sa conviction.

Mais on ne peut douter que, lorsqu'il célébrait ainsi le bonheur d'être né dans une humble condition, il ne se rappelât aussi que c'était au défaut de richesses, de rang, de nom et de famille qu'à une époque pour lui très-mémorable il devait d'avoir échappé à la nécessité de racheter sa vie, en la prodiguant pour un des partis politiques contre lesquels il avait combattu. C'est à sa pauvreté, à son obscurité qu'il avait dû de rester indépendant et de pouvoir se livrer au culte des Muses, devenu pour lui une source de gloire, de fortune et de bonheur.

Parmi ses amis et ses compagnons d'armes, au contraire, les uns avaient été obligés de chercher leur salut dans le parti des triumvirs, d'autres avaient fui sur la flotte de Domitius Ahénobarbus, ou s'étaient rangés sous les drapeaux de Sextus Pompée. Un ami intime d'Horace, un de ses compagnons d'armes, Pompéius Varus, fut du nombre de ces derniers ; mais dans la paix que les triumvirs conclurent avec le fils du grand Pompée il fut rendu un édit portant amnistie générale[2]. Ainsi tous les proscrits, tous ceux qui avaient fui Rome et l'Italie et tous ceux qui avaient combattu contre les triumvirs purent

[1] Horace, *Sat.* I, 6. Voy. ci-après, liv. V, § 10. — [2] Velléius Paterculus, II, 77.

revenir dans leurs foyers, et furent réintégrés dans leurs droits de citoyens romains. Pompéius Varus profita de cet édit et revint à Rome. Son premier soin fut, sans doute, d'aller embrasser Horace, dont il avait partagé les périls. La joie que notre poëte eut de le revoir s'exhala en vers aussi harmonieux que touchants.

« Toi que la mort menaça si souvent, ainsi que moi, lorsque nous suivions les drapeaux de Brutus, qui t'a rendu à nos comices, aux dieux de la patrie et au ciel de l'Italie, cher Pompéius, le premier entre tous mes amis? Combien de fois la coupe en main, couronnant de fleurs nos cheveux tout brillants des parfums de Syrie, avons-nous ensemble trompé l'ennui des camps! Avec toi j'ai partagé la fuite et la défaite de Philippes, dans ce jour fatal où la vertu succomba, où l'on vit couchés sur la poussière les fronts des plus braves! Moi j'abandonnai mon bouclier, et j'en rougis; mais le léger Mercure m'enleva tout tremblant dans un épais nuage à travers les ennemis, tandis que toi, les flots de la mer te ressaisirent et dans des détroits orageux te ramenèrent à de nouveaux combats. Offre donc à Jupiter le festin que tu lui dois, et viens reposer sous mon laurier ton corps fatigué par tant de belliqueux travaux [1]. »

Les dangers qu'Horace eut à braver en commun avec Pompéius Varus, indépendamment de la sanglante bataille de Philippes, furent le combat livré près d'Apollonie, celui contre les Lyciens et plusieurs actions particulières qui précédèrent la bataille de Philippes [2].

C'est à tort que, contre l'autorité d'Acron [3], le plus ancien scoliaste d'Horace, contre celle de la plupart des manuscrits, plusieurs savants, entraînés par les arguments du P. Sanadon [4], ont confondu Pompéius Varus, l'ami de notre poëte

[1] Horace, *Carm.* II, 7. — [2] Dion Cassius, XLVII, 47. Velléius Paterc., II, 72, 3 et 4. — [3] Acron, *ad Horat. Carm.* II, 7, 1. Braunhard, *Horat.* t. I, p. 195. — [4] Sanadon, *Trad. d'Horace*, t. I, p. 727. Mitscherlich, *Horat.*, t. I, p. 415. Jani, *Horat.*, t. I, p. 322.

dans sa jeunesse, avec Pompéius Grosphus, auquel il adressa l'ode 16 du livre II, dont nous parlerons à sa date : ce sont deux personnages bien différents [1].

XXI.

Nous devons nous arrêter un instant à cette ode, parce qu'elle donne lieu à deux remarques importantes pour la connaissance du caractère de notre poëte et pour l'histoire de ses poésies.

Cette pièce, dont la date ne saurait être douteuse, a été insérée par Horace dans le second livre d'odes qu'il publia à l'époque où il jouissait de toute la faveur de Mécène et d'Auguste. Ainsi non-seulement il eut le courage de faire l'éloge du parti de Brutus et des vertus républicaines quand Octave était déjà maître de Rome et de l'Italie, mais il eut encore celui de montrer qu'il ne désavouait pas cet éloge lorsque Octave régnait seul dans l'empire romain. Alors il aima mieux courir le risque de déplaire à ses puissants protecteurs que de renoncer à l'indépendance de ses pensées, à la manifestation de ses opinions. Parmi les ouvrages de sa jeunessse, il laissait tomber dans l'oubli ceux qui, en faisant honneur à son talent, pouvaient donner une idée peu avantageuse de son caractère et de sa philosophie, ou de la bonté de son cœur, tous les vers qu'il n'avait écrits que sous les inspirations du dénigrement et de la haine ; mais il remettait en lumière ceux que lui avaient suggérés l'amitié et des sentiments généreux [2].

Les vers adressés à Pompéius Varus sont encore remarquables sous ce rapport qu'ils sont dans le mètre alcaïque, et non en ïambes, et qu'ils peuvent être considérés comme un des premiers pas qu'Horace ait faits dans le vrai domaine de l'ode.

[1] Orelli, *Q. Horatius Flaccus,* t. I, p. 195. Vanderbourg, *Odes d'Horace,* t. I, p 363 et 375. Weichert, *de Varii et Cassii vita et carm.* p. 136. — [2] Voy. ci-après, liv. XII, § 9.

En effet, dans toutes les compositions de sa jeunesse Horace n'avait employé que le vers ïambique, à l'imitation d'Archiloque et d'Hipponax, qui, chez les Grecs, avaient fait servir cette espèce de mètre à leurs chants agresseurs [1]. Seulement, pour varier l'uniformité de ce mètre, Horace y employait deux espèces de vers, et faisait alterner régulièrement l'ïambe trimètre ou de six pieds et l'ïambe dimètre ou de quatre pieds, que Quintilien nomme vers épode, ἐπῳδός. Par là il avait donné plus de variété et d'agrément aux compositions ïambiques, dont Bibaculus et Catulle avaient fourni avant lui quelques modèles [2]. On connaît les poésies de Catulle et ses épigrammes satiriques. Il ne nous reste rien de Furius Bibaculus; mais Tacite nous apprend que ses vers étaient pleins de traits outrageants contre Jules César [3].

Les Grecs, que les Romains reconnaissaient comme leurs maîtres dans tout ce qui concernait les arts, les sciences et la littérature, avaient distingué les poëtes lyriques en deux classes : les poëtes ïambiques, qui n'employaient qu'une seule sorte de vers, les ïambes; et les poëtes lyriques, qui variaient, au besoin, le mètre des vers, selon les diverses inspirations de la muse [4]. Catulle, dans trois ou quatre petites pièces très-courtes, dont l'une n'est que la traduction d'une ode de Sapho, s'était essayé dans ce dernier genre; mais Horace fut le seul qui parvint, par le nombre, la variété et la beauté de ses compositions, à écrire en latin des poésies vraiment lyriques, rivales de celles des Grecs. Longtemps après, lorsqu'à son exemple un grand nombre d'autres poëtes eurent parcouru la même carrière, Horace resta supérieur à tous ses rivaux, et Quintilien déclare que de tous les lyriques latins il est presque le seul qui mérite d'être lu.

[1] Diomède, lib. III, c. 6, *de Iambico Versu*, p. 482, Putsch. — [2] Quintilien, *Inst. orat.* X, 1, § 96. — [3] Tacite, *Annal.* IV, 34. Weichert, *de M. Furio Bibaculo poeta*, dans *Poetar. lat. reliq.*, p. 330-364. — [4] Dacier, *Œuvres d'Horace*, édit. de 1709, t. I, p. 21.

Mais à l'époque de la vie d'Horace où nous sommes arrivé ce poëte ne composa qu'un très-petit nombre de pièces vraiment lyriques. Asservi à un seul genre d'inspiration, il n'éprouvait pas le besoin d'employer différents mètres et diverses espèces de vers. Le vers ïambique était consacré à la satire, et il ne faisait que des satires. La satire sous la forme de *sermo* ou de discours familier et la satire sous la forme de *carmen* ou de poésie propre à être chantée étaient tout ce qui l'occupait. La pauvreté, comme il le dit lui-même, l'avait poussé dans cette voie périlleuse, *paupertas impulit audax.* Il n'avait alors d'autre ambition que d'être poëte ïambique et poëte satirique. Par la suite, lorsqu'il se fut acquis une grande réputation comme poëte lyrique, il chercha toujours, par de nouveaux *sermones* ou discours en vers hexamètres du genre familier, c'est-à dire par des satires et des épîtres, à entretenir et à augmenter la réputation qu'il s'était acquise sous ce dernier rapport; mais il sembla dédaigner celle de poëte ïambique : il ne composa presque plus d'odes en vers ïambiques; il parut même vouloir condamner à l'oubli ce qu'il avait écrit en ce genre dans sa jeunesse, probablement parce que la satire s'y montrait trop violente et trop personnelle.

Mais pourtant ces premières compositions lui avaient rapidement fait une réputation. La mélodie de ses vers, son expression vive et pittoresque, ses tours rapides, ses heureuses alliances de mots, l'intervention de la philosophie et de la morale dans un genre de compositions qui semblait les repousser avaient attiré l'attention. Les allures dégagées, indépendantes, effrontées de sa muse si peu chaste furent, dans les temps désordonnés où elle se produisit en public, une des causes de ses succès. Mais si les premiers débuts d'Horace lui procurèrent beaucoup de lecteurs, ils lui attirèrent aussi un grand nombre d'ennemis et de critiques acharnés à le dénigrer. D'un autre côté, son caractère franc, obligeant, aimable, lui fit des amis sincères de tous les partisans et de tous les admira-

teurs de son talent, surtout de ceux dont les opinions étaient semblables aux siennes et qui n'avaient rien à redouter de son esprit malin et caustique.

XXII.

A Rome les formes du gouvernement républicain rapprochaient entre elles toutes les classes ; et ce n'était pas par des études solitaires, au milieu d'occupations purement littéraires et privées que se développait chez les Romains le génie de l'orateur, de l'historien et du poëte, mais au Forum, dans les conseils, dans les camps, dans l'agitation des affaires publiques et par les liaisons plus ou moins étroites qui se formaient nécessairement entre des citoyens inégaux entre eux. Un tel état de choses faisait disparaître les causes qui, chez nous, empêchent l'amitié de naître entre des hommes dont la profession, la fortune ou le rang diffèrent, qui n'ont en commun aucun point de contact, que tant de motifs, au contraire, tendent à écarter les uns des autres et auxquels notre organisation sociale ne fournit que des occasions rares et fugitives de se trouver ensemble.

La conformité des opinions, la similitude des intérêts opéraient donc chez les anciens plus facilement et plus fréquemment que chez les modernes des liaisons intimes et des sentiments d'attachement inaltérables entre des personnes de conditions inégales.

A l'époque où Horace se fit connaître par la publication de ses premières poésies, Rome était le rendez-vous des mécontents et des opprimés, de tous ceux qui cherchaient dans la capitale et près du sénat, que les usurpateurs ménageaient encore, à jouir de ce qui restait des anciennes libertés et à échapper à la tyrannie des autorités subalternes des provinces, toujours plus vexatoire que celle du pouvoir central dont elle émane. Ceux qui, comme Horace, avaient été injustement dépouillés, qui avaient des actes de justice à réclamer, des grâces à obtenir, des repré-

sentations à faire se rendaient à Rome, et y cherchaient des appuis et des protecteurs parmi les plus puissants, c'est-à-dire parmi ceux qui avaient le plus d'influence auprès d'Octave.

Ce furent ces deux classes d'hommes indépendants ou victimes qu'Horace fréquenta le plus ; c'est parmi eux que se trouvèrent ceux qui accueillirent et protégèrent sa jeunesse. S'il suffit pour apprécier un homme de connaître ceux qui composent sa société habituelle, on aura la plus haute idée de la réputation qu'Horace s'était faite dans son jeune âge, par son caractère et ses écrits, d'après les amis qu'il eut alors. Ils étaient au nombre des hommes les plus recommandables de Rome par leurs hautes dignités, leurs belles actions ou la supériorité de leurs talents.

XXIII.

Le plus éminent par son rang et ses qualités personnelles était Asinius Pollion, qui conçut pour le jeune poëte une amitié vive et sincère [1]. Pollion, grand guerrier, négociateur habile, fut aussi un orateur célèbre, un savant historien, un poëte tragique applaudi. Auguste, dans sa toute-puissance, crut devoir ménager et respecter sa fière indépendance. Nul ne contribua plus que Pollion, par son exemple et par sa munificence, à mettre les lettres en honneur parmi les Romains et à en répandre le goût. Il eut la gloire d'établir le premier une bibliothèque publique à Rome. Il la décora de bustes des grands hommes de tous les pays, sculptés en or, en argent, en airain [2] ; il introduisit ou du moins propagea l'usage des récitations et des lectures d'ouvrages nouveaux faites en présence de nombreuses assemblées [3], usage dont la vanité des

[1] Horace, *Carm.* II, I, 13. — [2] Ovide, *Trist.* III, I, 7. Pline, *Hist. nat.* VII, 30 ; XXXV, 2. Isidore, *Origin.* VI, 5. — [3] Sénèque, *Controv.* IV, procem. Horace, *Carm.* II, I ; *Epist.* II, 102. Suétone, *Oct. Aug.* 45. Pline, VII, 17 ; VIII, 12. Martial, VIII, 76. Juvénal, VII, 40-45. Perse, I, 17.

auteurs médiocres et surtout des poëtes abusa quelquefois ridiculement. Aussi Horace eut toujours de la répugnance à s'y soumettre ; il ne récitait jamais ses vers nouveaux qu'à un très-petit nombre d'amis choisis, ou même à un seul d'entre eux, à celui dont la critique sévère, le goût et le savoir lui étaient le plus connus.

A l'époque où Horace fut admis dans l'intimité de Pollion, celui-ci venait de recevoir les honneurs du triomphe pour la victoire qu'il avait remportée sur les Parthéniens, peuple d'Illyrie, des environs d'Épidamne[1]. Depuis cette époque Pollion, s'apercevant qu'aucun des partis qui divisaient la république n'avait la volonté ni le pouvoir de rétablir la liberté, refusa d'en embrasser aucun. Dans une circonstance critique il avait écrit à Cicéron : « Je ne veux ni manquer à la république ni lui survivre[2]. » Depuis il revint à une résolution moins désespérée. Il ne se prononça ni pour Octave ni pour Antoine, « se résignant, disait-il, à devenir la proie du vainqueur. » Il finit par quitter la carrière militaire, s'abstint de toute participation aux affaires publiques, et s'adonna entièrement aux lettres et à l'éloquence.

XXIV.

C. Valgius Rufus fut aussi au nombre des amis d'Horace dans sa jeunesse ; il était un de ceux dont ce poëte estimait le plus le jugement et le goût. Nous aurons occasion d'en parler par la suite plus amplement, et nous dirons ce qu'il fut et

[1] Dion Cassius, XLVIII, 41. Velléius Paterc. II, 86, 4. Tacite, *Annal.* IV, 34. Horace, *Carm.* II, I, 15. Virgile, *Eclog.* III, 86 ; VIII, 6-13. Pollion triompha le 7 des calendes de novembre (16 octobre), 714 de Rome ; il avait été consul en 713. Dacier (*Horace*, t. 2, p. 29, note 15) a brouillé les dates et commis quelques erreurs. — [2] Aulu-Gelle, *Noct. att.* I, 22.

ce qu'on doit penser de son éloge dans le panégyrique de Messala faussement attribué à Tibulle[1].

XXV.

A son retour à Rome Horace retrouva Varius et Virgile, avec lesquels il était lié dès le temps de son adolescence. Pollion était aussi l'ami de ces deux poëtes, et fut le protecteur du dernier[2]. Peut-être est-ce à l'amitié de Virgile qu'Horace dut l'avantage d'être connu de Pollion et de s'en faire un ami. Lors des expropriations qui eurent lieu en 711 au détriment des habitants de la Gaule cisalpine, en faveur des soldats du triumvirat, Pollion, alors lieutenant d'Antoine, occupait la Vénétie avec sept légions, concurremment avec un certain Alfénus Varus. Il protégea Virgile, et sauva ses propriétés du pillage des gens de guerre. Pollion demanda au poëte de composer une éclogue dans le goût de celles de Théocrite, et Virgile écrivit, pour lui complaire, sa huitième éclogue[3]. Mais la protection de Pollion fut bientôt insuffisante pour soustraire le poëte à de nouvelles spoliations[4]. Voulant s'assurer l'appui d'Octave, Virgile se rendit à Rome peu de temps avant qu'Horace fût revenu dans cette ville. Réunis de nouveau, les deux poëtes resserrèrent les liens d'une amitié dont les siècles n'offrent pas un second exemple entre deux hommes d'un aussi grand genie. Tous deux eurent un ami qui leur était commun, c'était ce Lucius Varius dont nous avons parlé[5], le poëte tragique le plus éminent de cette époque. Ainsi Horace, Virgile et Varius, tous trois les premiers dans leurs genres, formaient un triumvirat littéraire dont le souvenir se conserva

[1] Horace, *Carm.* II, 9; *Sat.* I, 10, 82. Tibulle, IV, I, 180. Weichert, *de Caio Valgio Rufo poeta*, p. 202-240. — [2] Horace, *Carm.* I, 6; *Sat.* I, 5, 40; 10, 44; *de Arte poet.* 55. Virgile, *Eclog.* IX, 33. Macrobe VI, I. Martial, VIII, 18, 8. Weichert, *Poetar. latin. reliq.*, p. 217, 222, 259. — [3] Virgile, *Eclog.* VIII. — [4] Virgile, *Eclog.* I, 20; IX, 11. — [5] Voyez ci-dessus, p. 19.

longtemps, puisque Martial, plus d'un demi-siècle après, le présentait en exemple aux poëtes[1] ses contemporains. L'estime et l'amitié qui avaient formé ce triumvirat ne se démentirent jamais; bien différent en cela de cet affreux triumvirat politique qui, au même temps, épouvantait le monde et dont les discordes et les haines firent répandre tant de sang! On trouve dans les poésies d'Horace des témoignages de sa vive tendresse pour ses deux amis[2]. Si le temps ne nous avait point envié les œuvres de Varius, elles nous en fourniraient sans doute de semblables pour Horace et Virgile. Quant à celui-ci, si l'on ne trouve rien de pareil dans ses écrits, il ne faut pas s'en étonner. Toutes les petites pièces de vers attribuées à Virgile, qui paraissaient lui avoir été inspirées par des circonstances particulières, remontent à une époque antérieure à celle de sa première liaison avec Horace. Le poëte de Mantoue employa sa vie entière à la composition de ses pastorales, de ses géorgiques et de son grand poëme. Il n'eut jamais occasion d'entretenir sa muse de ses affections particulières, tandis que l'inspiration d'Horace semble n'avoir été que le besoin même de les manifester et de les répandre. Mais on trouve dans les vers de ces deux poëtes des preuves évidentes de la similitude de leurs attachements et de leurs répulsions. Les œuvres de Virgile, comme celles d'Horace, contiennent les louanges d'Auguste[3], de Pollion[4], de Mécène[5], de Varius. Les œuvres de Virgile, commes celles d'Horace, témoignent du mépris de leurs auteurs pour Mævius[6]. Martial dit que Virgile aurait fait des odes supérieures à celles de Pindare s'il l'avait voulu, mais que ce fut son amitié pour Horace qui l'en

[1] Martial, *Epigr.* VIII, 18. Weichert, *de L. Vario poeta*, p. 46. — [2] Horace, *Carm.* I, 3, 5-8; *Sat.* I, 9, 10-23. — [3] Virgile, *Eclog.* I; *Georg.* I. Horace, *Carm.* I, 6, 12-19; II, 9, 12-15; III, 3-4-5-6-14-25; IV, 2-4-5-14-15; *Sat.* II, 1; *Epist.* II, 1. — [4] Virgile, *Eclog.* V, 3; III, 86; VIII, 6-13; Horace, *Carm.* II, 1, 13; *Sat.* I, 10, 85. — [5] Virgile, *Georg.* I. Horace, *Carm.* I et II, 12, 17, 20; III, 8. 16-19; *Epod.* III, 9-14; *Sat.* I, 1-6-3; *Epist.* I, 1. 7-19. — [6] Virgile, *Eclog.* III, 90. Horace, *Epod.* 10, 1.

détourna[1]. C'est là un conte puéril, où les bornes du génie et la nature des sacrifices dus à l'amitié sont également méconnues. Mais ce conte prouve quelle était l'opinion que, dans des temps très-rapprochés de Virgile et d'Horace, on avait de l'attachement sincère et de l'union intime qui avaient existé entre ces deux poëtes.

Pourtant ils diffèrent beaucoup par leurs caractères et par l'influence que les mêmes événements eurent sur leurs talents et le genre de leurs compositions. Tous deux furent les témoins et les victimes des malheurs publics et de cet effroyable débordement de cruautés et d'infamies que les révolutions entraînent après elles. Pour échapper à des temps si contraires à sa nature, l'âme douce et sensible de Virgile se réfugia tout entière dans son imagination : il y trouva des consolations et des jouissances supérieures à toutes celles que le monde pouvait lui donner. Horace, au contraire, à qui l'étude de la philosophie avait inspiré le goût de l'argumentation, partagea d'abord avec chaleur les passions politiques de son temps : il se jeta dans la vie active; il vit les hommes de plus près; il entendit leurs discours, si souvent différents de leurs pensées; il fut témoin de leurs actions, si peu d'accord avec leurs maximes. Toujours en contact avec le monde réel, Horace ne pouvait, comme Virgile, se réfugier dans un monde idéal. Ainsi les circonstances qui agirent sur ces deux poëtes expliquent pourquoi l'un retint toujours sa muse chaste et pure sur les hauteurs du Parnasse, loin des régions et des agitations vulgaires, et pourquoi l'autre fit si souvent descendre la sienne dans la foule et lui apprit à braver les souillures qu'elle pouvait y contracter. L'un voulait se soustraire à la société, l'autre voulait s'y mêler et en jouir. Celui-ci se vengeait par des sarcasmes de ses mécomptes avec elle, de ses illusions trompées, de l'ennui et du dégoût qu'elle lui causait.

[1] Martial, *Epigr.* VIII, 17.

Il cherchait à réprimer ses vices, à réformer ses travers, à corriger ses ridicules; il luttait, par la raison et le talent, avec les mauvais penchants de son siècle et avec les siens propres; il aimait, par ce motif, à prendre avec sa muse un vol audacieux vers ces régions élevées où la vertu réside et dans cette atmosphère épurée où s'épanouit le bonheur. Par la magie de sa poésie il y entraîne ses lecteurs; voilà pourquoi il diffère tant de Virgile, qui n'a jamais employé d'autres vers que l'harmonieux et solennel hexamètre, qui a composé un poëme didactique et un poëme épique, à l'exemple des poëtes ses prédécesseurs. Lorsqu'il lui fallut faire allusion aux hommes et aux choses de son siècle, il se réfugia dans les champs, et se retrancha sous la cabane du pasteur; il s'enveloppa du voile transparent, mais protecteur de l'allégorie. Horace, au contraire, cédant aux mobiles impressions de la société, a chanté sur tous les tons et enrichi la langue poétique des Latins de plusieurs sortes de vers inconnus avant lui. En s'abandonnant toujours aux inspirations fugitives et variées des hommes et des événements, le poëte, disciple des Grecs d'Athènes, tantôt prescrit à sa muse les plus riches ornements et lui demande les plus sublimes accents; tantôt il la laisse se présensenter simple et sans parure et converser sur un ton familier. Voilà pourquoi, enfin, Horace a écrit des odes pompeuses, où se rencontre souvent la mordante âpreté du poëte satirique, et des discours où se décèlent, au besoin, l'harmonie savante et la touche vive et forte du poëte lyrique.

La destinée de ces deux princes de la poésie latine relativement au succès de leurs compositions s'explique également par la nature de leurs talents et par l'emploi qu'ils en firent.

Virgile, plus âgé qu'Horace de quatre ou cinq ans, avait déjà composé quelques-unes de ses délicieuses églogues lorsque son ami fit paraître ses premières odes et sa première satire. Virgile déploya, dès son début, toute l'étendue et la force de son

admirable talent. L'harmonie enchanteresse des vers, l'art si habile de la période poétique, l'exquise élégance des tournures, la justesse des épithètes, le goût qui préside aux développements de la pensée et au choix des comparaisons et des images, qui n'omet et n'ajoute rien de trop, tout cela brillait au plus haut degré dans les compositions du poëte de Mantoue; et comme il n'attaquait personne, ne froissait aucune opinion, aucun parti; comme il célébrait les douceurs de la campagne, le bonheur des bergers, les délices de la poésie et de l'amour, il ne se fit aucun ennemi. Son talent, moins original, mais plus complet, plus parfait que celui d'Horace, n'eut point de contradicteurs, et ne connut point de rivaux. Horace, au contraire, se montra, dès son début, un républicain plein de rancune, et par là il se fit craindre de tous ceux qui étaient au pouvoir. Il se fit des adversaires de tous les hommes dont il attaquait le caractère et les actes ou dont il frondait les ridicules; et si ses succès de société lui faisaient quelques amis, ils augmentaient aussi le nombre de ses jaloux et de ses envieux.

Virgile n'avait pas porté les armes en faveur de Brutus contre Octave; il n'avait point composé d'ïambes satiriques, de malins hexamètres contre tous ceux qui lui déplaisaient. Il s'était contenté d'imiter Théocrite, le premier des Grecs dans l'éclogue, non pas en se réduisant comme lui à copier la nature et en la peignant avec fidélité. Virgile, pour plaire à un peuple que tourmentaient les inconvénients et les excès de la civilisation, qui éprouvait le besoin de détourner de sa pensée les agitations sanglantes des guerres civiles, tâchait de lui inspirer le goût de la vie pastorale et agricole; il en saisissait les traits les plus aimables; il en écartait tout ce qu'elle a de rustique et de grossier, tout ce qui pouvait choquer un luxe trop raffiné, et lui présentait le tableau d'un bonheur idéal et délicieux comme sa poésie. Sa muse ne le jeta pas, comme celle d'Horace, au milieu d'un monde corrompu, que tant de passions agitaient; elle se garda bien de le heurter violemment, elle s'en éloigna, au contraire,

pour habiter au milieu de ses belles créations; elle s'occupa de Rome uniquement pour retracer ses destinées dans le passé, les progrès de sa puissance et sa gloire dans l'avenir. Plein de candeur, de droiture et d'aménité, Virgile plut par son seul talent et se fit des protecteurs puissants. Mécène l'accueillit et se l'attacha par ses bienfaits; il le présenta à Octave, auquel le poëte demanda justice, et qui lui accorda sa faveur. Virgile se lia dès lors avec les fils des plus illustres sénateurs qui entouraient le puissant triumvir. L. Varius, plus âgé et de plus d'expérience, aida sans doute à faire valoir tout le mérite d'un ami que la simplicité et la gaucherie de ses manières auraient pu faire méconnaître. Ainsi on peut dire que dès son début, dès son arrivée à Rome Virgile fut accueilli par les sourires et les caresses de la renommée et de la fortune.

XXVI.

Il n'en fut pas ainsi d'Horace, qui eut d'abord à lutter contre l'adversité et contre les ennemis qu'il se fit par ses écrits, contre les préventions et les craintes qu'ils firent naître, et qui, par ses opinions politiques, par le parti auquel il tenait encore, n'avait rien à espérer des faveurs du pouvoir et tout à craindre de ses rigueurs.

Ce fut dans ces circonstances que notre poëte écrivit à Virgile, son ami, pour l'inviter à dîner, à Virgile déjà enrichi des bienfaits de Mécène et d'Octave et admis dans leur intimité.

Pour bien comprendre la plaisanterie légère des stances d'Horace, de l'ode 12 du livre IV [1], il faut rappeler que deux choses étaient nécessaires, chez les Romains, pour les délices d'un repas : le bon vin et les parfums. Les parfums étaient fort chers, et Horace, fort pauvre alors, n'en avait pas. Il savait que Virgile n'en manquait point, ou peut-être même avait-il appris qu'il avait, depuis peu, reçu un cadeau de ce genre de ses puis-

[1] Horace, *Carm.*, IV, 12: *Jam veris comites, quæ mare temperant.*

sants protecteurs. Entre amis, il était d'usage de s'inviter quelquefois à dîner ensemble, en apportant chacun son écot. Catulle, faisant une invitation semblable, et cependant un peu différente de celle d'Horace, prie à souper Fabullus, à condition que celui-ci apportera tout ce qui est nécessaire pour faire un bon repas, sauf les parfums, que Catulle se charge de fournir exquis [1]. Nous devons aussi remarquer que Virgile, bien loin d'avoir la modération d'Horace sous le rapport des richesses, s'occupa toute sa vie de l'accroissement de sa fortune, et qu'il laissa, en mourant, une maison à Rome, de grands biens dans la Campanie et huit cent mille sesterces ou près de cent soixante mille francs en argent comptant [2], ce qui dénote en lui, dès le jeune âge, des habitudes d'économie qui expliquent et justifient le trait malin par lequel notre poëte invite son ami à déposer les soucis que pouvaient lui causer ses spéculations d'argent. Peut être alors aussi Virgile se trouvait-il intéressé dans quelque entreprise maritime. S'il en était ainsi, cela expliquerait pourquoi dans l'intitulé de cette ode Acron met : *Ad Virgilium negotiatorem,* à Virgile le négociant. Cet intitulé, au lieu d'offrir, comme on l'a pensé, une interpolation de copiste dans son second mot, serait une raillerie de plus d'Horace lui-même envers son ami, et Porphyrion, ignorant cette circonstance, aurait eu tort de retrancher l'épithète de négociant, et de mettre simplement dans l'intitulé de cette ode : *Ad Virgilium*, à Virgile [3]. Du reste, les deux scoliastes, en nous apprenant qu'Horace, lorsqu'il qualifie son ami de client de nobles jeunes gens, entend parler de Mécène et des deux Nérons, fils de Livie, démontrent par là que tous deux ne doutèrent point que cette ode ne fût adressée à Virgile le poëte; ceci prouve

[1] Catulle, *Carm.* XIII. — [2] Donat, *Vita Virgilii*, t. VII, p. 272 du Virgile de Lemaire. — [3] Acron et Porphyrion, *ad Horat. Carm.* IV, 12, 1 et 15, dans Braunhard, t. I, p. 569 et 590. Cf. Orelli, *Horat.*, p. 510; Peerlkamp, *Horat.*, 1834, p. 425; Bentley, t. I, p. 296; Mitscherlich, t. 2, p. 432; Jani, t. 2, p. 474.

aussi que la composition de cette ode est antérieure à la présentation d'Horace à Mécène, dont nous parlerons bientôt.

Dans cette ode notre poëte commence par une description du printemps, pour annoncer à son ami que la saison qui allume la soif est enfin arrivée. « Virgile, lui dit-il, heureux favori de notre jeune noblesse, veux-tu t'abreuver du jus que Bacchus fait couler des coteaux de Calès, viens le payer de tes parfums... Es-tu avide de ces plaisirs, accours; mais n'oublie pas à quelle condition. Je ne puis prétendre, comme le possesseur d'un opulent palais, à t'enluminer le teint par mon vin versé à plein bord sans rien recevoir de toi. Donc point de retard; trêve à toute affaire d'intérêt. Songe aux tristes lueurs du bûcher funèbre, tandis qu'il est temps encore; entremêle aux graves occupations quelques instants de joyeuse folie. Il est si doux de perdre quelquefois la raison ! »

Cette ode, envoyée à Virgile et uniquement composée pour lui, n'aura été connue qu'après sa mort. On la retrouva quelque temps après, et Horace, tant que son ami vécut, eut des motifs faciles à comprendre pour ne pas insérer cette pièce dans un de ses premiers recueils; elle ne parut que dans le quatrième livre, qui, selon le témoignage de Suétone, ne fut publié que longtemps après les trois premiers [1].

Notre poëte, pour engager son ami à apporter ses parfums, lui dit : « Une petite fiole d'onyx, remplie de nard, fera sortir des greniers de Sulpitius une de ces jarres qui dissipent les chagrins amers et versent l'espérance à grands flots. »

Les notes d'Acron et de Porphyrion nous apprennent que les grands magasins ou celliers de Sulpitius se nommaient, de leur temps, magasins de Galba, et qu'ils étaient remplis de vins, d'huile et d'autres denrées semblables [2]. Ce renseignement in-

[1] Suétone, *Vita Horatii*, édit. de Richter, p. 48 et 51. — [2] Acron et Porphyrion, dans Braunhard, t. I, p. 570. Orelli, *Horat.*, t. I, p. 513. Fea, *Horat.*, p. 172. Mitscherlich, *Horat.*, t. 2, 135.

dique que le livre *Des personnages mentionnés par Horace*, dans lequel ces deux scoliastes ont puisé, était fort ancien, puisque la ville de Rome avait alors éprouvé assez peu de changement pour qu'on pût indiquer la position et le changement de nom d'un magasin de marchandises existant au temps de notre poëte. A la vérité, ces magasins de Galba devaient être fort considérables, car on a trouvé plusieurs inscriptions anciennes qui leur sont relatives[1].

XXVII.

Tandis qu'Horace se livrait à ses penchants pour le plaisir et la poésie et qu'il cherchait par ses mordantes ou joyeuses compositions à tromper le malheur des temps et à combattre les injustes rigueurs de la fortune, les événements et la crainte de nouvelles guerres civiles tenaient le monde entier en suspens. Octave et Antoine avaient été sur le point de se livrer la guerre. Ce furent ces circonstances qui dictèrent à Horace la violente apostrophe au peuple romain qui fait le sujet de l'épode septième[2], et dont le but était d'empêcher la guerre, en faisant rougir les citoyens de l'ardeur belliqueuse qui les animait les uns contre les autres.

« Où courez-vous, impies? pourquoi aiguiser ces glaives que vous aviez remis dans le fourreau? Le sang romain n'a-t-il pas assez rougi la terre et la mer?... Répondez!... Ils se taisent. Une pâleur livide a couvert leur visage; la stupeur a glacé leurs esprits. Il n'est que trop vrai, un destin funeste accable les Romains. Le meurtre de Rémus a souillé cette terre; et le sang innocent, versé par le fratricide, retombe sur ses derniers neveux. »

[1] Orelli, *Inscript. lat.* 4092 et 5004. Gruter, *Inscript.*, p. 75, I. 2. Voy. encore Boettiger, *Eklarende Anmerkungen zu den ausgewahlten Oden und Liedern vom Horaz*, 1793, in-12, t. 2, p. 248 et 249. — [2] Horace, *Epod.* VII : *Quo, quo, scelesti, ruitis? Ecquid dexteris.*

XXVIII.

Déjà chacun avait songé à se ranger sous les drapeaux du chef qui lui convenait le mieux, et Asinius Pollion avait pris le parti d'Antoine; cependant ce fut par l'entremise de ce même Pollion que les deux triumvirs transigèrent et parurent s'être réconciliés. La paix fut ensuite conclue avec Sextus Pompée. Ainsi tout semblait calme et tranquille; mais Sextus Pompée gardait ses flottes et les deux triumvirs leurs armées. Le jeune Octave entretenait une liaison intime avec Livie, femme de Tibère Néron, et vivait mal avec Scribonia, sa femme, sœur de Scribonius Libon, beau-père de Sextus Pompée. Scribonia venait cependant de donner à Octave une fille, le seul enfant qu'il ait jamais eu. Mais l'on prévoyait, d'après la violence de son amour pour Livie, que Scribonia, qu'il n'avait épousée que par des motifs politiques, serait sous peu répudiée [1]. On ne doutait pas que cette répudiation ne fût le signal du renouvellement de la guerre avec Sextus Pompée et d'une nouvelle rupture entre les deux triumvirs.

Horace ne voulait pas que ses amis et ses anciens compagnons d'armes prissent part à une politique incertaine, dangereuse et peu honorable. Aussi, dans ces circonstances, il les exhorte à jouir du présent et à ne pas s'inquiéter de l'avenir; il ordonne à son esclave de descendre de son cellier une amphore de vin, bouchée dans l'année de sa naissance, sous le consulat de Torquatus. Il veut qu'on se parfume, qu'on chasse tous les soucis, que, tandis que la vieillesse est encore absente, on écarte par des chants, par le vin, par les doux entretiens les discordes et les maux qui nous assiégent, qu'on soit tout entier à la joie et qu'oubliant tout le reste on espère qu'un dieu ramènera des jours plus propices [2].

[1] Dion Cassius, XLVIII, 34 et 41, p. 551 et 559, édit. de Reimarus. — [2] Horace, *Epod.* XIII : *Horrida tempestas cælum contraxit.*

Un tel vœu, lorsque Octave César gouvernait Rome et l'Italie, écartait nécessairement cette ode de tout recueil qu'Horace avait à présenter à Auguste. Aussi la trouvons-nous dans les épodes ou dans le livre qu'il n'a point publié lui-même.

L'anniversaire de la naissance était chez les anciens un jour de fête de famille destiné à resserrer, par des communications plus affectueuses, les liens d'amitié, d'amour ou de parenté. Dès le matin, la personne dont ce jour ramenait l'anniversaire se parait soigneusement, et venait honorer les dieux lares, principalement le Génie, *Genius*, le compagnon de la vie de l'homme, le Génie qu'Horace définit très-bien dans une de ses épîtres quand il dit que c'est le dieu de la nature humaine [1]. La mort d'aucune victime n'attristait cette fête aimable [2]. Les amis, les clients, les patrons venaient offrir des présents à celui qui, par des actes pieux, célébrait une époque à laquelle se rattachait toute sa vie Ce fut pour une telle occasion qu'Horace composa cette ode, adressée à ses amis. Nous nous étonnons qu'aucun de ses nombreux et savants commentateurs ou traducteurs ne s'en soit aperçu en lisant la mention qu'il fait de cette jarre de vin scellée l'année de sa naissance, sous le consulat de Torquatus, et cette description de l'hiver qui correspond si bien au mois de sa naissance. Nous croyons donc que la composition de cette ode doit être fixée au 8 décembre de l'an 715.

La pensée qui domine dans cette ode est la nécessité où nous sommes de nous hâter de jouir de la vie, puisque bientôt la vieillesse doit nous en ôter les moyens et que la mort peut à chaque instant nous atteindre. Cette pensée préoccupa Horace dans sa jeunesse, elle se trouve sans cesse dans ses poésies ; toujours comme dans cette ode, il nous exhorte à écarter les soucis

[1] Horace, *Epist.* I, 2, 187. Voy. la note d'Orelli dans *Horat.*, *Epist.* II, 2, 187, t. 2, p. 564. Varron, dans saint Augustin, *de Civitate Dei*, p. 564. Apulée, *de Deo Socratis*, p. 156. — [2] Censorin, *de Die Natali*, 3. Tibulle, II, 1. Properce, III, 8. Horace, *Sat.* II, 2, 60. Perse, *Sat.* I, 15.

du présent et les craintes de l'avenir, à mettre de la modération dans tous nos désirs, à ne pas user, dans les tourments de l'ambition et les tristes tortures de l'avarice, le petit nombre de jours que les dieux nous réservent. Mais cette mélancolique prévision de notre prompte décadence et de notre fin prochaine nous frappe avec plus de force le jour qui nous rappelle le premier de notre vie, le jour qui nous fait compter tous les jours qui se sont si promptement écoulés depuis notre naissance. Voilà pourquoi Horace y insiste dans cette ode plus énergiquement que dans toute autre.

XXIX.

Il y a dans cette épode 13 plusieurs expressions qui rappellent certains passages de l'Iliade et de l'Odyssée, et qui prouvent combien la lecture d'Homère était familière à Horace; mais ces passages ne ressemblent cependant pas à ceux du poëte grec; ils y font seulement allusion. Horace, dans ses odes, s'est si bien approprié la manière des Grecs, que c'est devenu une manie, chez ses commentateurs les plus instruits, de voir partout des imitations et des traductions du grec là où il n'a évidemment cherché ni à imiter ni à traduire [1].

En général, dans les épodes Horace n'a emprunté aux Grecs que le mètre de ses vers et l'idée que la mesure ïambique était la plus propre à servir ses desseins satiriques. Il y a moins d'art, de variété et de goût dans les épodes que dans les odes; mais on n'y rencontre que bien rarement de ces imitations des poëtes grecs si fréquentes dans les odes. Les épodes portent avec elles une empreinte du génie national plus forte que ses autres poésies lyriques, qui sont plus achevées, mais souvent calquées sur des poésies grecques.

[1] Voy. Passow, *Des Horatius Flaccus Episteln*, p. LXXV et LXXVI.

XXX.

An de Rome 715, de J.-C. 39. Age d'Horace 26.

Mécène parvenait chaque jour à concilier de nouveaux partisans à Octave. Il jouissait de toute sa faveur, sans jamais lui être importun, puisqu'il dédaignait le rang et les honneurs. Il se montrait envers tous serviable et bon; il savait faire respecter son autorité en la rendant bienfaisante plutôt que redoutable. La simplicité de ses manières et son affabilité, surtout envers les hommes de lettres et les artistes, n'avaient point d'égales : protecteur de Virgile et de Varius, il était devenu leur ami. Il fut donc facile à Virgile et à Varius de vaincre la répugnance qu'Horace éprouvait pour tous les ministres ou tous les agents d'Octave et de le déterminer à se laisser, par ses deux amis, présenter à Mécène. Varius, qui avait fait un poëme à la louange de Jules César et déploré sa mort en beaux vers, était en faveur auprès d'Octave et de tous ceux qui avaient sa confiance [1]. Mais les écrits qu'Horace avait fait paraître, les traits malins, quoique légers, qu'il avait lancés contre Mécène lui-même, son ancien titre de tribun des soldats dans l'armée de Brutus son opinion connue, à laquelle ses écrits prouvaient qu'il tenait encore, tout prescrivait à Mécène beaucoup de réserve à son égard, et le poëte ne devait pas s'attendre à un accueil très-empressé. C'est en effet ce qui arriva.

Mais laissons-le raconter lui-même sa première entrevue; remarquons seulement qu'Horace jouissait de toute la faveur de Mécène lorsqu'il fait ce récit et que, dans la satire qui le contient, c'est à Mécène même qu'il s'adresse pour se plaindre de la malignité de ses ennemis [2].

On a vu que, dans cette satire, la sixième du premier livre, les

[1] Macrobe, *Saturn.* VI, 1. Weichert, *de Lucii Varii et Cassii Parmensis vita et carminibus*, p. 104. — [2] Horace, *Sat.* I, 6 : *Non quia, Mæcenas, Lydorum quidquid etruscos.*

envieux lui reprochaient sans cesse sa naissance, si peu compatible, selon eux, avec l'honneur qu'il avait reçu de commander une légion romaine et avec celui qu'il obtenait d'être sans cesse le commensal de Mécène.

« Mais, disait Horace, il n'est pas permis à mes ennemis de confondre des choses aussi dissemblables. Que l'on conteste mes droits à l'honneur de mon grade militaire, on le peut, et il est possible qu'on ait raison ; mais il n'en est pas de même de votre amitié, Mécène. Cette amitié, on ne l'obtient pas en la briguant. Vous ne l'accordez qu'avec précaution et à ceux qui en sont dignes. Dira-t-on que je la dois au hasard de la fortune? Non. Ce ne fut point le hasard qui m'offrit à vous. Un jour Virgile, l'excellent Virgile, vous parla de moi; Varius ensuite en fit autant; tous deux vous dirent ce que j'étais. Je parus devant vous. Je bégayai timidement quelques paroles, car le respect ne me permit pas d'en dire davantage. Je ne me vantai point d'être né d'un père illustre ni de parcourir mes domaines sur un coursier de Saturium[1]; je vous ai dit, Mécène, ce que j'étais. Suivant votre usage, vous me répondîtes brièvement. Je me retirai. Neuf mois s'écoulent; vous me rappelez, et vous me déclarez qu'il faut que je compte au nombre de vos amis. Je m'en suis enorgueilli, et avec juste raison, puisque j'avais su plaire à celui qui sait apprécier l'homme par l'intégrité de sa vie et la pureté de son cœur, et non par l'éclat de sa naissance. »

Je ne remarquerai pas l'art avec lequel le poëte fait des louanges de Mécène une nécessité de sa défense, et se loue lui-même en ne paraissant préoccupé que de faire l'éloge d'un autre. Je ne tiens compte ici que des faits. De tous les gens de lettres que Mécène protégea, il n'y en eut aucun qui lui plût autant qu'Horace, dont la société lui fût aussi chère, aussi indispen-

[1] Il y a encore *la Torre di Saturo*, sur la côte, à sept milles de Tarente. Voy. Strabon, VI, p. 279, et Étienne de Byzance, au mot Σατύριον.

sable. Et pourtant on a vu comme il hésita longtemps avant de le recevoir ; que, d'une part, des préliminaires hostiles, et de l'autre, la froideur et la défiance présidèrent dans les premiers moments à la liaison de deux hommes qui, dès qu'ils se connurent, ne cessèrent pas de s'aimer, qui vécurent depuis presque toujours ensemble et moururent en même temps.

Ceci s'explique, en partie, par les antécédents et les opinions d'Horace, mais encore plus par le caractère de Mécène et la position où il se trouvait placé, et surtout par les circonstances politiques de l'époque : il est important de les bien connaître, et nous entrerons dans de nouveaux détails.

LIVRE QUATRIÈME.

De l'an 716 à l'an 718.

I.

An de Rome 716. Av. J.-C. 38. Age d'Horace 27.

L'événement qui arracha Horace à son genre de vie habituel et le transporta dans le palais de Mécène et à la cour d'Auguste forme une nouvelle ère dans la vie de ce poëte : il modifia son existence sans changer ses inclinations et ses goûts; il exerça une grande influence sur son talent et sur l'emploi qu'il en fit. Ainsi il est essentiel de connaître Mécène, qui tient une si grande place dans les écrits d'Horace, et Auguste, dont il a si souvent célébré la gloire.

Octave (Caius Octavius Cæpias) était le fils d'un riche sénateur et d'une nièce de Jules César[1]. Octave n'avait que quatre ans quand il perdit son père, et il en avait dix-neuf lorsqu'il apprit à Apollonie, où il s'était retiré avec son ami Agrippa pour perfectionner ses études, que Jules César, son grand-oncle maternel, venait d'être assassiné, victime d'une conspiration tramée entre les membres du sénat, à la tête de laquelle se trouvaient Brutus et Cassius. Octave avait une figure remarquablement belle et régulière[2]; sa constitution était délicate, son esprit fin, délié et précoce. Dans son adolescence il avait su plaire à Jules César, et il fut élevé sous ses yeux et par ses soins. Aussi, dès son plus jeune âge, Octave fut rempli d'ad-

[1] Voy. Alb. Fabricius, *Imper. Cæs. Augusti fragmenta,* in-4°, 1727, Hambourg, p. 23. Weichert, *de Imper. Cæsare Augusto,* 1835, in-4°, p. 9. — [2] Voy. Mongez, *Iconographie romaine,* t. II, p. 20, pl. 18. Il y a au Vatican un très-beau buste antique d'Auguste, dont nous avons des plâtres à Paris.

miration pour le vainqueur des Gaules et le dictateur souverain de la république ; par lui il apprit à mépriser cette oligarchie de sénateurs corrompus qui fraudaient le trésor public, spoliaient les provinces, les faisaient gémir sous la plus dure oppression, soulevaient les classes les plus infimes pour parvenir aux honneurs et à la puissance, ébranlaient l'État jusque dans ses fondements, bannissaient de Rome les lois et la sécurité et joignaient l'orgueil à la débauche, à l'avarice et à la bassesse.

Jules César, au retour de la guerre d'Afrique, avait fait accompagner son char de triomphe par le jeune Octave en habit militaire, et par là il avait fait pressentir ses intentions à son égard. Son testament confirma ce présage, et apprit qu'il avait déclaré Octave son fils adoptif et son héritier. Un tel honneur enflamma le jeune homme d'une noble ambition. Contre l'avis de sa mère Atia et de Philippe, son beau-père, il accepta le périlleux héritage, prit le nom de Caius Julius Cæsar Octavianus, et se produisit comme le vengeur de la mort du dictateur.

Le résultat immédiat de cette mort ne fut pas, comme l'avaient espéré les meurtriers, de délivrer la liberté du joug d'une armée réunie sous un seul chef, mais, comme ils auraient dû le prévoir, de créer plusieurs armées divisées entre elles, ne connaissant que leurs intérêts propres, formant autant de partis personnifiés dans leurs chefs respectifs, et chacune d'elles disposée à exterminer tous les partis qui lui étaient contraires. Le sénat eut une armée, Antoine en eut une aussi, Lépide lui-même eut la sienne. Les plus braves, les plus illustres compagnons d'armes du vainqueur des Gaules, ceux auxquels il avait distribué des terres et conféré des dignités et des honneurs étaient les seuls guerriers qui se seraient trouvés sans un chef ; et par conséquent, dans l'anarchie militaire où la république fut plongée, ils eussent été exposés à être opprimés par tous les partis si le jeune Octave César n'eût accepté le

commandement qu'ils lui déférèrent. Tout ce qu'il possédait fut aussitôt engagé pour maintenir et solder ces valeureux guerriers. Il se donna à eux corps et biens, ils se donnèrent à lui sans réserve; et Octave César eut ainsi une armée qui, de toutes les armées romaines, marchant alors sous divers drapeaux, fut la plus sincèrement dévouée à son chef.

On sait le reste, on sait avec quelle habileté, avec quelle profonde dissimulation cet Octave César, relevant sa jeunesse par la majesté d'un grand nom, sut caresser le sénat pour diminuer l'autorité d'Antoine, ménager celui-ci pour ne pas trop accroître l'autorité du sénat, qui voulait les abattre tous deux; comment, après la victoire de Modène, il s'unit à Antoine et à Lépide, et, l'année même de la mort de sa mère, comment se forma ce sanglant triumvirat où la liberté périt dans les flots de sang, où l'on vit disparaître sous les coups des bourreaux ou des assassins tous ceux qui, par leur rang, leurs richesses, leurs talents, leur réputation, pouvaient être redoutés des oppresseurs du sénat et du peuple romain. On sait qu'après l'accomplissement de cet affreux sacrifice et l'immolation de tant d'illustres victimes, Octave César changea tout à coup de caractère et de conduite, et que lui qu'on avait vu le plus ardent, le plus cruel des proscripteurs, désavoua ce qu'il y avait de féroce dans les actes du triumvirat, en rejeta l'odieux sur ses collègues, devint aussi humain qu'il avait été cruel, aussi équitable qu'il s'était montré inique.

On sait encore que, par le partage des provinces fait en vertu du triumvirat, Octave César devint d'abord maître de Rome et de l'Italie, et par sa victoire sur Antoine maître de tout l'empire romain; mais qu'alors, bien loin d'imiter Jules César, de s'élever comme lui ostensiblement au-dessus des lois en se créant dictateur perpétuel, il rétablit en apparence les constitutions de la république, maintint soigneusement les formes du gouvernement chères à la liberté et aux souvenirs

historiques, et que sa politique habile, en qualité de tribun du peuple, de prince du sénat, de consul et d'empereur, conserva sur l'armée, sur les pères conscrits, sur les comices populaires une autorité dont il semblait toujours vouloir se démettre, mais qu'on désirait toujours lui conserver, parce que chacun sentait que la guerre civile, le trouble et l'arnachie seraient le résultat de sa démission et de sa retraite.

On sait que, discipliné, mais non courbé sous les faisceaux militaires de son prince, le sénat parut garder sa dignité, qu'il eut encore la liberté de ses discussions et même une portion de sa puissance, puisque le gouvernement des provinces où la présence d'une armée n'était pas nécessaire lui fut abandonné. On sait enfin que les comices, sous la direction de leur tribun perpétuel, continuèrent l'usage, devenu inoffensif par de sages précautions, de s'assembler pour exercer leurs droits d'élection. Il en résultait qu'Octave paraissait bien plus être le premier ministre que le maître du peuple romain.

Octave César, ou plutôt César Auguste (comme il se fit appeler depuis), respecta l'indépendance de la justice, au point de se faire, auprès des préteurs, simple solliciteur comme le moindre des citoyens. Il établit l'ordre dans le gouvernement des contrées conquises, et fit de toutes ces nations, si différentes par le climat, les mœurs, le langage et la civilisation, un tout régulier, un seul et même empire. Il agrandit encore les limites de cet empire, et sut néanmoins mettre à ses conquêtes des bornes au delà desquelles elles eussent affaibli, comme des superfétations, la vigueur de ce grand corps. Il orna Rome et les provinces de magnifiques constructions, mit en vigueur de sages lois, fit prospérer dans toute l'étendue du monde civilisé l'industrie, le commerce, les sciences et les arts pendant un règne de quarante-quatre ans, un des plus longs que nous offre l'histoire dans la durée des siècles.

En réfléchissant sur cet homme et ses singulières destinées, on ne voudrait pas acheter au prix de la moindre partie de

ses crimes la souveraine puissance de l'univers entier; et l'on donnerait la moitié de sa vie pour la gloire pure et légitime qu'il s'est acquise par le bien qu'il a su faire à l'humanité.

Né sans aucune de ces qualités héroïques qui éblouissent le vulgaire, Auguste en possédait qui sont peut-être plus rares, ou du moins plus rarement réunies. Avec un corps délicat et maladif, il était doué de cette énergie de caractère qui marche toujours à son but sans jamais s'en laisser distraire. Les révolutions politiques au milieu desquelles s'éleva son enfance développèrent en lui une sagacité merveilleuse et prématurée pour juger les hommes et pressentir les événements. Sa raison calme laissait en lui au jugement toute sa force et sa liberté. L'empire absolu qu'il avait obtenu sur lui-même ne laissait rien percer au dehors des sentiments et des passions qui l'agitaient et lui rendait facile la dissimulation et la contrainte dans les choses les plus opposées à sa nature.

Ainsi nous le voyons aux champs de Philippes laisser son collègue Antoine, plus habile capitaine, s'exposer à tous les dangers, et lui s'y soustraire, bien certain que, si Antoine triomphait, il aurait sa part du profit de la victoire, et que, dans le cas contraire la mort ou la défaite d'un rival rallierait à ses faisceaux tous les débris de son armée, et qu'il deviendrait par là le seul aspirant à la souveraine puissance. Mais, quand il se trouve commandant en chef, les besoins de sa nouvelle position lui font donner à ses soldats des preuves de bravoure, et il s'expose assez témérairement pour être blessé dans les combats. Peu guerrier, nul ne sut mieux que lui parler à des guerriers et leur inspirer la crainte et le respect. Sa figure noble et imposante et le feu naturel de ses regards étaient pour lui un puissant auxiliaire dans ces occasions importantes. Ses soldats, lorsqu'ils devenaient trop exigeants ou indisciplinés, retrouvaient en lui toute la noble fermeté de Jules César.

Mais c'est comme homme politique, comme administrateur, comme législateur qu'Auguste fut vraiment grand. Sans cesse

occupé des affaires publiques, il voyait tout, il prévoyait tout, il réglait tout, et il trouvait encore le temps de cultiver son esprit, de s'exercer à l'art oratoire, d'écrire ses mémoires [1], de composer des vers et des épigrammes [2], d'entretenir des correspondances familières : ses lettres se faisaient remarquer par leur jovialité [3]. Heureux si tant d'occupations diverses avaient pu le détourner de sa passion pour les femmes, et ne point affaiblir ses efforts pour l'amélioration des bonnes mœurs ! Plein de dignité et de douceur comme prince du sénat, tantôt affectueux, tantôt sévère, tantôt humble et suppliant dans les comices, beau et imposant à la tête des troupes, calme et majestueux sur le tribunal du magistrat, ouvert, dégagé, joyeux dans les festins et les plaisirs, partout il paraissait bien placé, partout il était naturel, parce qu'il était tout naturellement l'homme du moment, de la chose ou de la circonstance, parce qu'il savait, selon le besoin, faire naître la confiance ou l'amour, la joie ou l'espérance, la crainte ou l'admiration.

Au temps où nous sommes arrivé Octave César, quoiqu'à peine âgé de vingt-cinq ans, avait déjà eu trois femmes, toutes trois par ambition. A cette époque il se maria une quatrième fois ; mais cette fois ce fut par amour et pour toute la vie. Sa dernière épouse fut Livie, fille de Livius Drusus, femme de Tibère Claude Néron. Elle avait déjà eu de celui-ci un enfant qui n'eut que trop de célébrité comme empereur ; elle était enceinte d'un second, nommé Drusus, lorsqu'elle divorça. Cette femme habile sut inspirer à son nouvel époux, si inconstant dans ses goûts, si désordonné dans ses désirs, si puissant dans les moyens de les satisfaire, un attachement qui

[1] Plutarque, *Vie d'Antoine*, 12 et 25, t. 8, p. 274 et 295, de la trad. d'Amyot. Auguste, *de Vita sua*, dans Fabricius, p. 191 et 192 Cf. Pline, *Hist. nat.* VII, 13 *et* XI, 25 ; Suétone, *Oct. Aug.* 2 ; Servius, *ad Eclog. Virgil.* IX, 47; Ulpien, *Dig.* 1, 28, tit. 24. — [2] Suétone, *Oct. Aug.* 85. Martial, XI, 21. Pline, *Hist. nat.* XXV, 10. Macrobe, *Saturn.* XI, 4. Fabricius, *Augusti carmina*, p. 185-190. Weichert, *Imp. Cæsar Aug.*, cap. 2. — [3] Suétone, *Vita Horatii.* Cf. Fabricius, *Augusti epist.*, p. 143-164.

survécut à l'amour, une estime et une confiance qui ne s'altérèrent jamais. Cependant elle ne lui donna point de postérité, du moins légitime, car ce n'est que par conjecture que l'on a dit que ce Drusus tant regretté et si regrettable, dont elle accoucha trois mois après son second mariage, était réellement le fils d'Octave. De Servilia qu'Octave avait épousée à l'âge de dix-huit ans, et de Claudia, la fille d'Antoine et de Fulvie, qu'il répudia vierge, il n'eut point d'enfant; mais de Scribonia, sa troisième femme, il eut une fille, qui fut cette Julie si célèbre par sa beauté, par le nombre de ses amants et les rigueurs paternelles. Elle venait de naître lorsque Livie, en épousant Octave, ne donna pas, comme celles qui l'avaient précédée, sous le nom d'épouse, une concubine légale et passagère à l'empereur, mais une véritable impératrice, soutenant avec dignité le rang qu'elle occupait, s'y maintenant par son esprit et sa prudence; jeune, chérie pour ses attraits [1]; dans le déclin de l'âge, vénérée par ses vertus; indispensable par ses sages conseils, par sa tendresse vigilante et par ses indulgentes bontés.

Comme tous ceux qui sont appelés par la nature à gouverner longtemps et bien, Auguste savait apprécier les hommes, les choisir et mettre à profit leurs talents respectifs pour l'exécution de ses grands desseins. La confiance illimitée qu'il eut dans Agrippa et dans Mécène et la faveur constante dont ces deux hommes d'Etat ont joui auprès de lui en sont une preuve éclatante. Sans Agrippa et sans Mécène, Auguste n'aurait pas régné avec tant d'éclat, peut-être même n'aurait-il pas régné du tout; mais ce fut par Auguste et pour Auguste que tous les deux parvinrent à ces hautes dignités qui ont rendu leurs vies glorieuses et leurs noms illustres. La postérité n'a donc pas

[1] Mongez, *Iconographie romaine*, t. 2, p. 34, pl. 19, fig. 2, 3 et 4. Dion Cassius, LVIII, 2.

eu tort de rattacher au nom d'Auguste [1] tout ce qu'il y eut en eux de recommandable.

II.

Marcus Vipsanius Agrippa, par ses alliances et sa fortune, atteignit le second rang dans l'empire, et s'éleva au premier par ses talents. Habile à organiser la victoire, à diriger la haute administration, à concevoir de vastes et utiles projets, à en poursuivre l'exécution, invincible dans la guerre, plus admirable dans la paix, né pour commander, sachant obéir, tel fut Agrippa [2]. Auguste, se croyant sur le point de mourir, ne vit qu'Agrippa capable de lui succéder. La perte de ce grand homme fut le premier des événements qui attristèrent les dernières années du règne d'Auguste ; celle de Mécène fut le second

III.

Mécène (Caius Cilnius Mæcenas, en grec ὁ Μαικήνας) n'avait aucune des qualités qui font les héros ; il en possédait d'autres moins brillantes, mais peut-être plus indispensables pour ceux qui veulent gouverner avec succès. D'une famille ancienne et riche, il eut tous les défauts que donne l'opulence. Avide des plaisirs sensuels, il poussait jusqu'à l'excès le goût du luxe et de la mollesse ; mais sous son apparente indolence il cachait une pensée active, un jugement sain, un esprit fin et observateur, une âme forte et calme. Doué d'un sentiment parfait des convenances, d'une grande connaissance des hommes, il savait pénétrer leurs intentions sous tous les masques dont ils pouvaient se couvrir. Merveilleusement habile à corrompre et à séduire, il fut le plus adroit négociateur qu'Auguste pût employer, le préfet le plus équitable et le plus vigi-

[1] Suétone, *Oct. Aug.* 8 et suiv. Dion Cassius, XLVI, XLVII et XLVIII. — [2] Velléius Paterculus, II, 79, 1. Sénèque, *Epist.* XCIV. Dion Cassius, LIV, 29

lant que Rome ait jamais eu ; ayant le goût et le génie des détails, il réglait la police de l'Italie, et s'immisçait dans les intrigues du sénat, des comices et du palais impérial. Il aimait la littérature, et la cultivait ; son goût était faux lorsqu'il composait, mais il jugeait bien, et savait discerner le vrai mérite. Il mit tant d'empressement à récompenser les beaux génies de son temps, tant de soins à s'en faire aimer, que son nom a été donné comme un éloge par la postérité à tous les grands protecteurs des lettres [1]. Il s'occupait des plaisirs et du bonheur de l'empereur comme de sa gloire. Sans aptitude pour la guerre, mais non pas sans courage, il se trouva partout où Auguste courut quelque danger : à Modène, à Philippes, à Pérouse, aux batailles navales contre Sextus Pompée et enfin à la bataille d'Actium. Lorsque Auguste était malade, il se faisait porter chez Mécène [2], parce qu'il trouvait chez lui des recherches de luxe, de bien-être et de soins qui convenaient à son état infirme et qu'il ne voulait pas introduire dans son propre palais. Mécène était initié à tous les secrets d'Auguste ; il connaissait tous ses défauts, toutes ses faiblesses ; il participait à toutes ses peines, à toutes ses joies. S'il n'était pas, comme Agrippa, le puissant collaborateur d'Auguste, c'était son ministre dévoué, son confident, son ami. Quand il s'agissait de l'empire, Mécène était pour Auguste le complément d'Agrippa ; quand il s'agissait de l'empereur, Mécène était pour Auguste le complément de Livie. Auguste, Agrippa, Mécène formaient un triumvirat d'hommes d'État tel qu'il ne s'en est jamais rencontré d'aussi parfait, d'aussi complet en facultés diverses pour le gouvernement d'une grande nation.

Mécène était par sa naissance de l'ordre équestre. Il ne voulut point en sortir, et resta toujours simple chevalier ; il ne fut jamais sénateur. On a fait honneur d'une telle conduite à

[1] *Sint Mæcenates, non deerunt, Flacce, Marones*, Martial, VIII, 56, 45. — [2] Suétone, *Oct. Aug.* 72

sa modestie et à son peu d'ambition ; on s'est trompé. Ce n'est pas que Mécène, qui professait la philosophie épicurienne, ait jamais recherché les dignités ; elles assujettissent à des devoirs et à la représentation : cette raison seule aurait suffi pour qu'il ne voulût point être consul ni même simple sénateur. Mais pour rester chevalier Mécène avait deux motifs plus puissants et plus réels. Ces motifs étaient d'abord l'orgueil, et ensuite l'intérêt d'Auguste, que Mécène ne séparait jamais du sien. Sa famille faisait depuis des siècles partie de l'ordre équestre et passait pour tirer son origine des premiers princes d'Étrurie[1] ; elle remontait aux premiers temps de la république. Mécène était donc le plus ancien comme le plus illustre des chevaliers ; il ne pouvait que déchoir en entrant dans le sénat. César, pour s'y faire une majorité, l'avait rempli d'hommes qui lui étaient dévoués, dont plusieurs n'étaient pas même patriciens, dont quelques-uns étaient de simples fils d'affranchis. Ces hommes nouveaux avaient jeté de la déconsidération sur le corps auquel ils appartenaient. Ce fut là le principal motif de la haine que les plus anciens et les plus nobles sénateurs portèrent à Jules César, une des principales causes de la conspiration formée contre lui. Aussi Auguste, instruit par cet événement, chercha-t-il à redonner au sénat son ancien lustre. Il expulsa cent quatre-vingt-dix sénateurs indignes d'y siéger, et ce corps, qui sous Jules César s'était accru jusqu'au nombre de mille sénateurs, finit par n'en plus compter que six cents[2]. Même après ces réformes on conçoit que, si Mécène était entré dans le sénat, il se fût trouvé, comme le plus nouveau, au-dessous de personnages bien inférieurs à lui sous tous les rapports.

[1] Horace, *Carm.* I, 1 ; I, 20, 5 ; III, 16, 20. Properce, *Eleg.* III, 7. Martial, 12, 4. Tite-Live, I, 9-39. — [2] Suétone, *Oct. Aug.* 43-55. Dion Cassius, XLIII, p. 269 ; LIV, p. 605, 606. Denys d'Halicarnasse, II, 5. Valère-Maxime, III, 4, 2. Eusèbe, *Chron.* I, p. 27 ; II, p. 116. Tite-Live, I. 30, 35. Florus, I, 3. Plutarque, *Vie de Tib. Gracchus*, 16. Cicéron, *Post Redit. in senatu*, 10 ; *Epist. ad Attic.* I, 14. Properce, IV, 1, 14.

Le premier des chevaliers eût été, le jour de sa nomination au sénat, le dernier des sénateurs. Il est probable que c'est ce qui avait empêché le père et l'aïeul de Mécène de devenir sénateurs, et que ce n'était pas là un préjugé individuel, mais un orgueil de famille transmis, en quelque sorte, par héritage. Ceux qui se rappelleront la différence qui existait sous notre ancienne monarchie entre les anciens ducs et pairs et les ducs à brevet, et par quelle raison les Montmorency préféraient leur titre de baron à celui de duc; pourquoi les ducs de la Feuillade se trouvaient bien plus honorés de leur titre de comtes d'Aubusson que de leur dignité récente, concevront pourquoi Mécène devait souhaiter de rester chevalier, et ne voulait pas devenir sénateur.

Mécène avait un second motif plus puissant encore pour rester dans l'ordre équestre; c'étaient l'importance politique et la puissance même de cet ordre. En effet, l'ordre équestre n'était pas seulement un ordre intermédiaire entre le sénat et le peuple, celui dans lequel on choisissait ordinairement les nouveaux sénateurs, l'ordre qui formait la cavalerie des armées; c'était encore celui dans lequel on prenait les comptables chargés de la perception des revenus publics et auxquels on les affermait. On conçoit quelle devait être l'influence d'un ordre composé d'hommes à la fois nobles, guerriers et financiers, surtout à une époque où les anciennes vertus républicaines avaient disparu, où l'argent était devenu le principal mobile de toutes les actions. Ainsi, même du temps de la république, Cicéron, dans ses lettres particulières, nous montre qu'il connaissait les malversations des chevaliers publicains, et il a soin de mettre son frère en garde contre leur avidité; mais dans ses discours publics il craint de se rendre contraires les membres d'une corporation aussi redoutable par l'ordre auquel ils appartenaient. Il a soin de leur donner l'épithète d'honorables; il remarque que les impôts sont le nerf de la république, et que l'ordre des citoyens qui se charge de

les recueillir doit être regardé comme le soutien de tous les autres [1].

Ainsi, tandis qu'Auguste, en sa qualité de prince du sénat, convoquait ce corps, dirigeait ses délibérations et le surveillait, Mécène, qui avait toute sa confiance, exerçait la même influence sur l'ordre équestre.

IV

Mécène pardonnait facilement à Horace le léger sarcasme qu'avant de le connaître le poëte mécontent s'était permis contre lui, en faveur de l'esprit et du talent qui brillaient dans sa satire et de la philosophie épicurienne de l'auteur, si bien d'accord avec ses propres principes. Ce furent probablement les motifs qui lui firent désirer de le connaître. Il est probable qu'il fut charmé aussi des traits malins et acérés de cette satire contre des personnages qu'il n'aimait pas, particulièrement contre ce chanteur Tigellius, trop bien accueilli par Octave César et qui avait eu l'habitude de prendre avec lui des licences que Mécène ne pouvait approuver.

Mais si cette même satire fut l'occasion pour Horace d'acquérir un ami puissant, elle lui fit des ennemis de tous ceux qu'il avait attaqués dans ses vers. Un des plus violents fut un certain Hermogène, habile chanteur comme Tigellius. Il existait entre ces deux hommes des liens de parenté ou de patronage, car ils avaient le même prénom, ce qui les a fait confondre par les scoliastes et par quelques modernes, quoique Horace nous fasse bien distinguer, dans divers passages de ses poésies, Tigellius le Sarde mort de Tigellius Hermogène vivant [2].

Cet Hermogène était furieux contre Horace de ce qu'il avait

[1] Cicéron, *in Verr.* II, 70; *de Provinc. consul.* 5; *Epist. ad famil.* XIII, 9. — [2] Kirchner, *Quæstiones Horatianæ*, I, p. 42-45. Horace, *Sat.* I, 3, 129; 4,72; 9,25; 10, 18, 80 et 90. Dion Cassius, LIII, 27. Suétone, *Jul. Cæsar*, 52.

osé ridiculiser Tigellius, l'artiste renommé, le favori de Jules César et d'Octave. Un certain Crispinus [1], sot et bavard, mauvais poëte, qui affectait de se donner des airs de stoïcien, s'était aussi déclaré contre Horace, qui ne vit d'autre ressource dans le déchaînement dont il était l'objet que de publier une nouvelle satire.

Ce fut la satire 3 du Ier livre [2]. L'auteur s'y propose de combattre ce travers si général qui fait que nous sommes aveugles sur nos défauts et très-clairvoyants sur ceux des autres. Le poëte cherche à démontrer combien il est important pour notre bonheur de nous rendre plus indulgents pour autrui que pour nous-mêmes; et comme cette indulgence était contraire aux principes des stoïciens, il ridiculise cette secte en faisant voir les conséquences exagérées que plusieurs disciples de Zénon avaient tirées de la doctrine du maître; cependant, toujours fidèle à sa manière habituelle, le poëte se garde bien d'annoncer en rien, par son début, un projet aussi sérieux, aussi important.

Il commence, au contraire, par une peinture risible du caractère grotesque de ce Tigellius le Sarde, dont il a parlé dans sa dernière satire. Il dit de lui qu'il refusait de déférer aux instances de César lorsqu'il le priait de chanter, et qu'il ne cessait à table de chanter, quand c'était son caprice, depuis l'œuf jusqu'à la pomme, c'est-à-dire depuis le commencement du dîner jusqu'à la fin. Les Romains avaient l'habitude de commencer ce repas par des œufs frais, qu'on leur servait au sortir du bain et avant de se mettre à table, et ils le terminaient par des fruits [3].

Après avoir tracé le portrait de ce Tigellius, qui tantôt avec ses deux cents esclaves affectait le faste d'un roi, et tantôt n'en avait que dix et se couvrait alors d'une toge grossière, le

[1] Horace, *Sat.* I, 1, 120; 3, 139; 4, 14; II, 7, 45. — [2] Horace, *Sat.* I, 3 : *Omnibus hoc vitium est cantoribus.* — [3] Acron, *ad Sat.* I, 3, 6 et 7, dans Braunhard; t. 2, p. 32; et Varron, cité par Dacier, t. 6, p. 9!.

poëte suppose qu'un importun questionneur l'interrompt et lui dit : « Mais vous, n'avez-vous aucun défaut? Certes, si vous n'avez pas ceux-là, vous en avez d'autres. Vous me direz peut-être qu'ils sont moindres, ou comme ce Mænius qui déchirait Novius absent : « Quoi ! lui dit-on, ne te connais-tu pas toi-même, ou penses-tu que, nous qui te connaissons, nous te pardonnerons tes défauts? » — « Moi, je les connais, répondit Mænius, et je me les pardonne. » Ce stupide amour de soi-même ne mérite-t-il donc pas qu'on le flétrisse ? Lorsque avec vos yeux chassieux vous n'apercevez pas ce qui vous manque, pourquoi porter sur vos amis un regard perçant comme celui de l'aigle ou du serpent d'Épidaure? Qu'arrive-t-il de là; c'est qu'eux aussi, à leur tour, scrutent vos imperfections[1]. »

Ce Mænius est le célèbre débauché dont Horace a parlé plus d'une fois dans ses ouvrages. Il le dépeint comme disposé à calomnier tout le monde; et les scoliastes anciens, toujours puisant aux mêmes sources, rapportent deux anecdotes qui le concernent. Il avait vendu sa maison à la réserve d'une colonne qui lui servait pour voir de haut les combats de gladiateurs. Un jour un individu l'entendit dans le Capitole faire cette prière : « O Jupiter ! accorde-moi la faveur de devoir aux calendes de janvier quatre cent mille sesterces. » Celui qui l'écoutait, surpris d'une si singulière supplique, lui en demanda la raison. « C'est, dit-il, que j'en dois huit cent mille, et que, si Jupiter m'accordait ma demande, ma dette serait réduite de moitié[2]. »

L'exemple de Mænius, de cet homme vil et méprisé, qui se pardonnait tout et ne pardonnait à personne, sert à Horace pour mettre chacun en garde contre l'aveuglement où l'on est de ses propres défauts et sur les torts que l'on se donne en faisant remarquer ceux des autres.

« Cet homme est trop irritable, il ne se prête pas aux raille-

[1] Kirchner, *Quæstiones Horatianæ*, p. 53 et 56, dans la note. — [2] Acron et Porphyrion, *ad Horat. Sat.* I, 3, 21, dans Braunhard, t. 3, p. 34. Cf. Horace, *Sat.* I, 1, 101; *Epist.* I, 15, 26.

ries des gens du monde. Ne peut-on rire de ses cheveux rustiquement coupés, de sa toge traînante et des cordons mal attachés de sa chaussure, que son pied retient à peine? — Non. Cet homme est votre ami. Il est excellent; que dis-je! il est le meilleur des hommes, et sous cet extérieur négligé il cache un vaste génie. »

Les scoliastes [1] nous apprennent que c'est Virgile qu'Horace désigne ici : il voulait défendre son ami contre les plaisanteries dont il était l'objet. Virgile avait une grande taille, un teint très-brun, un air gauche et campagnard, une mise peu soignée; il était si timide et si modeste que, si, en passant dans la rue, il s'apercevait qu'on le suivît pour le voir (inconvénient auquel sa grande célébrité l'exposait souvent), il entrait dans la première maison qu'il rencontrait pour s'y cacher [2]. Sous plusieurs de ces rapports, Horace était l'opposé de son ami. Agréable de figure, il avait le teint frais et coloré; il était petit, vif, spirituel causeur et prêt à la réplique, ne dédaignant pas un certain luxe de toilette [3]. Pourtant nous verrons que dans l'âge avancé il se négligeait sur ce dernier point, et par ce motif il fut en butte plus d'une fois aux railleries de Mécène [4]. Le soin de sa personne, pour quelqu'un qui fréquente le grand monde, est un soin de tous les instants; il est bien rare que ceux qui ont ailleurs l'esprit préoccupé, ne se trouvent pas, contre leur volonté, souvent en défaut à cet égard.

Horace veut que, bien loin de se livrer à une censure continuelle des autres, on descende dans sa conscience pour se censurer soi-même, et que quand il s'agit de nos amis nous soyons non-seulement indulgents, mais bienveillants; que, semblables à un amant pour sa maîtresse, à un père pour ses enfants, nous ayons cette chaleur de cœur qui, dans un ami,

[1] Acron et Porphyrion, *ad Horat. Sat.* III, 21, dans Braunhard, t. 2, p. 36 et 37. — [2] Donat, *Vita Virgilii*, dans le Virgile de Heyne, t. V, p. 376, c. 5, § 19. — [3] Horace, *Epist.* I, 7, 28; I, 14, 33. — [4] Horace, *Epist.* I, 1, 95-106.

nous porte à excuser ses defauts, à justifier ses imperfections, à les considérer même quelquefois, à cause de lui, comme des qualités ; il voudrait que ces erreurs de l'amitié eussent un nom et une place honorable entre les vertus[1].

« Soyons comme Balbinus, qui adore jusqu'à la tumeur du nez d'Hagna, sa maîtresse, et comme ce père qui loue la gentillesse de son fils, nabot aussi ridicule que fut jadis l'avorton Sisyphe. »

Ce Sisyphe était un petit nain, fin et rusé, de deux pieds de haut, qui avait appartenu à Marc-Antoine[2] et fait les délices de Cléopatre. L'usage d'entretenir des nains s'introduisit vers le temps d'Horace parmi les grands de Rome. Auguste ne pouvait les souffrir[3], ce qui n'empêcha pas sa femme Livie d'avoir un nain, affranchi, nommé Andromède[4], et sa petite-fille Julie d'avoir aussi son nain, qui avait deux pieds de haut : on le nommait Canopus ; ce qui indique qu'il venait d'Égypte, et c'est de ce pays qu'on les tirait presque tous[5]. Hagna, dit le scoliaste[6], était une affranchie, courtisane renommée, fort belle, mais qui puait du nez.

Loin d'excuser les défauts des autres, dit Horace, nous changeons les vertus en vices ; la modération est mollesse, la sage lenteur la marque d'un esprit pesant, la prudence une ruse, la prévoyance une fausseté. « Quelque maladroit vient-il vous interrompre mal à propos dans vos lectures et vos méditations (comme cela m'est arrivé plus d'une fois à votre égard, Mécène) : « Oh ! l'importun, vous écriez-vous; quel être stupide ! » Horace, réservé, discret surtout avec les grands, Horace ne craignait pas

[1] Horace, *Sat.* I, 3, 4-42. — [2] Porphyrion, Acron et le scoliaste de Cruquius, *ad Horat. sat.* 3, 45-46, dans Braunhard, t. 3, p. 39. Heindorf, *Horarens satiren*, p. 69. — [3] Suétone, *Octav. August.* 83. — [4] Pline, *Hist. nat.* lib. VII, c. 16. — [5] Stace, *Sylv.* V. Martial, lib. IV, epig. 42. — [6] Acron, *ad Horat. Sat.* I, 3, 40, dans Braunhard, t. 2, p, 38. Fea, *Horat. Opera*, Romæ, t. 2, p. 21. Sur ce nom d'*Hagna*, conférez Orelli, *Horat.* t. 2, p. 45.

qu'on lui adressât de semblables reproches. Il suit sa méthode habituelle de se mettre souvent en scène et de se donner une part dans les blessures qu'il fait aux autres; c'est encore une manière adroite de se louer que de se donner les défauts qu'on n'a pas.

« Nul n'est sans défauts, dit Horace ; le meilleur de nous est celui qui en a le moins. La justice exige qu'on ait pour les autres l'indulgence qu'on réclame pour soi-même. »

Mais ici notre poëte se rappelle les leçons des stoïciens, si opposées à cette doctrine de mutuelle tolérance. Selon ces philosophes, il n'y a pas de degré entre le vice et la vertu : toute faute est un crime ; la réputation, la richesse, l'estime du monde, les liens de l'amitié ne sont rien sans la sagesse. La sagesse est supérieure à tout, préférable à tout ; seule elle peut faire que l'homme soit indépendant, que l'homme se possède, qu'il possède l'univers entier, qu'il soit vraiment roi.

A la faveur des souvenirs de l'ancien parti républicain, dont ils semblaient être les derniers débris, les stoïciens jouaient encore à Rome un grand rôle. Leur maintien sévère, leur longue barbe, leurs vêtements de couleur sombre les faisaient souvent confondre avec les cyniques, et comme tels ils étaient exposés à se voir bafoués par les enfants et la populace, ce qui augmentait encore la bonne opinion qu'ils avaient d'eux-mêmes. Comme épicurien, comme ami de Mécène, et à ce titre comme nouveau soutien du gouvernement d'Octave César, Horace éprouvait le besoin de combattre en forme cette doctrine forte et puissante, cette secte fière et orgueilleuse.

Pour cela, il remonte à l'origine des sociétés. Selon lui, l'homme, comme la brute, rampa d'abord sur la terre ; il se servit de ses ongles, de ses poings pour s'en disputer les fruits, pour s'assurer la possession d'une tanière ; puis il se fabriqua des armes avec des bâtons. « Avant Hélène plus d'une femelle causa de sanglants combats et devint la possession du plus fort. » On proféra d'abord des sons inarticulés, on inventa

des mots pour exprimer sa pensée. Alors la guerre cessa, les remparts des villes s'élevèrent; des lois furent promulguées pour prévenir le vol, le brigandage et l'adultère. C'est donc la crainte de l'iniquité qui a fait les lois. La nature nous apprend bien à chercher ce qui nous est bon, à fuir ce qui peut nous nuire; mais elle ne nous apprend pas à distinguer le juste de l'injuste; les lois seules ont ce pouvoir. En vain il a plu aux philosophes de décider que toutes les fautes sont égales; le sentiment, les mœurs, l'utilité, d'où émanent presque uniquement les notions du juste et de l'injuste, réfutent ce principe.

« A qui persuadera-t-on, dit le poëte, que de briser sur leurs tiges les choux naissants d'un voisin est un crime aussi grand que de porter, la nuit, sur les statues des dieux une main sacrilége? »

Horace n'exagérait pas la doctrine des stoïciens par cet exemple, car il est tiré textuellement des enseignements de Zénon, le fondateur de leur secte[1].

Horace réfute les sophismes des philosophes de l'école de Chrysippe, ou plutôt il s'en moque. Ils prétendaient que le stoïcien est roi, quoiqu'il n'exerce pas la royauté, comme Hermogène n'est pas moins chanteur quand il se tait, comme le subtil Alfénus n'est pas moins barbier après avoir abandonné ses outils et fermé sa boutique.

« Le sage est roi, dit Horace. Mais, roi des rois, les enfants vous tirent la barbe, et si vous n'usez pas de votre bâton pour les écarter, leur foule vous étouffera malgré les cris qui déchirent votre poitrine. Allez, car il faut finir, allez-vous-en aux bains d'un sou avec l'ennuyeux Crispinus, pour tout cortége royal; moi, indulgent envers mes amis, qui excuseront les fautes échappées à ma faiblesse, je vivrai, simple citoyen, plus heureux que vous, tout roi que vous êtes. »

Dans sa théorie sur l'origine des sociétés et des sentiments

[1] Dacier, *Commentaire sur Horace*, t. VI, p. 241.

moraux, Horace se conforme à la doctrine d'Épicure ; il suit Lucrèce, dont il reproduit les images et les expressions dans plus d'un endroit de sa satire[1]. La doctrine des stoïciens, malgré le ridicule justement attaché à l'exagération de leurs principes, était préférable, par ces principes mêmes, à celle que notre poëte développe ici. Au lieu de ravaler l'homme à l'instinct de la brute, comme les épicuriens, les stoïciens en faisaient un être naturellement moral et intelligent, et en cela ils s'accordaient avec les platoniciens. Avant la loi écrite, disait Cicéron[2], il y avait une loi naturelle, non-seulement plus ancienne que les peuples et les cités, mais contemporaine du Dieu qui conserve et régit le monde... Ainsi la loi véritable et primitive qui défend le mal, qui ordonne le bien, est la raison même de cette suprême Intelligence. »

Notion sublime de l'homme et de la Divinité, mais incomplète ; car l'homme est né libre, sa volonté est libre. La conscience lui révèle cette vérité; et comment cette même conscience lui interdit-elle ce que ses sens et ses passions lui commandent, et met-elle obstacle à cette liberté ? Les lois morales d'après lesquelles la conscience dirige nos actions sont donc autre chose que nos appétits brutaux ; ces lois, la conscience n'a pu se les donner ; elles lui ont donc été imposées. Si ces lois ont été imposées à la conscience de l'homme, elles n'ont pu l'être que par le Dieu créateur de l'homme, et Dieu n'a pu imposer ses lois à l'homme qu'en les lui révélant. C'est donc la loi prescrite par Dieu, c'est la religion qui peut seule fournir une base universelle, inébranlable à la morale humaine, à la sagesse humaine, à la philosophie humaine.

Les lois faites pour régir les sociétés que les hommes forment entre eux varient selon les temps, les lieux et les climats. Les notions du vice et de la vertu, telles que la conscience les enseigne à tous les hommes, ne varient pas; elles sont partout

[1] Comparez Horace, *Sat.* I, 3, 107, et Lucrèce, *de Natura rerum*, I, 303; IV, 1064; V, 960. — [2] Cicéron, *de Legibus*, II, 4.

les mêmes, dans tous les temps, dans tous les lieux, dans tous les climats, les mêmes enfin chez tous les hommes quand Dieu, dont elles émanent, n'est pas méconnu par eux.

Les attributions et l'autorité qu'Horace donne à la loi civile sur nos sentiments moraux, saint Paul, avec plus de vérité, les donne à la loi religieuse. « Là, dit-il, où il n'y a point de loi il n'y a pas de péché. » *Ubi non est lex nec prævaricatio.* « Je n'ai connu, dit-il encore, le péché que par la loi. J'aurais ignoré que la concupiscence est un péché si la loi ne m'avait dit : Tu n'auras pas de mauvais désirs. » *Peccatum non cognovi, nisi per legem; nàm concupiscentiam nesciebam, nisi lex diceret : Non concupisces.* (Ad Romanos, IV, 15, et VII, 7.)

D'où viendrait donc, sans cela, cette opposition constante entre nos penchants naturels et les prescriptions de notre conscience, entre la liberté absolue de nos volontés et le sentiment du devoir, principe et fin de toutes nos actions ? Comment ce sentiment aurait-il pu naître en nous, d'après les opérations seules des sens? Et à quoi servirait ce sentiment s'il n'était celui de la condition des rapports qui doivent exister entre l'homme et Dieu, s'il n'était la loi divine, la religion elle-même, que Dieu a dû définir et révéler pour que nous puissions la connaître, la chérir et l'observer? La plus forte preuve de l'existence de Dieu est l'existence du pouvoir de la conscience dans l'homme; et, je le répète, la religion peut seule nous donner le mot de cette grande énigme de l'âme humaine, qui, ne trouvant de limites à ses désirs ni dans le temps ni dans l'espace, se réfléchit sur l'infini.

Horace prouve dans cette satire, même par son propre exemple, combien les lois civiles, les lois faites par l'homme sont insuffisantes pour régir la conscience de l'homme. Il fait voir qu'au contraire elles n'enfantent souvent que des erreurs, et pervertissent ou offusquent en lui les pures notions du juste et de l'injuste, du vice et de la vertu, qui sont les lois ineffables de sa nature, que Dieu même a prescrites.

Pour mieux démontrer le ridicule de la doctrine des stoïciens, qui veulent que tous les délits soient égaux, il donne pour exemple un insensé qui ne sait pas proportionner les châtiments aux fautes, et il demande si celui qui ferait mettre en croix un esclave pour avoir tâté d'un reste de poisson ou trempé son doigt dans la sauce encore tiède ne serait pas regardé par les gens sensés plus fou que Labéon. Puis il ajoute : « Mais n'es-tu pas plus extravagant et plus coupable encore, toi qui détestes et fuis ton ami, parce qu'ayant trop bu il a mouillé et sali le lit du festin; parce qu'il s'est servi lui-même un bon morceau, ou enfin parce qu'il t'a brisé un plat façonné par la main d'Évandre. » Ainsi, aux yeux d'Horace et de ses contemporains, dont il représente l'opinion, c'était un acte moins insensé de mettre à mort cruellement un malheureux esclave pour une faute légère que de se brouiller avec un ami. Si tel était le sentiment de celui dont le père avait été esclave, qu'on juge de quelle manière un esclave était considéré par ceux qui n'avaient jamais compté dans leurs familles que des hommes libres et dont l'origine antique remontait jusqu'à la fondation de Rome. Nombre de traits de la vie des personnages les plus vertueux de l'antiquité prouvent que, chez les Romains comme chez les Grecs, les esclaves n'étaient pas considérés comme des hommes; et en effet les lois romaines les mettaient sur le même pied que les bêtes de somme[1] !

Les anciens scoliastes[2] sont d'accord pour nous dire que le Labéon représenté ici par Horace comme un insensé était Antistius Labéon. On sait que ce fameux jurisconsulte conserva toujours ses sentiments républicains, qu'il les manifesta en mainte occasion, devant Auguste lui-même, et qu'Auguste cependant avait une telle estime pour son savoir et sa vertu

[1] *Digest.* IX, t. 2, lig. 2, § 1, 2; XXIX, t. 2, lig. 24, § 5. Gaius, *Inst.* I, 52. Juvénal, VI, 118. Homère, *Odyss.* XVII, 332. Platon, *de Legib.* VI. Cicéron, *Epist. ad Attic.* I, 12. Plutarque, *Vie de Caton*, 10. — [2] Acron. et Porphyrion, *ad Horat. Sat.* I, 3, 82, dans Braunhard, t. 2, p. 13.

qu'il le fit préteur en 735 et le mit au nombre des trente sénateurs qui furent chargés de réformer le sénat. Labéon y plaça Lépide, Lépide l'ancien triumvir, que, malgré le mépris où il était tombé, Auguste avait laissé jouir de la charge de grand pontife, ne voulant pas ôter à la loi religieuse, qui conférait ce sacerdoce à vie, la considération due à son inviolabilité. Cependant ne pouvant s'empêcher de témoigner la surprise et le mécontentement que lui causait le choix d'un tel homme, il demanda avec hauteur à Labéon quel était son motif pour introduire Lépide dans la nouvelle composition du sénat. « Chacun use de son droit comme il l'entend, répondit froidement Labéon; puisque vous trouvez cet homme bon pour être grand pontife, pourquoi ne le trouverai-je pas tel pour être sénateur? » Auguste, frappé de la justesse de ce rapprochement, se tut [1]. Labéon, qui composa un commentaire sur le droit pontifical [2], savait d'ailleurs que le sénat avait toujours tiré une partie de son influence du droit qu'il avait de décider dans les matières religieuses, et que par conséquent il était essentiel que le grand pontife en fît partie.

De savants critiques [3] ont refusé de croire qu'Horace ait pu traiter d'insensé un personnage aussi considéré à Rome que l'était Labéon, aussi estimé d'Auguste lui-même; et en cela ils ont eu raison. Mais ils n'ont pas assez fait attention que, lorsque Horace écrivait cette satire, Antistius Labéon n'avait au plus que dix-huit ans; qu'encore inconnu il étudiait les lois sous Trébatius; que, fils d'un père qui avait embrassé le parti de Brutus et qui n'avait pas voulu survivre à sa défaite, il n'est pas étonnant que, dans la chaleur des sentiments du premier âge, il ait tenu contre le pouvoir d'Octave César des

[1] Dion-Cassius, LIV, 15. Suétone, *Oct. Aug.* 54. Aulu-Gelle, XIII, 12. Tacite, *Annal.* III, 75. Pomponius, *in Digest.* I, 2, 47. — [2] Ce commentaire avait au moins quinze livres. Cf. Pomp. Festus, au mot *Sistere*, p. 512 de l'édition de Dacier. — [3] Bentley, *Horat. opera*, 1764, t. I, p. 416, note 82. Wieland, *Horaz.satiren*, I theil, p. 105-112.

propos violents qui auront eu quelque retentissement. Alors, dans son propre intérêt, ceux de son parti qui s'intéressaient à ce jeune homme en souvenir de son père (et Horace pouvait être de ce nombre), auront dû trouver utile de le faire passer pour un insensé, qu'il fallait excuser, et non punir. Ce n'est donc pas le célèbre juriconsulte Antistius Labéon, mais un jeune étudiant en droit que tout le monde, même ses amis, désapprouvaient, qu'Horace réprimandait dans sa satire. Il n'y a donc pas lieu de rejeter ici le témoignage des scoliastes, qui nous assurent que c'est d'Antistius Labéon qu'il s'agit ici [1].

Mais il n'en est pas de même de ce que les scoliastes ont avancé relativement à Alfénus; il est évident qu'ils ont confondu ce personnage avec un autre beaucoup plus célèbre, nommé Alfénius Varus, qui fut consul en 754. L'Alfénus de la satire n'existait déjà plus lorsque notre poëte l'écrivit, puisqu'il se sert du mot *erat*, il était [2].

Quant à Ruson, dont les débiteurs étaient forcés de subir les tristes récits lorsqu'ils se trouvaient forcés de lui demander des délais pour le remboursement des sommes qu'il leur avait prêtées, les scoliastes nous apprennent qu'Horace attaque dans ces vers un historien prolixe et ennuyeux, nommé Octavius Ruson, connu aussi comme un avare usurier [3].

Les scoliastes nous donnent aussi des renseignements très-exacts sur Évandre [4], dont il est fait mention au vers 91. C'était un artiste athénien, qu'Antoine avait emmené à Alexandrie et qui, conduit par la suite, comme captif, à Rome, s'y fit admirer par ses ouvrages. Les scoliastes en parlent comme

[1] Heindorf, *Horazens satiren*, p. 76. — [2] Acron et Porphyrion, *ad Horat. Sat.* I, 3, 130. Almeloveen, *Fasti consulares*, p. 65. Dacier, *Horace*, t. VI, p. 250. Wieland, *Horazens satiren*, I theil, p. 118, note 12. Everard Othon, dans le *Thesaur. jur. rom.*, vol. 5, c. 3. — [3] Acron et Porphyrion, *ad Horat. Sat.* I, 3, 89. Bentley, t. I. p. 418. Fea, t. II, p. 27. Wieland, *Horazens satiren*, t. I, p. 112. — [4] Acron et Porphyrion, *ad Horat.* I, 3, 91. Braunhard, t. 2, p. 45. Orelli, t. 2, p. 51. Heindorf, p. 77.

d'un homme très-habile dans l'art de graver ou de modeler des bas-reliefs. Pline nomme aussi Évandre un sculpteur qui avait fait une belle statue de Diane. Il est probable que c'est le même personnage dont il est fait mention dans Horace[1].

V.

Mécène aimait les vers badins, il en faisait lui-même d'assez mauvais[2]. Une des premières odes qu'Horace ait composée pour lui plaire et pour l'amusement de la société qui se rassemblait chez lui est l'épode 3. Elle renferme des imprécations contre l'ail[3]. Le mètre de cette pièce est le même que celui de toutes les premières compositions d'Horace, les ïambes senaires et quaternaires; et le trait de satire que le poëte lance en passant contre Canidie en indique la date. Horace, chez Mécène, avait mangé de l'ail dans un mets où peut-être il n'était pas d'usage d'en mettre, et notre poëte avait l'ail en horreur. C'est ce qui donna lieu à cette boutade poétique, dont le ton solennel et les images tragiques contrastent si plaisamment avec le sujet. L'ode se termine par un tableau gracieux, trop bien d'accord avec les mœurs relâchées du poëte et de son patron.

« Canidie a-t-elle donc préparé cet horrible mets?... Ah! si jamais, joyeux Mécène, tu en désires de pareil, je souhaite que ta jeune maîtresse oppose sa main à tes baisers, et que, pour se dérober à tes caresses, elle se réfugie à l'extrémité de de ta couche. »

Les vers qui terminent cette pièce, composés pour Mécène seul, expliquent pourquoi elle fut reléguée dans les épodes et ne fut point admise dans les divers recueils d'odes que notre poëte fit paraître.

[1] Pline, *Hist. nat.* XXXVI, 54. Martial, VIII, 6. Becker, *Gallus*, t, 2, p. 108. — [2] Meibom, *Mæcenas*, c. 24, p. 148-154. Albert Lion, *Mæcenatiana*, Gottingæ, 1824, c. 4, p. 25-41. — [3] Horace, *Epod.* III : *Parentis olim si quis impia manu.*

Porphyrion, en nous apprenant que le nom de Canidie remplace celui de Gratidie [1], fait observer, en même temps, que Virgile déguisait sous le nom de Lycoris le nom véritable de la courtisane Cythéris. C'est en effet à la même époque qu'il termina sa dixième et dernière églogue et qu'il fit paraître le recueil de ses immortelles bucoliques [2].

VI.

An de Rome 717. Av. J.-C. 37. Age d'Horace 28.

La partie de l'empire romain échue en partage à Antoine se trouvait menacée par les Parthes, celle où commandait Octave César par Sextus Pompée. Dans ces circonstances il ne fut pas difficile de faire comprendre aux deux rivaux qui se disputaient le pouvoir qu'il était de leur intérêt de ne point s'affaiblir et se détruire mutuellement; leur haine et leurs divisions ne pouvaient qu'assurer le triomphe de leurs ennemis communs. Aussi, trois ans avant l'époque dont nous parlons, Pollion, stipulant pour Antoine, Mécène pour Octave et Coccéius pour tous les deux avaient réussi à opérer une réconciliation entre les triumvirs [3]. Cette fois Fontéius Capiton (probablement le fils de ce Fontéius qui s'était distingué sous César dans la guerre d'Afrique, et le père du Fontéius qui fut consul en 765) remplaça Asinius Pollion [4]. Celui-ci, ainsi que nous l'avons dit, semblait, en se retirant à Rome, avoir abandonné le parti d'Antoine et embrassé celui d'Octave; mais alors les deux triumvirs paraissaient ostensiblement concourir de bon accord et avec une autorité égale au gouvernement de la république. Leur hostilité n'était point déclarée et ne se manifestait point

[1] *Porphyrion, ad Horat. epod.* III, 8, dans Braunhard, t. I, p. 597. Mitscherlich, t. 2, p. 500. — [2] Virgile, *Ecl.* X, 2. *Virgilii vita*, Heyne, t. V. Weichert, *de Lucii Varii vita*, Grimæ, 1836, p. 54. — [3] Appien, *de Bello civili*, V, 64. Plutarque, *Vie d'Antoine*, 31. — [4] Conférez Kirchner, *Quæstiones Horatianæ*, p. 55-57.

par des actes publics. Asinius Pollion put donc se montrer indépendant, et remplir, selon sa conscience, ses devoirs de sénateur et de citoyen, sans qu'aucun des deux personnages qui se partageaient le commandement et agissaient toujours au nom du sénat et du peuple eût le droit de lui adresser aucun reproche.

Dans le nouveau traité d'union qu'il s'agissait de conclure entre Octave César et Antoine, Mécène fut chargé de stipuler pour le premier, Fontéius pour le second, et Coccéius dut agir en qualité d'arbitre. Mais tous ces négociateurs avaient un puissant auxiliaire dans Octavie, femme admirable, qui nous apparaît dans ce siècle corrompu comme une fleur sans tache, comme un beau lis s'élevant au milieu d'un vaste champ de plantes sombres et vénéneuses.

Belle, gracieuse et faite pour inspirer de l'amour, Octavie était délaissée par son mari, épris de la reine Cléopâtre et livré à de honteuses débauches. Elle n'en était pas moins sans cesse occupée des intérêts de cet époux ingrat. Elle dirigeait l'éducation des enfants qu'il avait eus de sa seconde femme Fulvie. Elle employait tout l'empire qu'elle avait sur l'esprit d'un frère qu'elle chérissait pour l'empêcher, sous prétexte de venger l'injure qui lui était faite, de se déclarer l'ennemi de celui qu'elle se croyait obligée de protéger et de servir. Tous ses efforts tendaient à maintenir la bonne harmonie entre les deux beaux-frères. Octave César aimait sa sœur, et il avait un grand respect pour ses vertus; mais il préférait encore à sa tendresse pour elle ou plutôt il préférait à tout les intérêts de son ambition. Dans sa guerre maritime contre Sextus Pompée il avait été battu; presque toute sa flotte fut détruite par la tempête; alors il employa l'intervention d'Octavie pour obtenir qu'Antoine lui prêtât le secours de ses vaisseaux. C'était une guerre soutenue pour l'intérêt commun de tous deux [1].

[1] Appien, *de Bello civili*, lib. V, c. 92. Plutarque, *Vie d'Antoine*, 35.

Octave César envoya donc Mécène à Athènes, où était Antoine, afin de négocier un arrangement avec lui. Mécène réussit dans sa négociation ; mais à peine fut-il de retour à Rome qu'Octave César changea d'avis. Agrippa était revenu des Gaules, où il avait dompté les Aquitains, passé le Rhin et repoussé les Germains ; il avait fait construire une nouvelle flotte, et exerçait les matelots et les soldats dans un vaste et nouveau port, nommé *Julius Portus*, construit sous sa direction et formé par le lac Lucrin et le lac Averne réunis, qui communiquaient avec la mer [1]. Octave César, espérant tout, et avec raison, du génie et de l'activité d'Agrippa, et considérant comme dangereux le secours qu'il avait lui-même réclamé d'Antoine, ne voulut plus le recevoir. Antoine se plaignit, et une vive altercation, mêlée de reproches et de sarcasmes, s'éleva entre les deux triumvirs. On apprit bientôt à Rome, vers la fin du printemps de l'an 717, qu'Antoine, sans tenir compte du refus d'Octave, était parti d'Athènes avec trois cents navires chargés de soldats, pour aborder en Italie [2], sous prétexte d'aider son collègue de ses forces dans la guerre dite sociale : c'est ainsi qu'on nommait la guerre contre Sextus Pompée. Evidemment Antoine agissait dans le dessein d'examiner quel serait le résultat de la lutte et pour tomber sur Octave s'il était vaincu.

Ce fut dans ces circonstances qu'Octavie et les amis d'Antoine et d'Octave César s'interposèrent encore pour prévenir une rupture qui ne pouvait qu'être fatale à l'un des deux rivaux, peut-être même à tous les deux.

VII.

Mécène partit pour aller traiter de nouveau avec Antoine, qui se dirigeait avec sa flotte vers le port de Brindes. Il emmenait avec lui un cortége nombreux, assorti à l'importance de

[1] Appien, *de Bello civili*, V, c. 92. — [2] Appien, *de Bello civili*, V, 93. Dion Cassius, LVIII, 54, p. 567.

son ambassade et propre à dissiper l'ennui du voyage. Ce cortége se composait d'Héliodore, savant grec et rhéteur célèbre, de Virgile et d'Horace, de L. Varius et de Plotius Tucca, deux poëtes dont la réputation égalait peut-être celle de leurs amis Horace et Virgile, et enfin de Sarmentus et de Messius Cicirrus. Ces deux derniers appartenaient à cette classe d'hommes admis à la table des grands de Rome pour y faire le métier de bouffons et subir sans se plaindre toutes les avanies et les affronts qu'il plaisait au patron ou à ses convives de leur faire essuyer.

La cinquième satire du premier livre[1], dont ce voyage de Mécène est le sujet, serait, si l'on en croit Porphyrion, une imitation de celle que Lucilius avait composée pour décrire son voyage à Capoue. Quoi qu'il en soit, cette pièce intéresse, non par son mérite littéraire, car sous ce rapport elle est fort médiocre, mais par les détails qu'elle nous donne sur les mœurs romaines et sur la route de Rome à Brindes à travers les montagnes d'Apulie, route différente, dans une partie de sa longueur, de la voie Appienne, que l'on suivait ordinairement.

Accomplissons donc ici la tâche pénible du géographe, et, sans nous laisser détourner par la crainte d'ennuyer les lecteurs de détails arides de distances, inséparables d'un tel sujet, et par la nomenclature fatigante des lieux, suivons, dans la description de son itinéraire, notre poëte voyageur.

Il partit de Rome, vers la fin du printemps, avec Héliodore, surnommé par lui le plus savant des Grecs, et que nous ne connaissons que par le compliment qu'il lui fait[2].

Avec son compagnon, Horace arrive à *Aricia,* où il ne trouve qu'une médiocre hôtellerie. Ainsi cette première journée ne fut que de seize milles romains (le mille romain est de 760 toises

[1] Horace, *Sat.* I, 5 : *Egressum magna me excepit Aricia Roma.* Cf. *Porphyrion*, *ad Sat.* I, 5, I, dans Braunhard, t. 2, p. 66; Orelli, t. 2, p. 74. — [2] Kirchner, *Quæstiones Horatianæ*, p. 58.

ou 1,481 mètres); c'était un peu plus de cinq de nos lieues, de vingt-cinq au degré. Nos voyageurs avaient suivi la voie Appienne et franchi deux stations dans cet intervalle, savoir : *Ad nonum* (*lapidem*), ou la neuvième borne près de Torre-Selce, et *Bovillæ*, illustré par les premiers temps de l'histoire romaine, situé au pied de la montée d'Albano, et où l'on voit encore les ruines d'un cirque et d'un théâtre [1].

Le village moderne de *La Riccia*, sur la hauteur, à l'est d'Albano, occupe l'emplacement de la citadelle antique d'Aricia ; mais la ville de ce nom, dont parle Horace, était au bas de la montagne et traversée par la voie Appienne. Cette portion de l'ancienne route, dont on voit encore des vestiges dans un jardin, a été détruite en 1791 [2]. Les détails que les anciens nous ont fournis sur cette antique et célèbre cité du Latium sont nombreux [3] ; mais, comme notre poëte ne fait que la nommer, ces détails n'appartiennent pas à notre sujet [4].

Le second jour Horace arriva à *Forum Appii*, au marché d'Appius. Il remarque très-bien que de plus diligents que lui auraient pu, en partant de Rome, faire ce trajet en un seul jour. Dans cette seconde journée il ne fit que neuf lieues, et

[1] Voy. *Itiner. Anton. Burdigal.* et *Tabul. Theodos.*; Gell's *Rome and its vicinity*, t. I, p. 182 et 189 ; Duchess of Devonshire, *Horatii Flacci lib. I Sat. quinta*, 1816, in-folio. — [2] Müller, *Roms campagna*, t. 2, p. 104. Cornelia Knight, *Description of Latium*, 1805, in-4°, p. 75. — [3] Virgile, *Æn.* VII, 898, Tacite, *Hist.* IV, 2. Cicéron, *de Re agraria*, II, 35. Ptolémée, lib. III, c. I, p. 66 (73). Étienne de Byzance, p. 164, édit. de Berzelius, 1694. Denys d'Halicarnasse, lib. VI, t. I, p. 336, édit. de Sylburg, et t. I, p. 352, édit. d'Oxford. Lucain, VI, 74. Columelle, X, 139. Strabon, lib. X, p. 239, édit. d'Almeloveen, t. 2, p. 528 de la trad. franç. Pline, liv. III, I ; liv. XIV, 3. Frontin, *de Coloniis*, p. 102. Procope, *de Bello gothico*, lib. II, c. 4. — [4] Voy. sur Aricia : Tournon, *Études statistiques sur Rome*, 1831, in-8°, t. I, p. 82 ; Gell's *Topography of Rome and its viciniy*, 1834, in-8° *loco citato*; Kirchner, *Latium*, 1671, in-folio, p. 45 ; Mannert, *Italia*, t. I, p. 633 ; Philostrate, *Vie d'Apollonius*, liv. IV, c. 12 ; Capmartin de Chaupy, *Découverte de la maison d'Horace*, t. 2, p. 119 ; t. 3, p. 376 ; Duchess of Devonshire, *Horatii Flacci lib. I Sat. quinta*, 1816, in-folio (Plan d'Aricia).

n'avait par conséquent parcouru que quinze lieues en deux jours. Dans le trajet du second jour il traversa plusieurs villages, dont il ne parle pas et où il aurait pu s'arrêter, particulièrement *Ad Sponsas*, situé aux ruines nommées *le Castelle* sur les cartes, près de Torre di Tibalda, à l'est de Cisterna; ensuite *Tres Tabernæ*, les trois tavernes, situé aux ruines faussement nommées *Ad Sponsas* sur les grandes cartes des marais Pontins[1]. La multiplicité de ces stations fait dire à Horace que la voie Appienne est commode pour ceux qui voyagent lentement[2].

Les ruines de *Forum Appii* se voient encore au quarante-troisième mille, selon la distance donnée par les itinéraires anciens, et sont indiquées sur toutes les grandes cartes des marais Pontins de Nicolaï, d'Astolfi, de Serafino, près des cabanes du duc de Braschi[3].

La voie Appienne, à partir de Forum Appii, continuait, droite et facile, jusqu'à *Anxur* ou Terracine; mais pour le dessèchement et l'assainissement des marais, pour le transport moins dispendieux des marchandises et la commodité des voyageurs paresseux, tels qu'était Horace, on avait pratiqué un canal, dont deux rivières, le *Nymphæus*, ou la *Ninfa* des modernes, et l'*Ufens*, aujourd'hui l'*Ufente*, fournissaient les eaux. On trouve des vestiges de ce canal, depuis longtemps détruit[4]. Ces vestiges sont représentés aujourd'hui par les ruisseaux nommés Cavaletta et Fiumesino, alimentés à l'ouest par les eaux de la

[1] Voy. les grandes cartes des marais Pontins d'Astolfi, 4 feuilles; la carte générale de Serafino Salviati, l'atlas des marais Pontins de Proni, p. 16. Sur *Tres Tabernæ*, voy. aussi Zosime, II, 10. — [2] Horace, *Sat.* I, 5, 6. *Itiner. Anton.* édit. de Wessel, p. 107. Duchess of Devonshire, *Horatii Flacci lib. I Sat. quinta* (Vue de Forum Appii). — [3] Zosime, II, 10. Cicéron, *Epist. ad famil.* II, 12 et 15. Saint Paul, *Act.* 28, 15. — [4] Pratilli. *della Via Appia*, p. 92. Westphall, *Die Romische campagne*, 1829, in-4°, p. 49. Nicolaï, *dei Bonificam. delle terre Pontine*, p. 40, 41, 35 et 90. Proni, *Desséchement des marais Pontins*, in-folio, 1823. Voy. aussi *Carta degli Stati Pontifici*, Milano, 1820.

Teppia, à l'est par l'Ufente, les premières se versant au nord à Treponti (*Tripontium* d'une ancienne inscription [1]), et les autres à Forum Appii, aux cabanes qui sont près de Mesato. Ce canal longeait la voie Appienne au midi [2], et non au nord, comme l'ont cru quelques géographes modernes [3].

Strabon [4], qui écrivait dans un temps très-rapproché de celui d'Horace, dit : « C'est surtout la nuit que l'on prend de préférence la voie de ce canal, sur lequel on s'embarque le soir dans des bateaux tirés par des mulets, que l'on quitte le matin, afin de reprendre pour le reste du voyage la voie Appienne. »

C'est à Forum Appii que se faisait cet embarquement : aussi Horace se plaint-il d'avoir trouvé ce lieu peuplé de bateliers et de cabaretiers sans foi ni probité. La mauvaise qualité de l'eau le décida à se passer de souper. Cependant, à moins d'une lieue de là, vers le nord, les coteaux de Sezze produisaient ce vin sétinien, *vinum setinum*, qui était pour Auguste une boisson de prédilection [5]. Horace n'en parle pas, et il nous apprend, au contraire, que ce ne fut pas sans impatience qu'à jeun et comme il le dit lui-même, en guerre avec son ventre il attendit que ses compagnons eussent fini leur repas.

Il dépeint d'une manière piquante le bruit et le tumulte de l'embarquement, alors que, selon sa poétique expression, « la nuit commençait à étendre ses ombres sur la terre, et parsemait le ciel d'étoiles. » La piqûre des cousins, le coassement des grenouilles, la voix du batelier ivre et celle d'un voyageur, tous deux chantant leur maîtresse absente, empêchent Horace de reposer. Le bruit cesse, tout le monde s'endort ; le conducteur, profitant du moment où personne ne l'observe, attache la mule qui conduisait son bateau à une des bornes milliaires de la route, se couche sur le dos, et se met à ronfler. Le jour

[1] Orelli, *Inscrip. lat.* n° 780. — [2] Proni, *Atlas des marais Pontins*, carte n° 16. Pline, *Hist. nat.* III, 5 — [3] Cramer, *Map of ancient Italy*. — [4] Strabon, *Geogr.* lib. V, p. 283, edition d'Almeloveen, t. 2, p. 202 de la trad. franç. — [5] Pline, *Hist. nat.* XIV, 16.

commençait à poindre lorsqu'on s'aperçut que le bateau était immobile. Un des passagers, plus irritable que les autres, saute à terre, prend une branche de saule, et frappe à coups redoublés sur la tête et sur le dos du marinier et de la mule. Enfin à la quatrième heure du jour, c'est-à-dire à dix heures du matin selon notre manière de compter, on aborda à *Feronia*, et le premier soin de nos voyageurs, en mettant pied à terre, fut de saluer la nymphe de ce lieu et de se laver le visage et les mains dans sa source limpide. Féronia et sa source se trouvaient où est actuellement la tour ancienne, nommée Torre Otto Faccia [1], la tour à huit faces, qui est près de Ponte Alto et d'un lieu nommé *Tripontium* sur une inscription ancienne trouvée dans cet endroit même; c'est le Treponti des cartes modernes [2]. Virgile fait mention des bois ombreux qui embellissaient Féronia [3] par leur verdure, et Servius, son commentateur, nous dit que la divinité qui portait ce nom était celle des affranchis. A ce titre et à cause du souvenir de son père, la déesse de ce lieu devait inspirer à Horace une vénération particulière. Quoi qu'il en soit, les marais Pontins n'offrant que des sources salées et saumâtres, il était bien naturel que l'on adorât la nymphe qui, la première, versait au voyageur fatigué d'un ennuyeux trajet ses ondes douces, claires et rafraîchissantes [4].

Si notre poëte, au lieu de s'embarquer sur le canal, eût continué sa route par terre, avant d'arriver à Féronia il eût traversé le village nommé *Ad Medias*, le Mesato des modernes. La longueur du chemin qu'il parcourut par eau était de dix-neuf milles romains [5], et ceci nous explique pourquoi cet immense marais nommé au temps d'Horace, de Strabon, de Pline le marais Pomptin (*Pomptina palus*) prit, dans le moyen âge, le nom de marais des Dix-Neuf (*Decemnovii palus*) : c'est que

[1] Nicolaï, *dello Stato del territorio Pontino*, 1800, in-folio, p. 31. — [2] Cluvier, *Italia*, p. 1006-1010. Dion Cassius, lib. LXVIII. — [3] Virgile, *Æn.* VII, 799, et Servius, *ad eumdum Virgilii locum*. — [4] Westphall, *Die Romische campagne*, 1829, p. 26. — [5] Six lieues et un tiers.

le canal qui le traversait avait reçu dès le temps de Cassiodore [1] et de Procope [2] le nom de *Decemnovium*, ou ruisseau des Dix-Neuf (milles).

A Féronia nos voyageurs prirent le repas du matin [3]. Ils s'acheminèrent ensuite vers *Anxur* ou Terracine, qui n'était qu'à trois milles ou à une lieue de distance, mais toujours en montant. Anxur, construit sur des roches blanches et calcaires et penché en quelque sorte sur les marais, avait, de très-loin, agréablement frappé leur vue [4], et ils aspiraient à y arriver, comme au lieu de leur première halte dans ce fatigant voyage. Pline nous apprend qu'Anxur était le nom volsque de Terracine. Martial, à cause de sa situation élevée, lui donne l'épithète de superbe, *superbus Anxur*; Vitruve parle de sa fontaine nommée *Neptunius* [5], dont les eaux étaient mortelles. Nous apprenons, par un voyageur moderne, que la cathédrale de Terracine est un ancien temple d'Apollon, et que cette ville a de nombreux jardins bordés de haies de myrtes, d'aloès, et où abondent des orangers, des citronniers et des palmiers.

Mécène et Coccéius, que l'on attendait, n'étaient point encore arrivés à Terracine. Horace, en homme prudent depuis qu'il est devenu l'ami et le commensal d'un diplomate, ne s'explique pas ouvertement sur les motifs du voyage de Mécène et de Coccéius; mais il le laisse soupçonner en disant que tous deux, habiles à réconcilier des amis divisés, étaient envoyés à Brindes pour y traiter de grandes affaires. Coccéius Nerva n'était pas un personnage de moindre importance que Mécène; c'était un jurisconsulte célèbre, qui fut nommé consul l'année suivante, et sa

[1] Cassiodore, *Epist.* lib. II, 32. — [2] Procope, *de Bello gothico*, lib. I, c. 11. — [3] Duchess of Devonshire, *Hor. Flacci I lib. Sat. quinta*, Romæ, 1816, in-folio (Vue de la source de Féronia). — [4] Cf. un plan de Terracine dans l'atlas de Proni, pl. 7. Tite-Live, IV, 57 et 59. Martial, VI, 42; X, 11. — [5] Vitruve, VIII, 4. Capmartin de Chaupy, *Découverte de la maison d'Horace*, t. III, p. 455. Duchess of Devonshire, *Horatii Flacci lib. I Sat. quinta* (Vue des rochers d'Anxur ou Terracine).

postérité eut l'honneur de donner aux Romains un empereur dans la personne de Nerva, dont il était le bisaïeul[1].

Notre poëte, revenant aussitôt à ce qui le concerne, nous apprend que, fortement incommodé de son ophthalmie, il mit un collyre noir sur ses yeux.

Mécène arrive avec Coccéius Nerva et Fontéius Capiton, grand ami d'Antoine, homme aussi parfait, selon Horace, qu'une sculpture sur laquelle on aurait passé l'ongle pour donner le dernier poli. Cette longue phrase n'est que le commentaire d'une manière proverbiale de parler des Latins qu'emploie ici Horace et qui n'a que trois mots : *Ad unguem factus homo*, « homme fait à l'ongle. » Fontéius Capiton, dont le nom et les dignités se trouvent constatés, d'une manière authentique, sur une médaille ancienne, fut depuis, en 721, consul suffragant et légat d'Antoine en Asie[2].

De Rome à Anxur ou Terracine, par la voie Appienne, en partant du mille doré au centre de Rome, on comptait, sans le détour du canal, soixante-deux milles romains ou vingt lieues et demie. Il est probable que Mécène et Coccéius avaient fait ce trajet en un seul jour. Ils partirent, avec tout leur cortége, le lendemain de leur arrivée à Terracine; c'était pour notre poëte le quatrième jour du voyage.

Nos voyageurs traversèrent les défilés de *Lautulæ,* célèbres par la défaite des Samnites (315 av. J.-C.), et ils arrivèrent à *Fundi*, situé, comme l'indiquent très-bien les itinéraires anciens, à treize milles romains et demi (quatre lieues et demie) de Terracine[3].

Le premier magistrat de cette petite ville[4] amusa nos voya-

[1] Acron et Porphyrion, *ad Horat. Sat.* I, 5, 26 et 32, dans Braunhard, *Horat. Flacci opera*, t. 2, p. 69. — [2] Orelli, *Horatius*, t. 2, p. 78. Eckhel, *de Numm. doct.* 5, p. 219. — [3] Tabula Theodos., *Segm.* 5. *Itiner. Hierosol*, p. 611, édit. de Wessel. Zannoni, *Carte du royaume de Naples*, feuille 8-10. Duchess of Devonshire, *lib. I Sat. quinta* (Vue de Fondi). — [4] Dacier, p. 362. Wieland, *Horazens satiren*, t. I, p. 184.

geurs par les airs capables qu'il se donnait, par les honneurs qu'il se faisait rendre. Dans les beaux temps de la république, ces petites magistratures plébéiennes imprimaient le respect et donnaient de la considération, parce que le peuple et le sénat étaient la source réelle de tous les pouvoirs grands et petits ; mais il n'en était plus de même depuis que la puissance tendait à se concentrer dans les mains d'un seul ; et déjà il devenait de bon ton de ne considérer le populaire que du côté ridicule [1]. La vanité du succès dans les petites choses est cependant bien utile pour l'accomplissement de certains devoirs d'une grande utilité publique et dont les hommes d'un certain mérite refusent le fardeau. A ce sujet, un poëte français se montre plus philosophe qu'Horace quand il dit :

Il faut dans les emplois, quoi que l'orgueil en pense,
Aux grands la modestie, aux petits l'importance.
(DELILLE.)

Fundi, ainsi que *Formiæ,* était au nombre de ces villes qui, comme la plupart de celles de la Campanie, avaient été, à cause de leur révolte, privées du droit de se gouverner par leurs propres magistrats. Ces cités formaient ce qu'on appelait du temps de la république des préfectures, parce qu'elles étaient administrées par des préfets envoyés de Rome tous les ans. Ces préfets étaient de deux sortes, les uns nommés par les suffrages du peuple, les autres simples délégués du préteur de la ville de Rome. Festus nous apprend que le préfet de Fundi était de cette dernière classe : voilà pourquoi Horace donne, par dérision, le titre fastueux de préteur à cet Aufidius Luscus, ce magistrat qui lui parut si ridicule ; mais, par une exception assez rare pour les villes gouvernées par des préfets, les citoyens de Fundi et de Formies jouissaient à Rome du droit de suffrage et pouvaient parvenir à toutes les dignités, ce qui devait singulièrement contribuer

[1] Acron et Porphyrion, *ad Horat. Sat.* I, 5, 34-36, dans Braunhard, t. 2, p. 69. Heindorf, *Horazens satiren,* p. 117

à exalter leur vanité et celle des préfets appelés à les gouverner [1].

Nos voyageurs arrivèrent le même jour à Formies, où ils couchèrent. Formies était un port de mer à treize milles romains d'Anxur ou de Fundi, que d'après les mesures on doit placer à Mola di Gaeta de nos cartes modernes [2]. Le trajet de cette journée ne fut que de vingt-six milles ou huit lieues deux tiers. La distance parcourue depuis Rome fut de quatre-vingt-huit milles romains ou de vingt-neuf lieues un tiers, sans compter les détours nécessités par la navigation sur le canal, qui, augmentant cette longueur de route de trois milles ou d'une lieue, la portaient à quatre-vingt-onze milles.

Horace, par une légère ironie, mais sans aucune intention satirique, nomme Formies la ville des Mamurra, parce que les deux frères Mamurra, tous deux sénateurs, possédaient dans cette ville ou sur son territoire des biens immenses, et que leur famille y était puissante [3]. Un des Mamurra, bien connu par un épigramme sanglante que Catulle a dirigée contre lui [4], avait été préfet des ouvriers, ou fournisseur d'armes; il avait amassé par la faveur de César une fortune considérable [5].

Nos voyageurs logèrent dans la maison de Licinius Varron Muréna; Fontéius Capiton, que peut-être Horace ne trouva si parfait que parce qu'il était l'excellent sénéchal de la troupe, se chargea des frais et des préparatifs du souper. Licinius était le frère de cette belle Térentia qui devint la femme de Mécène.

[1] Festus, voce *Præfecturæ*, p. 41. Tite-Live, VIII, 14; XXXVIII, 36. Strabon, V, p. 234. Pline, III, 5. Pomponius Méla, II, 4. Beaufort, *Rép. rom.* t. V, p. 318 et 319. — [2] *Tabul. Peuting.* V. Zannoni, *Carte de Naples*, n° 8. *Itiner. Anton.* p. 108. *Itiner. Hierosolym*, p. 611, XII. Capmartin de Chaupy, t. I, p. 183. Cramer's *Italy*, t. II, p. 125. Mannert, *Italia*, t. I, v, 685 Pline, *Hist. nat.*, t. III, p. 5. Martial, X, 30. Horace, *Carm.* III, 17, 6. — [3] Acron et Porphyrion, *ad Horat. Sat.* I, 5, 37, dans Braunhard, t. II, p. 70. Duchess of Devonshire, *Horat. Flac. lib. I Sat. quinta.* (Vue de Formies.) — [4] Catulle, *Carm.* 29. — [5] Pline, *Hist. nat.* XXXVI, 6. Wieland, *Horazens satiren*, t. I, p. 185. Sanadon, *Horace*, édit. d'Amsterd., 1756, in-4°, t. V, p. 176.

Nous verrons, dix-sept ans après l'époque dont nous traitons, que ce titre de beau-frère de Mécène ne put sauver Licinius du supplice lorsqu'il fut convaincu de conspiration contre Auguste[1].

Le lendemain, cinquième jour du voyage pour Horace, la troupe se remit en route, et, suivant toujours la route qui bordait le rivage, elle arriva à *Sinuessa*. Ce trajet, divisé, par la station de *Minturnæ*, en deux parties égales, était de dix-huit milles romains selon les itinéraires anciens. Leurs mesures, parfaitement d'accord avec nos cartes modernes, nous démontrent que Minturnes était à Taverna, et Sinuessa à Bagnoli, hameau près duquel se trouvent des sources thermales[2]. C'est là, suivant nous, qu'était l'antique Sinope des Grecs, à laquelle une colonie romaine donna le nom de Sinuesse[3].

C'est à Sinuesse que Plotius, Varius et Virgile rejoignirent le cortége de Mécène, et Horace exprime avec énergie le plaisir qu'il eut de revoir ses trois amis. « L'aurore du lendemain, dit-il, se leva délicieuse pour nous, car ce fut ce jour-là qu'à Sinuesse nous trouvâmes Plotius, Varius et Virgile. Le monde n'a jamais eu d'âmes meilleures et plus candides, et personne ne leur est plus sincèrement attaché que moi. Quels embrassements ! quels transports de joie! tant que je conserverai ma raison, rien sur la terre ne me paraîtra préférable à un ami. »

Il est probable que ces trois amis d'Horace s'étaient rendus de Rome à Sinuesse par mer ou qu'ils se trouvaient dans ce lieu, où ils étaient allés prendre des bains, attendant Mécène, qu'ils savaient devoir y passer

Nos voyageurs ne s'arrêtèrent point à Sinuesse, mais ils firent encore un trajet de neuf milles ou trois lieues dans cette

[1] Dion Cassius, lib. LIV. Meibom, *Mæcenas*, p. 168. Horace, *Carm.* II, 10. — [2] Duchess of Devonshire, *Horatii Flacci satirarum lib. I sat. quinta* (Vue du rivage de Sinuesse, et seconde vue de Sinuesse et de la tour). — [3] Tite-Live, lib. X, 21; lib. XXVII, 38. Polybe, *Hist.* III, 91, p. 182, édit. de Didot, 1839.

journée, et couchèrent dans une métairie près de la station nommée le Pont de Campanie, *ad Pontem Campanum*, à Molino di Ceppani, près du Pont de Limata [1].

Ainsi la route parcourue dans cette cinquième journée fut en tout de vingt-sept milles romains ou neuf lieues.

Le lendemain, qui était la sixième journée du voyage pour Horace, le trajet fut encore plus court. Il paraît que des mules, portant les bagages nécessaires, suivaient les voyageurs. « Nos mules, dit Horace, arrivèrent à Capoue pour y déposer quelque temps leurs bâts. » Un intervalle de dix-sept milles romains séparait le Pont de Campanie, ou le Pont Ceppani, près de Limata, et Capoue, l'antique capitale de la Campanie, qui n'est point la Capoue moderne, mais le village de Santa Maria di Capoa [2]. En approchant de cette ville, les stations ou les villages devenaient de plus en plus fréquents. A cinq milles au delà du Pont de Campanie était *Urbanis*, ou la Bastide des cartes modernes ; à trois milles d'Urbanis était *ad Nonum*, où est Scarisciano, puis à un mille plus loin *ad Octavum*, où est Lanzi, juste à huit milles de *Capua* ou Santa Maria. Mais dans l'intervalle on rencontrait encore, au passage du fleuve, une station importante, c'était *Casilinum*, qui est la Capoue moderne, située à cinq milles du lieu nommé *ad Octavum* ou Lanzi, à trois milles ou une lieue de *Capua* ou Santa Maria di Capoa. Ainsi la route parcourue par Horace depuis Rome, mesurée sur la voie de terre, était de cent trente-deux milles romains ou de quarante-quatre de nos lieues de vingt-cinq au degré [3].

On sait que les ruines de l'antique ville de Capoue se voient encore à trois milles romains de la Capoue moderne, au lieu que

[1] Conférez les Itinéraires anciens avec des cartes de Zannoni. — [2] Wesseling, *Itiner. Anton.*, p. 108 et 109, et p. 611. Capmartin de Chaupy, t. II, p. 458. Duchess of Devonshire, *Horatii Flacci satirar. lib. I sat. quinta* (Vue des ruines de Capoue). Keppel Craven, *Excursions in the Abruzzi*, t. I, p. 4. — [3] *Itiner. Anton.*, p. 108, 109 et 611, édit. de Wesseling. *Tabula Theod.*, segm. V, F.

nous avons indiqué. L'ancienne Capoue fut détruite en 842, et rétablie depuis sur l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui, et qu'occupait le lieu nommé *Casilinum* dans les itinéraires anciens. Les mesures données par ces itinéraires, d'accord avec les inscriptions, les monuments et tous les documents historiques, ne laissent aucun doute sur ce point important de géographie comparée[1].

On séjourna peut-être un jour à Capoue. Mécène y joua une partie de paume en arrivant. « Virgile et moi, dit Horace, nous fîmes la sieste, car ceux qui ont mal aux yeux ou à l'estomac ne doivent pas jouer à la paume. »

Le jeu de balle était, chez les anciens comme chez nous, un exercice très-violent et accompagné de beaucoup de poussière[2], ce qui était également nuisible aux yeux et à la poitrine. Comme presque tous ceux qui ont l'estomac débile, Virgile avait une poitrine délicate.

Le septième jour, en ne comptant que les jours qui furent employés par Horace à voyager, on arriva à une villa de Coccéius, qui, ainsi que nous l'avons dit, accompagnait Mécène; cette villa, dit le poëte, était située au-dessus des tavernes de *Caudium*. Ce trajet, d'après les chiffres donnés dans les itinéraires anciens, était de vingt et un milles ou sept lieues, et cette mesure, appliquée sur nos cartes modernes, nous place, pour la villa de Coccéius, à Castel-Aïrola près de la Costa-Cauda, au passage de la rivière Isclero. Pour y arriver on traversait *Calatia,* aujourd'hui Casella, à six milles de Capoue, en passant par Briano et Casa-Pulla; puis à six milles plus loin était la station *ad Novas* ou Forchia moderne, à l'entrée de la *valle Caudina*. A neuf milles au delà on arrivait par un chemin

[1] Wesseling, *Vetera itineraria,* p. 108-109, 611. Capmartin de Chaupy, *Maison de campagne d'Horace,* t. II, p. 458. Cramer's *Ancient Italy*, t. II, p. 199. Mannert, *Italia,* t. II, p. 764. — [2] Horace, *Carm.* I, 8, 10; III, 2, 3. Properce, III, 12, 9. Martial, XIV, 46, 48, 164; IV, 19; VII, 31. Pétrone, 27. Plutarque, *Vie de Cat. d'Utiq.* 65.

pénible et dans des vallées montagneuses à Caudium ou Castel-Aïrola[1].

Pour divertir les hôtes de Coccéius, Sarmentus et Messius Cicirrus s'attaquèrent mutuellement par des injures. Leur dialogue, dont le sel grossier est entièrement perdu pour les modernes, devait être fort plaisant pour les Romains, puisque Horace a pris la peine de le mettre en vers. Ces vers nous apprennent que Sarmentus était un simple affranchi et que la dame qui l'avait possédé comme esclave vivait encore; cependant il était au rang des scribes, c'est-à-dire employé, ou commis en chef, dans une des branches de l'administration publique. Mais nous savons par Plutarque et par Juvénal la cause qui avait élevé un homme aussi nouvellement sorti de l'esclavage à la place honorable qu'il occupait : il avait su plaire au jeune Octave César, et il était un de ses mignons[2]. Parmi les reproches que lui fait son adversaire, il se garde bien, en présence de Mécène, de lui adresser celui-là. Messius Cicirrus, l'autre bouffon, ne nous est connu que par ce qu'Horace en dit dans cette satire. Comme une preuve de sa basse extraction, on lui reproche d'être Osque de naissance. Le beau Ganymède Sarmentus ne manqua pas non plus de se moquer de sa laideur, qui était telle qu'avec la cicatrice qu'il avait au front et une autre difformité causée par le mal campanien il le trouvait fort propre à réjouir la compagnie et à danser un pas de Cyclope sans masque ni cothurne.

On ne sait pas ce qu'était le mal campanien. Les scoliastes anciens diffèrent dans l'explication qu'ils en donnent[3]; l'opinion la plus probable est celle du scoliaste de Cruquius, qui dit

[1] *Tabula Theod.*, seg. VI, D. *Itiner. vetera*, édit. de Wesseling, p. 112, 610. M. Fr. Daniel place la maison de Coccéius à Masseria delle Moliche; M. Romanelli, dans le voisinage de Monte Sarchio. Voy. Orelli, *Horat.*, t. 2, p. 81. — [2] Plutarque, *Vie d'Antoine*, t. V, p. 126. Juvénal, *Sat.* V, 3. — [3] Acron et Porphyrion, *ad Horat. Sat.* V, 62, édit. de Braunhard. Orelli, t. 2, p. 82.

que c'était des espèces de verrues ou d'excroissances de chair qui se manifestaient sur le visage et qui étaient plus communes en Campanie que partout ailleurs [1].

Après ce joyeux repas, nos voyageurs continuèrent leur route jusqu'à *Beneventum*, Bénévent, où leur hôte, trop empressé à les bien fétoyer, mit le feu à sa maison en faisant rôtir pour eux des grives fort maigres.

Ce trajet, en partant de la villa de Coccéius à Castel-Aïrola, n'était que de douze milles ou quatre lieues. Aussi nos voyageurs, après avoir sauvé de l'incendie la maison de leur hôte, continuèrent leur voyage.

Au sortir de Bénévent [2], ils continuèrent à gravir ces montagnes de l'Apulie que le sirocco dessèche par son souffle brûlant, et c'est alors qu'ils abandonnèrent la voie Appienne pour suivre une route moins connue ou qui du moins est différente de celles qui sont indiquées par les itinéraires anciens, soit qu'alors celles-ci ne fussent pas achevées ou en bon état, soit que Mécène voulût abréger le chemin, soit enfin qu'il eût des raisons politiques pour déguiser sa marche et ne pas suivre la grande route.

Les itinéraires anciens indiquent deux routes pour traverser les montagnes en se rendant à Brindes. L'une, celle de l'itinéraire de Jérusalem, par *Equus Tuticus* ou *Equus magnus*, Fojano, et *Civitas Herdoneæ*, Ordona.

L'autre route est celle de la table de Peutinger par *Eclanum*, Bonito; *Aquilonia*, Cairano; *Venusia*, Vénouse, la patrie de notre poëte.

Nos voyageurs ne prirent aucune de ces deux routes, mais ils suivirent un chemin plus court, qui circule dans les montagnes et qui se trouve tracé sur les grandes cartes topogra-

[1] Le scoliaste de Cruquius, *ad Horat. Sat.* V, 62. Heindorf, *Satiren*, p. 123-124. — [2] Conférez Duchess of Devonshire, *Horatii Flacci satir. lib. I sat. quinta* (Vue des ruines romaines des aqueducs de Bénévent). Orelli, t. 2, p. 84.

phiques du royaume de Naples [1]. Ce chemin se dirige en sortant de Bénévent sur Montefusco; il passe par Paparici et Mirabella, tourne la haute montagne nommée Capo di Diavolo, et conduit à un lieu nommé Trevico, qui est le *Trivicum* mentionné dans la satire d'Horace, et où l'on s'arrêta pour coucher.

Mécène et son cortége avaient parcouru, en partant de Bénévent, vingt-neuf milles, et quarante et un milles (treize lieues et demie) depuis leur dernière couchée à la villa de Coccéius. Cette journée était pour Horace la huitième employée à voyager. Le total des distances de son voyage, depuis sa sortie de Rome jusqu'à Trivicum, était de cent quatre-vingt-quatorze milles romains ou soixante-quatre lieues trois quarts.

A la manière dont il s'exprime, on s'aperçoit que, dans cette dernière journée, il n'avait pas suivi une route très-frayée.

« Nous n'eussions jamais pu, dit-il, franchir ces monts de l'Apulie, si connus de moi, si une villa voisine de Trivicum ne nous eût offert un refuge. »

Une villa située dans un lieu si sauvage n'était pas de la nature de ces maisons de plaisance que le luxe des Romains avait accumulées dans les environs de Rome ou dans les beaux cantons de l'Italie [2]. C'était probablement, selon l'interprétation du mot dans sa signification primitive, une riche métairie. Horace se plaint d'y avoir été incommodé de la fumée du feu qu'on alluma avec des branches de bois vert encore garnies de leurs feuilles humides. Ceci prouve que la grande élévation de ce lieu, situé dans les Apennins, le rendait humide et froid malgré le printemps, déjà fort avancé. Et, en effet, un voyageur moderne, en traversant ces montagnes, fut très-surpris

[1] Conférez Zannoni, carte n° 15 du *Grand Atlas du royaume de Naples*, et une *Carte du royaume de Naples*, en 6 feuilles, par le même. — [2] Varron, *de Re rust.* III. Pline, *Hist. nat.* II, 17. Pline le Jeune, *Epist.* V, 6.

de voir qu'on y faisait encore au 1er juin du feu pour se chauffer [1]. L'ophthalmie dont Horace souffrait lui rendit l'inconvénient de la fumée plus sensible qu'à tout autre. Ce mal d'yeux dont il se plaint ne l'avait pas empêché de faire promettre à une jeune fille de venir lui tenir compagnie au lit. La trompeuse ne vint pas, et l'attente lui fit combattre longtemps le sommeil, qui pourtant ferma enfin ses paupières; mais Vénus s'était emparée de ses sens, et le résultat final de ses songes érotiques est décrit par lui en deux vers cyniques, trop fidèlement rendus par Wieland, Burgos, Gargallo, ses traducteurs en vers allemands, italiens, espagnols [2], et dont toute la délicatesse d'expression de notre poëte Delille peut à peine faire tolérer l'imitation [3].

Il est probable que nos voyageurs avaient gravi les monts Apuliens, montés sur des chevaux ou sur des mules, car notre poëte observe qu'en quittant la villa, près de Trivicum, on parcourut en voiture une distance de vingt-quatre milles (huit lieues) avec une grande rapidité. Après ce trajet, les voyageurs s'arrêtèrent dans une petite ville « qu'on ne peut, dit Horace, nommer en vers, mais qu'on peut aisément désigner. »

Le nom de cette ville, dont Horace fait ici un mystère, n'était pas difficile à découvrir. Si les scoliastes et les commentateurs modernes, d'après eux, se sont si fortement trompés à ce sujet, c'est qu'aucun d'eux ne connaissait le pays dont parle Horace et n'avait eu occasion d'en voir une carte suffisamment détaillée. Si, en effet, en partant de Trevico on se dirige sur Brindes, on ne trouve dans ces vallées profondes d'autre route praticable et facile que celle qui conduit à Ascoli, *Asculum*, et cette ville est juste à vingt-quatre milles romains de distance de Trevico. Les scoliastes ont cherché un lieu

[1] Keppel Craven, *Excursions in the Abruzzi*, t. 2, p. 119. — [2] Voy. Monfalcon, *Horace polyglotte*, 1834, in-8°, p. 378 et 379. — [3] Delille, *Imagination*, ch. 1, p. 15, édit. de 1806.

qui fût sur la voie Appienne, le plus ordinairement suivie pour se rendre à Bénévent; ils ont trouvé Equus Tuticus, et ont cru qu'Horace avait dit que ce lieu ne pouvait pas être nommé parce qu'il était trop dur à prononcer et rebelle à la mesure du vers. Mais d'abord *Equus Tuticus* de l'itinéraire d'Antonin, qui est l'*Equus Magnus* de l'Itinéraire de Jérusalem[1], indiqué, par mesures anciennes, comme situé à vingt et un ou vingt-deux milles de Bénévent, n'était plus du tout sur la route de nos voyageurs; ils s'en étaient écartés en se rendant à Trévico. Equus Tuticus, que les mesures placent près de Fojano, est beaucoup trop rapproché de Trevico pour satisfaire à la distance donnée par Horace; Equus Tuticus ne fut jamais qu'une station dans la montagne, et non pas une petite ville comme Asculum. Ce n'est pas la difficulté de prononcer le nom de cette ville ni de le faire entrer dans un vers qui fait dire à Horace qu'on ne peut la nommer; il est évident que par cette réticence il fait une plaisanterie bouffonne et bien digne du vers qui la précède sur la signification de *culum*, qui termine le nom qu'il s'abstient d'écrire. Les Romains étaient très-prompts à saisir l'obscénité ou la saleté d'expressions qui résultaient de la séparation ou de la jonction de certaines syllabes; aussi Quintilien recommande-t-il aux écrivains de ne pas y donner lieu. Il blâme en même temps ceux qui en trouvent où il n'y en a pas et qui critiquent à tort pour cette raison des vers de Virgile[2]. Enfin Asculum se prêtait peu à la mesure du vers[3], et pour toutes ces raisons le poëte dit qu'il ne peut nommer cet *oppidulum*. Le trajet de Trivicum à

[1] Wesseling, *Vetera rom. itiner.*, p. 103, 112 et 610. La carte n° 15 de l'atlas de Zannoni, et la carte du royaume de Naples, du même, en 6 feuilles. Lupuli, *Iter Venusinum*, Neapoli, 1793, in-4°, p. 140-141-303. M. Orelli dit (*Horat.*, t. 2, p. 85), d'après M. Romanelli, *Topografia antica del regno di Napoli*, qùe la route directe de Barli à Trevico était par Asculum. — [2] Quintilien, *Instit. Orat.* VIII, 47, 43. — [3] Voy. la remarque d'Orelli sur le vers 87; et sur Asculum, cf. Lupuli, *Iter Venusinum*, 1793, in-4°, p. 156 à 165; Sestini, *Let. Numis.*, t. 2, p. 3.

Asculum, qui n'était que de huit lieues, se fit le neuvième jour du voyage d'Horace. Il avait dit que la ville qu'il ne peut nommer était facile à désigner. « C'est un lieu où la plus commune chose, l'eau, se vend, tant elle y est rare ; mais le pain y est de si bonne qualité que le voyageur avisé s'en approvisionne pour Canusium, où il est détestable et pierreux. La naïade n'y est pas moins avare de son eau. » Capmartin de Chaupy, qui a parcouru toute l'Italie méridionale dans l'unique but d'éclaicir la géographie d'Horace, s'est bien aperçu que la ville anonyme désignée par ce poëte ne pouvait être qu'Ascoli, l'antique *Asculum*. Lorsqu'il visita cette ville, on était obligé d'aller, au moyen de bêtes de somme, chercher l'eau qui jaillit d'une source au pied de la montagne. Les environs produisaient du beau froment, et on y mangeait de très-bon pain[1]. Ainsi toutes les particularités se trouvent vérifiées et exactes, et il ne peut rester aucun doute que le lieu qu'Horace a désigné sans le nommer ne soit Asculum, Ascoli.

Avant d'arriver à *Canusium*, Canosa des modernes, que traversait la grande voie Appienne, nos voyageurs rejoignirent cette voie à un lieu nommé *ad Undecimum*, dans l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem. Les mesures qui nous sont données par cet itinéraire placent ad Undecimum à Cerignola, qui est effectivement à onze milles de Canosa. D'après les distances partielles données par cet itinéraire, bien conformes aux mesures de la carte moderne, on trouve un total de quatre-vingt-quatre milles romains entre Beneventum et Canusium. Entre Ascoli et la station ad Undecimum, Cerignola, en suivant tous les détours de la route moderne qui passe par Stornarello, tels qu'ils sont tracés sur les cartes, on mesure seize milles romains. Si l'on ajoute cette distance de seize milles à celle de vingt-neuf milles entre Bénévent et Trevico, et celle de

[1] Capmartin de Chaupy, *Découverte de la maison de campagne d'Horace*, t. 3, p. 495-496.

vingt-quatre milles entre Trevico et Ascoli, on a un total de soixante-neuf milles entre Beneventum et Canusium. Ainsi, par cette dernière route, la distance entre Beneventum et Canusium était de quinze milles, ou cinq lieues, plus courte que par la voie Appienne, telle qu'elle se trouve détaillée dans les Itinéraires d'Antonin et de Bordeaux à Jérusalem. Il est vrai que la Table de Peutinger, ainsi que nous l'avons déjà dit, indique encore une autre voie ancienne pour franchir la chaîne des Apennins lorsqu'on se rendait de Brindes à Rome. Cette route, que nos voyageurs, en partant de Trevico, auraient pu rejoindre en suivant le chemin de traverse qui passe par Vallata Guardia di Lombardia et Sant'Angelo di Lombardia, ne donnait que soixante-seize milles entre Beneventum, Bénévent, et Venusia, Vénouse; mais elle était encore plus longue que celle qui se dirigeait sur Asculum, et jusqu'à Vénouse elle n'offrait aucun lieu où l'on pût convenablement s'arrêter.

Entre Asculum, Ascoli, et Canusium, Canosa[1], on comptait donc vingt-sept milles ou neuf lieues; ce fut le trajet que firent nos voyageurs dans la journée qui fut la dixième du voyage pour notre poëte. La distance parcourue par lui, depuis Rome, était de deux cent quarante-cinq milles romains ou quatre-vingt-une lieues et demie. Horace donne ailleurs à Canusium l'épithète de *bilinguis*, parce que, comme dans toutes les villes de l'Apulie ou de la Lucanie, d'origine grecque, on parlait le grec et l'osque[2].

La ville moderne de Canosa, sur le penchant de la montagne où elle est située, offre encore de beaux restes de l'antique Canusium. Horace dit que cette ville, fondée par Diomède, n'a pas de naïades plus prodigues de leurs ondes que la

[1] Duchess of Devonshire, *Horatii Flacci satir. lib. I sat. quinta* (Vue de Canosa). Emmanuele Mola, *Peregrinazione litteraria in una parte dell' Apulia*, 1796, in-4°, cap. III, p. 19 et suiv. — [2] Horace, *Satir.* I, 10, 30; II, 3, 168.

ville d'Asculum. Cet état de choses n'a pas changé depuis notre poëte, et quelques puits, ou plutôt quelques petits étangs, situés à près d'un mille de Canosa, sont les seules ressources qu'ont les habitants pour se procurer de l'eau [1].

A Canusium, Varius quitta le cortége; et lui et ses amis furent attendris jusqu'aux larmes quand il fallut se séparer. « Ensuite, dit Horace, nous arrivâmes à *Rubi,* fatigués de la longueur de la route, que la pluie avait rendue détestable. »

Civitas Rubi, dans l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem [2], est placé à trente milles romains de Canusiun ou Canosa, et cette mesure, appliquée sur la carte moderne, détermine à Ruvo l'emplacement du lieu dont Horace a parlé. A moitié chemin et près de la moderne Andria était le relai, ou la station nommée *ad Quintum Decimum*, c'est-à-dire à la quinzième borne ou colonne milliaire. Ainsi cette journée, la onzième pour Horace, était de dix lieues.

Le temps fut plus beau le lendemain, mais le chemin pire encore jusqu'à *Barium,* Bari, cité poissonneuse, dit notre poëte. Cette ville, située sur la côte de l'Adriatique, était donc, comme aujourd'hui, habitée par des pêcheurs. L'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem met vingt-deux milles romains entre Rubi et Barium [3]. Il place juste à moitié chemin *Butuntus*, Bitonto; et les mesures de l'itinéraire romain se trouvant d'accord avec nos cartes modernes, j'en conclus qu'Horace, dans ce douzième jour de son voyage, ne fit que sept lieues et un tiers. Le total des distances qu'il avait parcourues, à partir de Rome, était de deux cent quatre-vingt-dix-sept milles romains ou quatre-vingt-dix-neuf lieues de vingt-cinq au degré.

La partie de la voie romaine que nos voyageurs suivirent ensuite était la voie Egnatienne, qui bordait le rivage de l'Adria-

[1] Keppel Craven, *Excursions in the Abruzzi*, 1838, in-8°, t. 2, 315. — [2] *Itiner. Hierosol.* apud *Vetera romana itineraria*, édit. de Wesseling, p. 610. — [3] Duchess of Devonshire, *Flacci Horatii satir. lib. I sat. quinta* (Vue de la ville de Bari).

tique, entre *Barium*, Bari[1], et *Egnata*, Torre d'Agnazzo elle offrait, dans un intervalle de trente-neuf milles et dem. romains, jusqu'à quatre villages ou stations, tant cette partie de l'Italie était peuplée sous les Romains. Aussi la route paraît-elle avoir été excellente et facile à parcourir, puisque pendant cette journée, qui fut la treizième du voyage pour Horace, on fit treize lieues.

La quatorzième journée, les voyageurs arrivèrent à Brindes, lieu où se termine la relation d'Horace. Le trajet de cette journée, selon l'itinéraire de Jérusalem, aurait été de quarante-cinq milles, donnés par l'addition de trois distances des deux stations intermédiaires, et selon la Table de Peutinger de quarante-trois milles fournis par l'addition des distances d'un seul lieu intermédiaire. La carte moderne ne donne que quarante et un milles romains pour la distance de Torre d'Agnazzo à Brindes. Nos voyageurs firent donc en cette seule journée quatorze ou quinze lieues, et la longueur de route parcourue par Horace en quatorze jours aurait été de trois cent soixante-dix-huit milles romains ou cent vingt-six-lieues, ce qui donne un terme moyen de vingt-sept milles romains ou neuf lieues par jour.

Mécène avait ses raisons pour voyager avec cette lenteur, et il est probable aussi que les guerres civiles avaient désorganisé les moyens de transport et les relais au service de l'État. Les lettres de Fronton à Marc-Aurèle, publiées par le cardinal Maï[2], démontrent qu'il y avait eu de ces relais dès le temps de Caton l'Ancien. Cicéron fait mention d'une course de cinquante-six milles romains ou dix-huit lieues un quart, faite en cabriolet (*cisium*) pendant les dix heures de la nuit[3]. Suétone nous apprend que Jules César voyageait dans une voiture à quatre roues, sans bagages, et qu'il faisait cent milles ro-

[1] *Itiner. Anton.*, p. 117 et 315, édit. de Wesseling. *Itiner Hierosol.*, p. 309. *Tabula Peut.*, § V, ID. — [2] M. Aurelii et M. C. Frontonis Epist. 1, 2, p. 150, édit. de Rome. — [3] Cicéron, *pro Rosc. Amer.* 7; *Phil.* 2, 31.

ains (trente-trois lieues de poste) par jour, ce qui suppose les relais[1].

Horace ne dit rien de *Brundusium*, Brindes[2], si ce n'est que ce fut la fin de son voyage; mais il s'étend davantage sur *Egnatia*, que, par contraction, il nomme *Gnatia*.

« Cette ville, dit-il, construite en dépit des nymphes irritées, nous prêta fort à rire et à plaisanter. On voulut nous y persuader que des grains d'encens, posés sur le seuil du temple, brûlent sans le secours du feu. Que le Juif Apella[3] croie cela; pour moi, je n'en crois rien : car j'ai appris que rien ne trouble le repos des dieux, et que, si la nature nous étonne par quelque merveille, ce ne sont pas eux qui prennent la peine de nous l'envoyer du ciel. »

Ces paroles démontrent les progrès que la philosophie d'Épicure avait faits dans les hautes classes de la société chez les Romains. Le beau poëme de Lucrèce y avait puissamment contribué, et Horace copie ici un de ses vers sans presque y changer un mot[4].

Nous voyons aussi, par ce passage, que les Juifs, dont les croyances religieuses étaient affranchies de toutes les absurdités du paganisme, passaient chez les Romains pour une secte superstitieuse. Il est probable qu'Horace avait connaissance du miracle d'Élie, tel qu'il est rapporté dans le chapitre dix-huit du premier livre des Rois, et qu'il y fait allusion. Mais, avec un peu plus de connaissance en physique, il n'aurait pas été aussi incrédule : il aurait su qu'un pareil phénomène peut se présenter et qu'il a lieu fréquemment par des causes très-naturelles et sans l'intervention divine[5].

[1] Suétone, *J. Cæsar*, 57. — [2] Duchess of Devonshire, *Horatii Flacci satir. lib. I sat. quinta.* — [3] Cicéron, *Epist. ad Famil.* 12; *ad Atticum*, 19, 10. — [4] Horace, *Sat.* I, 5, v, 101. Lucrèce, *de Rerum nat.* liv. VI, v. 57. — [5] Lalande, *Voyage d'un Français en Italie*, vol. 2. p. 134. Pline, *Hist. nat.* II, 107. Wieland, *Horazcs satiren*, t. I, p. 196.

VIII.

Octave César avait réuni dans les environs de Brindes une grande partie de sa flotte et les légions revenues des Gaules avec Agrippa. L'Italie lui était dévouée. Tout était tranquille et en paix dans la contrée qu'avait tranversée Mécène ; s'il en eût été autrement, Horace n'aurait pas manqué de le faire connaître, et il eût décrit les embarras et les obstacles qu'il aurait éprouvés dans son voyage, les dangers qu'il aurait courus et les personnages grotesques ou effrayants qu'il aurait rencontrés.

Antoine, par les échecs de son armée dans la guerre contre les Parthes, par son amour insensé pour Cléopâtre, avait perdu en Italie presque tous ses partisans. Cependant à la flotte qu'il avait conservée lors du partage des provinces entre Octave et lui s'était réunie celle de Domitius Ahénobarbus. Ce chef habile, ce courageux partisan de Brutus et de Cassius avait, après leur défaite, sauvé tous les guerriers échappés des champs de Philippes qui avaient voulu se réfugier sur ses vaisseaux. Mais trop faible pour pouvoir espérer de se rendre redoutable aux triumvirs, d'après le conseil et l'approbation de Pollion, il traita avec Antoine et se réunit à lui. Ainsi c'étaient les deux flottes réunies qui se présentaient devant Brindes lorsque Mécène y arriva. Mais Octave César avait donné des ordres pour que l'entrée du port fût refusée à Antoine. La ville était fortifiée, pourvue d'une nombreuse garnison et à l'abri d'une surprise, de sorte qu'Antoine écouta les propositions qui lui furent faites de se rendre à Tarente, où eut lieu une réconciliation plus apparente que réelle entre Octavie et son époux, entre celui-ci et Octave. Une trêve momentanée plutôt qu'une paix durable fut conclue entre ces deux ambitieux, qui se disputaient l'empire du monde [1].

[1] Dion Cassius, XLVIII, 54. Appien, *de Bello civili*, V, 93-95.

Arrivés à Brindes, Mécène et son cortége n'avaient qu'un jour de marche pour se rendre à Tarente, où devait se tenir le congrès important qui eut pour résultat d'éloigner de l'Italie la lutte sanglante dont elle était menacée [1].

Il est probable qu'Horace suivit Mécène à Tarente et qu'il alla voir son ami Septimius, qui séjournait dans cette ville et possédait des propriétés dans les environs [2]. Ce fut chez lui que, pour l'amusement de Mécène et de ceux qui l'avaient accompagné, il versifia le récit du voyage de Rome à Brindes. Le séjour de notre poëte à Tarente, chez Septimius, lui valut plus tard, de la part de celui-ci, l'invitation de venir l'y trouver. Ce fut en réponse à cette invitation qu'il composa la sixième ode du livre II, qui contient un si charmant éloge de Tibur. Nous en parlerons plus amplement lorsque nous serons arrivé à l'époque qui la concerne.

IX.

De même qu'Horace, Virgile sans doute accompagna Mécène à Tarente; et durant tout ce voyage, depuis qu'ils s'étaient joints à Sinuesse, ces deux grands poëtes ne se quittèrent plus. L'amitié qu'ils avaient l'un pour l'autre, la similitude de leurs goûts et de leurs habitudes, tout tendait à les rapprocher.

Le génie poétique n'était pas le seul point de ressemblance qui existât entre Horace et Virgile. Quoique ce dernier différât beaucoup de son ami par son caractère personnel et par le caractère de ses écrits, cependant ils avaient tous deux les mêmes goûts, et les mêmes passions les dominaient tous deux. Virgile était, il est vrai, timide et modeste; sa muse, toujours chaste dans ses expressions, réservée dans ses images, lui avait valu le surnom de Vierge de Parthénope; mais pour-

[1] Strabon, VI, p. 282. Plutarque, *Vie d'Antoine*, 35. — [2] Mistscherlich, *Horatii opera*, t. I, p. 261 et p. 409.

tant ses mœurs ne furent pas meilleures que celles d'Horace : il paraît même avoir été plus que lui enclin à ces malheureuses aberrations de l'amour que nous avons signalées comme presque générales dans des temps si différents du nôtre. C'est ce qu'affirme Donat, qui a écrit sa vie [1]. Dans sa seconde églogue, où la passion s'exprime avec la plus brûlante énergie, le nom d'Alexis déguise celui d'un jeune esclave, nommé Alexandre, que Pollion lui donna. Selon Donat et selon Martial, ce fut Mécène qui en fit don à Virgile[2]. Mécène donna à ce poëte un autre esclave, nommé Cébès, qui est le Ménalque de ses églogues[3]. Comme, chez les anciens, les esclaves avaient une valeur proportionnée à leurs facultés physiques et morales, à leur beauté et à leurs talents, Alexandre et Cébès devaient être des esclaves d'un grand prix, puisque tous deux avaient l'esprit cultivé. Le premier était instruit dans la grammaire et le second en poésie. Sous le nom d'Amaryllis Virgile a pareillement déguisé celui de Plotia Hiéria, jolie affranchie de Plotius Tucca, qu'il aimait [4]. Jamais Virgile ne pensa à se marier. Servius, son plus ancien commentateur, dit qu'il fut amoureux de la femme de son ami Varius, dame très-lettrée; Servius ajoute qu'il paya le mari de sa complaisance en lui faisant présent de la tragédie de Thyeste. Cette anecdote est évidemment fausse en un point, et démontre seulement l'opinion que l'on avait des beautés sublimes de la tragédie de Thyeste et de la supériorité des poëmes de Virgile comparés à ceux de Varius. Quintilien ne nous permet pas de douter que la tragédie de Thyeste ne fût l'ouvrage de Varius [5] ; mais l'anecdote ne peut être considerée comme fausse

[1] Donat, *Vita Virgilii*, c. V, § 20. Weichert, *de Lucio Vario poeta*, p. 88. — [2] Donat, loc. cit. Servius, *ad Virgilii eclog.* II, v. 15. Weichert, *de Lucii Varii Vita*, p. 89. — [3] Martial, VIII, 56. — [4] Donat et Servius, loc. cit. Pomponius Sabinus, apud Suringar, *Historia critica scholiastarum latinorum*, part. II, p. 210. Weichert, *De Lucii Varrii Vita*, p. 89 et 374. — [5] Tibulle, IV, 10, 82. Horace, *Sat.* I, 10, 43. Macrobe, *Saturn.* 6, 1 et 2. Weichert, *de Lucii Varii Vita et Carminibus*, p. 91-96.

sur le premier chef. Il est au contraire certain que l'opinion des contemporains était que Virgile avait eu un commerce intime avec la femme de Varius. Cette dame était une Plotia, la sœur de Plotius Tucca. Ainsi Varius et Plotius Tucca, que Virgile en mourant fit ses exécuteurs testamentaires, étaient les deux beaux-frères ; et il est prouvé que la matrone Plotia Tucca (trop souvent confondue par les copistes avec Plotia Hiéria ou Léria l'affranchie) se plaisait beaucoup dans la société de Virgile, et que celui-ci recherchait la sienne. Donat dit qu'on rapportait que Virgile avait eu une liaison intime avec Plotia Tucca [1]. Elle survécut longtemps à Virgile et à son mari, et Asconius Pédianus, auteur presque contemporain [2], nous apprend que dans sa vieillesse elle racontait souvent qu'en effet Varius avait permis à Virgile d'user avec elle de tous les droits d'un mari, mais que Virgile s'y refusa [3]. Il est peu important d'examiner aujourd'hui jusqu'à quel point les affirmations que cette dame opposait aux bruits publics méritent confiance, surtout lorsque ces affirmations nous sont transmises dans un traité spécial composé contre les détracteurs de Virgile [4]. Ce qu'il y a de remarquable dans ce que nous apprend Asconius Pédianus, c'est l'opinion générale des contemporains sur la nature des liaisons de Virgile avec la femme de Varius ; c'est surtout les mœurs de Rome à cette époque, qui permettaient à une matrone âgée et respectée de pouvoir avouer sans honte qu'elle n'avait mis, pour ce qui la concernait, aucun obstacle à un arrangement de cette nature.

Disons donc que la prétendue chasteté de Virgile est une erreur vulgaire démentie par tous les témoignages historiques les

[1] Donat, *Vita Virgilii*, c. V, § 20. Weichert, *de Lucii Varii Vita et Carm.*, p. 88. — [2] Baehr, *Geschichte der Römischen Litteratur*, 1832, in-8°, p. 539. — [3] Donat, *Vita Virgilii*, c. V, § 20. Weichert, *de Lucii Varii poeta et carm.*, p. 88-93. Pomponius Sabinus, *ad Eclog.* II, v. 14. — [4] Donat, *Vita Virgilii*, 16-64, 17, 65. Baehr, *Geschichte der Römischen Litteratur*, p. 541

plus irrécusables. Plus délicat de tempérament qu'Horace, Virgile s'abandonna avec moins d'emportement que son ami, mais avec aussi peu de scrupule, aux plaisirs de Vénus; il fut plus sobre et plus retenu sur les jouissances de la table et dans les libations faites à Bacchus. Chez les modernes il eût passé pour un homme bon, sensible, mais voluptueux et adonné à des goûts dépravés. A la cour d'Auguste c'était un sage assez réglé dans sa conduite, car il n'était ni prodigue ni dissipateur, et il ne cherchait à séduire ni les vierges libres ni les femmes mariées.

X.

On a vu qu'Horace, en accompagnant Mécène à Brindes, ne prit pas la route la plus fréquentée, qui passait par Venusia, sa patrie; mais il est probable qu'il revint par cette route, et on a conjecturé, avec assez de vraisemblance, qu'il s'arrêta dans les lieux chéris qu'avait habités son enfance. On a cru que c'était alors qu'il composa cette ode charmante à la fontaine de Bandusie, dont les vestiges se voient encore près de Palazzo, dans un lieu frais et humide nommé Fontana grande[1]. Mais cette dernière conjecture ne peut s'accorder avec l'insertion de cette ode au troisième livre, qui ne parut qu'après les deux premiers[2]. Rien n'indique, comme pour quelques autres odes, qu'Horace ait eu des motifs pour différer la publication de celle-ci. Il faut donc qu'il ait composé cette ode et offert un sacrifice à cette fontaine pendant un second voyage qu'il fit dans le midi de l'Italie. Nous retrouverons, en effet, dans des compositions postérieures à l'époque où nous sommes, des indications probables de ce second voyage, et c'est alors qu'il sera temps de revenir sur l'ode en question.

[1] Capmartin de Chaupy, *Découverte de la maison de campagne d'Horace*, t. 3, p. 538. — [2] Horace, *Carm.* III, 13, 1. Voy. Schiller, *Commentar zu einigen oden der Horatius*, 1837, in-8°, p. 113. Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. I, p. 313-322. Orelli, *Horat.*, t. I, p. 349.

XI.

Mais c'est durant ce premier voyage à Tarente qu'Horace composa ce beau dialogue[1] entre un nautonier et l'ombre d'Archytas de Tarente, philosophe pythagoricien, contemporain et ami de Platon, géomètre et astronome[2]. Le sujet de cette ode, qui paraît imitée du grec, roule sur la nécessité de se soumettre à la mort, dont ni la science, ni la vertu, ni la puissance, ni même la faveur des dieux ne peuvent nous affranchir, ce que le poëte résume en disant qu'il n'est point de tête qui puisse échapper à la cruelle Proserpine. Les anciens croyaient que l'on ne pouvait mourir sans que cette déesse vous eût coupé un cheveu[3].

Le cadavre d'Archytas, gisant sur le rivage, demande au nautonier de se conformer à un usage pieux qui obligeait les passants à jeter trois fois de la terre sur le corps de celui auquel on n'avait pas rendu les derniers devoirs[4]. Cette ode a une teinte majestueuse et sombre, qui convient à la tristesse du sujet. Il y est fait mention d'un lieu nommé *Matinus*[5], dont Porphyrion fait un promontoire d'Apulie, Acron une montagne de la même contrée ou une plaine de la Calabre. Horace y parle aussi des flots illyriens ou de la mer Adriatique et des forêts des environs de Venusia. Tout atteste la présence de l'auteur dans l'Italie méridionale; rien n'y rappelle le séjour de Rome.

[1] Horace, *Carm.* I, 28 : *Te maris et terræ, numeroque carentis arenæ.* Orelli, t I, p. 114. Braunhard, t. I, p. 86. Dübner, *Œuvres d'Hor.*, Paris, 1830, p. 38. — [2] Acron, *ad Horat.*, dans Braunhard, t. I, p. XLI et XLII. — [3] Virgile, *Æn.* IV, 688. Stace, *Silv.* 2, I. — [4] Dacier, *Horace*, t. I, p. 354. Quintilien, *Declam.* 5 et 6. — [5] Acron et Porphyrion, *ad Horat. Carm.* I, 28, dans Braunhard, t. I, p. XLI et XLII. Voy. Zannoni, carte n° 16. Ibid., *Carte du royaume de Naples*, en 6 feuilles. Près de Bari se trouve le Mattine di Genzano; près de Matera, Piano della Mattina Solfana; près de Bitonto, le Mattine di Bitonto; plus au sud, le Mattine di Palo. Voy. aussi Mannert, *Geogr. der Alten Ital.*, 2, p. 69.

XII.

De retour en cette ville, notre poëte s'y trouvait de nouveau exposé aux écueils contre lesquels se brisait sa philosophie. Vénus et son fils eurent toujours une trop grande influence sur ses actions et sur ses résolutions ; le culte qu'il leur rendait n'était rien moins que pur. Bon, sensible, reconnaissant, l'amitié, cette divinité des nobles caractères, avait sur lui un grand pouvoir ; pour elle, il était capable d'un dévouement constant et sincère ; mais l'amour ne parla jamais à son cœur que par ses sens : la beauté, partout où il la rencontrait, faisait sur lui une impression vive et brûlante ; elle absorbait ses pensées, troublait son sommeil, enflammait ses désirs. Il saisissait toutes les occasions de les satisfaire, sans être arrêté par des scrupules et des considérations qui n'avaient aucune force dans les mœurs de son temps [1]. Il connut cependant les tourments des passions non contenues, et les transports du bonheur, et les fureurs de la jalousie, et la satiété des plaisirs ; mais ces traits profonds de l'amour, qui pénètrent dans la substance même de celui qui en est atteint, qui joignent entre elles les âmes par de doux et mystérieux rapports, il ne les ressentit jamais. Dans les vers de ce poëte, qui a chanté l'amour sur tant de tons différents, rien ne prouve qu'il ait véritablement aimé. La violence du tempérament n'est jamais une preuve de la force du sentiment, et celui de l'amour n'a toute son énergie que quand il existe dans toute sa sincérité. On trouverait bien difficilement dans les œuvres d'Horace des passages qui puissent faire soupçonner qu'il ait jamais connu ces plaisirs du cœur si vifs et si pénétrants, ces délices ineffables d'une imagination rêveuse, qui se crée dans l'objet aimé une divinité à laquelle rien sur la terre ne saurait être comparé. Catulle, dont la muse est si effrontée, nous offre cependant quelques vers qui ne permettent pas de

[1] Horace, *Sat.* I, 2, 23-78-85-105.

douter qu'il ait ressenti, au moins une fois en sa vie, ce sentiment de l'amour. On en rencontre la délicieuse expression dans les élégies de Tibulle et dans celles de Properce. Ceux-là sont les vrais poëtes des amants; Horace n'est que celui des voluptueux, des jouissants, comme aurait dit La Fontaine. Perse a dit d'Horace, au sujet de ses satires, qu'il se joue autour du cœur[1]; cela est bien plus vrai encore de ses odes galantes. L'amour et les grâces y sont toujours conduits par la volupté, et c'est à celle-ci qu'il confie le soin de monter les cordes de sa lyre.

XIII.

Quand il commença à écrire ses premières odes et ses premières satires, il était au printemps de la vie et dans toute la chaleur de l'âge. Ses penchants amoureux le dominaient, et la perte de sa fortune le forçait à conquérir, par les séductions de sa personne et de son esprit, des faveurs que souvent on lui faisait attendre ou qu'il n'obtenait que par des prières, des assiduités et le sacrifice d'un temps précieux qu'il aurait voulu employer à la poésie. Elle était devenue pour lui une nécessité. Il se plaint dans une de ses épodes, adressée à un ancien compagnon d'armes, nommé Pettius[2], de la contrariété qu'il éprouve quand la tyrannie de ses inclinations amoureuses lui ôte jusqu'au moyen d'améliorer son sort. Cette ode à Pettius n'avait pas été comprise dans son recueil : elle est rejetée dans les épodes. Cependant, si on n'y retrouve pas l'harmonie savante de ses plus belles odes, l'expression y est forte et poétique; il y a moins de fictions, moins d'idéal que dans les pièces qu'il composa par la suite; il s'y peint avec plus de naturel et de vérité, et il lui échappe des aveux que son biographe ne peut omettre.

[1] Perse, I, 116. — [2] Horace, *Epod.* XI : *Petti, nihil me, sicut antea, juvat.* Voy. Porphyrion, ad *Epod.* XI, 1; Braunhard, *Horat.*, t. I, p. 626; Peerlkamp, *Horat. Carm.*, p. 477; Orelli, *Horat.*, t. I, p. 603.

« Pettius, je ne trouve plus de charme, comme autrefois, à écrire des vers : l'amour m'a choisi entre tous pour être en butte à ses coups les plus cruels; il me force de brûler pour les attraits des jeunes filles ou des jeunes garçons. Décembre a trois fois dépouillé nos forêts de leur feuillage depuis que j'ai cessé de brûler pour Inachie... Quand l'indiscret Bacchus arrachait de mon sein l'aveu d'une flamme que ses libations augmentaient encore, je te disais en pleurant : Se peut-il que l'homme candide et pauvre ne puisse toucher le cœur d'une femme avide... Oui ! j'abjurerai la honte ; je cesserai de combattre d'indignes rivaux. Et je partais d'un pied incertain, et je retournais malgré moi à cette porte impitoyable, sur ce seuil ennemi où venait si souvent tomber mon corps brisé. Maintenant Lyciscus m'enchaîne, Lyciscus qui se glorifie de vaincre toute femme en mollesse. Généreux conseils, graves reproches, rien ne saurait me détacher de cet amour; rien, si ce n'est une flamme nouvelle, les attraits d'une blanche jeune fille ou d'un bel adolescent, relevant en nœuds sa longue chevelure. »

LIVRE CINQUIÈME.

De l'an 718 à l'an 723.

I.

An de Rome 718. Av. J.-C 36. Age d'Horace 29.

Octave, qui avait à dépouiller son collègue Lépide de ses légions et des restes de son influence, qui avait à miner la puissance d'Antoine, son autre collègue, bien plus redoutable, qui avait de plus à donner tous ses soins à la guerre contre Sextus Pompée, Octave venait de confier à Mécène le gouvernement de l'Italie. Ce fut alors qu'Horace, dans l'espoir de rétablir sa fortune ou peut-être aussi pour se montrer reconnaissant des faveurs et des générosités dont il était l'objet en cherchant à se rendre utile, acheta une charge de scribe du trésor [1].

Les scribes du trésor formaient une corporation chargée, sous la surveillance des questeurs, de l'administration du trésor public; ils exerçaient des fonctions subalternes, mais honorables. Le commerce leur était interdit. On les choisissait ordinairement parmi les hommes nouveaux, depuis peu créés chevaliers ou parvenus récemment aux dignités. Horace, ayant été élevé au grade de tribun des soldats, se trouvait, quoique fils d'affranchi, dans la classe de ceux qui étaient aptes à posséder une semblable charge.

Les scribes du trésor avaient en main les livres de compte et s'appliquaient à commenter et à mettre en vigueur les édits relatifs aux finances de la république. Ils avaient donc, sur

[1] Suétone, *Vita Horatii*, édit. de Richter, p. 13. Horace, *Sat.* II, 6, 36.

cette branche importante de l'administration, un ascendant auquel les magistrats temporaires, souvent fort jeunes, tels qu'étaient les questeurs, ne pouvaient se soustraire. Aussi, profitant de l'ignorance de ceux-ci, les scribes du trésor se permettaient-ils des abus utiles à l'accroissement de leur fortune, abus qu'ils étaient parvenus à faire passer en usage. Caton les avait supprimés en partie[1]; mais ils reparurent après qu'il eut cessé d'être questeur. Le premier soin d'Octave, en s'emparant du gouvernement, fut de prévenir toute malversation. A cet effet, il enleva la surveillance du trésor aux questeurs, et il la donna à des magistrats spéciaux, nommés préfets du trésor, chargés d'inspecter et de diriger le travail des scribes[2].

Cet ordre de choses n'existait pas encore lorsque Horace acheta sa charge; mais déjà Octave César avait pourvu à ce que ceux qui maniaient les revenus publics ne pussent s'enrichir par des moyens illicites, et il est probable que dès lors les scribes du trésor se trouvaient sous l'autorité immédiate de Mécène, préfet de Rome et de l'Italie, ou d'un personnage délégué par lui.

II.

Celui qui accepte des fonctions publiques doit au public compte de sa vie et de sa conduite et perd une partie de son indépendance.

Il semble que cette vérité ait été comprise par notre poëte, car il cessa vers ce temps de composer des épodes, d'aiguiser les traits acérés de ses ïambes redoutables ; il n'attaqua plus, dans ses vers satiriques, des personnages puissants et considérés. Ses écrits eurent un caractère de réserve qui contraste

[1] Plutarque, *Vie de Caton d'Utiq.* Horace, *Sat.* II, 6. Tite-Live, IX, 46. Aulu-Gelle, IX, 6. Cicéron, *Verr. Acc.* 3, 19. — [2] Tacite, *Annal.* XIII, 29. Suétone, *Aug.* 36. Dion Cassius, LIII, p. 568. Aulu-Gelle, XIII, 23.

avec ses premières productions et qu'il ne conserva plus lorsque les nouveaux bienfaits de Mécène lui eurent permis de revendre sa charge et de rester étranger aux affaires publiques, à tout travail obligé, suivi ou régulier. Il ressaisit alors cette liberté qu'il chérissait tant

Au nombre des premières pièces qu'il fit paraître cette année est l'ode 10 du premier livre [1], hymne pieux adressé à Mercure et composé, suivant nous, dans l'intention de célébrer la fête de ce dieu, qui avait lieu le 15 mai. Ce jour-là, les marchands, revêtus d'une tunique serrée par une ceinture au milieu du corps, se rendaient près de la porte Capène, où commençaient la voie Appienne et la voie Latine, et devant cette porte ils faisaient un sacrifice et adressaient des prières à Mercure, à ce dieu également chéri des dieux de l'Olympe et des dieux de l'enfer, qui inventa la lyre et civilisa, par le don de la parole, par les exercices du corps, les premiers hommes, qui conduit les âmes pieuses à leur séjour fortuné et dirige avec sa verge d'or la troupe légère des ombres.

C'est méconnaître le génie de l'antiquité que de croire avec Voltaire et avec un respectable traducteur d'Horace [2] que cette ode déroge aux sentiments de piété que le culte des anciens prescrivait pour Mercure, parce que les subterfuges, les larcins attribués à ce dieu s'y trouvent rappelés comme autant de titres d'honneur. Tous ces mythes, consacrés par la tradition, étaient retracés avec soin sur les monuments religieux [3]; ils n'ôtaient rien à la vénération que l'on portait au fils de Jupiter et de Maïa, fille d'Atlas [4]; peut-être y ajoutaient-

[1] Horace, *Carm.* I, 10 : *Mercuri, facunde nepos Atlantis*. Voy. Ovide. *Fast.* V, 663-690. — [2] Binet, *Trad. des œuv. d'Hor.*, 1816, in-12, t. I, p. 29. — [3] Philostrate, liv. I, *Imag.* 26; de Boze, *Acad. des Insc.*, t. XII, in-4°. p. 258 et 262. — [4] Klotz, *Lectiones Venusinæ*, t. I, p. 166-171. Jani, *Horatii carm.*, t. I, p. 80, argumentum. Mitscherlich, *Horat. opera*, t. I, p. 112. Just. Kloppen, *Erklarende annmerkungen*, t. I, p. 137-139. Orelli, *Horat.*, t. I, p. 43. Doering, *Horat.*, p. 20.

ils encore. Rien de plus étrange que l'homme : la superstition éteint en lui toute lueur de raison. Ce qui dans un simple mortel lui eût paru méprisable devient l'objet de son respect dans un prophète ou dans un dieu; alors son culte insensé préconise des vices et sanctifie des crimes que ses lois sociales répriment ou punissent.

III.

Avant qu'Horace, par les bienfaits de Mécène, devînt propriétaire d'un domaine dans le pays des Sabins, il eut une petite villa ou maison de campagne à *Tibur* ou Tivoli [1]. Nous savons même que, du temps de Suétone, on montrait aux curieux cette maison d'Horace, située près du bois de Tibur [2]. C'est dans ce lieu charmant par son site et le bon air qu'on y respirait que presque tous les grands de Rome s'empressaient d'acquérir des villas. Mécène y en eut une fort belle, dont on voit encore les ruines. Catulle y posséda une maisonnette qu'il mettait à très-haut prix. Horace était à Tibur lorsque son ami Septimius, chevalier romain, qui avait été son compagnon d'armes et qui l'avait reçu à Tarente, l'invita à y retourner. Il se montre très-sensible aux marques de tendresse qu'il en reçoit, mais il ne lui déguise pas combien il est charmé du séjour qu'il habite [3]. Cependant, si la Parque s'oppose à ce que, las des fatigues de la guerre et de longs voyages sur terre et sur mer, il repose sa vieillesse dans Tibur, cette colonie des Argiens, le coin de terre qui lui sourirait le plus, c'est celui où le *Galæsus*, le Galeso, arrose de fertiles prairies que paissent d'innombrables brebis, remar-

[1] Sebastiani, *Annotazione giustificativa in difesa della villa Tiburtina di Q. Orazio Flacco*, dans *Viaggio a Tivoli*, t. I, p. 100-105. — [2] Suétone, *Vita Horatii*, édit. de Richter, 1830, p. 112. — [3] Horace, *Carm.* II, 6 : *Septimi, Gades aditure mecum.* Cf. Acron, *Carm.* II, 6, 1; Braunhard, t. I, p. 191; Jani, t. I, p. 315; Fea, t. I, p. 53. Sur l'état actuel de ce qu'on nomme à Tivoli la maison d'Horace, voy. Sebastiani, *Viaggio a Tivoli*, Foligno, 1828, t. I, p. 90.

quables par leurs belles toisons, contrée où jadis Phalante conduisit ses Lacédémoniens; où le miel est aussi délicieux que celui du mont Hymette; où le fruit de l'olivier le dispute à la verte olive de Vénafre. Là les hivers sont doux, les printemps prolongés, et sur les coteaux d'Aulon, chers à Bacchus, mûrissent des raisins qui ne le cèdent point à ceux de Falerne. C'est dans les environs de Tarente qu'Horace espère que Septimius, qui, par dévouement, le suivrait jusqu'aux extrémités connues de la terre, arrosera un jour de ses larmes les cendres du poëte qui fut son ami.

Le scoliaste de Cruquius, Acron et Porphyrion ne permettent pas de douter que le Septimius auquel cette ode est adressée ne soit le même que le Titius Septimius qu'Horace recommanda par la suite à Tibère Néron. Septimius aussi était poëte : il composa des odes imitées de celles de Pindare et des tragédies. Si l'on peut induire de quelques expressions d'Horace que Titius Septimius, avec plus de talent que d'autres poëtes ses contemporains, n'était cependant pas exempt d'enflure, qu'il y avait trop d'exagération dans les caractères de ses tragédies, et qu'elles étaient écrites avec trop peu de connaissance de l'art, du moins le témoignage de Suétone prouve que Septimius rendait à Horace toute la justice due à la supériorité de son génie poétique et qu'il en entretenait souvent Auguste, dont il obtint la faveur, au point de devenir un de ses familiers[1].

IV.

Dans cette ode adressée à Titius Septimius, si touchante et empreinte d'une si douce mélancolie, Horace parle des pays

[1] Weichert, *de Titio Septimio poeta*, dans les *Poetarum latinorum reliquiæ*, Lipsiæ, 1830, in-8°, p. 371-372-381-390. Ernesti, *Clavis Horatiana*, voce *Septimius*, p. 182. Richter, *Horatii vita a Suetonio conscripta*, 1830, p. 37-38-39. Acron et Porphyrion, *ad Horat. Epist.* I, 3, 9, et 9, 1, dans Braunhard, t. 2, p. 260 et 287. Schmid, *der Horatius episteln*, t. 1, p. 213.

les plus éloignés et les plus dangereux à habiter, où Septimius cependant ne refuserait pas de le suivre : c'est la lointaine *Gadès*, les *Syrtes* barbares, où bouillonnent sans cesse les flots de la *Mauritanie*, et les *Cantabres* indomptés. On sait que Gadès c'est Cadix, que les Syrtes ce sont les golfes de Cabès et de Sidra, sur la côte septentrionale d'Afrique. Les Cantabres indomptés étaient les Basques de nos jours, qui, cantonnés dans les montagnes de la Biscaye, de la Navarre et du pays de Soule, avaient refusé de se soumettre à la domination romaine; mais bientôt Octave César devait les y assujettir.

La puissance de ce triumvir s'affermissait de plus en plus : il était parti pour aller soumettre Sextus Pompée. Celui-ci, après avoir remporté quelques avantages, fut vaincu par Agrippa et s'enfuit en Orient. Il commença quelques négociations avec les Parthes[1]. Débarrassé de ce dangereux rival, Octave César revint aussitôt à Rome, où il fut comblé d'honneurs par le sénat. Ces honneurs n'étaient point stériles et ne se bornaient pas à de vaines cérémonies; mais ils entraînaient avec eux beaucoup de puissance par les prééminences qu'ils rappelaient et qu'ils semblaient consacrer et rendre légales dans la personne de celui qui les avait usurpées. Ainsi Octave César fut déclaré inviolable et sacré, et il dut jouir ainsi perpétuellement des priviléges attachés à la personne des tribuns du peuple pendant le temps de leur magistrature, il dut occuper le premier siége dans le sénat, ce qui lui conférait les priviléges d'un consulat perpétuel. Il lui fut permis de porter toujours la couronne de laurier sur la tête, ce qui le constituait, par les insignes dont il était revêtu, à l'état de commandant suprême militaire ou d'empereur, ayant, pour le bien de la discipline, un droit de vie illimité sur les citoyens, ainsi devenus des soldats soumis à leur chef[2]. Dans certaines provinces, qui avaient souffert plus que Rome de la guerre des pirates, faite par Sextus

[1] Appien, *de Bello civ.*, V, p. 1178. — [2] Conférez Henr. Mart. Ernesti, *Parerga Horatiana,* Halis Saxon., 1818, p. xxx. Suétone, *Oct. Aug.* 26 et 27.

Pompée, Octave César fut placé au rang des dieux; mais il ne se prêta que peu de temps aux honneurs qui lui furent rendus à Rome, et il repartit presque aussitôt pour aller en personne apaiser la révolte des Pannoniens et des Dalmates.

V.

L'ode adressée à Septimius est dans le mètre saphique, un des plus harmonieux qu'Horace ait employés. Il semble que sa muse, depuis qu'elle avait renoncé à ses odes en vers ïambiques, ne se hasardait que rarement et avec timidité à composer des poésies lyriques en mètres variés, à l'imitation des Grecs, et qu'elle se plaisait davantage à ces poëmes familiers, spirituels et malins qui lui avaient acquis une juste célébrité. C'est de ce genre de composition que nous le verrons, pendant longtemps, presque uniquement occupé. Avant donc de commencer l'histoire des années où nous aurons à les passer en revue et à en présenter l'analyse à nos lecteurs, il est nécessaire de donner une idée générale de leur nature et du genre d'influence qu'elles exercèrent sur le public romain. Dans ces petits poëmes, en vers hexamètres, Horace est bien loin de cette violence et de cet emportement qu'il avait fait voir dans ses épodes; il décoche, au contraire, d'un air distrait et sans malice apparente ses traits les plus acérés, qui blessent d'autant plus profondément qu'en se détournant de la direction qui leur a été imprimée par une main insouciante ils frappent à l'improviste des hommes qui semblaient être hors de leur atteinte et n'avoir rien à en redouter.

Ces petits poëmes portent le nom général de *Sermones*, discours, et d'*Epistolæ*, épîtres. Les discours et les épîtres ne diffèrent entre eux ni par le style, qui est simple et familier, dans les uns comme dans les autres, ni dans le but, toujours instructif et moral. Cependant, comme Horace a distingué par des titres dissemblables ces deux genres de pro-

ductions, il faut bien reconnaître que les secondes diffèrent des premières en ce qu'elles s'adressent toujours à un personnage particulier et paraissent avoir été écrites pour un motif spécial. Les discours ou satires, comme le remarquent très-bien les anciens scoliastes, sont censés adressés à des personnages présents; les épîtres le sont aux absents[1]. On doit convenir aussi qu'on aperçoit dans les *Sermones* ou discours une intention plus évidente d'extirper les vices ou les ridicules, et dans les épîtres celle de mettre en lumière les maximes les plus utiles à la conduite de la vie; pourtant les épîtres renferment des traits satiriques aussi mordants que ceux des discours, et les discours contiennent des préceptes moraux en aussi grand nombre, aussi importants que ceux qu'on trouve dans les épîtres. Les *Sermones* ou discours sont aussi nommés *Satiræ*, satires, dans beaucoup de manuscrits, et dans certains autres *Eclogæ*, éclogues ou pièces choisies. Ce dernier titre a même été préféré par deux très-savants éditeurs, Richard Bentley et Alexandre Cuningham, presque toujours divisés d'opinion sur les points difficultueux du texte de notre poëte[2].

Horace lui-même a dit que dans les *Sermones* ou discours il faut que la précision donne des ailes à la pensée; qu'une trop grande abondance de paroles n'y doit pas fatiguer l'oreille; que le style doit être tantôt grave, tantôt enjoué, et rappeler alternativement l'orateur et le poëte. On doit aussi y trouver l'urbanité de l'homme du monde, qui n'use pas de toute sa force et s'efface à dessein; et, comme le poëte encore nous le

[1] On a pensé que *Sermones*, à tort traduit par *discours*, le serait mieux par *conversations* ou *causeries*. Ne devrait-il pas l'être par *dialogues?* Boileau avait intitulé sa satire 10 contre les femmes *Dialogue*, dans l'édition de 1794, in-4°, et l'Épître à Louis XIV, qui est à la tête des satires, est intitulé *Discours au Roi*. Voy. Acron et Porphyrion, *ad Horat.* I, dans Braunhard, t. 2, p. 2.— [2] Richard Bentley, *Q. Horatius Flaccus*, Lipsiæ, 1794, in-8°, t. I, p. 380. Cuningham, *Q. Horatii F. poemata*, Hagæ comitum, 1821, in-8°, t. I, p. 154.

fait remarquer, les vices les plus graves seront plus facilement terrassés si, à l'exemple des vieux comiques, on les attaque avec les armes du ridicule que si l'on cherche à les vaincre par la raison.

Ces préceptes, qu'Horace a parfaitement suivis, s'appliquent aussi bien à ses épîtres qu'à ses satires; mais ils ne suffisent pas pour donner une idée exacte du genre de mérite de ces compositions.

On peut imiter jusqu'à un certain point la mélodie continue et la délicieuse élégance des vers de Virgile, plus aisément encore la facile abondance d'Ovide, peut-être même l'harmonie des périodes, la hardiesse des tours, l'heureux choix des images dont Horace offre l'exemple dans ses odes; mais, pour saisir la manière avec laquelle ce poëte a su, dans ses satires et ses épîtres, fustiger les vices et les travers de son siècle, ridiculiser les ennemis et les envieux de son talent, faire ressortir les puissantes maximes du bon sens et d'une haute philosophie, les préceptes les plus exquis de littérature et de bon goût, il faudrait posséder cet art, qui semble n'avoir été donné qu'à lui seul, de savoir habilement déguiser sa marche; de passer sans effort et avec un désordre qui n'est qu'apparent d'un sujet à un autre; de se jouer avec grâce de son lecteur et de lui-même; de se mettre en scène avec tant de naturel qu'en dirigeant contre les autres ses coups les plus violents il a l'air de n'être occupé que du besoin d'épancher ses sentiments et de peindre les défauts de son caractère; il faudrait enfin, comme dit très-bien un poëte allemand [1], dérober à Horace son être entier et devenir ce qu'il fut.

VI.

Les satires et les épîtres d'Horace ne doivent pas être considérées seulement comme œuvres littéraires; elles demandent

[1] Wieland, *Horazens satiren*, t. II, p. 36.

que nous jetions un coup d'œil sur la société romaine à l'époque où nous sommes.

Les progrès de la civilisation, les changements qu'opèrent le commerce et les relations de peuple à peuple, les conquêtes, les découvertes géographiques, l'état de guerre ou de paix, le caractère particulier des hommes puissants que leur naissance, leur talent ou leur destinée placent à la tête du gouvernement, toutes ces causes exercent une influence sur la masse des individus d'une nation et font varier, d'une manière plus ou moins sensible, les opinions, les préjugés des générations qui se succèdent. Mais, indépendamment de ces causes générales et toujours agissantes, il est d'autres causes plus puissantes encore et dont l'effet est plus prompt, qui entraînent avec elles de plus fortes altérations et opèrent chez les peuples de véritables transformations : tels sont un bouleversement dans l'État et l'introduction d'une nouvelle constitution politique, opposée dans ses principes à celle qui existait depuis longtemps.

Cette dernière cause agissait fortement sur les Romains lorsque Horace commença, par ses épodes et ses satires, à s'acquérir une réputation. L'état démocratique, où chacun s'agitait pour obtenir la plus grande part dans les affaires publiques, passait alors à l'état monarchique, où un seul était devenu l'arbitre et le régulateur de l'ambition de tous.

Les hommes de toutes les opinions, de tous les partis, auparavant ennemis, se trouvèrent réunis dans les mêmes lieux, et, par respect pour l'autorité suprême, ils se soumirent aux mêmes convenances, aux mêmes égards les uns envers les autres. On apprit, sinon à s'estimer, du moins à se plaire mutuellement. Il en résulta cette égalité d'humeur, cette apparente hilarité, cette élégance de manières, cette simulation d'affectueuse sympathie et de bienveillance empressée qui, dans les beaux siècles des monarchies, simulent le bonheur et en sont le brillant et continuel mensonge.

Horace, plus qu'aucun autre de ses contemporains, subit

l'influence des causes qui tendaient à changer les mœurs, parce que, plus qu'un autre, il y était préparé par le séjour qu'il avait fait dans cette Athènes si polie, par son talent pour la poésie et ses goûts épicuriens. Toutes ces causes agissaient sur lui avec force dans la position où le mettaient la faveur de Mécène et sa continuelle fréquentation des personnages les plus riches, les plus puissants, les plus élevés en dignité.

Mais tout changement dans des habitudes ou des mœurs depuis longtemps enracinées ne s'opère jamais sans une forte résistance de la part de ceux dont le caractère répugne aux innovations qu'on veut introduire. Les mœurs et les habitudes républicaines avaient donc encore de nombreux partisans, non-seulement parmi ceux qui conservaient l'esprit de l'ancienne république, mais encore parmi ceux qui redoutaient de paraître y avoir trop tôt renoncé.

Horace fut de tous les hommes de son temps celui qui, par les formes brillantes de son esprit, par la popularité de ses écrits, contribua le plus à vaincre la résistance qui s'opposait à des habitudes nouvelles, plus assorties au changement qu'avait éprouvé la forme du gouvernement, et qui seconda le plus puissamment l'influence des causes qui opérèrent, de son temps, une si grande révolution dans la société romaine.

Sous ce rapport, les satires et les épîtres d'Horace, ou plutôt ses *discours* (car ces petits poëmes, ayant tous le même but et la même manière de l'atteindre, doivent être considérés sous le même point de vue), ses discours, dis-je, ont une tout autre importance que ses odes. Celles-ci pouvaient exalter les sentiments vertueux, seconder les penchants à la volupté, émouvoir puissamment l'imagination, charmer les oreilles sensibles à l'harmonie des beaux vers; c'était beaucoup, mais c'était tout. Les discours, par la raison, l'éloquence ou le comique du dialogue, les traits incisifs de l'ironie, combattaient les vices et les ridicules qui s'opposaient le plus au bonheur des hommes en général et des contemporains de l'auteur en particulier. Ces

poëmes tendaient à faire disparaître ce qui contrariait le plus les nouvelles formes sociales et qui entretenait la lutte entre les mœurs et les habitudes des temps anciens et celles des temps modernes. Ils mettaient en garde les hommes de sens contre les exagérations des sectes philosophiques et contre les préjugés en littérature comme en morale ; enfin ils formaient un public plus éclairé et plus capable d'apprécier dignement les chefs-d'œuvre qu'une rare réunion de grands génies faisait éclore dans ce siècle mémorable.

VII.

Ce genre de poésie était, en effet, mieux approprié à toutes les classes de lecteurs que les poésies lyriques ; il exerçait aussi une plus grande et plus salutaire influence. Les motifs de préférence que les Romains avaient pour la lecture des discours d'Horace existent aussi pour les modernes. Les pensées, les maximes qui conviennent à tous les temps s'y rencontrent en plus grande abondance que dans les odes. On relit ces petits poëmes, si spirituels et si amusants, plus fréquemment et avec plus de profit pour soi et pour les autres. Nombre de poëtes ont cherché à traduire les odes d'Horace, et n'ont pu même donner une idée de leur grâce inimitable ou de leur harmonieuse sublimité, tandis qu'il est peu d'idées ingénieuses, de réflexions solides, de plaisanteries comiques de ses satires et de ses épîtres que nos poëtes ne soient parvenus à transporter dans leurs œuvres, de manière à leur donner chez nous le droit de naturalité. Il en est peu qui n'aient fourni à notre langue de ces vers qu'on retient dès qu'on les a lus une fois. Souvent les mêmes passages de ces satires et de ces épîtres ont donné lieu à des imitations différentes, également heureuses ; de sorte que, quand on les analyse, on a sans cesse besoin de se rappeler que ces traits piquants et spirituels, que ces bons mots si réjouissants, que ces sentences si graves, que

ces plaisanteries si gaies, si connues, si souvent répétées étaient des choses toutes neuves chez les Romains, et qu'un poëte mort il y a dix-huit siècles en est le premier auteur.

Mais si on a imité les pensées d'Horace et la forme qu'il emploie pour les exprimer, si même on s'est emparé du motif principal et du plan de quelques-unes de ses satires et de ses épîtres, personne n'a tenté d'imiter sa manière. Non que je veuille prétendre qu'elle est inimitable; je veux seulement faire remarquer qu'aucun auteur, soit ancien, soit moderne, n'a jugé à propos de l'imiter, ou si un d'eux l'a tenté, il n'a pas réussi à nous faire sentir la ressemblance. La manière de procéder d'Horace dans ses satires et ses épîtres en fait encore aujourd'hui des compositions particulières, qui ne ressemblent à aucun des autres poëmes que l'on range dans la même classe. On n'y voit rien de semblable à la marche méthodique et claire de Boileau, à l'éloquence emportée et fougueuse de Juvénal et de Gilbert, aux argumentations serrées de Perse et de Pope. Les allures plus libres et plus dégagées de Voltaire dans ses épîtres morales approchent plus de celles d'Horace; mais elles nous en donnent encore une idée fausse et incomplète. Voltaire annonce, dès le début, où il veut arriver et le motif qui le porte à écrire. Rien n'est plus éloigné de la manière d'Horace, qui jamais ne manifeste, en commençant, l'intention de moraliser, de louer ou de blâmer. Ses satires comme ses épîtres ont toutes le caractère d'un entretien soit oral, soit épistolaire, et d'un entretien non prémédité. Le sujet qui doit en être la matière principale semble toujours surgir du hasard. Cependant les divagations d'Horace servent à ses desseins, ses détours le ramènent au but; il n'est jamais plus près d'y courir et de l'atteindre que quand il paraît s'en écarter. Avez-vous jamais observé l'aigle de nos Pyrénées, volant encore bien au-dessus de vos têtes quand vous avez gravi les plus hauts sommets de la montagne? L'oiseau fort et rusé se maintient à une grande distance en l'air, loin de la proie

qu'il ne perd pas de vue, trace dans l'espace nombre de cercles avant de s'abattre et de fondre sur elle. Ainsi procède Horace quand il veut attaquer l'erreur ou ridiculiser la sottise. Il semble d'abord être bien loin d'y songer; c'est un mot échappé à des interlocuteurs qui tout à coup donne lieu à une suite d'idées et de pensées toutes différentes de celles par où le poëme avait commencé. Dans ces compositions le moraliste, le satiriste disparaissent; ce qui est écrit, c'est ce qui s'est dit ou ce qu'il a fallu dire dans la circonstance donnée : Horace semble n'y être pour rien. Ne lui en voulez pas si ses traits sont si poignants, s'il fait de si fortes blessures; ce sont des réflexions échappées dans la vivacité de la discussion aux personnes qui sont en scène; ce sont des réponses faites aux questions qu'on lui adresse, des justifications nécessaires pour détruire les accusations fausses portées contre lui ou contre ses écrits; ce sont des reproches qu'il se fait à lui-même, des aveux de ses fautes et de ses travers, qui amènent forcément les noms de ceux qui lui ressemblent. S'il sème en passant d'admirables maximes de morale et de philosophie, elles naissent si naturellement du sujet ou résultent si bien du caractère de celui qui parle que l'auteur semble n'y avoir point de part. Le peu d'apprêt de son style, le peu d'ordre de ses pensées, ses transitions si brusques ne font-ils pas sentir que c'est une causerie fidèlement reproduite ou une lettre rapidement écrite, et non un poëme que l'on lit? A un dialogue succède un apologue, à des réflexions sérieuses un conte plaisant. Dans le style même mélange, même variété, même inégalité; gracieux ou énergique, comique ou sublime, tantôt ferme et rapide, tantôt négligé et incorrect, il plaît toujours, il est toujours aisé, expressif, naturel. Ces satires, ces épîtres d'Horace, ce ne sont pas des œuvres que l'on lit, c'est la conversation d'un homme aimable, spirituel et éclairé que l'on écoute; souvent il vous amuse, quelquefois il vous instruit, toujours il intéresse. Homme de goût et de jugement, il réveille en vous

plus de sentiments et d'idées qu'il n'en exprime ; il semble quelquefois ne redire que vos propres pensées ; mais dans son langage vous leur trouvez une force et un éclat que vous ne pourriez leur donner dans le vôtre. Plus vous fréquentez ce poëte, plus vous parvenez à le bien connaître, plus vous êtes charmé des agréments et de l'utilité de son commerce ; plus ses vers, si souvent lus, vous inspirent, encore après une nouvelle lecture, le désir de les relire encore.

VIII.

La deuxième satire du livre II est certainement une des premières qu'Horace ait écrites, la première peut-être où il ait donné la mesure de son talent comme poëte moraliste [1]. Elle est consacrée à l'éloge de la frugalité, non celle de l'austère stoïcien, mais celle du sage philosophe, qui nous apprend, par la modération dans les appétits, par l'exercice du corps, à mieux goûter les plaisirs de la bonne chère ; elle enseigne l'économie sans avarice, l'ordre sans contrainte, la propreté préférable à la profusion.

Horace avait connu dans son enfance un certain Ofella [2], cultivateur, qui possédait un petit domaine. Il en fut privé par suite des spoliations qu'entraînèrent les guerres civiles. Un soldat nommé Umbrénus en devint possesseur [3]. Mais Umbrénus, très-impropre à faire valoir ce domaine, l'afferma à Ofella, qui devint ainsi le fermier du bien dont il avait été le propriétaire.

Horace dépeint cet honnête homme, qu'aucune secte n'influence, entouré de ses troupeaux, disant à ses enfants : « La fortune nous a tout enlevé, qu'avons-nous désormais à craindre d'elle ? Rien. Et cependant, depuis l'arrivée de ce nouvel

[1] Horace, *Sat.* II, 2 : *Quæ virtus et quanta, boni, sit vivere parvo.* — [2] Et non Ofellus. Voy Bentley, t. I, p. 482 ; Orelli, t. 2, p. 165 ; Heindorf, p. 252. — [3] Acron et Porphyrion, ad *sat.* II, 2, 133, dans Braunhard, t. 2, p. 152,

habitant, vous et moi avons-nous moins bien vécu? La nature, croyez-moi, n'a donné ce champ ni à moi ni à lui. Il nous l'a enlevé; mais ses débauches, son ignorance, les ruses de la chicane le lui raviront; sinon, la mort l'en chassera et le donnera à un héritier plus vivace. C'est aujourd'hui, dites-vous, le champ d'Umbrénus; c'était naguère celui d'Ofella. Vaines désignations! il n'est à personne, ce champ; je l'ai cultivé, il en recueille les fruits; d'autres l'exploiteront un jour. Ainsi donc, enfants, du courage! opposez à l'adversité une âme ferme et indomptable. »

C'est dans la bouche de ce philosophe rustique qu'Horace place les leçons qu'il veut donner à ses bons amis, afin de leur apprendre combien est précieuse cette vertu qui sait se contenter de peu.

Ce cadre est ingénieux; il a servi de type au *Bonhomme Richard* de Franklin. Mais Horace ne s'est nullement inquiété, comme l'auteur américain, d'y conserver la vraisemblance. Ofella pouvait bien signaler, comme exemples à fuir, l'avarice d'un Avidiénus surnommé le Chien, la prodigalité d'un Trausius, la négligence et la saleté d'un Nævius, la cruauté du vieux Albutius envers ses esclaves pour le bon ordre de sa maison, parce que ce sont là des vices et des défauts dont un cultivateur comme lui a pu trouver des exemples parmi les voisins de son domaine. Mais comment Ofella, tel que nous le dépeint Horace, a-t-il pu connaître les excès d'un Gallonius, qui le premier fit servir un esturgeon entier sur sa table [1], la sacrilége gourmandise d'un Asinius ou d'un Sempronius, qui avait mis en vogue la chair des cigognes, ces hôtes révérés des toits du pauvre? Assurément les cultivateurs que fréquentait Ofella ne préféraient pas au chapon le paon avec son magnifique plumage, qui était d'un prix excessif [2]; ils ne savaient pas dis-

[1] Cicéron, *de Finibus*, II, 8. Orelli, *Horat.* t. 2, p. 172. — [2] Horace, *Sat.* II, 2, 25 et 26. Cicéron, *Epist. ad Divers.* IX, 20. Orelli, *Horat.* t. 2, p. 168.

tinguer si le bar, poisson exquis du Tibre, était meilleur pris à l'embouchure du fleuve ou dans la ville [1]. Ils n'adoucissaient pas le vin de Falerne avec le miel d'Hymette. Tout cela ne pouvait concerner que les voluptueux de Rome et les amis d'Horace, et non les enfants d'Ofella et les campagnards de sa connaissance.

Le poëte s'écarte encore bien plus de la vraisemblance quand il fait dire à cet homme simple : « Vois-tu ce convive se lever d'un festin où la multiplicité des mets embarrassait son choix, pâle et le corps ployé sous le faix de son intempérance ? Demain encore, accablé des excès de la veille, son âme rampera dans la fange, son âme, parcelle du souffle divin. Mais l'homme sobre, dont un repas rapide a réparé les forces, s'abandonne au sommeil, puis, dès l'aurore, se lève, alerte et vigoureux, pour se livrer à ses occupations habituelles. »

Ofella parle ici (si c'est lui qui parle) en disciple de Platon, et dans les vers d'Horace en grand poëte, mais non pas en laboureur de l'Apulie, dépourvu d'instruction,

> Rusticus abnormis sapiens crassaque Minerva.

J'ai dit si c'est lui qui parle, car il n'est pas certain qu'Horace ait toujours eu l'intention, dans cette satire, de faire parler Ofella, et qu'il n'ait pas voulu quelquefois s'autoriser de ses discours et de ses exemples pour inculquer lui-même les préceptes qu'il veut faire prévaloir ; mais cette intention ne se manifeste pas assez clairement, et le défaut de transition jette un peu d'obscurité sur cette pièce, d'ailleurs excellente et versifiée avec un rare bonheur.

Si l'on en croyait l'assertion d'un ancien scoliaste, Ofella aurait été de l'armée de Brutus et de Cassius et du nombre de ceux qui furent dépouillés de leurs biens par Octave pour subvenir aux récompenses qu'il avait promises à ses légionnaires ;

[1] Horace, *Sat.* II, 30, 35. Macrobe, *Saturn.* 3, 12. Columelle, 12, 16. Orelli, *Horat.* t. 2, p. 170.

Umbrénus serait le nom du vétéran de l'armée d'Octave auquel aurait été donné le champ d'Ofella. Si cette tradition était exacte, cette pièce de vers aurait un plus grand intérêt pour les lecteurs, puisque Horace, en donnant des leçons de sagesse et de modération, se serait encore proposé pour but d'exciter la commisération des hommes du pouvoir en faveur d'un pauvre concitoyen qui avait combattu comme lui pour la cause de la liberté, et peut-être sous ses ordres. Aussi on se prête volontiers à l'enthousiasme naïf du bon Dacier, qui paraît convaincu qu'Octave César, après la lecture de cette satire, rendit Ofella de nouveau propriétaire de sa petite métairie [1] et dédommagea le soldat dont il était devenu le fermier.

IX.

Delille a dit en faisant allusion au luxe des tables modernes :

Le déjeuner du riche occupe les deux mondes.

Les Romains n'avaient pas, comme nous, deux mondes, assujettis par le commerce aux jouissances des riches et des voluptueux ; mais toutes les productions de la terre alors connue, depuis l'Inde jusqu'à la mer Atlantique, depuis les déserts brûlants de l'Afrique jusqu'aux plaines glacées de la Germanie, affluaient à Rome pour satisfaire la sensualité de ses habitants. Le luxe de table, à l'époque où Horace naquit, y était déjà devenu excessif et s'était encore accru depuis [2]. On s'autorisait de l'exemple de Lucullus, dont il était plus facile d'imiter les extravagantes profusions que l'héroïsme guerrier et les manœuvres savantes [3]. Columelle, aussi bien qu' Horace, a témoigné de l'extrême délicatesse des gastronomes romains, qui savaient distinguer au goût le bar ou

[1] Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. VIII, p. 143. Braunhard, t. 2, p. 152. — [2] Tacite, *Ann.* III, 55. — [3] Pline, *Hist. nat.* XXVIII, 5. Velléius Paterc. II, 33. Athénée, VI, 74 ; XII, 343. Salluste, *Jug.* 83. Sénèque, *Epist.* 94.

loup marin pêché dans le Tibre ou en pleine mer[1]. On croyait que la fatigue éprouvée par ce poisson en remontant le fleuve était la cause de cette saveur plus exquise qu'on lui trouvait, et l'on estimait surtout les bars qui avaient été pêchés, selon l'expression vulgaire, entre les deux ponts, c'est-à-dire dans l'intérieur même de la ville[2]. Un gourmet de l'ancienne Rome reconnaissait tout d'abord des huîtres du cap de Circée[3], celles du lac Lucrin[4], celles du promontoire de Rutupies[5]. Ces dernières étaient pêchées dans la Manche, sur les côtes de l'Angleterre; ce sont donc les petites huîtres anglaises, ou les huîtres d'Ostende, que les modernes apprécient aussi bien que les anciens. Il y a dans cette particularité un grand fait en histoire naturelle, puisqu'elle démontre la permanence des mêmes espèces, dans les mêmes lieux, pendant une longue suite de siècles.

Les paons de Samos étaient préférés à tous les autres. On les trouvait dans cette île à l'état sauvage, et on en élevait aussi dans la petite île de Planasie[6]. La chair de cet oiseau n'est plus estimée, quoique Olivier de Serres la vante comme exquise. Le luxe romain[7], qui en faisait l'ornement des grandes tables, a duré bien des siècles; il était encore en vigueur au beau temps de la chevalerie, et encore aujourd'hui, dans le comtat d'Avignon, on mange les paonneaux ou jeunes paons, et ils sont préférés aux chapons. On faisait venir à Rome les bons esturgeons de Rhodes[8], les jeunes thons de la Chalcédoine[9], les jambons et les saucissons de la Gaule, de la Lycie, de l'Ibérie[10]. De ce dernier pays venaient aussi les bonnes avelines. Les dattes se tiraient d'Égypte[11].

[1] Macrobe, *Saturn.* 3, 12. Columelle, 12, 16. Orelli, *Horat.*, t. 2, p. 170. — [2] C. Titius, orator, *de Lege Fannia,* apud Macrob. *Saturn.* II, 12. Meyer, *Frag. Orat. rom.*, p. 158. — [3] Monte Circello, dans la Campagne de Rome. — [4] Mare morto, dans le golfe de Baies, près de Naples. Pline, IX, 54. — [5] Juvénal, *Satir.* 4, 141-142. — [6] Pétrone, *Satyric.*, LV, 6. Martial, XIII, 72 — [7] Varron, *de Re rust.* III, 6. — [8] Pline, IX, 54. — [9] Aulu-Gelle, VII, 16. — [10] Varron, *de Re rust.* II, 4. Athénée, XIV, p. 657. — [11] Aulu-Gelle, VII, 16,

Apicius est, chez les Romains, la plus forte et la plus célèbre preuve de l'utilité de la morale qu'Horace a voulu inculquer dans cette satire. Apicius fut en effet, à la fois, le héros et le martyr de la gourmandise, puisque, après avoir dépensé en cuisine des sommes énormes, il se vit accablé de dettes et dans la nécessité de s'empoisonner pour ne pas mourir de faim. Le traité sur la cuisine romaine qui nous reste sous son nom n'est pas de lui; mais ce traité pourtant est ancien. Un bon commentaire et une explication exacte, si elle était possible, des recettes et des instructions culinaires qu'il renferme seraient un des ouvrages d'érudition les plus utiles pour la connaissance de la langue latine, pour l'interprétation des textes antiques relativement à l'histoire naturelle, à l'histoire du commerce et à celle des variations du régime et des habitudes de l'Europe depuis les Romains [1].

X.

Comme auteur des satires, rappelant la hardiesse redoutable de Lucilius, qu'il surpassait en talent, comme favori de Mécène, alors l'homme le plus puissant à Rome et dans toute l'Italie, Horace attirait les regards du public, et il avait excité l'envie. On crut pouvoir l'humilier en lui rappelant la bassesse de sa naissance; on répandit que c'était par souplesse et par intrigue qu'il s'était acquis la faveur de Mécène; on lui reprocha qu'après avoir servi le parti de Brutus il se rangeait dans le parti contraire. Ce fut pour répondre à ces insinuations malveillantes qu'il composa sa sixième satire du premier livre [2].

Pour prouver qu'en s'attachant à Mécène, en répondant à l'amitié que ce haut personnage lui témoignait, il n'avait aucun des desseins ambitieux qu'on lui prêtait ni le désir de

[1] Apicius, *de Re culinaria*, édit. de Lister. Sénèque, *Consol. ad Helv.* 10. Dion Cassius, VII, 706. Martial, III, 22. — [2] Horace, *Sat.* I, 6 : *Non quia Mæcenas Lydorum quidquid Etruscos.*

servir aucun parti politique, il déclara qu'il était toujours resté libre et indépendant et qu'il ne voyait dans cet homme puissant que le philosophe judicieux, l'homme aimable, l'ami, le protecteur des lettres et de ceux qui les cultivent; et ce fut à Mécène lui-même qu'il s'adressa pour ces explications.

Horace commence par attaquer les préjugés de noblesse et de race; non pas qu'il conteste leur légitimité : il suffisait qu'il ne pût s'en prévaloir pour qu'il n'eût pas la maladresse de les nier. Il leur concède donc tout ce qu'il leur était raisonnablement permis d'exiger, surtout en ce qui le concerne personnellement; mais il soutient, avec justice, que les vices ou la nullité de l'individu peuvent anéantir ces avantages, tandis que la vertu, la gloire ou les talents y suppléent.

« Mécène, vous êtes issu du sang généreux de ces Lydiens qui sont venus habiter l'Étrurie[1]; vos aïeux ont jadis commandé de puissantes armées; vous ne dédaignez pas pour cela ceux qui sont d'une origine obscure, comme moi, fils d'affranchi. On vous entend souvent dire qu'il importe peu de quel père on est né dès qu'on a de généreux sentiments. Avant le règne de Tullius, esclave couronné, une foule d'hommes sans naissance s'étaient élevés, par leurs vertus, aux plus grands honneurs, tandis qu'un Lævinus[2], un descendant de ce Valérius qui chassa les Tarquins, n'eût jamais été estimé plus d'un as, à l'enchère même de ce peuple qui, stupidement épris des noms, des titres et des images, prodigue les honneurs à ceux qui en sont les moins dignes. Aussi serait-il possible qu'il donnât son suffrage à Lævinus de préférence à Décius, homme nouveau. Puisque je ne suis pas le fils d'un homme né libre, un censeur, nouvel Appius, pourrait, si j'étais au sénat, m'en expulser, et j'aurais mérité cet affront pour ne m'être pas tenu tranquille dans ma sphère. Mais pour cela en est-il moins vrai que la

[1] Conférez Hérodote, I, 94, et Denys d'Halicarn., I, p. 21. — [2] Porphyrion, ad *Horat. Sat.*, I, 6, 19, dans Braunhard, *Horat.* t. 2, p. 79. Heindorf, p. 138. Orelli, t. 2, p. 90.

gloire entraîne également, dans son char brillant, le patricien et le plébéien. »

Remarquons avec quelle adresse Horace se hâte, dès le début, de se montrer comme le fils d'un affranchi et de se faire ainsi, par son aveu, un titre de ce dont on lui fait un reproche. Il savait bien que des fils d'affranchis avaient été placés dans le sénat par ceux qui voulaient affaiblir ce corps illustre et lui dicter des décisions [1]; mais, loin de s'en prévaloir, il se transporte fictivement au temps d'Appius Claudius Cæcus, où l'on n'y admettait que des patriciens [2]. Plus tard on put les choisir dans l'ordre équestre et parmi les principaux plébéiens [3]. Enfin la loi *ovinia* régla, depuis, que le mérite et les services suffiraient pour qu'on pût faire partie du sénat, pourvu qu'on fût de condition libre [4]. Appius Claudius Cæcus, étant censeur, profita de cette loi pour y placer des *libertini*, mot qui de son temps désignait les petits-fils d'affranchi [5]. Horace était fils d'affranchi, et par conséquent d'un père né dans l'esclavage, et en se reportant au temps d'Appius Claudius Cæcus, en s'appliquant le principe de ce censeur, qui lui ôtait le droit de pouvoir siéger dans le sénat, comme n'étant pas né d'un père libre, il allait plus loin que ses ennemis eux-mêmes ; mais c'était pour mieux accabler ceux qui, comme lui, n'avaient pas su mettre un frein à leur ambition et réprimer leur folle vanité.

« Tillius [6], dis-moi, que t'a servi de reprendre le laticlave, qu'on t'avait forcé de quitter, et de devenir tribun? Homme privé, l'envie t'aurait épargné ; elle te poursuit, homme public. Un ambitieux est-il assez fou pour chausser le brodequin noir

[1] Suétone, *Cæsar*, 76-80. — [2] Denys d'Hal. II, 5. — [3] Id. V, 4. Festus, voce *Qui patres*, p. 64. — [4] Cicéron, *pro Cluentio*, 47. Horace, *Sat.* I, 6, 29 Dion Cassius, XXXVII, 46. — [5] Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. VI, p. 420. Suétone, *Claud.* 24. Aurélius Victor, *de Viris illustrib.* 34. Dion Cassius, LIV, 13 et 14, t. I, p. 742, édit. de Reimarus. — [6] Acron, ad *Horat., Sat.* I, 6, 24, dans Braunhard, t. 2, p. 79. Weichert, *de Tullio Cicerone, excursus* IV, dans *de Varii et Cassii vita*, p. 332.

et étendre sur sa poitrine la pourpre sénatoriale, il entend alors continuellement demander : « Quel est donc cet homme ? Son père, quel est-il ? » C'est comme ceux qui, de même que Barrus, ont la manie de passer pour beaux ; Barrus peut-il se montrer sans que nos jeunes Romains veuillent savoir quelle figure il a, comment sont ses jambes, ses pieds, ses cheveux ? Ainsi celui qui fait serment de veiller au salut de Rome, de l'Italie, des citoyens, de l'empire tout entier et des dieux mêmes force tout le monde à s'enquérir de quel père il est né ou s'il n'a point à rougir d'une mère inconnue.

« Quoi ! c'est le fils d'un Syrus, d'un Dama, d'un Denys qui fait précipiter les citoyens de la roche Tarpéienne ou les livre au licteur Cadmus[1] !

« Mais écoutez-moi donc. — Novius[2], mon collègue, est encore d'un degré au-dessous de moi ; car il est ce que fut mon père. — Fort bien ! et tu te crois pour cela un Paul-Émile ou un Messala ? Mais ce Novius dont tu parles, si deux cents chariots et trois convois funèbres viennent à se rencontrer dans le Forum, il fera retentir une voix capable d'étouffer le son bruyant des cors et des trompettes ; c'est là au moins un mérite. »

Après ce passage Horace revient à ce qui le concerne : il fait le récit simple et intéressant de sa vie entière, et raconte, ainsi que nous l'avons dit, comment il fut élevé par son excellent père ; comment il parvint à la dignité de tribun et commanda une légion romaine ; comment enfin Virgile d'abord et ensuite Varius parlèrent de lui à Mécène ; de quelle manière il fut reçu par ce dernier et comment il mérita son amitié. Il termine en se félicitant, avec raison, d'être content de son sort et de n'ambitionner ni les richesses ni les dignités[3].

« Vous m'approuvez, Mécène, de ne pas me charger d'un

[1] Acron, ad *Horat. Sat.* I, 6, 39 dans Braunhard, t. 2, p. 80. — [2] Acron et Porphyrion, ad *Horat. Sat.* I, 6, 40, — [3] Conférez ci-dessus, liv. I, § 10 ; liv. III, § 28. Weichert, *de Varii et Cassii vita*, p. 42 et 43.

fardeau trop pesant pour mes épaules, qui n'y sont point accoutumées. Autrement, ne me faudrait-il pas d'abord songer à augmenter ma fortune, saluer je ne sais combien de gens, avoir pour compagnon tantôt celui-ci, tantôt-celui-là, n'aller jamais seul ni à la ville ni à la campagne, traîner sans cesse à ma suite un cortége de valets, de chevaux et d'équipages, tandis que je puis, s'il me plaît, aller jusqu'à Tarente sur un mulet écourté, dont mon bagage écorche les reins et mes éperons les flancs? Et je ne craindrai pas qu'on me taxe d'avarice comme vous, préteur Tillius [1], qu'on rencontre si souvent sur la route de Tibur accompagné de cinq esclaves portant le vase de nuit et un baril de vin.

« Illustre sénateur, je vis plus commodément que vous et beaucoup d'autres. Je vais où il me plaît, et j'y vais seul quand je le veux; je m'informe du prix du blé, des légumes; je parcours le Cirque pendant le jour et le soir la place publique, où je m'arrête aux diseurs de bonne aventure. Puis je rentre chez moi, où m'attend un frugal souper, qui se compose d'un plat de poireaux, de poix chiches et de beignets. Trois esclaves suffisent du reste à ces apprêts. Mon petit buffet de marbre blanc est décoré de deux coupes, d'un cyathe, d'une aiguière commune avec sa patère, et tout cela en terre de Campanie. Je me couche ensuite, nullement inquiété par la pensée qu'il faudra le lendemain me lever de bonne heure pour me rendre auprès de ce Marsyas [2] dont le geste annonce qu'il supporte impatiemment le visage du plus jeune des Novius [3]. Je reste au lit jusqu'à la quatrième heure du jour (dix heures

[1] Acron et Porphyrion, ad *Horat. Sat.* I, 6, 107, dans Braunhard, t. 2, p. 87. *Ibid.*, t. 2, p. 80. Weichert, *de Lucii Varii et Cassii Parmensis vita, excursus* IV, *de Marco Tullio Cicerone*, p. 328. — [2] Sur l'emplacement de la statue de Marsyas, voy. Bunsen, *Institut de correspondance archéologique*, bulletins n°s IV et V, avril 1835, p. 68-70, et Debret, *Plan du Forum romanum*, dans l'ouvrage de M. Dezobry, intitulé: *Rome au siècle d'Auguste*, 1835, in-8°, t. I, pl, I. — [3] Porphyrion, ad *Horat. Sat.* I, 6, 121, dans Braunhard, t. 2, p. 88. Orelli, t. 2, p. 103.

Age d'Hor

du ma

me

d

...es dans le Forum. Auprès d...
les avocats et leurs parties. Là se tenaient aussi les banquiers et les usuriers. Cette statue avait une main levée, circonstance à laquelle le poëte fait allusion quand il suppose plaisamment que c'est là un signe fait par Marsyas pour indiquer combien la figure du plus jeune des Novius lui déplaît. Selon Porphyrion [2], les deux frères Novius étaient tous deux usuriers.

Le Barrus dont parle ici Horace est le même que celui

[1] Horace, *Sat.* I, 6, 126, dans Orelli, t. 2, p. 104. Heindorf, *Des Quint. Horat. satiren*, p. 162. Bentley, *Horat.*, t. I, p. 448. Wieland, *Horazens satiren*, t. I, p. 234. Dœring, *Horat.*, p. 345. Jaeck, *Horatius*, p. 210. Fea, *Horat.* t. 2, p. 58. Cuningham, *Horat.*, Hagæ, 1721, t. I, p. 181. La leçon de Dacier (Horace, t. VI, p. 452), quoique moins bonne, est cependant celle des scoliastes Acron et Porphyrion. — [2] Porphyrion, ad *Horat. Sat.* I, 6, 121, dans Braunhard, t. 2, p. 88 et 89.

omme

nu

en philosophie et en morale. Dan
satire qu'il composa ensuite il crut devoir donner plus de développement à ses opinions philosophiques, et ce fut le motif de cette nouvelle composition; elle est, comme la précédente, adressée à Mécène.

Le sujet de cette pièce[5], qui a été placée la première dans le recueil que l'auteur forma depuis, est le même que celui de la première ode, qui commence le recueil entier des poésies

[1] Le scoliaste de Cruquius, ad *Horat. Sat.* I, 6, 30, éd. d'Orelli, t. 2, p. 92. — [2] Acron et Porphyrion, ad *Horat. Sat.* I, 6, 24-107, dans Braunhard, t. 2, p. 79-80-87. Le scol. de Cruquius, apud *Horat.*, éd. d'Orelli, t. 2, p. 92, 101. — [3] Porphyrion, ad *Horat. Sat.* I, 6, 19, dans Braunhard, t. 2, p. 78. Heindorf, p. 138. Orelli, t. 2, p. 91. — [4] Horace, *Carm.* I, 21, 6. Martial, VIII, 51, 24; IX, 95; XI, 37. — [5] Horace, *Sat.* I, 1 : *Qui fit, Mæcenas, ut nemo quam sibi sortem.*

d'Horace ; l'ode est aussi adressée à Mécène. Ce n'est certes pas sans intention qu'il a placé ainsi le nom de son protecteur et de son ami en tête des deux principales divisions de son livre, et que, dans ces deux pièces qui lui sont adressées, il cherche à établir cette même maxime morale. Mais dans la satire, en style familier, Horace ne se montre pas un moins grand poëte que dans l'ode, et sa muse, quand elle est *pédestre*, comme il le dit, chemine avec tant de grâce, de légèreté et de vigueur qu'on peut lui appliquer ce vers d'un poëte français :

> Même quand l'oiseau marche on sent qu'il a des ailes.

Cette satire, ou plutôt ce discours, auquel le titre d'épître conviendrait peut-être mieux que celui que l'auteur lui a donné, est une sorte de petit traité complet de morale en action, orné de tableaux animés, de comparaisons ingénieuses, égayé par des apologues et des traits épigrammatiques qui réveillent l'attention et qui tous se résument dans cette conclusion, que chacun doit être content du sort dont il est redevable à la destinée ou à son propre choix, et se montrer disposé à sortir de la vie ainsi que d'un banquet dont on a pris sa part, et comme un convive rassasié.

Selon Horace, le mécontentement que la plupart des hommes éprouvent de la place qu'ils occupent dans ce banquet de la vie est précisément ce qui s'oppose le plus à leur bonheur. La cause de ce mécontentement n'est pas dans les objets mêmes ; ils n'en sont que le prétexte ; elle est dans les souhaits insensés que l'on forme, dans les regrets du passé, dans les vaines espérances de l'avenir, dans nos révoltes contre les réalités du présent.

Les hommes se tourmentent dans la jeunesse et dans l'âge mûr, afin d'amasser, disent-ils, de quoi vivre sur leurs vieux jours ; et quand la vieillesse arrive, leur avarice les rend odieux à leurs amis, à leurs parents, à leurs enfants. Souvent, pour s'emparer de leurs trésors, on abrège leur existence par

un crime. Ainsi ils ne connaissent que les peines d'acquérir sans jamais trouver le moment d'user de ce qu'ils ont acquis ; ils quittent la vie sans la connaître, et les bienfaits de la Providence leur ont été dispensés sans qu'ils aient su les apprécier et en jouir.

Cette soif des richesses, qui, au milieu des guerres civiles, était devenue si générale et si violente chez les Romains, est le vice que notre poëte attaque avec le plus de vigueur. Il montre comment la vanité, l'envie, l'ambition concourent à la produire, et combien toutes ces passions sont fatales au bonheur. Mais s'ensuit-il que, pour éviter ce travers, on doive être dissipateur et débauché? Nullement. La sagesse consiste dans l'emploi modéré de nos biens et de nos facultés.

Telle est l'analyse de cette pièce, qui semblerait être l'ouvrage d'un disciple du Portique, si le trait qui la termine ne trahissait pas le philosophe épicurien, l'homme d'esprit et l'homme du monde. Toutefois on doit avouer que cette sage philosophie fut presque en tout celle à laquelle Mécène et surtout Horace conformèrent leurs actions ; ils furent tous deux exempts des passions honteuses flétries dans cette satire. Heureux l'un et l'autre si, plus fidèles aux maximes des sages qu'ils invoquaient, ils avaient été convaincus de cette vérité, que la raison la plus forte et la plus éclairée est insuffisante pour procurer le bonheur quand on ne sait pas commander à ses passions!

Horace termine brusquement son discours moral par ces mots : « C'en est assez, et de peur que vous ne m'accusiez, Mécène, d'avoir pillé les tablettes du chassieux Crispinus, je finis. »

Ce Crispinus, qu'Horace a plus d'une fois bafoué dans ses ouvrages [1], était, selon Acron et Porphyrion, un poëte qui se piquait d'être un grand philosophe, et qui avait mis en vers la

[1] Horace, *Sat.* I, 3, 139; I, 4, 14; II, 7, 45.

doctrine des stoïciens; mais sa poésie était si faible et si prolixe qu'on l'avait surnommé l'Arétalogue [1].

Horace, dans cette satire, parle d'un certain Ummidius [2], fort avare, qui remuait les écus au boisseau et qui fut assassiné par une de ses affranchies. Puis il ajoute : »

« Que me conseillez-vous donc? Faut-il vivre comme Mænius ou comme Nomentanus? — Encore! toujours dans les excès. Quand je vous défends d'être avare, est-ce que je vous dis d'être un ivrogne, un débauché? N'y a-t-il aucun terme moyen entre Tanaïs et le beau-père de Visellius? Il est en toutes choses un juste milieu, et des limites sont tracées en deçà et au delà desquelles ne peut se trouver la raison.

Les scoliastes [3] nous apprennent que Tanaïs était un affranchi de Mécène ou de Munatius Plancus, eunuque et pourtant marié. Le beau-père de Visellius, par l'effet d'une infirmité assez commune, avait dans une proportion démesurée ce dont était privé Tanaïs. Cette gravelure, qui égayait un peu le sérieux de cette pièce, était très-propre à faire rire Mécène et à être retenue comme proverbe dans cette société licencieuse.

Mænius et Nomentanus sont deux dissipateurs libertins et parasites, dont les noms reviennent plus d'une fois dans les vers de notre poëte [4]. Nous avons déjà fait connaître Mænius et sa singulière prière à Jupiter Capitolin, et cette maison vendue dont il s'était réservé une seule colonne. Quant à Nomentanus, selon les scoliastes, son nom était Cassius Nomentanus. Il dépensa des sommes considérables afin de satisfaire ses goûts

[1] Acron et Porphyrion, ad *Sat.* I, I, 160, dans Braunhard, *Horatii opera*, t. 2, p. 17. Fr. Jacobs, *Lect. Venusinæ*, p. 305-317. Orelli, *Horat.* t. 2, p. 20. — [2] Ce nom se trouve sur des inscriptions; Varron fait mention d'un Ummidius, hôte de Marcus Philippus, *de Re rust.* 373. Orelli, *Horat.* t. 2, p, 15. — [3] Acron et Porphyrion, ad *Horat. Sat.* I, I, 105, dans Braunhard, t. 2, p. 15. Heindorff, p. 24. Orelli, *Horat.* t. 2, p. 17. — [4] Sur Mænius, voy. *Horat. Sat.* I, 3, 21; *Epist.* I, 15, 26. Sur Nomentanus, voy. *Horat. Sat.* II, 8, 23; II, I. 22; II, 3, 224 et 175. Sénèque, *de Vita beata,* XI.

pour la bonne chère et les femmes; son cuisinier, nommé Dama, qui fut aussi celui de Salluste l'historien, acquit une fortune de plus de cent mille sesterces de rentes [1].

Horace, après avoir rapporté, dans le commencement de sa satire, divers exemples d'hommes mécontents de leur état, ajoute que le nombre de ces exemples est si grand qu'il pourrait lasser la loquacité d'un Fabius. Selon les scoliastes, ce Fabius aurait aussi eu le nom de Maximus, peut-être par dérision, car il est certain qu'il n'était nullement de la famille du grand homme qui avait mérité ce surnom. Le Fabius d'Horace était Gaulois, né à Narbonne, et de l'ordre équestre; il était l'auteur de plusieurs livres sur la philosophie stoïcienne, et il avait souvent fatigué notre poëte par ses longues discussions sur quelques points de la doctrine philosophique qu'il professait. Ces détails, qui sont semblables dans nos deux anciens scoliastes, n'ont pu être puisés qu'à la même source, c'est-à-dire dans le livre sur *les Personnages mentionnés par Horace,* tant de fois cité par eux [2]. Il est évident que ce Fabius n'est pas le même que celui dont Quintilien a rapporté un bon mot sur la parcimonie d'Auguste. Celui-là vivait sur le pied d'une intime familiarité avec cet empereur [3]; l'autre, au contraire, devait lui être odieux, puisque, selon ce que les scoliastes nous apprennent, il avait pris le parti de Sextus Pompée [4].

[1] 25,000 fr. Acron et Porphyrion, ad *Horat. Sat.* I, I, 102, dans Braunhard, *Horat. opera,* t. 2, p. 14. Orelli, t. 2, p. 17. Heindorf, p. 23. — [2] Acron et Porphyrion, ad *Horat. Sat.* I, 1, 14, dans Braunhard, *Horat. oper.*, t. 2, p. 4. Orelli, t. 2, p. 5. Heindorf, p. 7. — [3] Quintilien, *Inst. orat.* VI, 3, 52. Porphyrion, ad *Horat. Sat.* I, I, 12, dans Braunhard, t. 2, p. 4. — [4] Velléius Paterculus, II, c. 79, p. 197. Aurélius Victor, *de Viris illustr.,* c. 84, édit. d'Arntzen : « Hic autem Fabius Pompeianas partes secutus est. » Acron et Porphyrion, dans Braunhard, t. 2, p. 4.

XII.

On venait d'apprendre que ce fils du grand Pompée avait été assassiné par Titius [1] d'après les ordres d'Antoine. Celui-ci ne pouvait rien faire de plus impolitique, puisque par là il affermissait le pouvoir d'Octave, son rival, dont Sextus Pompée avait battu les flottes à Cumes, à Scylla, à Taurominium. Sextus Pompée avait tenu pendant quelque temps sous son pouvoir la Sicile, la Sardaigne et la Corse, et il avait forcé Octave de conclure la paix. Mais il ne s'était fait des amis dans aucun parti, et tous le redoutaient. Le titre de fils de Neptune qu'il s'arrogea, ces chevaux, ces bœufs que dans l'orgueil de sa victoire navale il avait sacrifiés au dieu de la mer, ses complaisances pour ses affranchis qui faisaient à ses dépens des fortunes scandaleuses [2], les esclaves dont il recrutait son armée, le peu de confiance que l'on avait dans son caractère inégal, inconséquent et cruel, tout contribuait à augmenter l'aversion pour sa personne et la crainte qu'inspiraient ses succès. Agrippa y mit un terme, et, par la victoire décisive qu'il remporta sur lui près du détroit de Messine, il délivra l'Italie du fléau de cette guerre de pirates. Sextus Pompée s'enfuit en Orient avec le petit nombre de vaisseaux échappés à l'incendie de sa flotte. Ils portaient les débris de son armée, qui fut battue par les troupes d'Antoine, dont il avait bassement imploré l'appui, et il périt, comme son père, par le fer d'un assassin.

XIII.

An de Rome 720. Av. J.-C. 34. Age d'Horace 31.

Après la bonne Cinara, une beauté toscane séduisit Horace. Il la nomme Lycé ; elle était mariée. Mais notre poëte témoi-

[1] Velléius Paterculus, II, 73 et 77. — [2] Aurélius Victor, *de Viris illust.*, c. 84, p. 301, édit. d'Arntzen, 1723. Dion Cassius, XLVIII, 19, p. 540, édit. de Reimarus.

gne tant de fois et d'une manière si forte sa réprobation des amours adultères, qu'on ne peut douter que le lien qui unissait Lycé à celui qu'on appelait son mari ne fût qu'un de ces concubinages légaux auxquels les étrangers étaient bien forcés d'avoir recours lorsqu'ils voulaient s'unir à une femme romaine. Les noces leur étaient interdites, et les noces seules constituaient le mariage légitime. Or, jusqu'à Caracalla, les mariages légitimes ne purent se contracter qu'entre personnes romaines, à moins d'une permission spéciale du peuple romain, du sénat et plus tard des empereurs[1]. Les mariages par usucapion, opérés aussi sans noces et par le seul fait de la cohabitation constante pendant une année, quoique résultant de la loi des Douze Tables, paraissaient encore moins respectables[2].

Il est bien probable que le mari de Lycé n'avait pas l'honneur d'être citoyen romain et que c'était un homme de peu de considération, puisque Horace ne montre pas le plus petit scrupule d'attenter à ses droits.

Ce qui confirme cette conjecture, c'est qu'à propos de la seconde ode qu'il composa pour Lycé, longtemps après celle[3] dont nous nous occupons, ses deux anciens scoliastes Acron et Porphyrion nous apprennent que cette belle était une courtisane, et en même temps ils ont bien soin de nous prévenir que, quoique Horace lui prodigue l'insulte et l'outrage, c'est bien la même femme que celle dont il a cherché à fléchir la rigueur dans la dixième ode du livre III[4].

Un critique allemand reconnaît que les détails donnés par Acron et Porphyrion sur les personnages mentionnés dans les

[1] Ulpien, *Fragm.* V, 4. Horace, *Carm.* III, 5. Adam, *Antiquités romaines*, t. 2, p. 295. — [2] Duodec. Tabulæ, dans le Tite-Live de Lemaire, t. 12, part. I, p. 256. Aulu-Gelle, *Noct. Atticæ*, III, 2. Macrobe, *Saturn.* I, 3. Denys d'Halicarn., liv. 2. Ulpien, *Fragm.* V, 4, 5. — [3] Horace, *Carm.* IV, 13. — [4] Horace, *Carm.* III, 10 : *Extremum Tanain si biberes, Lyce.* Cf. Acron et Porphyrion, ad *Horat. Carm.* IV, 13, dans Braunhard, t. I, p. 572.

poésies d'Horace méritent confiance, et qu'ils ont été puisés dans d'anciens documents qui doivent faire autorité; mais il veut qu'on n'y ait égard qu'en ce qui concerne les satires et les épîtres[1]. Suivant lui, Horace n'a eu pour but dans ses odes que d'imiter les Grecs, et il importe peu de savoir s'il a véritablement déguisé des noms réels sous des noms supposés, parce qu'il est de l'essence de la poésie lyrique de revêtir tout de formes idéales et poétiques, qui font disparaître, par l'éclat de la beauté des fictions, la réalité des choses. Par cette raison, suivant ce critique, ce que nous disent Acron et Porphyrion, dans leurs commentaires sur les odes d'Horace, au sujet de ses maîtresses et de ses amours ne doit pas être pris en considération.

Il est vrai que l'imagination du poëte tend à substituer sans cesse le monde qu'elle se plaît à créer au monde réel, et que la poésie lyrique, enthousiaste de sa nature, agrandit, exagère tout ce qui fait l'objet de ses chants. Aussi est-il fort indifférent au biographe d'Horace de savoir si ses maîtresses ont été aussi belles, aussi gracieuses qu'il les dépeint, s'il a eu de justes motifs pour les aimer, les haïr, les rechercher ou les fuir; ce qui lui importe, c'est de savoir jusqu'à quel point Horace a été dominé par ses passions ; c'est de recueillir les faits relatifs à tous les personnages avec lesquels il a eu des relations de quelque nature qu'elles fussent ou qui par une cause quelconque ont fixé l'attention de sa muse, parce que ces faits peuvent jeter du jour sur son caractère, sur ses poésies, sur les mœurs et les habitudes du temps où il a vécu ; et, sous ce rapport, on ne voit pas pourquoi les détails qu'on trouve dans les notes d'Acron et de Porphyrion, relativement aux personnes mentionnées dans les odes et les épodes, ne méritent pas une con-

[1] Ph. Buttmann, *Ueber das Geschichtliche und die Anspielungen in Horaz*, dans le *Mythologus*, Berlin, 1828, in-8°, t. I, p. 297-299-300-311-312.

fiance égale à ceux que ces mêmes scoliastes ont donnés sur les personnes nommées dans les satires et les épîtres. Les uns et les autres ont été puisés aux mêmes sources, dans ce livre *de Personis Horatianis* qu'ils ont cité, et qui fut probablement écrit sous le règne de Tibère, lorsque la tradition était encore récente, lorsque plusieurs personnages contemporains d'Horace vivaient encore, lorsqu'il devint à la mode de disserter, de commenter les grands auteurs du siècle précédent, comme on le voit par les traités et les remarques que fit paraître, à cette époque, Asconius Pedianus sur Virgile et sur Cicéron. Peut-être même le livre cité par nos scoliastes est-il encore plus ancien; peut-être est-il contemporain d'Horace lui-même. C'est un des priviléges attachés aux auteurs satiriques, ou un des inconvénients qu'ils sont forcés de subir, d'avoir de leur vivant des commentateurs qui suppléent à ce qu'ils n'ont pas pu, voulu ou osé dire. A peine les *Caractères de La Bruyère* eurent-ils paru, qu'on en publia une édition avec une *clef*, où, malgré les dénégations de l'auteur, on a su que tout n'était pas faux dans les noms et les faits. Boileau éprouva le besoin, en publiant ses œuvres, d'y ajouter de courts éclaircissements sur les noms propres, et il reconnut l'utilité du long et diffus commentaire de Brossette, dont lui-même a fourni les plus précieux matériaux. Il nous semble donc raisonnable d'en croire l'assertion des scoliastes, qui nous apprennent que Lycé était, quoique mariée, dans la même classe que les autres maîtresses d'Horace; seulement elle ne jouissait pas de la même indépendance, et ceci explique la difficulté qu'il trouvait à la voir et pourquoi il ne publia cette ode que dans le troisième livre, au lieu de l'insérer dans le premier. Lorsqu'il s'éprit d'amour pour Lycé, déjà le mari de celle-ci vivait avec une concubine, et peut-être n'existait-il plus ou avait-il abandonné Lycé quand Horace publia l'ode qu'il avait composée pour elle.

Un commentateur, superficiel et paradoxal, mais pourtant spirituel, a dit [1] : « L'amour, cette passion toute-puissante, mais toujours hypocrite, se prête à la gêne et aux entraves aussi longtemps qu'il peut les supporter ; mais deviennent-elles trop fortes, il les brise, il les franchit. En Espagne, en Italie on parle d'amour de la rue aux fenêtres, parce que le climat le permet ; en France et en Allemagne, où le climat est plus rigoureux, il a fallu lui ouvrir la porte : on parle d'amour au coin du feu. » Ce commentateur remarque que de son temps (hélas ! nos cruelles guerres ont dans l'espace d'un demi-siècle changé ces douces habitudes), en Grèce, dans le midi de l'Italie et en Espagne, les chansons, les sérénades, les conversations nocturnes subsistaient comme dans l'antiquité. L'ode d'Horace à Lycé est une de ces chansons plaintives que les Grecs nommaient *paraclausithyron*, parce qu'en effet on les chantait devant une porte fermée [2]. Horace, en composant celle-ci, a voulu imiter des odes grecques de la même nature ; et comme il n'était nullement amant tendre et langoureux, il est probable qu'il n'a jamais chanté cette ode devant la porte de sa maîtresse, surtout pendant la saison rigoureuse. Là est la fiction du poëte, mais là seulement. Ce qui paraît bien vrai et bien sûr, en rapprochant les deux odes adressées à Lycé, c'est la violence de sa passion pour elle, c'est ensuite la force de son implacable ressentiment, soit parce qu'elle avait dédaigné son amour, soit parce qu'elle l'avait trahi.

« Quand tu boirais les ondes les plus reculées du Tanaïs, quand tu serais la compagne d'un Scythe cruel, tu ne pourrais sans pleurer me voir étendu sur ton seuil inflexible, en proie aux fureurs de l'aquilon, hôte de ces climats.

« Entends-tu comme les vents mugissent dans les bois qui

[1] L'abbé Galiani, dans les *Œuvres d'Horace*, traduites par Campenon et Després, t. I, p. 60. — [2] Dacier, *Horace*, t. 3, p. 236. Braunhard, *Argument. ad Od.* 10, lib. III, t. I, p. 436. Jani, *Horat. Carm.* t. 2, p. 128. Mitscherlich., *Horat. oper.* t. 2, p. 127.

t'entourent, comme ils retentissent sous les toits de ta belle demeure, comme ils font battre les portes qui en défendent l'entrée ? Sens-tu le froid glacial de cette neige durcie et resplendissante sous un ciel pur ? Lycé, abjure un orgueil dont Vénus s'irrite ; crains pour toi-même le retour du sort. Ton père, un des fils de Tyrrhène, n'a pu enfanter une Pénélope rebelle aux vœux de l'amour. Quoi ! ni les présents, ni les prières, ni la langueur de tes amants plus pâles que la violette ne peuvent te fléchir ? L'infidélité de ton époux, la vue de Piérie, sa concubine, n'ébranlent pas ta constance ? Lycé, quoique tu sois plus dure que le chêne, plus cruelle que les serpents d'Afrique, épargne les suppliants, aie pitié de moi ! Tu ne verras pas toujours un amant supporter patiemment les injures de l'air à ta porte inhumaine. »

Acron nous apprend que Piérie était une Thessalienne, une étrangère que le mari de Lyce avait amenée à Rome comme sa concubine [1]. Ceci semble indiquer que ce mari était un étranger, ainsi que nous l'avons conjecturé. Porphyrion dit également que Piérie était un nom propre. Les commentateurs et les traducteurs ont fait de ce nom un adjectif. Il est probable seulement que cette concubine était une esclave de la Piérie. De toutes les contrées auxquelles ce nom de Piérie était applicable, la plus célèbre est celle que, dès le temps d'Homère, on connaissait comme le séjour d'Orphée et des Muses, située dans la Macédoine, sur la côte occidentale du golfe Thermaïque.

XIV.

Horace, dans cette ode, rappelle à Lycé que son père était Tyrrhénien, et il en tire une conséquence qui nous apprend que l'Étrurie était aussi décriée de son temps, sous le rapport des

[1] Acron et Porphyrion, ad *Horat. Carm.*, III, 10, 15. Braunhard, t. I, p. 439. Dacier, t. 3, p. 245. Vanderburg, t. 2, p. 92.

mœurs, qu'elle paraît l'avoir été dans les siècles antérieurs. Ce que Timée et l'historien Théopompe[1] rapportent de l'ancienne Étrurie est à peine croyable. Suivant ce dernier, les deux sexes étaient d'une beauté remarquable et vivaient dans un état de promiscuité absolue. Les lois y avaient établi la communauté des femmes. Les Tyrrhéniens se livraient en public à tous leurs désirs, et ils en parlaient sans honte. Leurs habitudes voluptueuses et leurs orgies, décrites en détail par l'historien, étaient telles que de pareilles lois peuvent le faire supposer. On doit peu s'étonner d'après cela que les Étrusques, ainsi amollis, aient été aisément vaincus et anéantis quand deux nations belliqueuses, les Gaulois au nord et les Romains au midi, les attaquèrent simultanément.

XV.

Les commentateurs d'Horace, se copiant les uns les autres, ont cité, comme des exemples de *paraclausithyron,* des compositions semblables, pour le but, à cette ode de notre poëte, la troisième idylle de Théocrite[2], la sixième élégie des Amours d'Ovide[3], les seizième et dix-septième élégies du livre premier de Properce[4], une chanson de Plaute dans le premier acte du *Curculion*[5] et une autre dans les *Harangueuses* d'Aristophane[6].

Examinons ces différentes pièces.

Dans l'idylle de Théocrite c'est bien un berger qui chante à la porte de son Amaryllis; mais, par sa longueur et par sa forme, cette idylle ne ressemble nullement aux chansons dont il est question, et elle n'a aucune analogie avec l'ode d'Horace. Il en est de même de l'élégie d'Ovide, qui n'est qu'une longue

[1] Timée et Théopompe, dans Athénée, *Deipnos.*, XI, 3, t. 3, p. 432-434, de la trad. française. — [2] Firmin Didot, *Idylles de Théocrite*, III, p. 34 et 369. — [3] Ovide, *Amor.* I, eleg. 6. — [4] Properce, I, 16 et 17. — [5] Plaute, *Curculio*, act. I, s. 2. — [6] Aristophane, Ἐκκλησιάζουσαι, p. 369 de l'édit. de Didot, 1838.

imprécation contre un portier qui avait refusé d'ouvrir au poëte. La dix-septième élégie du livre premier de Properce peut encore moins que celle d'Ovide être citée comme un exemple de *paraclausithyron ;* mais la seizième élégie du même livre en contient un.

Dans cette élégie Properce fait parler une porte qui, ayant servi d'entrée à de chastes vestales, se plaint d'être maintenant en butte aux querelles d'hommes ivres qui l'assiégent pendant la nuit. La pauvre porte, si pudibonde, est obligée de souffrir les couronnes de fleurs que l'on suspend à son cintre et les flambeaux, noircis par la fumée, que l'on éteint sur son seuil ; il faut qu'elle soit le témoin des prostitutions nocturnes de sa maîtresse, que l'excès du déshonneur enchaîne à tous les désordres du siècle dont des poëmes obscènes attestent l'infamie. La porte se plaint aussi d'être obligée d'entendre les chants des amants langoureux ; elle en redit un par lequel un amant se plaint, comme Horace dans son ode, de la cruauté de sa maîtresse. Ceci nous prouve à quelle sorte de femmes ces chants si passionnés étaient adressés. Pour le fond des idées, les vers de Properce ont de l'analogie avec l'ode d'Horace, mais le mètre est différent ; ce sont de grands vers comme le reste de l'élégie, et par conséquent peu propres à être chantés. Ils formeraient encore une pièce beaucoup plus longue que l'ode d'Horace si on les séparait de l'élégie à laquelle ils appartiennent, mais ils en sont inséparables ; ils ne forment donc pas un véritable *paraclausithyron ;* et il est évident que le poët. n'a pas eu l'intention, en composant cette allocution, d'écrire une chanson.

Le couplet que, dans le *Curculion* de Plaute, Phédrome chante à la porte de sa maîtresse Planésie est un vrai *paraclausithyron ;* mais ce n'est qu'un couplet, et un couplet fort médiocre.

Il ne reste donc que la chanson d'Aristophane qui ait une parfaite analogie avec l'ode de notre poëte ; celle-là est un chef-

d'œuvre pour la grâce, le naturel et la passion. Elle se trouve dans un drame obscène, mais très-comique, intitulé les *Harangueuses*. Cette comédie renferme peut-être la critique la plus spirituelle et la plus juste de la République de Platon. Dans l'exposition de ces harangueuses on apprend que les femmes sont parvenues à s'emparer du gouvernement d'Athènes, dont les hommes s'acquittaient par trop mal. Nos Athéniennes ont fait rendre un décret qui met tous les biens en commun; puis, pour le juste partage de tous ces biens, il a été décidé qu'aucun jeune républicain ne pourra jouir des embrassements d'une jeune citoyenne sans qu'auparavant il n'ait obtenu les bonnes grâces d'une citoyenne âgée. Un malheureux jeune homme, sous les fenêtres mêmes de sa maîtresse, se trouve tiraillé par trois vieilles mégères, qui prétendent user envers lui du bénéfice de la loi; chacune d'elles veut à toute force l'entraîner dans sa demeure. C'est alors que, pour échapper au danger qui le menace, le jeune homme conjure sa jeune amie de lui ouvrir sa porte [1].

« Accours! accours! ouvre pour moi cette porte, si tu ne veux me voir expirer sur le seuil. Douce amie, je veux m'enivrer de volupté sur ton sein et dans tes embrassements. Vénus, pourquoi excites-tu en moi ces transports? Je t'en conjure, Amour, fais qu'elle vienne partager ma couche! Tout cela exprime bien faiblement le supplice que j'éprouve; mais toi, tendre amie, je t'en supplie, ouvre-moi, couvre-moi de baisers; c'est pour toi que je souffre. O mon précieux bijou! rejeton de Cypris! nourrisson des Grâces! petite abeille des Muses! image de la volupté! ouvre-moi, couvre-moi de baisers; c'est pour toi que je souffre [2]. »

Si l'on en croit Ovide, l'invention de la poésie aurait commencé par des *paraclausithyra*. « Le premier poëte, dit-il, fut l'amant qui, sur le seuil d'une porte inexorable, chanta ses

[1] Aristophane, édit. de Didot. p. 398 -- Cf Horace, *Carm.* I, 25.

tourments durant les longues heures d'une nuit refusée à ses plaisirs. Fléchir une maîtresse cruelle fut le premier triomphe de la parole. C'est à Vénus, c'est au désir de plaire que tant d'arts nouveaux et inconnus ont dû leur naissance[1]. »

XVI.

Vers ce même temps Horace eut à déplorer l'inconstance d'une de ces courtisanes[2] par lesquelles il se laissait trop facilement enchaîner. L'ode qu'il lui adressa (la cinquième du livre Ier) est célèbre[3]. Jamais reproches ne furent plus flatteurs, jamais rupture ne fut signifiée d'une manière aussi gracieuse ni aussi poétique. Évidemment cette rupture n'était pas sans espoir de retour, et Horace espérait bien profiter d'un nouveau caprice de l'infidèle. Il est probable que cette espérance fut vaine, car il n'est plus fait mention d'elle dans les poésies de notre auteur. Pyrrha est au nombre des femmes dont Horace fut épris; cependant cette liaison, quoi qu'on en ait dit[4], paraît évidemment postérieure à celle qu'il contracta avec Cinara, Néera, Inachie, Lycé.

Dans une de ces grottes de jardin si communes en Italie et que l'ardent climat de ce pays rend nécessaires, Horace suppose qu'il a vu Pyrrha et son nouvel amant, dans les bras l'un de l'autre, se jurer avec tendresse un constant amour[5].

« Quel est l'aimable adolescent qui, parfumé d'essences, te presse, Pyrrha, sur un lit de roses, au fond d'une grotte charmante. C'est pour lui que, parée des plus simples atours, tu relèves ta blonde chevelure. Confiant dans le zéphyr trompeur qui enfle sa voile, il jouit de toi avec délices; crédule, il

[1] Ovide, *Fast.* IV, 109. — [2] Porphyrion, ad *Horat. Carm.* V, I, dans Braunhard, t. I, p. XII. — [3] Horace, *Carm.* V, I : *Quis multa gracilis te puer in rosa.* — [4] Voy. Guil. Fuerstenau, *de Carminum aliquot Horatianorum chronologia*, 1838, p. 62. — [5] Jani, *Argument. ad Horat. Carm.* I, 5, t. I, p. 50. Mitscherlich, *Horat. Carm.* I, 5, t. I, p. 72.

t'écoute, il te contemple, séduisante et belle; il espère te posséder toujours, toujours aimable, toujours aimante. Lorsque surgiront les vagues irritées, lorsque s'accumuleront les noires tempêtes, quel étonnement! quel effroi! Malheur à ceux qui, sans te connaître, se laissent éblouir par l'éclat de tes charmes! Pour moi, un tableau votif, suspendu aux lambris sacrés du temple du puissant dieu des mers, atteste que j'y ai déposé mes vêtements humides du naufrage. »

On sait que ceux qui avaient échappé à un naufrage faisaient faire un tableau destiné à le retracer, et que, lorsqu'ils avaient tout perdu, ils s'en servaient pour appitoyer sur leur malheur et exciter la compassion publique; puis ils déposaient dans le temple de Neptune ce tableau et les débris qu'ils avaient pu sauver. Cet emploi de la peinture était, chez les anciens, poussé plus loin encore. Ceux à qui il était arrivé quelque malheur, aussi bien que les naufragés, suspendaient à leur cou un tableau représentant le désastre dont ils avaient été victimes, afin de mettre à profit la pitié qu'ils faisaient naître parmi les passants. Les avocats au barreau se servaient de ce moyen pour émouvoir les juges. Enfin ceux qui avaient été guéris de quelque maladie grave plaçaient dans les temples de la divinité à laquelle ils croyaient devoir leur guérison un tableau portant témoignage de leur reconnaissance[1].

Relativement à cette expression du poëte, *in rosa*, qui nous représente Pyrrha comme plongée dans des feuilles de roses, on doit remarquer qu'à l'époque où Horace écrivait les Romains faisaient, comme objet de luxe, un grand emploi des feuilles de roses[2]. Dans un des repas que Cléopâtre donna à Antoine elle fit couvrir le plancher de la salle à manger d'une couche de feuilles de roses, qui avait plus d'une coudée d'épaisseur[3]. Cicéron nous apprend que Verrès, à la manière des

[1] Quintilien, IV, 1. Perse, *Sat.* I. Tibulle, I, 1. Juvénal, *Sat.* XII, 17. — [2] Horace, *Carm.* I, 36. 15; II, 3, 13. — [3] Athénée, *Deipnos.* IV, p. 148.

rois de Bithynie, reposait dans la litière sur un coussin garni de roses de Milet, qu'il portait une couronne de roses sur la tête, une autre passée autour de son cou, et à la main un sachet de de roses, qu'il respirait souvent[1]. En Italie, la Campanie, les environs de Préneste et de Pestum fournissaient[2] des roses non moins belles que celles de Milet.

XVII.

Si Horace recueillait les avantages de sa liaison avec Mécène, il en éprouvait aussi les inconvénients. Les plus beaux dons de la fortune ne sont jamais gratuits; ils nous imposent des charges et des devoirs dont ses rigueurs nous affranchissent. L'amitié d'un homme puissant est un bienfait de la destinée qu'il ne nous est pas permis de réserver pour nous seul. A nos parents, à nos amis, aux malheureux en appartient la meilleure part. Toujours sollicités et toujours sollicitant, nous avons plus d'une fois lieu de regretter que ce sentiment d'affection que nous partageons soit pour nous la cause obligée d'un genre de vie contraire à nos goûts et nuisible à notre bonheur. Pourtant il est à ce mal une grande compensation, c'est le plaisir que l'on éprouve à faire du bien à ceux que l'on estime ou d'améliorer l'existence de ceux dont le sort nous paraît digne d'intérêt. Mais le crédit et l'importance que nous donne l'appui du pouvoir ou le pouvoir lui-même traînent avec eux un inconvénient dont les ennuis ne sont corrigés ni adoucis par aucun genre de satisfaction : c'est d'être sans cesse obsédé par les intrigants effrontés qui veulent nous rendre l'instrument de leur élévation.

La faveur dont Horace, Virgile, leur ami Varius et d'autres hommes distingués jouissaient auprès de Mécène avait excité les espérances des littérateurs et des poëtes les plus médiocres; ils pensaient qu'aussitôt que ce grand protecteur des lettres les

[1] Cicéron, *in Verrem*, act. II, lib. V, c. 11. — [2] Virgile, *Georg.* IV, 119. Ovide, *Pont.* II, 4, 28. Martial, V, 38; IX, 61; XII, 31.

connaîtrait ainsi que leurs ouvrages, ils deviendraient l'objet de ses attentions et de ses bienfaits, et que leur fortune serait faite. Ils cherchaient par tous les moyens à s'approcher de ceux qui étaient admis dans sa familiarité, et quoiqu'ils n'en fussent que peu ou point connus, ils leur parlaient, ils s'attachaient à leurs pas et les fatiguaient de leur sots discours; ils les tourmentaient de leurs inopportunes sollicitations. Horace avait plus qu'un autre à souffrir de cette espèce d'hommes, parce que, naturellement doux et poli, il ne savait pas s'en débarrasser. Il a voulu du moins se venger de l'ennui qu'ils lui causaient en faisant de la rencontre de l'un d'eux l'objet d'un courte satire; c'est la neuvième du premier livre [1].

C'est une scène dont le comique et la vivacité du dialogue ne sauraient être surpassés et où le caractère d'un fâcheux, sot et indiscret, se trouve peint en perfection. Elle a certainement donné à notre Molière l'idée de peindre le même ridicule dans une de ses comédies; et elle n'est point, comme on l'a dit, une imitation du troisième caractère de Théophraste, qui est celui d'un homme qui parle sans cesse pour le plaisir de parler. Celui qu'Horace met en scène a un but bien déterminé. Le bavard de Théophraste est le bavard oisif, celui d'Horace est le bavard solliciteur, qui est cent fois plus fâcheux et plus importun. Mais, pour bien saisir tout ce que la scène tracée par le poëte latin a de plaisant, il faut connaître la position où se trouvait le personnage qui l'aborda. Pauvre et poëte, il avait été cité devant le tribunal du préteur par un de ses créanciers; et c'est à l'heure même où sa cause va être appelée qu'il fait la rencontre d'Horace. Pendant ce temps, son créancier le cherche pour l'entraîner au tribunal et obtenir jugement contre lui. Chez les Romains, à cette époque, celui qui, conduit devant le juge, ne comparaissait pas à l'heure fixée perdait par cela seul son procès et était condamné sans examen. Tout créancier avait le droit de saisir son débiteur et de l'amener de force

[1] Horace, *Sat.*, I, 9 : *Ibam forte via Sacra, sicut meus est mos.*

au tribunal[1]; mais, dans ce cas, il fallait que le demandeur prît à témoin ceux qui étaient présents, et que ceux-ci consentissent à porter témoignage de la citation; s'ils y consentaient, ils présentaient une de leurs oreilles au demandeur, qui la touchait avec le doigt. Lorsqu'on était accusé, on pouvait se faire assister devant le préteur par des amis ou des connaissances, dont les dépositions ou les conseils pouvaient être utiles à la défense : c'étaient ce qu'on appelait les *advocati*, mot qui n'est pas synonyme d'avocats, mais plutôt de conseilleurs ou d'avoués[2].

« J'allais un jour par la voie Sacrée rêvant, suivant ma coutume, à je ne sais quelle bagatelle dont j'étais tout occupé, quand un quidam, qui ne m'était connu que de nom, me dit en me prenant la main : « Comment vous portez-vous, cher ami ?» — « Très-bien, par le temps qui court, et à vos souhaits, » lui dis-je. « Comme il me suivait, je le prévins en lui disant : « Ne me voulez-vous rien de plus ? » — « Mais nous nous connaissons, répondit-il, je suis homme de lettres aussi. » — « Je vous en estime davantage. » Cherchant tous les moyens de m'en séparer, je double le pas, puis je m'arrête, puis j'adresse tout bas à l'oreille de mon esclave d'insignifiantes paroles; l'impatience me dévore, la sueur me gagne de la tête aux pieds. « Heureux Bolanus, me disais-je à moi-même, que ne suis-je aussi brusque, aussi emporté que toi ! » Cependant notre homme ne cessait de parler, il vantait la ville et ses faubourgs. Je me taisais. — « Ah ! dit-il, vous brûlez

[1] *Duodecim Tabulæ legum Decemviralium in jus vocando*, p. 467 de l'Hist. du droit rom. par M. Giraud. Porphyrion, ad *Horat. Sat.* I, 9, 76, éd. de Braunhard, t. 2, p. 109. Dacier, *Horace*, t. VI, p. 552. Orelli, t. 2, p. 131. — [2] Tite-Live, II, 55. Adam, *Antiquités romaines*, t. I, p. 390. Pline, XI, c. 103. Acron et Porphyrion, ad *Horat. Sat.* I, 9, 76. Braunhard, t. 2, p. 109 et 110. Plaute, *Pers.*, act. IV, c. 9; *Amph.*, act. IV, c. 3. Cicéron, *de Senectute*, 4. Tacite, *Ann.* II, 5. Ovide, *Rem. Amor.* 663. Cicéron, *ad Attic.* I, 1. Roeder, *Horat. satira nona*, p. 29 et 30. Heindorf, *Q. Horat. satiren*, p. 194. Dacier, *Horace*, t. VI, p. 552.

d'envie de m'échapper. Il y a longtemps que je m'en aperçois, mais c'est en vain, je ne vous lâche point. N'importe où vous allez, je veux vous tenir compagnie jusqu'au bout. »

— « Ne prenez pas cette peine, lui dis-je, vous feriez un trop long détour. Je vais chez quelqu'un que vous ne connaissez pas, chez un ami malade, bien loin d'ici, au delà du Tibre, près des jardins de César. » — « Oh! je n'ai rien à faire, je suis bon marcheur, je vous suivrai jusque-là. » Comme un ânon qu'on a surchargé, l'oreille basse et l'air mécontent, je continuai ma route. Alors il commence : — « Vous êtes l'ami de Viscus et de Varius; mais, ou je me connais mal, ou vous ne ferez pas moins de cas de moi. Vous aimez les vers, nul n'en fait plus que moi, et plus vite. Personne ne me surpasse en grâce dans la danse, et quand je chante Hermogène lui-même ne peut s'empêcher d'envier ma voix. » Il était temps de l'interrompre. — « N'avez-vous pas une mère, des parents qui s'intéressent à vos jours? » — « Aucun. Je leur ai à tous[1] rendu les derniers devoirs, et je reste seul de ma famille. » Qu'ils sont heureux! dis-je en moi-même. A mon tour maintenant. Achève-moi. Voici le moment fatal que me prédit dans mon enfance une vieille sorcière de la Sabine : Cet enfant, dit-elle après avoir agité l'urne prophétique, ne périra ni par le poison, ni par le fer ennemi, ni par la pleurésie, ni par la toux, ni par la goutte : un bavard le tuera. Qu'il se souvienne donc, s'il est sage, qu'il doit éviter les parleurs aussitôt qu'il sera devenu grand. Cependant nous étions arrivés au temple de Vesta; le quart de la journée était écoulé; c'était l'heure à laquelle notre homme était tenu de comparaître au tribunal pour répondre à une assignation, ou, s'il faisait défaut, il allait perdre son procès. — « Si vous m'aimez, dit-il, assistez-moi ici un moment. » — « Moi! que je meure si je puis m'arrêter un instant, et si

[1] Voy. Heindorf, *Q. Horat. satiren*, I, 9, 28, p. 190. Fr. Roeder, *Q. Horat. satira libri primi nona*, Lipsiæ, 1835, p. 12 et 26.

j'entends rien aux affaires. D'ailleurs je vous ai dit où j'allais; j'y cours. » — « Me voilà fort en peine, reprend-il ; qui dois-je abandonner de vous ou de mon procès ? » — « Moi, de grâce ! » — « Non, non, je n'en ferai rien. » Et le voilà qui prend les devants. Que faire contre plus fort que soi ? Je le suis. Il reprend la conversation. « Et Mécène, me dit-il, comment agit-il avec vous ? » — « Mécène, lui répondis-je, ne s'accommode pas de tout le monde [1]. » — « Vraiment? mais personne mieux que vous ne sait profiter des occasions. Si vous vouliez me présenter à lui, vous auriez en moi un second qui vous aiderait puissamment. Que je périsse si je ne vous débarrasse pas de tous vos rivaux. » — « Vous vous trompez, nous ne vivons pas chez Mécène comme vous le pensez. Rome n'a pas de maison plus étrangère aux cabales, plus pure de toute intrigue. Je ne crains pas qu'un plus riche ou un plus puissant m'y fasse ombrage; là chacun est à sa place. » — « C'est quelque chose de merveilleux, c'est à peine croyable. » — « Et très-vrai, pourtant. » — « Vous enflammez de plus en plus le désir que j'ai d'être reçu chez Mécène. » — « Cela dépend de vous, votre mérite seul suffit. Mécène est d'un abord difficile, mais il n'est pas inexpugnable. » — « Je n'épargnerai rien, je gagnerai ses gens. Éconduit aujourd'hui, demain je reviendrai à la charge; j'épierai les moments favorables. Quand Mécène sortira, il me trouvera sur son passage; je me mettrai à sa suite. On n'arrive à rien sans beaucoup de peine : telle est la vie. » Il en était là quand heureusement nous rencontrâmes Fuscus Aristius, un de mes meilleurs amis, qui connaissait bien le personnage. Nous nous arrêtons. — « D'où venez-vous? Où allez-vous? » Mutuellement on s'interroge, et l'on répond. Je tire Fuscus par sa toge, je lui serre un bras qui reste pendant et insensible; je lui fais des signes de tête; je roule de

[1] Porphyrion, ad *Horat. Sat.* I, 9, 44, dans Braunhard, *Horat. opera*, t. 2, p. 106. Roeder, *Horat. Flacc. Satira libri primi nona*, Lipsiæ, 1835, p. 13 et 32.

grands yeux, espérant qu'il va me tirer d'affaire; mais le mauvais plaisant feint de ne pas me comprendre, et il rit sous cape. J'enrageais. — « A propos, dis-je à Fuscus, vous avez demandé à m'entretenir en secret sur je ne sais quelle affaire. » — « Il est vrai, me répondit-il, je m'en souviens; mais je vous parlerai de cela dans un moment plus opportun : c'est aujourd'hui le trentième sabbat des Juifs, et vous ne voudriez pas faire un affront au peuple circoncis. » — « Oh! lui répondis-je, je n'ai pas cette superstition! » — « Ah bien! moi je l'ai, dit-il, j'avoue ma faiblesse, je suis comme tant d'autres; excusez, nous parlerons d'affaires une autre fois. » Et le perfide nous quitte, et me laisse sous le couteau. Suis-je assez malheureux! Le hasard amène, par bonheur, à notre homme son adversaire [1], qui, dès qu'il le voit, lui crie : — « Où vas-tu, coquin? » Puis, s'adressant à moi : « Voulez-vous être témoin? » Je lui présente mon oreille, et aussitôt il entraîne mon homme à l'audience. Là on crie; la foule accourt. Je m'esquive, et c'est ainsi qu'Apollon m'a sauvé. »

Toujours, lorsque notre poëte échappe à un grand danger, il reconnaît l'influence d'Apollon, et il rend grâces à ce dieu comme à un dieu tutélaire [2].

Il est très-inutile de supposer qu'Horace pense ici au vers d'Homère, où Apollon tire Hector des mains d'Achille [3]; il est encore moins vrai qu'il fasse allusion à la statue d'Apollon en ivoire qui était dans le Forum d'Auguste, où l'on jugeait quelquefois des procès. Le Forum d'Auguste était derrière le Forum romain, et les expressions du fâcheux, lorsqu'il invite Horace à venir l'assister en justice, démontrent que les deux interlocuteurs se trouvaient près du lieu où devait se plaider l'affaire; ils étaient alors devant le temple de Vesta [4]. Ce temple, petit

[1] Roeder, *Hor. Flacc. satira lib. primi nona*, Lipsiæ, p. 14 et 39. — [2] Horace, *Carm.* IV, 15, 1-4; I, 31, 17-20; III, 4, 61. — [3] Homère, *Iliade*, XX, 443. — [4] Roeder, *Horat. Satira libri primi nona*, p. 39. Dacier, *Horace*, t. 6, p. 554, et Achaintre, t. 2, p. 343. Heindorf, p. 202.

et de forme circulaire, dont on voit encore les débris, occupait l'emplacement près de l'église actuelle de Sainte-Marie Libératrice [1]

La voie Sacrée, dont Horace fait mention dans le premier vers de cette satire, était précisément la rue qui, en partant de chez Mécène, sur le mont Esquilin, conduisait dans le centre de Rome. C'était une des plus belles rues de la ville et une des plus fréquentées. Elle s'étendait depuis la gauche du Colisée jusqu'au Capitole, où fut construit depuis l'arc de Septime-Sévère, et l'antique église de Saint-Luc et de Sainte-Martine [2]. Pour aller de la voie Sacrée, près du temple de Vesta, aux jardins de César, près desquels Horace, pour se débarrasser de son importun, prétendait qu'il avait à se rendre, il fallait traverser la moitié de la ville, en sortir par la porte du Port (porta Portese), passer le Tibre au pont Palatin (ponte Rotto des modernes), et continuer à marcher sur la *via Portuense* jusqu'à l'endroit où se trouvent placées, sur le plan de Rome de Noli, les vignes des parcs de la Mission et de Crescenzi [3].

Les scoliastes ne nous apprennent rien sur Bolanus. Ils pensent seulement que c'était un homme qui ne pouvait rien supporter, et qui disait à tous ceux qui lui déplaisaient, et sans nul ménagement, les plus dures vérités; c'est ce qui résulte du texte d'Horace [4].

[1] Bunsen, *Bulletino dell'Ist. archeol.* n°s IV et V, 1835, n° 14. Cf. les deux cartes intitulées *Indicazione del Foro romano*, 1827, et une autre carte intitulée *Fori Romani et clivi Capitolini vestigia.* — [2] Sur la voie Sacrée, cf. Festus, *de Verborum significatione*, p. 458, édit. de Dacier, et p. 164, édit. de M. Egger; Plan du *Forum Romanum* de Bunsen, dans les *Monuments inédits de la Correspondance archéologique*, vol. 2, pl. 32 et 34; Noli, *Nuova pianta di Roma*, 1748, in-fol. n°s 12 et 13; Suétone, *Cæsar*, 83; Tacite, *Ann.* II, c. 41; Dion Cassius, 42, 26, p. 321 de l'éd. de Reimarus; Sextus Rufus, *de Regionibus urbis Romæ*, Munich, 1805, p. 35. — [3] *Nuova pianta di Roma*, de Noli, feuilles 12 et 13. — [4] Porphyrion, ad *Horat. Sat.* I, 9, dans l'éd. de Braunhard, t. 2, p. 103. Doering, *Horat.*, p. 352. Dacier, t. VI, p. 532.

L'Hermogène dont il est fait mention dans cette satire est le même dont nous avons parlé au sujet de la satire 3 du livre Ier ; son talent comme chanteur et son surnom de Tigellius l'ont fait confondre avec ce Tigellius. Sarde, musicien célèbre, favori de César, redouté de Cicéron, et dont Horace annonce la mort dans sa deuxième satire du livre Ier : il était probablement ou le parent ou le bienfaiteur d'Hermogène[1].

Aristius Fuscus, qui joue un rôle si plaisant dans cette satire, était doué de talents très-divers, à la fois grammairien, orateur et poëte. C'est à lui qu'Horace adressa la belle ode 22 du livre Ier, et l'épître 10 du Ier livre. Si Aristius Fuscus n'avait pas trop aimé le séjour de Rome et les poursuites de l'ambition, tous ses goûts se seraient accordés avec ceux d'Horace, qui le place au nombre des hommes dont l'amitié l'honore, dont l'estime le protège contre ses détracteurs[2]. Il le met sur la même ligne que Valgius Rufus, poëte élégiaque[3] qu'une pièce de vers, attribuée à Tibulle, dont l'authenticité est plus que douteuse, compare à Homère. Une ode qu'Horace a adressée à ce Valgius Rufus démontre qu'il était un de ses plus intimes amis, et nous donnera occasion de parler plus amplement de ce qui le concerne[4]. Vibius Viscus est mentionné en même temps que Valgius, au nombre des meilleurs amis d'Horace, dans cette satire et dans la dixième satire du livre Ier[5]. Vibius Viscus était chevalier romain, de famille sénatoriale et très-judicieux critique[6].

Le trentième sabbat des Juifs, dont Aristius Fuscus fait mention, donne lieu de présumer que ce fut le 15 octobre qu'Horace

Acron, ad *Horat. Sat.* I, 3, 25, dans Braunhard, t. 2, p. 104. Wieland, *Horazens satiren*, t, I, p. 264. Roeder, *Q. Horat. Fl. Satira lib. primi nona*, p. 25. Cicéron, *Epist. ad Fam.* VII, 21; *Attic.* XII, 4. Kirchner, *Quastiones Horatianæ*, p. 42, *de utroque Tigellio.* — [2] Horace, *Sat.* I, 10, 82. Dacier, t. VI, p. 547. — [3] Weichert, *Poetar. latinor. reliq.*, p. 303-212. Tibulle, IV, 1, 180 — [4] Horace, *Carm.* II, 9. — [5] Horace, *Sat.* I, 9, 22; I, 10, 83. — [6] Acron, ad *Horat. Sat.* I, 9. 22, dans Braunhard, t. 2, p. 105. Acron, ad *Horat. Sat.* I, 10, 83, dans Braunhard, t. 2, p. 123.

rencontra son importun[1]. Mais ce qu'il est utile de remarquer, dans cette raison alléguée pour s'abstenir de toute affaire, c'est l'indice de l'affaiblissement de l'ancien culte et des progrès que faisaient, aux temps où la venue du Christ s'approchait, les doctrines et les croyances du peuple juif. Ces progrès furent plus grands encore après Jésus-Christ, et Juvénal en fait des plaintes amères.

« Quelques-uns, dit-il, issus d'un père superstitieux, observent le sabbat et n'adorent que les nuages du ciel. A son exemple, ils s'abstiennent de la chair des pourceaux, comme si c'était de la chair humaine, et bientôt ils ne tardent pas à se faire circoncire. Habitués à mépriser les lois romaines, ils n'apprennent, ils n'observent que les lois juives, ils ne considèrent que ce que Moïse leur a transmis dans son livre mystérieux[2]. » Mais il faut faire ici la part des progrès récents du christianisme.

XVIII.

An de Rome 721. Av. J.-C. 33. Age d'Horace 32.

Mécène, vers cette époque, s'éprit d'une beauté qu'il épousa et qui, par ses charmes, sa tendresse, ses caprices et ses infidélités, fit les délices et les tourments de sa vie[3]. Son nom était Térentia. Elle était de la noble famille des Muréna, sœur de C. Proculéius Muréna, de Scipion Muréna et de Licinius Muréna. Horace était, à la même époque, amoureux d'une affranchie, courtisane désignée par lui sous le nom de Phryné[4]. Mécène désirait qu'Horace achevât son livre de poésies en vers

[1] Cf. la note d'Orelli sur les vers 69-74 de la Sat. 9. — [2] Juvénal, XIV, 96-102. Dacier, *Horace*, t. VI, p. 549. Jacobs, *Vermischte schriften*, t. V, p. 145. Roeder, *Q. Horat. Flacci Satira libri primi nona*, 1835, p. 40. Sanadon, sur Bolanus, t. V, p. 259, note 11. Heindorf, *Quintus Horatius satiren*, 1815, p. 185-195. — [3] Dion Cassius, LIV, p. 758, éd. de Reimarus. Acron et Porphyrion, ad *Horat. Epod.* XIV, 13, dans Braunhard, t. I, p. 605. — [4] Meibom, *Mæcenas*, c. 27, p. 267. Acron et Porphyrion, ad *Horat. Ep.* 14, v. 13, dans Braunhard, t. I, p. 635. Dion Cassius, LIV, p. 758.

ïambes, et qu'il le publiât [1]. Horace en avait fait la promesse [2]; mais il avait changé d'avis, et ne jugeait pas à propos de donner plus de célébrité et plus de cours à ces essais de sa jeunesse; il craignait surtout de réveiller, par une nouvelle publication, l'animosité de ceux qu'il avait attaqués avec tant de violence [3]. Dans une ode (la 14e des Épodes), courte, mais remarquable par l'énergie de l'expression, il s'excuse sur les préoccupations de l'amour; il s'autorise de l'exemple que Mécène lui donne, et il insinue que ses poésies, où il y a beaucoup de négligences, méritent peu d'être publiées. Cette ode [4] démontre que la liaison entre Horace et Mécène était devenue intime et familière.

« D'où vient cette molle indolence qui engourdit ta pensée et cet oubli de tes promesses, comme si tu avais étanché ta soif dans les eaux assoupissantes du Léthé? — Tels sont vos reproches, Mécène, sans cesse renouvelés, et ils me font mourir. Un dieu, oui, un dieu m'empêche d'achever ces ïambes commencés, ces ïambes que je vous ai promis. Ainsi, dit-on, le poëte de Téos, Anacréon, brûla pour le jeune Bathylle, et sur sa lyre sonore exprima son amour en vers gracieux et faciles; vous aussi, Mécène, l'amour vous consume; mais réjouissez-vous de votre bonheur, puisque la beauté qui vous captive l'emporte sur celle qui alluma l'incendie de Troie. Moi je brûle pour l'affranchie Phryné, qui ne sait se contenter d'un seul amant. »

On devine facilement pourquoi Horace n'inséra pas cette ode, ainsi que quelques autres, uniquement composées pour Mécène, dans les livres d'odes qu'il publia, et pourquoi elle resta dans le livre des épodes, auquel elle appartenait aussi par le mètre pythïambique.

[1] Acron et Porphyrion, ad *Horat. Epod.* XIV, 16, dans Braunhard, t. 2, p. 635. — [2] Cf. Kirchner, *Quæstiones Horatianæ*, p. 27 et 28. — [3] Passow, *Des Q. Horatius leben*, p. LXXIV, p. 185. — [4] Horace, *Epod.* XIV : *Mollis inertia cur tantam diffuderit imis*. Braunhard, t. I, p. 634. Orelli, *Horat. Epod.* XIV.

Il paraît que Phryné n'avait pas oublié la maxime rapportée dans la *Mostellaria* de Plaute, qu'une dame romaine peut n'avoir qu'un amant, mais que cela ne convient pas à une courtisane[1].

Le témoignage unanime des trois anciens scoliastes d'Horace ne laisse aucun lieu de douter que celle qui captivait alors Mécène ne fût Térentia, qui devint sa femme ou qui l'était déjà[2]. Quand Horace la compare à Hélène pour la beauté, il ne blesse aucune convenance; car il n'y a aucune femme, quelle que fût la sévérité de sa vertu, qui, sous ce rapport, ne fût flattée d'une telle comparaison. En même temps le poëte fait assez entendre, par le contraste qu'il établit entre elle et l'affranchie Phryné, que Térentia n'avait d'amour que pour Mécène, dont elle faisait le bonheur. On verra par la suite que pour Auguste la beauté n'était pas le seul point de ressemblance entre Térentia et Hélène[3].

XIX.

An de Rome 721. Av. J.-C. 33. Age d'Horace 32.

L'autorité souveraine s'affermissait et se concentrait tous les jours de plus en plus entre les mains d'Octave César. Antoine avait renvoyé la vertueuse Octavie, partie de Rome pour aller le joindre; il avait quitté son armée de Syrie, destinée contre les Parthes, pour se rendre à Alexandrie, d'après les sollicitations de Cléopâtre. Les deux fils jumeaux qu'il avait eus d'elle reçurent les titres de rois. Tous ces actes, aussi impolitiques qu'extravagants, les lois, les mœurs et les habitudes des Romains violées et méprisées avaient éloigné d'Antoine ses partisans les plus déclarés, ses amis les plus sincères. Ses largesses

[1] Plaute, *Mostellaria*, act. I. sc. 3. — [2] Acron et Porphyrion, ad *Horat. Epod.* XIV, 16, éd. de Braunhard, t. I, p. 635. Le scol. de Cruq. dans Weichert, p. 460. Orelli, *Horat.*, t. I, 617. — [3] Kirchner, *Quæstiones Horatianæ*, p. 27 et 28. Weichert, *Poetar. lat. reliquiæ*, p. 460-471. Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 2, p. 505.

et ses profusions envers les soldats, sa bravoure et ses talents militaires lui maintinrent seuls sur son armée un reste d'autorité.

Lépide, rappelé d'Afrique pour contribuer à la défaite de Sextus Pompée, avait voulu s'emparer de la Sicile; il se vit, par les intrigues d'Octave et sa propre impéritie, abandonné de ses légions, et se trouva trop heureux que son compétiteur après l'avoir dépouillé de toutes les dignités dont il était revêtu, lui laissât celle de grand pontife, qui ne pouvait, il est vrai, lui être ôtée sans porter atteinte aux lois religieuses de l'État[1].

Agrippa, quoiqu'il eût été consul, accepta l'édilité, afin d'avoir occasion de donner des fêtes splendides au peuple. Ces fêtes, selon le témoignage de Pline, durèrent cinquante-neuf jours[2]. C'était le prix qu'Octave payait aux Romains pour le sacrifice de leur liberté. Déjà le peu d'espoir de la voir rétablie avait abattu les courages, rapetissé les caractères, changé les conditions de la vertu et les aspects du vice. Cette soif insatiable de l'or qui, depuis la conquête de l'Afrique et de l'Asie, avait fait chez les Romains de si tristes progrès ne trouvait plus son excuse dans le désir de se montrer généreux envers le peuple, de satisfaire une noble ambition; elle dégénérait en une avarice sordide, ou favorisait les jouissances égoïstes du luxe et de la débauche. Depuis que les charges et les dignités publiques ne donnaient plus qu'un vain simulacre de pouvoir, elles avaient cessé d'être l'objet des vœux et des efforts des hommes de mérite. Elles paraissaient aux uns mesquines et peu dignes d'eux; aux autres, dérisoires et avilissantes. Cette rigidité de la secte stoïcienne, qui avait eu des résultats si utiles dans les beaux temps de la république, était devenue inutile ou dangereuse sous la domination d'un seul. Pourtant plusieurs croyaient, en se rattachant à cette secte, suppléer à la considération qui leur manquait. Comme ils ne pouvaient se distinguer des autres par leurs actions, pour

[1] Velléius Paterculus, II, 80, 4. — [2] Pline, *Hist. nat.* XXXV, 15.

se faire reconnaître comme stoïciens, ils affectaient de porter une longue barbe, d'être négligés dans leur habillement, ce qui, pour l'extérieur, les faisait ressembler aux cyniques, dont les principes se rapprochaient des leurs. Ainsi, dans la décadence générale des mœurs, ces deux sectes étaient confondues par le peuple et entachées des mêmes ridicules.

XX.

C'est cette classe de faux philosophes qu'Horace a voulu railler dans la troisième satire de son second livre[1]. Mais ce n'est pas à cela seul que se borne le dessein de cette excellente composition, une des plus longues et une des meilleures que notre poëte ait laissées. Horace a voulu aussi livrer assaut aux vices principaux qui atteignent les hommes en général et qui travaillaient d'une manière si déplorable la société de son temps. Pour y parvenir il développe, par des exemples et des raisonnements, l'assertion de philosophes stoïciens que, selon le sage, tous les hommes sont fous, et que toutes les passions qui les agitent sont des folies. Cette sagesse négative, cette philosophie dédaigneuse est celle qui prévaut toujours dans les siècles qui suivent les guerres et les dissensions civiles que le pouvoir absolu a pu seul comprimer et anéantir. Alors disparaissent les vertus publiques, les sentiments patriotiques; les hommes cessent de se grouper en partis différents; isolés entre eux, ils sont contraints de renfermer toutes leurs pensées dans le cercle de leur bonheur individuel et de leurs sentiments domestiques.

Aussi cette philosophie moqueuse et méprisante se reproduit-elle chez tous les poëtes satiriques qui se trouvent à de semblables époques. Les poëtes, quelque puissant que soit leur génie, ne sont jamais que les échos énergiques et harmonieux des siècles où ils ont vécu. Lors même qu'ils ont la prétention d'instruire,

[1] Horace, *Sat.* II, 3 : *Sic raro scribis ut toto non quater anno.*

ils doivent d'abord chercher à plaire ; car tel est le but de leur art, et ils ne peuvent atteindre au succès populaire auquel ils aspirent que par les sentiments, les pensées et les images qui sympathisent avec les opinions, les préjugés, les doctrines et les penchants de leurs contemporains. Par ce moyen seul ils peuvent remuer les cœurs, fasciner l'imagination et donner à la raison et au bon sens l'éclat de la nouveauté et la force impérative et saisissante de la vérité.

Boileau, chez les modernes, à une époque qui a beaucoup d'analogie avec celle d'Horace, a soutenu, à son exemple, que tous les hommes sont fous, mais avec moins de bonheur, suivant nous. Boileau, dans sa satire, s'est adressé à un docteur de Sorbonne. Par cette raison, il a cru devoir prendre un ton doctoral et argumentateur qui nuit à l'effet de ses traits satiriques ; ses hyperboles, d'ailleurs, achèvent de détruire toute illusion. On le voit plus occupé du soin de paraître poëte, bel esprit et plaisant que de prouver la proposition qu'il a avancée. Il ne persuade pas, parce qu'il ne paraît pas convaincu ; on le lit avec ce genre de plaisir que donne un paradoxe soutenu d'un manière brillante, en vers bien faits et harmonieux. Il n'en est pas ainsi d'Horace, plus fin, plus vrai, dont les dialogues sont plus rapides, plus animés et à la fois plus sérieux et plus enjoués. Il faut avouer cependant que certaines allusions à des vers d'Homère et à des tragédies que nous n'avons plus, jointes au manque de transition, jettent un peu de confusion ou d'obscurité dans sa satire, défaut dont le poëte français est exempt ; mais il est juste de remarquer que ce défaut n'existait pas dans Horace pour les Romains de son temps, ou s'y trouvait à un degré bien moindre, parce que les vers d'Homère et les passages des tragiques auxquels notre poete fait allusion étaient dans la mémoire de tous les hommes instruits.

En admettant cette considération, il n'est pas de lecteur qui ne reconnaisse que la pièce d'Horace est plus philosophique que celle de Boileau, et surtout que sa marche est plus habile.

Le poëte latin ne s'est mis en scène que pour se sacrifier lui-même et se faire reprocher durement ses défauts par la bouche de son interlocuteur. Cet interlocuteur est un insensé nommé Damasippe, un sénateur qui avait eu la folie d'acheter à grand prix des statues, des objets antiques, des maisons et de revendre tout avec perte. Cicéron en fait mention dans ses lettres, relativement à plusieurs marchés qu'il avait conclus avec lui [1].

Damasippe avait pris des leçons de Stertinius [2], philosophe stoïcien, qui, selon un ancien scoliaste, avait écrit deux cents volumes. Il ne nous en reste pas un seul. Damasippe avait laissé croître sa barbe à l'exemple de Stertinius, son maître ; il avait retenu par cœur ses discours, et les répétait à tout venant et hors de propos, et en conséquence Damasippe se croyait philosophe, c'est-à-dire plus sage que les autres hommes, se mêlant de leur donner des conseils sur leurs affaires, quoiqu'il eût si mal géré les siennes qu'il se trouvait entièrement ruiné et que sa fortune, comme il le dit lui-même, avait fait naufrage près des statues de Janus. On sait que ces statues, placées à Rome près de la *Basilica Æmilia*, étaient le lieu de rendez-vous des usuriers et des banquiers [3].

C'est donc à ce fou de Damasippe, à cet homme qui n'a du philosophe stoïcien que la barbe et le jargon qu'Horace confie le soin de développer cette proposition que tous les hommes sont fous. Mais Damasippe ne parle pas en son nom ; il déclare, au contraire, qu'il va rapporter les propres paroles de son maître Stertinius et les entretiens qu'il ont eus ensemble. Remarquez que, dans ces entretiens, Stertinius ne se propose pas d'attaquer les divers genres de folie, mais seulement de développer les principes fondamentaux de la secte stoïcienne, de démontrer qu'ils sont ceux

[1] Cicéron, *Epist. ad Famil.* VII, 23; *Ad Attic.* XII, 29. — [2] Acron et Porphyrion, ad *Horat. Sat.* II, 3, 33, dans Braunhard, *Q. Horat opera*, t. 2, p. 157. Heindorf, *Horatius satiren*, p. 288. Horace. *Epist.* I, 12, 20. Braunhard, t. 2, p. 304. Schmid, *P. Horat. episteln*, t. I, p. 268. Pline, *Hist. nat.* XXIX, I. — [3] Bunsen, *Bulletino dell' Istituto di corrispondenza archeologica*, nº IV et V, *di aprile e maggio*, 1835, p. 89.

de la véritable sagesse, et que, par conséquent, tous ceux qui s'en écartent sont atteints d'une incurable folie. Damasippe débite donc d'admirables maximes, et, oubliant son propre délire, il blâme et condamne toutes les passions, tous les travers de l'homme; il fait de la satire contre tous et contre lui-même, sans s'en douter.

Tel est le cadre ingénieux [1] qu'Horace a choisi. Quelques-uns des vers de cette satire, rapprochés de ses autres ouvrages, nous apprennent qu'il la composa après la célèbre édilité d'Agrippa, pendant les saturnales de l'an 721. Elle ne dut donc paraître qu'au commencement de l'année 722; car les saturnales commençaient ordinairement le 16 ou 17 décembre [2] et duraient jusqu'au 23 ou 24 du même mois. Alors des légions d'esclaves, couverts du bonnet de la liberté, parcouraient les rues et les places à moitié ivres, faisaient résonner les airs de leurs cris et de leurs chants d'allégresse [3]. Le séjour de Rome en devenait insupportable; les hommes studieux ou occupés et ceux qui aimaient leur tranquillité, malgré la rigueur de la saison, se retiraient à la campagne, où ils passaient tout le temps que durait ce bruyant carnaval [4].

Cette année Horace avait pris ce parti, et il paraît que sa fortune accrue, soit par la place de scribe du trésor qu'il occupait encore, soit par les largesses de Mécène, soit peut-être par ces deux moyens, lui avait permis de rebâtir ou d'agrandir la petite villa [5] qu'il avait acquise à Tibur. Il ne semble pas avoir possédé alors ce domaine de la Sabine, dans le vallon de Digentia, dont Mécène lui fit don à une époque postérieure. Il n'en fait pas mention, et ce lieu eût été trop éloigné pour

[1] Cf. Lucien, *Hermotime*, ou *le Choix des Sectes*, trad. de Belin de Ballu, t. 2, p. 219-238. Il est évident que l'auteur grec a pris l'idée de son dialogue dans cette satire. — [2] Macrobe, *Saturn.* I, 10. Martial, XIV, 72. Lucien, *Saturnales*, 54. — [3] Martial, V, 3; VIII, 41; XI, 17; XII, 83; XIV, 72. Lucien, *Saturnales*, 62. Sénèque, *Ep.* 18. — [4] Pline le Jeune, *Ep.* 17. — [5] Horace, *Sat.* II, 3, 10.

une absence aussi courte. Cette satire témoigne qu'Horace aimait à bâtir, et il s'en accuse encore plus formellement dans une de ses épîtres [1]. Retiré, comme il le dit, dans sa chaude maisonnette (*tepido villula tecto*), Horace se disposait à lire Platon, Ménandre, Eupolis, Archiloque. Tels sont du moins, selon la liste qu'il en donne, les auteurs qu'il avait emportés pour lui tenir compagnie dans sa solitude. Ceci confirme que sa lecture favorite était celle des écrivains grecs, et parmi eux les philosophes, les poëtes comiques, les poëtes lyriques, qu'il a si souvent imités.

Arrive Damasippe : il reproche à Horace de n'écrire que rarement, de se débattre sans profit contre ses penchants pour le vin, l'indolence et le sommeil ; ce qui l'empêche de rien produire qui soit digne d'éloge. Il craint que ce ne soit chez lui un dessein arrêté, et que, pour faire taire l'envie, il n'ait renoncé au courage du moraliste. — « Mais, lui dit-il, la paresse est une dangereuse sirène ; il faut l'éviter ou se résigner à perdre les avantages que vous avait acquis une vie meilleure. »

Horace ne récuse point ces inculpations et ne repousse point ces conseils ; mais il se raille un peu de celui qui les lui adresse.

— « Que les dieux et les déesses vous donnent, Damasippe, un barbier qui vous rase, pour prix de si sages avis... Mais d'où me connaissez-vous si bien ? »

Alors Damasippe répond que la perte de sa fortune l'a débarrassé d'affaires pour son compte, et qu'il n'a plus qu'à s'occuper de celles des autres ; il raconte de quelle manière il fut sauvé du désespoir et de l'envie qu'il avait de se jeter par-dessus le pont Fabricius par les leçons du philosophe Stertinius, qui, d'après Chrysippe, chef de la secte stoïcienne, lui enseigna que tout mortel égaré par l'erreur et l'ignorance est fou, complétement fou, fou à lier.

Pourvu qu'il n'en soit pas tout à fait ainsi en ce qui le concerne, Horace accorde à Damasippe tout ce qu'il a avancé.

[1] Horace, *Epist.* I, I.

Celui-ci répond qu'Horace se fait illusion, et qu'il est lui-même au nombre des insensés. — « Cet arrêt, dit-il, frappe également les peuples et les rois ; le sage seul en est excepté. »

Et alors Damasippe commence à répéter les leçons de Stertinius, à développer les principes de la philosophie stoïcienne et à les justifier par des exemples. Il compare ingénieusement les hommes engourdis par leurs passions à Fufius, l'acteur qui, jouant un jour, après avoir trop bu, le rôle d'un personnage assoupi, dans une des pièces de Pacuvius, s'endormit si profondément qu'il n'entendit point les cris de l'interlocuteur, qui devait être pour lui le signal du réveil : il resta couché immobile et ronflant [1].

C'est aux avares, comme aux plus insensés des hommes, que Stertinius réserve la plus forte dose d'ellébore.

Stabérius, si glorieux des sommes qu'il a amassées, condamne ses héritiers à donner au peuple deux cents gladiateurs, un festin à la discrétion d'Arrius [2] et autant de blé qu'en possède l'Afrique, s'ils ne font pas graver sur son tombeau le montant des valeurs qui composaient sa fortune. Mais Damasippe demanda à Stertinius si Aristippe, qui commande à ses esclaves de jeter dans le sable son or, dont le poids ralentissait sa marche, n'est pas aussi fou que Stabérius. Le philosophe embarrassé répond avec subtilité, et dit qu'on ne peut rien conclure d'un exemple qui ne résout une question que par une autre ; il continue en présentant le tableau animé du dernier jour de l'avare Opimius, qui meurt au milieu de monceaux d'or plutôt que de prendre une nourriture qui paraît trop coûteuse. Pour exemples de crimes auxquels pousse l'avarice, il cite cet

[1] Acron et Porphyrion, ad *Horat. Sat.* II, 3, 60, dans Braunhard, t. 2, p. 159. Heindorf, p. 291. Dacier, dans les *Œuvres d'Horace* traduites par Batteux et augmentées par Achaintre, t. 3, p. 68, note 10. — [2] Pour savoir ce que c'était qu'un festin à la discrétion d'Arrius, cf. *Horat. Sat.* II, 3, 86-243. Voy. encore dans Lupuli, *Iter Venusinum*, p. 351, l'inscription de l'église de Venosa, qui commence par ces mots : *Arbitro Pollucis*, etc.

homme qui, par amour pour l'argent, a étranglé sa femme avec un lacet, et Scæva, qui a abrégé par le poison les jours de sa vieille mère[1].

Le philosophe oppose à ces excès de cruelle folie la sagesse d'un Servius Oppidius. Il avait deux terres situées près de *Canusium* (Canosa) ; il les partagea entre ses deux fils Tiberius et Aulus, le premier avare, le second dissipateur. Il défendit à l'un et à l'autre de chercher à augmenter ou à diminuer leur patrimoine. Il ne voulait pas que le premier imitât l'avare Cicuta, ni que le second s'assimilât à Nomentanus le débauché. Il leur fit promettre avec serment qu'ils ne se laisseraient pas chatouiller par des désirs de gloire ou d'ambition ; il maudit celui des deux qui deviendrait édile ou préteur, et il lui interdit le droit de tester. « L'un de vous, dit-il, se flatterait-il d'obtenir les mêmes applaudissements qu'Agrippa ? Appartient-il au renard cauteleux d'imiter le fier lion ? »

Viennent les ambitieux, plus fous, plus malades que les autres, qui ont plus besoin qu'eux du fameux médecin Craterus[2]. C'est ici qu'Horace place l'admirable dialogue entre un plébéien et le grand roi Agamemnon. Il est tout entier dans le genre socratique. Le plébéien, par d'humbles interrogations faites avec artifice, démontre qu'en sacrifiant son innocente Iphigénie le grand roi s'est montré aussi fou et bien plus cruel qu'Ajax se ruant, dans son délire, sur de paisibles moutons et croyant immoler Ulysse et Ménélas.

Arrivent le tour des dissipateurs et Nomentanus à leur tête, cet extravagant qui, devenu tout à coup possesseur d'un patrimoine de mille talents, fait aussitôt appel au pêcheur, à l'oiseleur, au fruitier, au parfumeur, à toute la tourbe infâme de la rue Toscane, au pâtissier, aux bouffons, à tout le Vélabre, à tout le marché. Le *leno*, ou trafiqueur d'esclaves, les précède,

[1] Horat. *Sat.* II, 3, 7 ; II, 3, 131. — [2] Sur Craterus, médecin, cf. Cicéron, *ad Attic.* XII, 13 et 14.

et lui répond du dévouement de tous. Nomentanus donne à chacun d'eux un million de sesterces, et trois fois autant au *leno*, pourvu que sa femme s'empresse d'accourir vers lui, la nuit, lorsqu'il la fera demander; sur quoi le vieux scoliaste remarque que cette espèce d'hommes, pour tirer plus d'argent d'une belle esclave, feignaient souvent qu'elle était leur femme.

Puis vient l'exemple de la prodigalité du fils d'Ésope, devenu riche par l'immense fortune que lui avait transmise son père, le fameux acteur [1]. Il détacha une perle de l'oreille de la riche Métella [2], dont il avait les bonnes grâces, pour avaler d'un seul coup un million de sesterces [3]. Il cite ensuite les deux fils de Quintus Arrius, préteur désigné de Sicile, bien dignes d'être jumeaux : ils se faisaient servir des plats de rossignols achetés à grands frais [4]. Valère Maxime, qui parle de ce fait, dit que chacun de ces plats revenait à six mille sesterces.

Les amoureux ne sont pas moins fous que les avares, les ambitieux et les dissipateurs. Les jeux, les emportements, les caprices, les chagrins de l'enfant, en quoi diffèrent-ils, je vous prie, de ceux de l'amour ? « Il n'y a point de différence entre jouer comme vous faisiez à l'âge de trois ans, en vous traînant dans la poussière, et solliciter par des pleurs l'amour d'une courtisane... La guerre, puis la paix : tel est l'amour. Travailler à fixer ce que la nature a fait plus mobile que la tempête, ce qui flotte au gré de l'aveugle hasard, n'est-ce pas vouloir extravaguer avec règle et méthode ? » Mais c'est bien autre chose quand aux folies de l'amour se joignent de sanglants excès. Marius frappe à mort la jeune Hellas, et se précipite du haut

[1] Acron, ad *Horat. Sat.* II, 3, 237, ed. de Braunhard, t. 2, p. 176, Heindorf, p. 320. Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. VII, p. 206. — [2] Cœcilia Metella, selon Acron, ad *Horat. Sat.* II, 3, 239, dans Braunhard, t. 2, p. 176. Cf. sur cette Metella Heindorf, *Horatius satiren*, p. 321. Ciceron, *Ad Attic.* II, 23; *Ad Famil.* VII, 1. Pline, *Hist. nat.* IX, 35. Bayle, *Diction.*, art. *Metella*. — [3] Horace, *Sat.* II, 3, 86 et 243. — [4] Valère Maxime, IX, 1, 2.

d'un rocher [1]. » Horace fait ici allusion à un événement tragique arrivé de son temps; le scoliaste dit que ce Marius (personnage d'ailleurs inconnu) se porta à cette extrémité parce qu'il vit sa poursuite dédaignée par la jeune Hellas.

Damasippe passe ensuite aux superstitieux, plus déraisonnables encore que les autres : tous fatiguent les dieux par de folles prières. Voyez cette mère qui invoque Jupiter pour guérir son enfant de la fièvre quarte. Elle fait vœu, s'il en revient, de le plonger nu dans le Tibre. Le médecin ou la nature ont-ils arraché cette pauvre petite créature à la tombe entr'ouverte, que sa mère, en délire, lui rendra la fièvre ou la tuera en la plongeant dans l'eau glacée.

Lorsque Damasippe a fini de répéter les leçons de Stertinius, qu'il appelle un huitième sage, Horace lui dit :

« Cher stoïcien, puisqu'il y a plusieurs sortes de folies, quelle est, suivant vous, celle qui me travaille; car moi je me trouve raisonnable ? »

Damasippe. « La bacchante Agavé, qui portait au bout de son thyrse la tête de son malheureux fils, connaissait-elle son délire [2] ?... »

Horace. « Eh bien! je suis fou, j'en conviens; je cède à l'évidence, je suis même insensé : apprenez-moi seulement quelle est ma folie.

Damasippe. « D'abord, vous vous donnez les airs de bâtir, c'est-à-dire que vous imitez les géants, vous qui n'avez pas en tout deux pieds de haut. Vous êtes encore le premier à railler Turbon le gladiateur lorsqu'il se redresse sous les armes, et Turbon est plus grand que vous; êtes-vous moins ridicule? Tout ce que fait Mécène, vous voulez le faire. Quelle différence cependant entre vous et Mécène! Méconnaissez-vous à ce point votre infériorité que d'oser vous mesurer avec Mécène? »

[1] Acron, ad *Horat. Sat.* II, 3, 277, dans Braunhard, t. 1, p. 180. — [2] Cf. Ovide, *Metam.* III, 709-733.

Ici Damasippe raconte admirablement en huit vers la fable de la grenouille qui se gonfle pour égaler le bœuf en grosseur, et ensuite il continue en disant :

« Voilà votre image, Horace, ou peu s'en faut. Autre manie : vous faites des vers; c'est jeter de l'huile sur le feu. Si jamais homme de sens en fit, je vous tiens pour raisonnable. Je ne parle pas de vos horribles emportements... »

HORACE. « Assez, assez. »

DAMASIPPE. « De vos dépenses, qui excèdent vos revenus... »

HORACE. « Damasippe, mêlez-vous de vos affaires. »

DAMASIPPE. « De vos ardeurs effrénées pour je ne sais combien de jeunes filles et de jeunes garçons. »

HORACE. « Damasippe, finissez enfin; épargnez celui qui vous reconnaît pour son maître dans l'art de... déraisonner. »

Le lecteur aura remarqué l'habile gradation de ce dialogue. Horace presse avec instance Damasippe de lui dire quel est son genre de folie. Damasippe commence par des reproches insignifiants, faux ou exagérées. Horace écoute avec une tranquille indifférence; mais il se fâche aussitôt que Damasippe commence à toucher les vrais défauts de son caractère, l'emportement et la colère; et quand il en vient aux graves infractions faites aux bonnes mœurs pour satisfaire des penchants libidineux, Horace lui impose silence en lui disant qu'il déraisonne.

X.

Ce n'est pas lui seulement, mais la pauvre humanité tout entière qu'Horace a peinte ici au naturel. Ceux qui ont cru que notre poëte s'avouait coupable de fautes qu'il n'avait point commises ou confessait de graves défauts qu'il n'avait pas pour mieux faire ressortir les traits satiriques qu'il lance contre les autres sont dans l'erreur. Nul homme ne se résout à

paraître aux yeux de ses contemporains et de la postérité avec des difformités morales ou physiques dont il est exempt. Les leçons de la sagesse, d'ailleurs, ne peuvent que perdre par les mauvais exemples de ceux qui les débitent; c'est avec sa raison que l'homme trace des règles de conduite et de salutaires maximes; c'est avec ses penchants qu'il agit. Quand son âme n'est pas assez forte pour réprimer ce qu'ils ont de blâmable, il se trouve forcé d'en faire l'aveu, si son génie lui a donné mission pour corriger les autres; car il comprend aussitôt que, s'il en agissait autrement, il ôterait tout crédit à ses paroles et donnerait à ceux qu'il attaque les moyens de rétorquer contre lui les traits qu'il lance contre eux. Il faut donc, pour que son talent agisse dans toute sa puissance, qu'il commence par s'offrir comme holocauste sur l'autel de la vertu. Cela était surtout nécessaire pour les moralistes païens. Le moraliste chrétien n'est pas soumis à la même nécessité, parce que ses vertus, quelque nombreuses qu'elles soient, ne sont rien en comparaison des perfections divines, et qu'il doit chercher à effacer par le repentir le souvenir de ses moindres fautes. C'est toujours au nom de Dieu qu'il inculque ses salutaires enseignements. Pour lui, les vérités de la morale ne sont que les conséquences accessoires des vérités de la religion.

Horace ne mérite donc pas les louanges qu'on lui a données pour avoir confessé sans réserve les défauts de son caractère et des vices trop communs dans le siècle où il vivait et parmi ceux qu'il fréquentait. Il a pu mettre un peu d'exagération dans ses aveux, afin d'éviter le reproche d'avoir affaibli ses travers et de s'acquérir le droit de ne pas épargner les autres en ne s'épargnant pas lui-même; mais ces aveux lui étaient commandés par le besoin de ne rien dissimuler, par les exigences du poëme satirique et moral. On doit seulement le louer du talent qu'il a développé en s'y conformant, du parti qu'il en a tiré pour le but qu'il se proposait d'atteindre; d'avoir su rendre, par ce moyen, la satire des ridicules et des mauvaises mœurs

plus acérée, plus variée, plus piquante et par conséquent plus efficace.

Ce que nous venons de dire peut aussi s'appliquer à Montaigne, dont la franchise trop vantée n'est qu'un tribut obligé payé à la vanité de l'auteur pour mieux assurer le succès de son ouvrage. C'est en vain que Montaigne nous dit « qu'il faut considérer la prèche et le prêcheur à part. » Il sait lui-même que cela est impossible, et les belles pages de Sénèque et de Salluste perdent beaucoup de leur effet sur les esprits par la persuasion où l'on est qu'elles sont des exercices de rhéteur et qu'elles ont été écrites sans conviction. Il n'en est pas de même des écrivains qui, comme Horace ou Montaigne, confessent humblement leurs imperfections et l'impuissance de leurs efforts pour se conformer aux règles de sagesse dont ils ont cherché, dans toute la sincérité de leur âme, à faire prévaloir l'excellence.

Tel est aussi le secret des confessions de Jean-Jacques, qui, confiant, comme il le dit lui-même, dans le pouvoir de son éloquence pour réformer le genre humain, a cru qu'il en augmenterait l'effet en déposant dans un livre les humiliants aveux de ses inclinations les plus basses et de ses actions les plus viles; puis, se soulevant par l'essor de son prodigieux talent au-dessus de cet amas de turpitudes, il a osé dire qu'il pouvait, avec ce livre en main, se présenter devant l'Éternel comme le meilleur et le plus vertueux de tous ses contemporains. Autre sorte de fou, dont l'esprit était alors vraiment aliéné par l'excès de son orgueilleuse hypocondrie, nouveau Damasippe qui n'eût certes point échappé à la plume satirique de notre poëte, s'il avait vécu de son temps.

XXII.

An de Rome 722. Av. J.-C. 32. Age d'Horace 33.

Mais les circonstances où l'on se trouvait, les faits éclatants dont on était témoin, la Mauritanie annexée à l'empire romain,

les Dalmates rendus tributaires, Rome embellie par les travaux d'Agrippa, la splendeur des fêtes de son édilité, les largesses faites au peuple, la prospérité de l'Italie augmentée par les arts de la paix [1], tout excitait Horace à donner à sa muse un essor plus élevé que celui que permettait la satire. Le bruit des dissensions entre Octave et Antoine commençait à se répandre et faisait craindre qu'une rupture ne troublât la tranquillité dont on jouissait. Pollion ne voulait prendre parti ni pour l'un ni pour l'autre. Le pouvoir des deux triumvirs qui s'étaient partagé le gouvernement de l'empire était, à ses yeux, frappé de la même illégalité. Dans l'attente des événements qu'il prévoyait, Pollion crut devoir renoncer à la composition de ses tragédies et aux triomphes populaires des applaudissements du théâtre. Il déserta le sénat, où on aimait à l'entendre, le Forum et les combats judiciaires, où l'on admirait son éloquence. Il se condamna à la retraite et se mit à écrire l'histoire de la guerre civile entre César et Pompée, qui fut terminée par la mort de Caton.

Cette résolution de Pollion inspira à Horace l'ode qui commence son deuxième livre, adressée à Pollion lui-même [2]. Les titres de cet homme illustre à la gloire sont indiqués par le poëte, et il trace rapidement les principaux traits du tableau que Pollion s'est engagé à présenter dans son histoire. Sans chercher à le dissuader de son entreprise, il en signale les difficultés et les dangers. Vouloir écrire l'histoire d'une époque si récente, durant laquelle s'était accompli le premier acte d'une tragédie qui durait encore, dont des personnages puissants, encore existants, avaient été les acteurs et les témoins, c'était, comme le dit très-bien Horace, « marcher sur des brasiers ardents, couverts d'une cendre trompeuse. » Mais le poëte, par une de ces transitions subites qui sont de l'essence

[1] Horace, *Ars poetica*, v. 63. Dion Cassius, lib. XLVIII, c. 45, p. 561, lib. L, c. 6, p. 698. Suétone, *Octav. Aug.*, c. 29, p. 215 et 225. — [2] Horace, *Carm.* II, I : *Motum ex Metello consule civicum.* Jani, t. I, p. 277-279. Fea, t. I, p. 47.

de l'ode, parce qu'elles ressemblent aux inspirations instantanées qui en forment le caractère propre, interrompt ses avertissements et se figure l'histoire de Pollion déjà terminée; il contemple, il peint l'effet que produiront sur les esprits ses récits animés.

« Déjà résonnent les trompettes menaçantes et les clairons bruyants. L'éclat des armes met en fuite les chevaux et fait pâlir les cavaliers. Déjà je crois entendre les harangues belliqueuses de ces grands capitaines tout couverts d'une glorieuse poussière; je vois l'univers entier soumis, hormis l'âme inflexible de Caton... Quelle plaine n'atteste par des sépulcres nos combats impies! quelle terre ne s'est engraissée de cadavres romains? L'écho de nos désastres a retenti jusque chez les Mèdes. Est-il un antre caché, un fleuve solitaire que n'aient point souillés nos luttes abominables? Quelle mer, quels rivages n'ont pas été rougis de notre sang? »

Mais le poëte, effrayé du ton sublime qu'il a laissé prendre à sa muse, amie des jeux et des plaisirs, l'exhorte à ne pas s'abandonner aux sombres inspirations du chantre de Céos[1]; il l'engage à se réfugier avec lui dans la grotte de Vénus pour y moduler de plus légers accords.

Cette belle ode, où Horace a déployé les talents du grand poëte et les sentiments du bon citoyen, est dans le mètre alcaïque, le plus majestueux de tous, dont il s'est servi trente-sept fois.

XXIII.

Les deux triumvirs préludaient à une rupture par des écrits outrageants, remplis d'invectives et de reproches[2]. Cn. Domitius Ahénobarbus et C. Sosius, tous deux consuls de l'année, amis d'Antoine, étaient allés le rejoindre. Plancus, au contraire,

[1] Simonide: *Erat autem natus, ut aiunt, in Cea insula* (Phèdre, *fab.* IV, 21, 8). — [2] Suétone, *Oct. Aug.* 17.

avait quitté Antoine pour se rendre à Rome et se réunir à Octave. Antoine avait rassemblé une armée à Éphèse, et tandis qu'on s'occupait d'exécuter ses ordres pour des préparatifs militaires, retiré à Samos avec Cléopâtre et une troupe de comédiens [1], il envoya, de là, signifier à Octavie qu'il la répudiait : il lui donna l'ordre de quitter sa maison. Rome entière fut indignée de cet outrage fait à une femme si respectée et de la voir sacrifiée à une reine étrangère, haïe et méprisée. Il fut facile à son frère de profiter de l'indignation publique pour obtenir du sénat un décret qui privait Antoine de la puissance triumvirale et du consulat qu'il devait exercer l'année suivante avec lui. La guerre paraissait donc imminente ; mais les sénateurs les plus estimables et les bons citoyens que Rome possédait encore auraient voulu l'empêcher. Outre les malheurs qu'elle entraînait, il était facile de prévoir que la chute d'un des deux concurrents anéantirait le peu de liberté que la crainte qu'ils avaient l'un de l'autre les forçait de maintenir, et qu'elle consacrerait le despotisme d'un seul.

XXIV.

Un de ceux auxquels les nuages qui s'amoncelaient sur l'horizon politique causaient le plus d'inquiétudes était Munatius Plancus. Ce personnage, d'un haute importance, était ami de notre poëte ; les circonstances venaient de le rapprocher de lui après l'en avoir longtemps tenu éloigné. Plancus ne jouissait pas auprès d'Octave de la faveur qu'aurait dû lui procurer sa récente inimitié contre Antoine. Sa conduite ne lui avait attiré la confiance d'aucun parti. Un des plus tristes effets des révolutions est de dissiper bien des illusions et de nous montrer l'espèce humaine dans toute sa laideur. Elles manquent rarement, quand elles se prolongent, de triompher misérablement de ceux qui s'y trouvent engagés, et finissent toujours par ternir les

[1] Plutarque, *Vie d'Antoine*, 56 et 57, p. 1123, éd. de Didot.

plus belles réputations, par souiller les caractères les plus honorables : Munatius Plancus en est un exemple.

Né en 680 (73 ans av. J.-C.), il fut pour l'éloquence le disciple de Cicéron[1], et pour l'art militaire celui de Jules César[2]. Lorsque ce dictateur fut assassiné, Munatius Plancus était en possession de la double réputation d'orateur habile et de grand capitaine[3]. Il commandait alors une armée qui lui était dévouée. Cicéron ne négligea rien pour l'entraîner dans le parti de la république et du sénat. « Vous êtes parvenu, lui écrivait-il, à tout ce que la vertu, accompagnée de la fortune, peut faire espérer de plus grand. » Plancus parut d'abord résolu à céder aux instances de Cicéron[4]. Ce fut à cette époque qu'il établit dans les Gaules deux colonies et qu'il eut la gloire d'associer son nom à l'origine d'une de nos plus grandes cités, celle de *Lugdunum*, Lyon[5]. Mais Plancus, s'apercevant que le parti de la république serait le plus faible, l'abandonna bientôt, et se tourna avec son armée du côté des triumvirs[6]. Il obtint d'eux que l'on mettrait sur la liste des proscrits son frère germain Plotius Plancus[7]. Comme Munatius Plancus était alors consul avec le triumvir Lépide, qui, lui aussi, avait laissé placer en tête des listes de proscription le nom de son frère germain, l'indignation publique, malgré la terreur qui régnait, s'exhala par un jeu de mot ironique et sanglant contre les deux consuls, qui n'avaient pas, disait-on, triomphé des Gaulois, mais des Germains.

Dans les divisions qui éclatèrent ensuite entre Antoine et le jeune Octave, Plancus se rangea du parti d'Antoine. Des deux triumvirs, Antoine était celui qui, par sa consistance per-

[1] Cicéron, *Epist. ad Famil.* VIII, 1; XI, 15. Schœpflin, *Alsatia illustrata*, II, 1, 54. — [2] César, *de Bello gallico.* V, 24; *de Bello civili,* I, 40. — [3] Dion Cassius, XLVI, 29, p. 370, édit. de Reimarus. — [4] Appien, *de Bello civili,* III, 46-81. Velléius Paterculus, II, 83. — [5] Dion Cassius, XLVI, 50-53. Gruter, *Inscrip.*, p. 439, n° 8. Orelli, *Inscript.*, t I, p. 154, n° 590. — [6] Dion Cassius, lib. XLVI, c. 53, p. 488. — [7] Appien, *de Bello civili,* lib. IV, c. 12, t. 2, p. 546, éd. de Schweig. Dion Cassius, lib. XLVI, c. 16, p. 502.

sonnelle, par ses grades et ses talents militaires, paraissait avoir l'espoir le mieux fondé de commander à la république[1]. A la cour de Cléopâtre, Plancus devint le plus souple des courtisans. L'historien Paterculus[2], qui paraît, à la vérité, avoir détesté Plancus, l'accuse de s'être rendu le vil adulateur de la reine égyptienne; d'avoir été non-seulement son client, mais son esclave; de s'être fait l'instigateur et le ministre des plus infâmes débauches d'Antoine, et d'avoir dégradé la dignité d'un guerrier romain jusqu'à danser dans un festin à moitié couvert d'une petite veste bleue, la tête couronnée de roseaux, traînant une queue de poisson et jouant le rôle de Glaucus ou d'un dieu marin.

Cependant Plancus prévit qu'Antoine, dont il était le secrétaire, dont il connaissait tous les secrets, marchait à sa perte par ses extravagances multipliées. Plancus partit d'Égypte, se rendit à Rome, et se déclara pour Octave[3]. Velléius Paterculus ne lui en sait aucun gré; et cet historien, qui se montre, dans son ouvrage, le bas flatteur d'Auguste et de Tibère, dit à ce sujet : « La trahison était chez Plancus une maladie, *morbo proditor;* son âme vénale se prêtait à tout et à tous. » Quoique le langage de la haine perce dans ce jugement, cependant il est évident qu'Octave César n'avait aucune estime pour le caractère de Plancus et qu'il s'en défiait, puisque, malgré sa réputation de grand militaire, il ne lui donna aucun commandement.

XXV.

C'est pour atténuer l'effet de la tristesse à laquelle Plancus s'abandonnait, en raison de ces circonstances, qu'Horace, dont

[1] Appien, *de Bello civili,* lib. V, c 33-35-50-61-144. — [2] Velléius Paterculus, lib. II, c. 83, p. 205 de l'édit. de Lemaire. — [3] Dion Cassius, LIII, p. 605 de l'édit. de Reimarus.

il était devenu le voisin de campagne à Tibur, lui adressa l'ode qui est la septième du premier livre [1].

Le poëte fait l'éloge de Tibur, que Plancus, ainsi que lui, a le bonheur d'habiter ; il exhorte son ami à se confier dans l'avenir, à se distraire par le vin de ce que le présent peut avoir de fâcheux ; il lui cite l'exemple de Teucer, qui, avec ses compagnons, trouva une nouvelle patrie à Salamine. Teucer était favorisé par les oracles, allusion indirecte à Octave César, qui avait aussi en sa faveur les oracles d'Apollon, et qui ne mérite pas moins que Teucer qu'on ait confiance en sa fortune [2]. « Que les uns vantent la célèbre Rhodes, Mytilène, Éphèse, Corinthe, dont deux mers baignent les remparts, Thèbes illustrée par Bacchus et Delphes par Apollon, ou les vallons de Tempé, ornement de la Thessalie ; que les autres prennent pour unique sujet de leurs chants la ville de la chaste Pallas, et parent leur front des rameaux de l'olivier tant de fois cueillis ; qu'un plus grand nombre, en l'honneur de Junon, célèbre Argos, nourrice de nombreux coursiers, et l'opulente Mycène ; moi, jamais l'aspect de la sévère Lacédémone et les fertiles champs de Larisse ne m'ont autant frappé que l'Anio faisant retentir de sa bruyante cascade la grotte de la nymphe Albunée, les bois de Tibur et ces frais vergers où serpente une onde si pure.

« Souvent le Notus dégage le ciel des nuages qui l'obscurcissent, et il n'amène pas toujours des pluies incessantes : ainsi, Plancus, mettez sagement un terme à votre tristesse, et, soit que les aigles étincelantes de nos légions vous retiennent au milieu des camps, soit que vous reposiez sous les épais ombrages de votre Tibur, souvenez-vous que le bon vin fait oublier les peines de la vie. »

Le poëte raconte ensuite comment Teucer, autrefois, ra-

[1] Horace, *Carm.*, I, 7 : *Laudabunt alii claram Rhodon, aut Mitylenen.* Voy. Porphyrion, ad *Horat. Carm.* I, 7. 1, dans Braunhard, *Q. Horatii Flacci opera*, t. I, p. XV; Weichert, *Poetar. latinor. reliquiæ*, p. 337. — [2] Sanadon, *Horace*, t. I, p. 98-102. Dacier, *Horace*, t. I, p. 139.

nima par la liqueur de Bacchus le courage de ses compagnons. « Vous avez Teucer pour guide, ne désespérez de rien sous les auspices de Teucer. Apollon, qui ne trompe jamais, nous a promis une nouvelle Salamine sur une terre inconnue. Braves amis, qui avez supporté avec moi de plus rudes épreuves, chassez aujourd'hui loin de vous, la coupe en main, les soucis qui vous assiégent. Demain nous recommencerons nos courses sur les vaste mers. »

Plancus devint, par la suite et après la victoire d'Actium, le flatteur d'Octave César, comme il l'avait été d'Antoine et de Cléopâtre, et c'est sur sa proposition que le triumvir reçut du sénat le nom d'Auguste [1]. Le fils de Plancus, dont notre poëte fait mention dans une de ses épîtres [2], parvint, comme lui, à l'éminente dignité de consul. En 766, une inscription trouvée sur place, derrière Vitriano, à moins de deux milles et demi au nord-ouest de Tibur, a révélé l'emplacement de la villa de Plancus; elle est du même côté de l'Anio que la villa de Quintilius et que les vestiges présumés, mais bien douteux, de la villa d'Horace [3].

Trois vers ont suffi à notre poëte pour signaler les traits les plus remarquables de ce pays pittoresque. Il a beaucoup changé depuis lui, et il est destiné à changer encore par l'effet de ces orages, *imbres*, et par le travail du fleuve dont parle Horace. La grotte retentissante de la nymphe Albunée est ou la grotte dite de Neptune, ou le temple dit de la Sibylle, dont on voit les ruines; l'eau du fleuve, encore aujourd'hui, bouillonne autour de sa base et s'échappe en cascades [4]. Tous les géographes et commentateurs [5] ont confondu la *domus Albuneæ*, ou le séjour de

[1] Suétone, *Oct. Aug.* 7, Dion Cassius, LIII, 16, p. 710, édit. de Reimarus. — [2] Horace, *Epist.* I, 3, 31. — [3] Cf. Castellan, *Voyage d'Italie*, t. 2, p. 79; Gell, *Topography of Rome and its vicinity*, p. 70; Muller, *Roms Campagna*, t. I, p. 163; Cornelia Knight, p. 225. — [4] Castellan, *Lettres sur l'Italie*, t. 2, p, 143. — [5] Cluvier, *Italia*, p. 714 et 717. Cramer, *Italia*, t. I, p. 59.

la nymphe Albunée, avec *Albula*, source sulfureuse qui se rendait dans l'Anio (Téverone), à cinq milles au sud de Tibur (Tivoli), et qui n'est plus aujourd'hui qu'un marais infect. Les anciens n'ont jamais parlé de cette source que sous le rapport de ses vertus médicinales[1]. Il n'en est pas de même de celle d'Albunée, la *haute Albunée* de Virgile[2], *lucosque sub alta Albunea*. Le mot *alta*, dans Virgile, ne peut se prendre dans le sens de profond, puisque Virgile dit que le bois était placé plus bas que la source[3], et d'ailleurs il ajoute qu'elle jaillit de terre et se précipite avec bruit. L'odeur méphitique de la grotte dont Virgile parle (odeur qui doit appartenir à beaucoup de grottes dans ce terrain volcanique), joint à la ressemblance dans les noms, a contribué à égarer les critiques modernes. Mais nulle part, chez les anciens, il n'est fait mention des bains sulfureux d'Albunée ni des qualités salutaires d'une source de ce nom; il n'y a donc pas lieu de la confondre avec la source d'Albula, qui n'était connue que sous ce rapport. La solfatare d'Albula, bien loin d'être bruyante, se couvre chaque jour d'une croûte épaisse et finira bientôt par se sécher et disparaître, comme cela est arrivé au *lago Tartaro*[4]. Strabon a bien indiqué la situation de cette source minérale d'Albula dans la plaine entre Rome et Tibur[5]; mais ni lui ni aucun ancien ne fait mention de la nymphe, de son oracle, ni ne nous dit que cette source était particulièrement révérée. Elle n'a donc, encore une fois, rien de commun avec l'Albunea de Virgile et d'Horace. Servius nous apprend que celle-ci était sur les plus hautes montagnes[6] de la chaîne de Tibur, ce qui explique l'épithète de Virgile et nous prouve que l'Albunea était un des

[1] Vitruve, VIII, 2. Stace, *Silv*. I, 3. Martial, I, 13; IV, 3. Strabon, V, t. 2, p. 238, et p. 223 de la trad. franç. Pline, III, 2. — [2] Virgile, *Æn*. VII, 83. — [3] Servius, *ad Virgil. Æn.* 81. Cf. *Dissertazioni sopra la villa d'Orazio*, par D. Domenico de Sanctis, Roma, 1784, p. 23-30. — [4] Gell, *Topography of Rome and its vicinity*, t. I, p. 73. — [5] Strabon, V, p. 238, t. I, p. 223, tr. fr. — [6] *In altissimis montibus.*

cours d'eau qui servaient à former l'Anio dans son origine et qui se confondaient avec l'Anio même. Properce[1] l'indique clairement lorsqu'il dit que l'Albunea se jette dans le Tibre; ce qui a été considéré à tort comme une erreur de ce poëte. Chez lui l'Albunea c'est l'Anio. La déesse Albunea, dit Porphyrion[2], est révérée dans toute la région tiburtine, c'est-à-dire dans toute la contrée que l'Anio arrose. Ceci est confirmé par un passage de Lactance, qui est décisif: « Il y a, dit Lactance[3], une dixième sibylle, c'est celle de Tibur; on la nomme Albunea. » Son temple était à Tibur, Tivoli moderne; c'est celui dont on voit encore les ruines et que tant de crayons et de pinceaux nous ont reproduit[4].

Porphyrion nous apprend encore qu'il y avait là un bois délicieux consacrée à cette même nymphe, et Suétone dit positivement que le petit bois de Tibur, *Tiburni luculus*[5], était près de la maison d'Horace.

La principale chute de l'Anio, le *Præceps Anio* de notre poëte, était à Ponte-Lupo. Les eaux, avant de se pratiquer une issue inférieure, se soutenaient alors jusqu'à la hauteur du pont actuel. Cette cascade devait alors avoir deux cents pieds d'élévation[6]. Les anciens avaient fait des constructions pour s'opposer aux dévastations du fleuve, qui se répètent souvent après de grands orages, et leur destruction a amené dans ce lieu célèbre de si grands changements qu'il a cessé de correspondre aux descriptions qu'ils nous en ont laissées. Le seul débordement de l'Anio, en novembre 1826, a détruit trente-six maisons de la ville, abattu l'église de Sainte-Lucie et endommagé le roc sur lequel est assis le temple de la sibylle.

[1] Properce, II, 5. — [2] Porphyrion, ad *Horat. Carm.* I, 7, 12, dans Braunhard, t. 2, p. XV. — [3] M. Huyot en a donné une coupe exacte dans Castellan, t. 2, p. 141. Cf. aussi Cornélia Knight, p. 223. — [4] Lactance, *de Instit. divin.*, lib. I, c. 6. — [5] Suétone, *Vita Horatii*, p. 113, édit. de Richter. — [6] Castellan, *Lettres sur l'Italie*, t. 2, p. 97-103, pl. XXIV.

De grands travaux ont été entrepris pour frayer un passage aux eaux du fleuve sous le mont Catillo ; lorsqu'ils seront terminés, l'aspect de ces lieux sera tout à fait changé, et on pourra plus difficilement encore y reconnaître les descriptions qui en ont été faites [1].

Cette ode à Plancus a un intérêt particulier pour la biographie d'Horace, parce que ce poëte y passe en revue les principaux lieux que, dans le cours de ses voyages en Orient, il avait eu occasion de visiter ou qu'il avait entendu vanter. Il les place tous, pour la beauté pittoresque, au-dessous des environs de Tivoli ; et en effet, quoique ces lieux soient aujourd'hui privés de cette splendeur dont ils étaient redevables aux travaux de l'homme, aux chefs-d'œuvre multipliés des beaux-arts, et quoique les décombres même des palais dont ils étaient ornés aient presque entièrement disparu, cependant un observateur instruit, aussi bon écrivain qu'habile artiste, a dit : « Les aspects pittoresques de l'Italie sont d'un style bien plus grandiose que ceux de la France et que ceux de la Suisse ; et si les environs de Rome l'emportent à cet égard sur le reste de la péninsule, ils en ont particulièrement l'obligation aux merveilleux sites de Tivoli [2]. »

La liaison d'Horace avec L. Munatius Plancus démontre qu'il savait se faire aimer de personnages opposés entre eux. Pollion avait composé des discours contre L. Plancus, et ces deux hommes se détestaient d'autant plus qu'ils différaient par leurs principes non moins que par leur conduite. Celle de Pollion fut toujours aussi belle et aussi honorable que celle de Plancus avait été, dans les derniers temps, peu digne d'estime [3].

[1] Gell, *Rome and its vicinity*, t. 2, p. 413. Sébastiani, *Viaggio a Tivoli*, p. 45-68. — [2] Castellan, *Lettres sur l'Italie*, t. 2, p. 57. Sébastiani, p. 11 et 40. — [3] Velleius Paterculus, II, 63. Pline, *Hist. nat.*, in præfat. extrem., lib. I. Meyer, *Oratorum romanorum fragmenta*, p. 216.

XXVI.

An de Rome 723. Av. J.-C. 31. Age d'Horace 34.

Cependant les deux triumvirs faisaient chacun de leur côté de formidables préparatifs ; la guerre paraissait inévitable[1] ; et Horace, qui la voyait s'approcher avec terreur, aurait voulu, pour la prévenir, réveiller le patriotisme des Romains et les empêcher de s'entr'égorger. Le moyen le plus efficace et le seul possible, dans l'état où se trouvait la république, était de rendre Antoine suspect et odieux aux peuples et de les engager à se confier à la sagesse d'Octave, auquel on devait le bonheur dont jouissaient Rome et l'Italie. Mais pour atteindre ce but, il fallait employer des ménagements et ne pas choquer les sentiments de beaucoup de bons citoyens très-peu favorables à Octave César et qui penchaient pour Antoine, comme moins astucieux et moins dangereux pour la liberté. Voilà pourquoi notre poëte, dans les odes quatorzième et quinzième du livre premier, composées dans cette intention, a usé du voile de l'allégorie.

Pour le sens allégorique de la première[2], nous avons le témoignage de Quintilien, qui ne laisse aucun doute à cet égard[3] ; et un ancien scoliaste, en commettant, il est vrai, plusieurs erreurs, nous atteste que cette allégorie concerne la guerre entre Antoine et Octave.

Horace compare, dans cette ode, la république romaine à un vaisseau construit avec des pins de la forêt de Pont, d'où l'on tirait les meilleurs bois de marine. Ce vaisseau, autrefois l'objet de son inquiète sollicitude et maintenant encore celui de ses alarmes et de ses vœux, est dégarni de rameurs ; ses voiles sont

[1] Dion Cassius, lib. XLVIII, c. 45, p. 561 ; lib. L, c. 6, p. 608. Suétone, *Oct. Aug.* c. 29. — [2] Horace, *Carm.* I, 14 : *O navis, referent in mare te novi fluctus !* Cf. Kirchner, *Quæstiones Horatianæ*, tabula chronologica Horatiana ; Jani, t. I, p. 109-111 ; Fea, t. I, p. 19. — [3] Quintilien, *Inst. orat.* VIII, 6, 44.

déchirées, ses mâts courbés, ses cordages rompus; et cependant il se laisse aller aux flots qui l'entraînent sur les vastes mers. Horace, au contraire, lui recommande de rester au port, s'il ne veut pas être le jouet des vents.

XXVII.

L'autre ode est sublime [1], et Horace était, lorsqu'il la composa, plein de la lecture d'Homère et des tragiques grecs.

Le poëte nous montre Pâris trahissant l'hospitalité, entraînant sur ses vaisseaux Hélène séduite, lorsque Nérée, enchaînant les vents, arrête le perfide adultère pour lui prédire tous les malheurs que doit attirer sur lui le crime dont il se rend coupable.

L'harmonie des vers, la grandeur des images, l'heureuse alliance des mots, la justesse des épithètes, l'effet dramatique, tous les genres de mérite se réunissent dans cette belle composition, où Horace a su renfermer dans neuf strophes de quatre vers tout le sujet de la guerre de Troie.

C'est une allusion évidente aux amours d'Antoine et de Cléopâtre et aux malheurs qui pourraient en résulter pour tous les peuples d'Orient soumis à leur domination

Un ancien scoliaste, dont la remarque a été publiée, pour la première fois, par M. Vanderbourg [2], a fait une mention expresse de cette intention d'Horace dans la composition de cette ode, et il considère cette intention comme tellement identique avec la précédente qu'il réunit ces deux odes en une seule, ce qui n'est pas admissible, puisqu'elles diffèrent par le sujet et par le mètre [3].

[1] Horace, *Carm.* I, 15 : *Pastor cum traheret per freta navibus.* Cf. Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. I, p. 85 et 334 : *Dehortatur poeta Antonium ne iterum bellum moveat contra Augustum, et hoc facit sub allegoria.* Le scoliaste dit à tort qu'Antoine épousa Cléopâtre : *Transtulit se in Ægyptum, ibique Cleopatra ducta uxore.* — [2] Voy. les *Odes d'Horace*, traduites en vers par Vanderbourg, p. 334. — [3] Cf. Jani, t. I, p. 116; Fea, t. I, p. 20.

XXVIII.

Tandis qu'Octave César, sans cesse occupé des soins de l'État, prenait chaque jour plus d'empire sur les esprits, Antoine, au contraire, devenu insouciant des affaires publiques et de la gloire du nom romain, étranger aux occupations militaires, se discréditait de plus en plus. Ce qui accumulait encore davantage sur lui le mépris et la haine, c'étaient ses honteuses faiblesses pour Cléopâtre. Cette femme possédait, sans beauté, tout ce qui pour séduire est supérieur à la beauté : une physionomie expressive et attrayante, une voix douce et mélodieuse, la connaissance de plusieurs langues, l'esprit, l'enjouement, la grâce, une éloquence pénétrante et persuasive, l'habitude des magnificences et les secrets de la volupté, l'art de savoir varier les plaisirs par tout ce qui peut flatter l'imagination ou éveiller les sens fatigués. Quand elle vint à Rome avec Jules César, qui l'y avait amenée, elle logea dans son palais, et se fit détester par son luxe asiatique, par sa hauteur et par l'insolence de ses subordonnés [1]. L'orgueil romain ne supportait qu'avec impatience l'ascendant qu'elle avait pris sur le vainqueur des Gaules. Le pouvoir absolu qu'elle obtint sur Antoine parut encore plus funeste et plus humiliant. Elle l'avait rendu lâche, impolitique et cruel ; il semblait n'y avoir plus de terme aux extravagances impies qu'elle lui faisait commettre. Elle se montrait en public avec les attributs de la déesse Isis, et Antoine l'accompagnait revêtu de ceux du dieu Osiris [2]. Comme des dieux ne pouvaient engendrer que des dieux, elle et Antoine avaient donné à leurs enfants les noms de Soleil et de Lune. Cléopâtre avait fait frapper des monnaies, que l'on trouve encore aujourd'hui dans nos collections numismatiques [3], où

[1] Cf. Cicéron, *Epist. ad Attic.* XIV, 20 ; XV, 15 ; XIV, 8, et Middleton's *Life of Cicero*, t. 3, p. 24-26. — [2] Dion Cassius, L, 5, p. 607 de l'éd. de Reimarus. — [3] Tochon, *Biographie universelle*, t. 9, p. 73.

son effigie est gravée avec les titres de REINE DES ROIS et de NOUVELLE DÉESSE. Le premier de ces titres lui avait été décerné par le faible Antoine lui-même dans un discours public[1].

Octave, en politique habile, sut profiter de tout le mépris qu'inspiraient de telles extravagances. Ce ne fut pas contre Antoine qu'au nom du peuple romain il prétendait faire la guerre, mais contre Cléopâtre[2]. Il déposa chez les vestales le testament d'Antoine, qui instituait Cléopâtre héritière de tous ses biens, et il le fit lire dans une assemblée du sénat. Le décret qui, au nom du peuple romain, déclarait la guerre à la reine d'Égypte fut rendu. Dès lors Antoine ne fut plus que le lieutenant d'une reine étrangère en guerre avec Rome.

XXIX.

Cette lutte terrible, qui tenait l'univers attentif, ne fut ni aussi longue ni aussi meurtrière qu'on devait le croire. Toutes les forces de l'empire se trouvaient cependant partagées entre les deux concurrents. Du côté d'Antoine, l'Égypte, l'Asie Mineure, la Thrace, la Macédoine, la Grèce, l'Archipel; pour Octave César, l'Italie, la Sicile, la Sardaigne, la Corse, la Gaule, l'Illyrie, l'Espagne, les îles Baléares, l'Afrique. La bataille se donna le 22 septembre de l'an 723 de la fondation de Rome[3]. Octave remporta une victoire complète. La mort d'Antoine, celle de Cléopâtre, l'Égypte conquise et réduite en province romaine, événements qui eurent lieu dans le cours des deux années suivantes, en furent les résultats[4].

Ainsi toutes les ambitions, toutes les espérances se centrali-

[1] Dion Cassius, XLIX, c. 41, p. 590. — [2] Dion Cassius, L, 6, p. 607-608. — [3] Le 4 des nones de septembre. — [4] Rabirius, *de Bello Actiaco*, dans Kreyssig, *Commentatio de Crispi Sallustii hist. fragm.*, Misenæ, 1835, p. 187-217. Dion Cassius, L, 8. Plutarque, *Vie d'Antoine*, 74. Weichert, *de Cassio Parmensi*, p. 260. Velléius Paterculus, II, 84. Virgile, *Æn.*, VIII, 771.

27.

sèrent sur Octave, qui, sous le nom d'Auguste, devint le premier et suprême régulateur de ce vaste empire des Romains. Sur la proposition de Messala, son collègue dans le consulat, le sénat lui avait déjà donné le titre de père de la patrie et l'avait salué du nom de César [1].

XXX.

An de Rome 723-724. Av. J.-C. 31-30. Age d'Horace, 34-35.

Quand Octave César partit pour faire la guerre à Antoine, Mécène le suivit : c'est ce que démontrent évidemment la première épode de notre poëte et la remarque d'Acron [2]. Mécène et Octave partirent sur un de ces légers navires dont les Romains avaient pris le modèle chez les corsaires liburniens. Mécène ne commanda point dans cette bataille ; le silence de Dion et celui de Virgile le prouvent suffisamment. L'ami d'Octave ne voulait que partager ses dangers et veiller sur ses jours. Après la bataille il revint en Italie reprendre à Rome les rênes du gouvernement, qui lui avaient été confiées.

Lorsqu'il fut question du départ de Mécène, Horace voulait le suivre ; mais Mécène s'y opposa. C'est pour se plaindre de ce refus qu'Horace lui adressa les strophes qui forment sa première épode [3] ; il y emploie le mètre que ses autres épodes reproduisent. Cette pièce devait en effet rester dans le recueil des poésies réservées qu'Horace ne jugeait pas à propos de comprendre dans les divers recueils d'odes qu'il fit paraître.

Dès le début nous nous apercevons que la liaison de Mécène et d'Horace était devenue assez intime pour que le poëte pût donner à son illustre protecteur le titre d'ami, *amice Mæcenas.*

[1] Cf. Mesnard, *Mém. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres*, t. 23, p. 166 ; et quelques médailles d'Auguste, de l'an 725. — [2] Acron, ad *Horat. Epod.* I, 1. Braunhard, *Q. Horat.* t. 2, p 585. Le poëme *in obitum Mæcenatis*, v. 45-48, t. 3, p. 215 dans les *Poetæ latini minores* de Lemaire. — [3] Horace, *Epod.* 1 : *Ibis liburnis inter alta navium.*

Horace se plaint de ce que cet ami le condamne à un repos qui ne peut lui paraître doux que quand il en jouit avec lui. Il ne dissimule pas que la faiblesse de sa constitution le rend de peu de secours dans les combats ; mais s'il accompagnait son ami, ses inquiétudes seraient moins vives. Il est prêt à le suivre partout, dût-il avoir à franchir la cime des Alpes, même celle du Caucase inhospitalier ; dût-il pénétrer jusqu'à l'extrême rivage de l'Océan occidental. Si Mécène cessait d'exister, Horace ne pourrait supporter la vie. Le désir de conserver l'objet si cher à sa tendresse lui fera braver toutes les fatigues et tous les dangers. C'est là le seul motif qui l'anime, et non pas celui d'accroître le nombre de ses charrues, d'obtenir des troupeaux superbes, qui, avant le retour de la canicule, passent des plaines de la Calabre aux pâturages de la Lucanie ; il ne souhaite pas de devenir possesseur d'une *villa* qui fasse resplendir au loin l'éclat du marbre qui la décore, sur la colline où le fils de Circé éleva les murs de Tusculum [1]. La libéralité de Mécène ne lui a-t-elle pas donné au delà du nécessaire ? Qu'a-t-il besoin d'ambitionner des trésors pour les enfouir comme l'avare de la comédie du poëte Ménandre, ou pour les dissiper comme un jeune débauché.

Horace se met, comme on voit, en garde contre une folle prodigalité ou une cupidité honteuse. Il paraîtrait, d'après le vers de cette épode : « Ta libéralité ne m'a-t-elle pas donné plus que le nécessaire ? » qu'avant de partir pour l'armée, où il pouvait périr, Mécène voulut assurer le sort d'Horace, et lui fit présent de ce domaine de la Sabine [2] dont nous aurons occasion de parler plus tard. Ce fut à cette époque que notre poëte quitta ou vendit sa charge de scribe du trésor, dont il n'est pas fait mention dans ses œuvres.

De tous les détails qui nous ont été transmis par les anciens

[1] Capmartin de Chaupy, *Maison de campagne d'Horace*, t. 2, p. 253, 263-264. Strabon, liv. V, 231, 232. — [2] Horace, *Carm.* III, 16, 38 ; *Sat.* II, 6, 1.

sur Mécene il ressort qu'il avait cette bonté de cœur et cette amabilité qui donnent tant de prix aux bienfaits et qui lui faisaient des amis dévoués de tous ceux dont il se déclarait le protecteur. Dans une épigramme dont Suétone ne nous a conservé que la moitié Mécène exprime, sur le ton plaisant qui lui était habituel, son attachement naissant pour notre poëte. « Si déjà, mon cher Horace, je ne t'aime plus que mes entrailles, puisses-tu voir ton ami plus efflanqué que Ninnius[1] ! »

XXXI.

Lorsque Horace apprit qu'Antoine avait été vaincu à Actium, qu'il avait été abandonné par Domitius Ahénobarbus et par la cavalerie que lui avait envoyée le tétrarque de Galatie, qu'enfin Mécène était sur le point de revenir, le poëte exprima sa joie dans la neuvième épode[2]. Il y rappelle la victoire précédemment remportée sur Sextus Pompée; mais pour ce nouveau succès son enthousiasme est si vif qu'il se croit au milieu du festin qui doit avoir lieu chez Mécène à ce sujet : il demande aux esclaves de lui verser à boire, et il invite les convives à s'enivrer[3]; il personnifie le triomphe qui doit honorer la rentrée d'Octave César à Rome.

« Ce Cécube réservé pour les banquets des fêtes, quand pourrons-nous, heureux Mécène, le boire ensemble, sur ce mont où s'élève votre palais, et nous rendre agréables à Jupiter en célébrant, au doux bruit des accords de la lyre dorienne et de la flûte de Phrygie, la victoire de César? Ainsi naguère éclata notre joie quand le fils de Neptune, après avoir menacé Rome des fers dont il avait délivré de perfides esclaves, devenus ses amis, s'est enfui vers le détroit où il vit l'incendie de ses vaisseaux. — Ah ! vous refuserez de le croire,

[1] Cf. Suétone, *Vita Q. Horat.*, p. 17-19, édit. de Richter. Meibom, *Mæcenas*, p. 154. Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. I, p. XLVIII et LIX, note 6. — [2] Horace, *Epod.* 9 : *Quando repostum Cæcubum ad festas dapes.* — [3] Cf. Mitscherlich, *Horat. opera* t. 2. p. 552.

races futures ! Des Romains, vendus à une femme, ont porté pour elle leur bagage et leurs armes, des soldats romains ont servi sous des eunuques décrépits ! O honte ! le soleil a vu le moustiquaire [1] de l'Égyptienne au milieu de nos étendards militaires. A ce spectacle, deux mille Gaulois frémissants tournent vers nous leurs coursiers en criant : César ! César ! et les vaisseaux ennemis dirigèrent vers la gauche leurs voiles fugitives. Pompe triomphale ! où sont tes chars rayonnants d'or ; où sont tes génisses vierges ? Non, tu ne ramenas pas avec tant de gloire le vainqueur de Jugurtha ni le héros africain qui s'est élevé sur les ruines de Carthage un immortel tombeau ! Vaincu sur terre et sur mer, l'ennemi a quitté sa robe de pourpre, et s'est revêtu d'un vêtement de deuil. Vers la noble Crète aux cent villes, il fuit poussé par les vents contraires, ou peut-être il erre à la merci des flots, vers les syrtes que tourmentent les tempêtes. Jeunes esclaves, apportez de plus larges coupes et des vins de Chio et de Lesbos, ou versez-nous le Cécube, qui réconforte et guérit des nausées du mal de mer. Que Bacchus nous fasse oublier les inquiétudes et les craintes que nous ont causées les dangers de César. »

On voit que, dans cette ode, Horace met la gloire d'Octave César au-dessus de celle de Marius, au-dessus de celle de Scipion l'Africain.

Cette victoire d'Actium plongeait bien des familles romaines dans le deuil ; et plusieurs des anciens partisans d'Antoine, qui depuis se rallièrent à Octave César et qui furent au nombre des plus fermes appuis de son gouvernement, ne pouvaient désirer qu'on en rappelât le souvenir. Voilà pourquoi Horace n'admit point cette ode dans les recueils qu'il publia lui-même et par quelle raison elle est restée dans les épodes.

[1] Catulle, *Carm.* X. Juvénal, VI, 79-80. Properce, III, 9, 45, et une savante note de Fea dans *Q. Horat. Flac. opera.*, t. I, p. 225.

XXXII.

An de Rome 724. Av. J.-C. 30. Age d'Horace 35.

Il n'en est pas de même de l'ode 37 du premier livre [1], qui fut composée l'année suivante et qui est comme une continuation du même sujet que l'épode 14. Rien dans ce nouveau chant de victoire ne pouvait blesser la susceptibilité du parti vaincu.

Quoique Antoine se fût déshonoré à Actium en désertant honteusement le champ de bataille pour suivre Cléopâtre, quoiqu'une portion de ses troupes l'eût abandonné [2], cependant son parti, digne d'un meilleur chef, était encore formidable. Dix-neuf légions et douze mille chevaux, c'est-à-dire plus de cent mille hommes, lui étaient restés fidèles et ne demandaient pas mieux que de continuer la lutte. On ignorait jusqu'à quel point Antoine s'était laissé dégrader par la mollesse ; on le connaissait brave jusqu'à la témérité, et il avait acquis la réputation du plus grand capitaine de son temps. On savait que depuis son retour en Égypte il s'occupait d'organiser des moyens de résistance ; on redoutait et on prévoyait la continuation de la guerre.

Qu'on juge de la joie qu'on dut ressentir à Rome, dans de telles circonstances, lorsqu'on apprit qu'Octave César était maître d'Alexandrie et de l'Égypte, qu'Antoine et Cléopâtre s'étaient donné la mort [3]. Il ne restait plus aucun élément de discorde civile, aucun obstacle aux vues sages et patriotiques qu'Octave avait manifestées. Désormais tout se réunissait autour de lui pour appuyer son autorité et seconder ses desseins bienfaisants. Horace éprouva tant de satisfaction de ces événements que, comme dans toutes les circonstances heureuses

[1] Horace, *Carm.* I, 37 : *Nunc est bibendum, nunc pede libero.* — [2] Dion Cassius, XXX, c. 12-35, p. 612-630 de l'éd. de Reimarus. — [3] Rabirius, *de Bello Actiaco sive Alexandrino*, p. 675-217, dans Kreyssig, *Commentatio de Sallustii Crispi histor.*, p. 211 et 217.

de sa vie, il invita ses amis à boire et à se réjouir. Avant ce temps une reine, ivre du vin maréotique, avait juré la ruine du Capitole, et il eût été honteux de tirer le vieux Cécube du cellier paternel. Horace nous peint cette reine fuyant devant César, osant manier d'horribles serpents, faisant couler leur venin dans ses veines et fière de mourir pour échapper à la honte d'être traînée en triomphe [1].

Dans cette ode en mètre alcaïque, pleine de chaleur et de poésie, il est remarquable qu'Horace n'outrage point l'infortune d'Antoine; qu'il semble même oublier que des Romains aient été en cause dans cette guerre : c'est Cléopâtre seule qu'il présente comme ennemie de la patrie, et, ce qui est rare chez un Romain, il rend justice en beaux vers à la magnanimité des derniers moments de cette ennemie de Rome.

Notre poëte ne se conforme pas à l'exactitude historique lorsqu'il dépeint Octave César se mettant à poursuivre Cléopâtre, qui fuit devant lui. Le vainqueur se contenta de détacher des vaisseaux qui ne purent l'atteindre.

La mention faite par Horace du vin maréotique démontre qu'il y avait dans un canton d'Alexandrie des vignes, qui n'y existent pas aujourd'hui et qui auraient bien de la peine à y croître. Athénée nous apprend que le vin maréotique, ou vin d'Alexandrie, était blanc, léger, très-agréable, et ne portait point à la tête. Il nous dit aussi qu'il croissait beaucoup de vignes sur les bords du Nil, et il cite comme un excellent vin d'Égypte le Tæniotique blanc, jaunâtre et onctueux, qu'on mêlait avec de l'eau. Celui des environs d'Antylle, ville peu éloignée d'Alexandrie, était le meilleur de tous; le vin de la Thébaïde, surtout aux environs de Coptos, était aussi un vin léger et digestif [2].

Le *cæcubus ager*, ce vignoble si vanté qui produisait le Cécube, était situé sur les limites du Latium et de la Campanie,

[1] Boscha, *Vindiciæ Horat.*, p. 56. — [2] Athénée, *Deipnosoph.* I, 25, p. 123.

qui sont aussi celles du royaume de Naples et des États de l'Église, non loin de la voie Appienne, que parcourut Horace lors de son voyage à Brindes; il s'étendait des coteaux de Fundi jusqu'à la rade de Terracine [1].

[1] Horace, *Carm.* II, 14, 25; III, 28, 3; *Epod.* I, 36; *Sat.* II, 8, 15. Cf. Pline, *Hist. nat.* XVII, 4; XIV, 6. Martial, XIII, 115. Vitruve, VIII, 3, 10. Cluvier, *Italia*, p. 1085.

LIVRE SIXIÈME.

L'an 724.

I.

An de Rome 724. Av. J.-C. 30. Age d'Horace 35.

Le lecteur a vu jusqu'ici Horace toujours philosophe et moraliste autant que poëte. Maintenant l'homme de goût, le savant critique va se montrer; et comme il a été nécessaire, lorsque nous avons eu à faire connaître les virulentes productions où il se commettait avec la société de son temps, d'exposer les mœurs de cette société, il l'est également, lorsque nous avons à entretenir les lecteurs des jugements qu'il a portés sur les auteurs de son siècle et sur ceux qui l'ont précédé, de faire connaître aussi l'état de la littérature latine à l'époque où il écrivait et d'exposer ce qu'elle avait été dans les siècles antérieurs.

II.

J'ai déjà remarqué combien le goût pour la littérature était devenu général en Italie depuis que la connaissance des chefs-d'œuvre de la Grèce s'y était répandue. J'ai indiqué quels en avaient été les résultats pour les poëtes en particulier.

Ce goût s'accrut encore après la bataille d'Actium. La paix intérieure, qui fut la conséquence de la centralisation du pouvoir dans les mains d'Octave César, le favorisait : il donna

naissance aux lectures publiques, faites dans des cercles nombreux. Cet usage, d'abord introduit ou encouragé par l'exemple illustre de Pollion[1], n'était pas approuvé d'Horace, soit qu'il trouvât que, trop favorable à la vanité des auteurs, il n'en augmentait le nombre qu'au détriment des progrès de la littérature, soit qu'enfin une telle pratique ne convînt pas à son caractère dédaigneux de la foule. Horace ne récitait ses vers qu'à un petit nombre d'amis, et seulement lorsque quelques-uns d'eux, ou Mécène, l'en priaient.

Ses odes étaient des pièces trop courtes pour que les libraires en fissent un objet de commerce lucratif en les débitant séparément; et elles ne durent être recherchées par eux que lorsqu'il en eut formé des recueils. Il ne se décida à prendre ce parti que longtemps après l'époque dont nous parlons. D'ailleurs ce genre de compositions n'était pas encore assez goûté des Romains pour que les libraires en espérassent un grand débit. Ces sortes d'écrits, produits de circonstances particulières, semblaient n'intéresser que les personnages auxquels ils étaient adressés et dont ils contenaient les louanges. Ceux qui renfermaient des invectives ou l'expression de passions amoureuses ne s'adressaient qu'à des courtisanes peu connues ou auxquelles la masse du peuple s'intéressait fort peu.

Les *Sermones* ou discours en vers, c'est-à-dire les satires et les épîtres, au contraire, étaient assez longs pour pouvoir être, en les publiant séparément, l'objet des spéculations des libraires. Ces productions de notre poëte excitaient la curiosité ou l'intérêt des lecteurs en général. C'est là que se déployaient la grâce et la facilité d'un style à la portée d'un bien plus grand nombre de lecteurs que celui des odes; que se montraient toute la finesse d'esprit, toute la souplesse du talent

[1] Acron, ad *Horat. Sat.* I, 4, 59; *Ep.* I, 19, 40; *Ars poetica*, 373. Suétone, *Oct. Aug.* 89. Pline, *Hist. nat.* VIII, 12. Perse, 51, 17. Martial, IV, 77; XIII, 44. Sénèque, *Suasor.* 7. Tacite, *de Orat.* 9. Juvénal, VII 83. Ovide, *Trist.* IV, 10, 57. Quintilien, *Inst. Orat.* X, I.

d'un poëte fertile en traits mordants et comiques contre des personnages célèbres par leurs vices ou leurs ridicules, importants par leur position. C'est dans ces satires et dans ces épîtres, enjouées et divertissantes, qu'on lisait ces maximes si utiles pour la conduite de la vie, ces préceptes si pleins de goût sur l'art d'écrire, qu'une cadence savante et une heureuse énergie d'expression imprimaient fortement dans la mémoire et qu'on était tenté de citer sans cesse après les avoir lus.

C'est donc principalement à ses satires, qui furent composées avant ses épîtres et avant le plus grand nombre de ses odes, qu'Horace dut d'abord sa célébrité, et elles lui attirèrent autant d'ennemis que la faveur dont il jouissait auprès de Mécène lui avait fait d'envieux.

III.

Mais il y avait une grande différence entre les poésies lyriques d'Horace et ses poésies familières, non-seulement quant à leur nature, mais encore quant à la nouveauté et au mérite de l'invention.

Dans l'ode Horace n'avait point de précédent, point d'émule, et il n'a point eu de successeur. Trois compositions fort courtes de Catulle, dont une est une traduction d'une ode grecque, ne pouvaient donner une idée de cette variété de rhythme, de cette diversité de tons, de cette richesse de poésie dont Horace a doté les muses latines. A la vérité il avait de beaux, de nombreux modèles dans les lyriques grecs; mais transporter l'esprit et la forme d'un genre de poésie d'une langue étrangère dans la sienne propre, l'adapter aux mœurs, aux habitudes, aux croyances nationales, ce n'est pas traduire, ce n'est pas même imiter; c'est transformer, et de semblables métamorphoses sont de véritables créations.

Il n'en était pas de même pour les discours en vers sati-

riques, comiques ou moraux, où le poëte cherche à disparaître au moyen

. . . . de cet heureux art
Qui cache ce qu'il est et ressemble au hasard[1],

où il ne chante plus, mais où il parle, soit en son nom, soit par la bouche des personnages qu'il met en scène; ainsi il ne doit pas s'écarter du style simple et familier de la conversation, susceptible cependant, au besoin, de force et d'élévation, et exigeant surtout la rapidité et la variété des tons et l'élégante simplicité du style.

Horace avait, pour ce genre de composition, dans sa propre langue, un prédécesseur justement célèbre et des modèles dans des genres non pas entièrement semblables, mais fort analogues, qui lui ôtaient tout le mérite de l'invention; et après lui il a eu des successeurs qui ont balancé sa réputation. Si, avant que ceux-ci eussent écrit, et de son vivant, sa supériorité en ce genre fut aussi incontestable que dans celui des odes, il est certain qu'elle fut vivement contestée. Pour connaître les raisons de cette différence dans les jugements portés sur Horace comme poëte lyrique et comme poëte satirique, il est nécessaire d'expliquer comment est née la satire chez les Latins et ce qu'était parmi eux, avant le siècle d'Auguste, ce genre de composition qui leur est propre et qui n'existait point chez les Grecs, les maîtres des Latins dans tous les autres genres.

IV.

Comme toutes les littératures, la littérature latine, avant de parvenir à la vieillesse ou à la décadence, eut ses âges d'enfance, de jeunesse et de virilité.

Le premier âge s'étend depuis la fondation de Rome jus-

[1] La Fontaine.

qu'après l'invasion de la Grande-Grèce, l'an 500 de Rome, c'est-à-dire depuis l'an 753 jusqu'à l'an 253 avant Jésus-Christ. Les Romains, peuple grave et guerrier, reçurent de leurs voisins les Étrusques assez d'instruction pour rédiger un code de lois, pour écrire leurs annales; mais, du reste, ils parurent rester étrangers à toute espèce de littérature. Pourtant, dès cette époque reculée, on découvre les premiers germes de la poésie dans ces chansons que les douze prêtres arvales ou ruraux, *fratres arvales* [1], couronnés d'épis et promenant une truie dans les champs, chantaient en chœur pour obtenir de bonnes récoltes; dans ces *Axamenta* [2] que les prêtres saliens entonnaient en tournant sur eux-mêmes lors de la procession annuelle où l'on portait par la ville, au mois de mars, les *ancilia* ou boucliers sacrés, gages de l'empire, confiés à la garde des vestales; dans ces chansons grossières que les cultivateurs improvisaient les jours de fête; dans ces vers saturniens et fescenniens dont parle Horace, pleins d'invectives et de sarcasmes que s'adressaient les uns aux autres les habitants de la campagne [3] à l'issue des moissons [4] et des vendanges, et qui ont fait dire à Virgile que Thalie n'avait pas rougi de paraître sous de champêtres ombrages [5].

A ces chansons, à ces dictons cadencés succédèrent bientôt de petits poëmes plaisants, mais moins grossiers, improvisés par des acteurs qui jouaient en même temps de la flûte. Ces poëmes, qu'on distinguait des chansons rustiques, furent appelés *saturæ* ou *satiræ,* mot emprunté du nom que portait le bassin rempli ou saturé de viande et de gâteaux que l'on offrait à Cérès et à Bacchus dans les temps de moissons et de

[1] Voy. Marini, *Gli atti monumenti dei fratelli arvali*, Rome, 1795, 2 vol. in-4°; Egger, *Latini sermonis vetustioris reliquiæ,* Paris, 1843, p. 68. — [2] Denys d'Halic., II, 18. Lucain, IX, 477. Ovide, *Fast.* III, 381. Festus, voce *Mamurii.* Plutarque, *Numa*, 23. Varron, liv. VI, p. 73. Cicéron, *Fragm. de Republic.* II, 14. Florus, I, 2. Tite-Live, I, 20. Dion Cassius, XLIV, p. 281. — [3] Tibulle, *Eleg.* II, 1, 55. Virgile, *Georg.* II, 387. — [4] Horace, *Epist.* II, 1, 140. — [5] Virgile *Ecloga* VI, 2.

vendanges. Ce mot *satire* signifia par métonymie un mélange de toutes sortes de choses ; ainsi l'on disait lois satiriennes ou satiriques pour désigner des lois qui contenaient plusieurs chefs ou plusieurs titres. Donc (et il est bien essentiel d'en faire la remarque) le mot *satire* n'a aucune origine commune avec le mot *satyre* ou avec le nom par lequel les Grecs désignaient les dieux des forêts à pieds fourchus. Comme les Grecs composèrent des pièces de théâtre ou des poésies dans lesquelles ils faisaient parler les dieux des forêts, ils eurent aussi un genre de poésie nommée *satyrique ;* mais ce genre différait de la *satire* des Romains et n'avait pas la même origine ; ces deux espèces de compositions ne portaient pas le même nom, quoique ces noms fussent presque semblables, ne différant que par une lettre.

« La satire est tout entière à nous, » dit Quintilien [1]. « La « satire a été inconnue aux Grecs, » dit Horace [2]. Ces assertions sont tranchantes et semblent décisives. Pourtant Tite-Live nous dit que ceux qui jouaient à Rome, dans les premiers siècles, des satires complètes venaient d'Étrurie, et qu'on les nommait *histrions*, parce qu'en langue étrusque le mot *hister* signifie un acteur, un bouffon, un baladin [3]. Mais ces satires complètes étaient peut-être des Atellanes, genre de petites farces qui prit son nom d'*Atella,* ville des Osques, dont les ruines se voient près des villages de Sant'Elpidio et de Sant'Arpino, à deux milles d'Aversa [4].

Ces pièces, dans lesquelles on découvre les types des personnages qui figurent de toute antiquité dans les farces italiennes modernes, ridiculisaient les mœurs des villageois et des villageoises de la Campanie en imitant leurs manières grotesques et leur langage moitié osque, moitié latin. Le cynisme et l'obscénité en étaient un des caractères ; elles commencèrent à s'introduire à Rome à la fin de ce premier âge

[1] Quintilien. *Inst. orat.* X, 1, 93. — [2] Horace, *Sat.* I, 10, 66. — [3] Tite-Live, VII, 2. — [4] Holsténius, *Annotationes in Italiam Ant.*, p. 260.

de la littérature romaine et eurent un très-grand succès pendant toute la durée de l'âge suivant.

Nous devons dire aussi que, nonobstant les assertions d'Horace et de Quintilien, les *Silles* de Timon le sceptique, dont Aulu-Gelle [1] nous a conservé quelques vers, semblent avoir eu beaucoup d'analogie avec la satire des Romains. De même que la comédie, la satire châtiait les vices et les ridicules, et Isidore ne se trompait pas lorsqu'il considérait, après Plaute et Térence, comme des auteurs comiques d'un nouveau genre Horace, Perse et Juvénal [2].

V.

Le second âge de la littérature romaine s'étend depuis l'an 500 jusqu'à l'an 675, époque de la mort de Sylla, ou depuis l'an 253 jusqu'à l'an 78 avant Jésus-Christ. Durant ces deux siècles les muses latines ont produit beaucoup d'ouvrages, dont le plus grand nombre a péri. Ce qui donna cette impulsion à la littérature romaine, ce fut la conquête de la Grande-Grèce ou de la partie méridionale de l'Italie. Cette contrée était plus avancée dans les lettres, les arts et les sciences que la partie septentrionale. L'Étrurie était sous l'influence d'une civilisation qui commençait, la Grande-Grèce sous celle d'une civilisation en décadence, qui a parcouru toutes ses phases et que les génies qu'elle a produits ont par conséquent enrichie d'un grand nombre de chefs-d'œuvre. Ainsi les natifs de ces colonies grecques, autrefois riches, florissantes et libres, devenus sujets des Romains, furent obligés d'apprendre la langue de leurs vainqueurs. Bientôt ils traduisirent ou imitèrent tous les chefs-d'œuvre de la langue des Hellènes dans cette langue qu'ils appelaient barbare et qui, par comparaison avec la langue grecque, reçut la même qualification

[1] Aulu-Gelle, III, 17, X. 3. — [2] Cf. Heinsius, *de Satira Horatiana*, p. 37 et 45, Elzévir, 1629.

des Romains eux-mêmes. La poésie dramatique, celle qui convient le mieux aux peuples naissants comme aux peuples en décadence, fut cultivée la première. Livius Andronicus, Cnæus Nævius, Quinctius Atta, Cæcilius Statius, L. Afranius, Trabéa, Licinius Imbrex, M. Pacuvius, Lucius Pomponius, L. Accius, Plaute, Sextus Turpilius et Térence composèrent des comédies et des tragédies imitées des Grecs.

Livius Andronicus était de Tarente. Réduit par la guerre à l'état d'esclave, puis affranchi par Livius Salinator à cause de ses talents, il se mit à écrire vers l'an de Rome 534. Son langage était rude, et il jouait lui-même dans ses pièces. Il ne nous reste que les titres de quinze tragédies et de trois comédies, parmi celles qu'il avait écrites.

Quintus Ennius était de race grecque comme Livius Andronicus; il naquit l'an 239 avant Jésus-Christ, à Rudies, aux environs de Tarente, et fut centurion dans les armées romaines. Lorsque Caton l'ancien l'amena de Sardaigne à Rome, il avait déjà trente-cinq ans. Ennius savait trois langues, le grec, le latin et l'osque. Il traduisit pour le théâtre latin plus de vingt tragédies, empruntées la plupart à Euripide; Aulu-Gelle nous a conservé quelques vers de sa tragédie d'Iphigénie [1]. Ainsi que Lucius Pomponius et que Quintus Novius, il composa des comédies atellanes [2]. Ennius fit aussi de l'histoire romaine le sujet d'un poëme épique en dix-huit chants, intitulé : *Annales*.

Cn. Nævius avait fait, avant Ennius, sur la première guerre punique un poëme en vers saturniens, admiré de Cicéron.

Furius Antias ou d'Antium, dans ses poëmes, chercha à enrichir la langue par de nouveaux mots, et ne dépassa pas les limites de la liberté poétique. C'est à tort que les grammairiens lui en ont fait un reproche [3].

[1] Aulu-Gelle, *Noct. Attic.* XIX, 10. — [2] Macrobe, *Saturnal.* I, 10. — [3] Aulu-Gelle, *Noct. Attic.* XVIII, 12.

Licinius Imbrex ou Tégula, placé parmi les auteurs comiques, avait fait aussi des poëmes lyriques qui étaient chantés par les vierges de Rome [1].

Ces premiers écrivains ne furent pas sans génie, mais ils manquaient de grâce et de goût [2]. Ils étaient toutefois moins inventifs que laborieux, et c'est en traduisant en vers latins les poëmes les plus célèbres de la Grèce qu'ils rendirent le plus de service aux Romains. L'Odyssée tout entière fut traduite ainsi par Livius Andronicus.

Enfin la tragédie prit un nouvel essor quand les œuvres de Marcus Pacuvius, neveu d'Ennius, parurent sur la scène. Ce poëte naquit à Brindes, et mourut à Tarente, 150 ans avant notre ère. Il se distingua dans la peinture ainsi qu'au théâtre, où il fit représenter dix-neuf pièces [3].

Accius ou Attius, son contemporain, mérita d'être comparé aux grands poëtes de la Grèce [4]. Parmi les cinquante-trois titres qui nous restent de ses tragédies on remarque deux tragédies dites *togatæ*, c'est-à-dire dont le sujet était romain et que les acteurs jouaient avec la toge.

Lucius Quinctius Atta et Lucius Afranius (ce dernier est comparé par Horace à Ménandre) firent aussi des pièces de théâtre purement romaines ou *togées*. Les pièces grecques étaient nommées *palliatæ*, à cause du *pallium* ou manteau grec, qui était le costume de rigueur pour ces sortes de drames.

Les pièces togées de Quinctius Atta se jouaient encore au temps d'Horace; mais il ne nous en est parvenu aucune. Nous n'avons même des auteurs romains aucune pièce latine. Toutes celles de Plaute et de Térence sont des sujets grecs ou imitées d'auteurs grecs. A l'époque où ces deux poëtes ont écrit, l'aristocratie était trop puissante pour que la comédie osât s'attaquer à elle. Nævius, pour avoir osé le tenter, pour avoir imité la har-

[1] Aulu-Gelle, XV, 24; XIII, 22. — [2] Aulu-Gelle, XII, 2. — [3] Quintilien, *Inst. orat.* X, I, 97. — [4] Valère-Maxime, III, 7, II.

diesse des anciens comiques grecs, fut traîné en prison; les tribuns du peuple ne purent lui faire rendre la liberté qu'en retranchant des deux pièces incriminées les licences qu'il s'était permises contre les chefs de la république [1], et on le força de faire une réparation publique à ceux qu'il avait offensés. Or, la muse comique ne se trouve à l'aise que lorsqu'elle peut faire contraster les formes que prennent les mêmes travers selon la différence des rangs et des positions et lorsqu'elle peut choisir les scènes qu'elle reproduit parmi celles dont les spectateurs sont chaque jour les témoins.

La force comique et le génie dramatique de Plaute, le naturel, l'élégance et la grâce de Térence ont heureusement sauvé ces deux auteurs du naufrage des temps.

Plaute (*Marcus Accius Plautus*) naquit l'an 227 avant J.-C. dans un village de l'Ombrie, à Sarsine, et il mourut 184 ans avant J.-C. Du vivant de Varron il existait encore cent trente comédies attribuées à Plaute, mais on savait que la plupart étaient de deux autres poëtes, l'un nommé Aquillinus et l'autre Plautius. Les critiques avaient bien de la peine à distinguer celles qui, dans ce nombre, étaient véritablement de Plaute. Varron, qui écrivit un traité sur ce sujet, en comptait vingt et une; nous en avons vingt, qui sont probablement celles de l'édition qu'avait donnée Varron [2]. Du vivant de Cicéron les pièces de Plaute étaient souvent représentées par le fameux acteur Roscius, et l'orateur romain prenait un singulier plaisir à ces représentations. Il considérait Plaute comme un modèle parfait de bonne plaisanterie, ce qui prouve que son goût était moins exercé ou moins dédaigneux que celui d'Horace.

Térence (*Publius Terentius Afer*) naquit huit ans avant la mort de Plaute, à Carthage, en Afrique. Enlevé jeune par des pirates, affranchi ensuite, Térence fut l'ami et le commensal de Lélius et de Scipion. A sa mort il n'avait que

[1] *Ob assiduam maledicentiam et probra in principes civitatis*, dit Aulu-Gelle, *Noct. Attic.* III, 3; VI, 8. — [2] Aulu-Gelle, *Noct. Attic.* III, 3.

trente-cinq ans ! Nous avons ses six comédies, les seules qu'il ait fait jouer, et l'on y retrouve ce sel divin que Ménandre, selon un ancien [1], avait tiré de la mer où naquit Vénus.

Durant cette période, le genre de la satire, si voisin de celui de la comédie, fut cultivé avec plus de succès encore. Comme il était né sur le sol, il y porta des fruits qui le caractérisèrent plus particulièrement. Ce qu'on ne pouvait, dans des pièces composées pour le théâtre, immoler à la risée d'un public assemblé put être attaqué impunément dans des écrits destinés à des lecteurs isolés. C'est ce qui fit fleurir ce genre de compositions à une époque où la jalousie contre les grands se manifestait avec force, où se préparait la lutte de plébéiens et de patriciens qui devait rendre toute liberté impossible.

Les auteurs qui se distinguèrent plus particulièrement dans le genre des *Sermones*, discours ou satires en vers, furent Quintus Ennius, Pacuvius et Lucilius, mais surtout le dernier.

Les discours ou satires d'Ennius étaient en vers libres, c'est-à-dire en mètres différents, et offraient une grande variété : les plaisanteries, les descriptions, les raisonnements, les dialogues comiques, les récits et les apologues, tout y entrait. Aulu-Gelle nous a conservé deux vers d'Ennius, tirés de l'apologue de l'alouette et de ses petits, raconté par cet auteur, en vers ïambes, avec beaucoup de grâce et de finesse [2]. Longtemps après lui, Pacuvius l'imita dans ce genre de compositions un peu désordonné et qui ressemblait à la satire ancienne, moins les chants et les danses.

Caius Lucilius fut le premier qui donna une forme régulière à la satire, en bannit pour toujours ce qui ne pouvait réussir que par le chant, le jeu et les acteurs, et l'adapta

[1] Plutarque, Comparaison d'Aristophane et de Ménandre, t. 2 des Morales, p. 1040, éd. de Didot. — [2] Aulu-Gelle, *Noct. Attic.* lib. II, cap. 29. Macrobe, *Saturn.* lib. II, c. 11.

uniquement aux lectures privées. Il ne se permit même plus la satire mélangée de vers en mètres différents, et il n'employa que le grand vers hexamètre. Né 148 ans avant J.-C., à Suessa-Aurunca, dans le Latium, il servit sous Scipion l'Africain dans la guerre de Numance; c'était le temps des Caton, des Gracques et lorsque la démocratie envahissante, le relâchement des mœurs qui suivit la guerre de Carthage fournissaient tant de matière à la satire. Aussi Lucilius s'attaqua-t-il aux plus puissants. On compte jusqu'à seize personnages dont les noms ont été satirisés dans les vers d'un très-court fragment qui nous reste de lui, et dans le nombre de ces personnages est un prince du sénat. Même dans le temps du goût le plus épuré Lucilius était encore admiré pour l'énergie de son expression, pour une certaine grâce antique et toute romaine, appréciable seulement par ceux qui étaient versés dans la lecture des écrivains de son époque. L'imagination de cette estimable espèce de lecteurs se délectait au souvenir de tout ce qui se rattachait à ces beaux temps de gloire et de liberté, qui virent fleurir dans toute leur vigueur les institutions républicaines.

Lucilius était doué d'une extrême facilité; il avait composé trente livres de satires[1]; et toutes existaient encore au temps d'Horace. Une si grande abondance n'était pas compatible avec une grande perfection, et de graves défauts déparaient les satires de Lucilius; mais ils n'empêchaient pas qu'il n'eût beaucoup de lecteurs et qu'il ne fût considéré comme l'inventeur et le modèle du genre[2]; il était surtout très-préconisé par les ennemis et les envieux du poëte de Vénusie. En effet ses contemporains n'avaient plus rien à re-

[1] Aulu-Gelle en cite vingt, *Noct. Attic.* passim. — [2] Cicéron, *de Orat.* II, 6; *ad Herennium*, II, 13; *Fin.* V, 30; *Tuscul.* III, 15; *Acad.* II, 32; *Epist. ad divers.* IX, 15; *ad Atticum*, XVI, 11. Le plus récent et le meilleur travail sur Lucilius (texte, traduction et notes) est celui de M. Corpet dans la biblioth. lat. fr. de Panckoucke.

douter de Lucilius; tous ceux qui avaient été en butte aux traits de ses satires étaient morts depuis longtemps. On lui pardonnait l'audace de ses sarcasmes, qui n'étaient plus à craindre ; il n'en était pas de même d'Horace, et par représailles ceux qui avaient été attaqués par lui ou qui craignaient de l'être lui opposaient sans cesse Lucilius.

Le drame et la satire ne furent pas les seuls genres de poésies qu'on cultiva durant cette période. Aulu-Gelle nous a conservé de Valérius Æditus, de Porcius Licinius (consul en 570) et de Quintus Catullus trois petites pièces de vers du genre de celles que leur brièveté faisait nommer épigrammes chez les anciens, et que nous nommerions madrigaux [1] ; de telles compositions font voir que les fiers républicains de cette époque n'étaient nullement ennemis des grâces. Ces charmantes fleurettes échappées à la plume légère et facile de graves personnages étaient dignes d'appartenir à la période d'Horace et de Virgile, qu'on peut considérer comme l'âge viril, comme l'âge d'or de la littérature romaine.

VI.

Cette période s'étend depuis la mort de Sylla jusqu'à celle d'Auguste, c'est-à-dire depuis l'an 78 jusqu'à l'an 14 de Jésus-Christ. Mais nous n'avons à nous occuper que des poëtes qui, durant cet intervalle, ont précédé Horace. L'analyse de ses poésies nous donnera lieu de faire connaître les poëtes ses contemporains.

La prise d'Athènes par Sylla et la conquête de la Grèce entière avaient enrichi les Romains des livres d'Aristote, des plus fameux philosophes grecs et de tous les chefs-d'œuvre de ce peuple si fécond en génies de tous les genres. Le mépris qu'avaient affecté jusqu'alors les Romains pour les lettres grecques fit place à l'enthousiasme le plus vif;

[1] Aulu-Gelle, XIX, 9.

et dès le début de cette troisième période la littérature latine se ressentit de l'influence produite sur les esprits par l'exemple de si beaux et de si grands modèles. La poésie didactique s'éleva, dans Lucrèce, à une hauteur qu'elle n'a jamais atteinte depuis. Puissent les mânes du doux Virgile nous pardonner ce jugement!

Lucrèce (*Titus Lucretius Carus*), né 98 ou 95 ans avant notre ère, avait étudié à Athènes, et s'y était perfectionné dans les lettres; il s'y mit sous la discipline d'un philosophe nommé Zénon, qui n'avait de stoïque le nom, et à son école il s'éprit d'enthousiame pour le système et la doctrine d'Épicure. Son poëme contribua beaucoup à affaiblir la croyance aux dieux du paganisme et à préparer l'établissement de la religion chrétienne, en faisant voir que tous les efforts de la philosophie païenne pour s'élever au-dessus des préjugés du vulgaire n'aboutissaient qu'à cette doctrine absurde de diviniser la matière. Lucrèce montra aux Romains tout ce que, dans un sujet aride et paradoxal, un homme vraiment poëte pouvait donner à la poésie latine d'harmonie, de verve et de majesté.

Catulle (*Caius Valerius Catullus*), d'une dizaine d'années plus jeune que Lucrèce, naquit à Vérone 87 ans avant J.-C., ou vingt-deux ans avant Horace. Il semble n'avoir écrit que pour laisser dans plusieurs genres des essais inachevés et causer des regrets à ses lecteurs par ce talent admirable dans l'expression des sentiments tendres et passionnés, par l'esprit et la simple finesse de ses épigrammes et de ses traits satiriques. Pline le Jeune reproche avec raison à ce poëte de n'avoir pas assez travaillé ses vers et d'avoir trop souvent manqué de cette harmonie qui donne tant de charmes à ceux de Virgile. Pline a fait la même critique de Calvus, poëte contemporain d'Horace et même plus jeune que lui, qui écrivit dans le genre de Catulle [1]. On plaçait les poésies amoureuses et licencieuses de Calvus à

[1] Pline le Jeune, *Epist.* I, 16, 5; V, 3, 5.

côté de celles du poëte de Vérone [1]; il avait écrit une élégie sur la mort d'une de ses maîtresses nommée Quintilia et un poëme intitulé *Io*.

A la même époque la littérature romaine s'enrichit de plusieurs poëmes, entre autres du *Propempticon Pollionis*, dont le sujet était la guerre faite par Pollion d'après l'ordre d'Antoine aux Parthins, peuple de la Dalmatie. L'auteur de ce poëme, Caius Helvius Cinna, qu'il ne faut pas confondre avec le personnage, tribun du peuple, ami de César, nommé comme lui Helvius Cinna, et massacré par une fatale méprise [2], fut à la fois contemporain de Catulle et d'Horace et aussi l'ami de Virgile. Dans sa huitième éclogue Virgile fait mention du poëte Cinna, et il s'y trouve égalé à Varius même [3]. Cinna avait composé aussi des poésies amoureuses et obscènes, puisque Ovide le nomme, avec Anser, Cornificius et Valérius Caton, au nombre de ceux qui l'ont surpassé en licence dans ces sortes d'écrits [4]. Catulle parle d'un poëme de Cinna qui avait pour objet la passion incestueuse de Myrrha pour son père Cinyras, et que le poëte avait travaillé pendant neuf ans [5], *nonamque edita post hiemem* : peut-être est-ce cet exemple qu'Horace eut en vue dans un des préceptes de son art poétique, *nonumque prematur in annum*. Martial n'avait pas une haute opinion des poëmes de Cinna, et dans Aulu-Gelle un interlocuteur grec qui veut déprécier la poésie latine dit que Memmius et Cinna sont des poëtes durs et grossiers [6].

[1] Weichert, *Poetarum latinor. reliquiæ*, p. 89. Aulu-Gelle, IX, 12. — [2] Le peuple prit cet Helvius Cinna pour Cornélius Cinna, préteur et parent de César. Voy. Charisius, lib. I, p. 120. Macrobe, XI, 126. Priscien, IX, 8. Suétone, *Jul. Cæsar*, 13. Valère-Maxime, IX, 9. Dion-Cassius, XLIV, 50, p. 414. Plutarque, *Vie de César*, 68. Weichert, p. 147-159. — [3] Virgile, *Eclog.* IX, 35. J.-R. Thorbeck, *Comment. de C. Asinii Pollionis vita*, Lugd. Bat., 1820, p. 31. — [4] Ovide, *Trist.* II, 435. — [5] Catulle, *Carm.* 95. Weichert, p. 183-187. — [6] Martial, *Epig.* X, 21. Aulu-Gelle, XIX, 9. Weichert, p. 176.

Un Romain né dans la Gaule, P. Térentius Varron, surnommé Atacinus parce qu'il était né dans le pays des Atacini, arrosé par l'Aude, écrivit un poëme sur la guerre de César contre les Séquanais, un autre sur la guerre punique, et il traduisit en vers latins les Argonautiques d'Apollonius de Rhodes[1].

Hostius fit un poëme sur la guerre d'Istrie, que les scoliastes disent avoir été utile à Virgile. Hostius était d'une famille ancienne et illustre, et paraît avoir été le grand-père de cette belle Hostia qui est la Cynthie de Properce[2]. Il écrivit sous Jules César, à la même époque que Catulle.

Domitius Marsus écrivit des vers épiques et élégiaques; mais c'est dans l'épigramme qu'il se rendit le plus célèbre. Les éloges de Martial ne laissent aucun doute qu'il n'ait excellé dans ce genre[3]. Il en écrivit d'amoureuses; celles-ci formaient un livre entier intitulé *Melænis*, du nom d'une belle brune qu'il aimait[4]. Ses *Fabellæ* ou historiettes paraissent avoir été un recueil de contes libertins dans le genre de ceux de La Fontaine. Un recueil de ses épigrammes ou poésies, dans le sens que nous attachons à ce mot, était intitulé *Cicuta* (ciguë), pour montrer combien elles étaient redoutables. Son poëme sur l'expédition d'Hercule contre les Amazones, intitulé *Amazonis*, renfermait d'assez grandes beautés pour que Martial souhaitât de devenir un Marsus s'il ne pouvait être un Virgile[5]. Domitius Marsus avait étudié sous Orbilius; il était donc contemporain d'Horace, mais la différence de leurs goûts et de leur caractère mit entre eux de l'inimitié. Cette inimitié, Marsus se l'était attirée par son admiration exclusive pour les anciens poëtes latins et peut-être aussi par son caractère trop caustique. Il avait cependant, comme lui, jeté le ridicule sur Mævius et Bavius;

[1] Voy. *Poetæ latini minores*, t. IV, p. 559-575, de l'éd. de Lemaire. — [2] Weichert, *de Hostio poeta*, p. 5. — [3] Martial, II, 71; V, 5; VII, 99. Weichert, *Poetar. latin. reliq.*, p. 241. — [4] Martial, VII. 29. Weichert, p. 262. — [5] Martial, VIII, 56.

comme lui, il fut l'ami de Virgile et de Tibulle [1], et déplora leur mort. Nous avons encore l'épitaphe qu'il composa pour ce dernier poëte [1]. Il survécut donc à tous deux, et sa mort doit être postérieure à l'an 735 de Rome [2]; nous ignorons s'il a ou non survécu à Horace. A l'époque où celui-ci publia sa satire 10 il paraît que Domitius Marsus n'était ni le convive ni le protégé de Mécène; mais sa Mélænis fut goûtée de ce protecteur des lettres, et Marsus eut part à ses bonnes grâces comme tous les grands poëtes de ce temps.

Quant à Valgius Rufus, personnage consulaire, disciple d'Apollodore de Pergame, il ne paraît avoir composé que quelques élégies et des églogues. Il était particulièrement lié avec Horace et avec Virgile; mais ce sont des fautes de copistes qui l'ont fait confondre avec le grand poëte Varius, cet ami intime de nos deux poëtes [3].

Cn. Mattius, l'ami de Jules César, avait traduit l'*Iliade* en vers latins; mais ce poëte, qui écrivit, dit-on, également bien en latin et en grec, se distingua dans une autre classe de composition qu'il est nécessaire de faire connaître.

VII.

Un nouveau genre de spectacle avait surgi chez les Romains au commencement de cette troisième période de leur littérature. Ce genre était né des progrès toujours croissants de la licence démocratique; et il est d'autant plus essentiel d'en parler avec détail qu'il se rattache plus fortement au désir que nous avons de donner une idée exacte de toutes les productions de la littérature latine qui se rapprochaient le plus de celles des *Ser-*

[1] Weichert, *Poetar. latin. reliq.*, p. 245 et 261. Meibom, *Mæcenas*, c. 18, 3, p. 507. L. Cæc. Minut. Apuléius, *de Orthographia*, p. 123, edente Maio. — [2] Ovide, *de Ponto*, l. IV, *epist.* 16, 5, t. 7, p. 478. Weichert, p. 245. — [3] Weichert, *de Valgio Rufo poeta*, apud *Poetar. latinar. reliq.*, p. 203 et 213. Aulu-Gelle, IX, 14, t. 1, p. 561, édit. de Gronov. Voy. ci-dessus, lib. III, § 25, p. 166, et ci après, lib. XI, § 4.

mones ou *Discours* d'Horace, et qui peuvent être considérés comme des modèles qu'il a imités ou perfectionnés.

Ces nouvelles compositions appartenaient à l'art théâtral, et formaient un nouveau genre de divertissement, celui des mimes; spectacle tout romain qu'il faut se garder de confondre avec les mimes des Grecs, qui n'étaient que des scènes détachées, sans suite et sans liaison, des aventures de la place publique, à peu près ce qu'on voit dans *les Syracusaines* de Théocrite, sauf qu'ils étaient en prose. De plus, ils n'étaient pas susceptibles d'être mis au théâtre, et ils n'étaient faits que pour la lecture et la récitation. Il ne faut pas non plus les confondre avec les pantomimes muettes introduites un peu plus tard par Mécène, que jouaient les Bathylle et les Pylade, et qui devaient ressembler beaucoup à nos ballets d'opéra. Les mimes romains proprement dits étaient tout autre chose : d'abord ils étaient en vers et même d'une sévérité métrique beaucoup plus grande que celle des vers de Plaute et de Térence; de plus, ils étaient susceptibles d'être représentés et toujours faits pour l'être, et par conséquent soumis à la loi de l'unité dramatique. C'était en effet de petites pièces, ayant un commencement, un milieu et une fin, et prenant, selon l'occurrence, les tons les plus divers; celui de la farce y dominait, car le plus souvent c'était la caricature vive, animée, plaisante d'un personnage ou d'une profession. Ils devaient ressembler bien moins aux proverbes spirituels et de bon goût de Carmontelle et de Leclerc qu'aux farces des anciens tréteaux de nos boulevards ou des théâtres de la foire, ou à ces scènes que jouaient, dans les hautes sociétés de Paris, ces farceurs célèbres qui sous l'ancien régime étaient les parasites nécessaires de toutes les bonnes tables. Ils improvisaient avec une grande force comique des scènes parlées ou chantées, et représentaient les caractères avec tant de vérité qu'ils parvenaient à tromper, par de plaisantes mystifications, les hommes du tact le plus fin et le plus exercé.

Quoi qu'il en soit, ce genre de farce eut tant de succès chez

les Romains [1] que des hommes d'esprit ayant de la littérature et du talent s'y appliquèrent. Ils écrivirent des pièces imprégnées du sel de la satire le plus âcre et le plus caustique, qu'on lisait encore avec plaisir après les avoir vu représenter [2]; tels furent les mimïambes de Cnéius Mattius, le protégé et l'ami de Jules César, celui dont il nous reste une lettre aussi honorable pour la noblesse et l'intégrité de son caractère que pour la sensibilité de son cœur [3], et les pièces de Labérius, chevalier romain, dont Macrobe nous a conservé le touchant prologue [4] prononcé devant Jules César.

Ce qui contribua aussi au succès des mimes, c'est que, par leur canevas, par leurs lazzis, par leurs plaisanteries quelque peu grossières, ces petites comédies toutes nationales retraçaient au moins des ridicules ou des vices particuliers aux Romains, tandis que leur tragédie et leur comédie, imitées ou traduites du grec, ne peignaient que des mœurs et des manières étrangères [5]; aussi ne purent-elles jamais devenir très-populaires et remplir le spectacle : les mimes le complétaient. Après les grandes pièces on les représentait, comme autrefois les atellanes [6].

Le plus fameux de tous les mimographes fut Publius Syrus, un affranchi, qui sut tempérer la licence des scènes particulières à ce genre de pièces par des traits nombreux de morale renfermés dans des vers concis, élégants, qui se gravaient facilement dans la mémoire. Sénèque lui donne de grands éloges, et saint Jérôme nous apprend que les Romains de son temps faisaient encore leurs délices de la lecture de cet auteur. Les maximes qu'il avait semées dans ses pièces ont été recueillies, et c'est un des plus précieux restes de la belle période de littéra-

[1] Voy. ci-après, liv. XI, § 6. — [2] Weichert, *Poetar. latin. reliq.*, p. 87. — [3] Cicéron, *Epist. ad div.* XI, 27. — [4] Macrobe, *Saturnal.* II, 7. Weichert, *Poetar. latin. reliq.*, p. 334. Dans Aulu-Gelle, à l'index des auteurs cités, on trouvera les titres des mimes de Labérius : c'est le *Panier, le Foulon, les Fileuses, le Cordier, les Saturnales, le Marchand de sel, les Sœurs*, etc. — [5] Cicéron, *Epist. ad div.* IX, 16. — [6] Cf. Magnin, *Études sur les origines du théâtre antique*, etc., t. I, p. 360.

ture que nous parcourons. Ils prouvent, ainsi que des fragments qui nous restent d'autres auteurs, que les mimes n'étaient pas toujours obscènes. Sans doute ils l'étaient souvent, et les intrigues d'amour faisaient le fond de la plupart de tous ces petits drames; mais il ne faut pas conclure, comme on l'a fait, d'après un passage d'Ovide et du grammairien Diomède [1], qu'il en fut toujours ainsi. Excepté le sérieux et le triste, ces compositions, ainsi que nous l'avons dit, admettaient tous les genres.

Marcus Térentius Varron, considéré dans son temps comme le plus savant des Romains, et qui naquit 116 ans avant Jésus-Christ et vécut quatre-vingt-dix ans, avait aussi composé des satires qui ressemblaient beaucoup aux mimes; elles étaient entremêlées de prose et de vers, et furent le premier modèle du genre que Pétrone et l'empereur Julien ont depuis imité [2]. Le recueil des satires de Varron était nommé *Ménippée*, parce qu'il en avait emprunté l'idée à un philosophe grec du nom de Ménippe [3]. Horace paraît en avoir imité plusieurs passages [4]. Les vers de Varron étaient des vers mélangés ou de mètres différents, comme ceux d'Ennius; mais il ne paraît pas que Varron fut aussi supérieur en poésie qu'en érudition. Ses satires eurent peu de succès, et après qu'il les eut publiées Lucilius resta toujours le premier dans ce genre.

VIII.

Ainsi Horace, dans la variété de tons qu'il lui semblait nécessaire de prendre pour ses *Sermones*, ses satires et ses épîtres, avait, dans sa propre langue, un grand nombre d'exemples et

[1] Ovide, *Trist.* II, 497. Diomède, III, p. 488. Heinsius, *de Satira Horatiana*, lib. I, p. 81 et 82. — [2] Aulu-Gelle nous a conservé plusieurs des titres des satires de Varron : c'étaient *le Testament*, *le Poulain*, *les Repas*, *l'Eau à la glace*, *les Vieillards deux fois enfants*, *le Combat dans l'ombre*, *Vous ne savez pas ce que le soir vous prépare*. — [3] Cf. Aulu-Gelle, I, 22; III, 16, 18; VI, 5; VII, 16; XIII, 11, 22, 30; XIX, 30. — [4] Heinsius, *de Sat. Horatiana*, l. I, p. 81-88.

de modèles. En prose Jules César, Salluste, Cicéron lui offraient, dans sa perfection, le style familier, le style noble, le style simple, le style concis, le style abondant et harmonieux. Il trouvait dans le seul Lucrèce de beaux exemples de vers pompeux, de l'*os magna sonaturum* du poëte ; dans Térence, un modèle accompli de cette poésie familière, muse séduisante, qui, dédaignant de se soumettre à la contrainte symétrique des vers, a quelque chose de plus harmonieux et de plus régulier que la prose, et ressemble à ces jeunes femmes que la simple élégance d'une toilette du matin aide à se montrer au grand jour avec plus de charmes et qui paraissent moins belles avec les riches atours d'une parure du soir ou le vêtement négligé et en désordre, trop voisin encore des heures du sommeil. Enfin Horace avait dans Catulle, sinon des modèles, du moins de brillants échantillons de tous les genres de poésie qu'il aimait à cultiver, des vers héroïques, érotiques, satiriques, des traits fins et spirituels et des exemples de la plus haute et de la plus riche poésie. Dans le fatras bouffon des mimes on rencontrait de vrais types de satires dialoguées, mêlées de préceptes moraux énergiquement exprimés. Enfin le vieux et fécond Lucilius, dans la forme comme dans le fond, était un répertoire nombreux et abondant de *Sermones* ou discours en vers, tels qu'Horace les concevait pour ses satires et ses épîtres. Notre poëte ne pouvait donc, en aucune façon, être considéré comme l'inventeur de ce genre ; aussi n'avait-il pas cette prétention. Mais en laissant à Lucilius cette gloire de l'invention, bien diminuée par celle des comiques grecs qui lui avaient servi de modèle, Horace supportait impatiemment que ses ennemis cherchassent à discréditer ses ouvrages en exaltant outre mesure le mérite de son prédécesseur ; il ne voulait pas que la réputation méritée, mais exagérée de celui-ci servît à nuire à la sienne.

C'est donc pour éclairer le goût du public à cet égard, pour justifier le genre de la satire en lui-même qu'il écrivit la satire 4 du livre 1er, une des meilleures de son recueil, une de

celles où brille le plus l'union du goût et de la raison, où se produisent avec le plus d'éclat toutes les ressources de son esprit et de son talent [1].

IX.

Horace commence par rappeler la liberté d'écrire dont jouissaient les anciens comiques grecs ; avec eux on ne pouvait être impunément voleur, adultère, assassin, infâme. « Lucilius a suivi leurs traces, mais il n'a pas imité l'harmonie ni l'élégance de leurs vers. Poëte aimable, fin railleur, mais dur dans la versification, voilà son défaut. Debout, sur un pied, comme on dit, il dictait deux cents vers en une heure, et il s'en applaudissait ; mais dans ce torrent qui coulait à flots bourbeux il y a des choses qu'on voudrait ôter. Que ne fut-il plus sobre de paroles et moins avare de sa peine pour écrire! pour bien écrire, s'entend ; car pour écrire beaucoup, je n'en tiens aucun compte. »

Après ce jugement sévère sur Lucilius, bien différent de celui qu'avait porté autrefois Cicéron [2] sur cet auteur et de celui que depuis l'autorité imposante de Quintilien [3] a fait prévaloir, Horace se met en scène avec le Crispinus dont nous avons déjà parlé. Ce poëte chassieux, sot et bavard, cet ennuyeux versificateur de la doctrine des stoïciens [4] veut qu'Horace se mesure avec lui dans un combat poétique, et il le défie en pariant cent contre un, *minimo provocat* [5]. Qu'on détermine le jour, l'heure, le lieu, et l'on verra quel est celui des deux qui composera le plus de vers dans un temps donné. Horace refuse le combat, et dans cette occasion il rend grâces aux dieux de ce qu'ils ont été pour lui avares des dons du gé-

[1] Horace, *Sat.* I, 4 : *Eupolis atque Cratinus, Aristophanesque poetæ.* — [2] Cicéron, *de Orat.*, lib. I et II; *Epist. ad div.* IX, 14. — [3] Quintilien, *Inst. orat.* X, 1, 94. — [4] Horace, *Sat.* I, 1, 120; I, 3, 139; I, 4, 14; II, 7, 45. — [5] *Minimo provocare dicuntur ii qui in restipulatione plus ipsi promittunt quam exigunt ab adversario.* Scol.

nie; aussi parle-t-il rarement et peu. Quant à Crispinus, permis à lui d'imiter ces soufflets toujours haletants et lançant sur le fer amolli le vent dont leur peau de bouc est enflée: « Et toi, heureux Fannius, tu donnes, avec ton portrait, tes écrits aux bibliothèques! Hélas! personne ne lit les miens; je n'ose les réciter en public. Peu de gens aiment la satire, car beaucoup la méritent. »

Horace passe ensuite en revue les vices et les travers qui peuvent allumer la verve du poëte satirique et qui lui créent autant d'ennemis de tous ceux qui en sont atteints, sans qu'il ait eu l'intention de les attaquer, sans même qu'il les connaisse. Horace ici ne nomme personne, si ce n'est un certain Albius, à cause de sa manie pour les bronzes antiques. « Mais, dit-on, le poëte est un être qu'il faut haïr, qu'il faut fuir comme un animal dangereux. Pourvu qu'il s'égaye, il n'épargne qui que ce soit, pas même son ami; et toutes les sottises dont il aura barbouillé son papier, il n'aura pas de cesse que, jusqu'aux vieilles femmes et aux petits garçons qui reviennent du four et de la fontaine[1], tous ne les entendent. » — « Un mot de justification, s'il vous plaît. D'abord, je me raye de la liste des poëtes. Il ne suffit pas de savoir mesurer un vers, d'écrire d'un style familier comme je fais pour mériter le nom de poëte. Sans génie, sans cette inspiration divine qui fait proférer des paroles puissantes et sonores, on ne saurait prétendre à ce titre glorieux. »

Horace remarque à se sujet qu'on a souvent mis en question si la comédie peut être rangée parmi les poëmes. A la mesure près, c'est de la prose; son langage ne diffère pas du langage ordinaire. « Mais écoutez ce père irrité qui gourmande son fils, épris d'un fol amour pour une courtisane[2], refusant une épouse richement dotée, et mettant le comble à son déshonneur en se promenant ivre par la ville et précédé par des flambeaux

[1] Agrippa avait fait construire un grand nombre de fontaines à Rome. Pline, *Hist. nat.* III, 6, 2, t. 2, p. 83 de l'édit. de Lemaire. — [2] Térence, *Heautontim.*, act. V, sc. I.

avant la nuit; Pomponius, si son père vivait, entendrait-il de moins énergiques reproches? »

Ce Pomponius était probablement un des rejetons de la famille consulaire de ce nom, peut-être le fils de Cnéius Pomponius connu par son éloquence du temps de Cicéron[1]. Ce jeune débauché se serait bien passé qu'il ait pris fantaisie à Horace d'examiner si une comédie écrite en vers doit, ou non, être considérée comme un poëme, et il ne se doutait guère qu'il eût quelque chose à démêler dans cette question.

« Dans la satire comme dans la comédie, rompez la mesure, et vous ne trouvez plus que de la prose ordinaire. Il y a donc lieu de se demander, comme pour la comédie, si la satire est un poëme. »

Horace interrompt subitement cette discussion, et promet d'y revenir une autre fois; il ne veut, pour le présent, que démontrer l'injustice de la prévention dont il est l'objet, parce qu'il s'adonne à ce genre d'écrire.

« Sulcius et Caprius, ardents accusateurs, à la voix enrouée, rôdent avec leurs listes, et sont l'effroi des voleurs; mais pourvu qu'on vive honnêtement, les mains toujours pures, on peut les braver tous deux. Et quand vous seriez un brigand pareil à Cælius ou à Birrius, moi je ne suis ni Sulcius ni Caprius. Pourquoi donc me craignez-vous? Mes ouvrages ne s'offrent point aux regards des passants dans les boutiques ni sur les piliers, pour attirer sur eux les mains suantes des oisifs et d'un Hermogène Tigellius[2]. Je ne récite mes vers à personne, si ce n'est à mes amis, encore faut-il qu'ils m'y contraignent; tout lieu, tout auditeur ne me conviennent pas. — Vous me dites : Vous aimez à mordre, un penchant malin vous y porte. — Qui vous a dit cela? Quelle raison avez-vous pour me lancer ce reproche? L'avez-vous entendu de la bouche d'un seul de

[1] Cicéron, *Brutus*, 49, 67, 62. — [2] Conférez Kirchner, *Quæstiones Horatianæ*, p. 42. Orelli, *Q. Horatius Flaccus*, *Sat.* 1, 4, 72, t. 2, p. 67.

tous ceux avec qui j'ai vécu ? Celui qui déchire ses amis absents, qui ne les défend pas lorsqu'on les attaque, qui provoque contre eux des ris indiscrets, qui recherche à leurs dépens la réputation d'un diseur de bons mots, qui invente ce qu'il n'a point vu et ne sait pas garder un secret, voilà, Romains, l'homme dangereux, voilà l'homme qu'il faut fuir.

« De douze convives qui entourent une table à trois lits, un seul se raille de tous les autres; il n'épargne personne, excepté celui qui régale ; encore celui-ci a-t-il son tour quand Bacchus, le franc parleur, révèle les pensées secrètes. Cet homme vous paraît charmant, aimable, ouvert, et moi, si j'ose dire que Rufillus est trop parfumé, que Gorgonius a besoin de l'être, je suis un homme méchant et caustique. Mais que devant vous on vienne à parler des vols dont Pétillius Capitolinus est accusé : « Capitolinus, direz-vous, il est de mes amis, mon compagnon d'enfance; il a toujours fait ce que je lui ai demandé. Vraiment, je suis charmé qu'on le laisse à Rome et qu'il n'ait rien à craindre; mais je me demande comment il a fait pour échapper à ce jugement ? » Voilà donc comme vous le défendez ! C'est là de la vraie noirceur, c'est là du fiel tout pur; et, autant qu'il m'est permis de répondre de moi, cette méchanceté ne sera jamais dans mes écrits et encore moins dans mon cœur. Mais si ma franchise et ma gaieté laissent échapper quelques traits malins, n'est-il pas juste qu'on me les pardonne ? Mon excellent père, pour m'accoutumer à fuir les vices, me les signalait par des exemples. Voulait-il m'exhorter à vivre avec économie, content du bien qu'il m'avait acquis : « Vois, me disait-il, la pauvre vie que mène le fils d'Albius; et le beau Barrus comme il est misérable ; ils t'apprennent ce que c'est que de dissiper la fortune paternelle. » Quand il fallait me prémunir contre le commerce honteux des courtisanes : « Surtout ne ressemble pas à Sectanus, me disait-il. » Avait-il dessein de m'empêcher de préférer à des plaisirs permis des amours adultères, il me rappelait comment Trébonius avait été surpris et de quelle ma-

nière on le diffamait. « Le sage, ajoutait-il, t'expliquera par quels motifs telle chose doit être recherchée, telle autre évitée ; c'est assez pour moi de t'instruire des mœurs du bon vieux temps et, tant que ta jeunesse aura besoin d'un guide, de préserver de toute atteinte tes mœurs et ta réputation. Lorsque les années auront fortifié ton corps et développé ta raison, tu pourras seul te soutenir sur les flots, et tu nageras sans le secours du liége. » Ainsi parlait cet excellent père ; ainsi il formait mon enfance par ses préceptes... L'opprobre où les autres sont tombés dégoûte du vice les âmes encore tendres... Voilà comme j'ai été garanti de travers funestes. J'ai des défauts, il est vrai, mais de ceux qu'on pardonne. Je compte beaucoup, pour m'en corriger, sur les bienfaits du temps, les conseils d'un ami sincère ou mes propres réflexions. Quand je suis au lit, lorsque je me promène sous les portiques, je m'examine et je me dis : — « Ceci serait mieux ; en vivant de cette façon, je me rendrais plus cher à mes amis. Celui-là ne s'est pas honorablement conduit ; gardons-nous d'en faire autant ! C'est ainsi que je me parle souvent à moi-même, et quand j'ai du temps de reste je m'amuse à écrire C'est là un défaut dont je m'accuse et dont je ne puis me corriger. Si vous ne voulez pas le tolérer, prenez garde ! J'ameuterai contre vous la troupe entière des poëtes. Elle est nombreuse, elle viendra à mon secours ; et, comme les Juifs, nous vous contraindrons d'entrer dans nos rangs. »

On ne peut que louer toujours la piété filiale d'Horace, qui se plaît à mettre si souvent en scène son père d'une manière intéressante ; mais si les leçons de ce père ont été telles qu'il les rapporte, elles ne pouvaient faire de son fils un homme d'une vertu bien austère : elles tendaient à développer en lui le penchant à la médisance envers autrui et à lui donner un assez grand fonds d'indulgence pour lui-même. Le caractère de notre poëte prouve assez que de telles leçons avaient très-bien réussi à son égard. Pourtant, en lisant ses écrits, qui ose-

rait blâmer son père de les lui avoir données? Tous les pères n'ont pas pour fils un grand poëte.

Déjà il a été fait mention de cet Hermogène Tigellius dont le nom se retrouve dans cette satire d'Horace et dans la suivante. Il était différent de Tigellius le fameux musicien, mort depuis longtemps lorsque cette satire fut écrite [1]. Hermogène était aussi un bon chanteur; mais, à ce qu'il paraît, il avait des prétentions à l'esprit, à la réputation de bon critique. Fannius, surnommé Quadratus, selon les scoliastes, était un mauvais poëte, fort bavard, sans enfants, qui écrivait des satires, et avait laissé, par testament, au public son portrait et ses écrits pour être déposés dans la bibliothèque Palatine [2]. Horace nous apprend ailleurs que Fannius était aussi le digne commensal d'Hermogène Tigellius.

Cælius et Birrius étaient deux jeunes gens que la débauche avait conduits à toutes sortes de désordres et même de crimes [3]. Ce Birrius ne doit pas être confondu avec Barrus, le premier fat et effronté débauché que notre poëte ait attaqué et contre lequel il revient encore dans cette satire [4] : celui-ci est peut-être le même que ce Gorgonius Barrus, bouffon et insipide diseur de bons mots, dont Sénèque a parlé [5]. Horace assimile à l'extravagante conduite de Birrius celle du fils de cet Albius dont il a fait mention dans le commencement de sa satire comme d'un amateur de bronzes antiques [6].

[1] Cf. Horace, *Sat.* I, 2, 3; I, 3, 129; I, 10, 18, 80 et 90; I, 4, 72; Heindorf, *Horazens satiren*, p. 100; Weichert, *Poetar. latinor. reliq.*, p. 301; Braunhard, *Horat. indices*, Fasc. 2, p. 126; Kirchner, *Quæst. Horat.*, p. 42, et ci-dessus liv. IV, § 4, p. 192. — [2] Horace, *Sat.* I, 4, 21; I, 10, 80. Porphyrion, ad *Horat. Sat.* I, 4, 21; et Le scol. de Cruquius, dans Heindorf, *Horaz. satiren*, p. 90. — [3] Horace, *Sat.* I, 4, 69. le scol. de Cruquius. Heindorf, p. 99. — [4] Horace, *Sat.* I, 4, 110; *Sat.* I, 6, 30; I, 7, 8. Heindorf, p. 105. — [5] Sénèque, *Contr.* 7, p. 146. Ernesti, *Clavis Horatiana*, au mot *Barrus*, p. 57. Voy. ci-dessus, liv. II, § 6, p. 65; liv. V, § 10, p. 261 et 263. — [6] Cf. Horace, *Sat.* I, 4, 28 et 109; Heindorf, p. 95 et 113; Porphyrion, ad *Horat. Sat.* I, 4, 28, dans Braunhard, t. 2, p. 55.

Quant à Pétillius, que notre poëte paraît surnommer, par dérision, Capitolinus[1], il fut triumvir monétaire; et nous avons des médailles de ce personnage dans nos collections[2]. Les scoliastes nous apprennent que la surveillance du Capitole lui avait été confiée. On y déroba, tandis qu'il était en charge, une des couronnes que les ambassadeurs consacraient à la statue de Jupiter Capitolin. Pétillius, accusé d'avoir commis ce vol, fut mis en cause et absous, non pas parce qu'il était l'ami d'Octave César, comme le dit un ancien scoliaste, mais peut-être parce qu'il était son client. Nous verrons dans l'analyse que nous allons donner d'une autre satire de notre poëte, composée immédiatement après celle-ci, que ce procès de Pétillius faisait dans ce temps beaucoup de bruit à Rome et exerça le talent de plusieurs illustres orateurs[3]. Un passage de Plaute, dans les Ménechmes, démontre que le vol des couronnes d'or consacrées dans le Capitole était assez fréquent[4].

Les derniers vers de cette satire nous prouvent que l'intolérance et le prosélytisme des Juifs étaient, en quelque sorte, passés en proverbe chez les Romains. Les Juifs étaient très-nombreux à Rome dès le temps de Cicéron[5], encore plus au temps d'Horace, et leur nombre augmenta encore par la suite.

X.

La satire dont nous venons de présenter l'analyse à nos lecteurs excita contre Horace la colère de ses anciens ennemis et lui en fit de nouveaux. Il s'était permis de dédaigneuses criti-

[1] Cf. à ce sujet la note d'Orelli, *Horat. Sat.* I, 4, 94. Horace, *Sat.* I, 10, 26. Braunhard, *indices*, t. 2, p. 74. — [2] Mionnet, *de la Rareté et du prix des médailles romaines*, t. 1, p. 56. Horace, *Sat.* I, 4, 94; I, 10, 26. — [3] Acron et Porphyrion, ad *Horat. Sat.* I, 4, 94; I, 10, 26. Braunhard, t. I, p. 61, et t. 2, p. 116. Heindorf, *Hor. satiren*, p. 103 et 113. Wieland, *Horat. satiren*, p. 158, note 14. — [4] Plaute, *Menæchmi*, act. V, sc. 5. — [5] Cicéron, *pro Flacco*, 28. Orelli, *Horat. Sat.* I, 4, 143.

ques contre Lucilius, et Lucilius était un poëte populaire, qui, par sa hardiesse contre les grands, était considéré comme un des derniers défenseurs de la liberté romaine. Notre poëte[1] avait aussi lancé des traits acérés contre plusieurs personnages, les uns ridicules, les autres puissants et en crédit. En ayant l'air de se sacrifier lui-même et de confesser ses défauts, il avait fait son propre éloge. Cette satire fut donc l'objet de réponses piquantes et de critiques assez vives pour émouvoir la bile du poëte de Vénusie. On le voit par le commencement de la nouvelle satire 10 du livre premier[2], qu'il écrivit presque aussitôt pour repousser les nombreuses attaques dont il était l'objet. Le commencement en est si brusque, si saccadé que quelques grammairiens du moyen âge ont cru qu'il y manquait quelque chose, et qu'un d'eux a composé huit vers pour suppléer à cette lacune prétendue. Il est étonnant que des hommes de goût et de savoir aient pu se méprendre au point d'attribuer à Horace cette inutile et insipide addition, qu'on ne trouve point dans les bons manuscrits, où cette satire débute ainsi :

« Il est vrai, j'ai dit que la muse de Lucilius courait d'une manière désordonnée ; et quel est le partisan de ce poëte assez inepte pour n'en pas convenir? »

Malgré la virulence de cette apostrophe, on voit par ce qui la suit qu'Horace se repentait d'avoir été trop rigoureux à l'égard de Lucilius et qu'il avait compris qu'un jugement littéraire est imparfait et injuste quand à côté de l'appréciation des défauts d'un ouvrage on ne trouve pas l'indication ou l'éloge des beautés qu'il renferme. Aussi avoue-t-il que Lucilius a de l'agrément, qu'il a plus de politesse et d'élégance qu'on n'en devait attendre de l'inventeur encore novice d'un genre inconnu chez les Grecs, plus qu'on n'en trouve chez nos vieux poëtes; et par là sans doute il veut désigner En-

[1] Cf. Fried. Jacobs, *Abhandlungen ueber Schriftsteller und Gegenstaende des Classischen Alterthums*, 5[er] *theil*, Leipzig, 1834, in-12, p. 224-263. — [2] Horace, *Sat.* I, 10 : *Nempe incomposito dixi pede currere versus.*

nius. Il ajoute, pour la seconde fois, que Lucilius a semé le sel a pleines mains dans la peinture des mœurs de Rome; il ne prétend pas s'égaler à lui comme inventeur ni arracher de son front la couronne qu'il porte avec gloire; mais il a dit [1] « que sa veine poétique coulait limoneuse, et que souvent il y avait plus à rejeter qu'à conserver... Sauriez-vous donc gré à un poëte d'avoir la veine intarissable de Cassius d'Étrurie, dont le bûcher funéraire se composa, dit-on, de ses œuvres et des caisses qui les renfermaient? Et toi, docteur, ne trouves-tu rien à reprendre dans Homère? Et votre aimable Lucilius ne trouvait-il rien à changer dans les tragédies d'Accius. Ne se rit-il pas des vers trop familiers d'Ennius? L'art s'est perfectionné, et Lucilius corrigerait lui-même ses ouvrages s'il revenait au monde. »

Horace ne peut donc lui accorder toutes les perfections, car alors il lui faudrait aussi admirer, comme de beaux poëmes, les mimes de Labérius. Il faut dans le style de la précision, du goût, de la variété. « Une plaisanterie acérée fait justice d'un vice ou d'un ridicule mieux que les plus éloquents discours. C'est là le secret des poëtes de la vieille comédie grecque, que n'ont jamais lus Hermogène ni ce singe qui ne sait que réciter les vers de Calvus et de Catulle. »

Notre poëte se récrie surtout de ce qu'on fait un mérite à Lucilius d'avoir semé de mots grecs ses vers latins, ce qui est au contraire un grave défaut. « Pitholéon le Rhodien a bien su en faire autant. S'il vous fallait défendre la cause épineuse de l'accusé Pétillius, iriez-vous, lorsque Pédius Publicola et Corvinus s'exténuent à plaider en latin, bigarrer le langage paternel de mots étrangers, et, comme ceux de Canusium, parler deux langues?

« Moi aussi, qui suis né de ce côté de l'Adriatique, j'eus la fantaisie de faire des vers grecs; mais Quirinus, après minuit, à

[1] Horace, *Sat.* I, 4, 11.

l'heure où les songes cessent d'être trompeurs, m'apparut et me dit : « Insensé ! tu t'occupes à porter du bois dans la forêt, car c'est en agir ainsi que de vouloir grossir la troupe innombrable des poëtes grecs. J'obéis ; et tandis qu'Alpinus, dans son poëme boursouflé, égorge Memnon et couvre de limon la tête du Rhin, je me joue en ces vers, qui ne retentiront jamais dans le temple d'Apollon pour disputer le prix devant Tarpa, et qui jamais ne seront récités sur la scène pour être redemandés et applaudis.

« Fundanius, nul des auteurs vivants ne pourrait faire parler la courtisane rusée et Dave trompant le vieux Chrémès mieux que vous dans vos agréables ouvrages ; Pollion, en mètres senaires, sait chanter les exploits des héros ; peut-être que Varius l'emporte sur tous ses rivaux dans la fière épopée ; les Muses, amies des champs, ont donné à Virgile la douceur et la grâce ; il ne me restait donc que la satire. Je pouvais l'essayer plus heureusement peut-être que Varron Atacinus et que quelques autres sans prétendre pour cela égaler l'inventeur, car je ne prétends pas arracher la couronne dont la gloire a paré son front. »

Satisfait d'un petit nombre de lecteurs, Horace dit qu'il ne cherche pas les applaudissements de la foule. « Seriez-vous assez fou, dit-il, pour désirer que vos écrits servissent aux enfants d'exercice dans de misérables écoles ? Non pas moi ; je me contente des applaudissements des chevaliers, comme l'osait dire Arbuscula au peuple qui la sifflait. Et moi, que m'importe la piqûre de Pantilius, ce vil insecte ? que me font les sarcasmes qu'un Démétrius se permet contre moi en mon absence ? en quoi me touchent les injures de cet inepte Fannius, ce digne commensal d'Hermogène Tigellius ? Pourvu que Plotius, Varius, Mécène, Virgile, Valgius, l'excellent Octave et Fuscus m'approuvent ; pourvu que les deux Viscus m'accordent leurs suffrages, et que, sans trop me flatter, je puisse y joindre celui de Pollion et le tien avec celui de

ton frère Messala; pourvu que Bibulus, Servius, le sincère Furnius et d'autres amis dont j'omets sagement les noms me soient favorables, me voilà satisfait. C'est à ces hommes éclairés que mes vers, quels qu'ils soient, aspirent à plaire. S'ils n'y réussissaient pas autant que je l'espère, je m'en affligerais. Pour vous, Démétrius et Tigellius, allez, si vous le voulez, déclamer vos lamentables tirades devant vos dignes écolières!... Jeune esclave, j'ai fini; transcris cette pièce à la suite de l'autre. » C'est-à-dire à la suite de la satire précédente, ou de la quatrième du premier livre, dont cette dixième n'est que la suite et le complément [1].

Hermogène Tigellius, dont il a été fait mention dans plusieurs des précédentes satires, est celui qu'Horace attaque le plus vivement dans celle-ci. Hermogène paraît avoir fait partie de cette cabale de grammairiens, de beaux esprits, de mauvais poëtes qui dénigraient notre auteur. C'était chez lui que se rassemblaient Alpinus le poëte emphatique, Pantilius le bouffon, Démétrius le déclamateur. Porphyrion et le scoliaste de Cruquius disent qu'Alpinus avait pour prénom Cornélius, et Acron ajoute qu'Horace a voulu désigner par ce nom un poëte gaulois nommé Vivalius [2]. Bentley et un savant critique moderne ont conjecturé que ce dernier nom n'était que le nom défiguré de Furius Bibaculus, poëte natif de Crémone, et par conséquent Gaulois de la Gaule cisalpine, qu'Horace raille dans une autre satire pour l'enflure de son style [3]. Il est nommé aussi Vivaculus par le scoliaste de Cruquius dans sa remarque sur ce dernier endroit de notre poëte [4]. Le surnom d'Alpinus a pu, dit-on, lui provenir de ce qu'il avait donné, dans un poëme qui avait la Gaule transalpine pour objet une descrip-

[1] Cf. Binet, *Trad. des Œuvres d'Horace*, 1816, in-12, t. 2, p. 82, note 18. — [2] Acron et Porphyrion, ad *Horat. Sat.* I, 10, 36, dans Braunhard, t. 2, d. 118. Heindorf, *Horat. satiren*, p. 215. — [3] Horace, *Sat.* II, 5, 41 — [4] Bentley, *Horat.*, Lipsiæ, 1763, t. I, p. 466, note 32. Weichert, *Poetar. latin. reliq.*, p. 336-345. Braunhard, *Horat. indic.* 2, p. 11 et 35.

tion pompeuse des Alpes. Mais nous pensons que ces conjectures, toutes spécieuses qu'elles paraissent, n'en sont pas moins fausses. Lorsque Horace, dans sa satire 5 du livre II, vers 41, veut parler de Bibaculus, il le nomme par son nom de Furius; et les trois scoliastes anciens sont d'accord au sujet de ce vers sur ce personnage bien connu. Le scoliaste de Cruquius seulement, par un changement de lettre, *s* pour *r*, que Macrobe[1] nous apprend avoir été très-commun, a écrit *Fusius Vivaculus* au lieu de *Furius Bibaculus*. On sait que son prénom était Marcus, et non Cornélius; il faut donc distinguer le poëte Cornélius Vivalius Alpinus, ou Cornélius Bibalius Alpinus, du poëte Marcus Furius Bibaculus, puisque Horace et les scoliastes les distinguent.

Le poëme sur la guerre de Memnon, dont parle Horace, était différent de celui sur les Alpes, et Porphyrion nous apprend qu'il était en vers hexamètres.

Le nom grec de Pantilius, qui désigne une chose vile ou de peu de valeur, démontre assez que c'est un nom supposé; aussi les scoliastes n'ont-ils pu rien nous dire sur ce personnage. Mais ils nous apprennent que le singe qui, ainsi qu'Hermogène, ne savait que répéter les vers de Calvus et de Catulle était ce même Démétrius qu'à la fin de la satire Horace nous dépeint en la compagnie d'Hermogène Tigellius, faisant l'admiration de certaines femmes auxquelles ils enseignaient à déclamer. Telle paraît avoir été la profession principale de ces deux personnages. A cette profession Hermogène joignait aussi celle de chanteur[2]. Par l'épithète de singe qu'Horace donne à Démétrius il est évident qu'il était petit et laid. Cette épithète est opposée à celle de *pulcher* (beau), dont Horace gratifie Hermogène[3].

[1] Macrobe, *Saturnal.* II, I; III, 2. Weichert, p. 342. — [2] Weichert, *de Q. Horatii Fl. obtrectatoribus*, dans les *Poetar. latin. reliq.*, p. 281 et 283. Braunhard, *Horat.*, t. 2, p. 123. — [3] Acron et Porphyrion, ad *Horat. Sat.* I, 10, 17, dans Braunhard, t. 1, p. 114.

Le Calvus dont il est ici fait mention est C. Licinius Calvus, célèbre orateur, émule de Cicéron, l'ami de Catulle et son rival dans la poésie légère[1]. Pline nous apprend que Licinius Calvus naquit l'an 672 de Rome, l'année même des horribles proscriptions de Sylla[2]. Quintilien nous dit que sa mort fut prématurée, mais il n'en détermine pas la date.[3] Il était probablement le fils de C. Licinius Macer, historien, et lui-même orateur assez distingué[4]. Ovide nous apprend que Licinius Calvus était petit de taille; son nom, quand il s'agit de poésies gracieuses, est toujours, par Ovide, par Properce, par Pline le Jeune, par Aulu-Gelle, réuni à celui de Catulle[5], comme notre poëte le fait ici. Tous deux, dans un agréable récit d'Aulu-Gelle, sont comparés à Anacréon[6]. Ce n'est donc pas pour le déprécier qu'Horace reproche à Démétrius de ne savoir déclamer que les vers de Catulle et de Calvus, mais pour montrer qu'il ignorait le mérite de tout autre genre de poésie et qu'il ne savait ni lire ni apprécier les vers simples et familiers comme ceux de ses satires.

Pitholéon le Rhodien, selon les anciens scoliastes[7], était un mauvais poëte, qui avait écrit un recueil d'épigrammes hérissées de mots grecs. Selon une conjecture de Bentley, approuvée par un savant critique moderne, il est probable que ce personnage est ce Pitholaüs dont les libelles furent, ainsi que nous l'apprend Suétone, déférés au sénat par Jules César[8].

Virgile, à l'époque où Horace fit paraître cette satire, avait déjà publié toutes ses Églogues, et il s'occupait de la composition de ses Géorgiques; mais on ne voit pas qu'il pensât en-

[1] Meyer, *Orat. roman. fragmenta*, p. 201. Cicéron, *ad Div.* XV, 21, XVII, 11, 24. — [2] Pline, *Hist. nat.* VII, 50. Weichert, *de Licinio Calvo*, apud *Poetar. latin. reliq.*, p. 89, 284 et 285. — [3] Catulle, XIV. Columelle, *de Re rustica*, l. I, préf., § 3, t. Aulu-Gelle, IX, 12. — [4] Quintilien, *Inst. orat.* X, 1, § 115. — [5] Weichert, p. 106. Ovide, *Amor.* III, 3, 6; *Trist.* II, 431. Properce, *Eleg.* II, 25, 4, II, 34, 89. Pline le Jeune, *Epist.* I, 16, 5; V, 315. — [6] Aulu-Gelle, XIX, 9., 12. — [7] Acron et Porphyrion, ad *Horat. Sat.* I, 10, 22. Braunhard, t. 2, p. 115 — [8] Suétone, *Jul. Cæsar*, 75.

core à l'Énéide. Ses amis Plotius et Varius étaient aussi ceux d'Horace, ainsi que Valgius, qu'il chérissait particulièrement. Plotius, surnommé Tucca, était lié avec Mécène ; Horace estimait en lui la sincérité et la loyauté. Varius, outre sa tragédie de Thyeste, avait composé ce poëme sur les exploits d'Auguste et d'Agrippa dont Macrobe nous a conservé des fragments[1]. Quant à Valgius, il est comparé à Homère dans le panégyrique de Messala; mais ce panégyrique a été faussement attribué à Tibulle, et l'on croit qu'il fut composé par un écrivain des temps postérieurs. Cette louange, ridiculement emphatique, donnée à Valgius comme poëte épique tend à fortifier cette opinion. Ni Quintilien, ni les scoliastes, ni les grammairiens ne font mention d'aucune épopée composée par Valgius. Horace nous le fait connaître comme un bon juge en poésie, comme ayant écrit une élégie sur la mort de son cher Mystès, mais nullement comme un poëte de profession. Quand il lui parle des hauts faits d'Auguste comme d'un sujet digne de le distraire et propre à occuper les muses, c'est une exhortation qu'il s'adresse à lui-même aussi bien qu'à son ami. Valgius avait mis en latin des ouvrages d'Apollodore de Pergame, son maître et celui d'Octave César[2], de cet Apollodore qui fut accusé à Marseille de sortilége ou d'empoisonnement, et condamné quoiqu'il eût été défendu par Pollion[3]. Valgius, bien que d'une famille qui paraît avoir été peu illustre, devint, en 742, consul subrogé, *suffectus consul*[4]. Nous aurons occasion de revenir sur ce personnage.

[1] Macrobe, VI, 1. Horace, *Ars poet.*, 55. Martial, VIII, 18. — [2] Weichert, *de C. Valgio Rufo poeta*, dans les *Poetar. latin. reliq.*, p. 201 et 240. Quintilien, *Inst. Orat.* l. III, 1, § 18. Strabon, XIII, 4, § 3, t. 5, p. 463 de la trad. française Cf. ci-dessus, l. III, § 24, p. 165 ; l. VI, § 6, p. 341, et ci-après, l. XI, § 4. — [3] Sénèque, lib. II, *Controv.* 13. Pline, *Hist. nat.* XXV, 2. Thorbeck, *de Asinii Pollionis vita et stud.*, p. 71. Weichert, *Poet. latin. reliq*, p. 206. — [4] Le scoliaste de Cruquius, Acron et Porphyrion, ad *Horat.* II, 9. Le scol. de Vanderbourg, t. 1, p. 420. Meibom, *Mæcen.*, 15, p. 111. Havercamp, *in Thesaur. Morellian.*, t. 2, p. 633. Weichert, *Poetarum latin. reliquiæ*, p. 209.

Pédius Publicola, qu'Horace met, ainsi que Messala, au nombre des orateurs exempts de l'affectation de ceux qui farcissaient de grec leurs plaidoyers [1], avait fait, en 710, à l'instigation d'Octave César, passer la loi nommée, d'après lui, Pédia, contre les meurtriers de Jules César [2], et il est bien probable qu'il était le fils de Quintus Pédius, lieutenant du conquérant des Gaules.

Pollion et Corvinus Messala, mentionnés encore dans cette satire, sont d'anciens amis, des protecteurs de notre poëte, que nous avons fait connaître. Le premier avait dès lors, comme on le voit, composé plusieurs de ses tragédies, et l'on en avait formé un recueil [3].

Spurius Mæcius Tarpa, dont il est fait mention au vers 38, était un bon juge pour les pièces de théâtre; auditeur assidu de celles dont on faisait des lectures publiques, soit dans la bibliothèque Palatine, soit dans des maisons particulières [4], ses jugements faisaient autorité. Les scoliastes disent même qu'il était membre d'un tribunal de censure pour examiner les pièces de théâtre; mais on a objecté que c'était un anachronisme : l'établissement d'une telle censure sous les empereurs ne date que du règne de Néron. Cependant il paraît certain, d'après Horace lui-même, que Tarpa, avec cinq collègues, formait un comité chargé d'exercer une sorte de magistrature censurale dans une des bibliothèques de Rome; mais cette censure, différente de celle qui fut établie par Néron, n'avait probablement dans ses attributions que l'examen du mérite littéraire des pièces qu'il fallait représenter ou des livres qui méritaient d'être admis dans les bibliothèques publiques [5].

[1] Cf. ci-après, l. XI, § 4. — [2] Acron et Porphyrion, ad *Horat. Sat.* I. 10, 28. Braunhard, t. 2, p. 166. Suétone, *J. Cæsar*, 8; *Ner.* 3. — [3] Weichert, *de Lucii Varii et Cassii Parm. Vita et Carm.* p. 92. — [4] Acron et Porphyrion, ad *Horat. Sat.* I, 10, 38. Le scoliaste de Cruquius *ibid.* Heindorf, *Horazens satiren*, p. 216. Weichert, *Poetarum latin. reliq*, p. 334, note 3. — [5] Cf. ci-après sur *Mœcius*, l. XV, § 8; Weichert *Poetar. lat. reliq.*, p. 336. Masson, *Horat. vita*, p. 168.

Fundanius était un des amis les plus familiers de Mécène, ainsi que notre poëte nous le dit dans sa huitième satire du livre II, circonstance qui a pu avoir une grande influence sur le jugement qu'il en porte comme poëte comique. Quintilien n'a fait aucune mention de lui. On trouve dans l'histoire et dans les inscriptions plusieurs personnages portant le nom de Fundanius; mais tout porte à croire que celui dont Horace parle ici est C. Fundanius, chevalier romain, qui, en l'année 709, abandonna le parti de Sextus Pompée pour passer dans celui d'Octave[1].

Le sincère Furnius, comme dit notre poëte, était, selon Porphyrion et le scoliaste de Cruquius, un historien élégant et exact[2]. Plutarque a fait de lui un plus grand éloge; et la louange que lui donne notre poëte pouvait bien faire allusion à la hardiesse avec laquelle il parla à Antoine dans une circonstance que cet historien nous fait connaître. Antoine, à Alexandrie, siégeait sur son tribunal; et Furnius, homme de la plus grande autorité et le plus éloquent de tous les Romains, dit Plutarque, plaidait devant Antoine. Par hasard, Cléopâtre, dans sa litière, vint à passer sur la place où se trouvait le tribunal; Antoine en descendit, et, abandonnant l'audience, il se mit à suivre à pied la litière de la reine[3]. Nous pensons que c'est ce même C. Furnius qui, par la suite fut nommé consul lors de la célébration des jeux séculaires.

Nous ne savons rien sur Bibulus ni sur Servius, deux amis d'Horace, et qu'il accouple dans le même vers. Bibulus était peut-être le fils de M. Calpurnius Bibulus, qui fut consul, en 694, avec Jules César, et qui périt dans les guerres civiles. Nous avons déjà fait connaître Aristius Fuscus, cet ami intime de notre poëte, qui possédait tous les talents qu'on admire,

[1] Incert. Auct., *de Bello Hispanico*. c. 2. Clavis Horat., p. 87. Cicéron, *ad Quint. frat.* 2 et 3. Varron, *de Re rust.* I, 2. Weichert, *de Lucio Vario poeta*, p. 50-53. — [2] Porphyrion et le scol. de Cruquius, dans Braunhard, *Horat. Sat.* X, 86. Heindorf, p. 124. — [3] Plutarque, *Vie d'Antoine*, c. 58 ou 64, t. 8, p. 358, trad. d'Amyot, revue par Clavier, 1802,

toutes les qualités qu'on aime, et qui eût été heureux de toutes sortes de bonheur s'il ne s'était pas laissé dominer par l'ambition[1]; mais cette passion le rendait cupide, non par avarice, mais par le désir de jouir et de briller.

Les Viscus dont parle Horace étaient deux frères, fils d'un chevalier romain nommé Vibius Viscus, qui, quoique riche et ami d'Auguste, voulut, comme Mécène, rester dans l'ordre équestre, tandis qu'il avait fait de ses deux fils des sénateurs. Tous deux avaient du talent pour la poésie et se distinguaient par un goût sûr et délicat[2]. Si, comme il est probable, Vibius Viscus est le même personnage auquel Horace donne le surnom de Thurinus dans sa satire 8 du livre II, le convive et l'ami de Mécène, nous devons en conclure que cette famille était originaire de Thurium en Calabre[3]. Octavius, auquel Horace donne l'épithète d'excellent, *optimus,* était, d'après ce que nous disent les scoliastes, un de ses plus doctes amis; peut-être était-il parent d'Octave César. Mais le simple nom d'Octave n'a jamais été employé pour désigner ce dernier; et à l'époque où cette satire fut publiée Horace aurait manqué à toutes les convenances s'il eût traité avec cette familiarité l'empereur et le prince du sénat, le consul en charge[4].

Arbuscula était une actrice, habile danseuse et courtisane célèbre. Elle avait figuré dans les jeux que le grand Pompée donna au peuple romain; et Cicéron témoigne à son ami Atticus le plaisir qu'il éprouva en la voyant jouer[5]. Son apostrophe au public, telle qu'Horace la rapporte, démontre bien quel était à Rome le pouvoir de l'aristocratie, puisque avec son appui une femme dans la situation d'Arbuscula pouvait ainsi narguer

[1] Cf. ci-dessus, p. 284-287, liv. V, § 17. Horace, *Carm.* I, 22; *Sat.* I, 9, 61; 10, 83; *Epist.* I, 10. — [2] Acron, *ad Horat. Sat.* I, 10, 83. Braunhard, t. 2, p. 123. — [3] Cf. Weichert, *Poetar. latin. reliq.*, p. 222 et 223. Horace, *Sat.* II, 8, 20. Braunhard, t. 2, p. 225. Heindorf, p. 432. — [4] Horace, *Sat.* I, 10, 82. Acron, dans Braunhard., t. 2, p. 123. Wieland, *Horazens Sat.* t. 1, p. 310, note 19. — [5] Cicéron, *Epist. ad Attic.* IV, 15.

tout le peuple assemblé. Dans nos sociétés modernes l'autorité appuyée par toute l'influence et l'ascendant de la classe la plus élevée serait impuissante pour protéger une actrice contre une aussi impertinente audace. Il est vrai que chez les anciens les spectacles étaient donnés gratis au peuple par les édiles ou les personnages puissants qui voulaient lui plaire; chez les modernes, c'est le peuple, au contraire, qui paye et entretient les spectacles.

En terminant nos éclaircissements sur cette satire, n'oublions pas de remarquer que, lorsque Horace fait comparaître en songe le fondateur de Rome, il s'abstient de lui donner le nom de Romulus; mais il le désigne par le nom de Quirinus, qu'il reçut après sa consécration et lorsqu'il eut été placé au rang des dieux[1].

Les scoliastes Acron et Porphyrion, lorsqu'il y a dans Horace des personnages différents portant le même nom, les confondent presque toujours en un seul, et attribuent à un seul ce qui a été dit de plusieurs, soit dans notre auteur, soit dans les auteurs anciens. C'est ce qui leur est arrivé pour Cassius d'Étrurie[2], malgré le soin qu'avait eu Horace de le distinguer clairement de ses homonymes par un surnom. Ce poëte si fécond, dont il parle dans cette satire, n'aurait pas dû être confondu avec Cassius de Parme, par cela seul qu'il était désigné comme Gaulois cisalpin, et non comme Étrusque; et Cassius de Parme et Cassius, Étrusque, n'ayant porté ni l'un ni l'autre le surnom de Sévérus, ne doivent pas être confondus avec Cassius Sévérus. Ce dernier était orateur, les deux autres étaient poëtes[3]. Il est probable, comme l'observe un savant critique, que cette erreur provient des copistes ou des grammairiens qui ont abrégé les anciens scoliastes[4].

[1] Ovide, *Fast.* II, 475-480. — [2] Acron et Porphyrion, *ad Horat. Sat.* I, 10, 61, dans Braunhard, t. 2, p. 121. — [3] Horace, *Carm.* I, 33. *Sat.* I, 10, 61; *Epist.* I, 4, 3; Weichert, *de Lucii Varii et Cassii Parm. vita et carm.* 244. — [4] Weichert, ibid., p. 228.

XI.

On a pu remarquer avec quelle adresse Horace, dans cette satire où il fait le procès à tous les hommes par l'organe de ce fou de Damasippe, a su cependant excepter de cette accusation générale Agrippa et Mécène, et comment leur éloge semble naturellement amené par la nécessité de fournir des exemples opposés à ceux que la satire doit atteindre. Horace [1], en agissant ainsi, n'était que l'écho de l'opinion publique. Agrippa et Mécène, estimés des Romains comme deux grands citoyens, rendaient d'éminents services à la république. Ils étaient dévoués à Octave, il est vrai, et contribuaient, par leurs talents et la considération dont ils jouissaient, au maintien de son illégale autorité; mais eux, comme édile, comme consul, comme préteur, n'exerçaient que des pouvoirs légaux, et les exerçaient de manière à se concilier toutes les affections et tous les suffrages. On savait que, dans un conseil tenu par Octave sur les mesures qu'il y avait à prendre pour l'État, Agrippa avait été d'avis de rétablir l'ancienne constitution et de faire jouir les Romains de leur ancienne liberté. Mécène, dépourvu d'ambition, n'avait été d'une opinion contraire que parce qu'il avait pensé, avec raison, qu'une aussi imprudente résolution amènerait de nouvelles guerres civiles, de nouvelles proscriptions, et se terminerait par une nouvelle dictature [2]. Du reste, on n'ignorait pas que, toujours enclin à la clémence, Mécène un jour avait fait descendre Octave de son tribunal et arrêté le cours de ses arrêts sanguinaires en lui faisant passer à travers la foule et les soldats dont il était entouré une de ses tablettes sur laquelle il avait écrit cette énergique apostrophe : « Retire-toi, bourreau, *Surge, carnifex!* On ne trouve pas dans les œuvres de notre

[1] Cf. ci-dessus, liv. V, § 20, p. 298 et 300. — [2] Dion Cassius, LII, 14, p. 670, édit. de Reimarus. Suétone, *Oct. Aug.* 29. Sénèque, *de Brevitate vitæ*, 5. Meibom, *Mæcenas*, 14 et suiv. p. 6.

poëte d'éloge d'Auguste avant l'époque de la bataille d'Actium, et pendant longtemps les louanges qu'il lui adressa le furent toujours dans des odes solennelles, uniquement relatives aux bienfaits de son gouvernement, à la gloire de Rome, dont Auguste était le promoteur. Horace eut de la peine, ainsi qu'on le verra, à se déterminer à admettre le tout-puissant empereur aux entretiens de sa muse intime et familière ; il fallut pour cela qu'il fût vivement pressé, qu'il y fût en quelque sorte contraint par des reproches flatteurs et affectueux. Il n'en fut pas ainsi avec Mécène ; à peine l'eut-il connu qu'il éprouva cette sympathie et cette confiance mutuelles et entières sans lesquelles l'amitié ne peut avoir ni existence ni durée. C'est à Mécène qu'Horace adressa ses premières satires, où il fait connaître ses penchants, ses goûts, son caractère, ses jugements sur les hommes et sur la littérature. Il semble qu'il n'ait pris la plume que pour faire confidence à cet ami des défauts de son caractère, au nombre desquels n'étaient pourtant pas la sécheresse de cœur et l'indifférence en amitié. Dans plusieurs des pièces qui ne lui sont point adressées il ramène adroitement son éloge, en traitant des sujets qui semblaient lui être étrangers ; il paraît jaloux de prouver que cet illustre ami est toujours présent à son souvenir et à sa pensée. De son côté, Mécène chérissait Horace d'autant plus qu'il le connaissait mieux : Horace était devenu le compagnon enjoué de ses plaisirs, le charme de ses conversations, le confident de ses peines[1]. L'attachement de ces deux hommes l'un pour l'autre ne fit que s'accroître par l'effet du temps, et il ne devait se terminer qu'avec leur vie. Une inaltérable constance est ce qui caractérise le mieux l'amitié, et quand ce sentiment a pu cesser d'être, c'est qu'il n'a jamais existé.

[1] Cf. ci-après, liv. IX, § II.

XII.

Mécène, qui connaissait la modération et la philosophie de son poëte chéri, s'était occupé, ainsi que nous l'avons déjà dit, de l'amélioration de sa fortune. Pour le dédommager de la portion de patrimoine qu'il avait perdue, il lui avait fait présent d'un domaine. Les champs de blé, les pâturages, les vignes, les arbres fruitiers et particulièrement l'olivier dont ce domaine se composait procuraient un revenu qui suffisait à Horace pour vivre avec aisance [1].

C'est dans un canton retiré et sauvage de la Sabine, non loin des bourgs de *Varia* et de *Mandela* et du majestueux sommet du mont *Lucretile,* dans une vallée profonde arrosée par la rivière *Digentia*, qu'était situé le seul bien productif qu'Horace ait possédé depuis la bataille de Philippes. Ce bien, dont il fut redevable à la munificence de Mécène, se nommait *Ustica* [2]. La vallée où il se trouvait était formée par deux chaînes de montagnes au nord-ouest de Tibur. Le soleil levant frappait à droite cette vallée, lorsqu'on se trouvait placé dans la maison d'Horace, tandis qu'à gauche elle était faiblement éclairée de cet astre à son couchant. On y respirait un air salubre et tempéré; des bois ombreux couronnaient les hauteurs; des rocs, du milieu desquels sortaient des buissons d'arbrisseaux, donnaient au paysage un air pittoresque. Le hameau d'Ustica, dont cette vallée empruntait le nom, était bâti sur le penchant rocheux de la montagne. Le manoir du maître avait en face le temple de *Vacuna* [3]. Huit esclaves valides étaient employés à la culture de ce domaine, si souvent célébré dans les vers de son possesseur et qui suffisait à ses désirs et à son bonheur.

[1] Horace, *Epist.* I, 16. — [2] Horace, *Carm.* I, 17, 1 (Lucretilis) et 11, (Ustica); II, 18, 14 (unicis Sabinis); III, 1, 47 (valle Sabina); *Sat.* II 7, 108 (agro Sabino); *Epist.* I, 14, 3 (Varia); I, 16, 12 (Fons, *la Digence*); I, 18, 104 (Digentia, Mandela). Cf. ci-après, liv. VIII, § 4; liv. XI, § 6; liv. XII, § 12. — [3] Horace, *Epist.* I, 10, 49. Ovide, *Fast.* VI, 307. Pline, *Hist. nat.*, III, 17.

Les infatigables recherches d'un antiquaire ont constaté que toutes les particularités de la description qu'Horace a donnée de son domaine de la Sabine se trouvent dans la vallée nommée Licenza, arrosée par une rivière du même nom, que les paysans du lieu nomment aussi Mariscella[1]. Cette rivière parcourt la vallée dans toute son étendue, coule de l'ouest à l'est, et se verse dans le Teverone ou l'Anio à quatorze milles de Tibur ou Tivoli, à cinq milles au nord de Vicovaro (*Varia*)[2]. Des deux principales sources de la Licenza ou de la *Digentia* du poëte, l'une, coulant devant le village de Licenza, est nommée Fonte-Bello; elle fournit une eau abondante, tombant d'un roc couronné d'arbres dans un magnifique bassin de marbre qu'elle s'est creusé[3]; l'autre, qui est à l'est de celle-ci, moins remarquable, moins copieuse, est cependant considérée par notre antiquaire comme celle qu'Horace mentionne particulièrement[4], parce qu'elle était plus près de sa maison et que le nom d'Oratini, que porte cette source dans le pays, lui paraît avoir du rapport avec celui de *Fons Horatii* ou *Fons Horatianus*, qu'elle a dû porter dans le moyen âge. Quelques débris antiques de la maison même du poëte ont été trouvés dans un endroit nommé les Vignes de Saint-Pierre, parmi les ruines d'une vieille église[5]. On a déterminé l'emplacement du jardin par le moyen de tuyaux antiques de plomb sur lesquels étaient gravés les noms Ti. Claudi Burri, Ti. Claudi[6], qui sont probablement ceux des ouvriers qui les ont fondus. Le château moderne qui a succédé aux constructions antiques était encore, lorsque Capmartin le visita, dominé, comme du temps d'Ho-

[1] Capmartin de Chaupy, *Découverte de la maison de campagne d'Horace*, 3 vol. in-8°, avec une carte de la *Sabine antique*, t. 3, p. 361-542-544-547. Will. Gell, *Rome and its environs from a trigonometrical survey*, carte en une feuille, accompagnant l'ouvrage intitulé : *The topography of Rome and its vicinity*, 2 vol. in-8°, London, 1834, t. 1, p. 207, 345, 351. — [2] Voy. ci-après, liv. IX, § 18. — [3] Capmartin, t. 3, p. 361. — [4] Horace, *Sat.* II, 6, 2. — [5] Capmartin de Chaupy, t. 3, p. 542-544. — [6] Ibid., p. 356.

race, par un petit bois [1]. L'orientation de ces ruines, au sud de la rivière est la même que celle qui est indiquée par Horace; la crête de la colline protége ce site contre les vents du nord. La vallée est très-ombragée. Sur les deux rives des ruisseaux qui la parcourent dans toute son étendue, les bœufs et les brebis y paissent une herbe salutaire et abondante [2] : elle produit encore aujourd'hui, comme au temps d'Horace, des olives, des fruits, du raisin dont on fait du vin de mauvaise qualité [3]. L'emplacement du bourg de *Mandela*, dont parle le poëte, a été déterminé d'une manière incontestable à San Cosimato di Vicovaro. Là on a trouvé une inscription où le nom de ce lieu est mentionné [4]. Enfin une autre inscription a constaté également la position du temple de Vacuna aux ruines découvertes à un peu moins d'un mille de Rocca Giovane. Ainsi des monuments qui ont traversé les âges complètent la démonstration de l'antique topographie d'un lieu où notre poëte a passé une grande partie de sa vie et composé la plupart de ses ouvrages. Un voyageur moderne, habile topographe, nous apprend que le village de Licenza avait, en 1834 [5], une population de six cent soixante-treize habitants. La *villa Horatii* ou le manoir d'Ustica est placée par notre topographe à trois cents toises au sud-est de Licenza, au confluent d'un ruisseau et du courant principal. Il reste encore dans ce lieu des débris de la villa antique, qui consistent en un pavé de mosaïque, deux chapiteaux et deux fragments de colonnes d'ordre dorique, qui gisent parmi les buissons. Au-dessus de Licenza sur un

[1] Capmartin de Chaupy, t. 3, p. 358; ibid., p. 547. — [2] Ibid., p. 249. — [3] *Horatius restitutus,* par James Tate, 2e édit., p. 35. — [4] Gell, *Topography of Rome and its vicinity,* t. 1, 319. — [5] Gell, voce *Villa Horatii,* t. 2, p. 358. La carte que Gell a donnée pour l'ouvrage de Sébastiani, intitulé : *Carta topografica per servire a viaggio a Tivoli*, etc., en 1828, renferme, pour la vallée de Licenza et ses environs, des détails qui ne sont pas dans sa grande carte intitulée : *Rome and its environs*, entre autres les noms des sommets qui forment la chaine du Gennaro. Cf. encore D. Dominico de Sanctis, *Dissertazione sopra la villa d'Orazio Flacco,* Ravenna, 1784, p. 28-45-53-56.

point très-élevé se trouve Civitella ; et une montagne plus élevée encore, nommée Vena Rossa, est, suivant notre topographe, le *mons Ustica* du scoliaste d'Horace. Entre le confluent du ruisseau et de la rivière, ou l'emplacement de la maison du poëte et celui de Rocca Giovane, est une église dédiée à la Vierge ; là était probablement le temple de Vacuna ; plus haut, vers Monte Rotondo et près de Villa Campanile, est un terrain qui porte dans le pays le nom de Orasine. Le village de Bardella, près duquel on voit les ruines de Mandela, et d'où il a tiré son nom, n'était en 1834 habité que par cent vingt-deux individus ; mais en y comprenant Cantaluppo, qui est tout auprès sur la colline, on a une population de six cent quatre-vingt-onze habitants. A Bardella, en dirigeant ses regards vers l'ouest, on jouit d'une vue magnifique des deux vallées de l'Anio et de Licenza et du couvent de San Cosimato. Cette situation était trop avantageuse pour les plaisirs des yeux et les besoins de la guerre pour qu'elle ait pu être négligée par les Romains. Bardella ou *Mandela* antique est à quatre milles deux tiers romains, un peu plus d'une lieue commune de France, à l'est de Licenza, l'antique Ustica[1].

Pour se rendre dans ce lieu, en partant de Tivoli, on suit la route qui serpente vers le nord, entre les flancs orientaux du Monte Catillo et la rive droite de l'Anio ; c'est l'ancienne *Via Valeria*. Après un trajet de huit milles et demi romains, on arrive à Vicovaro ou *Varia*. A un mille plus loin on tourne à gauche, et, se dirigeant à l'ouest, on entre dans la vallée de Licenza (*Digentia*) ; puis on arrive à Rocca Giovane, dont le château, bâti sur le sommet d'une roche escarpée, voit à ses pieds, au sud, les ruines du temple de *Vacuna*, et au nord-est, de l'autre côté de la rivière, les vestiges de *Mandela*, près de Bardella. A quatre milles plus loin, toujours en suivant la route

[1] Gell. t. I, p. 206 et 207. Cf. ci-après, liv. VIII, § 4 ; liv. IX, § 18 ; liv. XI, § 6.

qui borde la rivière au sud, on arrive à Licenza, bâtie, comme Rocca Giovane, sur un mont de forme conique, mais plus arrondi et plus verdoyant. A un mille au delà, à l'ouest, est Civitella; et à la même distance au sud, et près d'un ruisseau à double source, qui se jette dans la rivière de Licenza, on voit les Vignes de Saint-Pierre et la mosaïque antique qui marque l'emplacement de la villa d'Horace. Le pays produit du lin, du maïs, des oliviers et des vignes qui s'enlacent aux ormes, aux peupliers et à d'autres arbres [1].

XIII.

La magnificence de Mécène ne paraît pas s'être bornée à enrichir son poëte : il voulut aussi que, quoique fils d'un affranchi, il pût jouir des prérogatives attachées aux simples chevaliers. Divers passages des œuvres d'Horace nous démontrent que, lorsqu'il paraissait aux représentations théâtrales, il était assis sur le même banc que Mécène, et qu'il portait comme les chevaliers l'anneau et les ornements d'un juge [2]. Nous ignorons si ces priviléges ne résultaient pas du grade de tribun militaire, où il était parvenu, ou si c'était une faveur qui lui avait été accordée par l'influence de son illustre et puissant ami. On sait que celui-ci ne paraissait en public qu'avec les marques de distinction attachées à l'ordre équestre, savoir la trabée ou toge bordée d'une étroite bande de pourpre [3], un anneau et un collier d'or [4].

[1] Cf. Sébastiani, *Viaggio a Tivoli*, t. 2, p. 284; *Vue de Rocca Giovane*, 385; *Vue de Licenza*, p. 377; *Vue de Vicovaro; la Carta topografica per servire a viaggio a Tivoli*, dessinée par Will. Gell; Capmartin de Chaupy, t. 2, p. 542, sa carte et la nôtre, et l'*Étude biogr. sur Horace*, de M. Noël des Vergers, ch. IV : *Maison de campagne d'Horace*. — [2] Horace, *Sat.* II, 7, 53. — [3] Denys d'Halicarn., VI, 2. Valère-Maxime, II, 29. Perse, *Sat.* 3, v. 29. — [4] Dion Cassius, XLVIII, p. 939. Horace, *Sat.* II. 7, 53. Suétone, *Cæsar*, 41. Salluste, *Epist. ad Cæsarem*, I, 3. Florus, III, 13.

XIV.

Pourtant Horace préférait souvent à toutes ces marques de distinction, aux repas somptueux et aux recherches du luxe, dont on jouissait chez Mécène, et même à sa riante retraite de Tibur, le rustique séjour de son domaine de la Sabine, peut-être parce que ce pays, plus agreste, plus sauvage, plus retiré, convenait mieux à sa poétique imagination et qu'il y jouissait de plus de loisirs, mais bien certainement aussi parce que sa présence en ce lieu était utile pour l'exploitation de sa propriété et profitable à ses intérêts. Le goût pour la vie rurale et les soins qu'elle exige, afin d'en retirer tous les avantages et toutes les jouissances qu'elle peut procurer, était général chez les Romains. C'était chez eux une inclination naturelle, comme celle de la guerre. Ces deux penchants avaient été la source de leur prospérité et de leur grandeur. Le poëme le plus parfait qu'ils nous aient laissé est un poëme sur l'agriculture; le meilleur traité scientifique dont on leur soit redevable est aussi un traité sur l'agriculture.

Ce qui contribuait encore à augmenter chez les Romains leur amour pour la campagne était les désagréments attachés au séjour de Rome. Les maisons de Rome antique s'élevaient à une grande hauteur [1]; les rues, en général, étaient étroites, irrégulières, tortueuses et sombres [2]. L'abondance de la population en rendait la circulation pénible et même périlleuse. Aussi, dans les beaux temps de

[1] Vitruve, II, 8. Tacite, *Ann.* XV, 38-43. Cicéron, *de Lege Agraria*, II, 35. Plutarque, *Crass.* 3. Strabon, V, p. 235, t. 2, p. 210 de la traduct. franç. — [2] Cicéron, *de Lege Agraria*, II, 35. Suétone, *Nero*, 38. Tacite, *Ann.* XV, 38, 43. Cf. les fragments de *la Loi des Douze Tables*, tabl. VII, dans les *Éléments de droit romain*, de M. Giraud, p. 483; et Dureau de Lamalle, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut*, t. XII, p. 252.

la république, où tant de motifs d'ambition semblaient devoir forcer les Romains à ne pas quitter, en quelque sorte, le Forum et le Champ de Mars, on les voyait se réfugier fréquemment dans leurs villas, dont un grand nombre, selon Strabon, rappelaient la magnificence des palais des rois de Perse. Là ils transportaient tout ce qu'ils avaient de plus précieux, leurs statues, leurs tableaux, leurs livres [1].

Quand il ne resta plus qu'un vain simulacre de liberté et de l'antique constitution, rien ne retint à Rome ceux qui n'avaient rien à obtenir du pouvoir; tout, au contraire, les en éloigna. Aussi les émigrations de la ville à la campagne, qui avaient lieu ordinairement au solstice d'été, devinrent plus nombreuses et commencèrent plus tôt. Dès que la chaleur se faisait sentir, on partait alors en foule pour Tibur [2], Antium [3], Formies [4], Arpinum [5], Préneste [6], Gaëte [7], dans le Latium; pour Cumes [8], Misène [9], Puteoli, Baies [10], dans la Campanie; pour Reate, Nomentum [11], dans la Sabine; car tels sont les lieux où se trouvaient les plus magnifiques villas et où elles étaient en plus grand nombre.

XV.

Il n'y en avait point dans le canton de la Sabine, où se trouvait le domaine d'Horace. La sauvage vallée de Digentia n'était occupée que par de petits propriétaires et par

[1] Cicéron, *Parad.* VI, 3; *de Legibus*, III, 3. Strabon, l. V, p. 158. Varron, III, 1, 13. Plutarque, *Lucull.* 78. Festus, au mot *Pavimenta.* — [2] Horace, *Carm.* I, 7; II. 6. Pline le Jeune, *Epist.* V, 6. Martial, X, 30, — [3] Strabon, V, p. 232 de la trad. franç. — [4] Cicéron, *ad Attic.* I, 4; XV, 13; *ad Div.* XV, 10; *de Republ.* I, 39. Pomp. Méla, II, 4. Florus, I, 16. Pline, *Hist. nat.* III, 9, 6. — [5] Cicéron, *ad Att.* 6: II, 1; I, V, 6. — [6] Strabon, V, p. 238. Cicéron, *Cat.* I, 3. — [7] Cicéron, *ad Attic.* I, 3. Pline, III, 9, 6. — [8] Pline, *Hist. nat.* XXXV, 46, 15. Strabon, p. 343. — [9] Cicéron, *ad Attic.* II, 16. Sénèque, *Epist.* 51. Pline, III, 5. — [10] Varron, *de Re rust.* III, 2. Florus, I, 16. Suétone, *Nero,* 27. — [11] Cornélius Népos, *Attic.* 14. Cf. auss Capmartin de Chaupy, *Maison de campagne d'Horace*, t. I, p. 146; t 2 p. 73-212-214-424.

des cultivateurs. Loin des grandes routes, loin du voisinage et du commerce des villes où le luxe dominait, les habitants de ce canton avaient conservé les anciennes mœurs et les habitudes rustiques des Sabins, dont ils étaient issus. Horace, né dans la montagneuse Apulie, où il avait passé son enfance, trouvait des charmes particuliers à cette retraite au sein des montagnes. Là se réunissait tout ce qui était favorable à sa santé, à sa fortune, à sa gloire : du loisir, un air salubre, un exercice modéré, des délassements et des plaisirs simples et peu coûteux, et, ce qui était plus important encore, un refuge assuré contre les délices de Rome et les voluptés auxquelles il ne savait pas résister. Là point de repas somptueux, suivis de nuits agitées et sans sommeil; point de Cinara trop bonne et trop facile; point de Pyrrha trop gracieuse et trop cruelle; point d'Inachia; point de Néère infidèle ou volage; point d'orgueilleuse Lycé; surtout point de Gratidie, ni de fâcheux, ni de mauvais poëtes, ni de jaloux, ni d'envieux, rien enfin de ce qui pouvait tourmenter sa vie. Tout ce qui pouvait au contraire la rendre agréable s'y trouvait réuni : le spectacle d'une belle nature variant d'aspect à chaque heure du jour, comme dans tous les pays de montagnes; l'abondance de provisions recueillies sur son propre sol; l'utile emploi des revenus par les contructions, les améliorations et les embellissements faits à la propriété chose dont Horace s'accuse, mais à laquelle il devait ce genre de jouissance que procure à l'homme tout ce qui a été créé par lui ou par un effet de sa volonté; enfin de bons amis qui venaient quelquefois le visiter dans sa modeste retraite, pour fêter avec lui le jour de sa naissance ou de celle de Mécène, ou se réjouir du bonheur public et de la paix dont on jouissait sous un gouvernement glorieux, équitable et bienfaisant.

XVI.

Aussi Horace aurait bien désiré faire de plus longs séjours dans ses montagnes chéries, où, comme il le dit lui-même, il se retranchait comme dans un fort inexpugnable. Mais Mécène se trouvait alors forcé de résider à Rome. Auguste était en Orient, et il avait, pour tout le temps de son absence, chargé son ami le plus intime, son ministre le plus fidèle de donner des ordres en son nom. Il lui avait confié son cachet [1], son redoutable sphinx; il lui avait délégué tous ses pouvoirs pour gouverner Rome et l'Italie. Il paraît aussi qu'Horace faisait encore partie à cette époque du collége des scribes, ou avait quelques affaires à démêler avec cette corporation. Ces motifs et peut-être d'autres que nous ignorons le retenaient à Rome alors qu'il aurait voulu s'en éloigner. C'est le contraste qui existait pour lui entre le séjour de cette campagne et celui de la ville qui fait tout le sujet de la sixième satire du livre II [2]. Disons plutôt discours, car c'est un titre bien étrange, en effet, que celui de satire dans le sens que nous attachons à ce mot, lorsqu'on le donne à une pièce de vers pleine d'élégance et de douceur, sans aucun fiel, sans malice aucune, où le poëte se montre content de sa fortune, dépourvu d'ambition, promettant de s'occuper de la recherche des vérités morales les plus utiles aux hommes, faisant hommage aux dieux, et non à son mérite, du bonheur dont il jouit, plein de reconnaissance pour son bienfaiteur et de bienveillance envers tout le monde. Dans cette prétendue satire tous ceux qui se trouvent nommés ou désignés le sont sous des traits qui intéressent en leur faveur, sans même en excepter ces deux rats, seuls acteurs de l'admirable apologue qui la termine si heureusement.

[1] Dion Cassius, LI, 3, p. 634, éd. de Reimarus. Pline, *Hist. nat.* XXXVII, 4. — [2] Horace, *Sat.* II, 6 : *Hoc erat in votis : modus agri non ita magnus.*

« Voilà bien quels étaient tous mes désirs! un champ de médiocre étendue, un jardin, une source d'eau vive à côté du logis, ombragée par un petit bois. Les dieux m'ont donné plus et mieux ; à merveille, je ne leur demande plus rien. O fils de Maïa, faites seulement que je conserve les dons qu'ils m'ont faits! » Horace invoque ensuite la muse pour peindre le bonheur dont il jouit, pour attester qu'il n'a pas démérité des faveurs divines par une conduite peu digne ou par des vœux insensés. Il prend à témoin Janus, ce père du matin, qui l'oblige, à Rome, malgré le vent, la pluie, le froid, de sortir de chez lui dès l'aurore pour aller, à ses risques et périls, servir de caution à un ami. Il fend la presse pour arriver plus vite chez Mécène, et se fait dire des injures; mais à peine a-t-il gravi le mont Esquilin que cent affaires lui reviennent en tête; à chaque pas on l'arrête. Roscius, avant la seconde heure du jour (huit heures du matin), le fait prier de venir près du *puteal* l'assister dans une cause. — « Quintus, le collége des scribes vous fait recommander de ne pas oublier de revenir dans la journée pour une affaire nouvelle et importante, qui intéresse tout le corps. — Voici des pièces que je vous prie de faire sceller par Mécène. Quand j'ai dit : « J'y ferai mon possible. » On répond : « Ah! si vous le voulez, la chose est faite. » — Et les instances redoublent.

« Près de huit ans se sont écoulés depuis que Mécène a bien voulu me mettre au nombre de ses amis, uniquement pour avoir dans sa voiture quelqu'un auquel, chemin faisant, il puisse dire : « Quelle heure est-il? Croyez-vous que Gallina le gladiateur vaille le Syrien? Les matinées sont froides, il faut y prendre garde... » et d'autres choses de cette importance qu'on peut confier aux plus indiscrets. Depuis cette époque je n'ai cessé de jour en jour, d'heure en heure, d'être exposé à l'envie. Que je paraisse au spectacle, au Champ de Mars avec Mécène, que je joue avec

lui à la paume, tous s'écrient : Oh! l'enfant gâté de la fortune! Une mauvaise nouvelle se répand-elle dans le Forum et de là dans toute la ville, tous ceux que je rencontre m'interrogent : — « Cher ami, vous qui approchez des dieux, vous nous direz ce qu'il en est? Qu'avez-vous entendu au sujet des Daces? » — « Rien, je vous assure. » — « Vous plaisantez donc toujours? » — « Le ciel me confonde si je sais rien. » — « Et les terres que César a promises aux soldats, sera-ce en Sicile ou en Italie qu'il les donnera? »

Octave avait enlevé la Sicile à Pompée en 718; il avait promis aux soldats employés dans cette expédition de leur distribuer des terres. La guerre contre Antoine retarda l'effet de cette promesse; on parla de son exécution, et cette nouvelle jeta l'alarme parmi les populations, attendu que ces dons ne pouvaient avoir lieu sans d'injustes spoliations. Aussi Octave, qui travaillait à se concilier l'affection générale, différait toujours de remplir les engagements pris avec l'armée. Heureusement que les trésors amassés par la reine Cléopâtre vinrent le tirer d'embarras : l'or de l'Égypte lui servit à satisfaire, en partie, l'avidité des soldats, et diminua de beaucoup la quantité de terres à leur distribuer[1].

Quant aux Daces (sous ce nom étaient compris divers peuples qui occupaient les deux rives du Danube, entre le mont Hæmus au sud et le Dniester au nord), ces peuples remuants avaient fréquemment inquiété les Romains. Lucullus et Crassus, après avoir soumis la Thrace, portèrent chez eux la guerre : ils purent bien les vaincre, mais non les soumettre. Lorsque la querelle entre Octave et Antoine éclata, ils envoyèrent des députés au premier, qui opposa un refus à leur demande, peu d'accord avec la sûreté et la dignité de l'empire; alors ils embrassèrent le parti d'Antoine, au-

[1] Dion Cassius, LI, 17, t. I, p. 648; LI, 23 et 24, p. 656, édit. de Reimarus.

quel ils ne furent d'aucun secours, parce qu'ils étaient eux-mêmes occupés de leurs dissensions civiles.

A l'époque où Horace écrivait cette satire, Octave faisait à ces peuples une guerre assez vive; et son habile politique voulait les dompter, afin que le Danube servît, jusqu'à son embouchure, de limites à l'empire romain. Les Daces furent battus, et on leur fit beaucoup de prisonniers. Les Suèves, un peu avant ce temps, avaient passé le Rhin et éprouvé le même sort que les Daces. Par la suite, dans les jeux publics qui eurent lieu au sujet des triomphes d'Auguste, on força des prisonniers de ces deux nations de combattre comme gladiateurs les uns contre les autres[1]. Mais pourtant ce ne fut que beaucoup plus tard que cette partie de l'ancienne Dacie comprise entre le mont Hæmus et le Danube, c'est-à-dire la Servie et la Bulgarie modernes, fut soumise aux Romains. Ce n'est même que sous Tibère, vers l'an 768 de Rome, quinze ans après la naissance de Jésus-Christ, que ces contrées furent réduites en provinces romaines, sous le nom de Mœsie inférieure et de Mœsie supérieure. Quant à la Dacie au delà du Danube, où se trouvent aujourd'hui la Valachie et la Moldavie, on sait que les Romains y portèrent leurs aigles sous Trajan, lorsque cet empereur, par un vain motif de gloire, abandonnant la sage politique d'Auguste et dédaignant les recommandations faites dans son testament, affaiblit l'empire en l'agrandissant[2].

« Quand je jure, continue Horace, que je ne sais pas un mot de tout cela, on se récrie, on me regarde comme le plus discret et le plus mystérieux des hommes. C'est à travers toutes ces misères que s'écoule ma journée, non sans que plus d'une fois je m'écrie : « O ma chère campagne !

[1] Dion Cassius, LI, 22, p. 656. — [2] Dion Cassius, LI, 23, p. 656; LIII, 12, p. 703. Tacite, *Annal.* I, 80; II, 66; XV, 6; *Hist.* II, 85. Appien, *de Rebus illyr.*, c. 30. Mannert, *Geographie der Griechen und Roemer*, t. VII, p. 63 et 84.

quand te reverrai-je? quand pourrai-je, tantôt lisant mes bons vieux auteurs, tantôt livré au sommeil, tantôt m'abandonnant à la paresse, goûter l'heureux oubli d'une vie inquiète? quand verrai-je sur ma table la fève chère à Pythagore et mes légumes assaisonnés d'un lard appétissant? O soirées délicieuses! repas divins, où je mange en présence de mes dieux domestiques, où je me régale avec mes amis, au milieu de serviteurs auxquels je fais distribuer les mets à mesure qu'on les enlève, et dont la gaieté m'amuse! Après que chacun a bu autant qu'il lui convient, la conversation s'anime ; nous causons, non sur nos voisins pour en médire, ni sur leurs propriétés pour les envier, ni sur le talent plus ou moins grand de Lépos dans l'art de la danse; nous nous entretenons de sujets qui nous intéressent davantage et qu'il n'est pas permis d'ignorer : si le bonheur de l'homme est dans la richesse ou dans la vertu, si c'est l'intérêt ou l'estime qui donne de l'attrait à l'amitié, quelle est la nature du bien et son degré suprême. » Horace nous montre aussi son voisin Cervius mêlant à ses entretiens ses vieilles fables. Si quelqu'un vantait devant lui les richesses d'Arellius (c'était probablement un des gros propriétaires de la vallée), Cervius faisait voir combien de soucis elles lui causaient, et il racontait aussitôt les aventures du rat de ville et du rat des champs, apologue délicieux, qu' Horace s'est plu à écrire avec une perfection désespérante. Notre bon La Fontaine, en traitant le même sujet, est resté à une grande distance du poëte latin. D'ailleurs il ne lui a pris que le second acte de son joli drame, ou plutôt il ne lui a rien pris du tout ; il n'a songé qu'à la simplicité d'Ésope et de ses imitateurs en composant sa fable, et il l'a écrite en stances enfantines, étant le poëte de tous les âges.

Ceux qui, pour déterminer la date de cette pièce d'Horace, ont compté les huit années dont il fait mention, à partir de l'époque où il fut présenté à Mécène par Virgile et

Varius, se sont trompés d'un an, et ont oublié que, selon ce que nous apprend Horace lui-même, ce fut seulement neuf mois après cette présentation que Mécène le rappela et l'admit au nombre de ses amis.

Le *Puteal*, dont Horace fait encore mention dans sa première épître, était une espèce d'autel construit en forme d'ouverture de puits, qui entourait un terrain consacré à cause de la foudre qui y était tombée; il était près du tribunal du préteur, sur la place du *Comitium*, où se trouvait la tribune aux harangues[1]. Ce *Puteal* était un lieu de rendez-vous pour tous ceux qui avaient à traiter des affaires au Forum.

Le Roscius dont il est fait mention dans cette satire est un personnage supposé, et Horace n'a eu nullement en vue le célèbre acteur de ce nom, dont il vante le talent au vers 82 de la première épître du livre II. Les scoliastes se taisent également sur presque tous les autres noms cités dans cette satire, sur Gallina le gladiateur, sur Cervius, sur Arellius; mais ils nous apprennent que Lépos était un *archimime* qui plaisait beaucoup à Octave César par sa danse facile et gracieuse et par la manière dont il savait débiter ses rôles[2].

XVII.

Il est facile de fuir la ville et les tentations qui vous y poursuivent, mais il est impossible de se fuir soi-même et d'éviter ses penchants; on ne peut que les combattre ou y succomber. Horace, qui avait des sens plus forts que sa raison, regrettait parfois, dans la solitude des champs, les plaisirs de Rome, ses séduisantes courtisanes et les agréables entretiens de ses amis. Sa muse, interprète de tous

[1] Bunsen, sur le *Forum romanum*, dans les *Annali del Instituto di corrispondenza archeologica*, vol. VIII, p. 241, année 1836, 2e et 3e cahiers. — [2] Acron et Porphyrion et le scoliaste de Cruquius, *ad Horat. Satir.* II, 6, 72, dans Braunhard, t. 2, p. 210.

ses sentiments, saisissait la moindre occasion pour exprimer ceux qui le dominaient. Une belle, nommée Lalagé, le préoccupait alors qu'il se trouvait dans sa retraite de la Sabine et qu'il s'était séparé avec peine d'Aristius Fuscus, son ami de cœur, cet homme si aimable et doué de tant de talents, mais trop ambitieux, trop homme du monde pour quitter le centre des intrigues, pour aller s'isoler dans une campagne où il ne pouvait rencontrer aucun personnage puissant[1].

Cette Lalagé dont Horace était alors épris avait, quatre ans avant cette époque, en 720, excité les désirs d'un certain Gabinius, avec lequel Horace était lié; c'était probablement le fils ou le neveu de ce Gabinius, tribun du peuple, ami d'Antoine, ennemi de Cicéron. Lalagé sortait alors à peine de l'enfance, ce qui donna lieu à notre poëte d'adresser à Gabinius l'ode 5 du livre II[2]. Dans cette ode, selon le jugement d'un critique exercé, la pompe des expressions, le luxe des figures et leur incohérence décèlent la jeunesse de l'auteur et l'effervescence d'un génie que n'a pas encore éclairé le goût[3]. Cependant on n'a pas fait assez attention que les anciens, et surtout Horace, ne comprenaient pas l'amour avec cette délicatesse de pensées, cette exaltation de sentiments de nos temps modernes, et que bien souvent ils le considéraient uniquement sous le rapport physique. Par cette raison, les images qui nous paraissent grossières et qui nous répugnent leur semblaient naturelles et vraies. Si la jeune Chloé fuit Horace, et se fait contre lui un rempart de sa mère, ce n'est pas la pudeur de la jeune fille que le poëte en accuse, c'est un reste d'ignorance enfantine dont il est

[1] Horace, *Carm.* I, 22; *Sat.* I, 9, 61; *Epist.* I, 10. — [2] Horace, *Carm.* II, 5: *Nondum subacta ferre jugum valet.* Le manuscrit d'Horace de Zurich porte pour intitulé à cette ode: *Ad Gabinium.* Cf. Orelli, *Horatius Flaccus*, t. I, p. 186. — [3] Mitscherlich, *Horatii opera*, t. I, p. 394. Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. I, p. 227. Jani, t. I, p. 310. Fea, t. I, p. 52.

temps qu'elle se défasse[1]; si Lalagé se défend contre les attaques de Gabinius, c'est qu'elle est comme une jeune génisse qui ne peut encore supporter le choc du taureau puissant, et il exhorte son ami à ne pas chercher à cueillir la grappe encore verte.

« Bientôt le temps, qui fuit sans pitié, l'enrichira des années dont il va t'appauvrir; alors d'un front moins timide elle recherchera un mari, et on l'aimera plus que l'inconstante Pholoé, plus que Chloris, qui montre ses blanches épaules et brille comme la lune qui se réfléchit au sein des ondes, plus que Gygès, beau comme un des amours de Cnide, qui, par sa chevelure flottante et la finesse de ses traits, tromperait les yeux les plus exercés si on l'introduisait dans un groupe de jeunes filles. »

Nous aurons occasion de parler de Chloris[2], de Pholoé[3], de Gygès[4]; il faut revenir à Aristius Fuscus.

XVIII.

Une circonstance bien peu importante donna lieu à Horace de composer l'ode 22 du livre Ier, qui lui est adressée[5]. Notre poëte se promenait dans les bois qui environnaient sa maison de la Sabine, occupé de Lalagé et des vers qu'il faisait pour elle, quand un loup parut devant lui. Sa frayeur fut extrême; mais en le voyant le loup s'enfuit; ce qui fut considéré par Horace comme un effet de la protection des dieux. Il se félicite de n'avoir aucune pensée coupable et de rester fidèle au culte d'Apollon; il est convaincu qu'il peut affronter tous les périls sans pour cela cesser d'aimer Lalagé[6].

[1] Horace, *Carm*, I, 23, 1; III, 26, 12; III, 9; III, 7, 10. — [2] Horace, *Carm*. III, 15, 1. — [3] Horace, *Carm*. I, 33, 6; III, 15, 7. — [4] Horace, *Carm*. III, 7. Voyez ci-après, liv. XI, § 27. — [5] Horace, *Carm*. I, 22: *Integer vitæ scelerisque purus*. — [6] Jani, *Horat. Flacci carm*. I, 22; II, 5, 16, t. I. p. 160. Mitscherlich, t. I, p. 219. Cf. liv. IX, § 10; liv. X, § 22; liv. XI, § 3.

« L'homme intègre, celui dont la vie est pure de crime, cher Fuscus, peut traverser les syrtes battus par les flots, franchir le Caucase inhospitalier, affronter les contrées qu'arrose l'Hydaspe aux fabuleuses merveilles ; il n'a besoin, pour se défendre, ni de l'arc du Maure ni de son carquois chargé de flèches empoisonnées : je l'ai moi-même éprouvé. Sans défiance j'errais, loin des lieux fréquentés, dans la forêt de Sabine, tout occupé à chanter ma Lalagé, quand devant moi se présente un loup, animal horrible, tel que n'en virent jamais de semblables ni les forêts de la guerrière Daunie ni le royaume de Juba, cette aride patrie des lions. J'étais sans armes, Fuscus ; à mon aspect le monstre s'est enfui.

« Ah ! qu'on m'exile dans ces déserts stériles où jamais l'haleine des vents d'été ne ranime un seul arbrisseau, à cette extrémité du monde oppressée par une atmosphère nébuleuse et insalubre ; qu'on me transporte sous la zone brûlante, dans ces régions inhabitables trop voisines du char du soleil ; partout j'aimerai Lalagé avec sa douce voix, Lalagé avec son doux sourire. »

Horace a peu d'odes aussi achevées que celle-ci. On doit remarquer qu'il s'exprime conformément aux fausses notions des géographes de son temps, qui, la plupart, partageaient l'erreur du vulgaire. On croyait alors que les deux zones tempérées placées entre les zones glaciales et la zone torride formaient seules le monde habitable, et que dans les trois autres les hommes ne pouvaient vivre à cause de l'excès de la chaleur et du froid. Cependant les découvertes des contrées situées au sud de la seule zone tempérée qu'on connaissait constataient, au contraire, qu'il y avait sous la zone torride des nations très-nombreuses. Les géographes, plutôt que de déroger à leur système, se refusaient à admettre toutes les circonstances des relations publiées, et les côtes parcourues par les navigateurs au sud étaient dirigées à l'est dans les cartes géographiques, afin de les maintenir, ainsi que tous les pays qu'elles bordaient, dans les li-

mites de la zone tempérée [1]. Horace use donc de son privilége de poëte et pousse l'hyperbole aussi loin qu'elle peut aller en supposant qu'un homme puisse aimer jusque dans la zone glaciale et jusque dans la zone torride, là où nul être humain ne pourrait même vivre.

L'Hydaspe était un des fleuves tributaires de l'Indus; son nom ancien est le nom défiguré de *Vitasta* (prompt comme une flèche), que les natifs lui donnent encore. Cette contrée du Pendjab des modernes était du temps d'Horace la terre la plus reculée vers le nord-est que l'on connût. Les notions qu'on en avait se liaient toujours à l'idée de pays déserts, infranchissables, dont on racontait des prodiges.

Les Syrtes sont, comme on sait, ces golfes formés par les côtes de Tripoli et de Barca, au nord de l'Afrique. Elles étaient considérées comme très-dangereuses à cause des courants et des bas-fonds et de l'agitation continuelle des flots que les vents y entretenaient.

XIX.

Une autre courtisane, plus belle, plus trompeuse encore que la gracieuse Pyrrha, et surtout très-intéressée, avait promis plusieurs fois ses faveurs à notre poëte, et s'était jouée de ses promesses. Horace, toujours sous le charme d'une séduction à laquelle il ne pouvait se soustraire, lui adressa cette ode 8 du livre II [2], où l'expression de la colère devient celle de l'ardent amour, où les injures sont autant de louanges flatteuses. Barine est le nom qu'Horace a donné à cette dangereuse beauté; mais les scoliastes nous apprennent que ce nom

[1] Cf. Ptolémée, *Almageste*, liv. II, c. 6, p. 31 et 32. Strabon, lib. II, p. 97. Lamberti, *Geographia poetica*, 1519, p. 3. Virgile, *Georg.* I, 333. Gossellin, *Recherches sur la Géogr. syst. et posit. des anciens*, t. 1, p. 101 et 182. — [2] Horace, *Carm.* II, 8: *Ulla si juris sibi pejerati.*

grec désigne une Romaine nommée Julia Varina, probablement parce qu'elle était une affranchie de la famille Julia[1].

« Barine, si un seul de tes parjures eût été suivi d'un châtiment, si une seule de tes dents en fût devenue moins blanche, si seulement un de tes ongles en eût été déformé, je te croirais. Mais, perfide! à peine as-tu, par des serments trompeurs, de nouveau engagé ta foi que tu n'en parais que plus belle, que tu te montres avec plus d'orgueil encore à cette jeunesse qui t'adore. C'est pour toi tout profit de mentir aux cendres de ta mère, aux astres silencieux de la nuit, au ciel et aux dieux exempts de la froide mort. Vénus en rit; oui, Vénus elle-même, et les nymphes indulgentes, et le cruel Cupidon, qui aiguise sans cesse sur une pierre ensanglantée ses flèches brûlantes.

« Il n'est que trop vrai, tous ces adolescents ne grandissent que pour t'assurer de nouveaux esclaves. Ceux que tu retiens dans le servage te reprochent tes trahisons et ne peuvent se résoudre à s'éloigner du foyer d'une maîtresse parjure.

« Les mères te redoutent pour leurs fils, les vieillards économes te craignent, et la jeune vierge nouvellement mariée craint pour son bien-aimé l'amoureuse influence de l'air que tu exhales. »

Le mètre saphique, qu'Horace emploie pour cette ode, est aussi impossible à imiter dans une autre langue que les beautés qu'elle renferme.

[1] Cf. Acron et Porphyrion, dans Braunhard, *Horat. opera*, t. 1, p. 204. Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 1, p. 566. Un manuscrit porte : *Ad Iberinem*; d'autres manuscrits portent *Varine* et *Carine*.

LIVRE SEPTIÈME.

De l'an 724 à l'an 726.

I.

An de Rome 724. Av. J.-C. 33. Age d'Horace 35.

Lorsque Horace terminait ses études sous son maître Orbilius et que déjà il commençait à connaître tout ce que la littérature grecque avait produit d'hommes célèbres comme philosophes et comme poëtes, un Grec nommé Catius, qui, quoique né à Athènes, avait le surnom d'Insuber, se fit à Rome une assez grande réputation par des ouvrages légers, mais agréables, sur divers points de philosophie épicurienne [1]. Il publia un traité sur la *Nature des choses* et un autre sur le *Souverain bien* [2]; mais il était encore plus célèbre par son penchant à la gourmandise et par son érudition gastronomique que par ses écrits. Catius mourut en 707 [3], et par conséquent il n'existait plus lorsque Horace, après son voyage à Athènes et sa campagne sous Brutus, revint à Rome; mais les décisions de Catius en matière de bonne chère lui avaient survécu, et elles étaient encore alors citées avec autorité. Horace, qui avait pu connaître ou rencontrer Catius dans sa jeunesse, choisit son nom pour railler en lui, dans sa satire 4 du livre II [4], ceux qui faisaient un si étrange abus des maximes de la phi-

[1] Quintilien, *de Inst. orat.*, lib. X, c. 124. — [2] Acron et Porphyrion, *ad Horat. Sat.*, lib. II, 4, 1, dans Braunhard, t. 2, p. 185. Le scoliaste de Cruquius dans Heindorf, *Horaz. satiren*, p. 335. — [3] Cicéron, *Epist. ad diversos*, lib. XV, ep. 16; lib. XV, ep. 19. — [4] Horace, *Sat.* II, 4 : *Unde et quo Catius?*

losophie épicurienne et pour ridiculiser un des convives de Mécène, qui se plaisait à étaler avec emphase son savoir gastronomique. Rien n'était plus propre à amuser Mécène. Il est vrai que cette raillerie l'atteignait aussi, mais légèrement, et de manière même à la lui rendre plus agréable; car ceux auxquels leurs richesses, leur haut rang imposent la nécessité d'une table somptueuse et un grand état de maison recherchent, plutôt qu'ils ne repoussent, la réputation de fins connaisseurs en bons vins, en mets exquis, en tout ce qui constitue un luxe de jouissances bien combiné et bien ordonné. Lucullus était en ce genre un illustre exemple; Mécène l'imitait, mais avec modération. On le citait pour les plats recherchés qu'il inventait. Pline nous apprend qu'il fut le premier à introduire l'usage de servir de la chair d'ânon [1]; et Sabinus Tyro lui dédia le livre qu'il avait composé sur les jardins potagers [2].

Horace suppose donc qu'il a rencontré Catius ayant un air empressé, préoccupé; il lui demande d'où il vient, où il va. Catius n'a pas le temps de lui répondre; il a hâte de classer [3] dans sa mémoire de nouveaux préceptes qui laissent bien loin tout ce qu'ont enseigné Pythagore, le vertueux Socrate et le docte Platon. Horace demande pardon à Catius de l'avoir interrompu dans ses graves méditations; mais la nature et l'art ont fait de lui un prodige pour la facilité et la grâce de l'élocution, et il lui témoigne le désir d'entendre de sa bouche ces merveilleux préceptes.

Catius y consent; il va tâcher de ne rien oublier; il cherchera à exprimer tant de choses fines en un style élégant et délicat; mais il taira le nom de l'auteur. Par là il fait assez entendre qu'il est lui-même cet auteur, mais que la modestie lui défend de se citer quand il est question de vérités aussi impor-

[1] Pline, *Hist. nat.* lib. VIII, c. 68. — [2] Pline, *Hist. nat.* lib. XIX, c. 57 Meibom, *Mæcenas*, c. 18, p. 112. Conférez ci-après, liv. X, § 2. — [3] Sur cette expression *ponere signa*, voy. la note d'Orelli, *Horatius* t. 2, p. 222.

tantes. Catius débite ensuite une foule de recettes sur la préparation des mets recherchés, sur l'art des festins, sur cette science de la cuisine que le luxe moderne a décorée du nom de gastronomie et sur laquelle les Archestrate, les Épénète, les Corœbus, les Thembron d'Athènes, les Sophon, les Apicius avaient composé des poëmes ou des traités[1], comme chez nous les Berchoux, les Grimod de La Reynière, les Brillat-Savarin, les Carême. Catius jette pêle-mêle ses prescriptions, ses préceptes, ses observations, ses maximes, ses applications, comme quelqu'un qui parle avec entraînement, auquel un sujet en rappelle un autre; son débit est précipité, ses expressions sont pompeuses, son ton est sérieux ou imposant, son geste animé, tout enfin en lui contraste de la manière la plus plaisante avec la frivolité du sujet qui l'occupe.

Quand il a fini, Horace le supplie de lui faire connaître le sage qui lui a appris de si belles choses; il veut avoir le bonheur de contempler ses traits, de puiser à cette source ignorée du vulgaire les règles d'une vie heureuse.

Nous ignorons celui qu'Horace a voulu ridiculiser dans cette satire. Quelques critiques ont conjecturé, et avec assez de vraisemblance, que c'était Nasidiénus Rufus[2], que nous verrons paraître dans la satire 8 du livre II[3].

Nous connaissons trop peu l'art culinaire des anciens pour

[1] Athénée, *Deipnosoph.* I, 6; VII, 11; IX, 7; XIV, 23; t. 1, p. 33; t. 3, p. 58, 425, 535; t. 5, p. 344 de la traduct. franç. Le poëme d'Archestrate était intitulé *Gastrologie*, et Wieland, pour désigner les Catius ou docteurs en gastrologie, se sert du mot *gastrosophes*. Voy. Wieland, *Horazens Satiren*, t. 2, p. 147. Sur le *celabitur auctor*, voy. Orelli, *Horat opera*, t. 2, p. 224, et sur Apicius, Pline, *Hist. nat.* XIX, 41, 1, 7. — [2] Heindorf, *Q. Horat. Flacc. satiren*, p. 336. — [3] Dœring, *Horatii Flacci opera*, p. 403. M. Manso, dans le livre intitulé : *Schriften und abhandlungen*, p. 59, pense que c'est C. Matius, chevalier romain, ami de Jules César, connu par les lettres de Cicéron, *Epist. ad divers.* 11, 27 et 28. Cette opinion est peu probable. Cf. Orelli, *Horat. opera*, t. 2, p. 222.

qu'une partie du comique de cette satire ne soit pas perdue pour nous. Les traits les plus plaisants consistaient sans doute dans la singularité de quelques-unes des recettes données par Catius ou des mets recherchés qu'il décrit; mais par cette raison même cette satire est intéressante pour le philologue et l'antiquaire, et elle peut occuper utilement le naturaliste.

Ainsi le premier aphorisme de Catius est celui-ci : « Les œufs de forme allongée ont un goût plus délicat, un lait plus blanc que les ronds, car ce sont des germes mâles que contiennent leurs coques. »

Serait-il vrai que dans les œufs de poule (c'est de ceux-là qu'il est question), et peut-être dans tous les œufs d'oiseaux, la différence des sexes se manifestât par la différence de la forme? C'est là, certes, une question d'histoire naturelle dont l'importance est bien plus grande que la question gastronomique tranchée par la décision de Catius. Aristote en donne une toute contraire, et soutient que les œufs les plus allongés renferment les femelles et les plus ronds les mâles[1]. Parmi les auteurs des siècles intermédiaires, Avicenne et Nifo ont suivi le sentiment d'Aristote, et aussi Albert le Grand, qui a cru s'en écarter, parce qu'il ne connaissait le texte de cet auteur que par une traduction infidèle[2]. Columelle prononce comme Catius dans Horace[3]. Pline donne encore, en cette occasion, une preuve de cette légèreté et de ce défaut de critique qui ont présidé à la rédaction de son ouvrage[4]. « Horace, dit-il, pense que les œufs oblongs sont d'un goût plus délicat; que les plus ronds produisent les femelles et les autres les mâles. » Ainsi Pline attribue à Horace personnellement et lui fait affirmer sérieusement ce qu'il a mis dans la bouche d'un personnage qu'il a voulu ridiculiser; et sur un fait scientifique

[1] Aristote, *Hist. animal.* VI, 2. — [2] Cf. Schneider, *Annotationes ad Arist. Hist. animal.*, t. 3, p. 403; et Camus, notes sur l'*Hist. nat.* d'Aristote, t. 2, p. 560. — [3] Columelle, *de Re rustica*, VIII, 5. Orelli, *Horat.*, t. 2, p. 225. — [4] Pline, *Hist. nat.* X, 74.

il préfère les vers d'un poëte au texte précis d'un naturaliste tel qu'Aristote. Belon penchait pour l'opinion de Catius, mais sa phrase dubitative démontre que son opinion ne se fonde sur aucune observation, sur aucune remarque qui lui fût particulière [1]. Les naturalistes de nos temps modernes ne se sont pas occupés de cette question ; elle tient cependant à un fait primitif, facile à constater, et au moins aussi important que ceux qui ont été l'objet de recherches longues, pénibles et difficiles sur des sujets [2] du même genre.

Pour attendrir un poulet Catius veut que, avant de le faire cuire, on le plonge vivant dans le vin de Falerne ; et Aufidius est critiqué pour s'être avisé de mêler le miel avec ce vin [3]. Cet Aufidius nous paraît être le même que M. Aufidius Luscus, qui, vers l'an 687, eut le premier l'idée d'engraisser des paons ; il se fit par là un revenu de soixante mille sesterces [4]. Cet Aufidius n'est pas le décemvir municipal ou préteur de la ville de Fondi dont Horace a parlé dans son voyage à Brindes, mais probablement un de ses parents.

C'était avec le vin de Sorrentum qu'il fallait, dit Catius, mêler la lie de Falerne, en clarifiant ce mélange avec un œuf de pigeon. On doit exposer au grand air, pendant la nuit, le vin Massique, afin de le dépouiller de sa rudesse et de faire évaporer son odeur nuisible aux nerfs. Sachez que le vin blanc, mêlé avec des moules et de la petite oseille, possède une vertu purgative [5]. C'est aux nouvelles lunes que les coquillages sont bons à manger et rafraîchissants : Baies vous fournira ses

[1] Pierre Belon du Mans, *Histoire de la nature des oiseaux*, Paris, 1555, in-fol., liv. 4, p. 9, — [2] Cf. Buffon, *sur le Coq*, t. 3, p. 89-186, édit. de 1772, in-12, imprimerie royale ; *Dictionnaire des sciences naturelles*, t. 35, art. *Œuf* et *Oiseau ;* le *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, t. 28 ; *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, t. 12. — [3] Pline, *Hist. nat.* XXII, 53. Orelli, *Horat.*, t. 2, p. 227. — [4] 12,600 francs. Voy. Pline, *Hist. nat.* X, 23. Corrigez *Lurco* dans Pline en *Luscus*. Orelli, *Horat.* *Sat.* I, 5, 34, t. 2, p. 79. — [5] Pline, *Hist. nat.* XIV, 12. Orelli, *Horat.*, t. 2, p. 227.

murex, le lac Lucrin ses palourdes, le cap Circée ses huîtres, le cap Misène ses oursins et la voluptueuse Tarente ses larges pétoncles. On estime les squilles frits et les escargots d'Afrique. Les sangliers de l'Ombrie, engraissés du gland des forêts, sont bien préférables à ceux du Laurentum, qui ne se nourrissent que de roseaux et d'herbes marécageuses. Le chou maraîcher des faubourgs a moins de saveur que celui qu'on cultive en plein champ. Dans une hase pleine, le gourmet préfère les épaules au train de derrière. Les chevreuils qu'on trouve dans les vignes n'ont pas toujours bon goût. Les fruits du Picénum (la marche d'Ancône) sont meilleurs que ceux de Tibur (Tivoli), et l'huile de Vénafre l'emporte sur toutes les autres. Quant aux raisins, le vénoncle se conserve dans des bocaux, l'albain se dessèche mieux à la fumée[1].

Ainsi Catius débite sans ordre ses graves préceptes, mais les recherches de propreté qu'il recommande n'ont rien de ridicule; et il signale avec raison les inconvénients des doigts gras et crasseux des valets qui s'impriment sur les bords des plats et des assiettes; ce délicat épicurien eût, sans aucun doute, applaudi à l'usage qui s'est introduit récemment d'obliger les domestiques de porter des gants blancs lorsqu'ils accompagnent leurs maîtres et lorsqu'ils les servent à table.

II.

Les indications de Catius ne comprennent qu'une bien petite partie de l'art culinaire des anciens, sur lequel les ouvrages d'Athénée, de Pétrone et d'Apicius nous donnent de nombreux détails. Malheureusement les textes anciens qui traitent de cet objet sont bien peu intelligibles pour les modernes, et les volumineux commentaires qu'on en a faits ne les ont pas éclaircis.

[1] Pline, *Hist. nat.* XIV 4 12. Orelli, *Horat.*, t. 2, p. 223.

Malgré les lois sévères des premiers temps de la république, qui proscrivaient toute espèce de luxe et particulièrement le luxe de la table, il s'introduisit de bonne heure à Rome par les pontifes ou le collége des prêtres [1]. Les animaux qu'ils faisaient égorger comme victimes, les repas qu'ils étaient censés donner en l'honneur des dieux empêchaient que les lois somptuaires ne pussent avoir d'application à leur égard, et les plaçaient, sous ce rapport, dans une classe différente des autres citoyens. Aussi ce genre de luxe s'accrut-il considérablement vers l'époque de la naissance d'Horace, qui est celle des grands accroissements de l'empire romain. Divers auteurs nous apprennent que l'orateur Hortensius, ce rival de Cicéron en éloquence, fut le premier qui fit tuer des paons pour le service de la table, lorsque ayant été agrégé au collége des prêtres il donna un festin de réception [2].

Macrobe, dans le même chapitre où il cite ce fait d'après Varron et Pline, nous détaille le menu du banquet solennel que Lentulus avait donné le jour de sa réception dans le collége des prêtres, sous le grand pontificat de Quintus Métellus Pius, beau-père du grand Pompée. Quinze personnes se trouvaient à ce festin, neuf hommes et six femmes. Il se composa de trois services et de huit à neuf plats à chaque service [3].

On attribue ordinairement à Lucullus le rapide accroissement du luxe de table; mais Lucullus était un exemple isolé. Après la paix qui s'établit lorsque Octave fut le seul maître de l'empire, ce genre de luxe, comme tous les autres, devint général; les ordonnances impériales furent impuissantes pour y mettre un terme. « Le luxe de table, dit Tacite, se soutint avec fureur pendant cent ans, depuis la bataille d'Actium jus-

[1] Horace, *Carm.* II, 14, 28 : *Pontificum potiore cœnis.* — [2] Pline, *Hist. nat* X, 23. Varron, *de Re rustica.* III, 6. Macrobe, *Saturn.* II, 9. — [3] Cf. *Carte du menu d'un repas de l'ancienne Rome; Un repas des saturnales*, dissertations de Boëttiger, traduites de l'allemand par Bast. Paris, 1811, in-8°.

qu'à la guerre qui mit Galba en possession de l'empire, et depuis il tomba peu à peu. » Ce grand historien explique ce changement par la ruine de la fortune et du pouvoir des grandes familles patriciennes, par les hommes nouveaux parvenus aux dignités et au pouvoir, par l'exemple de Vespasien, qui, dans sa table comme dans ses vêtements, rappelait la simplicité antique; et peut être aussi, ajoute-t-il, parce que toutes les choses humaines, les mœurs comme les temps, sont soumises à je ne sais quel cercle de révolutions [1].

Tous les grands repas chez les Romains étaient ainsi partagés en trois divisions principales, savoir l'avant-repas, le repas et le dessert.

L'avant-repas se composait de deux services, dont le premier consistait en mets froids, huîtres, poissons marinés, anchois; pour exciter l'appétit, on buvait, avec de l'hydromel, des vins piquants. Dans le repas on servait des viandes bouillies, fricassées, rôties; il fallait un plat de porc ou un plat d'invention nouvelle ou recherché [2] et exquis. Ce plat était ce qu'on appelait la tête du repas [3] (*cœnæ caput*). On ôtait ensuite tous les plats, et l'on servait les secondes tables (*mensæ secundæ*), c'est-à-dire le dessert, formé de fruits, de pâtisseries et de confitures.

L'usage du beurre était inconnu aux anciens; on le remplaçait par l'huile d'olive. C'est par cette raison qu'on engraissait excessivement tous les animaux qui servaient de nourriture, et qu'on aimait les becfigues gras, les tétines de truie, les foies, les vulves et surtout la viande de porc. Selon le témoignage de Pline [4], on accommodait cet animal de cinquante manières différentes.

[1] Tacite, *Annal.* III, 55. — [2] Horace, *Sat.* II, 8, 86. — [3] Cicéron, *Tusc.* V, 34. Martial, X, 31. — [4] Pline, *Hist. nat.* VIII, 77.

III.

Athénée nous a conservé une scène de Damoxène, poëte comique grec, qui semble avoir donné à Horace l'idée de sa satire. L'auteur grec met aussi en scène un disciple d'Épicure, qui dit avoir gagné quatre talents à faire la cuisine; et il prouve à son interlocuteur qu'Épicure était cuisinier. — « Pour bien faire la cuisine, dit-il, ne faut-il pas en effet savoir par cœur toute la philosophie d'Épicure et avoir étudié les écrits de Démocrite? La cuisine, ou l'art des festins, se fonde sur la connaissance de la nature mise à profit par la théorie et réalisée par la pratique. Il faut, pour cet art sublime, connaître la musique et les différences du *diatessaron*, du *diapente* et du *diapason*, afin que tout se trouve entremêlé avec le plus parfait accord, uni par les mêmes intervalles, et que tous les services se suivent à propos et sans confusion. Voilà, dit en finissant le cuisinier-artiste, comment Épicure composait la volupté et mangeait avec ordre. Non, il n'y a que lui qui ait connu le souverain bien [1]. »

Un autre poëte, cité aussi par Athénée, va plus loin encore; c'est Athénion, qui, dans ses Samothraces, fait soutenir par un cuisinier que l'art de la cuisine est celui qui a le plus contribué à la piété. C'est cet art qui a ôté aux hommes le goût de la viande crue et qui les a dégoûtés de l'horrible pratique qu'ils avaient, dans l'état sauvage, de se dévorer entre eux. Si donc les hommes s'abstinrent de se tuer, s'ils se sont rapprochés, s'ils ont formé des sociétés, construit des villes, c'est au cuisinier et à son art civilisateur qu'on en est redevable. — « N'est-ce pas nous autres, dit avec enthousiasme le chef des marmitons, n'est-ce pas nous qui préludons aux cérémonies; c'est nous qui sacrifions, qui faisons les libations; aussi c'est nous surtout que les dieux exaucent, parce que nous

[1] Athénée, *Deipnosophistæ*, III, 22, t. I, p. 404 de la trad. franç.

avons imaginé ce qui contribue le plus à rendre la vie heureuse. » Mais le maître de ce bavard le prie de laisser là la religion et le renvoie à ses fourneaux, afin que le dîner soit bien apprêté [1].

L'excès du luxe produisit l'ennui et la fatigue. L'antique simplicité devint une recherche qui eut à son tour l'attrait de la nouveauté. Les plus riches en éprouvèrent le besoin, et ils avaient dans leurs magnifiques palais une chambre sans aucun ornement, qu'on nommait *pauperis cella,* la chambre du pauvre. C'est là que le maître de la maison faisait retraite, pour y prendre un repas frugal, d'où la vaisselle d'or et d'argent était bannie. Horace fait allusion à cet usage dans une de ses odes adressées à Mécène, dont nous nous occuperons bientôt [2].

IV.

Le succès qu'avait eu, dans la société de Mécène, l'amusant dialogue de Catius et d'Horace engagea notre poëte à en composer un autre immédiatement après [3]. Mais cette fois ce ne fut pas un être ridicule qu'il mit en scène ; ce fut son ami Fundanius, ce poëte comique si enjoué et si spirituel, qu'il fit parler. Ces deux satires, de même que le voyage à Brindes, ont été composées dans le même but, c'est-à-dire pour l'amusement de Mécène et de sa société. Celle-ci est placée la dernière dans le recueil d'Horace, parce que probablement il ne la rendit publique que longtemps après les autres et lorsque le principal personnage qui s'y trouve bafoué n'existait plus. Il le nomme Nasidiénus Rufus, et, selon Acron, ce serait le véritable nom d'un chevalier riche et d'un rang assez distingué pour

[1] Athénée, *Deipnosophistæ,* XIV, 23, t. 5, p. 340 de la trad. franç. — [2] Sénèque, *Epist.* 100, 5 ; *Consolat. ad Helv.* 12. Horace, III, 29, 13. — [3] Horace, *Sat.* II, 8 : *Ut Nasidieni juvit te cœna beati ?*

pouvoir inviter Mécène à sa table[1]. Le ministre d'Auguste avait en effet cédé aux pressantes sollicitations de Nasidiénus en acceptant son invitation ; mais comme Nasidiénus était un avare fastueux, le repas fut loin de répondre à la réputation d'opulence de celui qui le donnait, à l'importance du personnage qu'on y avait invité.

Le même jour Horace s'était rendu chez son ami Fundanius pour le prier de venir prendre part à son modeste ordinaire ; mais Fundanius était absent : il dînait chez Nasidiénus avec Mécène. Horace n'eut rien de plus pressé, lorsqu'il revit son ami, que de lui faire raconter ce qui s'était passé à ce dîner ; et sa satire est le dialogue qui s'établit à ce sujet entre Fundanius et lui, ou plutôt c'est la narration que fit celui-ci pour satisfaire aux questions d'Horace. On comprend que, par ce cadre ingénieux, toutes les malices satiriques de notre poëte se trouvent rejetées sur le compte de Fundanius ; et dans la bouche d'un poëte comique renommé le ton ironiquement plaisant qui règne dans son récit est parfaitement naturel. Nul doute que cette satire ne soit le modèle que Pétrone a imité dans son Festin de Trimalchion.

Il y avait à ce repas neuf personnes ; c'est un nombre que les anciens à table n'aimaient pas à dépasser[2].

Ces neuf personnes étaient couchées sur trois lits ou sur un *triclinium* occupant les trois côtés d'une table carrée ; le quatrième côté restait vide pour la commodité du service.

Sur chaque lit trois personnes ; sur le lit intermédiaire qui joignait les deux autres en équerre et à l'extrémté de ce lit, à droite, était Mécène à la place consulaire, à la place d'honneur. A la gauche de Mécène et sur le même lit se trouvaient ses

[1] Acron, *ad Horat. Sat.* II, 8, t. 2, p. 223, édit. de Braunhard. Orelli, *Horat.*, t. 2, p. 285. Orelli cite une inscription relative à un L. Nasidiénus de Cologne, tribun militaire de la 14e légion Gémina. Ce nom se trouve aussi dans Martial, *Epigr.* VII, 54. — [2] Aulu-Gelle, lib. XIII, c. 11, t. 2, p. 150, édit. de Gronovius.

deux *ombres ;* c'est ainsi qu'on appelait les personnes amenées par d'autres pour participer à un repas sans y avoir été invitées [1]. Vibidius, l'un de ces deux personnages, occupait le milieu du lit ; l'autre, Servilius Balatro (le farceur), se trouvait à sa gauche et à l'extrémité du lit. Tous deux étaient des parasites ou plaisants de profession.

Sur le lit qui formait l'aile droite de la double équerre et qu'on nommait lit inférieur était placé, immédiatement à la droite de Mécène, Nomentanus. Ce débauché, après avoir dissipé un riche patrimoine, en était réduit à faire le parasite, et, à titre de gourmet, il prononçait magistralement sur la qualité des vins, sur la saveur des mets et le choix des bons morceaux [2]. Sénèque le cite en même temps qu'Apicius, ce qui était une grande gloire pour un gourmand [3]. Aussi Nomentanus, dans ce repas, prenait-il souvent la parole au nom du maître, suppléant à ce que celui-ci ne pouvait dire lui-même. Après lui, à sa droite et dans la place du milieu, était le maître de la maison, Nasidiénus Rufus ; et à l'extrémité de ce même lit, par conséquent à la droite de Nasidiénus Rufus, était Porcius, qui, selon un ancien scoliaste [4], était publicain, c'est-à-dire receveur ou fermier d'impôt, peut-être chevalier romain, du reste glouton. Au lieu de s'amuser à disserter comme Nomentanus sur ce qu'on devait préférer, Porcius excitait par son exemple les convives à manger, et faisait rire toute la société par la manière bouffonne avec laquelle il avalait les petits pâtés tout entiers.

Sur le lit qui formait l'aile gauche de la double équerre, nommé lit supérieur, étaient trois hommes de lettres ou du moins cultivant les lettres. D'abord, le plus près du lit du mi-

[1] Cf. *Horat. Epist.* I, 5, 28. Plutarque, *Sympos.*, et ci-après, liv. X, § 10. — [2] Horace, *Sat.* I, I, 102, II, I, 23 ; II, 3, 175 et 224. — [3] Sénèque, *de Vita beata*, XI. — [4] Le Scoliaste de Cruquius, dans Heindorf, *Horat. satir.*, p. 423, *ad Sat.* II, 8, 23.

lieu et en face de Nomentanus, le grand poëte Varius[1]; puis, dans le milieu, vis-à-vis le maître de la maison, Viscus Thurinus (de Thurium), fils de ce Vibius Vuscus, chevalier romain, dont il a déjà été fait mention comme l'un des meilleurs amis d'Horace[2]; et, enfin, à l'extrémité du lit et vis-à-vis Porcius, on voyait Fundanius, l'historien du repas[3].

Les principaux mets qu'on apporta furent : au premier service, un sanglier de Lucanie, cuit dans la lie du vin de Cos, avec beaucoup de garniture; au second service, une murène, pleine lorsqu'elle fut prise, car après le frai sa chair eût été moins délicate. Cette murène, cuite dans du vin de Chios, était entourée d'écrevisses de mer et baignée dans une sauce faite avec de l'huile de Vénafre, de la saumure d'Espagne et du vin d'Italie de cinq feuilles, assaisonnée avec du vinaigre lesbien de Méthymne et du poivre blanc.

La murène, ce poisson si recherché des anciens, est celui que les naturalistes nomment encore ainsi, *muræna ;* c'est une sorte d'anguille de mer, diaprée de vert et de noir, qui atteint un mètre de longueur. La murène est abondante dans la Méditerranée, surtout sur les côtes de Sardaigne. Pline[4] dit que, de son temps, les meilleures se pêchaient sur les côtes de Sicile. Elle n'est plus du goût des modernes; sa chair est blanche, grasse, délicate, mais on redoute les arêtes courtes et recourbées dont elle est remplie. On sait que les anciens élevaient les murènes avec un soin particulier dans des viviers, et qu'ils en avaient fait en quelque sorte un animal domestique; ils savaient surtout très-bien les engraisser. On ne peut pas juger du goût de ces murènes privées, les seules qu'on servait sur les tables des Romains, par les murènes sauvages, les seules que nous connaissions. Les six mille murènes données

[1] Horace, *Sat.* I, 10, 44 et 81; *Epist.* I, 16, 27; *Ars poet.* 55. Quint. X, 1. Martial, VIII, 18, 8. — [2] Horace, *Sat.* I, 9, 22, et 10, 83. Voy. ci-après, liv. VIII. — [3] Orelli, *Excursus apud Horat. Serm.* II, 8, 20, t. 2, p. 297. Plutarque, *Sympos. quæst.* 3. — [4] Pline, *Hist. nat.* IX, 79, 2.

en présent par César à ses partisans, un jour de triomphe; les traités de Licinius Crassus et de l'orateur Hortensius, relatifs aux murènes; l'action atroce de Védius Pollion démontrent le grand rôle que ce poisson a joué dans l'économie domestique des anciens[1]. Ce rôle cessa lorsque la subdivision des propriétés ne permit plus de transporter des murènes vivantes dans l'intérieur de l'Italie et de les mettre, pour y être engraissées, dans les lacs de Bolséna, de Riéti et de Viterbe, ou de leur construire des viviers aussi vastes que de petits lacs au-dessous du niveau de la mer, avec des grottes tortueuses pour leur servir d'abri[2]; ni enfin de faire d'énormes dépenses pour leur procurer une nourriture de choix[3]. Ainsi les révolutions et l'état des sociétés font varier l'empire que l'homme exerce sur la nature, et changent sa manière de se nourrir et de satisfaire les besoins de son luxe et de sa vanité.

De même que le sanglier de Lucanie se trouvait, au premier service, flanqué de raves, de laitues et de siser (peut-être le céleri), de même la murène était accompagnée de l'aunée amère et de la roquette verte, bouillie dans la saumure de coquillages marins. Nasidiénus se vantait d'avoir inventé ce mets, mais il laissait à Curtillus l'honneur d'avoir montré à cuire les hérissons de mer sans les laver d'abord à l'eau douce.

Les autres mets dont il est fait mention dans le récit de ce repas sont: une grue dépecée et saupoudrée de sel et de farine, le foie d'une oie blanche farci de figues grasses, des épaules de lièvres dont on avait retranché le râble pour les rendre plus délicates, des merles desséchés à force d'être cuits, et des pigeons ramiers dont on avait ôté la culotte, *sine clune*. La table, de simple bois d'érable, n'en était pas moins essuyée, à chaque service, avec une serviette de pourpre.

Deux sortes de vins extraordinaires (on en servait ordinairement un bien plus grand nombre), du vin de Cécube et du vin

[1] Columelle, *de Re rustica*, VIII, 16. Pline, *Hist. nat.* IX, 81, 1 et 39 1. — [2] Columelle, *de Re rustica*, VIII, 16. — [3] Pline, *Hist. nat.* IX, 39.

de Chios, où l'on avait oublié de mêler de l'eau de mer, furent apportés par deux esclaves, dont le premier, le noir Hydaspe, s'avançait avec la gravité d'une vierge athénienne qui porte les corbeilles aux sacrifices de Cérès. Le maître du logis offrit cependant aussi à Mécène des vins d'Albe et du vin de Falerne, provisions ordinaires, dit-il, dont il ne manquait pas. Ainsi, les vignobles de Cécube (placés, suivant nous, sur le Monte-Liano et le Monte-Frangolano, au midi, du côté des marais Pontins)[1] étaient plus estimés que ceux d'Albe et de Falerne.

Une des ombres de Mécène, Vibidius, mécontent de la mauvaise chère qu'on lui faisait faire, voulut s'en venger en buvant, et demanda de plus grands verres. Nasidiénus pâlit, et témoigna son aversion pour l'excès de la boisson, qui enhardit, dit-il, la médisance, échauffe le palais et en détruit la finesse.

C'est dans le contraste de l'avarice et du faste, c'est dans l'emphase avec laquelle Nasidiénus et son complaisant Nomentanus font l'éloge des mets mal apprêtés, gâtés et détestables, c'est dans le ridicule de leur savoir gastronomique, étalé hors de propos, que consiste tout le comique de cette satire.

Comme on n'était encore qu'à la fin du second service, un accident vint ajouter, par l'excès même de l'ennui et de la contrariété, à la gaieté des convives, et mit au désespoir le sot amphitryon et son parasite. Le baldaquin qu'on avait placé, comme de coutume, au-dessus de la table, pour la garantir des ordures qui pouvaient se détacher du plafond, était vieux et vermoulu; il tombe avec un fracas épouvantable, et projette sur la table et les convives plus de poussière que l'aquilon n'en

[1] Cf. Pline, *Hist. nat.* XVII, 3, 6; XIV, 8, 2. Martial, *Epigr.*, liv. XIII, 15. Strabon, liv. V, p. 231, édit. d'Almenoveen, t. 2, p. 194 de la trad. franç., et les cartes de l'Atlas de Zannoni. Strabon, lib. V, p. 233, t. 2, p. 205 de la trad. franç. Conférez ci-après, liv. VIII, § 2; liv. X, §§ 7 et 9; liv. XI, § 12.

soulève dans les plaines de la Campanie. Nasidiénus se désespère et pleure ; Nomentanus apostrophe pathétiquement la Fortune, qui se joue des vains projets des hommes ; mais l'autre ombre de Mécène, Servilius Balatro, observe gravement que jamais la gloire ne rend ce qu'elle nous coûte , et qu'il en est de l'ordonnateur d'un repas comme d'un général d'armée : c'est dans les revers , encore plus que dans les succès , que se montre avec éclat le génie de l'un et de l'autre.

Le désespoir comique de Nasidiénus , les lamentations de Nomentanus, le discours railleur de Servilius, ont excité au plus haut degré la gaieté des convives. Varius, surtout, se cachait avec sa serviette en étouffant de rire ; mais Nasidiénus , charmé des paroles de Servilius, qu'il prend au sérieux, lui adresse des remercîments , lui dit qu'il est le plus aimable des convives , se lève , met ses pantoufles , part et revient bientôt avec le nouveau service dont nous avons donné le menu. Les convives , dégoûtés de la mine des plats , fatigués des longs éloges que Nasidiénus en fait, quittent la table sans avoir goûté à rien et s'enfuient , dit Fundanius, comme si Canidie eût infecté les mets de son haleine, plus venimeuse que les serpents d'Afrique.

Le trait qu'Horace , en finissant , lance contre Canidie , c'est-à-dire contre Gratidie , démontre que ses ressentiments contre elle duraient encore ; par conséquent la composition de cette satire ne peut être éloignée de l'époque qui les avait excités : elle est antérieure à celle de l'amour que notre poëte conçut pour Tyndaris , qui le fit repentir de la violence de ses attaques contre la célèbre entremetteuse , dont il aurait voulu , dans les intérêts de sa nouvelle passion , reconquérir la bienveillance.

Horace ne fait que constater la présence de Mécène dans ce repas donné pour lui , mais après cela il n'en fait pas mention. La dignité du personnage ne permettait pas de lui faire jouer aucun rôle dans ces scènes bouffonnes.

V.

L'hiver de l'année 724-725 de Rome s'annonçait avec une rigueur extrême [1]. Horace se trouvait, par un motif que nous ignorons, au commencement de cette saison rigoureuse, dans la villa d'un de ses amis [2], beau jeune homme que des chagrins ou son humeur sauvage portaient à fuir la ville. Horace le nomme Thaliarque, nom qui désigne en grec un roi des festins et démontre que cet ami était Grec de naissance. Parce qu'il possédait une villa, les modernes commentateurs l'ont ennobli ; les anciens scoliastes, dont le témoignage vaut mieux que toutes les conjectures, nous apprennent qu'il était affranchi [3], ce qui n'empêchait nullement qu'il ne fût riche, instruit et ami d'Horace.

Dans l'ode 9 du livre Ier, qu'il lui adresse [4], notre poëte cherche à ramener ce jeune homme à la joie par le tableau des plaisirs qui l'attendent à la ville.

« Tu vois comme le mont Soracte est blanchi par une neige épaisse ; les arbres des forêts ne peuvent plus supporter le poids des frimas, et les fleuves saisis par l'âpre gelée ont suspendu leurs cours. Cher Thaliarque, désarme l'hiver en prodiguant le bois à ton foyer, et que ton amphore sabine te verse plus libéralement un vin de quatre années ; abandonne aux dieux tout le reste. Quand il leur plaira d'enchaîner les vents qui se combattent sur la mer écumante, ni les cyprès ni les ormes antiques ne seront plus agités. Du lendemain garde-toi de t'inquiéter, et profite du jour que le destin t'accorde. Si jeune et si loin encore de la vieillesse morose, ne

[1] Dion Cassius, liv. LI, c. 22-25, p. 655-658, éd. de Reimarus. — [2] Jani, *Horat.* t. I, p. 74, *Carm.* I, 9. Mitscherlich, *Horat.* t. I, p. 104. — [3] Cf. les éditions d'Horace d'Oberlin et de Vanderbourg, *Odes d'Horace* t. I, p. 55 ; *Q. Horatii Flacci opera*, édit. de Jeck, Vinariæ, 1821, p. 14. — [4] Horace, *Carm.*, I, 9 : *Vides ut alta stet nive candidum.*

dédaigne pas les danses et les amours. Qu'on te voie au Champ de Mars et dans ces promenades où l'on entend, aux heures convenues, le doux chuchotement des mystérieux entretiens. Écoute ce folâtre rire qui trahit l'asile où la jeune fille s'est cachée, et, comme gage d'amour, ravis-lui, après une molle résistance, son bracelet ou son anneau. »

La fin de cette ode a fait croire à plusieurs critiques que Thaliarque se trouvait à Rome même, et, pour concilier cette hypothèse avec la vue du mont Soracte, le mont San-Silvestro des modernes, on a supposé que la maison de Thaliarque était sur le mont Mario, où est actuellement la villa Mellini. De ce lieu la vue plonge, en effet, sur toute la campagne des environs, et on aperçoit très-bien le mont Soracte[1]. Ce mont est à 27 milles de Rome, et s'élève à une hauteur d'environ 390 toises ; sa forme, isolée et singulière, frappe les regards quand on sort de la ville par une des deux portes du nord[2] ; lorsqu'on s'en approche, il apparaît couvert de bois et de buissons à travers lesquels s'élèvent des masses de rochers grisâtres.

Il est rare que le Tibre et les autres rivières du centre de l'Italie gèlent à glace de manière à être entièrement pris ; mais cependant ce phénomène s'est vu plusieurs fois ; Denys d'Halicarnasse et Tite-Live en citent un mémorable exemple dans les années 355-356 de la fondation de Rome[3]. Dans nos temps modernes, on a vu le Tibre glacé en 1807, et les exemples récents du mont San-Silvestro blanchi par la neige ne manquent pas.

Quoique les premières strophes de cette ode soient imitées de

[1] Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 1, p. 330. — [2] Capmartin de Chaupy, *Découverte de la maison de campagne d'Horace*, t. 3, p. 139. Gell, *Topography of Rome and its vicinity*, t. 2, p. 230. Jacobs, *Lectiones Venusinæ, miscell.* t. V, p. 378. — [3] Tite-Live, V, 13, Denys d'Halicarnasse, XII, 8, édit. d'Angelo Mai. De Tournon, *Études statistiques sur Rome*, liv. I, ch. 8, t. 1, p. 195.

deux strophes d'Alcée, qui nous ont été conservées par Athénée[1], Horace n'en décrit pas moins ici un hiver réel, dont la rigueur se fit sentir à Rome et dans les environs.

VI.

Les mêmes maximes de philosophie épicurienne qu'on a lues dans l'ode à Thaliarque sont reproduites avec une concise élégance dans la 11e ode du livre Ier; cette ode paraît avoir été adressée par Horace à une femme nommée Leuconoé[2], livrée à la manie de consulter les devins et les astrologues.

« Leuconoé, cessez d'interroger les calculs babyloniens; ne cherchez pas, par une science impie, à connaître les termes assignés à mon existence et à la vôtre. Qu'il vaut bien mieux laisser faire le destin et s'y soumettre, soit que Jupiter vous accorde encore plusieurs hivers, soit que celui qui maintenant brise les flots écumeux contre les rochers du rivage de Tyrrhène[3] indique votre dernière année! Soyez sage; clarifiez vos vins et du court espace de la vie retranchez les longues espérances. Tandis que nous parlons, le temps jaloux s'enfuit. Jouissez du jour qui s'écoule, et confiez-vous le moins possible au lendemain[4]. »

Nous aurons occasion de faire connaître plus amplement cette manie d'astrologie si commune parmi les Romains[5].

Les plus anciens manuscrits nous apprennent que le nom grec, réel ou supposé, de Leuconoé, qui indique la candeur, était celui d'une courtisane dont Horace était l'ami. Il est probable que, pour se soustraire à un froid trop vif, il s'était, selon l'usage des Romains de ce temps, rapproché de

[1] Athénée, X, 8. Doering, *Horat.*, 1826, p. 18. — [2] Horace, *Carm.* I, 11 : *Tu ne quæsieris scire nefas, quem mihi, quem tibi.* Cf. Jani, t. I, p. 85; Fea, t. I, p. 15. — [3] Porphyrion, *ad Horat. Carm.* I, 11, 5. Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. I, p. 67. Braunhard, t. I, p. 37. Orelli, *Horatius*, t. I, p. 47. Campenon et Desprez, t. I, p. 66. — [4] Koltz, *Lectiones Venusinæ*, p. 172. — [5] Voy. ci-après, liv. X, § 4.

la côte méridionale de l'Italie, et qu'il se trouvait à Naples ou à Baies, lorsqu'il écrivit cette ode. Nous savons par Strabon qu'alors on faisait sur ces rivages d'énormes constructions, et qu'on y éleva des palais si voisins les uns des autres qu'une nouvelle ville, *Puteoli* (Pouzzoles), fut formée comme par enchantement. Les débris de digues formées d'énormes roches volcaniques, *oppositis pumicibus*, dont on a trouvé des vestiges au nord et au sud de la baie de Pouzzoles [1], viennent à l'appui des expressions dont Horace se sert ici, et justifient également les beaux vers de l'ode 18 du livre II et de l'épître 1re du livre Ier.

Rien n'empêche de croire que la nouvelle amie d'Horace ne fût Napolitaine, et que le nom grec de Leuconoé ne soit son vrai nom. « Naples, dit Strabon, est la ville où il reste le plus d'institutions grecques. On y retrouve des gymnases, des colléges de jeunes gens, des confréries, comme aussi des noms propres grecs, quoique les habitants soient citoyens romains. Et maintenant on y solennise, à chaque cinquième année, des concours de musique et de gymnastique, jeux sacrés qui durent plusieurs jours, et qui, pour l'éclat, le disputent aux plus célèbres jeux de la Grèce [2]. »

VII.

An de Rome 725. Av. J.-C. 29. Age d'Horace 36.

Les nouvelles des succès d'Auguste que l'on recevait, la paix dont on jouissait à Rome et la prospérité de l'empire provoquaient à la joie et aux festins.

Aussi, dans l'ode 27 du livre Ier [3], Horace nous transporte au milieu d'un repas joyeux de jeunes gens. Echauffés par le vin,

[1] Cf. *La vera antichità di Puzzuolo,* Roma, 1652, et la Carte de cet ouvrage. Jorio, *Guida di Puzzuolo*, Neapoli, 1817. Voy. ci-après liv. IX, § 8. — [2] Strabon, *Geogr.* V, 4, 7, ou t. 2, p. 264 de la trad. fr. — [3] Horace, *Carm.* I, 27 : *Natis in usum lætitiæ scyphis.*

ils étaient prêts à se quereller avec violence, à se jeter les coupes à la tête, quand notre poëte détourne adroitement le sujet de la conversation et les invite à boire en l'honneur de leurs maîtresses. Il rétablit ainsi l'aimable et folle gaieté qui régnait peu d'instants avant dans cette réunion. Je suis porté à croire avec Sanadon que cette ode est le résultat d'une improvisation faite à table même. La verve bachique, la vivacité, la soudaineté, le désordre même de cette composition lui donnent tout le caractère d'un impromptu [1].

« Amis, il n'y a que les Thraces qui soient capables de changer les coupes formées pour la joie en armes de combat. Loin de vous ces mœurs barbares! Que Bacchus n'ait pas à rougir d'une rixe sanglante. Quoi! au milieu des vins et des flambeaux brillerait le cimeterre du Mède, horrible contraste! Etouffez ces clameurs impies, restez à table appuyés sur vos coudes paisibles. Vous voulez donc que je prenne aussi ma part de cet âpre et vigoureux [2] Falerne. Eh bien! que le frère de Mégille l'Opuntienne nous dise d'abord quelle est la flèche qui l'a blessé et le fait mourir de bonheur. — Il s'y refuse! — Je ne boirai pourtant qu'à ce prix. — Jeune homme, quelle que soit la beauté à laquelle Vénus t'ait soumis, tu ne dois point en rougir; tu ne peux céder, on le sait, qu'à un honorable amour. Allons, courage! Confie tout bas tes peines à ma discrète oreille.... Ah! malheureux, qu'entends-je? Dans quel gouffre de Charybde tu t'es jeté! Quelle magicienne, quel enchanteur avec tous ses philtres de Thessalie, quel dieu avec toute sa puissance pourra te délivrer? Bellérophon monté sur Pégase t'arracherait à peine à la triple Chimère qui t'enlace de ses replis. »

Ce frère de Mégille était certainement un jeune étranger, un Grec. Il est désigné par le nom de sa sœur, dont la beauté, connue

[1] Conférez Sanadon, *Horace*, t. 2, p. 272, in-8°. — [2] Sur cette épithète, *severi*, voy. la note du commentaire de l'abbé Galiani, dans les *Œuvres d'Horace* trad. par Campenon, t. 1, p. 112.

de tous les convives, était adroitement rappelée pour les distraire de leurs querelles insensées [1]. C'était une belle Grecque, du pays nommé *Locris-Opuntia* (la Livadie moderne), dont la capitale, *Opus*, était située, suivant M. Leake, au village de Kardhenitza, à une heure de marche au sud-est de Talanta [2].

Pour bien comprendre le rapide dialogue de cette ode, on doit se rappeler l'usage qui avait lieu chez les Romains, dans les repas entre jeunes gens. Chacun pouvait, en interpellant un des convives, le forcer à lui dire le nom de sa maîtresse ; mais l'interrogateur se trouvait par là obligé de boire autant de coupes de vin qu'il y avait de lettres dans le nom qu'il voulait connaître. Souvent aussi celui qui désirait qu'on bût à la santé de celle qu'il aimait, sans être tenu de divulguer son nom, disait le nombre de fois qu'il fallait vider une coupe. Ce nombre était celui des lettres du nom qu'il ne disait pas, et qu'on cherchait à deviner [3].

VIII.

Les deux petits couplets qu'Horace adresse à son jeune esclave, dans l'ode 38 du livre Ier [4], ont encore plus le caractère de l'impromptu que l'ode précédente ; il l'exhorte à lui préparer des couronnes de myrte, de cet arbuste, emblème de Vénus, consacré à la famille des Césars ; il a pris en déplaisance le luxe des Perses et les roses, qui sont comme le symbole de leur pays. « Le myrte, dit-il, sied à ton front lorsque tu remplis ma coupe, et au mien lorsque je bois sous l'épais ombrage de la vigne. »

Ce besoin de se réjouir et de boire, cette préférence du myrte, petit arbuste assez triste, sur la rose si éclatante, sont

[1] Mitscherlich, dans Braunhard, *Horace*, t. I, p. 86. Dœring, *Horat.*, Glasguæ, 1826, p. 55. — [2] Leake's *Travels in northern Greece*, vol. II, p. 174. — [3] Deux épigrammes de Martial constatent bien cet usage : Six cyathes pour Nævie, sept pour Justine, cinq pour Lycas, quatre pour Lydé, trois pour Ida... I, 72, et VIII, 51. Voy. Dacier, *Horace*, t. I, p. 335. — [4] Horace, *Carm.* I, 38 : *Persicos odi, puer, apparatus.*

suggérés par la guerre qui avait eu lieu chez les Parthes, maîtres de la Perse, ce pays des roses. Phraate y régnait. Il y eut une révolte; Phraate fut chassé du trône et Tiridate mis à sa place; mais Phraate, avec le secours des Scythes, triompha des rebelles, chassa Tiridate, qui s'enfuit et vint se réfugier en Syrie auprès d'Octave [1]. Il implora son secours pour l'aider à remonter sur le trône, et il lui remit en même temps le fils de Phraate, dont il s'était saisi, et qu'il avait emmené avec lui en otage. Des ambassadeurs de Phraate arrivèrent presque en même temps auprès d'Octave pour réclamer le fils du roi des Parthes et Tiridate, qu'ils qualifiaient de rebelle. Octave ne déféra à la demande d'aucun des princes rivaux; il garda le fils de Phraate, qui fut envoyé à Rome et traité avec honneur. Octave permit à Tiridate de rester en Syrie, mais il ne lui accorda point de secours et ne voulut pas faire la guerre à Phraate. Ces événements avaient réveillé les sentiments de haine que les Romains portaient aux Parthes, et les belles roses de leur pays devaient, selon Horace, dans un tel jour de fête, être écartées pour faire place au myrte des Césars.

Le retour d'Octave César en Italie avait causé une joie universelle. Pour mesurer l'effet des craintes qu'inspiraient Antoine et son parti, et l'opinion qu'on avait des deux rivaux, il suffit de remarquer que l'intérêt de l'argent, qui, avant la bataille d'Actium, était à douze pour cent à Rome, tomba tout à coup à quatre [2] lorsqu'on eut appris qu'Octave avait remporté la victoire. Les succès non moins éclatants, non moins décisifs, qui la suivirent, accrurent l'enthousiasme, et il devint général dès qu'on sut qu'après avoir vaincu des rois de Pont et de Galatie, réuni l'Égypte à l'empire, par ses lieutenants dompté les Cantabres, les Vaccéens, les Astures des Pyrénées, les Trévires et les Suèves des bords du Rhin, Octave César revenait enfin

[1] Dion Cassius, LI, 18, p. 749, édit. de Reimarus. Saint-Martin, *Biographie universelle*, art. *Phrahates* (sic), t. 34, p. 234. — [2] Dion Cassius, LI, 21, p. 653.

en Italie[1]. Par décret du sénat, des sacrifices furent offerts aux dieux en signe de reconnaissance pour cet heureux retour. On ordonna que les vestales, lorsqu'elles feraient des vœux pour la prospérité du sénat et du peuple romain, en adresseraient aussi pour Octave César. On fit fermer le temple de Janus[2]; on décerna les honneurs du triomphe au glorieux empereur[3]. Les cérémonies de ce triomphe se firent avec une pompe extraordinaire et durèrent trois jours, ou plutôt ce furent trois triomphes consécutifs; les deux premiers ne servirent en quelque sorte que de préparation au dernier, qui fut le plus riche et le plus somptueux : c'était celui de l'Égypte domptée. On y porta un tableau représentant Cléopâtre couchée sur son lit de mort[4], et deux de ses enfants y furent menés captifs et enchaînés : plaisir barbare et bien peu digne d'un grand peuple ! Mais ce qui, au rapport de Dion, causa le plus d'allégresse aux Romains, ce fut le décret qui ordonna la fermeture du temple de Janus. Il annonçait que toutes les guerres étaient finies et qu'on avait trouvé enfin un jour pour faire l'augure du salut, *salutis augurium*[5], c'est-à-dire un jour sans discorde, sans prise d'armes, comme il était requis pour pouvoir consulter la divinité sur la conservation du peuple[6].

IX.

Horace savait, au besoin, faire entendre des accents graves et sévères quand il voulait inculquer à ses amis ce qu'il y avait

[1] Dion Cassius, LI, 20, p. 651, 652. — [2] Cf. ci-après, liv. VIII, § 1; liv. VIII, § 21; liv. XIV, § 8. — [3] Dion Cassius, LI, 20, p. 651. Velléius Paterculus, II, 89. — [4] Dion Cassius, *Hist.* LI, 21, p. 654. Tite-Live, *Epitome*, lib. XXXIII. Servius, *ad Virgil. Æneid.* VIII, 714. Macrobe, *Saturn.* I, 12. — [5] « Rien de plus puéril qu'une cérémonie qui n'a d'autre but que de s'assurer si les dieux trouvent bon qu'on leur demande le salut; comme si une telle demande avait besoin de la permission des dieux. » Ch. Desobry, *Rome au siècle d'Auguste*, t. III, p. 239. — [6] Dion Cassius, XXXVII, 24 et 25, p. 127 et 128; LI, c. 20, p. 651. Sainte-Croix, *Observations sur la fermeture du temple de Janus*, Acad. des Inscript. t. 49, p. 385.

de solide, de vrai et d'utile dans la philosophie d'Épicure [1]. Parmi ceux qui avaient combattu avec lui sous les ordres de Brutus et de Cassius, et auxquels il portait l'intérêt d'un compagnon d'armes, était Dellius, homme inconstant dans ses résolutions et dans ses affections, prompt à se laisser décourager par les revers, gonflé d'orgueil et d'espérance dans le succès. Dellius avait d'abord embrassé le parti de Dolabella [2], puis il passa dans celui de Cassius. Après la bataille de Philippes, il s'attacha à Antoine, le trahit, et, avant même la bataille d'Actium, se tourna du côté d'Octave. Cette conduite le fit nommer, par Messala, un voltigeur de guerre civile, *bellorum civilium desultor*. Pour excuser sa trahison, il disait que Cléopâtre l'avait pris en haine, et qu'il avait été averti par un médecin, nommé Glaucus, que cette reine devait le faire assassiner. Il prétendit que l'unique cause de l'inimitié de Cléopâtre contre lui était d'avoir dit un jour, en soupant à Alexandrie, qu'elle leur faisait boire du vin aigre, tandis que Sarmentus, à Rome, buvait du vin de Falerne. Sarmentus, ajoute Plutarque qui nous fait ce récit, était un jeune garçon tel que les grands personnages à Rome ont coutume d'en avoir auprès d'eux pour leur servir de passe-temps, et qu'ils appellent leurs délices; celui-ci appartenait à Octave [3]. Mais Sénèque nous apprend que Dellius n'était pas seulement le confident d'Antoine près de Cléopâtre; il avait écrit, pour son propre compte, des lettres très-libres qui trahissaient la nature de sa liaison avec cette reine [4]. Dellius avait fait avec Antoine la guerre contre les Parthes et composé l'histoire de cette campagne : cet ouvrage est cité par Plutarque. Comme tous les hommes sans principes et sans foi,

[1] Horace, *Carm.* II, 14, et I, 4. — [2] Plutarque, *Vie d'Antoine*, 76. Velléius Paterculus, II, 84. Dion Cassius, XLIX, 39, p. 597; L, 13-23-24, p. 619 et 620. — [3] Ce Sarmentus était probablement le fils ou le jeune parent de Sarmentus le bouffon et le parasite de Mécène. Voyez ci-dessus, liv. IV, § 7, p. 220, et Horace, *Sat.* I, 5, 55. Braunhard, *Horat.*, index 2, p. 188. — [4] Sénèque, *Suasoriarum lib.* I, dans *Senecæ opera declamatoria*, p. 627 de l'édit. de Lemaire.

Dellius savait profiter de tous les changements d'état pour accroître sa fortune; la faveur d'Antoine avait augmenté la sienne, celle d'Octave l'accrut encore. Après la bataille d'Actium, à laquelle il prit part, et où il fit preuve de talent, de zèle et de courage, la faveur dont il jouissait auprès d'Octave ne cessa pas de s'accroître. C'est alors qu'Horace, le voyant un peu trop enivré de sa prospérité, lui adressa l'ode 3 du livre II, où il retrace avec le plus de force et de bonheur les maximes d'Épicure, qui s'accordaient avec les meilleurs principes de toute philosophie [1].

« Souviens-toi de conserver une âme toujours égale, inébranlable dans l'adversité, inaccessible à la folle ivresse qui suit la prospérité; car tu dois mourir, Dellius, soit que tes jours se consument dans la tristesse, soit que, sur un frais gazon nonchalamment couché, tu savoures à longs traits le plus vieux Falerne.

« Hâte-toi donc! Dans ce lieu charmant, où le pin superbe et le pâle peuplier confondent leurs ombres hospitalières, où l'onde fugitive lutte avec un doux murmure contre les sinuosités de ses rives, fais porter du vin, des parfums et des roses, ces belles fleurs, hélas! sitôt flétries! Jouis de la vie, tandis que ta fortune, ton âge et le noir fuseau des trois sœurs te le permettent encore.

« Il faudra les quitter, ces beaux domaines achetés à grands frais; cette maison, ce parc, que baignent les eaux du Tibre, il faudra les quitter! et d'avides héritiers jouiront de tant de trésors, si péniblement accumulés.

« Riche ou pauvre, issu de l'antique race du roi Inachus ou n'ayant sur la terre d'autres abris que les cieux, tu n'en seras pas moins la victime de l'inexorable Pluton : une même nécessité pèse sur tous les mortels. Agités par la main du sort, nos

[1] Horace, *Carm.* II, 3 : *Æquam memento rebus in arduis.* Cf. Jani, t. I, p. 297; Fea, t. I, p. 50.

noms seront, tôt ou tard, tirés de l'urne fatale, et la même barque nous conduira tous à l'éternel exil. »

X.

Horace, devenu célèbre par ses poésies et adonné à toutes les jouissances du luxe, ne se trouvait plus dans une position aussi favorable que dans le début de sa carrière pour se livrer au penchant qui l'entraînait vers la satire. A cette époque, il était ignoré, spolié, et obligé de faire des vers afin de vivre et de sortir de l'obscurité. Il y avait du courage à exercer sa verve contre les travers et les vices qui l'entouraient, à exhaler sa colère ou ses ressentiments, avec les ïambes et la verve d'Archiloque, contre une redoutable intrigante, à frapper de ridicule, dans de malicieux hexamètres, l'usurier, le spoliateur de la fortune publique, le sot opulent, l'avare sordide, le dissipateur déhonté, à lancer des traits malins contre les puissants du jour, contre Mécène lui-même.

Mais le poëte enrichi des dons de Mécène, protégé par sa puissance, heureux par sa faveur, et dont les succès excitaient l'envie, se trouvait d'autant plus en butte aux coups de ses ennemis qu'il leur prêtait le flanc plus à découvert et donnait plus ouvertement prise à leurs attaques. L'inconstance de ses goûts, l'emportement de son humeur, certaines bizarreries de son caractère inégal et fantasque pouvaient devenir avec justice l'objet de la satire; et n'était-ce pas, en quelque sorte, un scandale et un ridicule de vouloir prétendre se moquer dans les autres des travers dont on était soi-même atteint, de vouloir châtier des passions dont on subissait le joug?

C'est pour échapper à cette fausse position qu'Horace, avec ce profond bon sens qui le caractérise, crut devoir écrire la satire 7 du livre II[1]. Elle est dirigée uniquement contre lui-

[1] Horace, *Sat.* II, 7 : *Jamdudum ausculto, et cupiens tibi dicere servus.*

même, non dans le dessein d'atténuer tous ce qui était reprochable en lui, mais au contraire pour l'exagérer encore, de manière qu'il fût impossible au plus grand de ses ennemis de mettre plus d'âcreté dans ses sarcasmes, plus de violence dans ses attaques. Mais il se serait donné l'apparence d'une sorte de cynisme dont il était bien loin s'il avait de lui-même, et sans y être contraint, fait l'aveu de ses défauts. Il prit donc le parti qui lui avait si bien réussi dans sa satire 3 de ce même livre II : ce fut de s'en faire accuser par la bouche d'un autre ; il lui parut plaisant, après s'être soumis à la censure emportée d'un philosophe maniaque, de s'en faire infliger une plus complète et plus forte encore par son propre esclave. Cette satire n'est certainement ni aussi abondante en peinture de mœurs, ni aussi riche de poésie, de maximes et de préceptes pour la conduite de la vie, que la satire 3 ; mais, par les détails d'intérieur qu'elle nous donne, elle est la plus intéressante de toutes celles qui nous restent de ce poëte pour ceux qui veulent le connaître à fond.

Le cadre qu'Horace avait adopté pour cette satire le reportait nécessairement aux Saturnales, seule époque de l'année où un esclave pût parler avec liberté à son maître.

Ces fêtes antiques [1], qu'avait fondées Numa, étaient devenues périodiques à la suite de diverses expiations décrétées pour des prodiges [2]. Durant ces fêtes, instituées pour rappeler l'âge de Saturne, l'âge d'or, l'âge de la parfaite égalité, les esclaves prenaient place à la table des maîtres, et, exaltés par l'ivresse, il leur arrivait souvent d'oublier que rien ne les protégeait contre un ressentiment imprudemment excité. Usant du bénéfice d'un usage consacré par la religion, ils osaient souvent adresser à leurs maîtres les plus sévères reproches, et leur faire entendre

[1] Suétone, *Oct. Aug.* 75 ; *Vespas.* 19 ; *Claud.* 17. Dion Cassius, LIV, 6 ; LX, 25. Varron, *de Lingua Latina*, 3. — [2] Macrobe, *Saturn.* I, 7, 10. Plutarque, *Vie de Numa*, 2. Athénée, XIV, 10. Lucien, *Des gens qui se mettent aux gages des grands*, t. 2, p. 181, trad. de Belin de Ballu. Tite-Live, II, 21, vers l'an 250 ; XXII, 1, vers l'an 535.

de dures vérités, à eux qui disposaient de leur personne et de leur vie. Dans les premiers temps de la république, où les mœurs étaient pures, les esclaves peu nombreux, ces fêtes avaient quelque chose de moral et de touchant; au milieu de l'effroyable dissolution que les conquêtes avaient introduite à Rome et du nombre prodigieux d'esclaves corrompus que le luxe rendait nécessaires [1], elles n'étaient qu'une institution sans but, qu'un désordre de plus, et, bien loin d'être utiles aux bonnes mœurs, elles y nuisaient; elles augmentaient la corruption en la rendant plus apparente. Mais c'était un usage consacré par la religion qu'on n'osait point abolir, et auquel on était forcé de se soumettre.

Cette fois Horace ne suppose pas, comme dans la satire 3, qu'il s'est retiré à la campagne; il est au contraire à Rome, ce qui est plus vraisemblable, puisque les Saturnales, ainsi que je l'ai dit, se célébraient au milieu du mois de décembre [2]. Dave, celui de ses esclaves qui était attaché à son service personnel et qui remplissait auprès de lui les fonctions de valet de chambre, est assez hardi pour aborder son maître dans un moment où il est occupé à lire ou à écrire.

DAVE. — « Mon maître, votre esclave, qui depuis longtemps vous a toujours écouté en silence, voudrait aujourd'hui vous dire quelques mots, mais il n'ose. »

HORACE. — « Ah! c'est toi, Dave? »

DAVE. — « Oui, c'est Dave, ce serviteur dévoué à son maître, sage autant qu'il le faut pour n'avoir pas à craindre de mourir jeune. »

C'était un préjugé répandu chez les anciens que ceux qui étaient trop parfaits ne vivaient pas longtemps. Acron en fait la remarque [3].

[1] Plutarque, *Vie de Sylla*, 41; *Vie de Crassus*, 3. Lucien, Dialogue intitulé: *Cronosolon*, ou *le Législateur des Saturnales*, t. 5, p. 64 et 91, trad. de Belin de Ballu. — [2] Le 16 des kalendes de janvier, c'est-à-dire le 17 décembre. — [3] Acron, *ad Horat. Sat.* II, 7, dans Braunhard, t. 2, p. 213.

HORACE. — « Je t'écoute ; aujourd'hui, use du privilége de décembre. Ainsi l'ont voulu nos ancêtres ; parle. »

Dave parle en effet ; mais, au lieu de dire quelque chose qui ait trait directement à son maître, il débite d'un ton grave et sérieux des moralités sur les hommes en général, dont les uns sont constants dans leurs vices, dont les autres flottent du mal au bien ou ne font que changer perpétuellement de travers. Il fait mention d'un certain Priscus (avocat ou rhéteur, selon les scoliastes[1]), libertin à Rome, philosophe à Athènes, et continuellement sous les influences de Vertumne, cette divinité des capricieux ; puis d'un bouffon, nommé Volanérius, qui, quoique goutteux et ne pouvant tenir le cornet, passe sa vie à jouer aux des. Horace, impatienté de voir son esclave trancher du grand philosophe, et fatigué de son bavardage, dont il ne comprend pas le but, lui dit :

« Coquin ! est-ce aujourd'hui, enfin, que tu me diras à qui s'adressent toutes ces fadaises ? »

DAVE. — « Eh ! vraiment, à vous-même. »

HORACE. — « Comment cela, maraud ? »

DAVE. — « Vous vantez le bonheur et les mœurs des anciens temps, et si un dieu, vous prenant au mot, voulait vous y ramener, vous vous y refuseriez, soit parce que vous ne sentez pas les avantages de cette vie que vous louez si haut, soit parce que vous manquez de fermeté dans vos principes, et qu'enfin, malgré vos désirs, vous restez enfoncé dans la fange, faute d'avoir assez d'énergie pour vous en retirer. A Rome, vous soupirez après les champs ; homme des champs, vous élevez jusqu'aux nues le séjour de la ville absente. Si vous n'êtes invité nulle part, vous vous félicitez de manger tranquillement votre plat de légumes et de boire le vin du logis. Il semble, à vous entendre, qu'il faut vous entraîner hors de chez vous, pieds et poings liés, pour vous avoir à sa table. Pourtant, si Mécène

[1] Acron, *ad Horat. Sat.* II, 7, 9, dans Braunhard, t. 2, p. 214. Le scoliaste de Cruquius, dans Heindorf, *Horat. Satir.* p, 408.

vous fait prévenir qu'il vous attend comme convive à l'heure où l'on allume les premiers flambeaux : « Vite, mes parfums! Entendez-vous, vite! Êtes-vous sourds? » Vous criez; vous tempêtez; puis, vous partez. Et Mulvius et vos bouffons se retirent, prononçant des malédictions qu'on n'a garde de vous répéter. Quant à moi, je l'avoue, on peut me reprocher ma gourmandise : l'odeur de la cuisine me fait lever le nez. Je suis nonchalant, paresseux, et même ivrogne, si vous voulez; mais vous qui êtes de même, et même pire, pourquoi êtes-vous si disposé à me gronder, puisque vous n'êtes point meilleur? Croyez-vous que le vice se déguise par de belles paroles? Que diriez-vous si l'on vous prouvait que vous êtes plus insensé que moi, qui ne vous ai coûté que cinq cents drachmes. Ah! ne m'effrayez pas par ce regard menaçant! Point de gestes, point de fureur; ce que j'ai appris du portier Crispinus, laissez-moi vous le répéter. »

Dans ces jours où l'on vivait sous l'influence de Saturne, c'était une obligation, pour se rendre agréable à ce père des dieux, de ne point se fâcher contre un esclave ou un inférieur, de s'abstenir de tout châtiment, de toute menace. Aussi c'est la première loi que, dans Lucien, le *Cronosolon*, le prêtre et législateur des fêtes de Saturne, impose aux riches et aux puissants[1]. La petite pantomime que nous révèle le discours de Dave peint à merveille la violence que se fait Horace pour se soumettre à cette loi.

On sait déjà ce qu'était Crispinus, ce mauvais poëte, qu'Horace avait ridiculisé dans plusieurs endroits de ses ouvrages[2]; et Dave, en mettant dans la bouche du portier d'un des ennemis de son maître ce que l'on débite sur son compte, montre par là combien ces mauvais bruits étaient répandus et combien en même temps ils étaient méprisables. Les esclaves employés comme portiers dans les grandes maisons étaient dans la classe

[1] Lucien, *Cronosolon*, trad. de Belin de Ballu, t. 5, p. 67. — [2] Horace, *Sat.* I, 1, 120; ibid. I, 3, 139, ibid. I, 4, 14; ibid. II, 7. 45.

des plus vils ; on les enchaînait souvent auprès de la porte qu'ils étaient destinés à garder, et on n'y faisait pas plus d'attention qu'au chien placé près d'eux comme gardien supplémentaire ; quelquefois même on les vendait avec la maison, quand elle changeait de maître [1].

Les discours du portier de Crispinus accusent Horace de commerce intime avec des matrones ou femmes mariées ; on lui reproche de se dépouiller de ses insignes de juge, de son anneau équestre, de sa toge [2], et de se revêtir d'un habit d'esclave pour pénétrer chez une de ces dames. On le peint frissonnant de luxure et de peur lorsqu'il entre chez sa belle ; on lui retrace les avanies auxquelles il se soumet, les périls auxquels il s'expose, pour des jouissances incomplètes, au-dessous de celles que, dans de mauvais bouges, goûte son propre esclave.

Les dangers que l'on courait dans de telles aventures étaient grands, en effet, puisque, avant la loi Julia, le mari avait le droit de tuer celui qu'il surprenait en adultère avec sa femme. Tout ceci était donc une excellente satire contre les adultères, mais ne concernait point Horace, qui avait au contraire tant de fois combattu ces liaisons coupables. On savait que toutes les maîtresses d'Horace étaient des affranchies-courtisanes, ou des femmes libres, aussi galantes, aussi peu scrupuleuses que des courtisanes. On savait qu'aucun lien matrimonial, de quelque valeur devant la loi, n'enchaînait les femmes de cette classe, qui donnaient quelquefois le titre d'époux à l'homme avec lequel elles vivaient [3]. Aussi Horace ne se montre nullement sensible à ces

[1] Ovide, *Am.* I, 6, 1. Suétone, *de Claris orat.* 3. Appien, *de Bello civili*, IV, 971. Cicéron, *Philipp.* II, 31. Sénèque, *de Ira*, III, 37. Varron, *de Re rustica*, I, 13. Suétone, *Vitell.* 16. Columelle. *Præf.* — [2] Horace, *Sat.* II, 7, 53. — [3] Ulpien, *Fragment.* tit. V, § 4, 5. Aulu-Gelle, III, 2. Servius, *in Georg.* V, 31 ; *Æneid.* IV, 103. Macrobe, *Saturn.* I, 3. Tacite, *Ann.* XIV, 27. Dion Cassius, LX, 783. Cicéron, *pro Flacco*, 34 ; *de Orat.* I, 56. Nonius Marcellus, voce *Nubentes.* Festus, voce *Remancipitium.* Boet. *in Cicer.* c. 2.

calomnies du portier de Crispinus, et, avec une tranquillité stoïque, il laisse une libre carrière aux discours de son insolent esclave; mais celui-ci, qui connaît parfaitement la cause de son apparente magnanimité, avec une profonde malice, n'a plaidé le faux que pour rendre la vérité plus poignante, et, prévenant l'objection que son maître pouvait lui faire, il continue ainsi :

— « Je ne suis point adultère, direz-vous; je m'abstiens de toute femme mariée. » — « Et moi, par Hercule! je ne suis point voleur quand, par prudence, je m'abstiens de toucher à de la vaisselle d'argent. Mais ôtez le péril, et la nature sans frein se trahira par des écarts désordonnés.

« Comment pouvez-vous dire que vous soyez mon maître, quand la baguette du préteur, trois et quatre fois imposée sur vous [1], ne saurait vous affranchir de tant de craintes misérables, quand tant d'affaires et tant de gens vous asservissent? Vous me commandez, il est vrai; mais vous obéissez hautement à d'autres maîtres, et vous vous laissez conduire comme ce bois que mènent à leur gré les mains étrangères qui en tiennent les fils. Mais quel est l'homme véritablement libre? C'est le sage qui a de l'empire sur lui-même, que n'épouvantent ni la pauvreté, ni les fers, ni la mort; qui résiste à ses passions, méprise les honneurs, est insensible aux coups de la fortune; qui forme un tout compacte, pareil à ce globe parfait, roulant sur lui-même sans qu'aucun choc puisse suspendre son mouvement ou altérer le poli de sa surface. »

« Eh! dites-moi, est-il rien dans ce portrait qui puisse s'appliquer à vous? — Une femme vous demande cinq talents [2]; elle vous maltraite; elle vous chasse, vous inonde d'eau froide;

[1] Sur les diverses manières d'affranchir, conférez le Digeste, lib. XL, tit. 3 et tit. 4, t. I, p. 656 du *Corpus Jur. civ.*, édit. Elzév., 1681. Juvénal, *Sat.* V, 71. Festus, au mot *Manumitti*, lib. XI, p. 227, édit. de Dacier. Cornutus *ad Pers. Sat.* V, 75. Isidore de Séville, IX, 4. Appien, *de Bello civ.* IV, 135, t. 2, p. 709, édit. de Schweighaeuser. Phèdre, *Fabulæ*, II, 5, 25, t. I, p. 405, édit. de Lemaire. — [2] Environ vingt-cinq mille francs.

bientôt elle vous rappelle. Fi! arrachez-vous donc à ce joug honteux; dites : « Je suis libre; oui, je suis libre. Impossible! Un tyran cruel vous harasse et vous presse de ses mordants aiguillons; il se joue de votre résistance et vous tourmente sans relâche. »

« Quelle différence y a-t-il entre vous et moi quand vous restez en extase, comme un insensé, devant un tableau de Pausias, ou lorsque, le jarret tendu, j'admire les dessins à la couleur rouge ou au charbon des combats de Fulvius, de Rutuba, de Placidéianus, si bien retracés que ces fameux gladiateurs semblent réellement lutter, frapper ou parer les coups? Pourtant, Dave alors est un fainéant; Horace, au contraire, un fin connaisseur, un excellent juge des chefs-d'œuvre antiques. Si je me laisse allécher par l'odeur d'un gâteau fumant, je suis un vaurien; mon dos souffre souvent de la complaisance que j'ai eue pour mon ventre. Et vous, votre sagesse et votre courage résistent aux festins splendides, n'est-ce pas? Ces morceaux si délicats et si chers, ces mets entassés sans mesure dans votre estomac s'aigrissent, et bientôt vos pieds refusent de porter votre corps appesanti. Dirai-je que vous ne pouvez passer une heure seul ni faire un bon usage de vos loisirs? que, comme un fugitif, un vagabond, vous ne songez qu'à vous échapper à vous-même? qu'enfin, tantôt par le vin, tantôt pa le sommeil, vous cherchez à tromper votre ennui? Mais non, il vous assiége, il vous poursuit, ce sombre ennemi d votre existence. »

HORACE. « Mais qui donc m'apportera des pierres?

DAVE. « A quoi bon? »

HORACE. « Où sont mes flèches? »

DAVE (*à part*). « Mon homme est fou, ou bien il fait de vers. »

HORACE. « Si tu ne te retires à l'instant, je t'enverrai tr vailler avec les huit autres esclaves de mon domaine de la S bine. »

Toujours le même art; Horace garde ici le caractère qu'il s'était donné dans la satire 3 : il souffre patiemment les reproches les plus injurieux tant qu'ils sont calomnieux, mais la patience lui échappe quand ils s'adressent à des défauts réels, quand on veut le faire rougir de ses faiblesses. Par là, ainsi que je l'ai déjà remarqué, c'est plutôt le commun des hommes qu'il a voulu caractériser que lui-même. Plusieurs passages de ses ouvrages[1] démontrent, au contraire, qu'il recevait avec douceur les leçons et les conseils de l'amitié, qu'il avait la meilleure volonté d'en profiter, mais que la force de ses passions y mettait obstacle.

Dans cette sorte d'examen de conscience que notre poëte a transmis à la postérité, il nous apprend qu'à l'âge de trente-six ans il ressentait déjà ces maux de nerfs, cette tristesse, cette hypocondrie qui accompagnent toujours l'abus des plaisirs de Vénus et les excès des somptueux festins. Nous aurons plus d'une fois occasion de remarquer les progrès que fit en lui cette maladie, en avançant dans le cours de cette histoire.

Nous apprenons aussi qu'Horace était assez riche pour avoir à sa table, comme Mécène, des parasites et des bouffons; seulement ils étaient en plus petit nombre. Il résulte aussi des reproches que Dave adresse à son maître que celui-ci était connaisseur en tableaux et qu'il admirait surtout les ouvrages de Pausias. Les ouvrages de ce peintre, contemporain d'Apelles, ne devaient pas être rares dans les villas des riches Romains. Il était de Sicyone, et l'on sait que cette malheureuse ville, pour payer les dettes qu'elle avait contractées, fut obligée de vendre les chefs-d'œuvre de peinture qu'elle possédait; Scaurus les acheta tous pendant son édilité[2]. Le plus célèbre tableau de Pausias était celui de la belle Glycère, qu'il avait peinte tressant une couronne de fleurs.

[1] Horace, *Epod.* XI, 25; *Sat.* I, 4, 134. — [2] Pline, *Hist. nat.* XXI, 3, 1; ibid. XXXV, 40, 1, 3 et 12.

L'audace de la courtisane à qui Horace ne veut pas accorder le prix qu'elle demande, et le moyen qu'elle emploie pour l'empêcher de rentrer chez elle, ont paru tellement étranges à quelques-uns des traducteurs de notre poëte, qu'ils ont supprimé ou déguisé ce détail trop vulgaire et trop grotesque, selon eux; ils ont jugé ce passage d'après les idées et les habitudes des modernes. Celles des anciens ne leur ressemblaient pas sous ce rapport. Ainsi que je l'ai déjà remarqué [1], les femmes qui, chez eux, cherchaient un moyen de vivre en trafiquant de leurs appas, ne tombèrent pas dans un degré d'abaissement aussi grand que chez les modernes.

Toute femme qui, chez les Romains, voulait devenir courtisane était tenue de se faire enregistrer chez les édiles, de changer de nom et de vêtement, de se revêtir de la toge et de quitter les ornements qui distinguaient les autres femmes d'une conduite régulière. Toute femme née libre était admise à se faire inscrire, aussi bien que celles qui n'étaient qu'affranchies. Tibère, par une loi, exclut de cette faculté les femmes dont les maris avaient été sénateurs ou chevaliers, ou qui avaient un frère revêtu d'une de ces dignités; mais cette loi, dont la dépravation des mœurs, toujours croissante, rendit (qui le croirait!) l'exécution difficile, n'existait pas au temps d'Horace. De tout temps la loi défendit aux courtisanes de recevoir chez elles un édile; du reste, elles étaient, comme les autres femmes, sous la protection des lois, et nullement, comme chez les modernes, soumises à l'arbitraire des règlements de police [2].

[1] Voyez ci-dessus, liv. II, § 26, p. 101. — [2] Aulu-Gelle, *Noctes att.* IV, 15. Tacite, *Ann.* II, 85.

XI.

C'est vers ce temps, et après le retour d'Octave à Rome et son triomphe, que fut écrite la courte et élégante épître 2 du livre Ier, adressée à Bullatius[1]. Ce personnage ne nous est point connu d'ailleurs; mais, d'après cette épître, il nous paraît avoir été un partisan de la république, mécontent de l'ordre de choses qui s'établissait, en proie à une affection hypocondriaque. Il possédait une villa à Ulubres, petite et triste ville de la Campanie, et il voyageait en Orient pour se distraire de la mélancolie dont il était obsédé. Il avait manifesté l'intention de se fixer à Lébédos. Horace lui écrivit pour l'engager à quitter ce séjour et à se rendre à Rome. Il paraît même probable, d'après les vers 22 et 33 de cette épître, que Bullatius était invité à revenir par Octave, et qu'Horace ne faisait que seconder les desseins de cet empereur en écrivant à son ami.

« Bullatius, comment avez-vous trouvé Chios, la fameuse Lesbos, l'élégante Samos, Sardes, la capitale de Crésus? Que pensez-vous de Smyrne et de Colophon? Ces lieux méritent-ils leur réputation, ou ne sont-ils que peu de chose en comparaison du Champ de Mars et des eaux du Tibre? Auriez-vous envie de séjourner dans une des villes du royaume d'Attale, ou ne parlez-vous de vous fixer à Lédébos que par l'ennui que vous causent la mer et les voyages? »

On doit remarquer qu'Horace interroge en homme qui connaît les contrées dont il parle, et le commencement de cette épître est un des passages de ses poésies qui prouve avec le plus d'évidence qu'il avait, ainsi que nous l'avons dit, suivi Brutus dans son expédition d'Asie[2]. Les noms de lieux dont il est ici fait mention se trouvent souvent rappelés ailleurs dans ses vers; l'île de Chios, il la célèbre pour l'excellence de

[1] Horace, *Epist.* I, 11 : *Quid tibi visa Chios, Bullati, notaque Lesbos?* — [2] Cf. ci-dessus liv. 2, § 5, p. 61.

son vin, propre à être mêlé au Falerne, à faire cuire des murènes, préférable au Cécube même; et s'il entasse jusqu'à trois cents et même mille jarres de vin dans la cave d'un avare, ce sont des jarres de vin de Chios [1]. Lesbos aussi est vantée par Horace pour ses vignobles, mais encore plus pour avoir été la patrie d'Alcée, ce fameux poëte lyrique qu'Horace avait pris pour modèle [2]. Le royaume d'Attale, dont parle notre poëte, est celui de Pergame; Attale III Philométor en fut le dernier roi, et les principales villes de son royaume, outre Pergame, sa capitale, étaient Myndus, Apollonie, Tralles, Thyatire [3]. Lorsque Horace écrivait cette épître, ce pays avait été depuis longtemps réduit en province romaine, et avait d'abord reçu le nom d'Asie, qui devint celui du continent [4]. Mais ce nom, par cela même, était sujet à ambiguïté. Le poëte, qui écrit à un homme instruit, se sert d'une savante périphrase qui donne un sens plus clair et plus précis.

Bullatius avait écrit à Horace : « Vous savez ce que c'est que Lébédos [5]; c'est un bourg plus désert que Gabies et que Fidènes. Cependant je voudrais, oubliant tous les miens, y vivre oublié d'eux, et contempler de loin la mer et ses fureurs. »

Horace, après avoir répété le souhait que, dans sa tristesse, Bullatius avait exprimé, cherche à le combattre par le raisonnement. Il fait voir à son ami que Rhodes [6], Mitylène, Samos, refuges ordinaires des exilés et de ceux qui cherchent la santé, ne valaient pas Rome, malgré la beauté de leur climat. Les guerres ont cessé, l'horizon politique est calme et

[1] Horace, *Carm.* III, 19, 5; *Epod.* IX, 34; *Sat.* I, 10, 24; II, 3, 115; 8, 15 et 48. — [2] Horace, *Carm.* I, 32, 5; II, 13, 27; IV, 97; *Epod.* IX, 34; *Epist.* I, 19, 29; II, 2, 99. — [3] Justin., XXXVI, 4. Strabon, *Geogr.*, XIII, p. 624, t. 4, p. 243 de la trad. franç. — [4] Strabon, XIII, p. 624, t. IV, p. 243 de la trad. franç. — [5] Pline, *Hist. nat.* V, 31, 5. Hérodote, I, 12. Pausanias, I, 98; VII, 32. Strabon, *Geogr.* XIV, p. 643, t. 4, p. 297 de la trad. franç. — [6] Horace, *Carm.* I, 7, 1; *Epist.* I, 11, 17. Cicéron, *ad Divers.* IV, 79; V, 2.

tranquille ; il est donc temps pour Bullatius de revenir à Rome.

« Si, en revenant de Capoue [1] à Rome, lui dit-il, vous êtes surpris par la pluie, mouillé et couvert de boue, vous prendra-t-il pour cela envie de vous fixer dans une mauvaise auberge? Lorsque, battu par le vent du midi, vous aurez échappé aux flots tumultueux de la mer Égée [2], renoncerez-vous pour toujours à naviguer, vendrez-vous votre vaisseau? A celui qui jouit d'une bonne santé, Rhodes et la belle Mitylène ne sont pas plus utiles qu'un manteau dans l'été, qu'un caleçon d'athlète quand il neige, que les bains du Tibre en hiver ou la chaleur du foyer au mois sextilis [3]. Ainsi, puisque la fortune vous sourit, venez à Rome vanter les charmes absents de Samos, de Rhodes et de Chios. Quel que soit le dieu [4] auquel vous êtes redevable des jours heureux qui vous sont offerts, acceptez-les avec reconnaissance, et hâtez-vous d'en jouir, afin de pouvoir vous dire à vous-même que, partout où vous vous êtes trouvé, vous avez vécu satisfait.

« S'il est vrai que la raison et la sagesse aient seules le pouvoir d'alléger les peines de la vie, un lieu d'où l'on peut voir s'épancher au loin la mer immense n'y peut rien, et traverser ses flots orageux, c'est changer de climat et non d'humeur. Notre oisiveté laborieuse fait notre tourment. Pour atteindre le bonheur, il nous faut des vaisseaux, des chars à quatre coursiers. Mais faites-y donc attention : ce que vous cherchez, le bonheur, il est ici, il est à Ulubres, si vous possédez la tranquillité de l'esprit et le calme de l'âme. »

La manière dont Bullatius parle de Lébédos démontre qu'il sait qu'Horace a visité ce lieu, qu'il le connaît ; mais elle ne

[1] Horace, *Epod.* 16, 5; *Sat.* I, 5, 47; *Epist.* I, 11, 11. Tite-Live, XXIII, 4. Cicéron, *Agr.* II, 32. — [2] Horace, *Carm.* I, 14, 19; II, 16, 1; III, 29, 63. — [3] Sextilis, le 6e mois de l'année romaine, qui commençait au mois de mars, fut appelé plus tard *augustus*, août. — [4] C'est Octave César auquel il est fait ici allusion.

nous laisse pas deviner le motif de la préférence qu'il donne à cette ville. La vérité est qu'elle était peu peuplée, mais agréable. Au temps d'Hérodote Lébédos avait été une des villes principales de la confédération ionienne [1]; elle fut détruite par Lysimaque, qui en transporta les habitants à Éphèse [2]. C'était, à l'époque où Bullatius voyageait, le lieu de réunion de tous les artistes, acteurs, danseurs et musiciens qui concouraient à la représentation des pièces que l'on jouait aux fêtes de Bacchus. Ces artistes, par des causes que Strabon [3] explique, furent obligés de quitter Myonnèse et de passer chez les Lébédiens, qui les accueillirent d'autant plus volontiers, dit le géographe, que la population était fort affaiblie. Comme les événements qui nécessitèrent cette translation sont antérieurs à l'époque où Horace écrivait, il s'ensuit que Bullatius dut trouver à Lébédos cette joyeuse population. Pausanias, qui voyageait dans ce pays deux siècles après Bullatius [4], dit que le territoire de Lébédos est très-fertile, et qu'on y trouve sur les bords de la mer des bains chauds en grand nombre, très-agréables et très-salutaires. Lébédos, en Asie, avait donc quelque analogie avec Baïes, en Italie; ce n'était pas un lieu si sauvage et si triste que Bullatius, trop accoutumé sans doute au séjour brillant de Rome, le dépeignait à son ami.

Quant à *Ulubræ*, le premier auteur qui en fasse mention est Cicéron [5]. Ses lettres nous apprennent que ce petit bourg était sous la clientèle de Trébatius, et que lui, Cicéron, était chargé de le défendre dans un procès. Une inscription, publiée par Alde Manuce [6], et Frontin nous apprennent aussi que ce bourg était une colonie

[1] Hérodote, I, 142, t. I, p. 117, trad. de Larcher. — [2] Pausanias, *Attique* c. 9, t. I, p. 61; *Achaïe*, c. 3, t. 4, p. 21, édit. de Clavier. — [3] Strabon, *Geogr.*, XIV, 9, p. 643, t. 4, p. 297 de la trad. fr. — [4] Pausanias, *Achaïe* c. 3 et c. 5, t. 4, p. 22 et 42, édit. de Clavier. — [5] Cicéron, *Epist. ad Diversos*, VII, 18, 12. — [6] Cette inscription est rapportée dans la note du passage de Cicéron, t. I, p. 320 de l'édit. de Lemaire. Julius Frontin, *de Coloniis*, dans les *Rei agrariæ auctores* de Goesius, Amsterdam, 1674, p. 108 et 141.

romaine qui n'avait pas le titre de municipe, c'est-à-dire qu'il jouissait de certains priviléges, mais non du droit de cité romaine. Tous ces textes, joints à ceux de Pline et de Juvénal [1], ne nous disent rien sur la position d'Ulubres, si ce n'est que ce bourg était situé près des marais Pontins, et qu'on y entendait le coassement des nombreuses grenouilles de ces marais. Porphyrion, dans sa note sur le vers d'Horace qui termine cette épître, nous dit qu'Ulubres est un lieu d'Italie où César Auguste a été nourri [2]. Ce renseignement donne un intérêt historique à ce bourg obscur, mais il semble ne nous fournir aucune lumière sur sa position. C'est pourtant le seul qui puisse nous servir à la déterminer approximativement. En effet, Suétone dit en parlant d'Auguste [3] : « On trouve encore dans une campagne de ses ancêtres, auprès de *Velitræ*, la chambre où il a été nourri ; elle est très-petite, et on est persuadé dans tout le voisinage que c'est aussi là qu'il est né. »

Ainsi il est démontré qu'Ulubres était près de Velletri, dont la position à l'extrémité des marais Pontins, à sept lieues sud-est de Rome, est bien connue. M. Gell conjecture que les ruines trouvées à Civitone pourraient bien correspondre à celles de l'ancienne Ulubres [4]. Les itinéraires ne font pas mention d'Ulubres ; le texte de Frontin [5] indique que ce lieu ne se trouvait sur le passage d'aucune voie publique. Mais Gell lui-même, abandonnant la conjecture qu'il a faite, a placé sur sa carte [6] Ulubres près de Cisterna moderne, de même que l'indiquait la carte des États pontificaux de Milan, en 1820. Mais, cette position est trop éloignée de Velletri et des marais Pontins pour répondre à l'indication des anciens. Nous croyons qu'Ulubres a dû être aux

[1] Pline, *Hist. nat.* lib. III, cap. IX, II. Juvénal, *Sat.* X, 102. — [2] Porphyrion, *ad Horat. Epist.*, I, 2, 30, dans Braunhard, t. 2, p. 300. — [3] Suétone, *Octav. August.* 6. — [4] Gell, *Topography of Rome and its vicinity*, t. I, p. 301, et t. 2, p. 290, au mot *Cisterna*. — [5] Julius Frontin, *Liber de Coloniis*, dans les *auctores Rei agrariæ*, édit. de 1674, p. 108 et 141. — [6] Mannert, *Italia*, t. 1, 646. Cramer, *ancient Italy*, t. 2, p. 85.

ruines qui sont entre Velletri et le Mole-di-Taberna de la voie Appienne.

Si la position précise d'*Ulubræ* ou *Lubræ*, comme on le nommait par abréviation[1], est incertaine, celle de *Gabii* nous est donnée par les ruines qui se voient au nord-est de Rome, près du lac de Castiglione[2], au lieu nommé Pantan-dei-Griffi. La position de *Fidenæ* est à Castel-Giubileo, près de la Villa-Spada, où se trouvent encore des vestiges remarquables de ce lieu antique[3], à cinq milles et demi au nord-ouest de Rome.

XII.

Il y avait chez les Romains un usage touchant dont la tyrannie des empereurs abusa cruellement : c'était que tout homme riche, bien réglé dans ses mœurs, qui désirait laisser après lui une mémoire honorée, devait s'arranger de manière que ceux qu'il aimait ou qu'il estimait, ou même ceux qui avaient rendu des services à leur patrie, quoiqu'il ne les connût pas et ne les eût jamais vus, se ressouvinssent de lui après sa mort et eussent part à ses bienfaits. Voilà pourquoi on avait l'habitude de faire son testament bien longtemps avant l'époque où l'âge, ou toute autre circonstance, fait présager une fin prochaine. On tenait beaucoup à être porté comme légataire sur les testaments de ses amis ou de ses connaissances : cela était non-seulement profitable, mais honorable.

Vers la fin de sa vie, Cicéron se vantait[4] d'avoir reçu ainsi, par des legs successifs, la valeur de vingt millions de sesterces, près de quatre millions de notre monnaie. Auguste se trouvait flatté d'être porté sur les testaments des plus grands personnages comme des plus humbles particuliers, et, quoiqu'il renonçât à

[1] Jul. Frontin, *Liber de Coloniis*, p. 143. — [2] Gell, *Topography of Rome and its vicinity*, t. 2, p. 1 et 15. Horace, *Epist.* I, 18, 9. Properce, IV, 1, 34. Juvénal, VII, 4. — [3] Gell, *Topography of Rome and its vicinity*, t. 1, p. 434. — [4] Cicéron, *Philip.* II, 16.

beaucoup de donations en faveur des familles des testateurs, cependant, comme il acceptait les legs de ceux qui n'avaient pas de parents et qu'il prélevait toujours une portion sur ceux qu'il n'acceptait pas en entier, il se faisait un revenu annuel considérable par le grand nombre de dons qui lui étaient ainsi faits de toutes les parties de l'empire. Ces dons avaient lieu par reconnaissance pour les bienfaits de son gouvernement, par vanité ou par calcul de la part des testateurs, dans l'intérêt de leurs familles. Si, comme nous le croyons, il n'y a pas d'erreur dans le chiffre donné par Suétone à ce sujet, le revenu d'Auguste, pour ce seul objet, se montait annuellement à près de quarante millions de notre monnaie [1].

Un tel usage avait fait naître une classe de courtisans et de flatteurs empressés auprès des vieillards riches. Ces hommes vils et intéressés cherchaient, par leurs incessantes obséquiosités, par leurs basses complaisances, à être admis au nombre de leurs héritiers [2]. Ainsi, cet usage qu'avait introduit le désir de resserrer les liens sociaux, et qui indiquait que chacun devait considérer ses amis comme des membres de sa famille et mettre dans ce nombre tous les bienfaiteurs de la république, ne servit qu'à accroître cette soif ardente des richesses, cette dégration morale qui, à l'époque où vivait Horace, devenait de jour en jour plus générale [3].

Comme les violents orages qui troublent les eaux limpides et font monter à sa surface le limon fangeux, les révolutions déplacent et mêlent tous les éléments de la société; elles donnent des richesses aux plus pauvres, du pouvoir aux plus dépendants, de l'importance aux plus nuls, de l'illustration aux plus vils, de la renommée aux plus obscurs. Octave ne manquait certainement ni de discernement pour choisir les hommes de

[1] Suétone, *Oct. Aug.*, 10. Cf. Pline le Jeune, *Epist.* VII, 20. — [2] Cicéron, *Paradoxa*, V, 2. Sénèque, *de Benefic.* IV, 20, 2; V, 3; *Epist.* 68. Pline, *Hist. nat.* XX, 57. Juvénal, *Sat.* 12. Pétrone, 124. — [3] Cf. Pline le Jeune, *Epist.* II, 20; VII, 24.

mérite, ni de volonté pour les encourager et les récompenser ; mais son gouvernement, né de la corruption, de la fraude et de la violence, devait, quoi qu'il fît, se ressentir du vice de son origine. Les hommes les plus remarquables par leurs talents, leur grandeur d'âme, ne s'y soumettaient qu'avec peine et regrettaient l'ancienne liberté. C'était cependant le très-petit nombre : il y avait peu de Labéon et de Pollion. Les honneurs et le pouvoir n'étaient que trop souvent prodigués aux plus indignes de les obtenir; car ils étaient les plus intrigants, les plus actifs à se produire, les plus serviles. La faculté illimitée de tester, consacrée par la loi chez les Romains, accroissait encore cette corruption des mœurs, et on ne songeait qu'à s'enrichir par les moyens les plus prompts et les plus efficaces : l'hypocrisie, le mensonge, le crime de faux, la souplesse, la violence, le poison, on employait tout pour parvenir à ce but.

XIII.

C'est cette cupidité, c'est cette bassesse qui comptait l'argent pour tout, pour rien la probité, le mérite personnel ou la naissance ; ce sont les moyens employés pour acquérir les richesses qu'Horace a si souvent combattus dans ses ouvrages, mais jamais plus plaisamment et avec une ironie plus mordante que dans sa cinquième satire du livre II [1].

Il suppose qu'Ulysse (qui parmi les héros homériques joue le même rôle que le renard parmi les héros de La Fontaine) a un entretien avec le devin Tirésias. Homère, dans l'*Odyssée*, nous montre Ulysse évoquant l'ombre de Tirésias et le consultant sur ses destinées. Horace, parodiant cet endroit de l'*Odyssée*, continue l'entretien et fait demander par le fils de Laërte comment il s'y prendra pour relever sa fortune.

Tirésias. « Rusé Ulysse, ne vous suffit-il plus d'arriver à Ithaque et de revoir vos pénates paternels ? »

[1] Horace, *Sat.* II, 5 : *Hoc quoque, Tiresia, præter narrata petenti.*

Ulysse. « Mais, devin infaillible, vous le savez, je reviens chez moi comme vous l'avez prédit, pauvre et dépouillé. Les amants de Pénélope n'ont épargné ni mes greniers ni mes troupeaux. Que faire? Sans argent, la naissance et le mérite sont plus méprisés que l'herbe du rivage. »

Tirésias. « Puisque sans détour vous avouez, Ulysse, que vous redoutez la pauvreté, apprenez de moi les moyens de vous enrichir... »

Et ces moyens sont, selon Tirésias, d'agir sans scrupule, sans conscience; de s'avilir et de s'efforcer de plaire à quelque vieillard très-riche, de n'épargner pour cela aucune bassesse, de s'imposer toutes les privations, de ne reculer devant aucun sacrifice, de triompher de toutes les répugnances.

« Ce vieillard, dit le devin, fût-il sans foi, sans naissance, dégouttant du sang d'un frère, échappé de l'esclavage, n'hésitez pas, s'il le demande, à l'accompagner en public, à lui céder le pas. »

Ulysse, ordinairement si sage et si modéré, ne peut se contenir :

« Quoi! dit-il, on me verrait escorter ce vil Dama! Ce n'est pas ainsi que je me suis montré à Troie, où je rivalisais avec nos chefs les plus illustres. »

« Eh bien! vous serez pauvre, » dit froidement Tirésias, *ergo pauper eris*.

Cette terrible sentence fait rentrer Ulysse en lui-même; il est ébranlé, il consent à faire tous ses efforts pour dompter son noble cœur. Il en a déjà souffert de tant de sortes, il a si bien appris à se soumettre à sa destinée, que la patience et le courage ne lui manquent pas en cette occasion. Il supplie donc le devin de lui enseigner comment il peut déterrer soudainement de grandes richesses, des monceaux d'or, enfin.

Tirésias reprend la parole, répète gravement, confirme et développe ce qu'il vient de dire. Il explique par quels petits soins, par quelles flatteries, par quels services Ulysse peut capter la bienveillance d'un vieillard riche; comment il ne doit pas

hésiter à plaider la cause du fripon opulent contre la pauvreté honnête. Puis, le poëte intercale dans la bouche du devin quelques vers ridiculement emphatiques de Furius Bibaculus, qu'il ridiculise en passant. Le devin recommande à Ulysse de ne pas se borner aux vieux et riches célibataires, de cacher son jeu, de prodiguer ses soins et ses attentions à des fils uniques d'une santé débile, et de tâcher de se faire inscrire sur leurs testaments comme héritier en second. Il lui enseigne comment, en jouant le rôle d'un homme sensible auprès de celui dont on désire la mort, on parvient à connaître le contenu d'un testament en refusant de le voir ; mais il lui dit en même temps de prendre garde de devenir la dupe de ceux qu'il veut duper, et de ne pas faire comme Coranus, qui épousera la fille de Nasica, le mauvais payeur.

Ici Horace fait allusion à un fait dont les scoliastes nous attestent la vérité [1] et qui causa une sorte de scandale à Rome, ville si habituée au scandale. Nasica, pour obtenir la remise des dettes qu'il avait contractées envers Coranus, scribe des quinquévirs, et avoir part dans son héritage, lui prostitua sa fille ; mais il ne recueillit que la honte d'une telle infamie. Le vieillard, aussi rusé qu'il était avare et libertin, quand ses désirs furent satisfaits, ajouta l'insulte au stratagème et mit de l'amour-propre à montrer qu'il n'était pas dupe. Il offrit son testament à lire à Nasica, qui fit d'abord bien des façons et le lut enfin. Quels furent son étonnement et sa douleur quand il put se convaincre que Coranus ne laissait, à lui et à ses ayant cause, d'autre partage que les pleurs ! C'est ironiquement qu'Horace parle ici de mariage, de gendre, de beau-père, ainsi qu'il l'a déjà fait pour Villius, cet amant de Fausta, la fille de Sylla [2], *Villius in Fausta Sullæ gener*.

[1] Acron et Porphyrion, *ad Horat. Sat.* II, 5, 52-64 65, dans Braunhard, t. I, p. 200. Le scoliaste de Cruquius dans Heindorf, *Horat. Satiren*, p. 368. Sur Tiresias, conférez Strabon, XVI, 762. — [2] Conférez *Horat. sat.* I, 2, v. 64, et ci-dessus, liv. III, § 2, p. 124 ; Dacier, *Ho-*

Tirésias veut qu'Ulysse fasse sa cour aux esclaves, aux affranchis qui ont la confiance de l'opulent vieillard ; que, dans les soins qu'il rendra à celui-ci, il évite l'excès et la négligence ; qu'il l'écoute patiemment ; qu'il vante ses vers s'il a la manie d'en composer ; qu'en sa présence il parle peu et se tienne humblement devant lui comme un fidèle esclave ; que si le vent vient à fraîchir, il le presse de couvrir une tête si chère ; que, s'il se trouve avec lui dans la foule, il l'en tire et le protége de son corps, et que, s'il aime les louanges, il le gorge d'encens jusqu'à ce qu'il demande grâce.

« Enfin, ajoute Tirésias, est-il libertin : n'attendez pas sa demande, et offrez complaisamment votre Pénélope à ce rival si digne d'être préféré. »

« Mais, dit Ulysse, est-ce que vous croyez qu'une si pudique vertu, que tant d'amants n'ont pu détourner du droit chemin, pût être amenée à consentir...? »

« Bah ! répond Tirésias, toute cette jeunesse est avare de cadeaux et s'occupe plus de cuisine que d'amour. C'est là ce qui sauve Pénélope. Qu'elle tâte une fois d'un vieillard, afin de vous mettre de moitié dans son gain ; vous la verrez plus âpre à la curée qu'un chien de chasse. »

Ceci est comiquement parodié d'Homère lui-même. Pénélope, au dix-huitième chant de l'*Odysée*, se plaint, en effet, que ses amants mangent son bien au lieu de lui faire des cadeaux, suivant l'usage. Le caractère de dissimulation d'Ulysse, qui ne voit dans l'indigne proposition qui lui est faite qu'une occasion de découvrir si Pénélope a donné lieu de faire soupçonner sa vertu, est admirablement conservé par le poëte

Tirésias continue ses instructions, et dit au héros grec que, quand il sera délivré de son long esclavage par la mort du vieux riche ; quand, bien éveillé, il aura entendu lire ces mots délicieux : « Je donne à Ulysse le quart de ma succession »,

race, t. 7, p. 419 ; Sanadon, *Horace*, t. 5, p. 499, et Wieland, *Satiren*, t 2, p. 179-181.

il faut qu'Ulysse dissimule sa joie, qu'il témoigne par ses paroles et par ses larmes la feinte douleur de la perte de Dama. (Ce nom d'esclave est habilement reproduit ici par le poëte.) Le tombeau, laissé à la discrétion d'Ulysse, doit être construit sans mesquinerie, et tout le voisinage doit pouvoir louer la pompe des funérailles. Tirésias allait sans doute expliquer combien cette comédie était utile pour duper d'autres vieillards, et il voulait prolonger ses instructions sur cet inépuisable sujet; mais il est entraîné par l'impérieuse Proserpine, et il n'a que le temps de souhaiter au héros vie et santé.

Ainsi il résulte pour Ulysse, des paroles de Tirésias, que la fortune, plus dangereuse encore que la magicienne Circé à laquelle le héros avait échappé, n'accordait ses faveurs qu'à ceux qui, comme des pourceaux, consentaient à se prosterner devant des ordures, ou, comme des reptiles, ne répugnaient pas à se rouler dans la fange.

Horace n'est pas le premier qui ait osé parodier le divin Homère : les Grecs avaient eu avant lui un grand nombre de poëtes parodistes; les auteurs comiques surtout usèrent souvent de ce moyen pour faire rire les spectateurs. Béotus, Eubée, Cratinus, Hipponax d'Ephèse, Épicharme de Syracuse, Xénophane de Colophon avaient fait des parodies, et OEnonas, dans ses parodies des Citharèdes, avait représenté Polyphème, ce cyclope sauvage, chantant d'un ton langoureux, et l'éloquent Ulysse parlant le langage du bas peuple lorsqu'il paraît après son naufrage [1].

Tirésias, lorsqu'il cite l'exemple de Coranus et de Nasica, parle en prophète, et s'exprime comme sur un fait qui doit arriver un jour, et non comme sur un fait accompli. Cela ne pouvait être autrement, puisqu'il était question de ce qui avait eu lieu à Rome du temps d'Horace; et le poëte n'a pas manqué de saisir le comique qui résulte du contraste de si obscurs per-

[1] Athénée, *Deipnosoph.* I, 17, t. I, p. 75; XV, 16, t. V, p. 458 de la trad. fr.

sonnages, et d'un événement aussi peu important, prédits plusieurs siècles à l'avance. Il fait en cet endroit parler Tirésias en vers pompeux ; la mystification de Nasica est annoncée du même ton dont Virgile fait révéler à Énée les destinées futures des Troyens fugitifs[1] :

« Au temps où un jeune héros, descendant du grand Énée, la terreur des Parthes, étendra sa puissance sur la terre et sur les mers, Nasica, fort en peine de payer ses dettes, donnera sa grande fille au brave Coranus. »

Il résulte pour nous un avantage de ce badinage poétique, c'est de pouvoir déterminer exactement l'époque de la composition ou de la publication de cette satire. Il est évident qu'elle ne peut être antérieure à l'an 724, époque du voyage d'Auguste, époque à laquelle cet empereur reçut la soumission de Phraate, roi des Parthes[2], et son fils en otage. Cette satire fut évidemment composée l'année suivante, en 725, lorsque Octave César eut fermé le temple de Janus, et fait porter, dans son triomphe, les images de l'Asie, de l'Afrique, des Gaules et de la Dalmatie vaincues.

Ainsi, dans une pièce qui montrait sous un jour sombre les mœurs de son temps, qui semblait être étrangère à Octave ou qui ne s'y rattachait que sous un rapport fâcheux, Horace trouve le moyen de glisser en faveur de ce prince la plus grande louange qu'il lui ait encore donnée. La qualification de *juvenis*, jeune homme, employée pour désigner Octave, qui avait trente-quatre ans, est cependant convenable. Tirésias avait reçu de Jupiter le privilége de vivre six ou sept âges d'homme ; et pour lui, un homme âgé de trente-quatre ans était un très-jeune homme. A part cette considération, Octave était encore, à trente-quatre ans, un jeune homme selon la manière de

[1] Virgile, *Æn.* III, 162. Sur Tirésias, cf. Apollodore, édit. de Clavier, I, p. 301, et t. II, p. 401, où se trouve le récit d'Eustathe. Bode, *Scriptores rerum mythicarum*, I, 16, III, 4. — [2] Dion Cassius, LI, 18, 19 et 20, p. 249-51.

compter des Romains. Ils partageaient la vie humaine en six âges : le premier comprenait l'enfance, depuis la naissance jusqu'à sept ans ; dans le second, depuis sept ans jusqu'à quinze ans, étaient les *pueri ;* le troisième, celui de l'adolescence, se terminait à trente ans ; le quatrième, jusqu'à quarante-cinq ans, comprenait les jeunes gens, *juvenes,* ainsi nommés parce qu'ils défendent, *juvant,* la république par les armes, dit Varron ; le cinquième, jusqu'à soixante ans, renfermait ceux qu'on appelait *seniores ;* le dernier âge, celui de la vieillesse, s'étendait depuis soixante ans jusqu'à la fin de la vie [1].

Horace, pour exprimer que celui qui courtise un vieillard dont il veut s'assurer l'héritage, ne doit se laisser rebuter ni par les chaleurs de l'été, ni par le froid de l'hiver, met dans la bouche de Tirésias quelques vers ridiculement emphatiques de Furius, qu'il cite. Ce Furius était Marcus Furius Bibaculus, à tort confondu par de savants critiques avec Cornélius Vivalius ou Bivalius Alpinus, dont Horace a parlé dans sa satire x du livre Ier, au vers 36. Ces deux poëtes étaient sujets à l'emphase, mais le premier avait une bien plus grande célébrité ; saint Jérôme, dans la chronique d'Eusèbe, a eu soin de nous indiquer le lieu et l'époque de sa naissance [2]. Marcus Furius Bibaculus naquit à Crémone dans la cent soixante-neuvième olympiade, ou l'an 651 de Rome, cent trois ans avant J.-C. [3]. Il faut encore se garder de confondre le Furius de cette satire avec Aulus Furius d'Antium, dont Aulu-Gelle et Macrobe nous ont conservé beaucoup de vers [4]. Celui-ci est beaucoup plus ancien ; il était célèbre lorsque l'autre ne faisait que de naître. Il avait écrit des annales en vers que Virgile n'a pas dédaigné d'imiter

[1] Varron, dans Censorin, *de Die Natali*, 14. Forcellini, Lexicon, au mot *Ætas*. — [2] Cf. ci-dessus, liv. III, p. 161 ; liv. VI, p. 357; et Weichert, *Poet. latinor. reliq.*, p. 342-343. Bentley, *Horat. Sat.* I, 10, 36. — [3] Weichert, *Poetar. latinor. reliquiæ*, p. 341. — [4] Cf. Aulu-Gelle, *Noct. Atticæ*, XVIII, 11. Macrobe, *Saturn.* VI, 1, et VI, 4.

dans plusieurs endroits. L'autre fut le contemporain de Catulle. Macrobe[1], qui le nomme Fusius Bibaculus, nous apprend qu'il avait écrit un ouvrage en prose, probablement le même que Pline cite dans la préface de son Histoire naturelle[2]. Suétone en fait un littérateur ou grammairien célèbre[3]; c'était aussi un poëte fort remarquable. Quintilien[4] en parle avec éloge, et,pour le mordant du trait satirique, il le place sur la même ligne que Catulle et qu'Horace. Le grammairien Diomède[5] le nomme,avec Lucilius, Catulle et Horace, au nombre des seuls poëtes latins qui aient réussi dans la composition des vers ïambes. Il avait soixante-quatorze ans lorsque Horace écrivait cette satire, et il était remarquable par son obésité, puisque notre poëte fait dire à Tirésias : « Soit que l'énorme panse de Furius crache de blancs flocons de neige sur les Alpes glacées... » Le devin s'exprime comme si Bibaculus eût été contemporain d'Ulysse.

Horace avait plus d'un motif pour en vouloir à ce vieux poëte, qui s'était mis au nombre de ses détracteurs, et qui l'avait probablement attaqué dans quelque satire écrite dans le genre de celle de Lucilius,dont il était un chaud partisan[6]. En outre, de même que Catulle avait fait des vers contre Jules César, Bibaculus en avait composé contre Octave, et peut-être aussi contre son grand-oncle; car nous lisons dans Tacite que lorsque Crémutius Cordus fut, sous Tibère, poursuivi pour avoir, dans ses Annales, loué Brutus, et appelé Cassius le dernier des Romains, il dit entre autres choses dans sa défense : « Les écrits de Pollion consacrent encore la mémoire de Brutus et de Cassius. Sous le gouvernement d'Auguste, Messala Corvinus appelait hautement Cassius son général. Dans les vers de Bibaculus et de Catulle, on lit de nombreuses

[1] Macrobe, *Saturn.*, II, I. — [2] Pline, *Hist. nat.*, *Præfatio*, 19. — [3] Suétone, *de Illustr. Gramm.*, cap. 4. — [4] Quintilien, *Inst. Orat.* X, cap. 1, 96. — [5] Diomède, III, 6. — [6] Cf. Weichert, de *Furio Bibaculo Poeta*, dans les *Poetar. latinor. reliquiæ*, p. 333.

invectives contre les Césars, et Jules et Auguste ont endur ces outrages et les ont dédaignés. Je ne sais s'il ne faut pa plutôt louer en cela la sagesse de leur politique que leu modération. Le mépris fait tomber la satire, et le ressenti ment l'accrédite[1]. »

Ainsi l'on voit que notre poëte, par des sarcasmes contr Marcus Furius Bibaculus, non-seulement se vengeait d'un en nemi, mais qu'il se rendait agréable à Octave et à Mécène

XIV.

An de Rome, 726. Av. J.-C. 28. Age d'Horace 37.

Octave César, après son triomphe, prit le consulat pour l sixième fois, et s'adjoignit Vipsanius Agrippa, qui fut consu pour la seconde fois. Les premiers soins des nouveaux consu furent dirigés vers le culte, dont ils s'efforcèrent de rétablir l splendeur. On ordonna aux riches descendants des fondateu des temples, de restaurer ceux dont l'entretien était à le charge : ils les avaient laissés tomber en ruines. Ceux qui n possédaient pas des fortunes assez grandes pour subvenir à u telle dépense, furent aidés par Octave. Pour ceux qui ne pou vaient rien donner, il fit tout exécuter à ses frais, mais a nom des familles des fondateurs, et point au sien[2]. Il orna consacra pour son compte le temple et la bibliothèque d'A pollon; il fit distribuer au peuple une quantité de blé quadrup de celle qui avait été ordinairement allouée, et donna de fort sommes aux sénateurs les plus considérés parmi ceux que l guerres civiles avaient ruinés. Il mit de l'ordre dans les f nances, et plaça le trésor public sous la direction de de préteurs. Il est probable que ce fut alors qu'Horace acquit, p le remboursement ou la vente de sa charge de scribe du trés

[1] Tacite, *Ann.* IV, 34. — [2] Dion Cassius. LIII, 1, p. 696 et 697, éd. Reimarus.

un accroissement de fortune et une plus complète indépendance. Octave distribua les provinces : il plaça sous sa garde celles qui n'étaient qu'imparfaitement soumises, et celles que la nécessité de la défense de l'empire forçait à maintenir sous la puissance militaire. Les autres furent rendues au peuple romain, c'est-à-dire qu'elles furent gouvernées, selon les anciennes formes, par des proconsuls ou des préteurs du sénat [1]. Afin de ne laisser aucun doute sur ses dispositions à la clémence et sur les sentiments qui l'animaient, Octave rendit un édit qui révoquait toutes les lois iniques promulguées pendant toute la durée du triumvirat, désapprouvant et flétrissant ce qu'il avait fait lui-même durant ces temps de deuil et de massacres [2].

XV.

C'est dans son enthousiasme pour de si grandes choses accomplies en si peu de temps, qu'Horace écrivit l'ode 25 du livre III, court, mais admirable dithyrambe [3]. Le poëte s'y compare à une Ménade s'éveillant en sursaut sur le sommet des monts, découvrant au loin les flots rapides de l'Hèbre, la Thrace blanchie par les neiges, le Rhodope foulé par des pieds barbares; puis tout à coup saisi par une inspiration soudaine de Bacchus, ce dieu puissant des Naïades et des Bacchantes, le poëte demande à ce dieu où il l'entraîne, et quels seront les grottes, les rives fleuries, les bois ombragés qui doivent entendre résonner les chants nouveaux et merveilleux qu'il a médités. Ils élèveront jusqu'aux astres la gloire de César, et feront asseoir ce héros au conseil de Jupiter. Sous l'empire du dieu qui commande à sa lyre, les accents du poëte n'auront rien d'humble, rien de terrestre, rien de mortel.

Ce sont là les premières louanges immodérées qu'Horace a

[1] Strabon, *Geogr.*, XVII, p. 840, t. 5, p. 492 de la trad. franç. — [2] Dion Cassius, III, 2, p. 697. Tacite, *Ann.* III, 28. — [3] Horace, *Carm.* III, 25 : *Quo me, Bacche, rapis tui.* Jani, t. 2, p. 251-253 ; Fea, t. I, p. 124.

si souvent depuis prodiguées à Octave sous le nom d'Auguste, nom qu'Octave ne porta que l'année suivante. Jusque-là, les rigueurs exercées envers Antoine et Cléopâtre, la proscription de quelques-uns de ceux qui avaient suivi leur cause [1], faisaient ressouvenir, de temps à autre, du cruel triumvir, et tenaient en suspens l'opinion des Romains. Mais les défiances disparurent avec les derniers actes du consul-empereur; la confiance et l'affection générales et sincères en furent la récompense. Horace, dans son enthousiasme, n'était que l'écho de la reconnaissance publique. Les louanges qu'il donne à Auguste ont toutes ce caractère, et ne ressemblent pas aux éloges plus familiers, moins poétiques qu'il fait de Mécène; ceux-là s'échappent du cœur, et nous font presque oublier le talent de l'écrivain pour ne penser qu'à la tendre affection de l'ami.

On doit remarquer qu'Horace a adroitement transporté la scène de son dithyrambe dans la patrie d'Orphée, le pays des Bacchantes et du culte de Bacchus. Le mont Rhodope est le Despoto Dagh, un des sommets les plus élevés de la chaîne des monts Balkans, l'ancien Hémus, où l'Hèbre, la Maritza des modernes, prend sa source.

XVI.

Mécène rappela souvent à Horace ce poëme sur les exploits d'Auguste promis dans son dithyrambe; mais le poëte se refusa toujours à traiter un sujet trop grand et trop élevé, disait-il, pour sa faiblesse. Sa modestie, en la supposant sincère, n'avait pas seule part à sa résistance. Horace avait trop de jugement pour ne pas se faire justice à lui-même : rien n'était plus contraire à la nature de son talent, toute d'inspiration soudaine, rien de plus opposé à ses goûts pour les plaisirs et la paresse, à l'inconstance de sa pensée et aux habitudes volages de sa muse,

[1] Plutarque, *Vie d'Antoine*, 74. Weichert, *de Lucii Varii et Parmensis vita et carm.*, p. 260 et 261.

que les travaux suivis, les études préparatoires, les longues réflexions, et les efforts constants, toujours dirigés vers le même but, qu'exigent le plan et la composition d'un long poëme.

Mais Horace ne demandait pas mieux que de seconder, par les accents de sa muse énergique, la noble ambition que montrait Octave de régénérer l'empire romain par les bienfaits des lois et la réforme des mœurs. C'est dans ce but qu'il a composé plusieurs de ses odes. Dans le nombre est l'ode 6 du livre III, qu'aucune autre ne surpasse [1]. La mâle éloquence des pensées, le choix des maximes, la teinte sombre et religieuse des vers, et le mètre alcaïque qui s'y adapte si bien, maintiennent toutes les strophes de cette ode à une hauteur presque toujours sublime. C'est une œuvre digne d'un compagnon de Brutus. On y trouve toute la verve d'un cœur jeune encore, qui, avant de se laisser vaincre par l'exemple et les tentations, avait palpité d'enthousiasme, en écoutant les leçons de stoïcisme du héros sous les drapeaux duquel il s'était enrôlé.

Le poëte s'adresse au peuple romain. C'est de l'impiété, selon lui, que provient la corruption générale et le dérèglement des mœurs. Que les Romains, s'ils veulent éviter les vengeances célestes suscitées contre eux par les crimes de leurs pères, se hâtent de rendre aux images des dieux noircies par la fumée leur ancien lustre; qu'ils ressaisissent surtout les mœurs antiques, car ce n'est point de parents amollis, comme ceux du temps présent, qu'est provenue cette mâle jeunesse qui a fait rougir les flots de la mer du sang carthaginois, repoussé les armées de Pyrrhus et du grand Antiochus, et anéanti les efforts du terrible Annibal. Le mépris des auspices a produit la défaite de Crassus. Les soldats de Monæsès et de Pacorus

[1] *Horat. Carm.* III, 6 : *Delicta majorum immeritus lues.* Voy. Jani, t. 2, p. 90, et Fea, t. I, p. 90.

ont paré leurs étroits colliers des dépouilles des légions romaines. Le Dace, à la flèche rapide et sûre, l'Éthiopien, avec ses flottes redoutables, conduites par Antoine et Cléopâtre, ont menacé d'anéantir une ville déchirée par des séditions. Tous les maux se sont précipités sur la malheureuse Italie depuis que des commerces criminels ont souillé les mariages, les générations, les familles. « La vierge, à peine adolescente, assouplit ses membres pour exceller dans les danses lascives de l'Ionie; dès l'enfance, elle rêve d'impudiques amours; bientôt, femme adultère, à la table même d'un époux, elle cherche de plus jeunes amants, et sans choix, dans les ténèbres, prodigue furtivement de coupables caresses. Mais son époux devient son complice; elle se lève en sa présence et à son ordre, pour suivre quelque vil agent d'infamie ou le maître d'un navire ibérien, riche acheteur de honteuses voluptés.... Que n'altère pas le cours désastrueux du temps! Nos pères, plus dépravés que leurs aïeux, ont enfanté des fils plus pervers, que remplacera une génération encore plus corrompue. »

Horace n'a que trop bien prouvé dans cette ode qu'il méritait le titre de *vates*, avec la double signification que le latin attache à ce mot, c'est-à-dire celle de poëte et de prophète; car les temps de Tibère surpassèrent en dépravation ceux d'Auguste, et les règnes de Néron et de Caligula furent encore plus affreux que ceux qui les avaient précédés. C'est sans doute quelquefois l'effet d'un préjugé que de supposer les hommes des temps passés meilleurs que ceux du temps où l'on vit, mais de ce préjugé il ne résulte que de bons effets, puisqu'il reporte nos pensées vers des modèles de vertus idéales que nous nous efforçons d'imiter. Une nation, au contraire, sans reconnaissance comme sans souvenir, qui déprécie le passé pour exalter le présent, s'éloigne, par un autre préjugé, de toute amélioration morale: aveuglée par les louanges qu'elle se donne, elle devient incapable de réprimer les vices qui la travaillent et la déshonorent.

Le nom de Monæsès, dont Horace parle comme étant le

surena ou le général de l'armée des Parthes, ne se trouve que dans Plutarque et dans cette ode, qui acquiert par cette mention une importance historique. Pacorus, fils d'Orodes, roi des Parthes, fut envoyé en Syrie sur l'invitation de Labiénus, lieutenant de Brutus et de Cassius; mais, après avoir d'abord chassé de ce pays Décidius Saxa, lieutenant d'Antoine, il fut vaincu et tué par Ventidius, autre lieutenant d'Antoine en l'an 717. C'est à cette victoire mémorable qu'Horace fait allusion[1]. Nous savons par Plutarque que Monæsès[2], *surena* des Parthes, s'enfuit accompagné d'une suite nombreuse, et se réfugia auprès d'Antoine lorsque Phraate usurpa le trône des Parthes après avoir assassiné son père. Antoine donna trois villes de Syrie à Monæsès, Larisse, Aréthuse et Hiérapolis; mais Monæsès retourna auprès de Phraate, qui l'avait rappelé. Antoine s'étant avancé avec son armée dans le pays des Parthes, fut forcé à la retraite. Monæsès feignit de rendre à Antoine ce qu'il en avait reçu, et, dans l'intérêt des Parthes, il facilita le retour de l'armée romaine. Horace fait ici allusion à un combat livré par les Romains contre les Parthes, commandés par Monæsès, et où celui-ci fut vaincu. Aucun des monuments historiques qui nous restent n'en a fait mention.

XVII.

C'est vers cette époque qu'Horace nous paraît avoir composé l'ode 12 du livre III[3], imitée d'Alcée, qu'il adresse à Néobulé, jeune fille dont il avait découvert les penchants secrets. Elle n'osait s'y livrer, parce qu'elle redoutait la sévérité d'un oncle

[1] Dion Cassius, XLVIII, 24-30, p. 543-547; XLIX, 19, p. 583, édit. de Reimarus. Justin, XLII, 2. Cicéron, *Epist. ad Atticum*, V, 20. Orose, VI, 13. — [2] Flavius Josèphe, *de Antiq. jud.*, XIV, 15, t. I, p. 732 édit. d'Havercamp. Velléius Paterculus, II, 78. Florus, IV, 9. Plutarque, *Vie d'Antoine*, 41. — [3] Horace, *Carm.* III, 12: *Miserarum est neque amori dare ludum neque dulci.*

qui était probablement son tuteur. Aucun manuscrit, aucune indication des anciens scoliastes n'appuient la conjecture du célèbre Voss, qui prétend que dans cette ode Néobulé s'adresse à elle-même la parole. Il nous paraît évident, au contraire, que c'est le poëte même qui parle[1].

« Qu'il est triste pour les jeunes filles d'être privées des doux jeux de l'amour, de ne pouvoir pas charmer leurs peines avec le vin consolateur, redoutant sans cesse les dures réprimandes d'un oncle sévère ! Le fils ailé de Cythère, charmante Néobulé, fait tomber les fuseaux de vos mains ; la beauté d'Hébrus de Lipara vous fait oublier les toiles commencées et les travaux chers à Minerve. Il est vrai qu'Hébrus plonge hardiment dans les flots du Tibre son corps frotté de l'huile des athlètes, qu'il se montre invincible dans les luttes du ceste et de la course, et que mieux que Bellérophon il dompte un ardent coursier. Sa flèche inévitable perce les cerfs, fuyant en troupe épouvantée ; et, rusé chasseur, il surprend le farouche sanglier caché sous d'épais halliers. »

XVIII.

Dans le dessein qu'Horace avait formé de publier les deux livres de ses satires, il imagina d'en composer une pour se justifier de nouveau de s'être adonné à ce genre d'écrire, et il la plaça en tête du second livre[2], quoiqu'elle ait été composée après toutes les autres. C'est ce qui se trouverait démontré par le sujet de cette pièce, lors même que la mention qui y est faite de la soumission du roi des Parthes, changée en une victoire remportée par Octave, n'en déterminerait pas exactement la date.

[1] Cette conjecture de Voss a été trop légèrement adoptée par Orelli, *Horatius*, 1837, t. I, p. 346. Les autres éditeurs ne l'ont point approuvée. Cf. Braunhard, t. I, p. 447 ; Dooring, *Horat.*, p. 160 ; Mitscherlich, t. I, p. 146 ; Jani, t. I, p. 146 ; Fea, t. I, p. 102. — [2] Horace, *Sat.* II, 1 : *Sunt quibus in satira videor nimis acer, et ultra.*

L'effet de cette satire dut être d'autant plus puissant, qu'une ironie fine et mordante s'y cache sous les dehors d'une apparente bonhomie. Horace se suppose en butte à la haine des ennemis que lui avaient attirés ses vers, et il feint de redouter leur vengeance. Leur nombre en effet devait être assez grand. Il avait démasqué les vices, dévoilé des actions criminelles, choqué beaucoup d'amours-propres, détruit les réputations fondées sur le mauvais goût ou le faux bel esprit. Mais, ami de Mécène, protégé par Octave dont l'esprit cultivé savait apprécier ses productions, il redoutait peu le ressentiment de quelques personnages puissants qu'il avait blessés, des mauvais poëtes dont il avait exaspéré la haine ou excité l'envie. Le cadre qu'il adopta pour cette satire ressemble à ceux qu'il a déjà employés. C'est encore un dialogue; mais il a choisi cette fois, pour son interlocuteur, non un personnage intime ou ridicule, mais Trébatius, le savant et respectable jurisconsulte[1]. Quoique âgé de près de quatre-vingts ans, il était encore un épicurien aimable. L'originalité de son esprit, sa science profonde dans la législation et si utile pour la rédaction des édits, l'avaient rendu cher à Octave; il n'avait cependant pas toujours été favorable au parti auquel celui-ci devait son élévation.

Nous avons un certain nombre de lettres de Cicéron adressées à Trébatius Testa entre les années 699 et 709 [2]; elles sont toutes sur le ton plaisant et moqueur, qui était évidemment celui qui dominait dans la conversation de ces deux amis.

Voici ce qu'elles nous apprennent sur ce personnage dont le nom était Caius Trébatius Testa. Il était de cette petite ville d'Ulubres dont nous avons déjà parlé[3], et moins âgé que Cicéron. Dès sa jeunesse, par sa science précoce du droit civil il se rendit utile à ce grand orateur, qui se chargea de son avancement et

[1] Conférez Beaufort, *République romaine*, t. 4, p. 56 et 60, édit. in-12. Trébatius Testa contribua à la loi qu'Auguste fit rendre sur les codicilles, § 1, *Instit. de codicillis*. — [2] Cicéron, *Epist. ad diversos*, VII, 6-22. — [3] Voyez ci-dessus, liv. VII, § 11, p. 424.

de sa fortune. Il l'envoya dans la Gaule auprès de Jules César, auquel il le recommanda vivement. Jules César, à cette époque, ménageait beaucoup Cicéron, et désirait le détacher du parti de Pompée pour l'attirer dans le sien. Il avait déjà reçu et mis au nombre de ses lieutenants Quintus Cicéron, son frère, et il accueillit Trébatius avec tout l'intérêt et les égards que lui inspirait la puissante recommandation dont il était porteur. Mais César se devait, avant tout, aux soins et aux occupations de la guerre. Trébatius, qui avait plus de goût pour l'étude de la jurisprudence que pour le métier des armes, refusa le grade de tribun des soldats que César voulait lui conférer. Il en résulta que, n'ayant avec César aucun rapport obligé ni pour le service militaire ni pour aucun autre, il le voyait rarement ou se trouvait forcé, pour lui parler, d'attendre après tous ceux que le besoin des affaires appelait auprès de lui. Peu satisfait d'un tel genre de vie, il songeait à retourner à Rome; mais Cicéron, qui recevait alors de Jules César les meilleures promesses au sujet de son ami, s'opposait à son retour et l'engageait à prendre patience. Il le raille sur son peu de bravoure et d'inclination pour les combats, sur ce qu'il n'a pas osé suivre Jules César dans la Grande-Bretagne, malgré son habileté à nager [1]. Ces railleries, ces conseils qui furent écoutés, prouvaient que Cicéron entendait mieux les intérêts de son ami que son ami lui-même; car ce fut avec Jules César que Trébatius vit commencer sa fortune : il s'initia dans ses bonnes grâces et dans ses faveurs par l'agrément de son commerce et aussi par sa science dans le droit civil.

Quoique né d'une famille obscure, il était de l'ordre équestre [2]; et, selon Pighius, il paraîtrait avoir été nommé tribun du peuple en 706 [3], époque critique qui fut celle de l'entrée de

[1] Cicéron, *Epist. ad diversos*, lib. VII, 6, t. I, p. 306, édit. de Lemaire; Ibid. VII, 7, t. I, p. 311. — [2] Porphyrion, *ad Horatii Sat.* II. I, I, t. 2, p. 125, édit. de Braunhard. — [3] Suétone, *Cæsar*, 78. Ammien Marcellin, XXX, 4. Ménage, *Amænit. jur. civ.*, cap. 14.

Jules César à Rome et de la spoliation du trésor public, *ærarium Saturni*. Si Trébatius a réellement été tribun du peuple, il a dû être poussé malgré lui à ces fonctions, comme cela arrive souvent dans les temps de révolutions, et il n'imita pas la courageuse résistance de son collègue Métellus, car le nom de Trébatius est passé inaperçu dans l'histoire de ces temps orageux[1]. Nous voyons, par les lettres de Cicéron, qu'il était épicurien : il avait pour principe que le sage ne doit pas se mêler des affaires publiques[2], à moins qu'il n'y soit contraint. Trébatius, sous la dictature de Jules César, se retirait souvent en Lucanie dans une charmante campagne située près de Vélia, sur les bords de l'Halès[3], l'*Alento* des modernes. C'est là sans doute qu'il composa ses livres sur le droit civil et sur le droit religieux[4]. Ce fut là qu'en 709 Cicéron lui adressa plusieurs lettres qui nous restent encore ; il lui dédia ses *Topiques* ou Fondements du droit, composés à la même époque. Plus heureux que le grand homme qui avait été son protecteur et son ami, Trébatius n'affronta point les orages du Forum et les périlleuses épreuves de la tribune ; il ne chercha point à conduire les armées à la victoire, à obtenir du pouvoir et des dignités ; mais son profond savoir le rendit nécessaire à tous ceux qui parlaient, qui commandaient, qui étaient revêtus des honneurs. Il fut recherché et considéré par les hommes de tous les partis pour sa probité et pour ses lumières, et il parvint, riche et heureux, à une grande vieillesse[5].

Les jurisconsultes célèbres, dans les beaux temps de la république, pour se rendre populaires faisaient profession de donner des consultations à tous les citoyens sans distinction. A cet effet, ils avaient la coutume de se promener dans

[1] Heindorf, *Horat. Satiren*, p. 231. Wieland, *Horazens Sat.*, t. 2, p. 8. — [2] Cicéron, *Epist. ad diversos*, VII, 12. Midleton, *life of Cicero*, t. 2, p. 106, édit. de 1801. — [3] Cicéron, *Epist. ad diversos*, VII, 20. — [4] Macrobe, *Saturn.* I, 16. Aulu-Gelle, *Noctes atticæ*, VI, 12. — [5] Haubold, *Institut. Jur. rom. lineamenta*, § 237, Leipsig, 1826. Fekard, *C. Trebatius*, 1792. Bayle, *Dict. hist. et crit.*, au mot *Trebatius*.

le Forum, où chacun avait la liberté de leur parler; on allait aussi les consulter chez eux, et les portes des plus fameux étaient assiégées avant même le lever du soleil [1].

Horace, qui était lié avec Trébatius, feint donc, dans sa satire, que, conformément à l'usage ancien, il aborde cet homme vénérable, cet oracle du droit et de la jurisprudence, pour savoir de lui s'il doit continuer à écrire des satires, et à quoi, d'après la loi, il s'expose si, ne pouvant vaincre son penchant pour ce genre de composition, il continue à s'y livrer. Suivant l'usage de la classe des graves personnages à laquelle il appartient, l'homme de loi écoute avec calme et prononce quelques paroles qui sont autant de décisions, sans se donner la peine d'exposer ses motifs [2]. Chacune de ces sentences met le poëte hors de lui, et devient de sa part l'objet de nouvelles objections, de nouvelles craintes, de nouvelles consultations.

HORACE. « Les uns disent que je suis trop mordant dans mes satires, et que je passe les bornes; d'autres, au contraire, prétendent que mes vers sont flasques et sans nerf, que dans un jour on en pourrait faire de semblables par milliers. Trébatius, prononcez, que dois-je faire? »

TRÉBATIUS. « Rester tranquille. »

HORACE. « Que je ne fasse plus un seul vers! »

TRÉBATIUS. « Oui. »

HORACE. « Je veux mourir si ce ne serait le meilleur parti. Mais je ne puis dormir. »

TRÉBATIUS. « En traversant trois fois le Tibre à la nage après s'être frotté d'huile [3], en arrosant le soir son estomac d'un vin généreux, on se procure un sommeil profond. Si

[1] Cicéron, *de Orat.* 1,200 : *Est enim sine dubio domus jurisconsulti totius oraculum civitatis.* Cf. Horace, *Sat.* I, 9; *Epist.* II, 1-103. Tibulle, I, 4, 78. — [2] Sénèque, *Epist.* XCIV, 27 : *Jurisconsultorum valent responsa, etiam si ratio non redditur.* — [3] Cicéron, *Epist. ad diversos,* VII, 10. Végèce, *de Re militari,* I, 10.

d'ailleurs la fureur d'écrire vous emporte, osez chanter les exploits de l'invincible César, et vous obtiendrez une récompense digne de vos nobles travaux.

HORACE. « O mon cher patron, je le voudrais bien, mais les forces me manquent. Il n'est pas donné à tout le monde de peindre les bataillons hérissés de dards, les Gaulois expirant sous les lances brisées, et le Parthe qui tombe couvert de blessures sous les pieds de son coursier. »

TRÉBATIUS. « Mais vous pouvez du moins célébrer la justice et la magnanimité de César, et imiter le sage Lucilius, qui chanta les vertus de Scipion. »

HORACE. « Je n'y manquerai pas quand l'occasion s'en présentera; mais si je ne trouve ce moment favorable, les vers d'Horace n'iront point fatiguer l'oreille préoccupée de César. Quand on le caresse maladroitement, il se cabre contre la louange, il ne se laisse plus approcher[1]. »

TRÉBATIUS. « Mieux vaudrait encore s'exposer à le louer que de déchirer dans de tristes vers le bouffon Pantolabus et Nomentanus le débauché[2], alors que chacun craint pour soi, même sans avoir été attaqué et déteste l'agresseur. »

HORACE. « Comment faire? Milonius danse dès que les fumées du vin multiplient à ses yeux les lumières; Castor aime les chevaux; Pollux, éclos du même œuf[3], se plaît aux combats du ceste. Autant d'hommes, autant de goûts différents. Mon plaisir, à moi, c'est d'enfermer mes paroles dans la mesure d'un vers, comme l'a fait Lucilius, qui valait mieux que nous. Lucilius confiait à ses tablettes ses plus secrètes pensées. Le bien, comme le mal, il leur disait tout. Aussi s'est-il peint dans ses ouvrages comme dans un tableau votif. Je tâche de l'imiter, moi, Lucanien ou Apulien, ce que je ne saurais dé-

[1] Voy. ci-après, liv. XV, § 5. — [2] Cf. Horace, *Sat.* I, 8, 11., et ci-dessus liv. III, § 13, p. 144; liv. V, § 11, p. 267; ibid. § 20, p. 298. — [3] Cf. Apollodore, *Bibliothèque,* liv. III, c. 10, 7, t. I, p. 341, de la trad. de Clavier.

cider : car le colon de Vénusie laboure les champs de la Lucanie et de l'Apulie... Toutefois, le stylet qui trace mes vers ne provoquera jamais âme qui vive ; il me protégera seulement, comme un glaive dans son fourreau. Pourquoi l'en tirer si je n'ai rien à craindre des brigands? O souverain maître du monde, puissant Jupiter! fais que ce glaive soit consumé par la rouille, et que personne ne trouble la paix qui m'est si chère! Mais malheur à celui qui me provoquera! Je le déclare, il eût mieux fait de me laisser tranquille : il lui en coûtera des larmes, et son nom retentira bafoué dans toute la ville. Cervius en courroux menace les gens d'une accusation et de l'urne des tribunaux; le juge Turius se vengera de vous si vous avez un procès qui lui soit soumis; Canidie fait craindre à ses ennemis le poison d'Albutius [1]; chacun use des moyens qui sont en son pouvoir pour effrayer ceux qu'il craint. La puissante nature en a fait une loi impérieuse à tous les êtres créés : le loup se sert de ses dents, le taureau de ses cornes. Pourquoi? c'est leur instinct. Vous pouvez confier au libertin Scæva sa mère encore pleine de vie : sa main pieuse ne commettra pas un meurtre. Oh! non, le loup ne rue pas, le taureau ne mord pas. Mais un perfide mélange de miel et de ciguë aura bientôt mis fin à l'existence de la bonne vieille. Abrégeons. Soit qu'une paisible vieillesse m'attende, soit que la mort, avec ses noires ailes, voltige déjà à mes côtés, riche ou pauvre, à Rome ou dans l'exil, quelle que soit ma destinée, je ferai des vers. »

Trébatius. « Mon fils, je crains bien alors que vous ne viviez pas longtemps, et que l'accueil glacé d'un ami puissant ne vous fasse mourir de chagrin. »

Horace devait être touché de cette considération, qui lui faisait pressentir qu'en s'abandonnant à son goût pour la sa-

[1] Horace, *Sat.* II, 1, 48. Les mots *id est filia*, dans le texte d'Acron, sont une interpolation du copiste. Braunhard, *Horatii opera*, t. 2, p. 131. Orelli, *Horat.*, t. 2, p. 158.

tire, il pouvait déplaire à Mécène et s'attirer sa disgrâce. Ici la plaisanterie ou le dépit n'étaient plus à leur place. Aussi Horace fait-il à cette objection une réponse sérieuse. Il développe l'exemple de Lucilius, qui, plus hardi que lui, attaqua sans distinction les grands et le peuple, osa lancer des traits acérés contre Q. Cæcilius Métellus et Cornélius Lentulus Lupus, deux personnages consulaires[1]; il n'épargnait que la vertu et ses fidèles sectateurs. Et pourtant Lucilius resta l'ami chéri de Scipion et de Lélius.

Horace ajoute :

« Tel que je suis, quoique inférieur à Lucilius en génie, en rang, en naissance, j'ai été honoré de l'amitié et admis à la familiarité des plus illustres personnages de mon temps : c'est une vérité dont l'envie sera forcée de convenir. Si donc sa dent cherche à m'entamer, elle trouvera de la résistance; du moins, je le crois, docte Trébatius, sauf meilleur avis de votre part. »

Trébatius. « A cet égard, je n'ai rien à vous opposer. Mais afin que vous ne soyez pas victime de votre ignorance, je dois vous apprendre que vous avez contre vous une disposition formelle de nos saintes lois; elles disent : « Il y a action et condamnation envers celui qui a composé contre quelqu'un des vers méchants. »

Horace. « Des vers méchants, soit; mais s'ils ne sont pas de méchants vers, si César les trouve bons, si le poëte, homme de bien, n'a poursuivi de ses clameurs flétrissantes que des hommes dignes d'opprobre! »

Trébatius. « Alors les juges, en riant, briseront leurs tablettes, et vous serez mis hors de cour. »

Les mots *malum carmen*, des vers méchants, sur lesquels notre poëte joue ici fort plaisamment, se trouvent en effet,

[1] Le premier fut consul en 611, le second en 598. Cf. Pline, *Hist. nat.* VII, 45, et Cicéron, *de Natur. deor.* I, 23. Orelli, *Horatius*, t. 2, p. 160.

comme le dit Trébatius, dans la loi des Douze Tables[1]; et celui qui en a composé ou récité pour nuire à quelqu'un y est assimilé à l'empoisonneur et à l'homicide, et puni de la peine capitale. Mais le mot *carmen,* chant ou vers dans le sens ancien de la loi, signifie de plus un sort, un enchantement; c'était notre crime de sorcellerie dans le moyen âge, et c'est là qu'est le sel de la plaisanterie de Trébatius. Une loi subséquente punit les libellistes par le fouet ou le bâton, et cette loi rigoureuse, tombée en désuétude, fut remplacée par une autre qu'Auguste mit en vigueur, en ordonnant qu'on informerait contre ceux qui l'auraient violée[2].

Les Romains avaient donc une jurisprudence rigoureuse pour la répression des libelles. De même que Molière, sans la protection de Louis XIV, n'aurait pu se permettre les licences satiriques et les attaques individuelles qu'on trouve dans ses comédies, nous sommes persuadé qu'Horace ne jouissait de tant de liberté dans ses satires que par l'appui que lui prêtaient Auguste et Mécène[3]. Quoiqu'il déguisât les noms de ceux qu'il attaquait, cependant il les désignait si bien, que tout le monde les nommait sans peine. Pour les personnages sans considération, il ne daignait pas même avoir recours à ce subterfuge, il les nommait par leurs noms. Ainsi, Milonius était un parasite bien connu, qui se mettait à danser comme un fou lorsqu'il était ivre[4], et qui servait ainsi de bouffon à ceux chez lesquels il était admis. Nomentanus le débauché a déjà paru dans le repas donné par Nasidiénus à Mécène, et son nom se

[1] *Homicidii pœna: Quei malom carmen incantasit, malom venenom.* Frag. legis, Tabul. XII. *de Delictis*, dans l'*Hist. du droit romain* de M. Giraud, 1835, t. I, p. 496. Cf. Bouchaud, *Comment. sur la loi des Douze Tables*, t. 2, p. 25. — [2] Cf. Cicéron, *de Republica*, IV, 10; Ulpien, *de famosis Libellis*, Digest. XLVIII, 10, t. I, p. 818, édit. Elzév. — [3] Suétone, *Octav. Aug.*, XV. Tacite, *Ann.* I, 72. Dion Cassius, LVI, 27. Rosini, *Antiquit. roman.* lib. VIII, c. 6, p. 586, édit. de 1701. — [4] Cf. Acron et Porphyrion, *ad Horat. Sat.* II, 24, dans Braunhard, t. 2, p. 128, et dans Orelli, t. 2. p. 155.

trouve bien des fois encadré dans les vers de notre poëte[1]. Pantolabus était le véritable prénom de Mallius Verna, qui, né de parents libres dans le quartier des Transtévérins, après s'être ruiné en honteuses débauches, faisait aussi le vil métier de parasite et de bouffon[2], et c'est, comme on a vu, la seconde fois que notre poëte l'accole à Nomentanus[3].

Cervius était un affranchi d'Ascanius, connu pour avoir dénoncé et accusé à tort Domitius Calvinus, personnage respectable, qui fut consul en 714 avec Asinius Pollion[4]. Il faut se garder de confondre ce Cervius, vil calomniateur, avec son honnête homonyme, ce propriétaire de la Sabine dans la vallée de la Digentia, voisin de campagne d'Horace, et qu'il nous a fait connaître dans la sixième satire du même livre[5].

Si Horace dit que Gratidie (Canidie) se sert contre ses ennemis des poisons d'Albutius, c'est que, ainsi que Porphyrion nous l'apprend, cet Albutius passait pour s'être débarrassé de sa femme par le poison; Acron dit de sa mère. Mais l'une et l'autre version démontrent qu'il a été ajouté ici au texte d'Acron, par un grammairien ignorant, deux mots en contradiction avec le reste, et qui donneraient à ce vers un sens qu'il n'a point[6].

Turius, que Porphyrion appelle Caius Turius, et Acron Turius Marinus, était, suivant ces scoliastes, un juge qui se laissait facilement corrompre[7].

Scæva était un libertin adonné à tous les vices qui passait

[1] Horace, *Sat.* I, 1, 102; II, 8, 23; II, 1, 8, 11; II, 3, 175 et 224. — [2] Acron et Porphyrion, *ad Horat. Sat.* I, 8, 11. Voy. Braunhard, t. 2, p. 97, et Orelli, t. 2, p. 112. Le Scholiaste de Cruquius: *Pantolabus dictus est, quod ab omnibus acciperet, postquam sua bona comedisset.* — [3] Cf. Horace, *Sat.* I, 8, 11 et ci-dessus, liv. III, § 13, p. 144. — [4] Le Scholiaste de Cruquius, *ad Horat. Sat.* II, 1, 47, dans Heindorff, *Horatius Satiren*, p. 342. Ernesti, *Clavis horatiana*, p. 67. — [5] Horace, *Sat.* II, 6, 77, et ci-dessus, liv. VI, § 15, p. 378. — [6] Acron et Porphyrion, *Sat.* II, 1, 48, dans Braunhard, *Horat. op.*, t. 2, p. 131; dans Orelli, t. 2, p. 158. — [7] Le Scholiaste de Cruquius, *ad Horat. Sat.* II, 1, 49, dans Heindorf, *Horazens Sat.*, p. 242. Cf. Orelli, t. 2, p. 158.

pour avoir empoisonné sa mère, afin d'en hériter plus promptement[1].

Quand Horace veut expliquer pourquoi il ignore s'il est poëte de Lucanie ou d'Apulie, il dit : « Car le sol de l'une et l'autre de ces deux contrées est labouré par le colon de Vénusie, envoyé après l'expulsion des Sabins, comme le dit notre vieille histoire, pour fermer le chemin de Rome aux invasions de l'ennemi, soit que les peuples de l'Apulie, soit que ceux de la Lucanie déclarassent une guerre sanglante[2]. » Cette traînante parenthèse, qui embarrasse le texte, a paru si peu conforme à la marche ordinairement si rapide d'Horace, que, selon l'usage, on a proposé des changements. Les commentateurs n'ont pas vu qu'Horace dit ici qu'il imite Lucilius, et sans doute il a voulu jeter un léger ridicule sur sa manière diffuse. Il trouvait d'ailleurs par là une occasion de révéler sa patrie aux yeux des Romains, et de rappeler que Vénusie avait toujours été une ville guerrière placée aux avant-postes du territoire de la république romaine, à laquelle le courage de ses habitants avait rendu d'importants services[3].

Malgré la décision favorable donnée par Trébatius, Horace ne composa plus de satires : celle-ci fut la dernière. Mais il ne renonça pas entièrement pour cela aux traits satiriques, et les *Sermones*, ou discours en vers qu'il composa par la suite sous le titre d'Épîtres, en sont la preuve.

XIX.

Parmi les embellissements de Rome dont Octave s'occupa aussitôt après son retour d'Orient, ceux qui excitèrent le plus vivement la reconnaissance des littérateurs et des poëtes,

[1] Le Scholiaste de Cruquius, *ad Horat. Sat.* II, 10, 53, dans Heindorf, *Horat.* p. 243. Cf. Jacobs, *Lectiones Venusinæ,* dans les *Abhandlungen*, t. 5, p. 369; Orelli, t. 2, p. 159. — [2] Horace. *Sat.* II, 1, 34. Orelli, t. 2, 56. — [3] Cf. Wieland, *Horazens satir.*, t. 2, p. 17.

furent la construction d'une bibliothèque publique sur le mont Palatin et les travaux exécutés pour restaurer et orner le temple d'Apollon [1]. La dédicace de ce temple fit éclore une foule de pièces de vers en l'honneur du dieu des Muses. De toutes ces pièces, une ode d'Horace, la trente et unième du livre Ier, est la seule qui nous reste [2]. Elle est admirable par cette simplicité, cette sobriété de figures, cette concision, cette harmonie majestueuse qu'on retrouve dans toutes les compositions religieuses de notre poëte. Nul n'a été mieux pourvu de cette sorte d'instinct qu'on appelle le goût, faculté souple et forte qui, dans les chefs-dœuvre des arts et de l'imagination, n'est peut-être que le jugement secondé par le génie.

Horace se fait à lui-même cette question :

« Que demande le poëte à Apollon le jour où on lui dédie un temple? que demande-t-il en versant de la patère le vin nouveau ? Ce n'est ni les riches moissons de la Sardaigne, ni les nombreux troupeaux de la Calabre, ni l'or, ni l'ivoire indien, ni les champs fertiles que ronge par ses eaux le paisible Liris. Qu'ils fassent tomber sous leur serpe les raisins de Calès, ceux à qui la fortune les a donnés ; qu'il boive dans de grandes coupes d'or les vins payés par les parfums de Syrie, ce riche marchand que les dieux mêmes protégent, puisque trois et quatre fois l'année il traverse impunément la mer d'Atlas. Pour moi, l'olive, la chicorée, la mauve légère, suffisent à mes festins; accordez-moi, fils de Latone, de jouir, sain de corps et d'esprit, du peu que je possède, et, dans une vieillesse non dépourvue de gloire, de pouvoir encore toucher ma lyre. »

Calès, Calvi moderne, était une ville de la Campanie. Sur son territoire se trouvaient d'excellents vignobles. Notre poëte en fait plusieurs fois mention [3].

[1] Dion Cassius, LI, 1, p. 632 ; Ibid. LIII, 1, p. 696. — [2] Horace, *Carm.*, I, 31 : *Quid dedicatum poscit Apollinem.* — [3] Horace, *Carm.* I, 31, 9 ; IV, 12, 14. Cf. Virgile, *Æn.* VII, 705, et Silius Italicus, VIII, 513, Voy. ci-après, liv. XI, § 14.

Le *Liris* est aujourd'hui le Garigliano, qui, dans son cours tranquille et presque sans aucune pente, semble se perdre sur les bords de la mer, dans les marais de Minturnes, ville dont on voyait encore les ruines sur la rive gauche de ce fleuve, au temps de Cluvier[1].

Ce n'était pas de l'Inde que l'or et l'ivoire étaient apportés aux Romains, mais de l'intérieur de l'Afrique et du Soudan, d'où viennent encore aujourd'hui ces précieux produits. Du temps d'Horace, on n'avait aucune connaissance de ces régions; on savait seulement qu'elles étaient vers les sources du Nil; et comme on n'ignorait pas que les bords de ce fleuve étaient habités, on ne pouvait admettre, d'après les préjugés reçus et consacrés par de savants géographes, que ce fleuve coulât dans la zone torride. Pour donner une étendue suffisante à son long cours, on le dérivait de l'orient, et on le faisait couler de l'est à l'ouest avant qu'il prît sa direction vers le nord. Par cette raison, les contrées situées au delà des sources du Nil ou le Soudan, d'où venaient l'or et l'ivoire, étaient confondues avec l'Inde[2].

Horace dit qu'il n'envie pas le riche marchand qui échange la denrée de Syrie contre des vins, parce qu'alors toutes les marchandises de l'Orient, de l'Asie Mineure, de la Perse, de l'Arabie, étaient embarquées dans des ports de Syrie pour être échangées contre les vins de Grèce et d'Italie qu'on y transportait[3].

Remarquons aussi que, du temps d'Horace, on faisait bien le commerce dans l'océan Atlantique, sur les côtes d'Afrique, d'Espagne et de Gaule, mais que cependant les voyages maritimes dans cet Océan étaient redoutés, puisque, selon notre poëte, le négociant qui pouvait exécuter impunément jusqu'à

[1] Cluvier, *Italia antiqua*, p. 1074. — [2] Cf. Gossellin, *Géographie des Grecs, analyses et recherches sur la géographie systématique des anciens,* et notre *Introduction à l'histoire générale des voyages.* — [3] Orelli, *Horat.* I, 31, 12, t. I, p. 131.

trois et quatre fois une telle navigation était considéré comme le favori des dieux, *Dis carus ipsis*.

XX.

Les Romains, partout victorieux, n'avaient plus aucune guerre qu'ils pussent redouter; l'or et l'argent, produit d'un commerce actif et des trésors enlevés à l'Égypte affluaient dans toute l'Italie; et une administration douce, sage, éclairée, bienfaisante, semblait ne devoir mettre aucune borne à la prospérité future de l'empire et au bonheur public. A l'occasion du triple triomphe de César Octave, il avait été donné au peuple des jeux splendides, où l'on vit pour la seconde fois, à Rome, des rhinocéros et des hippopotames [1]. L'anniversaire de la bataille d'Actium ramena encore de nouvelles fêtes par la célébration de ces jeux actiaques qu'Octave avait fondés dans l'intention de rappeler les anciens jeux troyens. De jeunes enfants montés sur des coursiers, mêlés à des hommes faits, tous patriciens, figuraient dans un simulacre de combat; c'était comme un souvenir de la patrie d'Énée et de l'antique origine de la famille de César, qui se prétendait issu de ce fils de Vénus et d'Anchise. Ces jeux, consacrés à Apollon, continuèrent à être célébrés tous les ans à l'époque de la grande victoire remportée à Actium, c'est-à-dire le 23 de septembre [2].

XXI.

Mécène, continuellement occupé de ce qui pouvait donner plus d'éclat à la gloire d'Octave César, aurait désiré qu'Horace composât un poëme sur les événements merveilleux et dignes d'admiration dont on était témoin. Ce fut pour s'en défendre

[1] Dion Cassius, LI, 22, p. 655, édit. de Reimarus. Dion dit à tort pour la première fois. — [2] Dion Cassius, LIII, 1, p. 696. Voy. ci-après, livre XIII, § 16.

que notre poëte composa la douzième ode du livre II[1], qui, par l'heureuse opposition des images, par l'habile mélange de la force et de la grâce, est au nombre de ses chefs-d'œuvre.

Horace propose dans cette ode quatre sortes de sujets propres à l'épopée : la guerre de Numance, celle de Carthage, la guerre fabuleuse des Titans et celle d'Octave César. Mais sa lyre, consacrée aux amours, ne peut chanter de si grands exploits. Mécène, mieux que lui, peut retracer dans une histoire fidèle, les hauts faits de César, et le montrer sur son char de triomphe, conduisant enchaînés dans les rues de Rome les rois qu'il a vaincus.

Ainsi Horace nous apprend que Mécène s'occupait alors à écrire l'histoire de son temps. Et, en effet, Servius, dans son Commentaire sur Virgile, nous dit que Mécène avait écrit la vie d'Auguste. Pline, rapportant quelques particularités sur ce prince, cite Mécène comme une autorité[2]. Horace, pour faire agréer son refus, dit que sa muse lui ordonne de chanter la souveraine de Mécène, Lycimnie et ses yeux pleins d'un vif éclat, son cœur fidèle, sa grâce et sa légèreté, lorsqu'aux fêtes de Diane elle danse en chœur avec les vierges. « Pourrais-tu, Mécène, consentir à échanger contre toutes les richesses du roi de Perse, contre tous les biens de la fertile Mygdonie, contre tous les trésors des Arabes, un seul des cheveux de Lycimnie, lorsque cette beauté, en détournant la tête, fléchit son cou pour l'offrir à tes lèvres brûlantes, ou trahit, par sa molle résistance, le désir qu'elle a que tu lui dérobes ce baiser qu'elle-même, l'instant d'après, ravira la première. »

On sait que, sous le nom de Lycimnie, Horace a loué ici Licinia Térentia, la femme de Mécène, dont celui-ci était éperdument amoureux[3].

[1] Horace, *Carm.* II, 12 : *Nolis longa feræ bella Numantiæ.* — [2] Albert Lion, *Mæcenatiana*, p. 39. Pline, *Hist. nat.* VII, 46. — [3] Cf. Weichert, *Poetarum latin. reliq.*, p. 415-463-469-472. Dacier, *Horace*, t. 2, p. 241. Sanadon, *Œuvres d'Horace*, édit. in-4°, t. I, p. 317. Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. I, p. 317-372.

Pour dire le roi de Perse, Horace dit le roi Achéménès. En effet, les rois de la dynastie des anciens rois de Perse prétendaient descendre de ce héros mythologique ; c'est ainsi qu'ailleurs notre poëte nomme les parfums de Perse des parfums achéméniens [1].

XXII.

Les Romains, nation essentiellement guerrière et agricole, avaient un grand goût pour le séjour de la campagne, et le luxe des habitations se porta principalement chez eux, comme aujourd'hui chez les Anglais, dans leurs *villas*. Mais les plus riches ne se contentaient pas d'un seul de ces séjours : ils en avaient plusieurs dans divers cantons de l'Italie, adaptés aux saisons ou assortis aux divers besoins d'affaires ou de plaisirs. Ce genre de luxe avait été déjà poussé très-loin du temps de la république et avant les guerres civiles; mais il s'augmenta immodérément après, lorsque le renversement des anciennes fortunes eut contribué à enrichir des hommes d'autant plus avides de jouir, que l'instabilité des partis jetait plus d'incertitude sur l'avenir des individus et des familles. Cicéron, homme nouveau, né dans la médiocrité, qui, dans son traité des Devoirs [2], s'élève contre cet excès, n'avait pas moins de dix-huit villas grandes et petites, remarquables par leur élégance et la beauté des sites; il en faisait ses délices, et il les appelait les joyaux de l'Italie. Cette quantité de parcs, de jardins et de somptueux édifices, n'était pas moins nuisible à l'a-

[1] Horace, *Carm.* III, I, 14; *Epod.* XIII, 8. Hérodote, VII. 11. — [2] Cicéron, *ad Attic.* XVI, 6: *Ocellos Italiæ, villulas meas*; et *de Officiis,* lib. I, c. 39. Cf. *Sur les maisons de campagne de Cicéron,* Capmartin de Chaupy : *Découverte de la maison de campagne d'Horace,* t. I, 146 et suiv. Middleton, *The life of Cicero,* t. 3, p. 318-323, édit. de 1801. Il faut remarquer que plusieurs de ces villas n'étaient que des petites maisons de passage, comme celle de Sinuesse (*ad Attic.* XIV, 8), et que Cicéron (*ibid.* IX, 9; XIII, 45) s'était successivement défait de quelques-unes pour en acheter d'autres.

griculture qu'aux bonnes mœurs, puisqu'il diminuait les terrains en culture, qu'il augmentait outre mesure le nombre des esclaves improductifs uniquement attachés au service du maître, et qu'il ruinait les pères de famille. Horace avait d'autant plus le droit de combattre ce genre d'excès que lui-même, satisfait d'une fortune médiocre, ne possédait qu'une petite villa à Tibur et son domaine de la Sabine. Ce fut là le motif qui lui fit écrire son ode 15 du livre II[1]. Il y oppose, sous ce rapport, l'usage que les anciens Romains faisaient de leurs richesses au luxe égoïste de ses contemporains. La sévère morale de cette ode devait d'autant plus flatter Octave qu'il s'était interdit pour lui-même le luxe des édifices, et que sa demeure, à Rome, était relativement d'une grande simplicité, tandis qu'en même temps il augmentait la magnificence des temples et faisait à la ville de grands embellissements.

« Les vastes palais laissent à peine quelques arpents au soc du laboureur. De tous côtés s'étendent des viviers plus spacieux que le lac Lucrin. Le platane célibataire remplace l'ormeau, auquel se marie la vigne. Les bosquets de myrtes, les violettes et toutes les richesses de Flore exhalent leurs parfums dans la plaine, où naguère l'olivier fertile enrichissait un autre maître. Les épais feuillages de lauriers déroberont bientôt à la terre les rayons brûlants qui la fécondent. Il n'en était pas ainsi lorsque nous vivions sous les lois de Romulus, sous la discipline des premiers Romains, sous les auspices de l'austère Caton. Alors, le revenu de chacun était borné, la fortune publique immense. Point de ces vastes portiques, dont la fraîcheur est entretenue par une ombre épaisse et le souffle du nord. Les lois ne permettaient pas au citoyen de mépriser le toit de chaume ni l'humble gazon ; elles réservaient la pierre solide pour fortifier les villes, et le marbre pour décorer les temples des dieux. »

[1] Horace, *Carm.* II, 15 : *Jam pauca aratro jugera regiæ.*

Horace dit des portiques de dix pieds de profondeur. Ainsi Horace regardait comme un luxe exorbitant qu'on eût établi sur d'aussi grandes dimensions, dans les maisons des particuliers, ces vastes portiques[1] construits à Rome pour servir de promenade et se mettre à l'abri de la pluie et des rayons ardents du soleil. A l'époque où Horace écrivait cette ode, il n'existait à Rome qu'un seul portique digne de remarque : c'était celui de Pompée; mais Agrippa en faisait construire un autre à ses frais, en l'honneur des victoires navales remportées par Auguste. Par cette raison, ce nouveau portique fut nommé portique de Neptune[2], et aussi portique des Argonautes, à cause d'une peinture qu'on y voyait représentant l'expédition de ces hardis navigateurs; notre poëte le nomme ailleurs portique d'Agrippa[3], et alors il était terminé. Plusieurs antiquaires prétendent qu'il était situé sur la place moderne dite Piazza di Pietra[4]. Nonobstant les opinions émises sur ce sujet, il ne nous paraît pas certain que ce ne soit pas le même portique auquel Tacite et Martial donnent le nom de portique Vipsanien[5], du vrai nom de famille d'Agrippa. Quant au portique dont parle Pline[6], où était exposée une carte du monde, commencée d'après les mémoires et les dispositions testamentaires d'Agrippa et terminée par Auguste, quoique les savants modernes donnent sans cesse à ce portique le surnom d'Agrippa, il est douteux qu'il ait jamais, chez les anciens, porté ce nom. Nous pensons que c'était un petit portique qui n'avait rien de commun avec ceux dont nous parlons, puisqu'il ne pouvait servir aux promeneurs; mais il était uniquement destiné à abriter ce précieux monument de la science géographique des Romains, dont la Table

[1] Martial, II, 4; V, 10; XI, 48. Properce, I, 23, 45; IV, 8, 75. Pline, XXXV, 10, 11. Ovide, *de Arte am.* I, 67; III, 387. Catulle, LII. — [2] Dion Cassius, LIII, 27, p. 721. — [3] Horace, *Epist.* I, 6. Cf. dans Braunhard, p. 1, t. 2, p. 272, la note d'Acron. Le Blond, *Mém. sur Agrippa*. Acad. des Inscrip., t. 40, p. 53. — [4] Cramer, *Ancient Italy*, t. 1, p. 444. — [5] Tacite, *Hist.* I, 31. Martial, IV, XIII. — [6] Pline, *Hist. nat.* III, 3-14.

de Peutinger n'est qu'une réduction grossière et imparfaite.

Quelques années avant l'époque où Horace écrivait cette ode, Auguste, en 721, fit construire, avec l'argent pris sur les Dalmates, un portique avec une bibliothèque; il donna à ce monument le nom de sa sœur Octavie[1].

Enfin Horace, en 739, vit encore élever, par Auguste, le portique Livie, dont parle si souvent le galant Ovide[2]. Ce luxe de portiques, dans les villas et les maisons particulières, ne fit que s'accroître comme tous les autres après le siècle d'Auguste; et on en construisit pour se promener non-seulement à pied, mais encore en voiture. Ils durent alors avoir une largeur bien plus grande que celle qu'Horace trouvait extraordinaire. Juvénal dit dans une de ses satires: « Six cent mille sesterces (120,000 fr.), et plus encore, sont prodigués à la construction d'un portique pour que le maître puisse s'y faire promener quand il pleut. Pourquoi attendrait-il que le ciel soit serein? Ira-t-il faire éclabousser ses coursiers dans la boue encore liquide? Sous cet abri tutélaire, la corne de ses mules sera toujours propre et brillante[3]. »

XXIII.

L'ode 24 du livre III[4] a le même but que celle dont nous venons de nous occuper, et a été composée à la même époque; mais elle la surpasse par la sublimité des pensées, la hardiesse des figures, l'énergique dignité des expressions, la variété et la brièveté des tours, l'heureux choix des épithètes, et par l'harmonie majestueuse du vers glyconique et du vers asclépiade, alternant successivement. Le poëte y expose les débordements de son siècle; il en découvre les causes et il en indique les re-

[1] Dion Cassius, XLIX, 43, p. 61, édit. de Reimarus. Suétone, *August.* XXIX. Pline, *Hist. nat.* XXXV, 37. — [2] Dion Cassius, LIV, 23, p. 753, édit. de Reimarus. Masson, *Ovidii vita*, p. 97. Ovide, *Art d'aimer*, I, 71; III, 391, *Fast.*, VI, v. 639-646. Sénèque, *Epist.* 86. — [3] Juvénal, *Sat.* VII, 177. — [4] Horace, *Carm.* III, 24: *Intactis opulentior.*

mèdes; il oppose l'avarice des Romains et leur luxe, à la simplicité des mœurs du Scythe errant et sauvage. Sans nommer Octave, il le désigne comme le réformateur futur de la corruption générale; il lui suppose, du moins, ces généreuses intentions, et il s'élève d'avance contre l'injustice de ses détracteurs.

« O toi, qui veux mettre un terme au carnage des guerres civiles, si tu désires que tes statues soient inscrites du nom glorieux de père de la patrie, mets un frein à notre fougueuse licence! tu seras du moins illustre dans la postérité, puisque, hélas! nos jaloux regards haïssent la vertu vivante; a-t-elle cessé de frapper nos yeux, c'est-alors seulement que notre basse envie la divinise[1]. Mais à quoi serviront toutes ces plaintes, si le supplice n'extirpe pas le crime? Que peuvent les lois sans les mœurs? Quand la pauvreté, prête à tout faire, à tout souffrir, abandonne le sentier de la vertu, quand elle n'est plus qu'un grand déshonneur, quand le jeune Romain ne sait plus se tenir sur un coursier, et redoute la fatigue de la chasse, quand il préfère à ce noble exercice le cerceau rapide des Grecs ou le dé prohibé par les lois, fut-il jamais plus nécessaire d'anéantir le germe de nos honteuses passions, et de retremper par de rudes travaux nos âmes amollies par le plaisir[2]? »

C'était très-bien; et l'empereur répondit par de sages édits sur la réforme des mœurs à l'appel patriotique du poëte : les intentions de l'un et de l'autre étaient excellentes. « Mais, dit Montesquieu, pour réformer les mœurs, il faut en avoir. » Or

[1] Le poëte le Brun, dans son ode à Buffon, a imité les beaux vers d'Horace :

Malheur au mortel qu'on renomme!
Vivant, nous blessons le grand homme;
Mort, nous tombons à ses genoux :
On n'aime que la gloire absente;
La mémoire est reconnaissante;
Les yeux sont ingrats et jaloux.

[2] Orelli, t. I, p. 398.

l'empereur et le poëte étaient bien loin de joindre les bons exemples aux bons préceptes. Il fallait d'abord s'appliquer à soi-même cette sentence : « Que peuvent les lois sans les mœurs ? »

Notre poëte, dans le commencement de son ode, parle des trésors encore intacts de l'Inde et de l'Arabie, et par là il fait assez connaître que cette ode est antérieure à l'expédition des Romains dans cette dernière contrée, commandée par Ælius Gallus. Ce qu'il dit des heureux Scythes, habitants de vastes plaines, qui traînent sur des chariots leurs maisons errantes, et des Gètes austères, qui recueillent les dons de Cérès dans des champs libres et sans limites, est conforme aux idées que l'on se faisait de son temps sur ces peuples barbares. Cependant les Romains avaient eu des relations avec eux et leur avaient fait la guerre. Les Gètes habitaient l'une et l'autre rive de l'embouchure du Danube jusqu'au Dniester ; ils parlaient la même langue que les Daces, et avaient la même origine. Les Scythes étaient à l'est des Gètes, au nord de la Crimée[1]. Les anciens avaient les idées les plus exagérées sur les vertus et la piété de ces peuples nomades, qui ne se nourrissaient que de miel, de fromage et de lait de jument. Strabon, après avoir en partie combattu ou expliqué ces notions, dit : « Les Scythes, qui se nourrissent d'hippace (fromage fait avec du lait de jument), sont gouvernés par des lois sages. Ce sont des hommes très-simples, incapables de nuire, et menant une vie beaucoup plus frugale et plus exempte de besoins que la nôtre. Mais notre manière de vivre actuelle, qui s'est étendue chez presque tous les peuples, a aussi pénétré chez eux, et a dépravé leurs mœurs. Ils se sont appliqués à la navigation, et ils se sont pervertis au point de piller et de tuer les étrangers. Par leurs liaisons avec diverses nations, ils en ont adopté le luxe et le trafic, deux choses qui paraissent bien concourir à la civilisation, mais qui corrompent les mœurs. »

[1] Strabon, *Geogr.*, lib. VII, p. 300, et t. 3, p. 40, de la trad. franç.

XXIV.

Bien des motifs portaient Horace à fréquenter la maison de campagne qu'il avait à Tibur [1] : nul autre séjour ne convenait mieux à un poëte. La ville de Tibur, fondée par Catillus, faisait remonter ses origines antérieurement à la fondation de Rome; sa colline, ses roches, sa cascade, le cours sinueux de l'Anio, ses bois, ses prairies, cette multitude de riches habitations et de jardins ornés de statues et des plus précieux chefs-d'œuvre de l'art, ses souvenirs historiques, tout y parlait à l'imagination, tout y charmait les yeux. C'est dans ce lieu qu'Auguste se plaisait à donner audience et à rendre la justice [2], sous le portique du temple d'Hercule. Horace s'y trouvait dans le voisinage de la villa de Mécène et de plusieurs amis dont la société était pour lui pleine d'agrément. Dans le nombre était Quintilius Varus, ami intime de Virgile comme d'Horace, et dont la perte devait donner à tous deux de si amers regrets. La villa de Quintilius Varus était située près de celle de Mécène et des murs de Tibur. Horace, étant allé lui rendre visite, le trouva occupé à planter des arbres dans son domaine, et il lui adressa l'ode 18 du livre Ier, où il l'exhorte avant tout à planter des vignes [3]. « Car, dit-il, Dieu n'a réservé que des maux à ceux qui ne boivent pas; il n'y a que le vin qui mette en fuite les soucis rongeurs. » Mais point d'excès : Horace cite l'exemple des Lapithes et des Thraces, afin de montrer les funestes effets des ressentiments de Bacchus, lorsqu'on abuse de ses dons. Il ne veut pas que, dans les Bacchanales, on promène la statue de ce père Bacchus, de ce bon Bacchus (*Bac-*

[1] Voy. ci-dessus, liv. V, § 3, p. 242; ibid., § 20, p. 295 ; ibid., § 25, p. 312. — [2] Suétone, *Oct. Aug.* 72. — [3] Horace, *Carmen*, I, 18 : *Nullam, Vare, sacra vite prius severis arborem.* Cf. Acron, ad *Horat. carm.* I, 18, dans Braunhard, *Horat. opera,* t. I, p. 31 ; les scoliastes de Vanderbourg. *Odes d'Horace*, t, I, p. 109 ; Servius, *Ecl.* V, 20 ; Orelli, t. I, p. 81 ; Weichert, *de Lucio Vario et Cassio Parmensi*, p. 12-139-143. Voy. ci-après, liv VIII, § 23.

che pater, candide Bassareu), au milieu d'impures débauches, ni qu'on porte une main impure sur les feuilles de pampre et de lierre qui recouvrent les corbeilles sacrées ; il demande qu'on fasse taire les trompettes de Bérécynthe et les cymbales bruyantes, et qu'on s'abstienne du délire des orgies qu'accompagnent les fumées de l'aveugle égoïsme, la vanité levant sa tête insensée, l'indiscrétion plus transparente que le verre prodiguant tous ses secrets.

A l'ouest de Tivoli, et de l'autre côté de l'Anio, se trouvent un ermitage et une église dédiée à la sainte Vierge, nommée Madona di Quintiliolo [1], sur une hauteur d'où l'on aperçoit, en se tournant vers le sud, la ville à gauche ; à droite sont les montagnes de la Sabine, et devant soi on a Rome et sa Campagne. Près de là, presque vis-à-vis de la villa de Mécène et des Cascatelles [2], on a découvert les ruines d'une ancienne villa et les restes de l'aqueduc qui y conduisait les eaux de l'Anio [3]. On a conjecturé que cette villa était le *Tiburtinum*, ou la villa de plaisance d'un Quintilius à Tibur ; et on a supposé que c'était celle de Publius Quintilius Varus, qui commanda en Germanie et devint si célèbre par sa défaite. Mais il nous semble que, dans la supposition que le nom de Quintiliolo serait considéré comme une preuve suffisante que ce sont là les ruines de la villa d'un *Quintilius*, il est plus probable que c'était le Quintilius Varus, l'ami d'Horace et de Virgile, que le guerrier. Notre Varus était probablement le frère ou le parent de l'autre, puisque les noms et les surnoms sont les mêmes, mais nous ignorons le prénom de celui-ci, auquel l'ode d'Horace est adressée. Il est certain, d'après le témoignage d'Horace, que le Quintilius Varus son ami, et encore plus celui de Virgile,

[1] Castellan, *Lettres sur l'Italie*, t. 2, p. 125. Voy. ci-après, liv. X, § 13 ; liv. XI, § 15. — [2] Cornélia Knight, *Description of Latium*, 1805, p. 236. — [3] Cf. Capmartin de Chaupy, *Découverte de la maison de campagne d'Horace*, t. 2, p. 241. Cornélia Knight, loc. cit. Müller, *Roms Campagna*, t. 1, p. 244 et 245. Visconti, *Viaggio a Tivoli*, p. 90.

avait une maison à Tibur, tandis que, pour l'autre, rien ne le prouve.

L'ode d'Horace démontre aussi que le domaine de ce Quintilius était fort étendu, ce qui répond à la magnificence des vestiges antiques qu'on a trouvés sur ce terrain. Ensuite, cette villa est du même côté de la montagne, et voisine du même sentier, que l'emplacement assigné à la maison de campagne d'Horace, d'après de très-anciennes traditions[1]. Remarquons enfin, pour prévenir certaines objections, que le texte de notre poëte n'exige pas que le domaine de Quintilius Varus soit placé sous les murs mêmes de Tibur, ce qui serait contraire à la position que nous lui attribuons.

Horace dit que ce domaine est « autour du sol de Tibur et des murs de Catillus. » Or, le sentier près duquel étaient placées, d'après des conjectures accréditées, la villa de Quintilius et celle d'Horace, serpente autour de la montagne qui forme le plateau sur lequel Tibur (Tivoli) se trouve situé[2].

C'est Acron qui dit positivement que cette ode est adressée à Quintilius Varus, ami fidèle d'Horace, qui possédait une villa à Tibur.

Porphyrion confirme la chose, mais il ne désigne le personnage que par le seul nom de Varus[3].

[1] Cornélia Knight, *Descript. of Latium*, p. 240. Voy. ci-dessus, liv. V. § 3, p. 242, et ci-après, liv. X, § 13, et liv. XIII, § 16. — [2] Gell's *Map, of Rome and its environs*, et notre carte. — [3] Acron et Porphyrion, *ad Horat. Carm.* I, 18, dans Braunhard, t. 1, p. 30 et 31.

LIVRE HUITIÈME.

De l'an 726 à l'an 731.

I

An de Rome 726. Av. J.-C. 28. Age d'Horace, 37.

Le temple de Janus ne resta pas longtemps fermé [1]. Les peuples des montagnes ne souffraient qu'impatiemment le joug des Romains. Les plus belliqueux parmi ceux des Alpes et des Pyrénées se soulevèrent presqu'en même temps. Les Salasses ou les habitants du val d'Aoste coupèrent, par leur révolte, la communication de l'Italie avec la Gaule par le Petit et le Grand-Saint-Bernard ou par les Alpes Grecques [2] et Pennines. Les Cantabres et les Astures, à savoir les peuples du pays basque, de la Biscaye et des Asturies, en se soulevant, interceptaient les deux routes de Saint-Jean-Pied-de-Port et de la vallée d'Aspe, au moyen desquelles les Romains établis dans la partie occidentale de la Gaule pouvaient se rendre dans les fertiles plaines de la Navarre et dans l'opulente Espagne [3].

Les peuples des Alpes, pauvres et moins nombreux, étaient peu redoutables, et Octave se contenta d'envoyer contre eux des troupes, sous le commandement de Térentius Varron, pour occuper le pays militairement. Mais la prise d'armes des Cantabres et des Astures, qui eut lieu avant la rébellion des Salasses, était un événement d'autant plus grave qu'elle avait

[1] Voy. ci-dessus, liv. VII, § 8, p. 408. — [3] Dion Cassius, LIII, c. 25, p. 729 de l'édition de Reimarus. — [2] *Alpes græcæ,* ainsi nommées à cause du fabuleux passage d'Hercule à travers cette partie des Alpes.

entraîné dans la Gaule le soulèvement de toute l'Aquitaine, imparfaitement domptée par Crassus, lieutenant de Jules César[1].

Aussi Octave se préparait-il à se rendre lui-même dans ces contrées, afin de les pacifier et d'en régler l'administration. Mais, pour faire la guerre avec succès et pour dompter les peuples révoltés, il crut devoir y envoyer un de ses plus habiles généraux, et son choix tomba sur Messala[2].

M. Valérius Messala Corvinus, que nous avons déjà fait connaître, fut un des plus grands hommes et un des plus beaux caractères de son siècle. Réunissant la prudence d'un esprit réfléchi à la noblesse et à la générosité de l'âme, il sut, dans les circonstances difficiles, toujours choisir, entre les partis, le plus honorable ou le moins désastreux aux yeux des hommes de bien, et il se trouva heureusement que le dernier choix qu'il eut à faire fut aussi le plus utile pour sa fortune et pour le bien de l'État, de l'Etat qu'il affermit par ses exploits guerriers, et qu'il illustra par son indépendance, son désintéressement, sa haute éloquence et ses talents littéraires.

Il ne nous reste rien des mémoires composés par lui sur la guerre civile, ni des plaidoyers qu'il prononça pour la défense de ses amis ou de ceux qu'il crut injustement accusés; mais les éloges d'Horace[3], de Tibulle[4], de Velléius Paterculus[5], de Pline le Jeune[6], de Quintilien[7], de Tacite, de Sénèque[8], nous apprennent qu'il était classé au premier rang parmi les orateurs ses contemporains.

La perte des écrits de Messala est d'autant plus regrettable

[1] Pighius, *Fast. triumphal.*, t. 2, p. 31. — [2] Voy. ci-dessus, liv. I, § 2, p. 1. —[3] Horace, *Carm.* III, 21, 7; *Sat.* I, 10, 29 et 85; I, 6, 42. *Epist.* II, 3, 371. —[4] Tibullus, I, 1, 53; I, 3, 56; I, 5, 31; I, 7, 7; II, 1, 31, 33; II, 5, 119; VI, 1; VIII, 3. —[5] Velléius Paterculus, II, 36. —[6] Pline le Jeune, *Epist.* I, 1, 5. Tacite, *Ann.* IV, 34. — [7] Quintilien, *Inst. orat.* I, 7, 34; X, 1, 113; XII, 10, 11. — [8] Sénèque, *De morte Claud. Cæsar. ludus.*, 10.

que Sénèque nous apprend que, non-seulement c'était un des hommes les plus instruits, un des écrivains les plus exacts, mais encore un des plus purs de la langue latine [1]. Ses liaisons intimes avec Horace, Virgile et Tibulle, et le soin qu'il prit de diriger les études du jeune Ovide, démontrent assez combien il était juste appréciateur des gens de lettres et de leurs œuvres [2]

Messala joignait à l'illustration des talents et de la vertu celle de la naissance. Il était issu d'une des plus anciennes familles patriciennes de Rome, une de celles qui avaient la prétention de descendre de ces Sabins qui vinrent s'établir à Rome avec le roi Tatius [3]. L'opinion commune, qui fait naître Messala en 685 [4], répond assez bien à tous les faits de l'histoire, mais elle n'est pas rigoureusement démontrée [5]. Dans le cas où elle serait exacte, il aurait eu quatre ans de plus que notre poëte. Nous avons parlé de son noble dévouement pour le parti républicain, et comment, après la défaite de ce parti, il obtint des triumvirs, pour lui et pour ceux qu'il commandait, des conditions honorables [6]. « Ce jeune homme, dit Velléius Paterculus [7], jouissait, dans l'armée de Brutus et de Cassius, d'une autorité presque égale à celle de ces deux chefs. Octave regarda le salut de Messala comme le fruit le plus doux de ses victoires, et Messala donna l'exemple de la reconnaissance et d'un inaltérable attachement. »

Mais, en s'attachant à Octave, Messala n'abjura point les sentiments qui avaient guidé sa conduite, et ne s'abaissa jamais au rôle de courtisan Il présenta lui-même à Octave ce Straton qui, sur la prière de Brutus, avait tenu l'épée sur laquelle le héros républicain se précipita. « Voici, dit Messala à

[1] Sénèque, *Controv.* 10. — [2] Ovide, *ex Ponto*, I. — [3] Denys d'Halic. II, 10. Tite-Live, VII, 10. Eutrope, II, 3. — [4] Weichert, *Poetar. lat. reliquiæ*, p. 381, note 20 Henr. Meyer, *Orator. Roman. fragmenta*, p. 208. — [5] Masson, *Ovidii vita*, p. 127-134. — [6] Cf. Dion Cassius, XLVII, 11, p. 499. Voy. ci dessus, liv. I, § 2, p. 1. — [7] Velléius Paterculus, II, 71.

Auguste, celui qui a rendu les derniers services à mon cher Brutus. » Octave, qui savait discerner et estimer la loyauté et la générosité, plaça auprès de sa personne ce Grec, que recommandaient ses actions; et Straton servit son nouveau bienfaiteur avec le même zèle et la même fidélité qu'il avait servi Brutus [1].

Octave ne livra aucune guerre sans que Messala ne trouvât occasion d'y déployer sa valeur brillante; et presque toutes les contrées du vaste empire romain furent témoins de ses exploits. En 717, il contribua à la défaite de Sextus Pompée; il soumit, en 718, les Arupini, les plus redoutables des peuples Iapides qui habitaient la Morlaquie des modernes; l'année suivante, il commanda seul contre les Salasses ou les montagnards du val d'Aoste, qu'il força à la soumission [2]. Enfin il eut l'honneur d'être consul avec Octave, en 723, et c'est comme le collègue de ce dernier qu'il combattit à Actium, où il prit une grande part à la victoire qui décida du sort de l'empire [3]. C'est aussi pendant qu'il était consul que Messala donna une preuve de son patriotisme et de son désintéressement, en faisant construire, ou réparer à ses frais, la route qui conduisait de Rome à Tusculum, dont les vestiges récemment retrouvés attestent l'exactitude du poëte Tibulle, le seul auteur qui ait parlé de ce fait [4]. Après le temps de son consulat expiré, Messala fut envoyé en Orient pour pacifier la Cilicie, la Syrie et l'Égypte. Tibulle aurait accompagné Messala dans ce voyage, s'il n'était tombé malade en route, et ce contre-temps fut l'objet de la troisième élégie du premier livre du poëte de Sulmone [5]. Mais quand Messala fut nommé proconsul dans la Gaule, Tibulle le suivit, et fit, sous ses ordres, la guerre contre les Aquitains.

[1] Plutarque, *Vita Bruti*, 63. Voy. ci-dessus, liv. I, § 2, et ci-après, liv. XV, § 5. — [2] Dion Cassius, XLIX, 38, p. 597. Strabon, VIII, p. 314. — [3] Dion Cassius, L, 10, p. 610. — [4] Sur cette *via Tusculana*, cf. Tibulle, I, 7, 57; et la carte de Gell, *Rome and its environs*. — [5] Sur Tibulle, voy. ci-après, liv. VIII, § 15-16, et liv. XI, § 9.

Messala rétablit et consolida la domination romaine dans cette région, et força les Cantabres et les autres peuples des Pyrénées à se retirer dans leurs montagnes inaccessibles.

C'est après cette glorieuse expédition, qui fut comme le couronnement de tous ses autres exploits, que l'on décerna à Messala les honneurs du triomphe.

II.

An de Rome 727. Av. J.-C. 27. Age d'Horace, 38.

Ces honneurs si rares, si glorieux, accordés au plus illustre des anciens compagnons d'armes de notre poëte furent pour lui un sujet de joie qu'il manifesta dans une ode bachique, la 21e du livre III [1], composée à cette occasion [2].

C'est à son amphore même qu'il s'adresse. L'amphore, ou la *testa*, était un grand vase de terre à deux anses, de forme allongée, qui contenait une mesure de 26 litres [3]. On la remplissait de vin, on la bouchait, on l'étiquetait du nom du consul de l'année où on l'avait remplie, et du nom du terroir d'où le vin provenait. On rangeait ces amphores dans des celliers situés dans la partie supérieure de la maison, mais dans un endroit frais, toujours exposé au nord, et immédiatement au-dessus du grenier où étaient les magasins à provisions [4]; on parfumait de myrrhe les celliers où l'on renfermait ces amphores, et les amphores elles-mêmes avant d'y mettre le vin.

« Chère amphore, née comme moi sous le consulat de Manlius, soit que tu portes en ton sein les pleurs ou les ris, les querelles, les folles amours ou le facile sommeil, quel que soit l'effet du massique que tu renfermes, viens : tu es digne de paraître en ce jour fortuné. Descends donc; Corvinus l'ordonne;

[1] Horace, *Carm.* I, 21 : *O nata mecum consule Manlio.* — [2] Voy. ci-après, liv. XI, § 3. — [3] Letronne, *Eclaircissements historiques*, p. 24. — [4] Pétrone, *Satyr.*, c. 10. Juvénal, *Sat.* 5, 35. Columelle, XII, 28. Vitruve, I, 4; VI, 9. Cf. Mazois, *Le palais de Scaurus*, 2e édit., p. 163-185-264.

viens lui verser ta vieille et douce liqueur. Ne crains pas que, tout imbu qu'il est de la philosophie de Socrate, Corvinus te néglige et fronce les sourcils à ton aspect. On dit que le vieux Caton lui-même aimait, la coupe en main, à réchauffer sa vertu au feu du vin. Avec une douce violence tu domptes le plus inflexible caractère ; tu dissipes les soucis du sage, et dévoiles les secrets de son cœur ; tu ranimes l'affligé, et lui rends l'espérance. Avec toi, la timide indigence ne redoute ni la colère des rois, ni le glaive du soldat. Si Bacchus, si la riante Vénus, si les Grâces, inséparables sœurs, veulent nous assister, tu nous tiendras compagnie, chère amphore, à la clarté des flambeaux, et tu feras nos délices jusqu'à ce que le retour du soleil ait chassé les astres de la nuit[1]. »

Le vin de Massique, *Massicum*, se récoltait sur le mont Massique, petite chaîne de collines au nord de Mondragone, qui sépare la Campanie du Latium. Le vignoble de Falerne était situé dans la partie septentrionale des monts Massiques[2].

Au sujet de la manière par laquelle Horace, ici et ailleurs, caractérise les Grâces, Servius remarque très-bien que ces déesses vont toujours nues parce qu'elles n'ont besoin d'aucun ornement, et qu'elles s'entrelacent de leurs bras parce qu'elles ne doivent jamais se désunir ni briller séparément.

L'estime et l'amitié qu'Auguste conçut pour Messala ne s'altéra jamais. Lorsque la maison de Messala, qui était, comme celle d'Auguste, sur le mont Palatin, eut été consumée par un incendie, Auguste fit présent à Messala d'une forte somme d'argent pour la reconstruire. Auguste avait une telle confiance en lui qu'il le nomma préfet de Rome ; mais, au bout de six jours, Messala donna sa démission, parce qu'il regardait l'exercice de cette magistrature, telle qu'il fallait l'exercer sous le gouvernement de l'empereur, comme peu légale. Elle fut confiée à Mécène, qui n'avait pas les mêmes scrupules[3].

[1] *Horatii opera*, Jani, t. 2, p. 213. — [2] Voy. ci-dessus, liv. VII, § 3, p. 389, et ci-après, liv. X, § 10. — [3] Tacite, *Ann.*, VI, 16.

III.

Deux odes du premier livre d'Horace [1], placées l'une à la suite de l'autre, l'ode 16 [2] et l'ode 17 [3], et les éclaircissements dont les anciens scoliastes les ont accompagnées, nous révèlent les principales phases d'un de ces caprices d'amour auxquels Horace a dû un grand nombre des plus gracieuses inspirations de sa muse. Celle qui, cette fois, la fit naître, paraît avoir été une de ces femmes de facile vertu, classe intermédiaire entre les chastes matrones et les courtisanes déclarées. Tyndaris était le nom qu'elle portait, ou sous lequel Horace a déguisé son véritable nom. Une inscription ancienne, publiée par Fabretti [4], nous révèle bien l'existence d'une affranchie du roi de Thrace Rhœmetalcès, nommée Tyndaris, qui fut adoptée par la famille Julia, mais ce n'est pas une raison pour supposer que cette Tyndaris est la même que la maîtresse d'Horace, comme le prétend un critique anglais [5].

La mère de Tyndaris était encore belle, et probablement elle était particulièrement liée avec cette Gratidie à laquelle Horace avait fait une guerre implacable sous le nom de Canidie [6]. Épris de la beauté de Tyndaris, et charmé de ses talents, il avait déjà obtenu ses faveurs, lorsqu'on fit connaître à celle-ci les ïambes virulents que notre poëte avait autrefois écrits contre Gratidie. Tyndaris, soit par l'effet d'une nouvelle passion, soit par suite de son inconstance naturelle,

[1] Cf. Jani, *Horatii opera*, t. I, p. 126. Acron et Porphyrion, dans Braunhard, t. I, p. 27 et 38. Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. I, p. 97 et 336. Deux mss. de Torrentius portent : *Palinodia Gratidiæ* (id est in Gratidiæ gratiam) *ad Tyndaridem amicam*. — [2] *Carm.*, I, 16 : *O matre pulchra filia pulchrior.* — [3] *Carm.*, I, 17 : *Velox amœnum sæpe Lucretilem.* — [4] Cf. Mitscherlich, *Horatii Flacci opera*, t. I, p. 174, et Wilfield, *Conjectures on the Tyndaris of Horace*, 1777, in-4°. — [5] Voy. ci-dessus, p. 140, 144-148, 204. — [6] Raph. Fabretti, *Inscript. antiq.* p. 439 : Julia Tyndaris ‖ C. Juli. regis ‖ Rhoemetalcis. L. ‖ Fecit . sibi . et suis. et ‖ libertis. libertabus ‖ posterisque eorum ‖ in fr. p. XII; in agro p. XII.

rompit avec Horace, et devint la maîtresse de Cyrus, homme jaloux et colère. C'est pour enlever à cet amant bourru une femme dont la beauté et les talents le charmaient et pour la ramener à lui, qu'Horace composa ses deux odes.

Dans la première, il désavoue, mais avec une faible apparence de franchise, les vers qu'il a dans sa jeunesse écrits contre Gratidie; il les sacrifie à Tyndaris, et la supplie de lui rendre son amtié; dans la seconde, dont le mètre est pareil à la première, il l'invite à venir habiter avec lui *Ustica*, ce domaine de la Sabine où il aime tant à résider.

La palinodie commence ainsi :

« D'une mère si belle fille plus belle encore, dispose à ton gré de mes coupables vers; que la flamme les dévore ou que les flots de l'Adriatique les engloutissent, si telle est ta volonté. »

Après ce début, le poëte emprunte à l'Olympe et à la terre, aux dieux et aux héros, des exemples pour montrer à Tyndaris ce que sont les tristes effets de la colère. La colère, rien ne l'arrête, ni l'épée des Noriques [1], ni la mer féconde en naufrages, ni le feu dévorant, ni Jupiter même se précipitant avec le fracas de ses foudres.

« On dit que Prométhée, forcé d'ajouter au limon dont il forma l'homme une parcelle empruntée à tous les animaux, plaça dans son cœur la violence du lion en furie... Apaise ton courroux; moi aussi, aux jours charmants de ma jeunesse, je me suis senti embrasé des feux de la colère, et l'ïambe trop prompt a servi ma fureur. Maintenant je veux faire succéder la paix à la guerre; mes vers injurieux, je les rétracte; mais rends-moi ton cœur, et redeviens mon amie. »

[1] Conférez, sur les épées noriques, notre *Géographie ancienne des Gaules Cisalpine et Transalpine*, t. 2, p. 78-79. Strabon, lib. V, p. 214, t. 2, p. 125 de la traduction française. Marcel de Serres *Annales des Voyages*, t. XX, p. 63 et 278.

IV.

Il paraît que cette première ode eut quelque succès auprès de Tyndaris; il règne dans la seconde la douceur et le calme qui semblent indiquer une âme satisfaite. Le poëte d'ailleurs tint parole : dans les poésies qu'il publia depuis, on ne retrouve plus une seule fois le nom de Canidie, qui, avant cette époque, si souvent répété dans ses vers, atteste la violence et la durée de son ressentiment. Mais les détails que donne cette seconde ode sur Horace et sur le séjour qu'il habitait exigent, pour notre sujet, qu'elle soit traduite en entier.

« Le faune aux pieds légers abandonne souvent le mont Lycée pour notre mont Lucrétile, et protége mes chèvres contre les ardeurs de l'été et les vents pluvieux. Aussitôt que la flûte du dieu a fait résonner les vallons et les roches polies des coteaux où s'incline Ustica, on voit les vagabondes compagnes d'un époux odorant, suivies de leurs jeunes chevreaux, chercher dans la forêt l'arbousier et le thym, sans redouter ni les vertes couleuvres ni le loup ravisseur; car les dieux me protégent, Tyndaris, les dieux accueillent mes prières et mes chants. Ici l'abondance, honneur de nos campagnes, épanchera pour toi les richesses de sa corne féconde; ici, dans cette vallée solitaire, à l'abri des feux de la canicule, tu chanteras sur le luth du poëte de Téos les amours rivaux de Pénélope fidèle et de Circé volage.

« Ici, couchée sous l'ombre épaisse, tu rempliras nos coupes de l'inoffensif vin de Lesbos. Bacchus ne mêlera point à ces luttes joyeuses les fureurs de Mars. Ici, tu n'auras rien à redouter des jaloux soupçons de Cyrus; tu ne craindras pas que l'audacieux, abusant de ta faiblesse, porte sur toi ses mains cruelles, qu'il arrache cette couronne, ornement de ta chevelure, et déchire ta robe innocente. »

Relativement aux roches polies du coteau où s'incline Ustica,

Capmartin de Chaupy témoigne de l'exactitude de notre poëte, car il affirme que sur le penchant du coteau où sont le hameau de Licenza, les ruines d'un château et l'ermitage *delle Case*, aux lieux où l'on voyait Ustica, la villa d'Horace, et les maisons environnantes, les roches sont formées de pierres dures et unies comme si on les avait polies [1].

Dans une ode qu'Horace adresse à Tibulle [2], et dont nous parlerons en son lieu, Cyrus est dépeint comme étant aimé de Lycoris au petit front, et recherchant Pholoé, qui le repousse; mais de ce que Pholoé trouve honteux de céder à l'amour de Cyrus, il ne s'ensuit pas, comme l'ont cru Dacier et Sanadon [3], que Cyrus fût laid; il est constant seulement qu'il était jaloux et brutal. Probablement les mots mal interprétés par les deux savants traducteurs d'Horace font allusion aux violences de Cyrus contre Tyndaris; elles déchiraient le cœur de notre poëte amoureux, et lui inspiraient, pour cet homme grossier, de l'aversion et du mépris.

V.

Un personnage auquel Horace donne le nom de Pyrrhus, un de ces hommes qui étaient habitués à céder à tous les caprices de leurs désirs libertins, tels qu'on en voyait un grand nombre dans Rome corrompue [4], avait enlevé un bel adolescent à une de ces femmes ardentes qui ont passé le temps de la jeunesse. Les premiers transports d'une puberté naissante, le naïf attachement d'un cœur qui s'ignore, rendent un tel amant d'autant plus cher à une telle femme, qu'elle espère le dominer longtemps par l'ascendant de l'âge, l'énergie du caractère et

[1] Capmartin de Chaupy, *Découverte de la maison de campagne d'Horace*, t. 3, p. 337. Gell, *Rome and its environs*, t. 2, p. 350. Cf. ci-après, liv. XI, § 6. — [2] Horace, *Carm.* I, 33. Voy. ci-après, liv. VIII, § 15; liv. XI, § 10; liv. XIII, § 8. — [3] Dacier, *Horace*, t. 1, p. 258-387. Sanadon, t. 2, p. 215. — [4] Cf. ci-dessus, liv. II, § 21, p. 90-93, et ci-après liv. VIII, § 12.

les ressources de la volupté. Horace, en montrant à Pyrrhus, dans son ode 20 du livre III [1], à quoi il s'expose lorsqu'il veut faire violence à une passion de cette nature, a tracé un tableau achevé, plein de grâce et de vigueur.

« Pyrrhus, ne vois-tu pas le danger qui te menace? C'est ravir ses petits à la lionne de Gétulie! Pour te redemander son beau Néarque, bientôt elle percera la foule de tes jeunes amis. A son aspect, timide ravisseur, tu fuiras. A qui, d'elle ou de toi, restera donc cette proie? Lutte terrible! Mais tandis que du carquois tu tires tes flèches rapides, et que s'anime ta lionne en furie, lui, dit-on, arbitre et prix du combat, foule avec dédain les palmes sous ses pieds nus, et livre au souffle du zéphyr ses cheveux parfumés et ses blanches épaules : tel fut Nirée, tel fut celui que Jupiter ravit sur les humides sommets de l'Ida. »

Dans l'énumération des vaisseaux, Homère, au second chant de l'Iliade [2], dit : « Nirée conduisit de Symé trois vaisseaux, Nirée, fils d'Aglaïa et du roi Charopus, Nirée, après Achille, le plus beau de tous les Grecs qui vinrent sous les murs d'Ilion. »

Les allusions à Homère sont continuelles chez les anciens; tout le monde avait lu et relu ses poëmes, et personne n'avait besoin de commentaires pour les expliquer. Personne aujourd'hui n'ignore que ce fils du roi de Troie, ce Ganymède, qui fut enlevé par Jupiter, est le type idéal de ceux que se disputent les Pyrrhus [3]. Les Crétois ont passé pour être les inventeurs de cette fable si injurieuse au maître des dieux; ils avaient autorisé par leurs lois cette infâme pratique, dans le but, selon Aristote, de mettre des bornes au trop rapide accroissement de

[1] Horace, *Carm.* III, 20 : *Non vides quanto moveas periclo.* Jani, t. 2, p. 209. Orelli, t. 1, p. 330. — [2] Homère, *Il.* B, v. 671. Ovide, *Metam.* II, 218. — [3] Homère, *Il.* XX, 131-35. Apollodore, lib. III, § 2, t. 1, p. 349, et t. 2, p. 350 et 351 de la traduct. de Clavier. Pausanias, *Elid.*, cap. 24, t. 3, p. 174 de la traduct. de Clavier.

la population : on lit dans Strabon de curieux détails sur cette partie de la législation de ce peuple [1].

Nous avons dit quelle était à cet égard celle des Romains. Ils n'en étaient pas du moins au point d'examiner, comme Aristote, si la disposition du code des Crétois est bonne ou mauvaise [2] : leurs lois proscrivaient ce vice, mais leurs mœurs, plus fortes que leurs lois, le toléraient.

La Gétulie dont parle notre poëte dans cette ode, était une vaste région d'Afrique, formée par les vallées du versant méridional de l'Atlas, au sud de l'État de Maroc et de l'Algérie, et par le désert qui lui est contigu ; c'est de ces contrées que les Romains tiraient le grand nombre de lions et de bêtes féroces qu'ils faisaient figurer dans leurs pompes triomphales et dans tous leurs jeux. Strabon nous apprend qu'ils avaient habitué les habitants de ces régions à faire la chasse à ces animaux [3].

VI.

C'est vers cette époque que commença la liaison d'Horace avec Lydie. Nous ne séparerons pas les quatre odes que cette dangereuse beauté a inspirées à notre poëte, quoiqu'elles aient été composées à plusieurs années d'intervalle. En les réunissant, on verra mieux les différentes péripéties de cet amour qui commence par des reproches intéressés [4], manifeste sa violence par la jalousie [5], et signale ses variations et ses métamorphoses par la rupture, le raccommodement [6], le ressentiment, la colère et l'injure [7].

[1] Strabon, lib. X, p. 453-484 ; t. 4, p. 151-153 de la trad. franç. Conférez Clavier, note sur Apollodore, t. 2, p. 350-352. Platon, *de Legibus*. Plutarque, *Dialogue sur l'Amour*. — [2] Aristote, *Politique*, II, 7. p. 107, traduction de M. Barthélemy Saint-Hilaire. — [3] Conférez Strabon, *Geogr.*, lib. 17, p. 829-834 ; t. 5, p. 464 et 470 de la traduct. franç. Salluste, *Bell. Jug.*, cap. 21-22. Hirtius, *Bell. Afric.*, c. 56. Pline, *Hist. nat.* V, 1, 4. — [4] Horace, *Carm.* I, 8. Orelli, t. 1, p. 38. — [5] Horace, *Carm.* I, 13. Orelli, t. 1, p. 37. — [6] Horace, *Carm.* III, 9. Orelli, t. 1, p. 333. — [7] Horace, *Carm.* I, 25. Orelli, t. 1, p. 102.

An de Rome 727. Av. J.-C. 27. Age d'Horace 38.

Dans la première ode qu'Horace adresse à Lydie [1], il semble ne s'intéresser qu'au jeune jouvenceau qu'elle détourne de ses exercices gymnastiques; mais l'on y voit percer le dépit contre un rival préféré et que sa grande jeunesse aurait dû mettre à l'abri de telles séductions. Il reproche à Lydie de hâter la perte d'un adolescent, l'espoir et l'orgueil de sa famille. Le nom supposé de Sybaris indique assez quels étaient, pour cet adolescent, les résultats de l'amour dont l'enivrait la séduisante courtisane.

« On ne le voit plus exposé au grand soleil et à la poussière, dompter dans le champ de Mars un cheval gaulois; il ne fend plus les flots du Tibre jaunissant; il n'enduit plus ses membres de l'huile des athlètes; il ne porte pas les meurtrissures de l'armure guerrière; il ne s'enorgueillit plus d'avoir lancé le disque ou le javelot au delà du but : il se tient caché auprès de toi, comme autrefois Achille parmi les filles de Lycomède. »

Cet abandon des exercices guerriers qui avaient une si grande part dans l'éducation de la jeunesse romaine n'était pas nouveau. Scipion Émilien se plaignait déjà, de son temps, de ce qu'on enseignait aux enfants à se donner des grâces indécentes, et de ce que les jeunes filles et les jeunes garçons de familles honnêtes fréquentaient les écoles de danse et se mêlaient à des histrions et à des prostituées [2].

Cependant cette ode d'Horace démontre que les principaux exercices de la gymnastique et de l'art militaire, tels que l'équitation, la lutte, la nage, le jet du javelot et du disque, étaient encore en vigueur à cette époque, et entraient dans l'é-

[1] Horace, *Carm.* I, 8 : *Lydia, dic per omnes.* Jani, t. I, p. 69. Braunhard, t. I, p. 28. Orelli, t. I, p. 38. — [2] Cf. Macrobe, *Saturnal.*, II, 10, et M. Naudet, *Sur l'instruction publique chez les anciens et particulièrement chez les Romains*, Mémoires de l'Académie des inscript. et belles-lettres, t. 9. 422.

ducation des jeunes Romains de familles distinguées. Octave en avait ranimé le goût par l'institution des jeux actiaques[1].

VII.

An de Rome 728. Av. J.-C 26. Age d'Horace 39.

Horace parvint à remplacer auprès de Lydie le jeune adolescent, mais son bonheur ne fut pas de longue durée. Il se montra jaloux, et lorsque sa passion était encore dans toute sa violence, l'inconstante le quitta pour Télèphe. C'est alors qu'il adressa l'ode 13 du livre I[er] à sa volage amante[2]; cette ode est une des plus courtes, mais une des plus remarquables par la singulière énergie avec laquelle il peint la fureur dont il était possédé à la vue des transports de son jeune et beau rival, de ce Télèphe dont il ne parle plus qu'avec estime quand il est aimé de Phyllis et de Rhodé, mais qui avait alors, à ses yeux, le tort de jouir avec trop d'emportement des appas de celle qu'il aimait. Le poëte termine cette ode par ces plaintes touchantes :

« Lydie, écoute-moi ! pourrais-tu croire à la constance de celui qui, dans sa fougue amoureuse, meurtrit de ses dents tes lèvres aux doux baisers, tes lèvres que Vénus a parfumées de la quintessence de son nectar ? Heureux, mille fois heureux, les amants que lie une chaîne indissoluble, que d'amères querelles ne séparent jamais, et qui restent unis jusqu'à leur dernier jour[3] ! »

Sans doute, lorsqu'il écrivit ces vers, Horace se souvenait de cette ode célèbre de Sapho, que Catulle a traduite, afin d'exprimer la violence de son amour pour Lesbie[4], et qui a été si

[1] Dion Cassius, LI, I, p. 632. — [2] Horace, *Carm.* I, 13 : *Quum tu, Lydia, Telephi.* Jani, t. I, p. 104. Orelli, t. I, p. 57. Braunhard, t. I, p. 47. — [3] Horace, *Carm.* IV. 11, 21 ; ibid. III, 19. — [4] Catulle, *Carm.* LI.

bien rendue en français par notre Boileau[1] et mieux encore par Delille[2]. L'ode du poëte de Vénusie en est aussi évidemment une imitation, mais elle n'en est pas moins la vive peinture de ce qu'il éprouva lui-même.

VIII.

An de Rome 730. Av. J.-C. 24. Age d'Horace 41.

Lydie quitta Télèphe pour un beau jeune homme du même pays, Calaïs de Thurium; Horace, de son côté, prit une autre maîtresse, et s'attacha à la blonde Chloé[3]; mais Lydie et Horace, que le dépit, que l'orgueil blessé avaient séparés, et non l'indifférence, se regrettaient toujours. Ils se réconcilièrent, et ce renouvellement d'amour fut le sujet de ce petit dialogue tant admiré, tant de fois traduit, et que, puisque notre sujet l'exige, nous traduirons encore après tant d'autres. Il n'échappera pas aux lecteurs qui peuvent lire ce dialogue dans le latin que, comme toutes les autres odes d'Horace, celle-ci, la neuvième du livre III[4], a été composée pour être chantée de la même manière que nos duos. Les couplets sont pareils, et la fin de chaque couplet reproduit la pensée du couplet précédent, et enchérit sur elle. Les Grecs et les Latins avaient donné le nom d'*amœbée* (ἀμοιβαῖος, *alternatif*) à ces sortes de dialogues en vers[5].

HORACE. « Tant que je sus te plaire, tant que nul rival préféré n'entoura de ses bras tes blanches épaules, Lydie, j'ai vécu plus heureux que le monarque de Perse. »

LYDIE. « Lorsque seule j'étais aimée de toi, lorsque Chloé

[1] Dans la traduction du *Traité du sublime* de Longin, ch. 8. — [2] L'abbé Delille, dans le *Voyage du jeune Anacharsis*, ch. 3. — [3] Voy. ci-après, lib. IX, § 2, ibid., § 27. — [4] Horace, *Carm.*, III, 9 : *Donec gratus eram tibi.* — [5] Cf. Jani, *Horat.*, t. 2, p. 123. Orelli, t. 1, p. 333. Braunhard, t. 1, p. 432. Dacier. *Œuvres d'Horace*, t. 3, p. 222.

ne l'emportait pas sur Lydie en gloire et en bonheur, Lydie surpassait la mère du grand Romulus. »

Horace. « La jeune fille de Thrace qui marie sa douce voix aux accords de la lyre, Chloé, règne sur moi : pour elle, je sacrifierais ma vie si les destins voulaient, à ce prix, prolonger ses jours. »

Lydie. « Le fils d'Ornythus de Thurium, Calaïs, m'aime ; il me plaît : pour lui, deux fois je braverais la mort, si les destins, à ce prix, voulaient épargner ses jours. »

Horace. « Pourtant, si Vénus rattachait nos cœurs désunis, sous le joug de nos premiers amours ; si je répudiais la blonde Chloé ; si les portes de mon réduit, trop longtemps fermées pour Lydie, se rouvraient à sa voix... »

Lydie. « Calaïs, il est plus beau qu'un astre ; et toi, plus fougueux que l'Adriatique, plus léger que le liége ; pourtant avec toi seul je voudrais vivre, avec toi seul je voudrais mourir. »

IX.

An de Rome 733. Av. J.-C. 21. Age d'Horace, 44.

On a pu remarquer que le trait profond de sensibilité qui termine ce petit chef-d'œuvre, dont nous n'avons pu donner à nos lecteurs qu'une idée imparfaite, est le même que celui de l'ode dont nous l'avons fait précéder. Ces deux odes ne peuvent concerner que la même femme, et prouvent combien elle fut aimée d'Horace ; mais dans la première, c'était lui qui souhaitait qu'on pût l'aimer jusqu'au dernier soupir ; dans la seconde, c'est Lydie qui forme ce souhait ; Horace promet seulement dans celle-ci de sacrifier Chloé et de reprendre Lydie. Cependant, malgré ses protestations, Lydie fut encore parjure, ce qui causa à Horace un vif déplaisir, et fut cause que, longtemps après cette réconciliation si tendre,

le poëte irascible, dans une quatrième ode (la 25e du livre Ier), chercha à humilier la courtisane en lui rappelant la décadence de ses attraits [1] et le nombre, de jour en jour plus réduit, de ses adorateurs. Une jeunesse turbulente ne frappe plus à ses fenêtres, et ne trouble plus son sommeil par des coups redoublés ; déjà il devient de plus en plus rare ce refrain si souvent répété pendant la nuit. « Lydie, tu dors, tandis que durant de longues heures je veille à ta porte, et meurs d'amour pour toi. » Horace prédit à la perfide que le temps n'est pas loin où, vieille, à peine vêtue, errante dans une rue étroite et sombre, assaillie par le vent glacé du nord, elle essuiera les mépris des plus vils débauchés. « De brûlants désirs, lui dit-il, consumeront ton cœur ulcéré, et tu gémiras en voyant cette jeunesse folâtre se parer de myrte et de lierre, et dédier à l'Hèbre glacé les couronnes flétries. »

Notre poëte a été vivement blâmé d'avoir outragé ainsi une femme qu'il avait aimée ; mais il nous semble bien moins coupable que dans les odes de sa jeunesse contre les femmes âgées éprises de lui, auxquelles il prodigua les injures les plus virulentes [2]. Cette fois, c'est Lydie qui le quitte pour de plus jeunes, et il est assez naturel que dans son dépit il lui mette devant les yeux le traitement qui l'attend de la part de cette jeunesse qu'elle lui préfère. Il n'est pas vrai, comme on l'a dit, qu'Horace insultait à la vieillesse de Lydie. Ce refrain des *paraclausithyra* [3], qu'on chantait encore la nuit à sa porte, prouve bien qu'elle n'était pas vieille, mais au contraire qu'elle était belle encore quoique sur le retour de l'âge.

Le ressentiment d'Horace contre Lydie était dans toute sa force lorsqu'en 735 il publia le recueil de ses deux premiers livres d'odes : voilà pourquoi il différa la publication du dia-

[1] Horace, *Carm.* I, 25 : *Parcius junctas quatiunt fenestras.* Braunhard, t. I, p. 80. Orelli, t. I, p. 102. Cf. ci-après, liv. XI, § 21. — [2] Horace, *Epod.* VIII et XII. Voy. ci-dessus, lib. III, § 8 et 9, p. 134. — [3] Voy. ci-dessus, liv. V, § 13 et § 15, p. 273 et 275.

logue où sa tendresse pour Lydie était exprimée avec une si touchante naïveté, tandis qu'il inséra dans son premier livre, avec les deux premières odes qu'il lui avait adressées, celle qu'il avait écrite en dernier pour se venger d'elle.

La place qu'occupent les prologues et les épilogues des deux premiers livres d'odes d'Horace, et le témoignage des anciens scoliastes, démontrent que ces deux premiers livres furent publiés ensemble avant le troisième, et cette publication ne peut être antérieure à l'an 735; elle précéda de peu de temps la publication du troisième livre, qui eut lieu en 736, concurremment avec les deux premiers livres, qui furent augmentés de plusieurs odes composées depuis, ou dont l'insertion, lors de la première publication, avait été retardée par divers motifs. Quant au quatrième livre, le témoignage positif de Suétone nous apprend qu'il ne parut que longtemps après les trois premiers livres, et l'époque de sa publication doit être rapportée à l'année 744[1]. Nous avons déjà dit que les épodes n'avaient jamais été réunies pour former un recueil, du vivant d'Horace, quoique chacune d'elles, aussi bien que les odes, à la réserve d'un très-petit nombre, eussent reçu une publicité partielle par les copies séparées qui en avaient été faites, à mesure que le poëte les composait et qu'il jugeait à propos de les répandre.

X.

An de Rome 729. Av. J.-C. 27. Age d'Horace 38.

Mais revenons à l'époque où Horace commença à connaître Lydie, en 727. Il passa l'été à Præneste (Palestrina des mo-

[1] Cf. *Q. Horatii Flacci vita a Suetonio conscripta*, édit. de Richter, Zwickaviae, 1830, p. 44. Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. I, p. 313-322. Kirchner, *De Bentleiana temporum quibus Horatius poematum suorum libros scripserit constitutione*, dans les *Quæstiones Horatianæ*, Lipsiæ, 1734, p. 30-39. Voy. ci-après, liv. XI, § 15.

dernes), située en vue de Rome [1], sur cette même chaîne de collines volcaniques où est Tibur (Tivoli). Ce lieu qu'Horace caractérise ailleurs par sa fraîcheur [2], était préféré à tout autre pendant les chaleurs de la canicule, et Florus l'appelle les délices de l'été [3]. Là étaient, quoiqu'en moins grand nombre qu'à Tibur [4], beaucoup de superbes villas, entre autres celle d'Octave, qui se plaisait beaucoup dans ce séjour [5].

A Præneste, Horace, c'est lui-même qui nous l'apprend, se mit à relire les poëmes d'Homère, et les réflexions que cette lecture lui suggéra, furent le sujet d'une épître qu'il adressa au fils d'un de ses amis, M. Lollius Palicanus, que nous aurons occasion de faire connaître plus tard [6]. Remarquons que c'est presque toujours dans le loisir de la campagne qu'Horace entreprenait de grandes lectures, et que c'est loin du tumulte de Rome qu'il paraît avoir composé ses pièces les plus morales. Le fils de Lollius, auquel il adressa cette épître, qui est la seconde de son premier livre [7], était Maximus Lollius ou Lollius l'aîné ; il prenait alors des leçons d'éloquence; sa grande jeunesse demandait que notre poëte transformât toutes ses réflexions en maximes. Elles paraissent se succéder rapidement et avec peu d'ordre, sans dessein prémédité, mais elles sont liées entre elles par le but que se propose l'auteur, qui est d'être utile à son jeune ami, en cherchant à suppléer à son inexpérience des choses

[1] Cf. Strabon, *Geogr.*, lib. V, p. 238 ; t. 2, p. 222 de la trad. franç. — [2] Horace, *Carm.* III, 423 : *Frigidum Præneste.* — [3] Florus, I, XI, 7 : *Æstivæ Præneste deliciæ.* — [4] Cf. sur Præneste, Cicéron, *de Divin.* II, 41; Solin, 2, § 9; Virgile, *Æneid.* VII, 673-682; Ovide, *Fast.* VI, 62, II ; et parmi les modernes, Cornélia Knight, p. 182-200 ; Tournon, *Etudes statistiques de Rome*, t. I, p. 98-99 ; Capmartin de Chaupy, *Découverte de la maison de campagne d'Horace*, t. 2, p. 323 ; Gell, *Topography of Rome and its vicinity*, t. 2, p. 79 et suiv. ; C. Müller, *Roms campagna*, t. 1, p. 364-404. — [5] Suétone, *Octav. Aug.*, c. 71, et c. 82. — — [6] Cf. Masson, *Vita Horatii*, p. 265 ; Bayle, *Dictionnaire critique*, t. 3, p. 256 ; Sanadon, *les Poésies d'Horace*, t. 6, p. 42 ; Orelli, *Horat.* od. IV, 9, t. I, p. 495, et t. 2, p. 324. — [7] Horace, *Epist.* I, 2 : *Trojani belli scriptorem, Maxime Lolli.*

de la vie ; en lui traçant les règles de conduite les plus favorables au bonheur ; en les réduisant en axiomes précis, clairs et faciles à graver dans la mémoire ; en lui enseignant les dogmes fondamentaux de cette philosophie socratique à laquelle le poëte eût désiré soumettre toutes ses actions.

Les vers de cette épître sont faciles, harmonieux, concis ; nulle antithèse, nulle recherche d'esprit, rien qui nuise à la gravité du sujet ; et si quelquefois une légère ironie rappelle le ton de la satire, c'est de la satire sans malice, c'est un sel qui assaisonne sans amertume.

Les livres d'Homère ne sont pas seulement, selon Horace, de bons poëmes, ce sont aussi des traités de sagesse et de morale qui nous enseignent ce qui est bien et ce qui est mal, ce qui peut nous profiter et ce qui peut nous nuire. Les volumes de Chrysippe, de Crantor, sur la philosophie, dit le poëte, n'atteignent point ce but aussi efficacement. On sait que le premier de ces philosophes appartenait à la secte des stoïciens, dont il fut le chef après Zénon ; le second, disciple de Xénocrate, tenait un rang éminent dans la secte académique : Cicéron lisait ses ouvrages avec délices[1].

Ce choc de la Grèce et de l'Asie, ces guerres causées par le crime d'un seul homme, nous montrent les exemples de tous les désordres produits par l'amour, la haine, l'ambition, la colère, tous les maux que la fureur et les vices des grands font retomber sur les peuples. Au contraire, tout ce que peuvent, pour lutter victorieusement contre les flots de l'adversité, la sagesse et la constance, nous est démontré par l'Odyssée dans les aventures de ce héros qui sut s'abstenir du breuvage enivrant de Circé.

Quant au commun des hommes, parmi lesquels se place le poëte, nés uniquement pour consumer les fruits de la terre, il les compare à ces amants de Pénélope, à ces courtisans d'Alci-

[1] Cicéron, *Acad.*, II, 44 ; *Tuscul.*, I, 18 : *ad Attic.* XII 21.

noüs qui, livrés aux molles voluptés, se faisaient gloire de dormir jusqu'au milieu du jour, et de chasser les soucis importuns au bruit des concerts d'instruments, par les chants et la danse.

Il fait voir ensuite les tristes effets d'une telle insouciance, et combien il est urgent de s'appliquer à de graves études, à d'utiles travaux, si l'on ne veut pas devenir la proie de mauvaises pensées et de penchants vicieux. Puis il détaille tous les avantages d'une vie sobre et réglée, qui entretient la santé; il enseigne la modération dans les désirs; il peint les tourments de l'envie, les craintes de l'avarice, l'inefficacité des richesses, les maux causés par la volupté, les dangers de la colère; il démontre que la condition la plus essentielle pour le bonheur est de savoir se commander à soi-même, de purger son âme de tout ce qui pourrait en souiller la pureté. Mais il veut qu'on marche d'un pas égal et ferme dans cette route de la sagesse, et il avertit son jeune ami que, s'il s'arrête en route ou s'il le dépasse par une marche trop précipitée, il ne s'arrêtera pas pour l'attendre ou ne courra pas pour le rejoindre.

Telle est l'analyse de cette épître : c'est un petit traité complet de morale, modèle de concision, de finesse et d'urbanité. Le père du jeune homme auquel il était adressé était un personnage considérable et en grande faveur auprès d'Octave; mais, ainsi qu'on le verra, il ne méritait ni cette faveur, ni les éloges qu'Horace donne à son désintéressement. Pourtant ces éloges étaient sincères, et l'erreur de notre poëte sur le compte de Marcus Lollius Palicanus était excusable, puisque Octave, si intéressé à ne pas se laisser tromper, la partageait[1].

XI.

M. Crassus et Val. Messala avaient triomphé, presque en même temps, le premier des Mœsiens et des Basternes[2], peu-

[1] Voy. ci-après, liv. X, § 16, et liv. XI, § 6. — [2] Dion Cassius, 51, 24, p. 657, édit de Reimarus.

ples des bords du Danube ; le second des Aquitains et des indomptables montagnards des Alpes. Ceux-ci furent massacrés ou réduits en esclavage et transplantés hors de leur pays, où on devait établir des colonies militaires, afin de contenir la faible population réfugiée dans les vallées les plus inaccessibles [1]. Rome, l'Italie, l'empire, étaient de nouveau pacifiés, mais l'infatigable Octave ne se hâta point de fermer le temple de Janus ; il se disposait, au contraire, à partir pour la Gaule, et annonçait le projet de soumettre les peuples lointains dont les Romains s'étaient procuré, par leurs conquêtes, une connaissance imparfaite. C'étaient au nord les Bretons insulaires [2], au midi les Arabes, à l'Orient les Parthes et les Massagètes. Ces magnifiques projets donnèrent à Horace l'idée d'exprimer les vœux qu'il formait pour la prospérité des armées romaines. Il est évident que c'est pendant le séjour qu'il fit cette année à Præneste, qu'Horace, pour réaliser sa pensée, composa l'ode 35 du premier livre [3]. Lorsque Sylla, dans la guerre contre Marius, se fut emparé d'assaut de la ville de Præneste, il en fit massacrer tous les habitants, et, par une sorte d'expiation d'une telle cruauté, il agrandit et orna avec une grande magnificence le temple de la Fortune, déesse protectrice de la ville. Ce temple, malgré sa beauté, était cependant moins révéré que celui d'Antium [4], ancienne ville des Volsques, sur le bord de la mer, à Anzo-Rovinato, près de Porto-d'Anzo des modernes. La forme qu'Horace a donnée à son ode est celle d'une hymne à la Fortune ; les allusions qu'il fait aux massacres de Sylla sont autant de preuves de ce que nous avons avancé.

« Déesse protectrice de la riante cité d'Antium, tu élèves

[1] Dion Cassius, LIII, 25, p. 719. Strabon, *Geogr.*, IV, p. 206 ; t. 2, p. 94 de la trad. franç. — [2] Dion Cassius, III, 22, et 25, p. 717-718. Virgile *Eclog.* I, 67. — [3] Horace, *Carm.* I, 35 : *O diva, gratum quæ regis Antium.* — [4] Macrobe, *Saturn.* I, 23. Suétone, *Caligul.* 57. Acron et Porphyrion, ad *Horat. Carm.* I. 35, dans Braunhard, *Horat. opera*, t. I, p. 49. Orelli, t. I, p. 143.

jusqu'au sommet des grandeurs le mortel le plus infime, tu changes en funérailles d'orgueilleux triomphes, tu fais trembler les tyrans couverts de pourpre, tu renverses d'un pied dédaigneux la colonne de leur puissance, en appelant aux armes la multitude furieuse. Le laboureur t'adresse d'inquiètes prières; le Scythe vagabond, le Dace intraitable, le fier habitant du Latium, les mères des rois barbares, les villes et les nations te redoutent et t'adorent. »

« ... L'espérance t'implore, ô déesse! et la fidélité, si rare parmi nous, vêtue de sa tunique blanche, ne refuse pas d'être ta compagne, quand tu te revêts de vêtements sinistres, et que, devenue ennemie des puissants, tu les entraînes hors de leurs palais : alors se retirent et le vulgaire perfide et la courtisane parjure; alors les amis trompeurs, abreuvés jusqu'à la dernière goutte du vin de la prospérité, disparaissent pour ne pas porter avec un ami le joug du malheur... O Fortune! conserve-nous César; il va marcher contre les Bretons, aux extrémités du monde. Conserve-nous cet essaim de jeunes guerriers qui vont faire trembler l'Orient et les rivages de la mer Rouge. Hélas! nos cicatrices, et nos crimes, et le sang de nos frères nous couvrent de honte. A quel crime cet âge de fer est-il resté étranger? De quel forfait pouvons-nous encore nous souiller? de quel sacrilége la crainte des dieux a-t-elle détourné la jeunesse romaine? Quels autels avons-nous épargnés? O Fortune! puissent nos glaives émoussés, forgés sur une enclume nouvelle, se tourner désormais contre les Massagètes et les Arabes! »

Cette belle ode est connue de tous les lecteurs français, par la comparaison critique que La Harpe a établie entre elle et celle qui est aussi adressée à la Fortune par J.-B. Rousseau. Pour être juste envers le poëte français, il eût fallu dire que ces deux odes, quoique ayant quelques images qui leur sont communes, diffèrent cependant totalement par le sujet et par le but. Rousseau s'adresse à la Fortune pour dévoiler ses injustices et ses crimes, pour montrer qu'il n'y a de véritablement grands que ceux

qui savent la mépriser et la dompter. Pour lui, la Fortune n'est qu'un être idéal qu'il personnifie, afin de donner plus de force aux grandes leçons de morale qu'il veut inculquer. C'est tout autre chose à l'égard d'Horace; la Fortune est pour le poëte romain une déesse réelle, qui a ses temples, ses autels, ses pieux et vrais croyants. Il veut la rendre favorable à César et aux guerriers romains; il veut la fléchir par des prières, et non la braver par des menaces, encore moins l'outrager par des invectives. Les jours honteux du passé, la gloire présente et la gloire à venir dont il parle, ne sont pas, comme l'a cru La Harpe, des accessoires pindariques : c'est au contraire là le sujet de l'ode du poëte latin. Les réflexions morales ne sont qu'un moyen pour fléchir la déesse en la flattant par le tableau de sa puissance; ces réflexions, au contraire, sont le vrai but du poëte français. Horace invoque et supplie; Rousseau accuse et instruit. Des motifs si différents devaient nécessairement produire des œuvres différentes; elles le sont en effet. L'ode d'Horace est admirable par la verve et l'énergie des couleurs; celle de Rousseau est très-belle, quoi qu'en dise le critique : ce sont toujours de justes et nobles pensées exprimées en beaux vers; mais notre langue est peu lyrique, et dans une ode aussi longue, le mètre, pour ne pas fatiguer l'oreille, aurait dû être plus varié.

XII.

Dans le mois de janvier de l'année même où Horace adressait à la Fortune cet hymne en faveur d'Octave, le sénat, sur la proposition de Munatius Plancus, avait décerné à cet empereur le titre d'Auguste[1], et c'est sous ce glorieux surnom qu'il

[1] Le 16 des kalendes de février, à savoir le 17 janvier. Cf. Dion Cassius, III, 18, t. I, p. 710, et Censorin, *de Die natali*, 21. Il y a erreur dans Paul Orose, lib. VI, c. 20, p. 441, édit. d'Haverchamp. Voy. ci-dessus, liv. V, § 24, p. 306.

a mérité que l'histoire retraçât les événements de son règne et que la postérité fît son éloge.

Le surnom d'*Augustus* était, chez les Romains, l'épithète particulièrement consacrée aux dieux lares, ces divinités protectrices du foyer domestique; mais, ainsi que le prouvent un grand nombre d'inscriptions, on l'appliquait aussi à d'autres divinités, comme expression de gratitude et d'amour; on en trouve des exemples relativement à la Fortune, à Mars, à Diane, à Hercule, à Sylvain [1].

Dans la nuit du jour où le nom d'Auguste fut décerné à Octave, il y eut un grand orage qui enfla tellement le Tibre, que les parties basses de la ville furent inondées. On considéra cet événement comme un signe de l'approbation des dieux en faveur d'Auguste et comme une indication que les plus grands pouvoirs devaient lui être conférés. Un tribun du peuple, Sextus Pacuvius, suivant l'usage de certains peuples d'Espagne, déclara qu'il se dévouait à l'empereur, c'est-à-dire qu'il prenait l'engagement de ne pas lui survivre. Il entraîna un grand nombre de citoyens, qui se répandirent dans les temples pour y faire le même serment et offrir des sacrifices en commémoration de leurs vœux. Le commencement de cette année fut considéré comme une ère nouvelle, qui fut celle d'Auguste, la première du principat ou du gouvernement impérial. Les Romains datèrent d'après cette nouvelle ère, qui fut l'an 727 de Rome, la dix-neuvième de l'année julienne ou de la réforme du calendrier [2], la cinquième année du règne d'Auguste.

La puissance, l'élévation, les hommages ne séduisirent pas Auguste ; c'est de ce moment, au contraire, qu'il ménagea avec plus de soin la susceptibilité du peuple romain, et qu'il évita tout acte arbitraire. Aussi est-ce depuis cette époque

[1] Orelli, *Inscript. lat. amplissima collectio*, nos 177, 274, 22, 3226, 1598, etc., etc. Suétone, *Octav. Aug.* 8. Ovide, *Fast.* I, 609. — [2] Dion Cassius, LIII, c. 20, p. 715. Voy. ci-après, liv. IX, § 14.

seulement que certains historiens ont voulu dater la fin du régime illégal du triumvirat et marquer le commencement du principat, comme le rétablissement d'un régime légal et d'un gouvernement régulier.

Ce fut alors qu'Auguste proposa de se démettre du pouvoir qui lui avait été déféré par le sénat et le peuple romain. Ses instances, pour qu'on l'en déchargeât, furent si vives, qu'on a douté si elles n'avaient pas été sincères, et s'il ne conserva pas l'autorité dont il était revêtu, uniquement parce qu'il la croyait nécessaire au bien de l'État. Il est certain que s'il avait résigné sa puissance, elle eût laissé un vide qui aurait permis à des ambitions particulières de se faire jour, et l'anarchie, avec son cortége de guerre civile et de massacres, aurait aussitôt reparu. Ce danger était tellement à redouter, que les hommes qui avaient le plus souffert des triumvirs, de leur usurpation et de leur cruauté, ceux qui étaient les plus attachés aux institutions républicaines, tout en manifestant hautement leur persistance dans leurs anciens principes, tout en exerçant une courageuse censure sur les actes du pouvoir, étaient dévoués à Auguste et le servaient avec zèle, parce qu'ils ne lui voyaient rien entreprendre que d'utile pour la grandeur de la république, et que de salutaire au peuple romain.

Auguste n'eut pas plus de faste et de luxe qu'Octave, peut-être moins : sa toge n'était pas plus large que celle d'un simple sénateur ; habillé dès le matin pour être prêt à tout événement, il ne portait de vêtements que ceux qu'avaient faits sa femme, sa fille ou ses petites-filles ; il continua toujours à résider dans la maison qu'il avait sur le mont Palatin. Les portiques de cette modeste habitation étaient peu spacieux et soutenus par des colonnes en pierres ; on n'y voyait ni marbre, ni pavé précieux ; les meubles, la vaisselle égalaient à peine l'élégance d'un citoyen jouissant d'une fortune ordinaire. Dans sa chambre à coucher, la même en hiver qu'en été, qu'il habita pendant quarante ans, un lit bas et couvert de housses de peu

de valeur, marquait la place où il reposait. On y voyait pourtant une petite statue en or massif : c'était celle de la Fortune de l'empire[1].

XIII.

Par les bienfaits reçus, par les rapports de goûts et de caractère, Horace avait contracté avec Mécène une liaison intime, et s'était uni avec lui d'une étroite amitié ; mais il avait mis peu d'empressement à faire sa cour à Octave, il avait montré peu de désir d'être reçu dans son intimité, quoiqu'il se fût sincèrement soumis à son gouvernement. Il ne put cependant refuser quelques éloges à l'ami et au protecteur de Mécène, au grand homme d'État auquel étaient dus le repos de Rome et du monde, et par conséquent les doux loisirs dont notre poëte savait si bien jouir. Cependant il ne recula pas devant les occasions qui se présentèrent de manifester ses sentiments sur le passé : on lui voit donner des éloges à L. Sextius, à Q. Dellius, à Pompéius Grosphus, à Cassius de Parme, tous manifestement opposés au principat d'Auguste ; il parle avec vénération de la vertu de Caton, et rappelle toujours avec orgueil ses rapports avec Brutus et les honneurs qu'il reçut de lui[2]. C'est seulement depuis l'époque où le surnom d'Auguste fut décerné à Octave, et lorsque toute trace de la tyrannie qu'il avait exercée fut effacée, que nous nous apercevons que le poëte est plus fréquemment occupé de lui, et que sa muse trouve des accents pour le louer. Ses louanges décèlent une conviction profonde et une admiration sincère et affectueuse. Comme cette époque coïncide avec le séjour qu'Horace fit à Præneste, où Auguste allait si souvent, on peut croire que ce fut alors

[1] Suétone, *Octav. Aug.* 72 et 73. Par cette simplicité de manières il imitait Scipion ; cf. Sénèque, *Epist.* 86. — [2] Horace, *Carm.*, I, 4 ; 12, 33 ; II, 3 ; 15, 11 ; *Epod.* XIII, 6, 10 ; XVI ; *Epist.* I, 4, 3 ; 12, 23.

seulement qu'il commença à être admis dans sa société familière.

Une ancienne Vie d'Horace, publiée pour la première fois d'après un manuscrit par M. Vanderbourg, nous apprend que le poëte de Vénusie fut présenté à Auguste par Mécene et Pollion [1]. Le patronage de ces deux hommes indiquait assez à Auguste ce que devait être pour lui celui qu'on offrait à ses bienfaits et à sa protection. Auguste pouvait être sans défiance à l'égard d'un poëte malin et satirique dont Mécène était l'ami ; mais l'estime de Pollion [2] pour Horace indiquait en même temps au tout-puissant empereur, qu'il n'avait pas affaire à un flatteur complaisant ; elle lui annonçait un Romain qui avait conservé quelque chose de l'humeur libre, fière et indépendante des anciens républicains.

XIV.

Chez Auguste, à Præneste, à Tibur, à Rome, Horace dut fréquemment rencontrer Agrippa. Il sut plaire à ce grand homme, comme il avait plu à Mécène. Agrippa n'était point lettré, mais il aimait la gloire, il avait le sentiment du grand et du beau, et il encourageait la poésie et les arts. Pline dit de lui : « Nous avons encore de Marcus Agrippa, de cet homme plus voisin de la rusticité que des raffinements, un discours magnifique et digne du plus grand citoyen, sur l'avantage de rendre publics tous les tableaux et toutes les statues, ce qui aurait mieux valu que de les tenir exilés dans les maisons de campagne [3]. » Pline nous apprend encore que cet homme, si sévère et si économe, acheta pourtant, des habitants de Cyzique, deux tableaux, une Vénus et un Ajax, trois cent mille

[1] Vanderbourg, *Horat. Carm.* t. I, p. 54 : *Mæcenatis vero et Pollionis interventu in gratiam Augusti receptus est.* — [2] Voy. ci-dessus, liv. III, § 2[illegible], p. 164. — [3] Pline, *Hist. nat.* XXXV, 9.

deniers, ou deux cent quarante-six mille francs de notre monnaie. Agrippa était le premier personnage de l'empire pour l'illustration et les talents ; il était le second après Auguste pour les dignités et le pouvoir. Dans bien des circonstances, son nom était annexé à celui de l'empereur ; les mêmes honneurs lui étaient rendus, et sa statue colossale, qui subsiste encore, fut placée dans une des niches du Panthéon qu'il avait construit, pour servir de pendant à celle d'Auguste [1].

Horace fut invité par Agrippa, comme il l'avait déjà été par Mécène, à célébrer les événements glorieux pour l'empire dont on avait été témoin sous le gouvernement d'Auguste, ce qui était célébrer aussi la gloire d'Agrippa, qui y avait eu la principale part. Horace s'en excuse dans une très-belle ode [2], la sixième du livre Ier, qu'il adresse à Agrippa lui-même.

« C'est à Varius, dit-il, l'aigle de la poésie homérique, qu'il appartient de célébrer ta valeur, les triomphes et les hauts faits de nos marins et de nos soldats, par toi conduits à la victoire. Pour moi, Agrippa, je ne saurais m'élever à de pareils sujets ; je ne saurais chanter ni le courroux de l'inflexible Achille, ni les courses de l'artificieux Ulysse, ni les crimes de la famille de Pélops : ma lyre est trop faible pour ces chants sublimes ; il lui est interdit d'atténuer par des accords impuissants la gloire du grand César et la tienne... Les festins joyeux, les combats des jeunes filles, menaçant leurs amants de leurs ongles soigneusement coupés d'avance, voilà les sujets de mes chants, soit que mon cœur soit libre ou qu'il brûle, selon sa coutume, d'un amour éphémère et volage. »

A cette époque, Virgile avait terminé ses Géorgiques, mais il n'avait pas commencé son Énéide, et Varius avait écrit un

[1] Tacite, *Ann.* l. 3, 1; I, 12, 6. Velléius Paterculus, II, 79, 1. Suétone, *Tiber.* 7. Visconti, *Iconographie Rom.* t. I, p. 212, pl. 8, n° 1. Le Blond, *Vie d'Agrippa*, dans les Mém. de l'Acad. des inscript. t. 40, p. 46. — Horace, *Carm.* I, 6 : *Scriberis Vario fortis et hostium.* Orelli, t. I, p. 28.

poëme spécial à la louange d'Auguste[1]. C'est probablement par cette raison qu'Horace le désigne comme le seul qui puisse chanter les exploits de cet empereur et ceux d'Agrippa. Horace fait aussi dans cette ode une allusion évidente à la tragédie de Thyeste, autre ouvrage très-célèbre du poëte Varius[2]. Macrobe[3] nous a conservé quelques vers d'un poëme de ce même Varius sur la Mort, triste divinité qui n'a rien épargné des œuvres de celui qui l'avait célébrée, de ce poëte que tant de beaux génies avaient de son vivant comblé de louanges[4].

XV.

An de Rome 728. Av. J.-C. 26. Age d'Horace 39.

Si les satires d'Horace lui attiraient beaucoup d'ennemis, elles lui faisaient aussi des partisans parmi les hommes de talent et les gens de lettres les plus distingués[5]. C'est à l'approbation que Tibulle donnait à ces compositions qu'Horace fait allusion dans la courte et élégante épître adressée à ce poëte, son ami[6]. Tibulle était aussi l'ami de Messala, qu'il suivit à la guerre contre les Aquitains. Chevalier romain, et né d'une ancienne famille, Tibulle embrassa d'abord la carrière militaire, dans l'espoir d'obtenir un rapide avancement; mais doux, sensible, voluptueux, aimant les champs, les bois, la solitude et la paresse, Tibulle n'était nullement propre aux fatigues et aux périls de la guerre. Il renonça au rude métier des armes, à toute ambition, et se retira dans une villa qu'il possédait près de Pédum, entre Præneste et Tibur. Dans une

[1] Voy. *Virgilii vita per annos digesta,* dans le Virgile de Lemaire, t. 8, p. 318; et ci-dessus, lib. VI, § 10, p. 359. — [2] Quintilien, X, I 98. — [3] Macrobe, *Saturn.* VI, 2. — [4] Tibulle, IV, I, 181. Schœll, *Histoire de la littérat. lat.*, t. I, p. 212-216. — [5] Wieland, *Horazens Briefen*, t. 1 p. 89. — [6] Sanadon, *Poésies d'Horace*, t. 2, p. 294. M. Naudet, *Biographie universelle,* art. *Tibulle,* et Golbery, *Tibulli opera,* p. 419, édit. de Lemaire.

ode très-courte qu'il lui adresse[1], Horace cherche à le distraire d'une de ces peines si communes en amour, et il l'engage à ne point exhaler son chagrin dans une plaintive élégie sur les rigueurs de Glycère, mais à oublier cette infidèle qui lui préférait un plus jeune amant ; il console son ami en lui citant plusieurs exemples de ces jeux cruels de Vénus. Lycoris au petit front (c'était une grande beauté chez les Romains d'avoir un petit front) brûle pour Cyrus, et celui-ci aime Pholoé, qui le repousse. « Moi-même, dit le poëte, lorsqu'une femme plus digne de moi briguait mon amour, Myrtale l'affranchie me retint sous une chaîne que je chérissais, Myrtale, plus emportée que les flots de l'Adriatique, qui creusent les golfes de la Calabre. » Cette petite composition, pleine de grâce, est une imitation évidente d'une idylle grecque de Moschus. Le poëte ne fait mention de Myrtale que dans cette ode, et il est probable que son amoureux caprice pour cette jolie affranchie lui fit, d'après ce qu'il dit ici, manquer une conquête plus importante ; mais on voit reparaître plusieurs fois dans ses vers Cyrus, l'amant de Tyndaris[2], la timide Pholoé[3], fille de la coquette Chloris, femme du pauvre Ibycus[4], et enfin Glycère[5].

Tibulle aima deux femmes avec passion : Délie, entre les années 723 et 726, et Némésis, entre les années 733 et 735. Dans l'intervalle de ces dix ans qui s'écoulèrent entre les deux époques de sa vie amoureuse, il eut plusieurs maîtresses, qui firent sur lui des impressions passagères, mais bien moins profondes : l'une d'elles fut Glycère, l'autre Nééra ; toutes deux ont eu aussi des liaisons avec Horace[6].

[1] Horace, *Carm.*, liv. I, 33 : *Albi, ne doleas plus nimio, memor.* Orelli, p. 136. Jani, t. I, p. 227. Braunhard, t. I, p. 180. — [2] Horace, *Carm.* I, 17, 25 ; I, 33, 6. Orelli, t. I, p. 80 et p. 137. — [3] Horace, *Carm.* I. 33, 7 et 9. — [4] Horace, *Carm.* III, 15, 7. Voy. ci-après, liv. XI, § 21. — [5] Horace, *Carm.* I, 33, 2 ; I, 30, 3 ; I, 19, 5 ; III, 19, 28. — [6] Horace. *Carm.* I, 30, 3 ; I, 33, 2 ; III, 14, 21 ; III, 19, 28 ; *Epod.* XV, 15. Bæhr, *in præf. ad Tibull.* p. 8, et ci-dessus, p. 128, 129, 130, 131, 310.

XVI.

L'épître quatrième du Ier livre, qu'Horace a adressée à Tibulle [1], prouve encore une plus grande intimité entre ces deux poëtes, et elle démontre, suivant nous, l'erreur de ceux qui, s'appuyant sur un vers intercalé dans Ovide et transposé dans les élégies de Tibulle, ont retardé à tort, de plusieurs années, la naissance de ce dernier. Tout concourt à prouver qu'il n'était pas beaucoup plus jeune qu'Horace, et qu'il naquit entre 690 et 695 de la fondation de Rome ; ainsi il avait trente-cinq à trente-six ans lorsqu'Horace lui écrivait : « Albius, juge impartial de mes satires, quelles sont vos occupations dans vos champs de Pédum ? composez-vous des vers qui doivent surpasser les opuscules de Cassius de Parme ; ou bien, errant en silence à l'ombre salutaire des bois, méditez-vous sur les devoirs du sage et de l'homme de bien ? »

On voit par ce début que Tibulle n'était plus un jeune homme, puisque Horace dit :

Albi, nostrorum sermonum candide judex.

C'est de ses *Sermones* uniquement, c'est-à-dire de ses satires et de ses épîtres, mais surtout de ses satires qu'il a voulu parler, et non de ses écrits en général, comme l'interprètent les traducteurs.

Pedum dont Horace nomme les environs *regio Pedana*, où était la villa de Tibulle, doit être rapporté au petit lieu nommé Gallicano, entre Palestrine et Tivoli. Ce lieu répond, par sa position, aux données des anciens, à la vérité bien insuffisantes ; une ancienne route qui conduit à Gallicano se nomme encore aujourd'hui *Via di Pedo* [2].

[1] Horace, *Epist.* I, 4, 1 : *Albi, nostrorum sermonum candide judex.* Orelli, t. 2, p. 345. Schmid, t. 1, p. 103. — [2] Gell, *Topography of Rome and its vicinity*, t. 2, p. 139.

Le Cassius de Parme[1] dont Horace vante ici les poésies est celui-là même qui fut un des compagnons d'armes de notre poëte, et qu'Octave, à la fin de l'année 723, fit assassiner, comme ayant été un des meurtriers de Jules César[2]. Peut-être la bonne opinion qu'Horace avait de ses ouvrages tenait-elle à l'estime qu'il avait eue pour sa personne, aux regrets de sa perte et de sa fin funeste.

Lorsque Horace adressa cette épître à Tibulle, celui-ci était dans l'aisance : lui-même dit quelque part, en parlant de ses biens, qu'il en avait assez pour lui, pour les loups et pour les voleurs[3]. Il n'avait éprouvé aucun de ces revers de fortune qui l'affligèrent, et sa santé n'était point altérée par ces maladies qui mirent plusieurs fois sa vie en danger. Cependant, ni l'opulence, ni la santé ne pouvaient l'empêcher de subir les inconvénients d'une complexion trop amoureuse et d'un cœur trop sensible. Il se laissait dominer par ses maîtresses, dont les bizarreries, les violences et les caprices jetaient le trouble dans son âme. Une crainte vague de l'avenir imprimait une teinte de mélancolie à ses plus douces jouissances. Né pour plaire, et chéri de tous, il aimait à se retirer dans la solitude[4]. C'est cette mélancolique disposition de son ami qu'Horace cherche à combattre dans son épître. « Vous n'avez jamais été, lui dit-il, un beau corps sans âme. Les dieux vous ont donné la beauté, ils vous ont donné la richesse, et avec elle l'art d'en jouir. Que pourrait souhaiter une tendre nourrice à son cher nourrisson, sinon tout ce que vous possédez, le savoir, le talent de bien dire, la grâce, la renommée, une excellente

[1] Weichert, *de Lucii Varii et Cassii Parmensis vita et carminibus*, 1836, p. 265-269-300. Acron et Porphyrion, ad *Horat. Opera*, t. 2, p. 264. — [2] Weichert, *de Lucii Varii et Cassii Parmensis vita et carm.*, p. 250. Velléius Paterculus, I, 77. Acron et Porphyrion, ad *Horat. Epist.* I, 3, dans Schmid, *Horat. Epist.*, p. 104, et dans Braunhard, t. 2, p. 264. Conférez Osann, *Apuleii de orthographia*, I, 827, p. 63. — [3] Tibulle, IV, 1, 188. — [4] Voy. sur Tibulle, ci-dessus, liv. VIII, § 1, p. 469, et ci-après, liv. XI, § 10.

santé, une table bien servie et une fortune assurée? Dans l'inquiétude ou l'espérance, dans la crainte et le dépit, souvenez-vous sans cesse que le jour qui vous luit peut être le dernier : alors chaque heure qui se succédera au delà de votre attente vous paraîtra délicieuse. Voulez-vous être gai? venez me voir; vous trouverez votre ami soigneux de sa personne, brillant d'embonpoint, et tel, en un mot, que doit être un pourceau du troupeau d'Épicure. »

Ces derniers mots sont une allusion plaisante à la qualification injurieuse que les stoïciens employaient pour désigner les sectateurs de la philosophie d'Épicure. Cicéron, en sa qualité de partisan de la secte académique, se permet une plaisanterie toute semblable à l'égard de l'épicurien Pison. « Nouvel Épicure, lui dit-il, sorti de l'étable, et non de l'école[1]. »

XVII.

An de Rome 729. Av. J.-C. 25. Age d'Horace 40.

Un jeune Grec de Phocée, nommé Xanthias, d'une famille ancienne, fut surpris par Horace dans un acte de familiarité non équivoque avec une de ses esclaves. Xanthias en rougit de honte; mais Horace, à qui cette jeune fille avait plu, voulut la servir auprès de son maître, et, pour y parvenir, il attaqua dans une ode qui est une des plus parfaites pour la versification, le préjugé qui, chez les anciens, regardait comme déshonorant tout commerce intime avec une esclave. Horace, dans cette ode, qui est la quatrième du livre II[2], allègue à Xanthias les exemples de l'amour d'Achille pour Briséis, d'Ajax pour Tecmesse, d'Agamemnon pour Cassandre; mais Briséis, Tecmesse, Cassandre, étaient filles de rois, quoique devenues

[1] Cicéron, *Orat. in Pisonem*, 16 : *Epicure noster, ex hara producte, non ex schola*. Cf. Orelli, *Horat. Epist.* I, 4, 15, t. 2, p. 348. — [2] Horace, *Carm.* II, 4 : *Ne sit ancillæ tibi amor pudori*. Orelli, t. 1, p. 182. Jani, t. 1, p. 304.

esclaves par le sort de la guerre. Le poëte a prévu cette objection, et pour y répondre : « Que savez-vous, dit-il à Xanthias, si les parents de la blonde Phyllis ne sont pas pour vous, comme gendre, un titre d'honneur? Sans doute elle est d'un sang royal, et pleure ses foyers trahis par ses dieux. Non, elle n'a pu sortir d'une race infime, celle que vous aimez ; une amante d'une fidélité si rare, d'un désintéressement si pur, ne doit pas avoir à rougir de sa mère. D'un cœur honnête, je loue tout en elle, ses bras, son visage, sa jambe arrondie. Soupçonnerez-vous un ami dont l'âge va bientôt clore le huitième lustre? »

Ces derniers mots déterminent bien exactement la date de cette composition ; ils démontrent qu'Horace était beaucoup plus âgé que Xanthias, et qu'en se comparant à lui, il avait, sous ce rapport, un désavantage marqué. Mais ses quarante ans accomplis étaient bien loin de le garantir de tout soupçon ; et il loue Phyllis de manière à prouver qu'il n'était pas exempt de toute convoitise. Le soin qu'il prend de le dire semblerait démontrer le contraire, lors même que nous n'en aurions pas une preuve directe dans l'ode qu'il adressa longtemps après à cette même Phyllis, que Xanthias avait affranchie et probablement abandonnée pour une autre. Dans cette dernière ode, dont nous parlerons en son lieu, Horace cherche à consoler cette beauté des rigueurs de Télèphe ; il veut l'engager à contracter avec lui une liaison amoureuse, lui promettant, si elle y consent, de l'aimer toujours [1], et de n'avoir plus d'autre maîtresse.

Nos lecteurs familiarisés avec le langage d'Horace ne sont pas tombés dans l'erreur de ces naïfs commentateurs qui, en lisant ces mots : « Que savez-vous si ses parents ne seront pas pour vous, comme gendre, un titre d'honneur? » ont cru

[1] Horace, *Carm.* IV, 11, 31. Orelli, t. I, p. 308. Voy. ci-après, liv. XII, § 16.

qu'Horace avait voulu sérieusement engager Xanthias à épouser son esclave. Les mots de gendre, de beau-père, de belle-mère, et même d'époux et d'épouse, étaient sans cesse employés dans un sens dérisoire par cette classe de célibataires qui, tels qu'Horace, n'avaient aucune intention d'acquérir ces titres. On se rappelle à ce sujet ce que notre poëte a dit de Villius, et ce qu'il en coûta à celui-ci pour avoir désiré que Fausta, femme de Milon [1], lui procurât l'honneur, après Longarénus, d'être aussi, comme son mari, le gendre du dictateur Sylla [2].

XVIII.

Les Romains, nous l'avons déjà remarqué, furent un peuple essentiellement guerrier. Dès l'époque de la fondation de Rome, la guerre fut nécessaire au ramas d'esclaves et de bannis, ses fondateurs, pour défendre contre les peuples qui les environnaient le territoire dont ils s'étaient emparés ; la guerre fut indispensable pour reculer les limites de ce même territoire, lorsque l'accroissement de la population l'exigeait. La guerre pourvoyait aux besoins des pauvres, elle augmentait le revenu du riche ; elle illustrait l'ambition, elle donnait la gloire, le rang et l'autorité ; elle faisait cesser les querelles du Forum, suspendait les troubles civils et les agitations intérieures, et réunissait tous les partis sous le commandement suprême des premiers magistrats de la république. La guerre enfin, après avoir été une des conditions essentielles de l'existence du peuple romain, devint pour lui un besoin toujours renaissant, lorsque la prise de Carthage et la conquête de la Grèce et de l'Asie Mineure l'eurent fait passer presque subitement d'un état pauvre à un état d'opulence, lorsque le goût des jouissances du luxe et des voluptés eut amené cet excès de corruption dans les

[1] Horace, *Sat.* I. 2, 64. Orelli, t. 2, p. 29. Cicéron, *Epist. ad divers.*, II, 6. — [2] Horace, *Sat.* I, 2, 64. Voy. ci-dessus, liv. III, § 2, p. 124.

mœurs, qui devait être le résultat nécessaire d'une si subite transition. Alors ce n'étaient plus, comme dans les premiers siècles de la république, quelques champs de plus que les chefs acquéraient pour les féconder à la sueur de leur front; c'étaient des trésors immenses, des esclaves sans nombre, les chefs d'œuvre des arts dont on avait dépouillé les vaincus, et plus que tout cela enfin, c'était une influence durable sur les affaires de l'État, une autorité permanente, acquise au moyen des armées nombreuses que l'on avait commandées. En effet, les hommes qui les composaient, devenus, par ces guerres lointaines et leur longue absence de la ville de Rome, étrangers aux comices ou aux assemblées du peuple, totalement ignorants des affaires qui s'y traitaient, étaient d'excellents soldats, mais de mauvais citoyens. L'habitude de l'obéissance qu'ils contractaient dans les camps les attachait aux chefs qui les avaient conduits à la victoire, et leur faisait mépriser la voix des magistrats et les injonctions de la loi. Une conséquence nécessaire de cet état de choses, fut d'amener des luttes sanglantes entre les chefs des différentes armées rivales; puis les guerres civiles, les proscriptions; puis enfin le gouvernement d'un seul déguisé, par l'habile politique d'Auguste, sous des formes légales.

Ce gouvernement et la paix presque générale qui en fut le résultat avaient amorti l'esprit militaire, mais ne l'avaient pas éteint. Auguste chercha à le ranimer: la sûreté de l'empire et la sienne propre en dépendaient. Il fit donc en sorte que la guerre fût, comme précédemment, la carrière principale pour les jeunes gens de naissance, qui voulaient parvenir aux dignités et à la fortune, et il chercha les moyens d'entretenir l'ardeur belliqueuse de la jeunesse romaine par des combats peu redoutables pour sa sûreté et celle de l'empire. C'est par cette raison que, se souvenant de Crassus et d'Antoine, au lieu de déclarer la guerre à Phraate, il préféra d'obtenir, par des négociations et la crainte de ses armes, tout c

qu'aurait pu lui donner une victoire chèrement achetée. C'est par cette même raison qu'ayant appris que les Cantabres, après le départ de Messala, s'etaient de nouveau révoltés, il quitta Rome, passa dans les Gaules, et alla prendre le commandement de l'armée destinée à soumettre ces peuples [1].

XIX.

Mais la guerre contre les Cantabres, peuples montagnards et pauvres, ne pouvait tenter l'avidité des vainqueurs, ni promettre de grandes richesses; l'expédition contre les Bretons insulaires, à laquelle Auguste avait pensé, offrait plus de gloire à acquérir, mais non de plus grands avantages, et par cette raison, il y renonça. Il se décida pour une expédition militaire, qui enflamma aussitôt d'une ardeur guerrière toute la jeunesse romaine : c'était la conquête de l'Arabie. Ce projet avait l'avantage de faire craindre aux Parthes que l'armée romaine, après le succès de cette expédition, ne fût dirigée contre eux, et il devait ainsi les rendre plus empressés de se soumettre à la puissance d'Auguste.

L'invasion du grand Pompée sur les frontières de l'Arabie n'avait procuré aux Romains que de faibles lumières sur cette presqu'île ; elle leur était à cette époque à peu près inconnue, mais ils lui supposaient de grandes richesses. Les Arabes faisaient alors exclusivement le commerce des Indes, et les idées de fertilité extrême, depuis si longtemps attachées à cette dernière contrée, se réunissaient dans la pensée des Romains avec celles de l'Arabie. On attribuait à son sol des productions précieuses et variées dont elle n'était que l'entrepôt [2].

Le commandement de cette expédition contre les Arabes devait être donné au préfet d'Égypte, qui avait sous ses ordres les légions les plus voisines du pays à envahir. Lorsque Au-

[1] Dion Cassius, LI, 20, p. 652; LIII, 25, p. 719. — [2] Tacite, *Hist.*, V, 6.

guste conçut cette pensée, ce préfet était Cornélius Gallus, en grande faveur auprès de lui[1], et l'ami de Virgile[2], comme lui poëte, et, dans l'élégie, placé par Ovide à côté de Tibulle[3]. Dans la guerre contre Antoine, Cornélius Gallus avait donné des preuves signalées de sa capacité guerrière et de son zèle pour les intérêts d'Auguste[4]; mais, dans son gouvernement d'Égypte, il se montra ingrat envers celui qui l'avait comblé de biens et d'honneurs : il fut rappelé. Puis, accusé devant le sénat, condamné à l'exil et à la confiscation de ses biens, il se donna la mort[5].

Ælius Gallus, qui commandait les légions d'Égypte comme lieutenant de Pétronius, gouverneur de cette province, fut chargé de cette expédition en Arabie, au lieu de Cornélius Gallus, et cette similitude de noms a fait confondre par de très-savants hommes deux personnages très-différents, d'autant plus facilement qu'Ælius Gallus devint, après Pétronius, gouverneur de l'Égypte, comme l'avait été Cornélius Gallus.

XX.

Un ami d'Horace, nommé Iccius, passionné pour la philosophie et les lettres, se laissa tenter par l'ambition et par les chances de fortune que lui offrit cette expédition d'Arabie. Dans l'ode qu'Horace lui adressa à ce sujet[6], la vingt-neuvième du livre I[er], il témoigne son étonnement de lui voir échanger les livres de Panætius et des philosophes de l'école de Socrate, amassés à grands frais, pour une cuirasse d'Ibérie.

[1] Suétone, *Oct. Aug.*, 66. Voy. ci-après, liv. XIII, § 15. — [2] Servius ad *Virgilii Eclog.* X, 1. Donat, *Vita Virgilii*, § 38. — [3] Ovide. *Amor.* I, 15 28. — [4] Dion Cassius, LIII, 23, p. 717. — [5] Strabon, XVII, p. 819, et la note de M. Letronne, t. 5, p. 434, 314-422 de la trad. franç. Ammien Marcellin, 17, 4. — [6] Horace, *Carm.* I, 29 : *Icci, beatis nunc Arabum invides.* Orelli, t. I, p. 122. Jacobs, *Lectiones Venusinæ*, 1834, p. 1-30. Doering, *Horatii opera*, Glasguæ, p. 50 et 60. Vanderbourg, *Odes d'Horace* p. 157.

Cette ode, si mal comprise par Wieland et d'autres commentateurs, n'a pas d'autre but. Le commencement nous montre quels pouvaient être dans les temps anciens les résultats de la guerre, d'après le droit des gens alors en vigueur.

« Iccius, tu convoites donc maintenant les trésors de l'Arabie, tu prépares une guerre implacable aux rois encore indomptés de Saba, tu forges des fers au Mède redoutable. Parmi ces barbares, quelle jeune vierge, pleurant son fiancé, deviendra ton esclave? Quel royal enfant, habile à diriger la flèche sérique sur l'arc paternel, se tiendra désormais debout devant toi, les cheveux parfumés, prêt à remplir ta coupe? »

Les Parthes occupaient la Médie, qu'ils avaient conquise; voilà pourquoi notre poëte les désigne souvent sous le nom de Mèdes, et la mention qu'il en fait démontre bien que l'on croyait à Rome que cette expédition contre l'Arabie menaçait aussi les Parthes. Par l'enfant, fils d'un roi des Sères, Horace n'entend pas parler des Sères du nord de l'Inde, de la petite Boukharie ou du Thibet, de ceux de la Sérique du géographe Ptolémée, mais des Sères de l'extrémité méridionale de l'Hindoustan dans le Mysore, où est la ville de Séringapatam. Ce sont là les peuples avec lesquels l'Arabie a, dans tous les temps, entretenu des relations commerciales très-suivies et favorisées par les vents réguliers de l'océan Indien [1]. Les rêves de gloire et d'ambition que cette expédition contre les Arabes avaient fait naître ne se réalisèrent pas. Les Romains payèrent cher leur ignorance en géographie. Syllæus, qui commandait les Arabes nabathéens, alliés des Romains, auquel Ælius Gallus eut l'imprudence de se confier, conduisit la flotte romaine d'écueil en écueil, et il en fit périr une grande partie. Il engagea ensuite les légions romaines dans les déserts brûlants du Nedged. Épuisées par les combats, les maladies et la fati-

[1] Cf. Pline, VI, 24. Gossellin, *Recherches sur la geographie systématique et positive des anciens*, t. 3, p. 297.

gue, elles furent, après des marches qui avaient duré six mois, obligées de faire à la hâte une retraite qui ressembla beaucoup à une fuite. Syllæus paya de sa tête sa trahison. Ælius Gallus, qui avait dirigé cette expédition, n'en éprouva aucune disgrâce personnelle [1]. Nous voyons, au contraire, qu'il succéda à Pétronius dans le gouvernement de l'Égypte, et que, quatre ans après l'époque dont nous parlons, il parcourait cette contrée accompagné d'un grand nombre de ses amis, parmi lesquels se trouvait le géographe Strabon. Cependant beaucoup de Romains avaient péri dans cette expédition. Iccius fut du nombre de ceux qui survécurent; mais les dépenses qu'il avait été forcé de faire ne furent point compensées par le butin, comme il se l'était promis. Sa fortune fut par là considérablement diminuée, et il accepta une place d'intendant des grands biens qu'Agrippa possédait en Sicile. C'est dans cette situation que nous le retrouverons, assez peu content de son sort, lorsque, à une époque postérieure de cinq ans à celle dont nous traitons, nous aurons occasion de parler de l'épître qu'Horace lui adressa [2].

XXI.

L'expédition d'Ælius Gallus en Arabie avait forcé de dégarnir l'Égypte de troupes. Les Éthiopiens crurent pouvoir profiter de cette circonstance pour faire une invasion dans la haute Egypte; mais Pétronius, gouverneur de cette contrée, arrêta le cours de leurs ravages, les força à la retraite, et, après leur avoir enlevé Pselcis, il porta la guerre dans le centre de leur pays [3]. Ainsi l'échec que les armes romaines avaient éprouvé en Arabie eut encore pour résultat de reculer les bornes de l'empire.

[1] Strabon, XVI, p. 780, et XVII, p. 816, t. 5, p. 294 et p. 422 de la trad. franç. — [2] Voy. Horace, *Epist.* I, 12, et ci-après, liv. XI, § 5. — [3] Dion Cassius, LIII, 25 et 26, p. 720 et 721, édit. de Reimarus.

Auguste s'occupait à en régler toutes les parties avec une infatigable vigilance, à Tarragone, où il avait fixé son quartier général. Il accorda à Polémon, roi de Pont, l'alliance de Rome, briguée comme une haute faveur par tous les rois que sa politique laissait indépendants[1]. Il retira au roi Juba la Numidie, pour augmenter les provinces d'Afrique soumises aux Romains, qui par leur fertilité pouvaient le mieux subvenir à l'approvisionnement de Rome.

Auguste donna à Juba, en compensation de ce qu'il lui enlevait, une partie de la Gétulie et les États de Bocchus et de Bogus.

Enfin, après la mort d'Amyntas, Auguste réunit à l'empire la Galatie et la Lycaonie, sur lesquelles régnait ce prince[2]. C'est ainsi qu'après avoir tout réglé, tout pacifié, l'habile empereur célébra dans son camp ses succès par des fêtes, des jeux et des spectacles, qui remplirent d'allégresse le cœur de ses soldats; puis il se disposa à retourner à Rome, pour y fermer une seconde fois le temple de Janus.

XXII.

C'est au sujet de ce retour qu'Horace composa une ode (la 14e du livre III), où il compare Auguste à Hercule, et annonce que, comme ce dieu, il revient vainqueur du rivage d'Espagne[3]. Le poëte s'adresse tour à tour à l'épouse, à la sœur d'Auguste, puis aux vierges, aux jeunes gens, à toutes les mères, à tout le peuple romain, pour que, à son arrivée, le héros triomphant soit dignement fêté.

Du reste, suivant sa coutume constante de paraître, lorsqu'il écrit, n'avoir jamais cédé qu'à une inspiration person-

[1] Dion Cassius, LIII, 25, p. 719. — [2] Dion Cassius, LIII, 26, p. 720 et 721. — [3] Horace, *Carm.* III, 14 : *Herculis ritu modo dictus, o plebs.* Orelli, t. 1, p. 352. Braunhard, t. 1, p. 452. Jani, t. 2, p. 155. Mitscherlich, t. 2, p. 155.

nelle, Horace consacre la moitié de l'ode à s'occuper de lui-même, à décrire de quelle manière il se prépare à célébrer ce jour, cet heureux jour de la rentrée de l'empereur dans Rome.

« Ce jour, qui est vraiment pour moi un jour de fête, chassera loin de mon cœur les noirs soucis. Je ne craindrai ni les troubles civils, ni le fer d'un meurtrier, tant que César régira l'univers.

« Va, jeune esclave, cherche-moi des parfums, des couronnes et une amphore de ce vin qui a vu la guerre des Marses, s'il en est échappé quelqu'une aux dévastations de Spartacus. Dis aussi à Nééra, l'habile chanteuse, qu'elle se hâte de relever par un simple nœud sa chevelure parfumée de myrrhe. Mais si un odieux portier t'oppose quelque obstacle, reviens sans retard. Le temps, blanchissant ma tête, a calmé mes esprits; jadis, trop enclin aux querelles et aux violents débats, je n'aurais pas supporté un tel refus quand mon sang bouillonnait du feu de la jeunesse, sous le consulat de Plancus. »

Il est évident, ainsi que je l'avais précédemment remarqué[1], qu'Horace fait ici allusion au temps de sa première passion pour Nééra, à l'infidélité de cette courtisane, et à la manière dont il lui fit éprouver son ressentiment. Ce fut là une des premières de ces liaisons amoureuses qui eurent une si grande part dans sa vie; celle-ci eut lieu en 712, lorsqu'Horace avait vingt-trois ans. Nééra pouvait alors en avoir quinze ou seize. C'était donc une célèbre chanteuse de trente-deux ans, lorsqu'Horace, à l'âge de quarante ans, la faisait appeler pour embellir la fête qu'il se proposait de célébrer en l'honneur du retour d'Auguste.

[1] Voy. ci-dessus, lib. II, § 31, p. 111.

XXIII.

An de Rome 730. Av. J.-C. 24. Age d'Horace 41.

L'accueil qu'on fit à cet empereur lors de sa rentrée dans Rome fut tel qu'Horace l'avait désiré et prédit. Le peuple et le sénat lui décernèrent les prérogatives qui pouvaient plaire à son ambition et contribuer efficacement aux succès de ses desseins. Par un plébiscite, c'est-à-dire un décret du peuple, il fut affranchi de l'obéissance due aux lois, ce qui, probablement, doit s'entendre de l'exécution de certaines lois qui auraient pu le gêner dans des choses utiles au bien public. Le sénat s'engagea, par serment, à confirmer tous ses actes, et le temple de Janus fut fermé [1].

XXIV.

Tandis qu'Auguste achevait la soumission de quelques provinces et réglait l'administration de toutes, Agrippa se signalait à Rome par de grands travaux : il assainissait et embellissait cette capitale du monde civilisé. Durant son édilité, il avait opéré le curage de la grande cloaque (*cloaca maxima*) et fait restaurer les aqueducs; il s'occupait à en construire de nouveaux. Il mit une si prodigieuse activité à toutes ces entreprises, qu'on calcula que, durant le cours de sa gestion, il avait fait construire à Rome sept cents abreuvoirs, cent cinq fontaines et cent trente réservoirs; enfin qu'il avait orné la ville de trois cents statues de marbre ou de bronze et de quatre cents colonnes de marbre [2]. Auguste lui conféra la

[1] Voy. ci-dessus, lib. VII, § 8, p. 408; liv. VIII, § 1, p. 466, et ci-après, liv. XIV, § 13. — [2] Strabon, V, p. 235. t. 2, p. 210 de la trad. franç. Pline, *Hist. nat.*, XXXI, 5; XXXVI, 6. Frontin, *de Aquæductibus*, 88, 95. Dion Cassius, XLIX, p. 176. Conférez Le Blond, *Mémoire sur la vie et les médailles d'Agrippa,* dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, t. 40, p. 46.

charge de curateur perpétuel des eaux. Les deux plus magnifiques ouvrages d'Agrippa furent terminés à l'époque dont nous parlons, à savoir le temple dédié à Jupiter Vengeur, dont la coupole, imitant la voûte céleste, lui fit donner le surnom de Panthéon, et le portique de Neptune, décoré de cette belle peinture qui le fit nommer portique des Argonautes. Horace le nomme portique d'Agrippa dans son épître à Numicius[1]. Là, il nous indique que, de son temps, ce lieu, ainsi que la voie Appienne, servait de rendez-vous aux gens à la mode et de promenades pour le beau monde.

La paix dont on jouissait donnait une grande activité à l'industrie, car notre poëte parle, dans cette même épître, des richesses que l'on peut acquérir par le commerce de Cibyre et de la Bithynie, et des trésors accumulés par les Arabes et les Indiens au moyen de leurs navigations[2]. Il nomme les Indiens comme les derniers peuples de la mer orientale, et il leur donne la même épithète qu'ailleurs aux Bretons de la mer du Nord.

Nous ne savons rien sur Numicius, auquel cette épître est adressée. Mais on ne peut douter, d'après la manière dont le poëte s'exprime, que ce ne fût un de ses amis, comme lui, assez désireux d'être philosophe, mais, comme lui, enclin au plaisir. Ce n'était nullement cet être bizarre, étrange, impossible, conçu par l'imagination de Wieland, singulier composé qui aurait réuni à lui seul toutes les volontés et tous les travers, plus semblable, comme l'observe très-bien M. Jacobs[3], au *démos*[4], cette fantastique création du peintre Parrhasius, qu'à un être réel.

[1] Horace, *Epist.* I, 6, 26 : *Nil admirari prope res est una, Numici.* Orelli, p. 361. Tacite, *Hist.* 31. Martial, IV, 18. Pline, III, 2. Voy. ci-dessus, liv, VII, § 14, p. 436. — [2] Horace, *Epist.* I, 6, 33. Orelli, t. 2, p. 363. — [3] Conférez Wieland, *Horazens Briefe*, t. I, p. 115; et Fried. Jacobs, *Abhandlungen über Schriftstellerund Gegenstaende des classischen Alterthums*, 1834, p. 151. Orelli, *Horatius*, t. 2, p. 356. — [4] Pline, lib. XXXV, cap. 36, 8, et 9.

Horace a voulu exposer en peu de mots sa philosophie du bonheur, mais nullement régenter en pédant les défauts d'un ami.

Ne s'étonner de rien, ne rien craindre, ne rien repousser, ne rien désirer avec trop d'ardeur, voilà, selon notre poëte, le moyen d'être heureux. L'étonnement et la peur, l'aversion et l'amour émeuvent l'âme, troublent l'esprit et nous ôtent la faculté de juger et d'agir. — Êtes-vous malade? cherchez des remèdes qui amènent la guérison. Désirez-vous le bonheur, qui est la santé de l'âme? guérissez votre âme des maux qui l'assiégent. Pratiquez la vertu; sans cela, point de bonheur possible. Privez-vous donc courageusement des vains et dangereux plaisirs que la vertu réprouve.

Mais cette doctrine, qu'Horace avait apprise à l'école des stoïciens et sur laquelle il revient sans cesse avec une sorte de prédilection, l'effraye toujours par la rigueur de ses conséquences, si opposées à ses inclinations. Aussi, à peine les a-t-il formulées dans toute leur sévérité, qu'aussitôt il ajoute : « Le sage méritera le nom d'insensé, le juste celui d'inique, s'il recherche la vertu même avec trop d'ardeur. » Après avoir décrit les différentes passions qui affectent le cœur de l'homme, altèrent ses goûts et ses penchants; après avoir enseigné ce que chacun doit faire pour atteindre le but de ses désirs, qui pourtant, une fois atteint, ne suffit pas au bonheur, le poëte fait ressortir, par une piquante ironie, les inconvénients ou l'inanité de toutes ces poursuites et leurs tristes résultats, surtout ceux qu'accompagne la débauche. Mais, nonobstant tant de sages discours, il revient en définitive à cette morale facile, si favorable à ses goûts, si recommandée par un ancien poëte grec, dont la lecture lui était familière :

« Enfin si, comme le pense Mimnerme, la vie n'a point de charmes sans les plaisirs et les amours, vivez au milieu des plaisirs et des amours. — Ami, connaissez-vous de meilleurs

préceptes que ceux-là? Avec franchise faites-m'en part. Sinon, conformez-vous aux miens. Adieu, vivez en joie et en santé. »

Il n'y a dans cette épître morale aucun trait de satire personnelle, ce qui est rare dans ces *Sermones* qu'il a plu à Horace d'intituler Épîtres; à moins, cependant, qu'on ne considère comme une allusion satirique ce qui est dit d'un certain Mutus, homme d'une basse naissance, qui avait épousé une femme riche, et dont la fortune rapide excitait l'envie de tous ces insensés qui tourmentaient leur vie dans l'unique but de n'être pas effacé par lui. Ce Mutus était un personnage si obscur que les scoliastes ne nous donnent aucun renseignement sur ce qui le concerne [1].

Il en est de même de ce Gargilius, qui, dès le matin, ordonnait à ses esclaves de traverser Rome, de percer la foule avec une meute, des pieux, des toiles et de tout l'attirail de la chasse, afin de rapporter, à la vue de tout un peuple, sur un de ses mulets, un énorme sanglier... acheté [2].

La curieuse anecdote qu'Horace nous apprend sur Lucullus [3], ne peut être considérée comme un trait de satire contre cet homme illustre qui n'existait plus. On lui demanda un jour s'il ne pouvait pas prêter cent chlamydes (manteaux d'officiers de couleur écarlate bordés de pourpre), dont on avait besoin pour le théâtre.— « Cent, c'est beaucoup, dit Lucullus; cependant, je ferai chercher, et j'enverrai tout ce que j'aurai. » Peu après, il écrit qu'il a cinq mille chlamydes, et qu'on pourra en envoyer prendre. Plutarque rapporte ce trait, et cite Horace à cette occasion. Si c'est à notre poëte qu'il a emprunté cette anecdote, il a cité inexactement: au lieu de cinq mille chlamydes, Plutarque dit deux cents, ce qui eût été un nombre peu considérable pour un homme dont le faste était si prodigieux, et qui avait

[1] Horace, *Epist.*, I, 6, 22. Braünhard, t. 2, p. 272. — [2] Horace, ibid., 58. Braunhard, t. 2, p. 275. — [3] Horace, ibid. 40. Braunhard, t. 2, p. 278. Plutarque, *Vie de Lucullus*, 29.

eu occasion de donner des fêtes au peuple. Lucullus était bien de ces riches dont parle Horace, qui ignorent même ce qu'ils ont, qui possèdent pour les autres et pour les voleurs.

XXV.

Avec Auguste revinrent à Rome tous ceux qui l'avaient accompagné en Espagne. Dans ce nombre était un des meilleurs amis d'Horace, Plotius Numida [1]. Notre poëte célèbre son retour et fait le tableau du festin, ou plutôt de la joyeuse fête qui eut lieu à cette occasion. C'est une ode courte, rapide, peut-être improvisée, dont la grâce expressive, tumultueuse, abandonnée, est inimitable. C'est la trente-sixième du livre Ier.

« Que l'encens et la lyre, que la victime promise m'acquittent envers les dieux proctecteurs de Numida! il est revenu plein de santé de la lointaine Hespérie, et le voilà qui prodigue à tous ses amis ses embrassements, mais surtout à son cher Lamia. Il se souvient qu'ensemble ils ont étudié sous le même maître, qu'ensemble ils ont pris la robe prétexte. Qu'une marque blanche désigne désormais ce beau jour! Vidons les larges amphores; comme les prêtres de Mars, soyons infatigables à la danse; que Damalis, vraie bacchante, ne triomphe pas de toi, Bassus, en buvant d'un trait une plus large coupe. Allons, que les roses, les lis, hélas! si peu durables, et l'ache toujours verte ne manquent point au banquet. Tous les convives vont sur Damalis fixer des regards lascifs; mais rien n'arrachera Damalis à l'amant qui vient d'arriver; ses bras l'enlaceront d'une étreinte plus étroite que celle du lierre. »

Il s'agit ici de Lucius Ælius Lamia, ou du plus jeune des deux frères Lamia. Celui-ci avait sans doute accompagné son

[1] Horace, *Carm.* I, 36: *Et thure et fidibus juvat*. Cf. Jani, t. I, p. 246. Acron et Porphyrion, dans Braunhard, *Horat* t. I, p. 411.

frère, qui commandait dans la guerre des Cantabres, et fait sous ses ordres sa première campagne [1].

Il y avait à cette époque [2] plusieurs personnages du nom de Bassus, entre autres un poëte qui fut l'ami de Properce et peut-être d'Ovide [3]; mais ce n'est pas celui dont Horace ne parle ici que comme d'un grand buveur; peut-être celui-ci était-il le fils de Cæcilius Bassus, chevalier romain, qui avait commandé sous Pompée et réuni les débris de ce parti dans Apamée, où il soutint un siège en 715. Il fit, selon Strabon, une vigoureuse défense, et il ne se rendit qu'après avoir obtenu des conditions honorables [4].

XXVI.

La muse d'Horace n'avait pas seulement des accents propres à seconder la joie de ses amis, elle en avait aussi pour soulager leur douleur. Son cher Virgile perdit à cette époque Quintilius, un de ses amis. C'était ce Quintilius Varus qui possédait une villa à Tibur, et auquel notre poëte avait adressé une ode pour l'exhorter à planter des vignes [5]. L'affliction de Virgile fut extrême, et Horace lui adressa, pour le consoler cette ode 24 du livre 1er, empreinte d'une si douce sensibilité [6]. Il déplore avec son ami cette perte cruelle, et demande à sa muse des chants de deuil; il y mêle un touchant éloge de Quintilius, avec lequel lui-même avait été intimement lié.

« Pleurons : pourquoi rougir et pourquoi nous contraindre?...

[1] Voy. ci-après, liv. VIII, § 30; et liv. IX, § 21. — [2] Cf. Properce, *Eleg.* I, 4; Ovide, *Trist.* IV, 10, 47. — [3] Weichert, *de Bassis quibusdam Romanis ingenio scriptisque illustribus*, dans *Lucii Varii et Cassii Parmensis vita et carminibus*, p. 139 et suiv. Orelli, t. I, p. 152, note 14. — [4] Strabon; *Géogr.* XVI, p. 752, t. 5, p. 208 de la trad. franç. Dion Cassius, XLVII, 27, p. 509, éd. de Reimarus. — [5] Horace, *Carm.* I, 18, Orelli, t, I, p. 81. Voy. ci-dessus, liv. VII, § 24, p. 463. — [6] Horace, *Carm.* I, 24 : *Quis desiderio sit pudor aut modus.* Acron et Porphyrion, *ad Horatium, de Arte poetica,* dans Braunhard, t. 2, p. 484.

C'en est donc fait! Quintilius dort pour jamais enseveli dans la tombe... sa mort fait verser des larmes à tous les gens de bien ; à nul elle n'en fait verser autant qu'à toi, Virgile. Helas! en vain tu redemandes aux dieux ce cher Quintilius ; ils ne te l'avaient pas accordé pour toujours... Jamais le souffle de la vie ne vient ranimer une ombre vaine. Dure nécessité ! Mais aux maux qu'on ne peut guérir, il faut opposer la résignation qui seule peut les adoucir. »

Un vers d'Horace, dans son épître aux Pisons [1], nous apprend que Quintilius était un homme d'un goût très-exercé en littérature et un excellent critique. Acron dit qu'il était poëte, mais Porphyrion ne confirme pas cette assertion; il nous apprend seulement que Quintilius était chevalier romain. Ces deux scoliastes et les anciens manuscrits s'accordent à lui donner le surnom de Varus, qui paraît avoir été le sien. On a confondu à tort avec Quintilius Varus d'autres personnages célèbres qui ont eu le même surnom [2]. Cependant Acron et Porphyrion ne donnent pas à celui-ci le surnom de Varus dans leurs remarques sur cette ode [3], mais seulement dans le commentaire relatif au vers de l'Art poétique. C'est bien certainement le même que le Quintilius Varus auquel est adressée l'ode 18 du livre Ier. La Chronique d'Eusèbe ne le nomme que Quintilius, et ne lui confère pas d'autre titre que celui d'ami de Virgile et d'Horace ; elle nous apprend qu'il était de Crémone, c'est-à-dire du pays de Virgile. Ceci a fait croire avec quelque raison que Quintilius était non-seulement ami, mais proche parent de Virgile ; et Acron [4] conjecture, d'après une expression de notre poëte, qu'il était son frère. Les noms qu'il portait réfutent cette opinion. La Chronique d'Eusèbe fixe

[1] Horace, *de Arte poet.* 438. Voy. ci-après, liv. XVI, § 3. — [2] Weichert, *de Luc. Varii et Cassii Parmensis vita et carminibus*, p. 131-132-135. — [3] Acron et Porphyrion, ad *Horat. Carm.* I, 24. dans Braunhard, t. I, p. 38. — [4] Acron, ad *Horat. Carm.* I, 24, v. 3 et 4, dans Braunhard, t. I, p. XXXVII.

la mort de Quintilius à la 189e olympiade, c'est-à-dire l'an 730 de Rome, 24 ans avant J.-C.

A l'époque où Virgile se vit enlever Quintilius par une mort prématurée, il avait atteint l'âge où l'on perd le désir et l'espérance de former de nouvelles liaisons, où celles qui nous attachent à la vie deviennent tous les jours plus chères : il avait quarante-cinq ans. Le poëte des bergers et des laboureurs était devenu celui des héros. Depuis six ans Virgile travaillait à son grand poëme de l'*Énéide*, et il regrettait dans Quintilius un ami de cœur et un critique éclairé, dont les conseils et la censure contribuaient à la perfection de ses ouvrages, dont les éloges et le sentiment exquis du beau soutenaient ses forces et animaient son courage dans l'accomplissement de la grande tâche qu'il avait entreprise. Lorsqu'on se rappelle ces circonstances, on conçoit de quelle douleur l'âme sensible d'un poëte tel que Virgile dut être frappée en faisant une perte aussi irréparable[1].

XXVII.

Le gouvernement le plus sage et le mieux dirigé ne peut éviter les inconvénients qui dérivent de sa nature. Auguste, tout en cherchant à réprimer l'excès des mauvaises mœurs, comme funeste à la force et à la prospérité de l'empire, avait une politique trop habile pour vouloir faire renaître les vertus républicaines. En supposant possible l'exécution de semblables desseins, les mettre à exécution, c'était accroître le danger d'un pouvoir usurpé et travailler à sa destruction. Aussi, lorsque les membres les plus respectables du sénat, grands partisans des mœurs antiques, voulurent faire rendre une loi pour réprimer le luxe des femmes, qui s'accroissait chaque jour, Auguste éluda leur demande en disant que c'étaient là un des inconvénients irré-

[1] Voy. ci-après, liv. XI, § 8.

médiables des guerres civiles[1], il aurait dû dire du pouvoir d'un seul. Les richesses, qui ne pouvaient plus être un moyen d'ambition, ne devaient plus servir qu'à satisfaire les besoins de la vanité, du luxe et de la sensualité.

Rien n'avait plus efficacement contribué au maintien de l'autorité du sénat et à la durée de l'état républicain, que l'institution des patrons et des clients; que cette espèce de contrat tacite qui plaçait les citoyens pauvres, les provinciaux, les villes, sous la protection d'un sénateur puissant; que ces usages plus forts que les lois qui établissaient entre les protecteurs et les protégés un échange de devoirs et d'obligations, de services et de bienfaits mutuels. La fureur même des guerres civiles n'avait pas toujours le pouvoir d'anéantir les liens sacrés de la reconnaissance, qui en étaient les résultats. Cette institution n'avait pas été, non plus que les autres, formellement abolie; mais elle était trop favorable à la puissance d'une aristocratie qu'il fallait amoindrir, pour qu'Auguste ne cherchât point à la détourner de son vrai but. Il y parvint tout naturellement lorsqu'il eut substitué l'autorité du principat à celle des comices, et qu'il eut réuni en sa personne la puissance tribunitienne et la puissance consulaire, c'est-à-dire qu'il eut substitué le pouvoir d'un seul à celui de plusieurs. Dès que le peuple n'eut plus à conférer, par son droit électoral, les dignités et le commandement, les clients, qui étaient le peuple même, ne furent plus d'aucune utilité à leurs patrons, et ceux-ci, au lieu de les protéger et de les enrichir, cherchèrent à se prévaloir de la dépendance où ils étaient à leur égard pour les dépouiller et les opprimer. Aussi cette même institution, qui avait été, sous la république, si favorable à la vraie liberté, devint-elle sous les empereurs un instrument de tyrannie.

Cette dépravation rapide des institutions les plus respectables, jointe aux progrès du luxe et de l'avarice, révoltaient Horace.

[1] Dion Cassius, lib. LIV, c. 16, p. 745.

qui, content de la petite fortune qu'il devait à la libéralité de Mécène, avait conservé une âme toute romaine. Plein de vénération pour les anciens héros de Rome et de respect pour ces principes dont il avait fait dans sa jeunesse le mobile de ses actions, il se montrait l'ennemi de toute espèce d'injustices ; il blâmait celles des grands comme celles du peuple ; il n'approuvait nullement celle dont Rome s'était rendue coupable en s'emparant par fraude du royaume et des richesses d'Attale, au moyen d'un testament surpris ou supposé. Il suffisait que cet acte eût été désapprouvé par Caton pour qu'il le blâmât. Peut-être notre poëte se trouvait-il aux eaux de Baïes lorsqu'il fut témoin du malheur de pauvres citoyens, obligés de quitter leurs domiciles, parce que leur riche patron les en expulsait pour agrandir son palais. Peut-être celui-ci ne faisait-il qu'user d'un droit légitime ; mais, dans le temps de la république, son intérêt l'aurait empêché de l'exercer avec cette rigueur.

Ce fut sous l'impression d'un tel spectacle et de telles pensées, qu'Horace écrivit, contre les hommes avides et injustes, cette belle ode 18 du livre II [1]. Dans aucune, il n'a été plus énergique ni plus éloquent, et les beautés y sont encore rehaussées par l'effet d'un mètre majestueux, formé de deux vers inégaux, qu'Horace n'a employé que cette seule fois.

« Ni l'or ni l'ivoire ne brillent au plafond de ma demeure ; de magnifiques colonnes, taillées dans les carrières du mont Hymette ou transportées du fond de l'Afrique, n'y soutiennent pas de fastueuses architraves. Héritier inconnu d'Attale, je n'ai point envahi le palais de ce roi ; de nobles clientes ne tissent point pour moi la pourpre de Laconie ; mais j'ai une lyre, une verve assez heureuse ; et tout pauvre que je suis, le riche me recherche. Je n'importune pas les dieux, et je ne fatigue pas mon puissant ami de demandes ambitieuses : mon unique domaine de la Sabine suffit à mon bonheur. Le jour chasse le jour, les lunes se

[1] Horace, *Carm.* II, 18 : *Non ebur neque aureum.*

succèdent pour s'éteindre ; et toi, si près du trépas, tu fais tailler le marbre, tu construis des palais et tu oublies la tombe ! A ta magnifique campagne de Baïes l'espace ne suffit pas : il faut envahir la mer, il faut reculer les limites où se brisent ses flots mugissants, il faut usurper les champs de tes clients en haillons; ton avarice chasse du toit paternel et l'époux et sa femme : ils fuient emportant dans leurs bras leurs dieux pénates et leurs enfants. Pourtant il n'est point pour le riche de demeure plus assurée que celle où l'attend le dieu des enfers, dont tout est la proie. A quoi tes projets peuvent-ils aboutir ? La même terre s'entr'ouvre pour les enfants du pauvre et pour les enfants des rois... et la mort, soit qu'il l'invoque ou non, affranchit le pauvre en finissant ses peines.

XXVIII.

Horace, à cette époque de sa vie, cédait aux inspirations qui l'entraînaient vers les compositions lyriques, et semblait avoir renoncé à écrire ces malicieux *sermones*, soit satires, soit épîtres. Ses odes étaient de plus en plus appréciées ; c'était un genre de poésie tout nouveau pour les Latins ; Mécène et ses amis l'engageaient souvent à en composer. Aussi, dans une pièce de ce genre, courte et gracieuse (l'ode trente-deuxième du livre Ier) [1], Horace fait-il une invocation à la lyre du poëte belliqueux de Lesbos, à la lyre d'Alcée, qui a aussi célébré les Muses, Bacchus et l'Amour, et le beau Lycus aux yeux noirs. Horace supplie cette lyre consolatrice des chagrins de l'homme, doux charme de ses travaux, gloire d'Apollon, délices des banquets de Jupiter, de lui être favorable toutes les fois qu'il l'invoque selon les rites prescrits par la religion.

Cette ode nous démontre quelle estime Horace faisait du poëte Alcée, qu'il avait pris pour modèle, et dont malheureusement il

[1] Horace, *Carm.* I, 32 : *Poscimur. Si quid vacui sub umbra.* Jani, t. I, p. 222.

ne nous reste que des fragments [1]. Horace invoque cette grande et solennelle lyre des Grecs sous le nom même de *barbitos* que les Grecs lui donnaient ; Apollon en était l'inventeur, tandis que l'invention de la *cithara* ou petite lyre était due à Mercure. Mais, en même temps, le poëte lui annonce que ce sont des vers latins, *latinum carmen*, qu'elle est destinée à accompagner, et lui fait ainsi entendre que, maniée par lui, elle cessera d'appartenir exclusivement aux Grecs.

XXIX.

Un phénomène naturel dont Horace fut témoin, qui n'est pas très-commun, mais qui arrive cependant [2] de temps à autre, vint tout à coup jeter le doute dans l'esprit de notre poëte imbu des principes de la philosophie d'Épicure. Cette philosophie faisait profession d'affranchir ses sectateurs des préjugés vulgaires. Cependant le tonnerre et ses effets faisaient impression sur les plus incrédules. Auguste avait une peur extraordinaire du tonnerre, et quand il y avait quelque apparence d'orage, il se renfermait dans un lieu obscur et voûté [3] : pour se préserver de la foudre, il portait toujours sur lui une peau de veau marin. Pourtant, lorsque les stoïciens, pour convaincre les épicuriens de l'existence de Dieu et de sa participation aux choses de la terre, leur alléguaient le tonnerre et ses effets, ceux-ci ne laissaient pas cet argument sans réponse. Comme ils avaient remarqué que ce phénomène est presque toujours accompagné d'orage, et que le ciel se couvre de nuages lorsqu'il a lieu, ils répondaient, en assez bons physiciens, que le tonnerre se formait dans les nuages et qu'il en est le produit. Mais lorsqu'on leur faisait observer que quelquefois il tonne par

[1] Voy. ci-après, liv. IX, § 22. — [2] Arago, *Sur le tonnerre*, dans l'Annuaire pour l'an 1838, p. 299-447. — [3] Suétone, *Oct. Aug.* 90.

un temps serein et sans qu'il y ait aucun nuage[1] dans le ciel, ils ne savaient que dire, ou ils niaient le phénomène[2]. « Ainsi, dit Manilius, ils enlèvent à Jupiter sa foudre et son pouvoir vengeur[3]. »

Horace, un jour, fut convaincu par ses propres yeux que ce phénomène arrive, et il en fut tellement étonné que sa confiance dans les doctrines d'Épicure, qu'il n'adoptait pas d'ailleurs en leur entier, fut ébranlée. Il eut un retour vers les idées religieuses des stoïciens. C'est cet accès de dévotion pour Jupiter qu'il a voulu exprimer dans la trente-quatrième ode du Ier livre[4]; car tous les mouvements, bons ou mauvais, de son âme impressionnable se traduisaient en vers, soit lyriques, soit familiers, selon la nature des pensées qu'ils faisaient naître.

« Adorateur avare et peu assidu des dieux, je m'égarais au souffle d'une folle sagesse; mais je me vois contraint de ramener mon esquif en arrière et de reprendre la route abandonnée; car j'ai vu Jupiter, dont la foudre étincelante fend d'ordinaire les nuages, lancer au milieu d'un ciel pur ses chevaux tonnants et son char rapide... Oui, le dieu peut à son gré bouleverser les rangs; il peut obscurcir la lumière, faire briller les ténèbres; par lui la Fortune vient, au sifflement aigu de ses ailes, enlever un diadème qu'elle ira poser, en se jouant, sur un autre front. »

Comme le mot *apex*, dont le poëte se sert, signifie également le sommet de la tête et la tiare, ou le principal ornement de tête des rois de Perse, il est évident qu'Horace fait ici allusion à l'expulsion de Tiridate du trône d'Arménie par Phraate, qui s'en empara. Cet événement eut lieu vers la fin de 728, et il était encore récent lorsque Horace écrivait cette ode.

[1] Sénèque, *Natur. quæst.* I, § 1, 13; II, § 18. — [2] Lucrèce, VI, 98 et 245. — [3] Manilius, *Astronomicon* I, 104, dans les *Poetæ latini minores*, t. 6, p. 202, édit. de Lemaire. — [4] Horace, *Carm.* I, 34 : *Parcus deorum cultor et infrequens.* Mistcherlich, *Horat. Carm.* t. I, p. 303. Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. I, p. 177. Masson, *Vita Horatii*, p. 37-40.

Les anciens remarquaient avec soin le phénomène qui fit tant réfléchir notre poëte : Cicéron raconte que, pendant son second consulat, un citoyen[1] fut frappé par la foudre dans un temps serein, et Pline confirme le fait en nous apprenant que ce citoyen était Hérennius, décurion de la ville municipe de Pompeii[2]. Suétone rapporte que Titus, ayant vu une victime s'échapper au moment du sacrifice, entendit le tonnerre gronder dans un ciel pur, et il en fut tellement effrayé qu'il gagna la fièvre et en mourut[3]. Au nombre des prodiges qui, selon Virgile, effrayèrent le monde et signalèrent la colère céleste au sujet du meurtre de César, fut celui du tonnerre et de la foudre, qu'on vit tomber plusieurs fois sous un ciel serein[4].

XXX.

Lucius Ælius Lamia n'était pas seulement l'ami de Plotius Numida[5], il l'était aussi d'Horace. Il avait un frère aîné, nommé Quintus Ælius Lamia, qui commandait sous Auguste dans son expédition contre les Cantabres. Tous deux étaient fils de Lucius Ælius Lamia, qui fut préteur en 711, et dont Cicéron parle dans ses lettres[6]. L'aîné mourut dans un âge peu avancé, et l'épître 14 du livre Ier de notre poëte nous apprend que c'est lui dont Lucius Ælius Lamia, son ami, pleurait la perte. Cet aîné était fort jeune lorsque Horace lui adressa deux odes dans la même année[7]. Celle qui est dans le troisième livre (la dix-septième)[8] paraît avoir été composée la première, et si

[1] Cicéron, *de Divinatione*, lib. I, § 12. Cf. Jul. Obsequens, *Prodigiorum libellus*, 83, 87 et 122. — [2] Pline, *Hist. nat.*, II, 52. — [3] Suétone, *Titus*, 10, t. 2. Dion Cassius, LI, 18, p. 649. Juvénal, *Sat.* XIII, 223. — [4] Virgile, *Georg.* I, 487. — [5] Voyez ci-dessus, liv. VIII, § 25, p. 513; et ci-après, liv. IX, § 21. — [6] Vaillant, *de Num. antiq. famil. Rom.*, t. 1, p. 19. Cicéron, *ad Divers.*, IX, 16. Cf. *Horat. Carm.* I, 36; *Epist.* I, 14, 6. — [7] Horace, *Carm.* I, 26, et III, 17. — [8] Horace, *Carm.* III, 17 : *Æli, vetusto nobilis ab Lamo.* Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 2, p. 129. Eichstadt, *Paradoxa Horatii, septimum.*

elle ne parut que longtemps après, c'est que le poete jugeait ce médiocre impromptu peu digne de figurer dans son recueil. C'est un badinage qui commence exprès d'une manière pompeuse, afin de se terminer burlesquement par un détail très-rustique. On a eu raison de comparer cette ode au fameux sonnet de Scarron, qui commence par ces mots :

Superbes monuments de l'orgueil des humains,

et se termine par la description d'un vieux pourpoint noir qui est percé par le coude [1]. C'est dans cet esprit que cette ode doit être comprise. Horace y met en contraste la haute naissance de Lamia et les grands faits de ses ancêtres avec ses occupations de campagne. Cette pièce nous apprend que les prétentions de la famille des Lamia étaient de descendre des Lestrygons, dont il est fait mention dans l'Odyssée [2]. « Suivant la tradition, dit le poëte, les premiers Lamia devaient leur nom à Lamus, et nos fastes nous montrent, dans leurs successeurs, des descendants de ce chef qui fonda les murailles de Formies, et établit son empire sur les rivages de Marica, où se perd le Liris. »

Le *Liris* est le Garigliano. La déesse Marica, à laquelle sont consacrés le rivage de Minturnes et le bois à l'embouchure du Liris, passait tantôt pour Vénus, tantôt pour Circé dans cette mythologie locale. Lanzi a retrouvé le nom de *Maricana* dans une inscription étrusque, et une généalogie gréco-latine faisait Latinus fils de Faunus et de Marica, ou de Télémaque et de Circé [3].

Juvénal confirme en partie la tradition sur l'antique origine de la famille Lamia, que notre poëte nous fait connaître. Il nous apprend que le nom de Lamia était devenu de son temps le synonyme de haute noblesse [4].

Les prétentions *lestrygoniennes* de la famille Lamia démon-

[1] Scarron, *Œuvres*, édit. de 1707, in-12, t. 8, p. 408. — [2] Homère, *Odyss.* X, 81. Pline, *Hist. nat.*, III, 5. — [3] Creuzer et Guigniaut, *Religions de l'antiquité*, liv. 3, cap. 5, t. 3, p. 505. Cf. Servius, *ad Virgilii Æneid.* VII, 47. — [4] Juvénal, *Sat.* VI, 385.

trent comment la vanité des peuples et des familles abusait des poëmes d'Homère et surtout de l'Odyssée. Il est bien constaté que les connaissances géographiques des Grecs, à l'époque où ce poëme fut composé, ne s'étendaient pas à l'ouest au delà de la Sicile, au delà de quelques promontoires du midi de la Calabre, et qu'ils n'avaient qu'une idée confuse de l'Italie [1]. Mais les traditions qu'enfanta la vanité nationale firent voyager Circé jusque dans le Latium, et on prétendit que près du promontoire auquel son nom fut donné, avait été l'île de cette magicienne [2].

Pline [3], aussi bien que Cicéron [4], fait mention de la tradition qui considérait les Lestrygons, ce peuple de géants anthropophages, comme les fondateurs de Formies. Mais il faut dire que les Grecs, plus instruits et non aveuglés par les préjugés nationaux, n'admettaient pas ces traditions; et Strabon, contemporain d'Horace, donne à Formies une origine grecque. Selon lui, cette ville fut fondée par une colonie de Lacédémoniens [5], et il place les Lestrygons en Sicile près des écueils de Charybde et Scylla [6]. Mais tous les poëtes latins, Tibulle [7], Ovide [8], Silius Italicus [9], se sont conformés à la tradition suivie par Horace. Ovide nomme même Formies la ville de Lamus.

Cette fastueuse énumération de la haute antiquité de la famille de Lamia n'aboutit, dans Horace, qu'à dire :

« Demain, si la vieille corneille qui annonce la pluie ne m'a point trompé, un orage, parti du fond de l'orient, jonchera la forêt de feuilles sans nombre et couvrira le rivage d'algues inutiles. Hâtez-vous donc de mettre dans votre foyer du bois sec; demain, en l'honneur du génie, votre dieu tutélaire, vous

[1] Cf. Sénèque, *Epist.* 88, 6. Aulu-Gelle, XIV, 6. — [2] Servius, *ad Æneid.* VIII, 47. — [3] Pline, *Hist. Nat.*, III, 9, 6. — [4] Cicéron, *ad Attic.* II, 13. Cluvier, *Italia antiqua*, p. 1073. — [5] Strabon, V, p. 232, t. 2, p. 203 de la trad. franç. — [6] Strabon, I, p. 20, t. I, p. 41 de la trad. franç. — [7] Tibulle, *Eleg.* IV, I, 59. — [8] Ovide, *Metam.* XIV, 233 — [9] Silius Italicus, VIII, 529.

vous abreuverez d'un vin pur, et vous vous régalerez d'un porc de deux mois, au milieu de vos serviteurs affranchis pour un jour de leurs travaux. »

Si, comme il est présumable, c'était le jour de la fête du génie de Lamia, le porc ne devait pas lui être offert en sacrifice, il devait seulement servir au repas donné à cette occasion On sait qu'on ne versait point de sang, qu'on ne faisait mourir aucune victime quand on offrait un sacrifice au génie [1], et la note de l'ancien scoliaste Porphyrion [2], qui explique parfaitement le sens d'Horace, aurait dû garantir d'erreur les commentateurs et les traducteurs.

XXXI.

La seconde ode (la vingt-sixième du livre Ier) qu'Horace adresse à Ælius Lamia est sur un tout autre ton [3].

Phraate, le roi des Parthes, avait envoyé à Auguste de nouveaux ambassadeurs pour réclamer ses fils et le rebelle Tiridate [4]. Auguste déféra l'affaire au sénat, où fut plaidée la cause des deux rois rivaux : pour Phraate, par ses ambassadeurs; pour Tiridate, par lui-même. Le sénat, après avoir entendu les deux parties, rendit un sénatus-consulte qui renvoyait la décision de ce grand débat à Auguste, comme arbitre suprême. Auguste consentit à ce que les fils de Phraate fussent rendus à leur père, mais à la condition que le roi des Parthes, de son côté, remettrait les prisonniers romains et les aigles, *signa romana*, dont ses troupes s'étaient emparées lors de la défaite de Crassus et de celle d'Antoine. Tiridate ne fut point livré à son ennemi; il eut, au contraire, la permission de rester à Rome, où il fut traité avec honneur. Phraate,

[1] Censorin, *de Die natali*, II, 7. Perse, *Sat.* 2, 3. — [2] Porphyrion, ad *Horat. Carm.* III, 17, dans Braunhard, t. 2, p. 468. — [3] Horace, *Carm.* I, 26 : *Musis amicus, tristitiam et metus*. Orelli, t. I, p. 106. — [4] Dion Cassius, LIII, 33, p. 727, édit de Reimarus. Justin, XLII, 5. Velleius Paterculus, II, 91.

pour ravoir ses fils, accepta les conditions qui lui étaient proposées; mais, de son côté, il ne se hâtait pas de les remplir : il ne renvoyait ni les prisonniers, ni les enseignes militaires, ce qui donnait lieu de redouter une guerre avec les Parthes [1]. D'un autre côté, on avait entendu parler de grandes batailles livrées entre les rois barbares sur les bords de la mer Baltique. C'est un fait que cette ode d'Horace nous révèle, sur lequel l'histoire se tait. Il est d'autant plus important, qu'il se rattache à d'antiques traditions de l'Europe septentrionale.

Ce sont ces événements dont s'inquiétait le jeune Lamia, alors livré à l'étude des belles-lettres, aimant à faire des vers et craignant que la guerre ne l'enlevât à ses occupations chéries. C'est pour le louer, et pour lui communiquer sa poétique insouciance sur l'avenir, qu'Horace lui adresse cette petite ode.

« Chéri des Muses, je livre aux vents et à la mer de Crète la tristesse et les soucis. Que m'importe de savoir quel roi fait trembler les régions glacées de l'Ourse, quelles sont les terreurs de Tiridate? Rien de tout cela ne peut troubler mon repos. O toi, qui aimes les sources où l'on n'a point encore puisé, Muse de Pimplée, tresse de brillantes fleurs, tresse une couronne pour mon cher Lamia. Sans tes doux accents, je ne puis lui rendre que de stériles hommages; c'est lui que sur des cordes nouvelles, c'est lui qu'avec le plectre de Lesbos, vous devez immortaliser, toi et tes sœurs. »

Pimplée était une montage de Thrace avec un bourg et une fontaine de même nom, consacrée aux Muses [2].

Horace devait bientôt avoir à déplorer la perte de cet ami si cher, et mêler ses larmes avec celles de son jeune frère, Lucius Ælius Lamia, dont il était aussi l'ami. Celui-ci devint par la suite un homme de haute capacité; il parvint au consulat et mourut dans un âge très-avancé. La manière dont Tacite an-

[1] Cf. liv. XI, § 1, 2, 3, 5; liv. XIII, § 1. — [2] Le scoliaste de Lycophron, au vers 273. Strabon, IX, p. 410. Apollonius, *Argonaut.* I, 23.

nonce sa mort fait connaître les dignités dont il était revêtu. Il fut en butte aux soupçons de Tibère, et cela même est une preuve qu'il méritait l'estime des gens de bien. « Sur la fin de l'année[1], dit Tacite, la mort d'Ælius Lamia fut honorée par des funérailles solennelles ; délivré enfin de son gouvernement de Syrie, il avait été nommé préfet de Rome. Sa famille était illustre, sa vieillesse fut active, et la défense qui lui fut faite de se rendre dans la province qu'on lui avait décernée, ajouta encore à l'estime publique dont il jouissait.

XXXII.

An de Rome 731. Av. J.-C. 23. Age d'Horace, 42.

Le monde en paix, l'empire romain plus étendu et plus heureux qu'il ne l'avait jamais été, les peuples des contrées les plus lointaines sollicitant l'alliance de Rome, tous ces glorieux résultats dus à Auguste, auquel le sénat venait de conferer tous les pouvoirs et de décerner des honneurs divins, exaltèrent en faveur de cet homme si favorisé du destin l'imagination d'Horace. Dans l'ode 12 du livre I[er], il demande à sa muse des accords[2] qui correspondent aux vives émotions de son âme, qui puissent exprimer la joie dont elle est pleine.

« O Clio, quel mortel, quel héros vas-tu célébrer sur ta lyre ou avec ta flûte sonore? De quel dieu vas-tu faire répéter le nom aux échos du Pinde, de l'Hélicon ou de l'Hémus?... Payons d'abord le tribut accoutumé de nos hommages au souverain des dieux et des hommes, qui gouverne la terre et les flots, et règle la marche du ciel par le cours varié des saisons : de lui rien ne sort qui soit plus grand que lui-même ; aucune puissance

[1] An de Rome 787, 34 de J.-C. Tacite, *Ann.* VI, 27. Cf. Horace, *Epist.* I, 14. Voy. ci-après, lib. IX, cap. 21. — [2] Horace, *Carm.* I, 12 : *Quem virum aut hera lyra vel acri.* Orelli, t. I, p. 48. Braunhard t. I, p. 38. Suétone, *Oct. August.* 31. Cf. Horace, *Carm.* III, 14.

n'égale la sienne, ni ne la supplée. La première place après lui, c'est Pallas qui l'occupe. » Puis viennent le belliqueux Bacchus, Diane, redoutable aux monstres des forêts, et Phébus qui lance des traits inévitables.

La muse redescend aux demi-dieux, et chante le grand Alcide, les deux fils de Léda, Castor et Pollux ; puis elle célèbre les héros de Rome, le grand Romulus, le pacifique Numa. Elle rappelle par ses chants le souvenir des faisceaux de l'orgueilleux Tarquin, le sublime trépas de Caton, et, reconnaissante, elle redit les vertus, le dévouement et les combats de Régulus, des deux Scaurus, de Paul Émile, de Fabricius et de Camille.

« La gloire de l'antique race de Marcellus, tel qu'un jeune arbrisseau, croît à l'ombre du temps ; comme la lune parmi les feux nocturnes qu'elle éclipse, l'astre des Jules brille entre tous les corps célestes. Fils de Saturne, père et conservateur de la race humaine, c'est à toi que les destins ont confié le soin du grand César ! Par toi, qu'il règne sur la terre, soit que dans un juste triomphe il conduise les Parthes domptés qui menaçaient le Latium, soit qu'il traîne à sa suite les Indiens et les Sères des rives de l'Océan oriental soumises à son empire [1] ; qu'il fasse sous tes auspices régner et chérir ses lois ici-bas, tandis que l'Olympe tressaillera au bruit de ton char terrible, et que tu lanceras sur les bois profanés ta foudre vengeresse. »

Telle est la marche de cette belle ode, une des plus justement admirées par les critiques et les amateurs de la poésie élevée. Quintilien et Ausone en ont cité plusieurs vers [2]. Elle fut évidemment écrite en 731. Ce fils d'Octavie, ce jeune Marcellus, qu'Auguste avait adopté comme l'espoir et la gloire de sa race, qui s'y trouve désigné, mourut peu de temps après à l'âge de

[1] Voy. ci-après, liv. XI, § 4. — [2] Quintilien, *Institut. orat.* IX, 3, § 18, 41.

dix-sept ans, laissant de profonds regrets au peuple romain et à Auguste, mais surtout à cette sage Octavie, dont la douleur parut excessive à tous, excepté aux mères qui avaient éprouvé un semblable malheur[1].

La comète qui parut peu après la mort de Jules César est considérée poétiquement par Horace comme l'astre particulier de toute la famille des Césars, *Julium sidus*.

Les Sères et les Indiens, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, étaient toujours nommés ensemble ; ils sont pour Horace les derniers peuples connus à l'extrémité de l'Orient. Plus tard, la Sérique fut reculée beaucoup plus vers l'est, lorsque les découvertes géographiques se furent étendues jusqu'à la contrée d'où non-seulement on tirait la soie par le commerce, mais qui la produisait.

Horace place la déesse Pallas, sortie du cerveau de Jupiter, c'est-à-dire l'entendement divin, immédiatement après ce dieu et comme au-dessus de Junon, pour la sainteté et pour la vénération qui lui était due. Dans l'Iliade, Pallas est, en effet, mise en beaucoup d'endroits immédiatement après *Zeus*, dieu ou Jupiter[2], et Apollon vient après. Ces trois divinités formaient une espèce de trinité par laquelle on jurait : dans Démosthène[3], on trouve un exemple de ce serment.

Le peuple romain ne doutait pas qu'il ne fût au-dessus de tous les rois de la terre. L'homme qui le gouvernait, et auquel il obéissait, devait donc être considéré comme placé immédiatement après les dieux qui régissent le monde, comme un dieu lui-même.

Il n'y avait rien que de naturel dans cette progression d'idées. C'était donc flatter le sénat et le peuple, qui avaient décrété pour Auguste des honneurs divins, que de le louer ainsi.

[1] Velléius Paterculus, II, 93. Virgile, *Æneid.* VI, 861. Sanadon, *Horace*, t. 2, p. 149. — [2] Homère, *Iliad.* II, 371 ; IV, 132 ; VII, 132. — [3] Démosthène, *Plaidoyer contre Midias*, cap. 54. Cf. Creuzer et Guigniaut, *Religions de l'antiquité*, t. 2, p. 804.

De telles flatteries étaient considérées comme l'effet d'un enthousiasme patriotique; et, comme on l'a très-bien observé[1], les louanges qu'Horace donne à Auguste, en l'offrant comme le représentant de la divinité sur la terre, ne pouvaient que le rendre meilleur et plus dévoué au bien public.

XXXIII.

On a remarqué qu'Horace, dans la marche de cette ode, avait imité Pindare, et qu'il avait même reproduit quelques-unes de ses pensées[2]. En dérobant aux Grecs leurs richesses poétiques, Horace savait aussi transporter dans la langue latine cette harmonie et ces cadences variées, inconnues aux Romains, dont les Grecs lui offraient des exemples. Aussi, on peut dire que jamais il n'est plus véritablement original que lorsqu'il imite. C'est surtout dans la poésie lyrique que la forme et les pensées se tiennent par des liens indissolubles et se font valoir mutuellement. L'âme ne se manifeste pas d'une manière plus évidente dans le regard et dans l'expression de la physionomie, que les sentiments du poëte dans la mesure des vers, dans le rhythme du langage. Si la nature des idées et des images exerce son influence sur l'arrangement des mots, les mots aussi, par la combinaison des sons dont ils peuvent frapper l'oreille, par les sensations qu'ils réveillent, modifient les pensées et la manière de les exprimer.

Ce n'est donc ni en ressuscitant de vieux mots, durs et insolites, ni en empruntant des mots étrangers, ni en se permettant des licences et des tournures trop éloignées de l'usage, qu'Horace a su embellir sa langue et lui donner plus de grâce, de force et de souplesse; c'est au contraire en s'asservissant au génie de cette langue, en ne se permettant aucune hardiesse,

[1] Buttmann, *Mythologus*, t. I, p. 44-47. — [2] Cf. Pindare, *Olymp.* 2, 1 et suiv.; Mitscherlich, t. I, p. 126; Orelli, t. I, p. 48.

aucune innovation qui fussent contraires à ses habitudes, à ses allures naturelles. Ce n'est pas qu'Horace soit l'inventeur de toutes les espèces de vers latins qu'on trouve dans ses odes, que ce soit à lui seul qu'on doive l'introduction de tous les genres de mètres qui servent à les diversifier. Le vers héroïque et l'ïambe de six pieds étaient connus bien avant lui; le tétramètre choriambique, le vers glyconique et le dimètre choriambique avaient déjà été employés avant qu'il commençât à écrire. Sur les vingt espèces de vers qu'on trouve dans Horace, il y en a treize dont Catulle offre des exemples; mais par la manière dont Horace a employé les mètres connus, par le parti qu'il a su en tirer, il semble avoir autant de droit à en être considéré comme l'inventeur, que pour ceux qu'il a employés le premier. Il est resté le seul des poëtes lyriques de la langue latine, et le premier aussi de toutes les langues connues, bien entendu après Pindare [1].

XXXIV.

Mais Horace ne mérite jamais plus de louanges que lorsqu'il fait servir son merveilleux talent à inculquer plus fortement les maximes de sagesse et de philosophie qu'il avait aussi étudiées chez les Grecs. Presque toutes les odes de ce genre qu'on trouve dans son recueil, sont au nombre de ses chefs-d'œuvre. Telle est celle, la quatorzième du livre II [2], qu'il adresse à Postumus, l'ami de Properce et le sien.

Postumus était riche et possédait une belle maison, un beau domaine qu'il se plaisait à orner de nouvelles plantations. Il avait épousé une très-jeune femme nommée Ælia Galla, dont il était aimé. Rien donc ne paraissait manquer à son bonheur;

[1] Voy. ci-après: *Pindarum quisquis studet æmulari*, liv. XIII, § 24. — [2] Horace, *Carm.* II, 14 : *Eheu! fugaces, Postume, Postume.* Mitscherlich, t. I, p. 480. Jani, t. I, p. 373. Braunhard, t. I, p. 358. Orelli, t. I, p. 232.

mais il aimait à thésauriser. Horace, qui avait une égale aversion pour l'avarice et pour la prodigalité, adressa donc à Postumus cette ode, pour lui rappeler que cette vie si courte peut à chaque instant nous échapper, et qu'il est sage d'user des biens que les dieux nous accordent.

« Postumus, cher Postumus, nos années s'écoulent; nos sacrifices et nos prières ne retarderont pas d'un seul instant la vieillesse et ses rides, et la mort que rien ne peut dompter. Nous tous qui vivons des fruits de la terre, rois ou pauvres laboureurs, il nous faudra traverser l'onde désolée qui enferme Géryon et Tityus. En vain nous nous soustrairons au glaive sanglant de Mars; en vain nous éviterons les périls des flots de l'Adriatique; en vain, durant l'automne, nous aurons soin de nous garantir du souffle malsain des vents du midi : il nous faudra visiter les eaux languissantes du noir Cocyte et la coupable race de Danaüs, Sisyphe... Il faudra tout quitter, terre, maison, femme chérie; et de tous les arbres que tu cultives, un seul, l'odieux cyprès, suivra son maître d'un jour. Un héritier plus sage boira ce Cécube que tu renfermes sous cent clefs; et sur tes dalles de marbre ruissellera ce vin qu'envierait la table des pontifes. »

Les repas des pontifes étaient, comme on sait, célèbres par leur magnificence. Les sacrifices, soit publics, soit privés, se terminaient toujours par une fête ou un banquet, et la chair des victimes, chez les Grecs comme chez les Romains, était partagée entre les pontifes et ceux qui les assistaient, ou bien entre ceux qui offraient le sacrifice et leurs amis, si c'était un sacrifice particulier, une fête de famille[1].

[1] Théophraste, *Caract.*, édit. de Coray, ch. 9 et ch. 10, p. 55, 59 et 213. Ovide, *Metam.* XII, 154. Horace, *Epist.* I, 10, 10. Properce, IV, 3, 62. Virgile, *Georg.* II, 193. Sénèque, *Epist.*, 95, 41.

XXXV

Le désir d'acquérir de nouvelles richesses, peut-être aussi une plus noble ambition, engagèrent par la suite Postumus à prendre du service dans l'armée qui marchait sous la conduite d'Ælius Gallus, son beau-frère, à la conquête de l'Arabie (l'an 731 de Rome), et qui était aussi destinée à effrayer les Parthes. Ce départ de Postumus plongea sa jeune femme, Ælia Galla, dans la douleur, et Porperce se rendit son éloquent interprète dans une de ses élégies.

« Postumus, as-tu bien pu quitter Galla en pleurs, pour suivre les redoutables aigles d'Auguste? La gloire d'avoir ta part des dépouilles du Parthe l'a donc emporté sur les instantes prières de Galla? Périssent les avares, et avec eux celui qui préfère les camps au lit d'une chaste épouse [1] ! »

Ainsi, l'on voit que Properce, dans son élégie, aussi bien qu'Horace dans son ode, taxent Postumus de cupidité.

Properce prêta une seconde fois le charme de ses vers pour exprimer les alarmes de Galla, pendant les événements de cette campagne d'Arménie. Elle avait reçu une lettre de son époux, et,sous le nom d'Aréthuse à son cher Lycotas, le poëte suppose qu'elle écrit en réponse, d'une main tremblante, une assez longue épître qui se termine ainsi :

« Conserve intacte l'alliance du lit conjugal; à cette condition seule, je soupire après ton retour. A ce prix seulement, je fais vœu de suspendre dans le temple du dieu Mars, près de la porte Capène, tes armes, avec cette inscription : « POUR SON ÉPOUX SAUVÉ, UNE ÉPOUSE RECONNAISSANTE (*Salvo grata puella viro*) [2].

[1] Properce, *Eleg.* III, 12. — [2] Properce, IV, 3, *ad calcem.*

TABLE

ANALYTIQUE ET CHRONOLOGIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE PREMIER VOLUME.

LIVRE PREMIER.

De l'an 689 à l'an 710.

An de Rome 689. Av. J.-C. 65.

L. AURELIUS COTTA. — L. MANLIUS TORQUATUS COSS.

An de Rome 690. Av. J.-C. 64. Age d'Horace 1.

L. JULIUS CÆSAR. — C. MARCIUS FIGULUS COSS.

An de Rome 691. Av. J.-C. 63. Age d'Horace 2.

M. TULLIUS CICERO. — C. ANTONIUS COSS.

An de Rome 692. Av. J.-C. 62. Age d'Horace 3.

D. JUNIUS SILANUS. — L. LICINIUS MURENA COSS.

An de Rome 713. Av. J.-C. 41. Age d'Horace 24.

LUCIUS ANTONIUS PIETAS. — PUBLIUS SERVILIUS VATIA ISAURICUS II COSS.

An de Rome 714. Av. J.-C. 40. Age d'Horace 25.

CN. DOMITIUS CALVINUS II. — C. ASINUS POLLIO COSS.

LUCIUS CORNELIUS BALBUS. — PUBLIUS CANIDIUS CRASSUS SUFF.

LIVRE TROISIÈME.

De l'an 714 à l'an 716.

An de Rome 714. Av. J.-C. 40. Age d'Horace 25.

An de Rome 715. Av. J.-C. 39. Age d'Horace 26.

L. MARCIUS CENSORINUS. — C. CALVISIUS SABINUS COSS.

LIVRE QUATRIÈME.

De l'an 716 à l'an 718.

An de Rome 716. Av. J.-C. 38. Age d'Horace 27.

AP. CLAUDIUS PULCHER. — C. NORBANUS FLACCUS COSS.

An de Rome 717. Av. J.-C. 37. Age d'Horace 28.

M. VIPSANIUS AGRIPPA. — L. CANINIUS GALLUS COSS.

LIVRE CINQUIÈME.

De l'an 718 à l'an 723.

An de Rome 718. Av. J.-C. 36. Age d'Horace 29.

L. GELLIUS PUBLICOLA. — M. COCCEIUS NERVA COSS.

An de Rome 720. Av. J.-C. 34. Age d'Horace 31.

M. ANTONIUS. — LUCIUS SCRIBONIUS LIBO COSS.

L. SEMPRONIUS ATRATINUS. — P. ÆMILIUS LEPIDUS. — C. MEMMIUS.

M. HERENNIUS PICENS. SUFF.

An de Rome 721. Av. J.-C. 33. Age d'Horace 32.

CÆSAR OCTAVIANUS II. — L. VOLCATIUS TULLUS COSS.

P. AUTRONIUS. — L. FLAVIUS. — C. FONTEIUS CAPITO.

M. ACILIUS. — L. VINUCIUS. — L. LARONIUS SUFF.

LIVRE SIXIÈME.

L'an 724.

LIVRE SEPTIÈME.

De l'an 724 à l'an 726.

An de Rome 724.

An de Rome 725. Av. J.-C. 29. Age d'Horace 36.

CÆSAR OCTAVIANUS V. — SEX. APPULEIUS. COSS.

POTITUS VALERIUS MESSALA. — C. FURNIUS. — C. CLUVIUS SUFF.

LIVRE HUITIÈME.

De l'an 726 à l'an 731.

An de Rome 726.



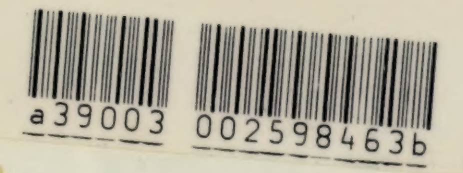


An de Rome 731. Av. J.-C. 23. Age d'Horace 42.

CÆSAR AUGUSTUS XI. — A. TERENTIUS VARRO MURENA COSS.

L. SESTIUS. — CN. CALPURNIUS PISO SUFF.

FIN DU TOME PREMIER.


a39003 0025984636

